This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Revue du Lyonnais

Léonard Boitel, Aimé Vingtrinier

Digitized by Google

UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST

Digitized by Google

DC
80
.L9c
T.1

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU
LYONNAIS

Fondée en 1835

TOME XXXII

CINQUIÈME SÉRIE

LYON
AUX BUREAUX DE LA *REVUE DU LYONNAIS*
3, Rue Stella, 3

1901

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

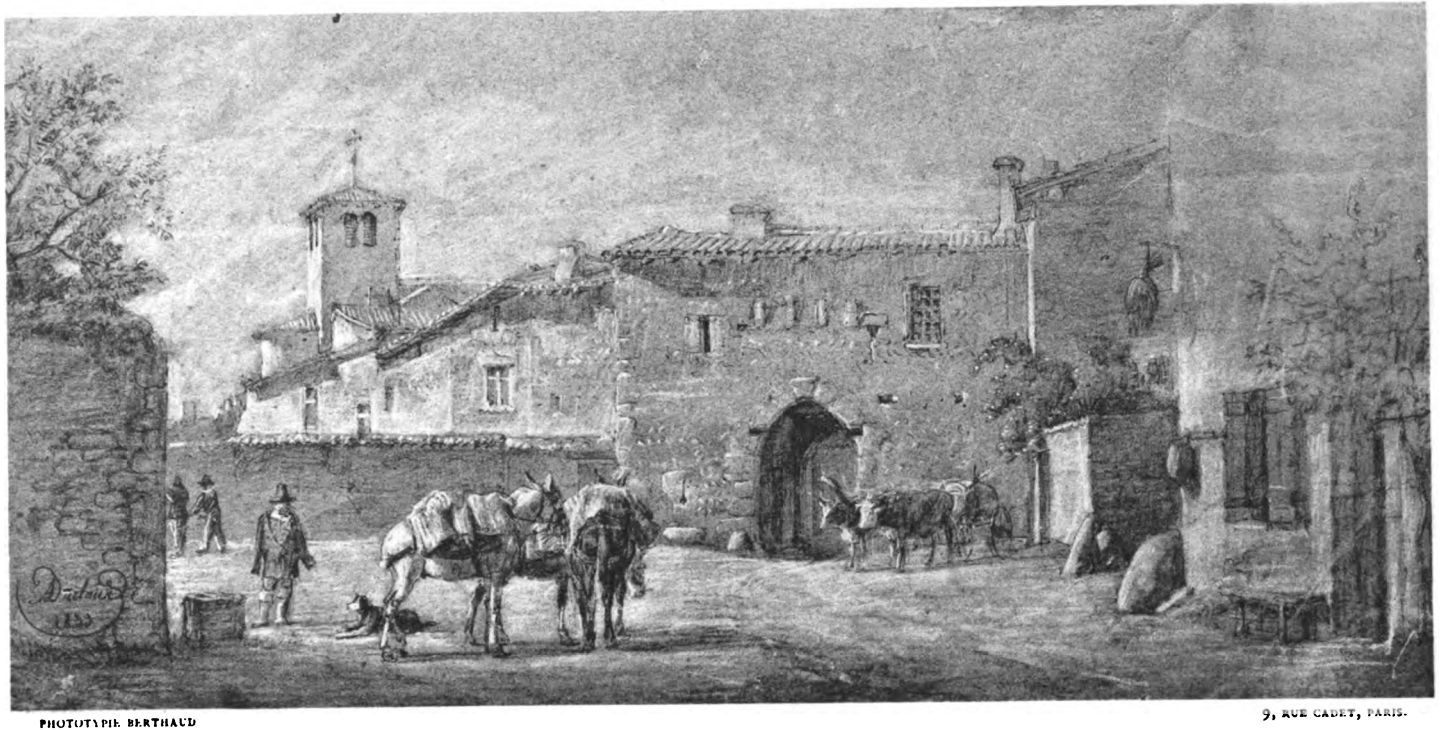

PHOTOTYPIE BERTHAUD

9, RUE CADET, PARIS.

SAINT-GENIS-LAVAL

Digitized by Google

Digitized by Google

9, RUE CADET, PARIS.

SAINT [illegible] LAVA

Digitized by Google

SAINT-GENIS-LAVAL

Assis sur une des dernières ondulations des pentes qui, des montagnes du Lyonnais s'abaissent jusqu'au Rhône, le bourg de Saint-Genis-Laval, que désigne au loin la haute flèche de son église, est aujourd'hui une des plus attrayantes localités des environs de Lyon.

Son histoire est liée à celle du chapitre de Saint-Jean dont il forma toujours une des possessions territoriales.

La plus ancienne mention qui soit faite de Saint-Genis dans les actes capitulaires est de juin 1317 : une délibération fixe l'établissement d'un marché et détermine les droits à payer.

Vingt ans plus tard — 3 août 1336 — ordre est donné aux habitants de s'assembler en armes, et on en fait le dénombrement.

Le 11 mai 1387, une sentence du juge criminel condamne à être pendu un couturier de Saint-Genis accusé du crime d'homicide.

Comme beaucoup d'autres, Saint-Genis-Laval eut sa part des ravages exercés par les bandes de routiers que les

Digitized by Google

guerres contre les Anglais n'occupaient plus. Aussi les habitants adressèrent-ils une requête au Chapitre afin d'être autorisés à se pourvoir d'une fortification défensive.

Cette demande reçut satisfaction. Des délibérations capitulaires de 1444 et 1447 concédèrent aux habitants la faculté d'édifier un bourg au lieu de Saint-Genis et de l'enclore d'une muraille, à charge par eux d'en assurer l'entretien et d'y faire guet et garde. Il était encore stipulé que cette concession laissait intacts les droits seigneuriaux du Chapitre.

L'obligation édictée pour les gens de Saint-Genis de veiller au bon état de leurs fortifications ne fut pas toujours observée, car nous voyons qu'en 1536, une sentence les condamna à réparer la muraille grandement délabrée (1).

Dans le temps où Lyon était au pouvoir des Huguenots, l'armée catholique, commandée par le duc de Nemours, avait assis son camp à Saint-Genis-Laval, d'où son chef faisait de fréquentes courses jusqu'aux portes de la ville.

A la fin de la Ligue, des conférences inspirées par un esprit de pacification se tinrent dans ce bourg, entre les ligueurs lyonnais et les seigneurs royalistes.

En 1607, eut lieu une « montre » ou recensement général des habitants. Dix ans après, ceux-ci sont rappelés au

---

(1) Il existe encore une partie de cette enceinte fortifiée, celle où se trouvait une des portes de Saint-Genis, sur la route de Lyon. L'estampe qui accompagne cette notice est la reproduction d'un charmant dessin de Duclaux, le célèbre peintre lyonnais. La vue est prise en dehors des fortifications; à gauche, on aperçoit le vieux clocher roman et l'ancienne abside. Nous devons à l'obligeance de Mme Testenoire-Desfûts, fille de M. Duclaux, la communication de ce dessin, ainsi que l'autorisation de le reproduire. — N. D. L. R.

Digitized by Google

devoir — qu'ils paraissent avoir oublié — de travailler à l'entretien de l'enceinte fortifiée. Des lettres patentes, du 27 mars 1767, établissent à Saint-Genis-Laval deux foires et un marché le vendredi.

Saint-Genis-Laval, qualifié de « petite ville », ressortissait à l'élection et à la sénéchaussée de Lyon et dépendait, pour le spirituel, de l'archiprêtré de Mornant.

La cure était à la nomination du chapitre de Saint-Jean qui, nous l'avons vu, était en outre seigneur du lieu.

En 1789, Saint-Genis avait pour curé M. de la Chapelle, docteur en théologie, licencié en droit civil et canonique, et pour vicaire M. Condamine.

Le seigneur mansionnaire était alors le comte de la Magdeleine de Ragny; le juge, M. Guillin de Pougelon, avocat; le châtelain, M. Perrin; le procureur fiscal, M. Naudeau; le greffier, M. Gayet le jeune.

De même que la plupart de nos communes, celle de Saint-Genis-Laval est débaptisée après le siège de Lyon et devient Genis-le-Patriote. Un arrêté des représentants Fouché, Meaulle et Laporte, du 2 germinal an II, y relègue l'Administration et le Tribunal du district de la campagne de Lyon.

De l'imprimerie de Genis-le-Patriote est sorti un grand nombre de proclamations, de décrets et de pièces de toutes sortes.

En 1814, on établit dans le village un spectacle analogue à la crèche lyonnaise de la rue Noire. Le maire faisait prélever, sur le produit de ces représentations, quarante sous par jour pour les pauvres.

Parmi les fiefs qui existaient dans la paroisse, celui de Beauregard est particulièrement riche en souvenirs. Il faisait partie de la succession de Jacques d'Amoncour, chanoine-

Digitized by Google

comte de Lyon, mort le 20 avril 1526, lequel, d'après M. Péricaud, était un des amis lettrés et peut-être le parent de Symphorien Champier, qui lui dédia son livre *De authoribus legum*, et un traité *De Claris Lugdunensibus*, publiés en 1507.

Pierre de Gadagne, négociant florentin établi à Lyon, acquit Beauregard au prix de 2.200 écus d'or. Un document de 1530 décrit ainsi cette résidence : « Une belle et « somptueuse maison contenant plusieurs aisances, vergier « et grand jardin; et a cent cinquante hommes de vigne « et un grand tenement de boys et terres. »

En 1564, le roi Charles IX, par deux fois, se rendit au château de Beauregard alors possédé par Thomas III de Gadagne, et y dîna en compagnie de la reine-mère Catherine de Médicis, qui avait tenu à visiter cette somptueuse demeure de l'un de ses compatriotes.

En 1789, Beauregard appartenait à Jean-Baptiste de Fizicat dont la famille, se disant originaire de Venise, s'était établie successivement à Turin, en Dauphiné et enfin à Lyon. Son père, Jean-François, né en 1690, avait été conseiller au bureau des Finances et chevalier de Saint-Michel.

Jean-Baptiste de Fizicat mourut sur l'échafaud révolutionnaire le 13 décembre 1793. Ses fils vendirent le tènement de Beauregard à divers particuliers qui, préférant l'utile à l'agréable, en détruisirent toutes les beautés.

Une notable partie de ce domaine est aujourd'hui la propriété de M. Ricard.

Le fief de la Tour rappelle le souvenir de la branche condriote des Villars qui l'ont possédé au XVIe siècle.

Celui de Loye évoque la mémoire du pape Clément V et de Philippe le Bel.

On voyait encore à Saint-Genis le couvent des Récollets

Digitized by Google

qui subsista jusqu'à la Révolution. C'est en 1605 que, sur leur demande, Claude de Gadagne, seigneur de Beauregard, Loyes, Pravier, etc., donna à ces religieux une chapelle et divers fonds qu'il possédait en ces lieux. Il leur permit, en même temps, d'édifier telle église qu'il leur plairait à proximité de ladite chapelle, et d'y construire les murs et cloître qu'ils jugeraient à propos pour leur usage et habitation.

En témoignage de cette donation, les armoiries de Claude de Gadagne devaient être apposées sur la principale porte de l'église.

Les Récollets de Saint-Genis-Laval envoyèrent, en 1622, quelques-uns des leurs à Lyon, où ils fondèrent un couvent dans la maison de Belle-Grève, à la montée de Saint-Barthélemy.

En 1782, le domaine de Longchêne, aussi situé sur Saint-Genis-Laval, appartenait à M. Leclerc de la Verpillière. Décoré avec le luxe élégant de cette époque raffinée, le château était le rendez-vous de tout un monde d'artistes et de comédiens.

Chacun sait que la munificence de l'impératrice Eugénie a doté de cette superbe propriété les Hospices de Lyon qui en ont fait leur maison de convalescence.

C'est encore sur le territoire de Saint-Genis-Laval qu'existe aujourd'hui la maison-mère de l'institut des Petits-Frères de Marie, dits communément les Frères Maristes.

Fondée en 1817 à la Valla, près de Saint-Chamond (Loire), par le pieux abbé Champagnat, mort le 6 juin 1840, cette congrégation dont l'accroissement a été rapide, est actuellement répandue dans 89 diocèses, tant en France qu'à l'étranger. Son objet est surtout l'éducation chrétienne de la jeunesse.

Digitized by Google

Vers 1824, la maison-mère fut transférée de la Valla à Notre-Dame-de-l'Hermitage. En 1858, elle fut fixée à Saint-Genis-Laval où une partie de l'établissement venait d'être construite. La propriété fut achetée de Mme veuve Dumontet, par acte notarié du 26 avril 1853.

Les anciens propriétaires mentionnés dans l'acte, sont :

Nicolas Genry, comte d'Atesson (1574);

Dame Cailloud, veuve Brossard (sans date);

M. Rousseau (1715);

M. Dombles (ou De Combes?), écuyer, seigneur d'Anthon (1742);

Gilles Gaudin, rentier (1772);

M. Dumontet (1805).

La maison-mère renferme :

1° L'Administration générale de l'Institut avec tout le personnel qu'elle comporte.

2° Le noviciat, le juvénat et le scholasticat de la province qui compte des districts en Chine et à Constantinople.

La chapelle est conçue dans les données du style ogival primaire.

Parmi les curiosités de Saint-Genis, nous mentionnerons la source communale de la Moche qui se trouve non loin du château d'Yvours. Elle sort de terre, au milieu d'un pré, avec un débit de quatre cents litres à la minute.

Comme elle ne gèle jamais, même par les froids les plus rigoureux, et qu'elle donne une quantité d'eau toujours égale, ces qualités avaient valu à cette source d'être placée par nos ancêtres gallo-romains sous le patronage de leurs « *matres Eburnicæ* » ou déesses des eaux, si nous en croyons les conjectures très vraisemblables de nos archéologues.

L'église de Saint-Genis a été construite à trois époques

Digitized by Google

différentes : la nef et les bas-côtés sont du siècle dernier, la façade de 1844, le chœur et le clocher de 1863-64.

C'est le 14 juin 1863 que le chanoine Servan, alors curé de Saint-Georges, bénissait la première pierre du chœur et du clocher reconstruits sur les plans de l'architecte Bresson.

Les promoteurs de l'œuvre étaient MM. Chevalard, curé, et Pignet, maire.

Les nefs étaient laissées en l'état, avec l'espoir d'être harmonisées plus tard avec le chœur. Déjà, lors de la construction de la façade, elles avaient été allongées d'une travée.

Comme l'église a reçu, à l'intérieur, un blanchissage en 1880, et un crépissage extérieur en 1889, il en est résulté que toute différence de teinte a disparu entre les parties anciennes et les parties nouvelles.

Le clocher élevé par M. Bresson, architecte, et dont la flèche domine au loin les campagnes environnantes, n'avait que deux cloches. Il en contient dix aujourd'hui.

C'est, dit-on, un très beau carillon dont le fondeur Burdin peut être fier. Au point de vue de la justesse des tons, il a obtenu, paraît-il, le suffrage des maîtres musiciens de la cathédrale. Tout cela est possible, mais il n'en reste pas moins que ce mode de sonnerie importé du Nord et totalement étranger à nos traditions lyonnaise, n'échappe jamais aux graves désagréments qu'un juge compétent, feu Clément Gourju, a su démontrer avec tant d'évidence dans son ouvrage sur la *Sonnerie religieuse à Lyon*.

La bénédiction de ces cloches par le cardinal Caverot a eu lieu le 24 octobre 1880.

Une des cloches de Saint-Genis, la plus grosse, le *bourdon*, est ancienne : elle pèse 1500 kilos ; en voici la légende : « LAUDATE DOMINUM IN CYMBALIS BENESONANTIBUS, LAUDATE EUM IN CYMBALIS JUBILATIONIS, OMNIS SPIRITUS

Digitized by Google

LAUDET DOMINUM : PSALM. CL. — D. O. M., L'AN DE J.-C. 1768 SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XV LE BIEN-AIMÉ ET LE PONTIFICAT DE CLÉMENT XIII, CETTE CLOCHE A ÉTÉ FONDUE ET A REÇU LA BÉNÉDICTION DE M. GABRIEL DE MONTMORILLON, GRAND CUSTODE, COMTE DE LYON, SEIGNEUR DE CETTE PAROISSE ET VICAIRE GÉNÉRAL ; A ÉTÉ PARRAIN M. FRANÇOIS, COMTE DE SACONAY, SEIGNEUR DE BUXEUIL, ET MARRAINE, DAME CATHERINE BOESSE, ÉPOUSE DE M. DE LA VERPILLIÈRE, PRÉVOT DES MARCHANDS ET COMMANDANT A LYON. M. BENOIT DE LA CHAPELLE, CURÉ. LE TOUT AUX FRAIS DES PAROISSIENS.

Sur le territoire de la commune on a érigé, depuis quelques années déjà, une importante station de la science astronomique ; c'est l'observatoire que dirige présentement le savant M. André.

Saint-Genis-Laval est aujourd'hui le chef-lieu d'un canton qui comprend onze communes.

Des anciennes fortifications, il reste peu de chose.

Cette localité est de celles qui tendent à bénéficier de plus en plus des transformations et des embellissements que le progrès moderne impose un peu partout, depuis surtout qu'une ligne de tramways la relie directement avec Lyon.

A. GRAND.

Digitized by Google

L'ACADÉMIE DE LYON

Pendant la période révolutionnaire

(1789-1793)

(Suite (1)

IV

L'année 1791. — Premières menaces de déplacement de l'Académie. — Elle prête solennellement le serment civique, le 20 janvier. — On procède à l'inventaire des bibliothèques monastiques. — Séance publique du 10 mai. — Travaux du second semestre. — Nouvelles menaces de déplacement. — Un décret du 26 septembre la maintient à l'Hôtel de Ville. — Séance publique du 6 décembre.

Dès la première séance de l'année 1791, le 11 janvier, Roland de la Platière, qui était devenu depuis trois semaines officier municipal spécialement délégué aux finances, écrivit une lettre à l'Académie pour lui demander un détail de ce qu'elle recevait de la ville et si elle pensait qu'il lui fût possible de se réduire sur les dépenses. De la Tourrette lut le mémoire qu'il

---

(1) Voir la *Revue du Lyonnais*, juin 1901.

Digitized by Google

avait rédigé en réponse à cette lettre, mémoire dans lequel il exposait le détail le plus exact des sommes que l'Académie recevait et de leur emploi, d'où il résultait que loin de pouvoir diminuer ses recettes, elle n'aurait pas de quoi payer ses frais les plus indispensables, si chacun de ses membres ne sortait de sa poche au commencement de l'année une somme pour y suppléer (1). La réponse fut adoptée et envoyée à Roland de la Platière.

Cette séance fut présidée par le nouveau directeur, l'abbé Jacquet, mais ce fut la seule. Les esprits étaient très occupés de l'élection prochaine d'un évêque constitutionnel; de nombreuses brochures étaient publiées pour ou contre la légalité de cette nomination. L'Administration municipale venait de se croire obligée d'ordonner que tout écrit contraire à cette nomination serait supprimé comme séditieux et attentatoire au respect dû aux décrets de l'Assemblée nationale; l'ordonnance était signée du maire Vitet. L'abbé Jacquet, qui était chevalier et avocat de l'église Saint-Jean, se retira provisoirement à Marseille.

Dans la séance suivante, Roland de la Platière vint en personne pour informer la Compagnie que la Municipalité s'occupait de ses intérêts. Il n'était plus question de retirer à l'Académie ses appartements de l'hôtel de ville, et si la commune était obligée de fournir dans son hôtel des logements aux administrateurs du département et du district, et de déplacer ainsi la Bibliothèque et les cabinets de l'Académie, elle avait le projet de les réunir à celle qui tient au collège de la Trinité, pour en donner la direction générale à l'Académie, à charge de la rendre publique, etc. L'Académie pria Roland de présenter ses remercîments à la Muni-

(1) On verra plus loin combien cette assertion était vraie.

Digitized by Google

cipalité et de l'assurer de son dévouement pour tout ce qui pouvait être utile au bien public.

Le secrétaire perpétuel Claret de la Tourette n'était rassuré qu'à demi par les promesses de Roland. Aussi saisit-il avec empressement l'occasion d'une nouvelle visite des administrateurs du district dans les appartements de l'Académie où ils semblaient vouloir s'établir pour en informer le maire par écrit. Celui-ci répondit immédiatement par écrit que l'Académie ne serait pas déplacée.

Le 20 janvier, l'Académie fut convoquée extraordinairement. Il s'agissait de prêter le serment civique, à l'exemple des autres corps constitués. La discussion roula sur la forme plus que sur le fond. Quelques membres pensaient que l'Assemblée nationale n'ayant encore rien prononcé à l'égard du serment, pour les Académies, celles mêmes de la capitale ne l'ayant point prêté, il serait peut-être plus respectueux d'attendre l'ordre des législateurs ou l'exemple des Académies de Paris. Mais un plus grand nombre de membres ayant assuré que les citoyens patriotes de la ville paraissaient désirer que l'Académie leur donnât cette marque publique de son patriotisme, d'un avis unanime la délibération fut ainsi rédigée : « L'Académie convoquée extraordinairement a arrêté qu'elle était toute disposée à prêter le serment civique. Si elle a différé de témoigner son vœu à la Municipalité, c'est qu'elle attendait que l'Assemblée nationale se fût expliquée à l'égard des Académies. En conséquence, elle a nommé deux de ses membres, Bruyset et l'abbé Rozier, pour informer la Municipalité de ses dispositions les plus expresses de le prêter, sur l'heure même, si la Municipalité le juge convenable. »

Immédiatement, une copie de la délibération fut faite, relue à haute voix et remise aux deux délégués pour la por-

Digitized by Google

ter à la Municipalité, dont on attendrait la réponse séance tenante. Les délégués revinrent promptement, accompagnés de Vitet, maire de la ville et membre de la Compagnie, qui s'était joint à eux; ils dirent que l'offre de l'Académie était acceptée. Alors, Collomb, faisant fonctions de directeur, suivi des officiers et membres de l'Académie, parmi lesquels Vitet s'était rangé, se transporta à la salle Henri IV, où était rassemblé le Conseil général de la commune, présidé par Maisonneuve. Le Président, après avoir témoigné à la Compagnie la satisfaction qu'éprouvaient tous les citoyens de la nouvelle preuve qu'elle venait de donner de son patriotisme, reçut le serment civique prêté par son directeur au nom du corps et consenti par ses membres. Des applaudissements partis de toutes parts ont manifesté le sentiment des citoyens, et l'Académie s'est retirée, reconduite jusqu'à l'escalier par deux officiers municipaux.

Cependant l'Académie n'était pas absolument tranquille. L'Assemblée constituante avait annoncé de nouveaux règlements pour les corps savants. A Lyon même, on préparait le plan d'un vaste Institut qui devait être créé au Collège de la Trinité et embrasser toutes les sciences, sous toutes les formes. De Paris, Delandine écrivait, le 1er février, que les Académies de la capitale avaient déjà fait plusieurs règlements sur ce qui les concerne, qu'elles ne les avaient pourtant point encore soumis à l'Assemblée nationale qui les leur avait demandés. Delandine était très au courant de ces faits en sa double qualité de député et de membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres. Il écrivait aussi qu'il voyait quelques inconvénients à transférer les livres et cabinets de l'Académie dans les bâtiments du collège de la Trinité, sans parler des frais, et qu'il avait, à ce sujet, adressé quelques observations à la Municipalité lyonnaise.

Digitized by Google

Enfin, il envoyait à ses confrères de Lyon un projet de pétition à l'Assemblée nationale pour obtenir un décret qui la chargerait exclusivement, sous le contrôle et l'inspection des corps administratifs, de l'opération proposée par l'Académie de Dijon, qu'elle avait fortement approuvée d'ailleurs, et qui avait pour but de distraire des monastères dont la vente est décrétée, toutes les pièces rares et précieuses de leurs collections qu'il importe de conserver dans l'intérêt public.

Avant de prendre une résolution sur ce point, l'Académie voulut avoir l'avis du maire et celui de la Municipalité. Tout le monde se trouva d'accord, la semaine suivante, pour envoyer la pétition : cinq exemplaires en furent copiés ; un pour l'Assemblée nationale, un pour les députés de Rhône et Loire, un pour le département, un pour la commune et le dernier pour les archives de la Compagnie. La pétition est datée du 22 février 1791 et signée Jars, directeur, Bory et Claret-la-Tourrette, secrétaires perpétuels. On n'attendit même pas la réponse de l'Assemblée nationale pour se mettre à l'œuvre. Sur l'invitation du Directoire du district, l'Académie désigna Rast, Mathon, Delandine et Tabard comme ses commissaires pour le choix des livres, Lecamus et Rozier pour le choix des antiquités et autres objets. Ces commissaires furent reçus avec honneur et confiance par le Directoire, et comme il parut à tous qu'un inventaire préalable était indispensable, l'abbé Tabard fut chargé, de concert avec le citoyen Frossard (1), de mener à bien et aussi rapidement que possible ce travail d'inventaire.

La séance publique de Pâques eut lieu cette année le 10 mai, dans la salle Henri IV comme de coutume. Collomb

(1) Frossard était un pasteur protestant.

Digitized by Google

la présida, à la place de l'abbé Jacquet, toujours à Marseille, et à défaut de Jars, toujours à la campagne. Après le compte rendu du dernier semestre par le Président, on entendit une lettre adressée au député Delandine par l'abbé Tabard; dans cette lettre, l'abbé réfutait fort spirituellement les idées de Bernardin de Saint-Pierre sur la figure de la Terre, à propos de son dernier ouvrage intitulé : « La Chaumière indienne », dans lequel il semblait tenir encore à son système erroné et montrer un peu d'humeur contre ceux qui l'avaient critiqué. L'imprimeur Bruyset lut ensuite la troisième partie de son « Histoire de la fabrication du papier », et le secrétaire en fonctions termina la séance par la lecture des « Réflexions sur le goût » de Bollioud-Mermet.

Le second semestre s'ouvrit par l'élection, comme Directeur, de l'abbé Tabard, au lieu et place de l'abbé Jacquet. Celui-ci n'avait présidé qu'une séance, celui-là n'en manqua pas une seule. Les séances consacrées aux sciences furent régulièrement remplies, jusqu'aux féeries d'automne, par des communications de Boulard et de l'abbé Rozier; celles consacrées aux lettres ne le furent pas moins, grâce surtout aux travaux de Bollioud-Mermet.

Le maire Vitet paraissait de plus en plus empressé à protéger la Compagnie; il saisissait toutes les occasions de la rendre utile et même nécessaire à la chose publique, en lui renvoyant l'examen et le jugement d'une multitude d'inventions, qu'elle approuvait ou qu'elle condamnait sans appel. On sait d'ailleurs qu'à aucun moment les inventions ne se multiplient autant qu'aux époques de révolution. Delandine envoyait aussi à l'Académie de Lyon ses discours et écrits politiques, qui y étaient lus avec empressement. Roland était alors absent de Lyon : il avait été délégué à Paris par la Municipalité pour obtenir de l'Assemblée nationale que

Digitized by Google

l'Etat payât la dette de la ville de Lyon qui s'élevait à 40 millions. Le rapport municipal de la dette de Lyon avait été rédigé par Bruyset. Les concurrents pour les prix de l'Académie n'avaient jamais été plus nombreux ; le temps manqua aux commissaires pour lire et apprécier tous les mémoires avant la fête de la Saint-Louis : on dut ajourner la proclamation des prix à la rentrée d'automne. En somme, la marche de l'Académie semblait avoir repris son cours normal sous la direction de l'abbé Tabard, et, de fait, le procès-verbal du 23 août était en droit de constater que les séances étaient bien remplies dans un temps où les intérêts de la politique tenaient éloignés presque tous les esprits de la culture des muses.

Il y avait pourtant dans le ciel académique un point noir qui allait bientôt se changer en orage. Claret la Tourrette avait annoncé que l'ancien évêque d'Autun, Talleyrand de Périgord, venait de faire à l'Assemblée nationale la motion de supprimer les académies. Quelques jours après, le 6 septembre 1791, il communiqua à l'Académie une lettre et une délibération de la Municipalité lyonnaise, en date de la veille, par laquelle elle informait l'Académie qu'étant obligée de fournir dans l'hôtel commun le logement nécessaire à l'un des corps administratifs de la ville, elle se voyait à regret forcée de demander à cette Compagnie de vider les appartements qu'elle y occupait, ainsi que sa bibliothèque, avant le 30 octobre prochain, et de faire transporter ses livres et ses effets divers dans le logement qui lui est offert au collège de la Trinité, en conséquence de l'examen et de la reconnaissance qui en seront faits par les commissaires de la Municipalité et ceux de l'Académie.

L'injonction municipale était claire et formelle. Les académiciens se demandèrent tout d'abord si elle était juste :

Digitized by Google

le maire Vitet devait savoir, par le mémoire qui avait été adressé le 30 décembre 1790 aux Corps administratifs, que ses prédécesseurs avaient pris des engagements à ce sujet, ainsi que lui, vis-à-vis de l'Académie et du public, que la Commune elle-même était intéressée, d'après les termes de la fondation Adamoli, à la conservation de sa bibliothèque, de son cabinet d'histoire naturelle et antiquités, que le bibliothécaire adjoint Delandine, qui y avait un appartement, était retenu en ce moment à Paris par son mandat de député; les objections contre cette décision brutale de la mairie paraissaient nombreuses et puissantes. Mais il fallait se hâter; l'Académie était à la veille d'entrer dans ses vacances d'automne, et elle n'avait pas le temps de se livrer à une discussion approfondie. Voici ce qu'elle fit. Avant de se séparer, on tint une dernière séance, le 13 septembre 1791, et, dans cette séance, on nomma un Comité composé de neuf membres qui remplacerait la Compagnie durant les féeries, avec pleins pouvoirs d'agir en son absence, et de demander avant tout une prolongation du terme assigné pour le déménagement. Les commissaires nommés furent le directeur Tabard, les deux secrétaires perpétuels, de Bory et Latourette, puis Boulard, Loyer et l'abbé Rozier, de la classe des sciences, et Bruyset, Mathon et Vasselier, de la classe des lettres. Seuls, Loyer et Boulard furent chargés de correspondre avec les officiers municipaux. En même temps, on décida qu'on remettrait une copie de cette délibération à la Municipalité, sur laquelle on ne comptait guère, et qu'une autre serait envoyée à Delandine, sur lequel on fondait quelques espérances. Puis, on se donna rendez-vous pour le mardi 15 novembre suivant.

Le 15 novembre 1791, l'Académie fut convoquée dans la salle ordinaire des séances à l'Hôtel de Ville. Le Direc-

Digitized by Google

teur rendit compte de ce qui s'était passé depuis deux mois relativement à la translation de ses livres et cabinets prescrite par la Municipalité. Pendant que les commissaires nommés à cet effet s'en occupaient, ils avaient été informés que l'Assemblée nationale, sur les représentations de leur confrère Delandine, venait de rendre un décret qui statuait provisoirement sur cet objet, et, en conséquence, les commissaires académiques avaient cessé toute démarche. Le décret, rendu le 26 septembre, sanctionné par le Roi le 16 octobre et enregistré le 28 du même mois par le département de Rhône-et-Loire, était ainsi conçu :

Louis, par la grâce Dieu et la loi constitutionnelle de l'Etat, roi des Français, voulons et ordonnons ce qui suit :

Décret de l'Assemblée nationale

« Jusqu'à l'organisation définitive de l'éducation nationale, la bibliothèque de l'Académie de Lyon continuera d'être ouverte au public, et l'Académie est maintenue dans le local de l'hôtel commun dont elle est actuellement en possession. »

C'était évidemment une petite victoire que l'Académie venait de remporter sur la Municipalité; elle n'eut pas à regretter le zèle qu'elle avait déployé en cette circonstance pour maintenir ses droits acquis. Mais il était temps; le décret était daté du 26 septembre, et l'Assemblée constituante avait clôturé ses travaux le 30, cédant la place à l'Assemblée législative qui était déjà nommée depuis plusieurs jours. Et comme elle avait décrété, au mois de juillet, sur la proposition de Robespierre, qu'aucun de ses membres ne pourrait faire partie de la nouvelle assemblée, l'Académie de Lyon allait perdre ses protecteurs naturels et dévoués, Delandine, Millanais et Deschamps; peut-être n'en retrouverait-elle pas d'autres dans l'avenir.

Digitized by Google

Les derniers jours de l'Assemblée constituante furent marqués, dit-on, par des phénomènes météorologiques extraordinaires que l'imagination populaire interpréta très diversement : à Dijon et ses environs on signala un tremblement de terrre le 30 septembre, à 9 heures du matin ; à Lyon, près des Massues, on aperçut un météore consistant en un corps argentin, dont la forme imitait une trompette de 30 pieds de longueur environ, qui parut, sur le soir, descendre du ciel avec une telle rapidité qu'on eut à peine le temps de le regarder.

Quant à l'Académie, elle profita de l'effet produit par le décret tardif de la Constituante, pour tenir une séance publique le 6 décembre 1791. Tous les concours pour les prix furent d'ailleurs prorogés à l'année suivante. La salle Henri IV fut offerte par la Municipalité, et l'ordre du jour de la séance ainsi réglé :

1° Compte rendu des travaux du second semestre, par l'abbé Tabard, directeur;

1° Lecture, par Boulard, de son mémoire sur la réforme des poids et mesures. La question était toute d'actualité;

3° Bruyset lut ensuite un discours sur les moyens d'étendre et de perfectionner le traitement des fous dans l'hôpital général de l'Hôtel-Dieu de Lyon. Ce sujet était aussi à l'ordre du jour dans les discussions municipales;

4° Enfin, Mathon de la Cour termina la séance par des considérations sur la politique coloniale et par la description d'une fête célébrée à l'Ile de France, en l'honneur de Pierre Poivre. Poivre était un académicien associé et un lyonnais, et l'organisateur de cette fête était un français, nommé Hubert, l'un des grands propriétaires de l'île. L'orateur, qui s'occupait lui-même très activement d'économie politique et sociale, était sûr d'exciter avec un pareil sujet l'attention

Digitized by Google

et les applaudissements de son auditoire : c'est ce qui eut lieu (1).

Cette séance du 6 décembre 1791, fut la dernière séance publique que tînt l'ancienne Académie de Lyon.

Pour clôturer ses travaux de l'année, elle se réunit encore une fois le 13 décembre et procéda à l'élection de trois nouveaux associés, savoir :

Monge l'aîné, de l'Académie des sciences de Paris, examinateur des aspirants à la marine;

Beauvais de Préau, député à l'Assemblée nationale;

Georges-Fr. Hoffmann, docteur et professeur en médecine, à Erlang (Franconie).

Ce furent aussi, sauf une exception dont il sera fait mention plus tard, les dernières associations régulières auxquelles elle eut à procéder.

V

L'année 1792. — L'Académie s'organise pour rester à l'Hôtel de Ville et pour distribuer ses prix. — La suppression des Sociétés savantes départementales est à l'ordre du jour. — Le plan de l'Assemblée législative est vivement combattu. — Travaux du premier semestre. — Pas de séance publique. — Roland de la Platière est nommé ministre de l'Intérieur. — Mort du chevalier de Bory. — Situation financière de l'Académie. — Réception de Mlle Lallier. — Vitet, Patrin, Roland sont envoyés à la Convention nationale. — L'Académie est obligée de quitter l'Hôtel de Ville.

Quelle était la situation de l'Académie en janvier 1792? Vitet avait été réélu maire le 24 décembre précédent.

---

(1) Mme Poivre fit remettre à l'Académie de Lyon, en 1786, un portrat de Pierre Poivre, qui a disparu de ses cabinets pendant la tourmente révolutionnaire.

Digitized by Google

Roland, qui avait terminé sa mission à Paris, était devenu administrateur du district de la ville de Lyon, et Le Camus, je crois, secrétaire greffier de la Municipalité.

Savy, l'ancien maire, était maintenant président du Tribunal du district, créé par la loi du 24 août 1790, et l'abbé Rozier, que la Révolution avait dépouillé de son prieuré de Nanteuil, est rentré dans la vie ecclésiastique : les électeurs du district, assemblés dans l'église de l'Oratoire le 18 septembre, l'ont nommé curé de Saint-Polycarpe, et il ne reparaîtra plus que très rarement aux séances de l'Académie.

Il y a bien un académicien qui est député à l'Assemblée législative, c'est Gaudin, ci-devant oratorien et conseiller-clerc au Conseil supérieur de la Corse; mais Gaudin n'est pas Lyonnais; il n'assiste pas aux séances académiques, et c'est le Collège électoral de Luçon qui l'a envoyé siéger à la Législative. Pour le moment, l'Académie ne peut plus compter que sur elle-même pour faire valoir ses droits et maintenir les traditions de la Compagnie.

Elle l'avait compris, sans doute, en choisissant Delandine, dès le 20 décembre 1791, pour directeur, en remplacement de l'abbé Tabard. Delandine était de retour effectivement, ainsi que ses deux collègues, Millanais et Deschamps, depuis que la Constituante s'était dispersée. Il s'était immédiatement réinstallé dans son logement à l'Hôtel de Ville, à côté de la Bibliothèque académique dont il avait la garde; et, ayant reçu en paiement plusieurs caisses de livres que lui adressaient des libraires de Paris, il demanda que l'Académie voulût bien désigner des commissaires pour contrôler ces livres comme lui appartenant en propre, ainsi qu'elle l'avait déjà fait pour ceux qu'il possédait lors de sa première installation à l'Hôtel de Ville. L'Académie accéda à sa

Digitized by Google

demande, bien entendu, et elle profita de l'occasion pour le prier de faire rentrer à la Bibliothèque tous les livres qu'avaient empruntés les académiciens.

La ville avait supprimé les émoluments attribués à l'Académie, émoluments considérables, car ils s'élevaient à 600 jetons, soit 2100 livres par an. Mais le trésorier, de Bory, assura, dès le 10 janvier, qu'avec les économies faites précédemment et les 6 livres d'étrennes que les académiciens sont en usage de fournir, on pourrait subvenir aux dépenses ordinaires de l'année. Deux mois après, le secrétaire faisait savoir qu'un académicien, qui désirait garder l'incognito, avait envoyé à la caisse, pour les menues dépenses de la Compagnie, un assignat de 100 livres, et qu'il se proposait de lui donner, le cas échéant, des preuves moins faibles de son attachement.

Quant aux deux prix, Christin et Adamoli, les recettes et les dépenses qui les concernaient étaient tenues par le secrétaire perpétuel : celui-ci annonça que la rente affectée au prix Christin et payée par ses héritiers était en règle, mais qu'il n'en était pas de même pour le prix Adamoli; c'est la ville qui en fournissait les fonds, et elle se trouvait en retard de paiement de plus d'une année. Malgré cela, la Compagnie décida, le 27 mars, qu'elle prendrait sur les deniers de ses fondations toutes les sommes nécessaires pour acquitter les dépenses imputables à ces fondations, sauf à restituer ces sommes à la Caisse des fondations lorsque l'Académie pourrait se procurer des recouvrements ou des fonds lui permettant cet emploi. Cette résolution était sage (1).

(1) En 1889, l'Académie a pris une résolution semblable, à la suite du retrait de la subvention annuelle que la ville accordait à l'Académie; mais quelle différence de situation! En 1792, la ville pouvait invoquer comme excuse l'état révolutionnaire de la cité et de toute la France.

Digitized by Google

Le 7 février, Deschamps, l'ex-constituant, saisit l'occasion d'un mémoire sur l'appel d'un jugement du district de Bourgoin, pour présenter des réflexions fort judicieuses sur la liberté des cultes.

Le même jour, Fontanes, qui se trouvait à Lyon, lut une traduction en vers du 5e chant du poème de Lucrèce. Mais la question dont on s'entretenait le plus était celle de la conservation des Corps savants. Presque à chaque séance, on trouvait l'occasion d'en parler.

Boulard lut des réflexions sur ce sujet dans la séance du 31 janvier; il fit ressortir l'utilité des Académies, qui réunissent des savants et des artistes, et qui sont en état d'apprécier, sans aucun intérêt personnel, les découvertes et les inventions que présentent divers citoyens aux Corps administratifs; il ajouta que ces Corps administratifs sont livrés à des occupations urgentes qui absorbent leur attention et que, pour asseoir des jugements éclairés sur des objets si divers, ils sont obligés de recourir à des gens de l'art, à des avis discutés et adoptés impartialement, comme on en trouve dans une Académie. Boulard, en s'exprimant ainsi, parlait par expérience, car il avait été maintes fois désigné par la Compagnie pour examiner des projets présentés aux Corps administratifs.

Delandine avait, dès son arrivée, remis la même question sur le tapis, en offrant à ses confrères, le 13 décembre précédent, le recueil qu'il avait publié sous ce titre: « De quelques changements politiques opérés en France pendant les années 1789, 90 et 91 ; » c'était une série de discours sur divers points de la Constitution, qu'il avait prononcés à l'Assemblée nationale, dont plusieurs n'avaient pas encore été publiés, entre autres celui qui était intitulé : « De la conservation et de l'utilité politique des Sociétés littéraires

Digitized by Google

dans les départements, » avec cette devise de Sénéque : *Non enim aliundi venit animo robur quam à bonis artibus.*

L'auteur donna lecture de l'Introduction qui précéde le recueil ; il en remit un exemplaire à chaque académicien, et il en envoya d'autres à quelques membres de l'Assemblée législative siégeant à Paris. Il y revint encore, le 14 février, en communiquant une adresse à l'Assemblée législative signée de plusieurs membres de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen et qui avait précisément le même objet. Cette adresse renfermait des considérations importantes sur le département de la Loire-Inférieure qui pouvaient évidemment s'appliquer à celui de Rhône-et-Loire.

Le 28 février, Claret de la Tourrette apporta une lettre d'André Thouin, membre de l'Académie des sciences de Paris et chef du jardin des plantes, dans laquelle ce dernier, qui fait partie du Comité de l'Instruction publique rend compte du plan que le Comité se propose de présenter à l'Assemblée législative. Le plan consistait dans la formation de divers établissements d'instruction gratuite, gradués, dans toute la France, proportionnellement à la population et à l'importance des localités, sous le nom d'écoles primaires, d'écoles secondaires, de collèges, de lycées, et enfin d'une Société nationale des sciences et des arts, séante à Paris. Le plan était acceptable, mais l'Académie vit avec peine que, dans ce plan, l'établissement des lycées pour les villes les plus importantes du royaume n'en comprenait que sept, et que des villes comme Lyon, Bordeaux, Marseille, en étaient exclues. Elle chargea ses officiers de s'occuper immédiatement de cette question, d'en conférer avec le Président et le Procureur syndic du département, et de voir s'il n'y avait pas lieu de faire d'avance des représentations, à ce sujet, dans l'intérêt d'une ville aussi considérable que celle de Lyon.

Digitized by Google

Enfin, le 6 mars suivant, Delandine fit part des réponses qu'il avait reçues de plusieurs députés en remerciement de l'envoi qu'il leur avait fait de son écrit sur la conservation des Académies départementales. Ces réponses annonçaient de la part de plusieurs d'entre-eux des intentions très favorables au maintien de ces Associations, pourvu qu'elles soient soumises à des règlements conformes à l'esprit de la Constitution. On remarqua comme l'une des plus intéressantes celle qu'avait écrite l'académicien Gaudin, le seul membre de l'Académie de Lyon qui fit partie de la Législative. Gaudin faisait hommage en même temps à la Compagnie du rapport sur les Congrégations séculières qu'il avait été chargé de rédiger et qui avait été imprimé par ordre de l'Assemblée nationale.

Il y avait à Paris un autre député, associé de l'Académie, sur lequel la Compagnie pouvait compter : c'était Riboud, secrétaire perpétuel de la Société d'émulation de Bourg-en-Bresse. Il lui envoya un projet de décret relatif aux liquidations judiciaires, accompagné d'une lettre dans laquelle il annonçait qu'il emploierait tout son zèle, dans le Comité de l'Instruction publique, pour faire connaître la nécessité de maintenir en France les Associations consacrées aux sciences et aux arts.

Entre temps, on entend dans les séances plusieurs lectures qui ne manquent pas d'intérêt et qui distraient un moment l'attention de la question principale. C'est Bruyset qui réédite le Dictionnaire de Boyer, avec une préface de lui et de nombreuses corrections ou améliorations ; Bérenger, qui apporte ses commentaires sur les Fables de Lafontaine ; de la Tourrette qui présente des remarques, doutes et observations critiques sur le livre envoyé à l'Académie par le sieur Molard et ayant pour titre « Lyonnaisismes ».

Digitized by Google

Dans la séance du 14 février, l'abbé de Castillon lut une lettre de Monge, à qui il avait été chargé d'annoncer son association à l'Académie de Lyon. Monge y parle de sa reconnaissance en termes très flatteurs pour la Compagnie. Il rappelle que c'est à Lyon que la carrière des sciences s'est ouverte à lui, que c'est, suivant son expression, aux bontés que l'Académie lui témoigna, en acceptant la dédicace de sa première thèse, qu'il doit le goût qu'il a conservé depuis lors pour l'étude des sciences exactes. « Je suis l'ouvrage de l'Académie, ajoute-t-il, et il m'est bien doux aujourd'hui d'être inscrit au nombre des juges dont les encouragements ont tant influé sur le bonheur de ma vie. »

Le 28 février, Bruyset donne lecture d'un mémoire sur l'entrepôt en franchise des marchandises étrangères, qui est proposé pour Lyon et pour trois autres villes maritimes du royaume. L'auteur voit dans ce projet une source précieuse de richesses; il fonde son opinion sur l'exemple de la Hollande et de l'Angleterre et sur notre propre expérience. C'est à de semblables dispositions que le commerce de Lyon doit sa première splendeur; il en trouve de nombreux vestiges dans ses institutions actuelles et dans l'histoire de son commerce. L'examen des révolutions survenues dans l'assiette et la perception des droits de traite prouve que des vues trop légèrement adoptées ont fait passer ce commerce, dès le commencement du siècle, entre les mains des Baslois et des Genevois, et le moment de revenir sur ses pas avec avantage lui paraît arrivé. Il passe d'ailleurs en revue les objections les plus spécieuses qu'on a faites au projet, et, après les avoir combattues et détruites, il conclut que l'établissement provisoire de l'entrepôt projeté serait le moyen le plus sûr et le plus sage d'en apprécier les avantages et les inconvénients.

Digitized by Google

Boulard, dans la séance du 6 mars, rend compte de l'examen qu'il avait fait d'un massif de maçonnerie souterraine découvert à Lyon dans le mois de janvier dernier. Ce massif, très considérable par son étendue, se trouvait au sommet occidental de la montagne de Fourvière, près de la Sara, dans un enclos qui appartenait ci-devant aux Dames de l'Antiquaille. Voici la description qu'il en donne : la construction semble avoir dix pieds d'épaisseur, 100 de longueur et 38 de large ; elle est à peu près conforme à celle des aqueducs de Grange-Blanche ; quelques morceaux d'un ciment rougeâtre adhérant encore à certaines parties du massif et les fragments trouvés dans les environs font présumer qu'il en était entièrement revêtu. Sa direction d'orient en occident paraît tendre aux ruines de l'aqueduc qui existe au-dessus des portes de Trion, et celle d'occident en orient aux autres vestiges d'aqueducs qui se voient au-dessus de la maison Billon. Boulard estimait, en conséquence, que le massif dont il s'agit servait de fondement à un réservoir des aqueducs du Mont-Pilat et devait fournir la distribution des eaux aux quartiers de la ville inférieure à son élévation. On devait savoir d'autant plus de gré à Boulard de ses recherches et de sa description que le nouveau propriétaire du fonds s'occupait précisément alors à détruire cet antique monument.

Roland de la Platière écrit le même jour au direcieur Delandine pour lui annoncer la détermination qu'il vient de prendre de publier un journal uniquement destiné à traiter des objets relatifs aux arts, et particulièrement à l'agriculture, objets qui furent toujours le but principal de ses études et de ses occupations. Il se propose du reste de saisir l'Académie de son projet en lui adressant le prospectus du journal aussitôt qu'il paraîtra et d'inviter la Compagnie à le seconder dans son entreprise.

Digitized by Google

Huit jours après, Roland était nommé ministre de l'intérieur. Cette nomination ne le détourna pas de ses projets de travail, comme nous le verrons bientôt, ni de son attachement à l'Académie de Lyon. Le secrétaire perpétuel de la Tourrette avait en effet été chargé de le féliciter à l'occasion de sa promotion au ministère. Roland lui repondit le 17 avril en affirmant le plus sincère dévouement non seulement pour l'Académie de Lyon, mais encore pour toutes les sociétés littéraires, qu'il regarde comme des établissements dont le zèle et les lumières sont d'une véritable utilité à la chose publique. Ces sentiments étaient confirmés par une apostille de la main même du ministre et par une lettre particulière adressée au secrétaire, où ils sont développés plus amplement encore.

A ce moment, l'Académie pouvait marcher allègrement en s'appuyant d'une part, sur ses hautes relations et, d'autre part, sur le décret rendu le 25 septembre 1791 en sa faveur par l'Assemblée nationale. Ses séances avaient repris une bonne physionomie sous la présidence de Delandine. Chaque fois douze à quinze membres y assistent, bien qu'il y en ait au moins une demi-douzaine que la politique tient forcément éloignés. Ses prix ne sont pas distribués, mais les concours ont été examinés, les sujets sont maintenus et prorogés, trois à l'année 1793, un à l'année 1794, et un autre à l'année 1795. Ses travaux alternent toujours régulièrement entre les sciences et les lettres, et les jugements que lui demande l'administration, sur les inventions mécaniques et autres, ne chôment pas entre les mains des rapporteurs.

C'est du sein même de l'Académie que surgirent les premiers événements qui devaient troubler cette demi-félicité. De Bory, qui était malade depuis la rentrée du 1er de l'an,

Digitized by Google

et qui pourtant était venu rendre ses comptes de trésorier le 17 janvier, puis le 24 et le 31 du même mois, mourut le 15 mars 1792 (1).

Il avait 75 ans. De Bory était secrétaire perpétuel pour la classe des lettres et bibliothécaire de l'Académie. A ce dernier titre, il était proposé à la garde du trésor particulier de la Compagnie, et il avait dans son domicile des registres, des livres de compte, des notes concernant les recettes et les dépenses propres de l'Académie.

Le jour même de sa mort, sentant approcher sa fin, de Bory avait remis à Claret de la Tourrette, son collègue du secrétariat, ses livres de compte, un ancien livre de compte de Bollioud, son prédécesseur (2), et un billet en date du 12 septembre 1781, signé Gaillard, pour M. de Montribloud, portant promesse de payer la somme de 1630 livres, au revers de laquelle se lisait une déclaration écrite en 1782 et signée par de Bory, qui énonçait que cette somme appartient à l'Académie et qu'elle provient d'un legs à elle fait par la veuve de Bordes, l'aîné. Mais les scellés avaient été apposés chez lui le lendemain ; il fallait veiller aux intérêts de la Compagnie ; il fallait aussi pourvoir à son remplacement comme académicien. Voici ce qui fut décidé, à cette occasion, dans la séance du 20 mars :

1° L'Académie ne sera point convoquée extraordinairement pour déclarer vacantes les places d'académicien et de secrétaire perpétuel que remplissait de Bory, vu qu'il ne

(1) De Bory est le seul académicien qui soit mort de 1789 jusqu'à la suppression de l'Académie en 1793.

(2) Les livres de compte de Bory allaient de 1777 à 1785 et de 1785 à 1792. Celui de Bollioud, son prédécesseur, allait de 1765 à 1776 inclusivement.

Digitized by Google

paraît aucunement nécessaire, dans l'incertitude des circonstances où elle se trouve, ainsi que tous les corps littéraires du royaume, de nommer quant à présent à ces deux places ;

2° Le secrétaire de la classe des sciences, conformément aux règlements, suppléera à l'absence de son collègue, pour la tenue des registres et les autres fonctions attribuées aux deux secrétaires, à l'exception toutefois des recettes et dépenses, dont il suppliait l'Académie de le dispenser, étant déjà chargé de celles qui concernent les fondations de prix et qui ne doivent pas être confondues ;

3° Le compte des recettes et dépenses sera tenu par Delandine, bibliothécaire adjoint et directeur actuel, auquel on remettra, en conséquence, les livres de comptes de Bollioud et de Bory, ainsi que la promesse signée de Montribloud ;

4° Deschamps et l'abbé Roux sont nommés commissaires pour le recouvrement de tout ce qui pourrait appartenir à l'Académie dans la succession de Bory, et pour agir de concert avec les officiers de la Compagnie;

5° Le secrétaire est chargé de se présenter chez Mme de Bory, de lui offrir les respectueuses condoléances de l'Académie et de la prier de l'avertir du jour où les scellés seront levés pour que ses commissaires puissent y être présents.

Ces dispositions étant prises, l'Académie agita la question de tenir une séance publique à la rentrée de Pâques, mais, après une ample discussion, il a été unanimement convenu que, dans les circonstances actuelles, cette séance publique ne pouvait pas avoir lieu. On entra en vacances jusqu'au 17 avril.

Le 17 avril, le secrétaire perpétuel Claret de la Tourrette prit la parole à la fin de la séance. Il rappela d'abord

Digitized by Google

qu'étant chargé de la recette et des dépenses de deux fondations de prix, savoir : la fondation Christin depuis 25 ans, et la fondation Adamoli depuis 22 ans, les programmes qu'il avait publiés au nom de l'Académie avaient annoncé périodiquement ces distributions, et qu'à chaque époque, ayant retiré les quittances des auteurs couronnés, il les avait présentées à l'Académie qui en avait ordonné le dépôt dans ses archives et l'inscription dans ses registres. Il fit observer ensuite qu'il en avait été ainsi bien valablement déchargé, mais que, néanmoins, il lui paraissait indispensable, dans les circonstances actuelles, de présenter à l'Académie le compte général en recettes et dépenses de chaque fondation, comme aussi la note des prix extraordinairement proposés par diverses personnes qui en ont fait les fonds, le tout depuis l'époque de sa nomination au secrétariat. Il ajouta qu'il venait de mettre ses comptes en règle et qu'il suppliait l'Académie de les examiner et de les appurer définitivement, comme aussi de vouloir bien permettre qu'il se dessaisît des valeurs qui lui restaient, soit en argent, soit en médailles, pour les déposer entre les mains de l'Académie, ce dont et du tout il lui demandait une quittance finale ; s'engageant au surplus, si elle le jugeait à propos, à continuer de faire la recette des rentes affectées aux fondations, sauf à les verser au fur et à mesure dans le dépôt qui sera choisi par l'Académie, s'engageant aussi à en retirer les fonds ou médailles nécessaires pour l'acquittement des prix et à rapporter les quittances des auteurs couronnés pour être placées dans le même dépôt.

Dans la séance du 24, Delandine, sous l'empire des mêmes sentiments sans doute, demanda également que le billet de Montribloud et les livres de comptes faits par Bollioud et de Bory, qui lui avaient été confiés le 20 mars

Digitized by Google

précédent, soient retirés de ses mains et placés dans le même dépôt.

L'Académie ne pouvait moins faire que de souscrire à cette double demande; elle nomma deux commissaires, l'abbé Roux et Deschamps, pour vérifier le compte général préparé par Claret de la Tourrette et recevoir les trois pièces confiées à Delandine, et, le mardi suivant, ce qui constituait la fortune de l'Académie fut enfermé dans la même cassette à deux serrures, et la cassette même dans l'armoire des portefeuilles académiques. Une clef de la cassette fut remise à chacun des commissaires, et une clef de l'armoire au Directeur, l'autre au secrétaire perpétuel. Toutes ces opérations furent définitivement terminées le 15 mai 1792.

Voici l'état de la fortune académique, tel qu'il est exposé dans le rapport des deux commissaires nommés par la Compagnie :

Fondation Christin. — La recette, à compter depuis l'année 1767, époque où de la Tourrette en fut chargé jusqu'à ce jour (1), a été appurée à la somme de 9.300 livres. La dépense, justifiée par les quittances des auteurs couronnés et autres valables, à 8.259 livres 17 sols 3 deniers. Reliquat 1.042 livres 2 sols 9 deniers. Ce reliquat était représenté par une médaille d'or de la valeur de 300 livres, deux assignats de pareille somme et 140 livres 2 sols 9 deniers en argent.

Fondation Adamoli. — La recette depuis son origine (1769) a été appurée à la somme de 3.807 livres 10 sols. La dépense à 3.438 livres 10 sols. Reliquat 369 livres.

(1) La fondation Christin date de 1756.

Digitized by Google

Celui-ci était représenté par une médaille d'or de la valeur de 300 livres, une médaille d'argent de 25 livres et 44 livres 20 sols en espèces.

Prix extraordinaires. — La recette se balance par la dépense, à l'exception d'une somme de 1.200 livres, ci-devant remise par l'abbé Raynal à l'Académie, pour le prix qu'elle a proposé et ajourné à l'année 1793.

Si l'on y joint la créance de 1630 livres, trouvée dans les papiers de de Bory, ont voit que la fortune de l'Académie s'élevait à ce moment au total de 3.041 livres 2 sols 9 deniers. Dans l'espace de 92 ans, la Compagnie n'avait pas mis un sou de côté.

A peine la Compagnie a-t-elle réglé sa situation sous le rapport financier qu'elle se trouve saisie d'une autre question, à la fois intéressante pour elle et pour la ville. Delandine avait déjà lu, le 24 avril, une lettre du député Dumaret, membre comme Thouin du Comité de l'Instruction publique, lui annonçant qu'il paraît définitivement arrêté, dans ce Comité, que la ville de Lyon n'aurait pas de lycée, et qu'à la sollicitation des députés de la Côte-d'Or, la ville de Dijon aurait, à cet égard, la préférence sur Lyon. Le 12 juin suivant, c'est-à-dire 24 heures avant la chute du ministère girondin à la tête duquel était Roland, le directeur en lut une autre que lui adressait le maire de Lyon. Dans cette lettre, Vitet annonçait à ses confrères que le fameux Comité de l'Instruction publique avait proposé de créer dans le royaume plusieurs établissements, sous le nom de lycées, destinés à l'enseignement des sciences, des belles-lettres et des arts utiles, mais que dans ce plan la ville de Lyon n'était pas comprise parmi celles qui en seraient dotées, ce qui serait nuisible à cette ville, à son immense commerce, à l'intérêt de ses citoyens et de tous ceux du

Digitized by Google

département. En conséquence, le maire invitait l'Académie à rédiger un mémoire qui démontrât l'urgence de l'établissement d'un lycée à Lyon, en considérant l'avantage général du royaume et celui d'une ville essentielle à sa prospérité, qui peut fournir sans frais de grands établissements tout formés, ainsi que les sujets nécessaires à une nouvelle organisation. Ce mémoire, qui aurait la forme de pétition, serait remis à la Commune et par elle adressé à l'Assemblée législative.

L'Académie répondit avec empressement aux vues patriotiques du maire. L'abbé Roux rédigea le mémoire demandé, lequel fut lu et unanimement adopté dans la séance du 19, signé par plusieurs académiciens et porté, séance tenante, au maire, puis au Conseil général de la commune. Il n'y eut pas lieu d'ailleurs, de s'en préoccuper davantage. L'Assemblée législative, malgré le zèle de son Comité de l'Instruction publique, ne trouva pas le temps de discuter le projet de Condorcet sur l'organisation de l'enseignement, pas plus que l'Assemblée constituante n'avait discuté celui de Talleyrand. Ces deux projets restèrent dans les cartons. La ville de Lyon n'attendit même pas les décrets de la Convention nationale pour former un Bureau d'administration des écoles et un Bureau des collèges, qui eurent pour mission accessoire de concentrer au grand collège tout ce qui pouvait servir à l'organisation projetée d'un véritable Institut des sciences et des lettres : c'était plus qu'un lycée.

Le 26 juin, dernière séance du semestre, Delandine fut remplacé comme directeur par Boulard. Boulard devait clore la liste des directeurs de l'ancienne Académie de Lyon.

Pendant le second semestre de l'année 1792, deux faits d'importance fort différente occupèrent presque toutes les

Digitized by Google

séances. Le premier de ces faits est une association exceptionnelle que fit la Compagnie, malgré la résolution qu'elle avait prise de surseoir à toute nomination nouvelle d'associé. Mais la galanterie française ne perd jamais ses droits, même dans une Académie menacée de mort, et nous en trouvons une marque aussi frappante qu'intéressante dans les séances des 10, 17, 24 et 31 juillet. Je laisserai autant que possible la parole aux procès-verbaux officiels mêmes, bien qu'ils soient un peu longs.

Dans la séance du 10, Claret de la Tourrette présente de la part de Mlle Victoire Lallié, nièce de l'académicien de ce nom, un tableau de sa composition, ou camaïeu à la manière étrusque, représentant Icare qui se fait attacher des ailes par son père. En faisant cet hommage à l'Académie, Mlle Lallié lui a adressé une lettre dans laquelle elle témoigne le désir empressé qu'elle a d'être associée à ses travaux. On a fait lecture de la lettre et les grâces du style ont paru répondre parfaitement aux grâces de l'auteur et au mérite de l'artiste. Une autre lettre de Lallié, l'académicien, a exprimé à l'Académie l'intérêt qu'il prend à la réussite de la demande de sa nièce. Il parle de diverses autres productions qui seront soumises au jugement des commissaires, et (comme il faut tout prévoir), il observe que le règlement qui exige, pour être admis à l'association, de n'avoir pas son domicile à Lyon, ne saurait être un obstacle à l'admission de sa nièce, car elle n'a pas réellement son domicile chez lui, mais chez son père qui réside à Paris.

La demande, mise en discussion, a paru régulière, et l'on a désigné pour examiner le tableau et les autres œuvres de Mlle Lallié, trois commissaires, savoir : Loyer, Barou du Soleil et de Boissieu.

Dans la séance du 17, Barou du Soleil donne lecture du

Digitized by Google

rapport fait par les commissaires. Ils ont reconnu, dans les deux derniers portraits sortis du pinceau de cette jeune et intéressante artiste, non seulement une parfaite ressemblance avec les modèles, mais encore une touche ferme et spirituelle, une couleur franche et vraie, l'effet de la lumière, la vérité des étoffes et cette exécution soignée des détails qui distingua les tableaux de la célèbre Mme Lebrun, celle de nos artistes modernes qui honore le plus l'école française. Passant ensuite au tableau qui représente Icare se faisant attacher des ailes par son père, les commissaires y ont vu une allégorie ingénieuse sous laquelle l'auteur exprime avec autant de modestie que de délicatesse le désir qu'elle a d'être associée aux travaux de l'Académie et le droit qu'elle a d'y prétendre. Quant au faire et au mérite de l'ouvrage, le rapporteur n'a pas cru pouvoir mieux dire que de citer le jugement qu'en a porté de Boissieu par écrit. De Boissieu a écrit que la figure de Dédale est majestueuse et d'un grand caractère, que celle de son fils Icare rappelle la belle simplicité de l'antique, que ces deux figures ont été rendues par Mlle Lallié avec un goût et une fermeté rares chez un artiste de son sexe, qu'enfin elle a su, par un talent non équivoque, racheter ce qui pourrait être susceptible de quelque censure et ce qui ne peut être que le fruit d'une étude impraticable pour une femme. De ces diverses observations, les commissaires concluent que, les muses étant sœurs, l'Académie doit s'empresser d'associer dans ses fastes le nom de Mlle Lallié à ceux des du Bocage et des Beauharnais qui les décorent. On peut penser néanmoins, et la suite le montre bien, que c'était là de la pure galanterie.

Le 24 juillet, l'Académie était convoquée extraordinairement pour procéder à l'élection. Vingt-trois membres, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps, vinrent à la séance.

Digitized by Google

Le tableau d'Icare a été exposé sous les yeux des académiciens, ainsi que trois portraits peints par Mlle Lallié, l'un à l'huile, les deux autres au pastel et qui offrent chacun un mérite particulier. Celui qui représente l'auteur se peignant lui-même, dit le procès-verbal, paraissait en quelque sorte renouveler sa demande à l'Académie sous des traits et avec une expression faits pour fixer d'avance tous les suffrages. Effectivement, le scrutin étant ouvert selon l'usage, Mlle Lallié fut nommée associée à l'unanimité des voix.

La séance suivante du 31 juillet ne fut guère moins nombreuse que celle du 24 ; elle a été à peu près remplie par la réception de la nouvelle associée. N'oublions pas, d'ailleurs, que ce fut la dernière fête littéraire de l'Académie. Mlle Lallié prit séance à côté du Directeur, et elle adressa ces mots à la Compagnie : « Combien il faut que je travaille ! Ce fut, « messieurs, le seul mot possible à mon cœur, en arrosant « des larmes de la reconnaissance, la couronne si flatteuse « et si fleurie que vous avez daigné m'accorder. Vous, « Messieurs ! Beauharnais ! Du Bocage ! Ah ! Messieurs, « combien il faut que je travaille ! J'ai longtemps à le « répéter encore ; mais je le sens, je travaillerai. Oui, j'ai « vu votre grandeur dans tant de bienveillance, et, si mon « téméraire hommage me valut ce que j'obtins, c'est, « Messieurs, je le sais, que l'indulgence est le partage de « ceux qui n'ent ont pas besoin. »

Le directeur lui répondit : « Mademoiselle, en associant « vos travaux aux nôtres, vous donnez un nouvel encou- « ragement à notre zèle, un nouveau but à nos efforts et « un nouveau prix à nos succès. Nous nous croirons rap- « prochés de ce siècle heureux où les gens de lettres appre- « naient des femmes, distinguées par leurs lumières, l'art « de sacrifier aux grâces et d'en parer leurs productions.

Digitized by Google

« C'est ainsi que, soutenant l'empire des charmes par celui « des talents, il est beau d'être la gloire de son sexe et de « son pays. »

Ces deux discours, malgré leur brièveté, donnent bien l'idée du genre prétentieux et ampoulé qui était tant à la mode dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Au surplus, la séance est à peine commencée et les compliments ne sont pas finis. Vasselier et le comte de Laurencin ont ensuite récité deux pièces de vers en l'honneur de l'intéressante récipiendaire. Claret de la Tourrette et de Savy ont lu chacun un quatrain dont l'objet est le même. Savy a présenté aussi deux strophes d'un amateur nommé Borelli, et Delandine a terminé ces chants académiques par deux couplets. Ces divers ouvrages, dit le procès-verbal, ne sont pas susceptibles d'extraits; les fleurs se fanent lorsqu'on en sépare les feuilles. Ils enrichiront nos portefeuilles et prouveront que parmi nous l'union la plus intime régna toujours entre les lettres et les arts, et que le triomphe des arts y fut une fête pour la littérature.

Alors Gilibert pensa que les sciences devaient aussi participer à la fête et composer une triple couronne, digne de la beauté réunie au talent de la jeune artiste. Faisant appel à ses souvenirs historiques, il rappela les femmes dignes de mémoire qui, par la peinture, le dessin et la gravure, ont concouru aux progrès des sciences naturelles. Il a placé en tête la famense Sibylle Mérian, qui, du produit de ses beaux dessins, faisait vivre son père devenu aveugle au service de la Hollande ; puis, la fille du docteur Blavel, qui se rendit pareillement utile à sa famille par les planches de l'Herbori-Botanich ; Mlle Lecat, qui gravait les préparations anatomiques du célèbre académicien et chirurgien son père ; Mlle Aubriot, qui sous le règne de Louis XIV enrichit le

Digitized by Google

cabinet du Roi de dessins coloriés d'après nature, que les botanistes modernes consultent encore avec confiance, et, à cette occasion, Gilibert traça un précis historique complet de la gravure considérée par rapport à la botanique, depuis Gesner et Belleval jusqu'à l'époque présente. L'histoire des demoiselles Stella, Lyonnaises et artistes distinguées, qui gravèrent dans notre ville les tableaux champêtres de leur père, n'entrait point dans le plan de Gilibert. Delandine y suppléa, afin, sans doute, que la réception de Mlle Lallié devint en quelque sorte l'apothéose des personnes de son sexe qui ont, comme elle, illustré la cité par leurs talents.

Ainsi se termina cette élection, qui occupa quatre séances, et que j'ai rapportée avec quelques détails pour montrer surtout avec quel éclat l'ancienne Académie de Lyon célébrait encore les fêtes de réception de ses associés.

A partir du 7 août, elle reprit autant que possible ses exercices ordinaires.

L'abbé Tabard avait déjà le 26 juin signalé une découverte très intéressante d'un monument funéraire romain, qui avait été trouvé à Saint-Just et dont la description rappelle ceux qu'on a recueillis à Trion en 1885 et 1888.

Le 14 août, Delandine fit une communication sur une inscription gravée en creux sur une petite pierre sigillée, trouvée près de Bourg-en-Bresse, qui est résumée en quelques lignes dans le registre des procès-verbaux et qui intéresserait encore aujourd'hui plus d'un membre de la section d'histoire et antiquités. Le même jour, l'Académie reçut de Roland, qui n'avait point renoncé à ses travaux, un nouveau volume faisant suite à son Dictionnaire des arts ; il s'agissait de pelleterie, et l'Académie jugea bon de s'en faire rendre un compte détaillé par deux commissaires, Vuillermoz et Gilibert.

Digitized by Google

Boulard, le directeur, se prodiguait pour remplir les séances qu'il présidait très exactement. Il lut successivement un mémoire sur « Un moyen de construire et d'entretenir les grandes routes », des observations sur « La débâcle des glaces du Rhône et de la Saône en l'année 1789 », un autre mémoire sur « Les avantages d'un pont roulant pour le passage d'un fossé au-devant d'une porte militaire ».

Mais le fait important du semestre fut l'obligation pour l'Académie de quitter l'Hôtel de ville à bref délai. L'ordre lui en arriva, comme l'année précédente, au commencement de septembre, c'est-à-dire à la veille des féeries d'automne. Une visite faite aux appartements de l'Académie par des membres de la Municipalité et du département avait déterminé ses officiers, le 28 août, à écrire une lettre aux députés de Rhône-et-Loire, pour leur recommander les intérêts d'une Société, dépositaire d'un grand nombre d'effets précieux, dont la jouissance appartient au public, et pour leur exposer la nécessité, dans le cas où l'intérêt public serait de déplacer cette Compagnie, de subvenir aux frais de la translation et de l'établissement de ses cabinets dans un autre local ; et, dans le cas imprévu où la garde de ces effets serait ôtée à l'Académie, d'autoriser les membres qui la composent à retirer, comme formant une Société libre, et pour son usage, les livres et autres effets littéraires qui seraient reconnus lui appartenir. La même lettre avait été aussi adressée à Roland, qui était redevenu ministre de l'intérieur, à la suite de la fameuse journée du 10 août.

D'un autre côté, le 4 septembre, le maire Vitet écrivit à Delandine, bibliothécaire adjoint de l'Académie, pour l'informer, au nom de la Municipalité, que le département venant établir son siège dans l'hôtel commun, au premier jour, on avait indispensablement besoin de l'appartement

Digitized by Google

qu'il occupait à titre de bibliothécaire, et qu'en conséquence il devait vider cet appartement et en faire retirer les meubles avant la fin de la semaine. Delandine, après avoir communiqué cette lettre, fit savoir qu'au-dessus de son appartement il en existait un autre, qui n'était point occupé et qui se trouvait à la disposition de la Municipalité. Aussitôt la Compagnie délégua ses officiers escortés de Le Camus, pour aller, séance tenante, faire la demande de cet appartement, pendant qu'elle chargeait Mathon de la Cour de vérifier l'inventaire des divers meubles et objets dont Delandine avait la garde. L'attente ne fut pas de longue durée. Les officiers, à leur retour, annoncèrent que l'appartement demandé par l'Académie pouvait être dès à présent occupé par le Bibliothécaire, mais seulement jusqu'à la Noël, que la Municipalité serait, d'ailleurs, obligée de faire placer les livres et les cabinets, dans peu de temps, hors de l'Hôtel de ville, cet hôtel se trouvant rempli par les trois corps administratifs.

Quant à Mathon, après avoir reconnu tous les effets du Bibliothécaire inventoriés le 14 juin 1785, il fit un rapport qui en déchargeait Delandine. Celui-ci ayant insisté de son côté pour la remise des clefs qu'il avait, le Directeur fut chargé des clefs principales, et le secrétaire perpétuel resta dépositaire, suivant les règlements, de celles des armoires où sont renfermés les portefeuilles, les papiers et les actes de l'Académie.

Ces mesures ne parurent pas suffisantes. Comme il n'y avait plus qu'une séance, celle du 11 septembre, avant les vacances, on jugea bon de former un Comité qui veillerait dans l'intervalle aux intérêts de la Compagnie, se concerterait avec la Municipalité, si l'on était forcé de procéder à la translation annoncée, et au besoin convoquerait d'urgence

Digitized by Google

l'Académie. Le Comité fut composé de Boulard, directeur, de Delandine, bibliothécaire adjoint, de Claret de la Tourrette, secrétaire perpétuel, de deux membres de la classe des sciences, Loyer et Tabard, de deux membres de la classe des lettres, Bruyset et Vasselier, et enfin de Mathon de la Cour, qui leur fut adjoint. On examina ensuite quelques arrangements à prendre pour qu'à la rentrée l'Académie pût ouvrir sa bibliothèque au public et que les académiciens pussent se rendre aux séances sans passer par les salles qui étaient, dès aujourd'hui, occupées par des bureaux d'administration. Cela fait, on délibéra que les officiers se transporteraient immédiatement après la séance chez le maire Vitet, pour le remercier d'abord au nom de l'Académie, de l'appartement provisoire qu'il avait bien voulu lui accorder comme logement à son bibliothécaire, et en même temps pour le complimenter sur sa récente nomination à la Convention nationale, puis on se donna rendez-vous pour le 13 novembre 1792.

L'Assemblée législative s'était séparée le 20 septembre, et, le même jour, s'était constituée la Convention nationale. Trois membres de l'Académie furent députés à la Convention ; Vitet et Patrin, par le département de Rhône-et-Loire et Roland, par celui de la Somme. Le premier acte de cette Assemblée (21 septembre), fut d'abolir la royauté et de proclamer la République; le second fut de s'approprier la Révolution, en décidant que désormais la nation daterait de l'an Ier de la République française et que l'ère républicaine commencerait ce jour même, 22 septembre. L'Académie fit donc sa rentrée, l'an Ier de la République, le mardi 13 novembre 1792, et elle la fit dans sa salle ordinaire à l'hôtel commun. Mais ce ne fut, hélas! qu'une séance d'adieu. Les commissaires qu'elle avait nommés pour veil-

Digitized by Google

ler aux intérêts de la Compagnie firent savoir que, malgré toutes leurs démarches et malgré les bonnes dispositions du Ministre de l'Intérieur à les seconder, il fallait céder la place, que l'Académie occupait depuis 1758, aux trois corps administratifs, avant la fin de la semaine : c'était bien la dernière fois qu'on se trouvait réuni à l'Hôtel de Ville !

Le docteur Gilibert, qui était administrateur du Bureau des Collèges et l'un des organisateurs du futur Institut, ajouta aussitôt que la Commune avait, dès à présent, pourvu au rétablissement de l'Académie dans les bâtiments du ci-devant Collège de la Trinité, où elle avait jugé convenable de rassembler tous les objets relatifs à l'instruction publique, qu'elle n'ignorait pas, d'ailleurs, que l'Académie était sans ressources personnelles, et que ses livres, ses portefeuilles, ses cabinets, ses manuscrits, bustes, bronzes, machines, etc., seraient, en vertu d'une délibération du Conseil général de la Commune, approuvée et ratifiée par les Directoires du district et du département, transportés, sans aucun frais pour la Compagnie, dans les locaux que ses Commissaires avaient visités et reconnus être suffisants. Les frais d'entretien et de concierge même devaient être supportés par la Ville, sans compter plusieurs autres avantages qui étaient promis à la Compagnie, d'après la déclaration de Gilibert.

De fait, la séance suivante, celle du 20, se tint dans le nouveau local, assigné à l'Académie, ses effets y furent déposés un mois plus tard. Toutefois, le Bureau des collèges ne put pas venir en aide à l'Académie comme il l'avait promis, ni pour les frais de son entretien, ni pour les appointements du concierge. Il avait bien pu, le 12 novembre, inaugurer virtuellement l'Institut des sciences et arts utiles, mais ce fut une inauguration de parade; la plu-

Digitized by Google

part des professeurs avaient dû s'engager à faire leur cours gratuitement, tant l'argent faisait défaut depuis la suppression des octrois, et la Ville de Lyon venait d'emprunter, le 10 du même mois, la somme de dix millions pour acheter du blé.

Ce fut aussi en vain que ses commissaires s'efforcèrent d'obtenir une expédition régulière des arrêtés relatifs au déplacement de l'Académie; toutes leurs démarches vinrent échouer dans le trouble et l'agitation des pouvoirs administratifs qui se bouleversaient de jour en jour et, pour ainsi dire, d'heure en heure. Le maire Vitet avait démissionné dès le 23 octobre, il était remplacé par Nivière-Chol, qui était étranger à l'Académie. Palerne de Savy n'était plus président du Tribunal du district : il avait cédé la place, le 21 décembre, au jacobin Châlier de triste mémoire; le ministre Roland lui-même venait d'être mis en accusation, le 9 décembre, et il était vivement poursuivi par la Société des Jacobins de Paris et de Lyon. L'Académie n'avait plus qu'à se résigner à son sort. C'est ce qu'elle fit.

(*à suivre*) Joseph BONNEL.

Digitized by Google

Archéologie Primitive et Préhistorique du Massif montagneux de Pied-Froid (Yzeron) et de ses contreforts.

Ce massif est exclusivement composé de roches granitoïdes.

La Roche du Diable (sur Messimy)

Sur le territoire de Messimy, vers l'altitude 300 environ, près de la limite de la commune de Brindas, au-dessous du hameau des Granges, sur la rive gauche d'un ruisseau, se trouve la roche du Diable. Elle fait partie d'un groupe de cornes porphyriques, roche très dure, colorée en noir par des micas; les cornes sont alignées du sud au nord, plusieurs ont déjà disparu, exploitées comme matériaux de construction.

La corne au sud et à l'aval est restée intacte, sa plate-forme porte quatre cuvettes, deux à l'est, deux à l'ouest; dans la paroi du sud, à l'aval, on voit un trou en forme de four ou de tabernacle visant le sud, d'environ 0^m, 30 de large, 0^m, 40 de long et 0^m, 40 de profondeur; il

Digitized by Google

est analogue aux deux tabernacles de même forme qu'on voit aux roches du Rat.

A l'ouest de ce trou, sur un replat se trouve une petite cuvette.

Cette corne est accompagnée et séparée des deux autres cornes; ce groupe forme un triangle à peu près équilatéral; la corne à l'angle sud est celle qui porte les cuvettes et le tabernacle.

A l'amont de la roche du Diable et au nord de la ligne des roches émergeantes, se trouve un groupe de trois cornes se touchant l'une l'autre en ligne presque directe du sud au nord; la corne au sud a une cuvette à fond triangulaire sur son angle est; elle a environ un mètre de longueur sur 0^m, 50 de largeur; la corne au nord est nue. La roche, au centre, porte alignés de l'est à l'ouest 19 petits trous ou cuvettes, dont 10 sur le plan horizontal ou plate-forme, et 9 sur la paroi oblique est. Cette roche a été éclatée au sud par un coup de mine à la poudre, le trou de mine est visible sur un tiers de sa circonférence; 17 trous ou cupules ont été creusés sur cette paroi verticale visant le sud, et cela, bien entendu, après le coup de mine; ils sont semblables aux cupules de la plate-forme horizontale et de la paroi oblique est, mais tandis que ces dernières cupules ont les parois frustes et portant la patine des siècles, les angles des cupules creusées après le coup de mine ont leurs arêtes vives; les premières accusent à l'examen une véritable antiquité; les autres ont, au contraire, une fraîcheur évidente de taille.

Nous admettons que les premières cupules sont réellement antiques et que les autres sont l'œuvre d'un mineur moderne qui aura voulu imiter le chapelet de cupules anciennes, car la vaugnerite est si dure et si résistante, que

Digitized by Google

l'usure des parois des premières cupules ne peut qu'être l'œuvre d'une longue suite de siècles. On peut admettre que toutes ces cupules peu profondes, 0^m, 05 environ sur 0^m, 07 ou 0^m, 08 de long, ont été creusées pour arriver à un éclatement d'un morceau de roche, mais la tentative paraît n'avoir pas donné un résultat satisfaisant; pour faire éclater la vaugnerite, d'après les lignes des cupules, il faut employer la mine et non l'éclatement, car cette roche comporte peu de délits de clivage.

Toutefois, nous signalons ce fait pour indiquer que, dans le voisinage des habitations, il faut se tenir en garde et ne pas être victime des subterfuges ou du caprice d'un farceur ou d'un mineur qui s'est amusé, sans intention de tromper un archéologue, à creuser des trous inutiles.

M. Bulliot, dans les mémoires de la Société Eduenne, (la *Mission et le Culte de saint Martin*, année 1889), indique un procédé d'éclatement des roches granitoïdes, par des mortaises semblables à celles dont nous venons de parler; mais M. Bulliot a-t-il bien vu, et de lui-même, l'opération et sa réussite ?

Malgré sa basse altitude, le groupe de vaugnerite de la roche du Diable, indique que les roches primitives étaient considérées comme sacrées.

Le Pucet (sur Vaugneray)

Au Pucet, au nord de la maison de la famille Willermoz, au lieu dit : Cumet, on voit une corne peu saillante, visant le village de Vaugneray, sur laquelle nous avons compté douze cupules, puis, un tout petit siège carré, visant à l'est, de 0^m,13 de chaque côté ; une cupule est creusée tout contre le bras sud.

Digitized by Google

Chatanay

Lorsqu'on est dans le hameau de Chatanay, sur Vaugneray, on trouve le sentier dit des Pèlerins, qui monte du vallon et coupe le chemin qui passe à mi-coteau et le long duquel sont bâties les maisons du hameau. Ce sentier des pèlerins monte au chemin de crête; en suivant ce dernier et en avançant à l'ouest, on trouve bientôt, à droite du chemin, une corne de roche sur laquelle on voit une cuvette en arc de cercle, la corde visant le sud-est; cette corde a $0^m,47$, de la corde à la ligne courbe $0^m,30$, la profondeur est de $0^m,22$.

A une trentaine de mètres plus loin, en avançant à l'ouest, on trouve une autre corne; sur la face nord-est, on voit un replat de la roche formant un siège qui paraît être l'œuvre de la nature; un pin, déjà ancien et rabougri, a pris racine au sommet de la roche et occupe, sans doute, le trou d'une cuvette creusée au sud du siège. Nous ne l'avons pas arraché.

Toujours à droite, en montant vers l'ouest, se trouve une corne sans ouvrage de l'homme; mais elle est accompagnée au sud d'une jolie petite couronne ou tumulus effondré au centre.

Ces trois roches sont espacées sur une centaine de mètres, et au nord du chemin.

Aux Combes

Au lieu dit : aux Combes, à droite en suivant le chemin de crête et en avançant à l'ouest, on trouve une grosse corne de roche émergeante, sur laquelle on voit, visant le

Digitized by Google

sud-est, une cuvette avec déversement à l'est; c'est à tort qu'on la prendrait pour un siège, car ce siège est trop étroit pour un homme de taille moyenne; le véritable siège est au bas de la cuvette, à l'est; il a $1^m,35$ de longueur sur $0^m,50$ de largeur; de là, la vue est admirable dans la direction est, un peu nord. Cette roche domine entièrement les deux hameaux : Hautes et Basses-Bruyères, et, un peu plus loin, le village de Messimy.

Sur le bras gauche du siège on voit une cupule, puis quatre cupules sur le dossier, alignées en arc de cercle tendant de l'est à l'ouest, et enfin une autre cupule très accentuée sur la pointe de la corne, au nord-ouest des quatre précédentes; à côté, une autre petite cupule est simplement ébauchée.

Un délit de roche ou fissure de clivage passe au nord des cupules; cette fissure est coupée à l'est par un bras transversal tendant du nord-ouest au sud-est; le tout forme une croix, et l'autel mégalithique se trouve ainsi très complet.

En continuant de monter, on trouve à gauche, mais sur le replat, une corne de roche; elle a, à l'ouest, deux cuvettes accouplées, alignées de l'est à l'ouest; l'ensemble a $0^m,70$ de longueur, la cuvette à l'est a $0^m,45$ du nord au sud sur $0^m,30$ de l'est à l'ouest. Celle à l'ouest a $0^m,30$ du nord au sud, et $0^m,35$ de l'est à l'ouest; la profondeur est variable, $0^m,04$ et plus. Au sud-est, sur cette corne, on voit une excavation de $0^m,90$ de longueur, qui paraît naturelle et non arrangée par la main de l'homme.

Belle-Vue (sur Vaugneray)

Un peu plus haut, et en continuant à l'ouest, au lieu dit : en Bel-Air ou Belle-Vue, sur une corne, on voit une

Digitized by Google

cuvette dont les bords supérieurs sont à angles vifs; elle a la forme d'un cœur dont la pointe est tournée vers le sud-est et mesure $0^m,55$ de longueur, $0^m,40$ de largeur et $0^m,20$ de profondeur : à l'est de cette cuvette on en voit une autre formant une sorte de demi-conférence ; la corde a $1^m,10$ de longueur, de la corde à la ligne courbe $0^m,50$, profondeur $0^m,30$, $0^m,35$.

Au nord, sur cette corne, se trouve une croix non gammée, le bras tendant du sud au nord a $1^m,20$ de longueur, celui de l'est à l'ouest $1^m,25$; cette croix semble se rattacher à la cuvette en forme de cœur; le cœur serait donc là, comme une sorte d'anneau de suspension. Si toute cette image pouvait être dressée verticalement au lieu d'être couchée, on aurait réellement la figure d'une croix ansée.

Sur une corne au nord de la précédente, existe à la cime une petite cuvette ovale de $0^m,20$ sur $0^m,12$ et $0^m,10$ de profondeur.

Sur une autre corne, au nord des deux précédentes, on voit deux cupules conjuguées, creusées sur la cime de la corne, alignées du sud au nord. La cuvette au sud a $0^m,22$ de diamètre, celle au nord ovale, a $0^m,30$ sur $0^m,15$; leur profondeur moyenne varie de $0^m,10$ à $0^m,12$; jadis, les sorciers faisaient cuire la soupe dans la grande cuvette et la trempaient dans la petite !

Sur le replat, en montant et à droite du chemin, une corne porte deux cuvettes, l'une ovale, tendant du nord-est au sud-ouest ; elle a $0^m,45$ de longueur sur $0^m,27$ de largeur et $0^m,20$ de profondeur; lorsqu'on est placé au sud-ouest de cette cuvette, et qu'on la regarde avec attention, on voit que son fond, du côté sud-ouest, est divisé par une saillie en relief, les deux côtés creux au sud-est et au nord-ouest de cette saillie affectent la forme de deux fonds de

Digitized by Google

bourses, assez analogues à ceux des testicules d'un taureau, la vire se trouve tournée vers le nord-est.

Sur la corne nord de la précédente, sur le sommet de la pointe sud, on voit deux cupules. Sur cette corne, au sud, se trouve un fauteuil avec une cupule sur le bord sud-ouest, sur une partie au nord-ouest, de la plus haute pointe un petit fauteuil ou cuvette déversant au nord-ouest, de $0^m,10$ de profondeur, $0^m,22$ de largeur et $0^m,25$ du dossier jusqu'au devant du déversement. C'est un de ces petits sièges, où nous supposons qu'on asseyait un jeune enfant pour le consacrer au service des autels ; pareil siège existe aux *Roches* sur Pélussin.

Les quatre précédentes cornes sont sises au lieu dit : « en Bel-Air ou Belle-Vue », tout près et au sud d'une maison dite en Belle-vue. Les cartes géographiques paraissent indiquer ce lieu dit « Laïs ».

Ces roches sont, pour ainsi dire, rassemblées et ramassées dans un espace restreint, d'autres cornes, renfermées dans le même espace, portent des cupules de petite dimension, ou des cuvettes assez frustes et d'apparences douteuses, dont nous avons négligé la description.

Tout cet espace est pour ainsi dire, rempli de signes mégalithiques, et l'on s'explique ainsi pourquoi le sentier des Pèlerins passait si près de cet endroit ; les pèlerins y venaient honorer les saints lieux, vénérer les croix ou swastikas, et rendre hommage, sur ces hauteurs, au Créateur dont ils reconnaissaient la puissance. Ils accomplissaient là des actes de dévotion, sur des autels consacrés sans doute par des traditions de sainteté, dont le symbolisme nous échappe, à moins que nous le rapportions au soleil créateur, et aux organes de la reproduction, l'une des manifestations les plus mystérieuses de la puissance créatrice et créative.

Digitized by Google

En continuant de monter à l'ouest par le chemin de crête, on arrive au replat dit de Saint-Romain ; sur le culmen de ce replat, on voit des roches ou cornes en saillie quasi pointues, entourées au sud, à l'est, et à l'ouest d'une petite plate-forme en pierres de petites et moyennes dimensions, formant talus au sud, à l'est et à l'ouest.

En avançant sur la gauche du chemin au sud, sud-est, vers une ferme (abri pour le fourrage et le bétail) sur une corne, on voit une cuvette avec déversoir au sud.

Puis, au sud en dépassant et la ferme et un pli ou dépression de terrain, on trouve une corne sur laquelle on voit une cuvette ou siège visant le sud, le dossier de ce siège ou cuvette se trouve au nord.

Le Châtellet (sur Yzeron)

Le Cret du Châtellet, altitude, au culmen, 704, est situé sur un étroit promontoire qui prolonge sur ce point le territoire d'Yzeron ; au nord-est sont les roches Taconnas, à l'ouest, le col de la Grande-Croix, au sud la Maison du Diable.

En montant du hameau Perrachon, situé au nord-est du massif montagneux du Châtellet, on arrive au lieu dit : les Côtes ; le chemin de crête passe au sud et conduit à la Roche ou Maison du Diable ; si on délaisse ce chemin pour prendre la dorsale du mont, on trouve d'abord un champ cultivé, une terre close, bordée au nord par le talus d'un ancien chemin de près de 400 mètres de longueur, qui se prolonge à l'ouest sous bois : au sud, et presque à l'extrémité du chemin, se trouve un premier mamelon, sur lequel existe un tumulus entouré d'une auréole de pierres

Digitized by Google

ouvrant au sud, puis, un deuxième mamelon surmonté d'une auréole sans ouverture; enfin, au-delà, à l'ouest, un mur ou murger relie le talus nord au chemin sud qui va à la « maison du Diable ».

En continuant de monter, on voit une corne aiguë de roche : sa face sud est verticale et plane; sur cette face est gravée une croix ou swastika non gammé; formé dans les délits de la roche, au bas de cette tranche verticale, existe un replat horizontal, sorte de long siège ou sopha lithique, sur lequel on voit deux cuvettes ou sortes de sièges : une auréole de roches naturelles entoure cette corne; une sorte d'avenue s'étend au sud du sopha : elle est soutenue au sud et à l'est par un talus en pierres.

En montant encore, par l'est, on arrive à un premier mamelon ou plate-forme, et on trouve trois tumulus en pierres sèches, alignés de l'est à l'ouest; le premier, de forme ronde, entouré, comme au Cret de la Tour, sur Chevinay, d'une plate-forme ou auréole circulaire, le tout bien conservé. Un second tumulus, rond et intact, vient à la suite du premier, mais sans auréole ou talus circulaire; puis, enfin, un troisième édifice, celui-ci, entouré d'une plate-forme, mais moins accentuée que celle du premier tumulus.

A l'est et au sud, bordant une petite corniche qui précède la pente, une sorte de mur en pierres sèches, ceinture et enferme un espace de terrain à peu près plan, compris entre les tumulus et le mur dont nous venons de parler, qui est la bordure nord, d'un ancien chemin se prolongeant à l'ouest, sur un plan gazonné et charmant.

Ici, on est en plein bois de pins, mais les cultures, à l'est et au sud, arrivent tout contre l'ancien chemin, resté bien visible.

Digitized by Google

Si jamais un endroit convenait pour établir la station d'une famille attachée au culte du mégalithisme, c'est bien cette plate-forme. La vue, au nord, à l'est et au sud, est gracieuse et étendue; presque toutes les stations du mégalithisme sont du reste, établies là où le point de vue est, non seulement étendu, mais ravissant.

Un peu plus loin, dans le bois, au lieu dit : Saint-Nizier, au-dessus de la Roche du Diable, on voit sur une roche fixe, une cuvette de $0^m,40$ sur $0^m,25$ et $0^m,10$ de profondeur.

Sur le point culminant du cret du Châtellet (altitude 704) on voit émerger comme le bouton mystique d'une mamelle, soit une pointe de roche dont les stries veinées sont verticales; elle est entourée d'une première plate-forme très accentuée en pierres sèches, de 30 à 40 mètres de diamètre; à l'ouest, notamment, on voit une deuxième enceinte formée de pointes de roches naturelles émergeant du sol, complétée par des roches rapportées dont quelques-unes sont plantées debout. Cette auréole a environ 20 mètres de largeur; le tout, auréole et tumulus, mesure 70 mètres environ de diamètre. Ce point est désigné Puy, au cadastre d'Yzeron; dans le pays, c'est la Tour; l'auréole lithique est appelée promenade de la Tour : en 1892, des chercheurs de trésors avaient fait une fouille au nord-est : ils n'ont trouvé ni puits, ni trésor, comme ils l'espéraient.

Au sud, un peu à l'ouest de la corne du Puy, se trouve une corne ou entassement de roches formant bouton, les roches inclinées au sud; ce bouton a son auréole au sud, soit une plate-forme soutenue par un talus en quartiers de roches. Cette plate-forme est en arc de cercle, sa convexité vise le sud-ouest. Tout autour de la cime du Puy, il y a

Digitized by Google

des tumulus, de petits chirats, des murs ou murgers; elle est, de plus, entourée sur ses pentes sud, sud-ouest et est, par un talus en pierres et terre.

Plus bas, à l'ouest, se trouve un amas de roches rapportées et arc-boutées, avec des espaces vides visant l'ouest, et affectant la forme triangulaire : sur l'une de ces roches, on voit une cupule sur la corne nord, de $0^m,10$ de diamètre, assez profonde.

Au Châtellet, la voirie mégalithique, depuis la plate-forme où sont les trois tumulus jusqu'au col de la Grand'Croix, est très accentuée et cause un véritable étonnement : en plein bois, le chemin est supporté du côté de la pente par un talus, des roches en vedettes ou garde-corps sont posées à droite et à gauche.

Le chemin court sur les cimes, le plus souvent au point de partage des eaux; il suit le faite, et passe cependant au sud du sommet; ces dispositions, savamment étudiées et appliquées sur le sol, causaient l'admiration de notre compagnon de route.

En descendant vers l'ouest, au col de Grande-Croix, à l'ouest du beau chemin qui contourne le mont par le sud, dans le bois, se trouve une corne de roche sur laquelle on voit une cupule assez profonde, de $0^m,10$ de diamètre.

Un peu plus loin et plus bas, le long du chemin qui descend à la Grande-Croix, sur la roche « Jean Blanc » existe une cuvette de $0^m,60$ de longueur, $0^m,40$ de largeur et $0^m,20$ de profondeur, avec déversoir au nord; à l'ouest, une autre cuvette de $0^m,40$ sur $0^m,12$.

Digitized by Google

La Roche ou Maison du Diable, dite aussi Roche Saint-Nizier, (sur Thurins)

La Roche, ou plus vraiment la Maison du Diable (car, dans la tradition, c'est une habitation, une maison et non simplement une roche), est située sur la commune de Thurins, vers l'altitude 600, à 50 à 60 mètres au sud et à l'aval du beau chemin de crête qui limite la commune d'Yzeron et celle de Thurins.

La Roche du Diable est une dépendance du mont du Châtellet; elle est située à l'est, un peu sud, de ce mont : elle se compose de deux cornes principales, l'une à l'est, l'autre à l'ouest; elle domine un vaste vallon, ouvrant dans sa grande étendue du sud à l'est; l'horizon s'étend depuis le crêt de la Perdrix (mont Pila) jusqu'aux Alpes. La roche du Diable se dresse verticalement sur la pente de la colline, côté sud; du côté nord, soit par le chemin de crête, on arrive de plain-pied sur la roche ou maison : c'est la cour; trois routes, ou plutôt de petites allées sont ouvertes sur la roche même; l'allée au centre, à $0^m,25$ de largeur, entre les pierres faisant saillies, c'est dire qu'elle est étroite et peu commode pour un homme de grande taille.

Deux autres allées moins longues sont : l'une à l'est (largeur : $0^m,60$, $0^m,80$), l'autre à l'ouest (largeur : $0^m,30$, $0^m,40$); l'allée du centre et celle de l'ouest conduisent à la cuisine du Diable, établie sur la pointe de la corne ouest; cette cuisine se compose de la marmite, grande cuvette de forme circulaire, creusée sur la partie sud de la corne; elle a $0^m,70$ sur $0^m,55$, sa profondeur moyenne est de $0^m,20$; du côté nord, son bassin a un recouvrement qui se prolonge de ce côté jusque sous la cuvette suivante; la profondeur, à l'aplomb de ce recouvrement, est de $0^m,45$.

Digitized by Google

A l'est, existe une cupule se déversant dans la grande cuvette.

La cuvette suivante est creusée au nord et sur le recouvrement de la grande cuvette; elle est de forme circulaire; elle a $0^m,28$ sur $0^m,22$ de largeur et $0^m,10$ de profondeur; une autre petite cuvette, ovale, se trouve à l'est de celle-ci : elle a $0^m,23$ sur $0^m,12$ et $0^m,05$ de profondeur; la cuvette supérieure se déverse dans celle inférieure, et celle-ci dans la grande : ce sont les pochons ou cuillères à soupe du Diable, la grande cuvette est sa marmite.

En contre-bas et à l'est de la grande cuvette, se trouve le lit du Diable; il est pratiqué sur le replat d'une entaille, ouverte dans le rocher sur la corniche de la paroi verticale visant le sud-est; cette corniche a beaucoup de ressemblance, quant à l'entaille dans le rocher, avec le sopha lithique de la grosse roche sud de Taconnas. Toutefois, à Taconnas, le siège est plat et sans cuvettes, tandis que le lit de la maison du Diable se compose de trois bassins, assez frustes du reste; le premier, à l'ouest, est la place de la tête, vient ensuite un resserrement ou goulet, qui forme le cou, puis au milieu, le torse et les fesses; ensuite, à l'est, une dépression déversant sur la paroi verticale sud-est de la maison. C'est donc une série de trois bassins communiquant entre eux avec déversement comme aux Roches-Feu, sur Duerne.

Le travail de la main de l'homme est évident au lit du Diable, mais nous savons que les philolithes cherchaient surtout à imiter le travail de la nature, et à dissimuler le leur, de manière à provoquer la confusion.

Le lit du Diable n'a guère que $1^m,40$ de longueur; il indique, dans ces conditions, un gnome ou lutin de petite taille; lorsqu'on est assis dans ce lit, le talon de la jambe gauche se porte naturellement pour se poser dans une cupule

Digitized by Google

creusée de main d'homme, de $0^m,10$ de diamètre et de $0^m,02$ de profondeur (1). Au sud de cette pointe de roche, et en contre-bas d'une sorte de corniche, on voit une cupule peu prononcée creusée de main d'homme.

Sur la plate-forme de la pointe est de la corne, se trouve une cuvette de $0^m,35$ sur $0^m,22$; sa profondeur, indécise, est de $0^m,15$ environ; elle a une gargouille déversant au sud dans une sorte d'estuaire qu'on appelle le four du Diable; c'est là qu'il cuisait son pain. Cet estuaire nous paraît, au contraire, un abri, un siège creusé de main d'homme dans la roche : lorsqu'on y est assis, on vise le sud, la roche surplombe la tête, et cette sorte de dossier vous abrite des vents froids du nord et de l'ouest; il a $0^m,90$ de hauteur; un terre-plein, assez large, conduit à ce fauteuil : c'est une répétition, avec orientation identique, des sièges des Grandes Roches sur Pollionay, de la roche sud de Taconnas, de la roche aux Combes, visant les Hautes et Basses-Bruyères, et de tant d'autres que nous avons omis de constater, tant ces travaux primitifs sont frustes et dépassent l'idée que l'on se fait, de l'impuissance des hommes de l'époque mégalithique à creuser la roche, tout en laissant à leur œuvre une analogie frappante avec celle de la nature.

A l'ouest du massif de la maison du Diable, sur une corniche inférieure de la roche, on voit une fissure de clivage dirigée du nord au sud, et transversalement, se dirigeant à l'ouest, une légère dépression ou raie, que nous croyons creusée de main d'homme; le tout forme un thau, mais le bras ouest est peu prononcé et là, une fois de plus, on voit l'intention manifeste de dissimulation et de tromperie. On a voulu imiter l'œuvre de la nature en faisant ce bras du thau.

---

(1) D'après la légende locale, chaque nuit le diable vient coucher dans son litt.

Digitized by Google

Le Rat (sur Messimy)

De la maison du Diable, en se dirigeant à l'est, par la ligne de faite, on arrive au mamelon qui domine la ferme du Rat; il est surmonté d'un bouton lithique : sur la roche au culmen, on voit une cuvette de $0^m,30$ sur $0^m,28$ et $0^m,14$ de profondeur. Au sud-ouest se trouve un quartier de roche paraissant rapporté; il a un tabernacle, sorte de petit four visant l'est, hauteur $0^m,40$, largeur $0^m,60$, profondeur $0^m,40$, A l'est du bouton lithique, autre quartier de roche rapporté, avec tabernacle visant l'est, hauteur $0^m,30$, largeur $0^m,48$, profondeur $0^m,20$; ces sortes de tabernacles ou fours paraissent creusés par éclatement; ils répondent à celui des Roches-Feu sur Duerne, mais ceux du Rat sont de forme primitive et simple; on doute qu'ils soient l'œuvre de l'homme, tandis que le tabernacle de Duerne est relativement une œuvre artistique d'une époque de raffinement.

Les grandes roches

En continuant de marcher sur la ligne de faite, au nord de la ferme du Rat, se trouve un second mamelon; à l'est de l'amoncellement lithique, on voit, sur un quartier de roche une cuvette informe de $0^m,30$ à $0^m,40$.

Chérey (sur Messimy)

Un peu plus loin, sur un autre mamelon dominant la ferme de Chérey ou Dussus, se trouve une corne, sur laquelle on voit une cuvette de forme triangulaire, le

Digitized by Google

sommet de l'angle tourné à l'ouest; longueur du sommet à la base $0^m,40$, largeur à la base à l'est $0^m,20$; la corne de Chérey vise l'est; l'horizon est, naturellement, très étendu.

Taconnas (sur Saint-Laurent-de-Vaux)

La roche, ou plutôt les roches qui portent le nom de Taconnas, sont situées sur le territoire de la commune de Saint-Laurent-de-Vaux, canton de Vaugneray, à l'altitude 600, 610 environ.

Elles se composent de quatre groupes échelonnés sur la pente nord de la montagne, en ligne droite tendant du nord au sud.

Le premier groupe, aval, ne comprend que deux roches naturelles émergeant du sol, en ligne de l'est à l'ouest; celle au couchant, de forme arrondie, porte au sommet une cuvette creusée de main d'homme, de $0^m,58$ de longueur sur $0^m,40$ de largeur et $0^m,12$ de profondeur, et, comme toutes les cuvettes de ce genre gardant l'eau; la section mouillée conserve une fraîcheur de taille qui ferait croire qu'il y a peu d'années seulement que l'ouvrier a accompli son travail. De là, on vise le nord, on domine le village de Saint-Laurent-de-Vaux, assis sur un monticule au nord duquel se profilent les crets (à décrire), depuis le mont Pellerou jusqu'à celui de Pimongon.

Le deuxième groupe, en amont du premier, se compose de roches paraissant rapportées de main d'homme; elles sont inclinées du nord au sud, mais l'une d'elles, sorte de table colossale, est inclinée sur un angle de près de 45°; sa tranche nord repose sur le sol, des pierres en forme de cales soutiennent l'élévation du côté sud; cet ensemble

Digitized by Google

compose une sorte de dolmen incliné; la pierre de support, par dessous cette table, laisse un espace vide, triangulaire, visant le levant; c'est la forme du triangle, aussi équilatéral que possible, si souvent observée par nous dans les amoncellements mégalithiques.

Sur la plate-forme de la roche principale de ce groupe, on voit une cuvette de grande dimension, à fond triangulaire, creusée par éclatement.

Le troisième groupe, toujours en montant, est formé de roches naturelles; quelques-unes, cependant, paraissent rapportées; elles sont inclinées vers le sud-ouest.

Le quatrième groupe comprend une grosse roche naturelle, émergeant du sol en forme de dôme, de près de 10 mètres de hauteur; elle est entourée de quelques roches paraissant rapportées.

Ce dernier groupe est fort intéressant; au bas de la roche, côté nord-ouest, on voit une première petite cuvette ronde, de $0^m,20$ sur $0^m,15$ et $0^m,10$ de profondeur; elle garde l'eau : c'est là que commencent les fissures facilitant l'accès de la roche. Sur la plate-forme du dôme, on voit une grande entaille alignée du nord au sud, taillée transversalement au clivage; elle est triangulaire, longue de $0^m,90$ du sud au nord, large de $0^m,40$ et se terminant en pointe dans la roche à $0^m,70$ en contre-bas de la plate-forme ou plan horizontal du dôme.

A l'est de cette entaille, et dans la corniche sud de la roche, on voit une dépression faite par le travail humain, sorte de lit de repos, un sopha lithique de 2 mètres de longueur sur $0^m,70$ ou $0^m,80$ de large; la longueur est alignée de l'est à l'ouest, comme à la roche du Diable, au cret Châtellet, la butée des pieds est à l'est.

Au nord de ce lit, dans une fissure de clivage alignée de

Digitized by Google

l'est à l'ouest, on voit, sur une longueur de $1^m,50$ environ, quatre godets ou cupules analogues à ceux de la roche de Pierrefitte, sur Décines; la fissure incline vers l'est.

Telles sont les roches de Taconnas; on peut prendre l'ensemble pour un accident, un jeu de la nature, même la grande table en forme de demi-dolmen; mais les cuvettes creusées sur les roches et notamment celle creusée sur la roche aval, sont là pour prouver que, sur ce point, comme sur tant d'autres, les Philolithes ont complété l'œuvre déjà commencée par la nature.

(*à suivre*) F. GABUT.

Digitized by Google

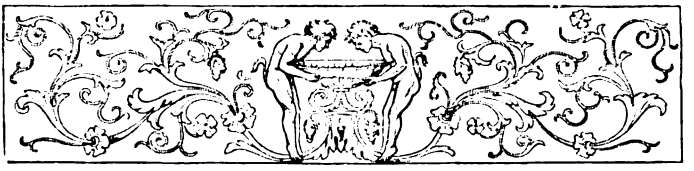

AHMED

Par Pollux, les légionnaires de Tibère César font aujourd'hui un étrange métier!..... Moi, Torquatus, qui pendant quinze ans ai combattu pour l'empereur dans les forêts de la Germanie....., moi, centurion romain, je dois arrêter les voleurs et les faux prophètes de Jérusalem! Hier Barrabas, aujourd'hui le Nazaréen!..... Ahmed, mon casque et mon manteau!..... Obéiras-tu, tortue d'Afrique? » Brutalement, le vieux soldat frappa l'esclave de son cep de vigne, puis il sortit pour rejoindre Judas Iscariote aux portes de la ville.

Les épaules meurtries, frémissant encore de colère, Ahmed monta sur la terrasse du palais de Ponce Pilate. Jérusalem endormie s'étendait à ses pieds. Le temple et les maisons étaient voilés d'une brume bleuâtre, et les montagnes arides de la Judée semblaient au loin se fondre dans le ciel. L'air était doux, car le printemps était proche, et les Juifs devaient bientôt célébrer la Pâque. Des senteurs de lauriers roses et d'orangers montaient des jardins de Gethsémani; le vent faisait trembler et bruire doucement les feuilles rigides des oliviers.

Des chacals, qui rôdaient dans la vallée de Josaphat, vers le torrent du Cédron, hurlèrent, et des chiens, dans la

Digitized by Google

ville, leur répondirent, lugubres. Ahmed frissonna. Vers le sud, dans une oasis de la Lybie, les chacals hurlaient aussi sur les ruines de son village incendié, et les hyènes poltronnes dévoraient, féroces, les ossements des siens. Il ne reverrait plus les grands palmiers, ni les champs de millet..... Que lui importaient les fêtes pascales et la douceur du printemps? Il était esclave!..... Hier encore, comme il traversait la ville, des enfants et des Pharisiens, qui sortaient du Temple, avaient ri de sa peau noire et de ses cheveux crépus, et même l'avaient insulté : « Raca! Fils de Cham! Maudit!..... » Une angoisse l'étreignait à se sentir méprisé de tous. N'entendrait-il jamais une parole de compassion?..... Dans sa pensée, il revoyait là-bas, à Alexandrie, le marché des esclaves, et le Grec qui l'avait emporté, encore enfant, au milieu du massacre et de l'incendie. Ils étaient là plus de deux cents, tous noirs comme lui, Lybiens et Ethiopiens. Tous étaient esclaves! Une malédiction divine pesait sur les fils de Cham!..... Ahmed pleura sur lui-même et sur sa race.

L'air était doux, car le printemps était proche, et des jardins de Gethsémani montaient des senteurs d'orangers et de lauriers roses.

*
* *

Soudain, parmi les champs d'oliviers, au delà du Cédron, des torches brillèrent. Ahmed perçut un murmure de voix lointaines. Sans doute son maître Torquatus venait de s'emparer du Nazaréen.

Le Nazaréen? Ahmed ne l'avait jamais vu ; Jésus habitait à Béthanie chez Simon le Lépreux, et quand il venait à Jérusalem pour disputer avec les Pharisiens, lui, Ahmed, le nègre païen, ne pouvait franchir le seuil du Temple. Mais une Phénicienne de Gaza, Méryem, qui vendait aux

Digitized by Google

soldats des étoffes teintes de Sidon, pauvre femme que les Juifs méprisaient, parce qu'elle n'adorait point Jéhovah, avait entendu Jésus en Galilée. Elle disait qu'il était si bon, si doux, qu'il ne repoussait ni les petits enfants qui l'importunaient de leurs hosannah, ni les Samaritains, ni même les publicains. Elle racontait encore que, près du lac de Tibériade, sur la montagne de Kurn-Hattin, il avait dit à la foule assemblée : « Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés; bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés. » Et les paroles qui tombaient de ses lèvres étaient des paroles de justice et d'amour.

Ahmed pensa que le Nazaréen ne l'aurait point méprisé, bien qu'il fût noir et esclave; et un désir ardent lui venait maintenant de voir et d'entendre celui qui était compatissant aux malheureux. Tout à l'heure, il pleurait parce qu'il avait faim et soif de la justice : Jésus le consolerait. Les chacals hurlaient encore dans la vallée de Josaphat, les chiens aboyaient dans la ville lugubrement. Ahmed ne les entendait plus : il s'enveloppa dans son manteau et s'endormit.

Vers la première heure, des cris de colère et de haine s'élevèrent du palais de Kaïphe : « A mort le faux prophète! Qu'il soit crucifié! » Ahmed s'éveilla en sursaut. Une terreur le prit : il ne vit plus autour de lui que ténèbres de mépris et de souffrances, et la nuit de sa vie désespérée lui parut plus sombre désormais. Une lueur rouge parut à l'orient, du côté de Béthanie et du lac d'Asphalte : sur la terrasse du Temple, un coq salua par trois fois le lever du jour, mais son chant vibra comme un sanglot dans l'âme d'Ahmed... Etait-il une misère plus cruelle que la sienne ? De colère l'esclave montra le poing à tout ces

Digitized by Google

Juifs haineux qu'il haïssait et descendit dans le corps de garde.

Fébrile, il fourbissait le glaive du centurion Torquatus, quand soudain il se dressa stupide. Violemment la porte de la salle s'était ouverte, et des soldats, brutes grossières enrôlées dans le pays des Scythes, poussaient devant eux Jésus. Ils l'avaient revêtu d'une robe rouge, et sur sa tête ils avaient placé des branches épineuses tressées en couronne. Ahmed, immobile, les yeux fixes, regardait cette apparition. Les épines s'enfonçaient dans la chair de Jésus; de minces filets de sang coulaient de son front sur ses joues et sa barbe, et sa face souillée en semblait plus pâle encore. Mais ses lèvres s'agitaient comme pour une prière, et, dans ses yeux, Ahmed ne vit pas de haine. L'esclave compara sa douleur à celle de Jésus, et sentit que Jésus était meilleur que lui:

Les soldats, en riant, fléchissaient le genou et disaient : « Salut au roi des Juifs! » Puis ils le frappaient au visage : Jésus priait. Ahmed souffrait de sa souffrance, et ne comprenait pas cette douceur plus qu'humaine. Brutal, Torquatus le saisit par l'épaule et le jeta à genoux devant Jésus: « Roi des Juifs! cria-t-il, voilà ton esclave Ahmed ! » Tremblant de tous ses membres, le nègre baisa la robe sanglante du Christ et balbutia : « Maître, je serai ton esclave! » Jésus le regarda, et ses yeux étaient remplis d'une pitié si tendre qu'Ahmed murmura : « Tu es bon ! » Et brusquement il sortit, car il n'osait pleurer devant les soldats.

*
* *

Vers la sixième heure, le ciel s'obscurcit; des corbeaux croassèrent en volant autour du Temple, comme s'il eût renfermé quelque cadavre. Le Christ allait mourir, le Christ dont le seul crime était d'avoir secoué l'esclavage de la loi pharisaïque.

Digitized by Google

Ahmed partit en courant vers le Golgotha; il voulait voir une dernière fois le bon Jésus, il voulait sentir encore son doux regard de pitié s'abaisser vers lui comme une caresse de l'âme. Au sommet de la montagne chauve, la croix était dressée. Ahmed ne vit ni les soldats assis à terre, jouant aux dés, ni les deux voleurs suppliciés à droite et à gauche de Jésus; ni Jean, ni Marie, enserrant dans leurs bras le pied de la Croix. Il ne vit que le Crucifié, le sang qui dégouttait de ses pieds et de ses mains, sa poitrine haletante, sa figure couverte d'une sueur d'agonie. Un spasme de douleur contracta la face de Jésus : « J'ai soif ! » dit-il. Ahmed courut vers les soldats, prit une éponge dans le vase où ils avaient mélangé l'eau et le vinaigre, et, la mettant au bout d'une pique, l'approcha des lèvres de Jésus. Mais la voix de Torquatus, brutale, le fit tressaillir : « Ahmed, laisse-là ce Nazaréen ! Tu n'as pas à le servir : s'il est le roi des Juifs, qu'il appelle ses esclaves ! »

Ahmed ne pouvait détacher ses regards de Jésus : « Comme il souffre ! » pensait-il : et naïf il voulut calmer la douleur du Crucifié. Il s'accroupit non loin de Jean et de Marie, et, frappant dans ses mains pour marquer le rythme, il commença très doucement une chanson que les femmes de la Lybie disaient en berçant leurs négrillons :

« Aïssa au désert s'en est allé; il sait tirer de l'arc, et, pour tuer les antilopes, porte deux lances pointues. E la la, é la !

« Aïssa joyeux est revenu; sur son dos sont deux gazelles; mais son cœur, de surprise, a bondi; l'oasis est silencieuse. E la la, é la !

« De douleur il a pleuré; les palmiers sont coupés, le puits est rempli de sable et la hutte est déserte. E la la, é la !

« De douleur il a pleuré ; Akka son épouse, et ses petits enfants, le voleur les a ravis. E la la, é la !

Digitized by Google

« De colère il a rugi, il a pris ses deux lances pointues, et loin il s'est enfui. E la la, é la!

« Akka, ne pleure pas! Ton époux Aïssa est fort et porte deux lances pointues pour tuer son ennemi. E la la, é la!

« Aïssa a tué le ravisseur, il a jeté son corps aux chacals qui hurlent dans la nuit. E la la, é la!

« Aïssa plantera des palmiers, il sèmera du millet, il creusera un puits et la joie reviendra dans son cœur. E la la, é la! »

Jésus pencha sa tête pâlie vers Ahmed, il le caressa de son regard, et dit : « Ahmed, parce que tu as eu pitié de moi, mon père qui est dans les cieux aura pitié de toi et de toute ta race. En vérité, je te le dis, dans le royaume de Dieu il n'y a pas d'esclaves! »

Une goutte de sang, qui perlait au front de Jésus, tomba sur l'épaule d'Ahmed. Une joie, d'une douceur infinie, pénétra l'âme du pauvre nègre. Comme un fou, il s'enfuit loin du Golgotha, loin de Jérusalem. Il courait vers le Sud, vers la Lybie. La nuit vînt, il ne s'arrêta pas. Le sol pierreux de la Judée meurtrissait ses pieds, il ne prenait point de nourriture : une fièvre ardente brillait dans ses yeux. I irait là-bas, au milieu de ses frères, il leur annoncerait les paroles d'espérance que lui avait dites Jésus.

Epuisé de fatigue, il tomba en approchant des Lacs Amers. Une caravane d'esclaves, qu'un marchand conduisait à Alexandrie, passa près de lui. Ahmed se dressa devant eux, haletant, les yeux dilatés : « Frères, cria-t-il, en vérité je vous le dis, dans le royaume de Dieu... il n'y a pas d'esclaves! » Et lourdement il retomba mort. La caravane s'éloigna, et les chiens vinrent flairer le cadavre en grondant.

Le premier des disciples du Christ, Ahmed avait apporté aux fils de Cham, sur la terre de l'esclavage, la parole de vie et de résurrection.

Louis Bourdin.

Digitized by Google

Chronique de Juin 1901

SOMMAIRE. — Chaleur torride. — Les menus faits. — L'affaire Richetto. — Au Palais. — Les morts du mois. — M. de Viry, M. Théophile Diederichs. — Les Lettres et les Arts. — Productions nouvelles. — Notes de musique.

EST-CE la chaleur horrible que nous subissons qui nous vaut cette pénurie de nouvelles? Il faut le croire; car la chronique chôme et s'appauvrit quand la canicule s'approche. Aussi, allons-nous glaner avec peine quelques faits divers.

Tout d'abord, le 1er juin, un terrible accident de tramway se produit sur la ligne de Véricelles-Chazelles à Saint-Symphorien-sur-Coise; choc épouvantable, on relève un mort et près de quarante blessés. Le 9 juin, on inaugure la ligne de Lyon à Brignais. Lyon et sa banliene sont certainement mieux desservis par les tramways qu'aucune autre ville de France. Le 17 juin, l'ambassade marocaine, qui se rend à Paris, s'arrête un jour à Lyon, et, reçue officiellement à Perrache, visite successivement nos grands monuments et nos principales industries. L'enseignement professionnel du Rhône distribue ses prix le 23 juin; il

Digitized by Google

vient d'achever son 37e exercice. Cette magnifique institution, unique au monde, a ouvert cette année 150 cours, suivis par 6.385 élèves. Ajoutons que, depuis six ans, le nombre des élèves a passé de 5.195 à 6.385, augmentation constante qui montre combien on apprécie à Lyon les immenses services rendus par l'Enseignement professionnel.

Nous passerons rapidement sur certains incidents qui mettent un peu de gaieté dans les séances du Conseil municipal, comme la proposition Vécat, du 25 juin, qui tend à nous ramener aux beaux jours de la Révolution, quand on donnait aux nouveau-nés les prénoms de Danton ou de Robespierre. On n'aura aujourd'hui que l'embarras du choix parmi nos grands hommes du jour. Le Conseil municipal ne s'est-il pas assez signalé à notre admiration avec cette suppression des octrois qui bouleverse tout Lyon et que le *Journal Officiel* enregistre le 30 juin! Les nouvelles taxes de remplacement, si combattues, à juste titre, entreront en vigueur le 1er juillet.

Après un événement aussi important, tous les autres faits divers pâlissent : ainsi la conférence si mouvementée de MM. Cavaignac et Syveton, le 30 juin, au Casino, sous le patronage de « La Patrie Française ».

N'oublions pas de mentionner la condamnation aux travaux forcés à perpétuité, prononcée par la Cour d'assises du Rhône, le 29 juin, contre Richetto, le concierge des Pères Camilliens, qui avait tué et dépecé en morceaux la veuve Delorme et la veuve Catinot. Depuis plus d'un an, l'assassin épuisait tous les moyens de procédure pour reculer cette fatale échéance.

Deux confrères hebdomadaires viennent au monde en même temps, *La Tribune*, journal socialiste et littéraire et *Thermidor*, organe girondin des défenses libérales.

Digitized by Google

Enfin, quelques échos du Palais : c'est d'abord le fameux procès intenté par l'héritier naturel de Mme Perret, de Collonges, contre ses exécuteurs testamentaires, M. Loubet, président de la République, MM. Sabran et Mangini, et qui est jugé le 21 juin par le Tribunal civil; c'est ensuite le procès engagé entre la Commission de Fourvière et M. Millefaut, sculpteur, auteur de la belle statue en marbre de « La Vierge couronnée », qui orne le maître-autel de la Basilique. Ce procès intéresse tous les artistes et créerait une jurisprudence nouvelle en ce qui concerne les droits d'auteur et de reproduction. Il va être porté à nouveau devant la Cour d'appel.

*
* *

Très courte aussi sera notre chronique nécrologique.

Le 3 juin, meurt M. Targe, juge de paix du deuxième canton de Lyon, né et inhumé à Saint-Jean-de-Toulas. M. Targe, qui tenait encore audience, il y a quelques jours, s'est éteint à l'âge de 76 ans. Magistrat consommé, jurisconsulte au sens très droit et très éclairé, M. Targe réunissait toutes les qualités qu'exigeaient ses fonctions si délicates et si multiples. Toujours affable et bienveillant, il laisse à Lyon d'unanimes regrets.

Le 3 juin nous apporte la nouvelle de la mort, à Liergues, dans le Rhône, de Mme Boisson, née du Fèvre Arcis de Chazournes.

Le 8, s'éteignait à Noirétable, dans sa 63e année, M. le Dr Octave de Viry, ancien conseiller général de la Loire, ancien maire de Noirétable.

M. de Viry s'était acquis l'estime et l'affection de ses compatriotes par son exquise urbanité, sa bonté, son dévoue-

Digitized by Google

ment aux intérêts du pays. Tous ceux qui l'ont approché, ont gardé le souvenir de cet homme aimable, simple et modeste.

M. de Viry était aussi un érudit, s'adonnant spécialement aux études généalogiques. En collaboration avec MM. Amédée d'Avaize et William Poidebard, il a réuni de nombreux et précieux documents pour l'histoire des familles consulaires de Lyon. M. de Viry s'est occupé également d'histoire locale et d'archéologie. Il a publié autrefois, dans la *Revue du Lyonnais*, plusieurs articles de biographie, de bibliographie et d'histoire.

Nous présentons à Mme de Viry et à sa famille, au nom de la Direction de la *Revue du Lyonnais*, nos plus respectueuses et sincères condoléances.

Le 17, meurt à Jallieu-Bourgoin, M. Théophile Diederichs père, officier de la Légion d'honneur, âgé de 69 ans.

M. Diederichs, originaire d'Alsace, était venu, il y a plus de quarante ans, s'établir à Jallieu. Grâce à sa haute intelligence, à ses qualités rares d'inventeur et d'administrateur, il a, on peut le dire, transformé complètement les villes de Bourgoin-Jallieu.

Il avait créé les plus importantes usines de tissage de la région, occupé des milliers d'ouvriers, auxquels il avait réussi à donner un travail largement rémunérateur.

Inventeur de métiers perfectionnés, il créa de toutes pièces les ateliers considérables de construction mécanique qui ont outillé toutes les usines de la région et bien d'autres encore.

D'un esprit élevé et généreux, il cherchait à répandre autour de lui le plus de bien possible; il fut l'organisateur et le bienfaiteur de toutes les œuvres humanitaires, auxquelles il consacra toute sa vie.

Digitized by Google

Puis c'est, le 25 juin, la mort de Mme veuve Philippe Testenoire-Desfûts.

Elle était fille du peintre J.-B. Duclaux, qui fut, avec ses amis Saint-Jean et Lays, l'un des plus illustres représentants de notre vieille Ecole lyonnaise. Nos lecteurs trouveront en tête de cette livraison la reproduction d'un charmant dessin de ce maître, provenant des cartons de Mme Testenoire-Desfûts.

Enfin, nous apprenons la mort, en Alsace, de Schnéegans, ancien rédacteur en chef du *Journal de Lyon*, décédé à Strasbourg, à l'âge de 81 ans, après avoir, depuis bientôt trente ans, fait acte de bon Prussien. Les anciens Lyonnais se rappellent M. Schnéegans venu à Lyon, en 1871, pour défendre les idées d'un groupe d'honnêtes libéraux, fourvoyés en assez mauvaise compagnie.

Après divers avatars, Schnéegans retourna en Alsace où il se montra ce qu'il était, un Allemand de race, ennemi de la France.

*
* *

Peu de nouvelles bien intéressantes dans le monde des lettres. Citons cependant les récompenses décernées à nos compatriotes par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

La Commission des antiquités nationales a partagé ainsi une somme de 3.000 francs ; une médaille de 1.500 francs a été attribuée à un jeune savant, plein d'avenir, M. Octave Morel, Lyonnais de naissance et archiviste départemental à Bourg, pour son ouvrage : *La grande chancellerie royale de l'avènement de Philippe de Valois à la fin du* XVIe *siècle*.

Détail à noter, M. Morel est aujourd'hui prisonnier des Anglais à Sainte-Hélène, pris les armes à la main en combat-

Digitized by Google

tant pour l'indépendance des Boers. Voilà un lauréat peu banal. Une médaille de 1.500 francs est accordée à MM. Noël et Philippe Thiollier, pour leur ouvrage sur l'*Architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*. On sait que MM. Thiollier habitent Saint-Etienne et qu'ils ont une rare compétence pour l'histoire du Forez et des provinces voisines.

Enfin, M. le chanoine Ulysse Chevalier, l'érudit professeur des Facultés catholiques de Lyon, reçoit une médaille de 1.000 francs pour ses dernières publications. Celles-ci comprennent plusieurs volumes d'une *Bibliothèque liturgique* entreprise par l'auteur, publication des XIe et XIIe siècles, concernant les églises de Reims, de Laon, etc., et d'une valeur historique incontestable.

Pendant ce temps, notre compatriote, Henry Bouvet, ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon, obtient un nouveau succès, à la suite d'un concours pour la décoration de la mairie d'Asnière. Il avait été classé dans les trois premiers sur cent vingt concurrents. Un nouveau concours a eu lieu entre les trois premiers; Henry Bouvet est classé le premier. C'est lui qui sera définitivement choisi pour décorer la mairie d'Asnières.

Puis c'est M. Jules-Abel Faivre, notre jeune et distingué compatriote, le caricaturiste si populaire, qui voit acheter par l'Etat, pour le musée du Luxembourg, sa *Femme à l'Eventail*, qui eut tant de succès au Salon de Lyon et tout dernièrement au Salon des Artistes français.

Cette toile charmante, dont Lyon eut la primeur, valut alors à son auteur la médaille de notre Salon de la Société des Beaux-Arts.

Celle-ci a renouvelé, le 20 juin, son bureau. Ont été élus :

Digitized by Google

Présidents : MM. Favre et Bauer; vice-présidents : MM. Tollet, Beauvisage et Ballet-Gallifet; secrétaire général : M. Rougier; secrétaires : MM. Sarrazin et Montagnon; trésorier : M. Bissuel; trésorier adjoint : M. Nicolas; archiviste : M. Félix Desvernay.

Le 26 juin, les membres de la Société d'encouragement à l'art et à l'industrie se réunissaient à Paris, en un banquet amical au restaurant Ledoyen, pour fêter l'élection à l'Académie des arts de leur collègue, notre distingué compatriote M. Aynard, vice-président de la Chambre.

Au dessert, après une allocution très applaudie du président de la Société et de M. Laroumet, M. Aynard a pris la parole et remercié ses collègues de la preuve de sympathie si flatteuse dont ils venaient de l'honorer; il a joint à ses remerciements quelques vues personnelles d'une pénétrante clairvoyance sur l'art industriel moderne, sur ses vacillations et sur son avenir.

Nos productions littéraires se ressentent des chaleurs.

A signaler cependant *L'Ecrivain Claude du Verdier* (1565-1649), étude très documentée, par M. l'abbé Reure; puis *les Sociétés par actions de la Région lyonnaise*, ouvrage plein de renseignements utiles et pratiques, par M. Alfred Bonzon.

On nous annonce aussi l'*Œuvre de Charles Dufraine*, statuaire lyonnais, qui a professé pendant quinze ans la sculpture à l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon; cette œuvre va être l'objet d'une publication très intéressante pour tous ceux que l'art préoccupe.

L'ouvrage, précédé d'un portrait de l'artiste par M. Tony Tollet; et d'une notice biographique par M. Auguste Bleton, ne contiendra pas moins de 80 reproductions des ouvrages connus ou inédits de Dufraine, présentés et décrits par M. Lucien Bégule.

Digitized by Google

Enfin, paraîtra bientôt l'*Ampélographie* de M. P. Viala, professeur à l'Institut agronomique et inspecteur général de la viticulture. Ce travail considérable, édité par les soins de M. Vermorel, de Villefranche, comprendra six volumes contenant ensemble 2.000 à 2.500 pages de texte, 500 planches en couleur, 1.000 à 1.500 gravures en noir. Le premier volume aura trait à l'*Ampélographie générale* (ampélidées, vignes américaines, études anatomiques et physiologiques, etc.); les autres volumes seront consacrés à l'étude des divers cépages cultivés dans le monde entier, et, pour les diverses régions, les hautes sommités viticoles des différents pays ont été attachées, comme collaborateurs, à cette publication qui n'a jamais eu d'égale, tant pour la forme que pour le fond, dans aucun pays.

*
* *

Des théâtres, peu de chose à noter. La chaleur chasse l'abonné des fauteuils.

Cependant, le 8 juin, les Célestins nous donnent, en dépit d'une chaleur tropicale, la première de *La Veine*, charmante comédie de M. Capus, qui fut le gros succès de la saison aux Variétés. C'est une tranche de vie intense et parisienne, rendue avec infiniment d'esprit et interprétée avec goût, œuvre simple, faite d'humanité, de philosophie souriante et paisible, où l'ironie se mêle joliment à la tendresse.

Le dialogue en est vif et gai; l'esprit, comme on pense, y foisonne, et l'observation de la vie, pour être dépourvue de morgue et de raideur, n'en est pas moins pénétrante.

Le 27, première de *La Petite Fonctionnaire*, du même auteur, qui tient décidément *la veine*, et qui remporta, à

Digitized by Google

Paris, un nouveau succès, avec cette comédie, aux Nouveautés. Le joyeux Brasseur vient nous la présenter avec l'élite de sa troupe.

La pièce est brodée sur un canevas fragile qui vaut surtout par la délicatesse des sentiments et l'esprit charmant du dialogue.

Ajoutez à cela une grande simplicité de moyens, une gaîté continue sans rosserie et une véritable finesse de détails et vous aurez l'explication du succès obtenu par la *Petite Fonctionnaire* devant le public des Célestins.

Terminons ces quelque notes de théâtre et de musique en disant que le Théâtre- Royal de Stockholm vient de représenter avec beaucoup de succès *Tiphaine*, épisode dramatique en deux parties, dont la musique est de M. Neuville, le très distingué compositeur, organiste de Saint-Nizier. Les journaux qui rendent compte de la représentation constatent la valeur de l'œuvre, en louent l'orchestration artistique et délicate, les harmonies colorées et souples. Des applaudissements unanimes ont accueilli le nom de l'auteur.

Pierre VIRÈS.

Le Gérant : P. BERTHET.

Imp. Mougin-Rusand, Waltener & Cie, sucrs, rue Stella, 3, Lyon.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Phototypie Bellon Saint-Etienne

MARIUS PENIN

Digitized by Google

Digitized by Google

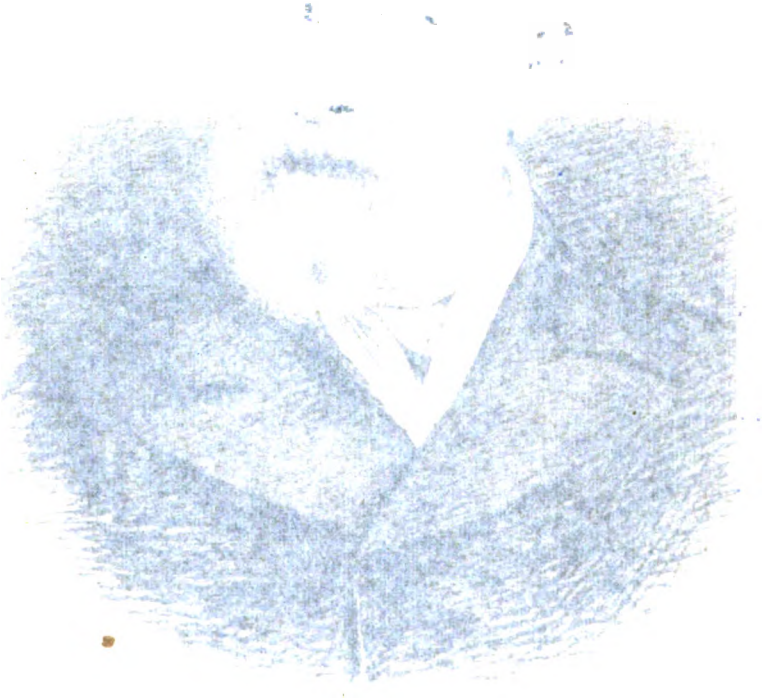

Digitized by Google

MARIUS ET LUDOVIC PENIN

Ciseleurs et Médailleurs lyonnais

La longue série des graveurs en médailles qui ont travaillé à Lyon du XVe au XVIIIe siècle, et dont Natalis Rondot a fait revivre les œuvres, s'est continuée de nos jours avec les Bonnet, les Mercié, les Galle, les Chavanne, les Schmitt, les deux Penin, père et fils. Ce sont les documents relatifs à ces derniers que nous avons tenté de réunir. Une double considération nous a amené à entreprendre ces recherches. Outre que Marius et Ludovic Penin tiennent un des premiers rangs dans la pléiade des médailleurs lyonnais contemporains, c'est à eux, presque exclusivement, qu'est due l'heureuse et si nécessaire révolution opérée dans la médaille religieuse.

La famille Penin est d'origine flamande. A une époque incertaine, vraisemblablement au XVIIe siècle, une branche se détache du tronc, et vint se fixer en Provence, dans la petite ville de Barjols. Barjols s'étage en amphithéâtre sur un éperon montueux qu'enserrent les rivières du Fourvery

Digitized by Google

et des Ecrevisses. Ce fut là que naquit, le 15 août 1807, Marius-Ponce-Jean-Baptiste Penin : ce fut là aussi que se passa son enfance ; ce fut là, au foyer paternel, qu'il puisa les grands sentiments qui devaient emplir sa vie tout entière, une foi religieuse des plus ardentes, un culte profond pour l'art, un inébranlable attachement à la cause monarchique. Son père, Joseph-Louis Penin, avait apporté au service de cette cause un tel dévouement que, quatre mois après la rentrée de Louis XVIII, il avait été décoré, le 19 août 1814, de l'ordre du Lys. Il était orfèvre; malheureusement, il mourut en 1815, et bien que de son mariage avec Françoise-Thérèse Cavalier, il n'ait eu qu'un fils, sa disparition dut être pour les survivants une cause de gêne, car, dès 1821, on trouve Marius travaillant comme ciseleur dans une maison d'orfèvrerie de Nîmes, la maison Chaudordy.

Dans sa notice sur Reboul, A. de Pontmartin a indiqué que dans le Midi « la communauté des croyances religieuses et des affections politiques est une condition d'égalité morale, un lien plus puissant que toutes les similitudes de rang et de fortune. » La liaison devient à plus forte raison intime, lorsque la parité des conditions sociales se joint à la communauté d'idées. C'était précisément le cas pour Reboul et pour Penin et, de cette époque, date entre eux la plus tendre amitié, amitié dont on retrouve la trace leur vie entière, et que la mort seule a pu rompre. Naturellement, lorsque plus tard Penin fut fixé à Lyon, Reboul ne manqua pas de prendre gîte chez lui à chacun de ses passages.

A quelle époque Penin vint-il à Lyon ? Nous ne le savons pas exactement. Il y habitait depuis plusieurs années lorsqu'il épousa, le 24 mars 1830, Marie-Madeleine Souchon, née le 29 ventôse an XII, de Jean Souchon et de

Digitized by Google

Marie-Thérèse Costamagne. Dans l'acte de mariage, il est qualifié de graveur en métaux. Il avait alors quitté l'orfèvrerie et exploitait un procédé nouveau, découvert par lui, pour l'impression et le moirage des étoffes.

De la plaquette, qui porte le n° 14 du catalogue de son œuvre, faut-il augurer qu'il soit entré ensuite dans la maison Pasquier, aujourd'hui Beaumont? En tout cas, en 1835, il s'occupait pour la maison Margery soit de guillochage, soit même de gravure en médailles religieuses, dont cette maison faisait le commerce. Du jour où il se mit pour la première fois à ce travail, Penin dut souffrir, à la fois dans son âme de chrétien et dans son sens d'artiste, de l'infériorité honteuse où était restée jusqu'alors la médaille religieuse; de ce jour aussi il avait trouvé sa voie, et se vouait à la régénération de cet art dont l'influence sur le peuple n'a pas été assez observée. Certes, il a noblement rempli la tâche qu'il s'était imposée, et lorsqu'il disparut, un demi-siècle plus tard, une transformation complète s'était opérée dans cette branche de l'art du médailleur, transformation dont le mérite lui revient pour une très grande part. Par malheur, on ne connaît pas plusieurs médailles de cette époque, qui puissent lui être attribuées sans conteste, et permettte d'étudier les diverses phases de sa formation artistique. Le n° 1 qui est évidemment de ses débuts, dénote, en même temps qu'un effort manifeste au naturel, une grande science des lignes : toutefois, l'exécution en est encore assez dure.

Ses premières pièces qui puissent être datées d'une façon certaine, et il ne déplait pas de le constater, sont consacrées à l'art religieux; ce sont les deux médaillons : « Tête de Christ et Sainte Famille », envoyés par lui à la première exposition des Amis des arts en 1836-37.

Digitized by Google

Le catalogue qui suit cette notice, comprend toute la série des travaux numismatiques des Penin, qu'il nous a été possible de retrouver; nous y avons indiqué, dans la même mesure, les circonstances qui les ont amenés à les entreprendre; rappeler ici ces circonstances nous entraînerait à des redites inévitables : on voudra bien les rechercher au catalogue, et, à son aide, compléter ces lignes.

Penin avait un tempérament trop ardent pour ne pas se donner tout entier au service de ses idées, et lorsque ce service l'exigeait, ne pas rappeler son ancien talent de ciseleur. Ce fut dans ces conditions qu'il exécuta l'épée du général Oudinot.

L'entrée du général Oudinot à Rome, le 5 juillet 1849, avait soulevé dans le monde religieux un véritable enthousiasme. Lorsque le général fut rappelé, l'annnée suivante, la Commission municipale de Rome lui conféra le droit de cité et décréta qu'une médaille serait frappée à son effigie (1). De son côté, la population romaine lui fit don d'une épée; cette arme portait l'inscription GLI AMICI DEL ORDINE IN ROMA ALL GENERALE OUDINOT DUCA DI REGGIO. AGOSTO 1849. Les Lyonnais ne

(1) A Lyon, Schmitt grava une médaille en commémoration de cet événement : A. Buste de Pie IX, à gauche, légende circulaire, PIVS. IX. PONT. MAX. ANNO. IV. M. DCCC. XLIX., au bas LVGDV. L. SCHMITT. F. R. Au-dessous d'une colombe, figure du Saint-Esprit, la France remet à la Religion les clés de Rome : entre ces deux figures, un génie porte une tiare; il est appuyé sur un bouclier sur lequel est inscrite la légende LIBERTE EGALIT..., et dans le champ REP | BLI | FRA | CA : à gauche, Saint-Pierre de Rome, à droite, le château Saint-Ange. Légende circulaire, RELIGIONI UT OLIM ASSERTÆ GALLIA VICTRIX; à l'exergue, V. JVLIVS. M.DCCCXLIX. Sur la tranche du terrain, L. SCHMITT. INV. ET F. Médaille de bronze, 60 mil.

Digitized by Google

pouvaient rester en arrière : une souscription fut ouverte pour offrir au général une épée d'honneur, et, au commencement de 1850, une Commission nommée pour en assurer l'exécution. Cette Commission était composée de M. Humbert Ferrand, président, et, comme membres, de MM. Fabisch, Prosper Dugas, Desjardins, comte d'Herculais, Charles Gauthier, Louis Guérin, Arnet, Bigot, J. Blanchon, A. de Boissieu, Boué, Boullée, Delandine, Collet-Meygret, docteur Colrat, Ducruet, Frappet, Hyvernat, Jouve, Messy, A. Terret et Vanel. L'architecte Desjardins, membre de la Commission, fut chargé de la composition d'ensemble ; Penin est l'auteur des modèles et de la ciselure. Le journal *l'Illustration* en a reproduit le dessin, joignant à cette reproduction la description suivante : « Cette épée a la forme d'une croix latine dont la lame fait la branche inférieure. Elle est d'un style élevé et simple. L'acier en fait la base; c'est dans un bloc d'acier fin qu'ont été taillées la poignée et les ciselures qui la couvrent. L'artiste a conservé, sauf pour quelques ornements, la couleur grise et sévère de l'acier; cette couleur est d'un bon effet.

La poignée est symbolique : elle rappelle Rome et la France. L'Eglise est figurée sur le pommeau par un médaillon doré représentant N.-S. J-C. qui remet les clefs à Saint-Pierre. Le quillon (partie de la poignée que la main saisit) a deux faces. A l'une est adossée une statuette de Constantin, revêtu des insignes impériaux. Au-dessous, un bouclier rabattu sur la lame et disposé en cartouche contient un bas-relief exquis, qui reproduit la bataille de Constantin contre Maxence au pont Milvius. Aux extrémités du croisillon, deux médaillons portent une vue de Saint-Jean-de-Latran et les armes de la municipalité romaine. A la

Digitized by Google

naissance de la lame est placé un autre médaillon où figure le buste de S. S. Pie IX; sur la lame de ce côté, se lit cette inscription : CLARISSIMO DUCI OUDINOT TITULO REGIENSI ROMA EXPUGNATA. PRID. KAL. JUL. ANNO DNI. MDCCCXLIX.

Sur l'autre face de la poignée paraît la statuette de Charlemagne, avec le globe, la couronne et le manteau de l'empire d'Occident. Au-dessous, un bas-relief représentant la remise des clefs de Rome au Saint-Père par le général en chef, suivi de son état major. Les deux médaillons du croisillon offrent une vue de la cathédrale de Lyon à droite, et à gauche les armes de cette ville. Le buste du général et ses armoiries occupent la naissance de la lame sur laquelle est gravée cette devise : FIDEI CHISTIANI GENIO DUCIS, VIRTUTI MILITIS.

Les ornements qui encadrent les deux petits reliefs du bouclier se nouent autour de petits boutons, or et émail, dont l'un porte cette inscription : ROMA LIBERATA PLAUDENTE GALLIARUM ROMA, et l'autre le monogramme du Christ, le X et le P grecs entrelacés.

La hauteur totale de l'arme mesure 1m15; celle de la lame 95 centimètres et la longueur du croisillon 20 centimètres. L'épée fut achevée au commencement de 1853; elle figura au salon de 1854. Lorsqu'elle fut offerte au général, Reboul y joignit une poésie qu'il a publiée au premier livre de ses *Traditionnelles*.

Depuis deux ans, Penin avait trouvé un élève et un collaborateur chez son fils Louis Penin. Louis était l'aîné de ses enfants; un second, Frédéric-Edmond, était mort en 1834, quelques mois après sa naissance; le troisième, une fille, Joséphine-Valérie, devait épouser plus tard Théodore Mayery, bien connu dans le monde littéraire de Lyon, et

Digitized by Google

dont E. Daudet a laissé ce portrait original : « Sans grande culture intellectuelle, mais d'un ardent et âpre tempérament, il écrivait en un style cahoté, rugueux, tourmenté, chargé de scories, fruste comme son esprit, des articles à l'emporte-pièce, remplis d'aperçus neufs, d'une rare originalité. » Marius Penin avait trop senti, dans l'exercice de son art, la nécessité d'une sérieuse formation littéraire pour ne pas en assurer le bienfait à son fils. Louis, que nous appellerons Ludovic de la forme qui fut toujours donnée à son nom, fut envoyé par lui au collège de Melan, dirigé alors par les Jésuites. Il y fit toutes ses études classiques, et, celles-ci terminées, entra à l'école des Beaux-Arts.

Deux maîtres y eurent sur lui une influence particulière : Vibert et Fabisch. A la fin de la seconde année, en 1849, il obtenait une médaille d'argent, premier prix de sculpture de la deuxième division; l'année suivante, 1850, c'étaient, encore une médaille d'argent, premier prix d'ornement, et une médaille d'or, premier prix de sculpture de la première division. L'étude qui lui avait valu cette récompense, la plus haute de l'Ecole, était un Christ au tombeau en ronde-bosse. Sorti cette même année de Saint-Pierre, il se mit à travailler avec son père, et la plupart des œuvres de M. Penin, postérieures à cette date, sont dues à leur collaboration. Toutefois il ne signa lui-même aucune pièce avant 1859; outre qu'un exquis sentiment de tendresse filiale lui commandait de s'effacer devant son père, il aimait assez son art, pour trouver dans son seul exercice toute la satisfaction désirable, et mépriser la renommée. Père et fils vivaient du reste dans une grande intimité, dans une communauté parfaite d'idées, de goûts et d'amitié. Tous deux ils accomplirent la pieuse mission dont Reboul, aux premières atteintes du mal auquel il devait succomber dix ans

Digitized by Google

plus tard, les avait chargés dans une lettre, tout à la fois si touchante et si simple, que nous ne pouvons résister au plaisir de la transcrire : « 18 mars 1854, Mon cher ami, je viens réclamer de votre bonne amitié un pieux service; voilà tout à l'heure deux mois que je suis souffrant, très souffrant. J'ai fait ici une neuvaine à Notre-Dame de Fourvière, et je voudrais faire dire une messe à sa chapelle. Seriez-vous assez bon pour me remplacer à ce saint sacrifice et vous charger d'y assister, vous ou un des vôtres? » A l'annonce que son désir avait été exécuté, il répondit : « 28 mars 1854, Mille fois merci de la pieuse marque d'amitié que vous avez bien voulu me donner. Je suis encore malade, mais plein de confiance en Marie, certain d'avoir son assistance de quelque manière, dans ce monde ou dans l'autre. Si ses supplications me rendent la santé, et si je passe par Lyon, soyez persuadé que la chapelle de Fourvière ne sera pas oubliée. Adieu, cher et excellent ami, toute la famille vous remercie. J. Reboul. »

A quelle date eut lieu le pèlerinage du poète? Son premier passage, dont on retrouve des traces, est de septembre 1858; naturellement il demande l'hospitalité aux Penin.

Par son père, Ludovic avait été introduit à la *Gazette de Lyon*. L'histoire de ce journal serait non seulement fort curieuse, mais des plus importantes pour l'étude du mouvement intellectuel et politique à Lyon au milieu du XIXe siècle. A. Steyert, qui, durant de longues années, a vécu la vie de la *Gazette*, doit aux nombreux amis qu'il y a comptés, il doit à notre ville, il se doit à lui-même d'écrire cette histoire. Nous nous bornerons à citer, à côté de son nom, les noms de ceux qui avaient fait leur centre des bureaux du journal, l'aidant les uns de leur plume, les

Digitized by Google

autres de leur bourse; Mayery, déjà nommé, Paul Bourtheret, qui, en 1870, fut tué à Tours, le jour de l'entrée des Allemands dans cette ville; Léopold de Gaillard, plus tard rédacteur en chef du *Correspondant;* Prosper Dugas, Joannès Blanchon, dont le nom est attaché à la construction de la basilique de Fourvière, Ducoin, un des grands collectionneurs de notre ville, Victor de Laprade, Lucien-Brun, Allut, Dufieux, Ternier, Terret, Noël Lemire et Charles de Saint-Priest, qui furent tous deux représentants du comte de Chambord, Fabisch, Vital de Valous, de Chantelauze, Hyvernat, le poète Claudius Hébrard (1). Les portes du journal étaient du reste largement ouvertes aux coreligionnaires politiques, et Ernest Daudet a évoqué l'époque où son frère et lui y furent accueillis. Le ciel était alors bien sombre pour les Daudet, et les quelques rayons de soleil qui par instant l'éclairèrent vinrent de ce côté. « Notre unique distraction consistait alors à aller, durant les beaux jours, entendre la musique au square de Bellecour. Nous y trouvions Mayery, Beurteret, Ludovic Penin. Nous nous promenions ensemble déjà graves et attentifs, causant le plus souvent de littérature et d'art, pénétrés d'un sentiment de fierté avec un précoce reflet d'hommes de lettres, qui n'était pas sans nous donner quelque orgueil. »

L. Penin apporta à la *Gazette* l'enthousiasme, l'activité, le désintéressement qu'il mettait en toutes choses; malheureusement ce désintéressement même lui a fait négliger de signer ses articles, et ne nous a pas permis de les retrouver. De lui, Steyert nous a signalé un article de critiques sur le Palais du Commerce, critiques assez vives et assez justes

(1) *La Gazette de Lyon* fut supprimée par décret impérial du 20 octobre 1860; le dernier numéro porte la date du 22.

Digitized by Google

pour que les auteurs du monument en aient été fort émus.

Son père avait tenu à ce qu'il ne se cantonnât pas exclusivement dans la médaille et fît de la ciselure. En 1859, un des fervents de la *Gazette*, Noël Le Mire, ayant été décoré de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, ce fut pour L. Penin l'occasion de faire œuvre de ciseleur. Il fut chargé de la composition et de l'exécution de l'épée, qui fait partie du costume de l'ordre, et que les collaborateurs de la maison Le Mire voulaient offrir au nouveau chevalier. Cette pièce appartient encore à la famille Le Mire. Elle est en cuivre doré ; le pommeau, en forme de casque, porte à sa partie supérieure les armes des Le Mire « d'azur, au chevron d'argent et trois miroirs aussi d'argent cerclés et pommetés d'or ; à la pointe de l'écu, la croix de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare. » Au-dessous, dans une banderolle la devise FUTURA PROSPICE. Le cartouche qui termine la poignée à la naissance de la lame contient en bas-relief le buste de saint Grégoire-le-Grand. Sur la lame elle-même est incrustée la mention : A NOEL LE MIRE DEFENSEUR DE LA FOI CATHOLIQUE PROMU CHEV. DE St GREGOIRE 7 7bre 1859. TEMOIGNAGE DE SYMPATHIE DES COLLABORATEURS DE LA MAISON LE MIRE (1). Le 16 février suivant, 1860, L. Penin épousait, à Paris, Marie-Henriette Beuscher, fille de Paul-Hippolyte Beuscher, sous-directeur au Ministère des affaires étrangères, et d'Emilie-Françoise Simonnet. Les témoins du mariage étaient Hérald de Pages, le Timothée Trimm du *Petit Journal*, Paul de Beurtheret, Antoine Théodore, comte de Lesseps et l'abbé Edmond Beuscher, frère de la mariée.

Avec un sens et une délicatesse bien rares, Marius Penin

(1) Voir le n° 56 du catalogue.

Digitized by Google

comprit qu'il fallait laisser aux jeunes libre carrière et se retira dans la propriété acquise par lui deux années auparavant à Barjols, son pays natal. Les circonstances dans lesquelles il avait fait cette acquisition méritent d'être retenues. Donc, en 1858, les événements ayant donné aux royalistes l'espoir d'une prompte restauration monarchique, M. Penin s'était mis, avec une ardeur toute méridionale, à graver les coins de la monnaie du futur roi. Quatre coins sont sortis de ce travail, celui de la pièce de 50 centimes, n° 62, du catalogue, et les coins de trois pièces de 5 francs, n°s 63, 64 et 65, coins qui n'ont jamais été trempés, et par conséquent n'ont jamais servi. On conçoit toutefois que la frappe devait être entourée de grandes précautions pour échapper aux investigations de la police impériale ; ç'avait été le but de l'acquisition de Barjols.

A Lyon, Ludovic Penin, bientôt père, avait transformé rapidement son mode de travail. Alors que, jusqu'à ce moment, il s'était borné à faire de la gravure, il résolut de produire pour son propre compte et, conservant la propriété de ses coins, de vendre ses médailles. Son entreprise prit de suite un essor considérable. Il s'était, du reste, imposé en maître dès ses débuts, avec ses deux médailles de Notre-Dame-du-Puy, n°s 87 et 88, qu'il considérait comme sa première œuvre absolument personnelle. Ces pièces figurèrent à l'exposition de la Société des Amis des arts de 1862, la seule à laquelle il ait jamais participé.

Il y avait joint un médaillon, représentant l'agriculture, et un bas-relief en bronze, la petite danse des Morts, d'après Holbein. Cette dernière œuvre fut acquise par Ducoin et fit partie de sa célèbre collection macabre, dispersée l'année dernière, sous le marteau du commissaire-priseur.

Digitized by Google

En 1862, L. Penin commença à étudier l'épée que les Lyonnais avaient résolu d'offrir au général Lamoricière, en souvenir de son héroïque épopée de 1860; la mort du général arrêta l'exécution de cet ouvrage. La composition seule en subsiste et témoigne du sens très particulier, en même temps que du goût exquis de son auteur.

Cette pièce ne devait être du reste qu'un épisode dans l'œuvre de L. Penin, comme l'épée du général Oudinot l'avait été dans celle de Marius; ses efforts allèrent presque exclusivement à la médaille religieuse. Il acheva dans cet art la transformation commencée avec son père. Le monde entier devait avoir des échos de cette transformation, et pour en perpétuer le souvenir, Pie IX, par bref du 16 avril 1864, conféra à L. Penin le titre de graveur pontifical. Le 19 décembre 1866, un second bref venait, à nouveau, encourager ses efforts et bénir leurs résultats.

Le catalogue de son œuvre témoignera des droits de L. Penin à ces hautes distinctions; si l'on considère que cette œuvre a été exécutée dans une période de huit années, il dira aussi quelle somme de travail il dut fournir et quel élément d'aggravation dut arriver au mal qui le minait de cet excès de travail. Contre ce mal, Penin resta jusqu'au bout l'ardent lutteur qu'il avait été toute sa vie, et on put croire, un moment, que son énergie surhumaine arriverait à le dompter. La mort inexorable anéantit cet espoir; son décès est du 16 mars 1868.

Il laissait sa veuve mère de trois enfants. Un an avant sa mort, le 28 janvier 1867, il avait acquis des Mouterde-Billion, les descendants des grands Mouterde, une usine de frappe. Qu'allait devenir cette industrie sur laquelle L. Penin fondait l'espoir de sa famille? Fabisch, son maître et son ami, avait bien trouvé dans son atelier un artiste qui

Digitized by Google

acceptait de s'essayer à la gravure en médaille, mais qu'aucune étude n'avait préparé à ce travail si spécial et si délicat, et qui, avec un sentiment d'extrême modestie, sentiment des plus caractéristiques de l'âme lyonnaise, doutait lui-même de sa réussite. Marius Penin n'hésita pas ; il rentra à Lyon, se fit le maître d'Alexandre Poncet, et avec lui, acheva les œuvres ébauchées par Ludovic : ce sont celles qui dans son catalogue portent les nos 67 à 78. La plupart, à l'exception naturellement de la médaille consacrée par Marius à Ludovic, ont été étudiées par le fils et exécutées par le père.

Au bout de deux ans, sa tache achevée, M. Penin rentra à Barjols. Il y mourut le 20 novembre 1880.

Telles sont les affinités de ces âmes d'artistes qu'il ne nous semble pas qu'on puisse tracer des Penin, de Ludovic aussi bien que de Marius, un portrait plus exact que celui consacré par Pontmartin à leur ami Reboul : « Artiste remarquable, grand homme de bien, modèle d'abnégation, de fidélité et de droiture, admirable figure qu'on dirait sortie des catacombes chrétiennes pour invoquer le vrai Dieu au milieu de nos modernes idoles. »

CATALOGUE

DE

l'œuvre numismatique des Penin

Il n'est pas inutile d'indiquer que, malgré les recherches auxquelles cette étude a donné lieu, plusieurs pièces ont dû nous échapper, et que ce catalogue est vraisemblablement incomplet. Diverses causes rendaient du reste sa composi-

Digitized by Google

tion fort délicate : outre que l'attribution des pièces non signées n'est possible qu'en présence de documents certains sur leur auteur, un grand nombre de médailles, gravées ou frappées après le décès de Ludovic Penin, portèrent la signature de la maison de commerce créée par lui, L. PENIN, alors qu'elles sont l'œuvre, soit de son père, (planche 1, nos 6 et 7 et planche 2, n° 7), soit d'Alexandre Poncet. Naturellement les premières figurent au catalogue de l'œuvre de Marius, et les secondes ont été éliminées. D'autres pièces, au contraire, sorties du burin de L. Penin et frappées à l'origine avec son nom, l'ont été à nouveau avec la signature PENIN-PONCET. Ces observations concernent presque exclusivement les médailles de dévotion.

Nous avons, dans la mesure du possible, suivi pour le classement l'ordre chronologique des dates auxquelles les coins ont été gravés.

MARIUS PENIN

1. — Buste de saint Pierre de trois quarts et à gauche, de la main droite, il tient une clef. Légende circulaire. TU ES PETRUS ET SUPER H. PETRAM AED. ECC. M. ; à droite, PENIN A LYON.

R. Buste de saint Paul de trois quart et à droite. Légende circulaire, VOCAS PERSECUTOREM TUUM DOMINE ET OBSEQUIur.

Médaille ovale. cuivre ; 31 × 28 millimètres.

2. — Tête de Christ.

Médaillon, bronze, exposé au Salon, de 1837.

3. — Sainte Famille, d'après Murillo. A gauche, la Vierge assise portant l'Enfant Jésus debout ; à droite, sainte Elisabeth présentant Jean-Baptiste ; au bas, un agneau.

Digitized by Google

Médaillon octogone en cuivre repoussé ; 59 × 52 millimètres. Exposé au Salon de 1837.

4. — Minerve.
Médaille bronze, exposée au Salon de 1838.

5. — Visitation.
Médaille, bronze, exposée au Salon de 1838.

6. — La Vierge et l'enfant Jésus sur une nuée ; à gauche, Louis XIII est à genoux devant eux ; à droite, au second plan, Notre-Dame de Paris, l'église Saint-Nizier et Fourvière. Légend circulaire, VIRG. DEIP. REGNVM. DEVOVEBAT. LVD. XIII. 1638. ; à l'exergue, SVB. TVVM. PRAESIDIVM. | CONFVGIMVS. ; en bas, PENIN. F. LYON (Planche I, n° 2).

R. Cercle d'étoile, et dans le champ, VOTUM. SAECULARE | ITERUM | RENOVAVIT | GALLIAE. | PIELAS | ANNO | MDCCCXXXVIII | XV. AUG

Médaille, bronze, 49 millimètres, exposés au Salon de 1838.

7. — Vierge noire, habillée et de face. Légende circulaire, NOTRE-DAME D'HANSWYCH, et, à l'exergue, LE 13 | AOUT 1838.

R. Les armes de Malines : « d'or, à trois pals de gueules, à l'écu d'argent en abime, chargé d'un aigle éployé de ? ». Légende circulaire, JVBILE DE 850 ANS ; à l'exergue, MALINES.

Médaille, bronze, 32 millimètres.

8. — Buste de Reboul, de profil et à gauche ; à la tranche du cou, PENIN F. Légende circulaire, J. REBOUL DE NIMES.

R. Au-dessous d'une étoile, une lyre à cinq cordes, ornée de lauriers et derrière laquelle passent deux rouleaux de

Digitized by Google

parchemin, qui portent, celui de gauche, POÉSIES DE J. REBOUL, celui de droite, LE DERNIER JOUR, à l'exergue, MDCCCXXXIX.

Médaille bronze, 45 millimètres, exposée au Salon de 1839. La date est celle de l'apparition du poème « Le dernier jour ».

9. — La France, sous la figure d'une femme, drapée à l'antique, de face et debout, tient dans la main droite un mètre, dans la main gauche un poids : elle est placée sur un socle dont la partie plane, longue de 5 centimètres, est divisée en millimètres. A la tranche inférieure du socle, SUMPT. P. M. GONON LVGDVNI. — PENIN INV. ET F. Légende circulaire, A TOUS LES TEMPS, A TOUS LES PEUPLES : à l'exergue, CONVENTION NATIONALE. | DECRET DU 14 THERMIDOR AN I DE LA REPUBLIQUE Fr | LOUIS PHILIPPE I. ROI DES FRANÇAIS | 1er JANVIER 1840 USAGE EXCLUSIF | DES MESURES DECIMALES. | LOI DU 4 JUILLET 1837.

R. Un génie ailé porte, de la main gauche, une banderolle avec la légende, DIX MILLIONIEME DU QUART DU MERIDIEN, de la main droite un compas dont l'une des pointes est posée sur le pôle et l'autre sur l'équateur d'un globe terrestre : à gauche, l'étoile polaire. Légende, à la partie supérieure, UNITE DES MESURES.

Médaille bronze, 70 millimètres, exposée au Salon de 1839 (1).

Voir : « Médaille commémorative de l'établissement du « système métrique et de son usage exclusif publiée à Lyon « par P.-M. Gonon, dessinée et gravée par Marius Penin.

(1) Nous possédons de cette pièce un exemplaire d'essai en plomb.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Pl. I

1

2

3

4

5

6

7

8

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

— La médaille est en vente à Lyon, chez M. Fontaine, « petite rue Ferrandière, 24, à Paris, à l'Hôtel des Mon- « naies des Médailles, et chez M. Rollin, rue Turenne, 12. « — 1840 ». Cette plaquette est accompagnée d'une planche donnant l'avers et le revers de la médaille.

Ensuite d'une proposition qui lui en avait été faite, le 23 fructidor an VII, le Conseil des Cinq cents avait décidé la frappe de cette médaille, et la composition en avait été arrêtée par une Commission de l'Institut. Ce projet n'ayant eu aucune suite, Gonon le reprit et le fit exécuter en 1839. Penin a suivi presque entièrement le programme établi par les membres de l'Institut ; toutefois, il a ajouté au revers le génie planant sur le globe terrestre.

10. — Abbé Maury.

11. — Vergniaud.

12. — Mirabeau.

Ces trois médaillons, bronze, figuraient à l'Exposition de 1839.

13. — Immaculée-Conception.

Médaille, bronze, exposée au Salon de 1839.

14. — PASQUIER | FAB^t, JOAILLIER, BIJOUTIER, | ORFÈVRE. | QUAI VILLEROI, 1. S^d ESCALIER AU 2^e | LYON.

R. Un cadre ornementé divisé en trois cases, chacune de celles-ci contenant des produits de l'industrie dont le nom est porté au-dessus, savoir : à gauche JOAILLERIE, au milieu ORFEVRERIE, à droite BIJOUTERIE : au bas, à gauche PENIN, à droite FECIT.

Plaquette, cuivre et plomb, 46 × 26 millimètres.

Digitized by Google

15. — Portraits de Gutemberg et de Senefelder. Légende circulaire, J. GUTEMBERG. — A. SENEFELDER; au bas PENIN F. LUGD.

R. SOCIETE | DES IMPRIMEURS | DE LYON | MDCCCXXXX | IIII ANNIV. SECUL. | DE LINV. DE LIMPR.

Médaille argent et bronze, 33 millimètres, exposée au Salon de 1840.

16. — Sainte Famille. L'Enfant Jésus sort de son berceau, la Vierge, à droite, le reçoit dans ses bras; à gauche saint Joseph regarde cette scène... Legende circulaire, sur le fond, JESUS MARIE JOSEPH PROTEGEZ-NOUS.

R. Sainte Monique en prière, de 3/4 et à gauche. Légende circulaire sur le fond, CONGREGATION DE Ste MONIQUE.

Médaille ovale, bronze, 37 × 33 millimètres.

Le revers a été frappé postérieurement avec une autre légende et un autre revers, voir le n° 96.

17. — Vierge.

Médaille, bronze, exposée au Salon de 1840.

18. — Saint-Augustin.

Médaille, bronze, exposée au Salon de 1840.

Nous ne connaissons pas d'exemplaire de la médaille originale. L'avers a été frappé avec le n° 72.

19. — Porte de l'église Saint-Pierre. Légende circulaire en caractères gothiques. SOCIETE · DES · ENFANS · DE · MARIE · ETABLIE · A · S · PIERRE · : « à l'exergue LYON MDCCCXLI.

R. Dans un triptique, la Vierge au centre, saint Pierre à droite, saint Louis de Gonzague à gauche. Légende en

Digitized by Google

caractères gothiques. SENTIANT OMNES TVVM IVVAMEN : à l'exergue, un lion soulevant de la dextre une oriflamme avec cette inscription : LUGDUNUM, à droite M. PENIN.

Médaille, bronze, 41 millimètres.

La porte de Saint-Pierre, contemporaine de celle de la chapelle Saint-Thomas, à Fourvière, est un des spécimens les plus remarquables de l'architecture religieuse au XIIe siècle. Consulter, L. Charvet, Etude critique sur la monographie de saint Jean, dans *Lyon-Revue*, t. III et IV.

La congrégation des enfants de Marie avait été établie, dans l'église de Saint-Pierre, en 1840, par l'abbé Desroziers, curé de cette paroisse. Son but était la formation des jeunes gens à la pratique des œuvres de charité. Les quatre premiers membres en furent : Alphonse Chirat, aujourd'hui chanoine de la primatiale; Dufournet, Octave Mathevon et Ringard. La médaille a été frappée, en 1841, aux frais d'Irénée Chalandon, devenu président du petit groupe et dont le frère, après avoir été coadjuteur de Belley, devait mourir archevêque d'Aix.

20. — Bossuet.

Médaille, bronze, exposée au Salon de 1841.

21. — Buste de saint Vincent de Paul, à droite. Légende circulaire, OMNIBVS· OMNIA· FACTVS· SVM·; au bas, M. PENIN F. LVGD. 1843.

R. Le Bon Pasteur, en pied et de face; à gauche, deux agneaux. Légende semi-circulaire, EGO· SVM· PASTOR· BONVS.; à l'exergue, RETRAITE PASTORALE.

Médaille, bronze et cuivre, 36 millimètres, exposée au Salon de 1843. L'avers a été fréquemment reproduit; on le retrouvera aux n°s 68 et 169.

Digitized by Google

22. — Vue du pont Tilsitt, de la cathédrale et de la colline de Fourvière. Légende semi-circulaire. TVERE· NOS· DE· MONTE· SANCTO· TVO.; à l'exergue SACELLVM MARIAE | CIVITATIS | PRAESIDIVM, et, à la tranche, PENIN F. (Planche, 1, n° 1).

R. Sur une nuée, la Vierge, en pied, tenant l'Enfant Jésus. Légende, PERPETVAE · LVGDVNENSIVM · PATRONAE ·; au bas PENIN F. LVGD., 1843.

Médaille, argent et bronze, 49 millimètres, exposée au Salon de 1843.

Elle a été gravée en souvenir du second centenaire du vœu des échevins et de la reprise de la consécration supprimée en 1790. On trouvera dans le remarquable travail de J.-J. Grisard, *Le vœu des échevins*, Lyon, 1888, tous les détails sur la fondation du vœu et son rétablissement, le 8 septembre 1843 (1).

23. — Ecusson aux armes de Lyon, sans chef, surmonté d'une couronne crénelée et accompagné de deux cornes d'abondance. Légende UNION | ET | TRAVAIL. Au bas, une ruche entourée d'abeilles, avec, à gauche, PENIN, et, à droite, 1843.

R. CONSEIL | DES | PRUD'HOMMES, entre deux tiges d'oliviers. En haut, l'œil de la vigilance, en bas, deux mains unies. Légende circulaire, SERVAT· ET· CONCILIAT.

Jeton octogone, d'argent, 30 millimètres.

Les jetons des conseillers prud'hommes avaient été, jusqu'alors, frappés aux frais de la Chambre de commerce,

---

(1) Consulter aussi, pour cette dernière cérémonie, l'ouvrage anonyme de Meynis, *Fourvière au XIXe siècle*, Lyon, 1852.

Digitized by Google

lorsque, le 20 décembre 1842, le Conseil décida d'en faire frapper lui-même et chargea M. Penin de la gravure des coins. La première distribution de ces pièces eut lieu le 10 septembre 1843; chaque membre du Conseil en reçut six (1).

24. — Portrait de Marius Penin.

Médaillon, bronze, exposé au Salon de 1844.

Nous n'avons pu, à notre grand regret, retrouver ce médaillon. Le portrait qui accompagne cette notice, est fait d'après une photographie de 1872 environ.

25. — Les têtes d'Auguste et d'Agrippa, l'une à droite, l'autre à gauche. En haut IMP., à droite et à gauche P.; à l'exergue, M. PENIN. F. LVGD., et en dessous DEVI. F.; ce que les numismates interprètent IMPERATOR DIVI FILIUS, PATRONUS et PARENS (Planche 1, n° 5.)

R. Un palmier, au tronc duquel est enchaîné un crocodile; à gauche COL., à droite NEM. (colonia nemausiensis); légende circulaire : CONGRES SCIENTIFIQUE DE FRANCE; à l'exergue, XII SESSION NIMES, MDCCCXLIV.

Médaille, argent et bronze, 50 millimètres, exposée au Salon de 1846.

Penin a reproduit, dans cette pièce magnifique, l'ancien type monétaire de Nîmes. Sans doute, il tînt à payer son tribut à la ville de ses débuts; cette œuvre est de tous points remarquable.

26. — Ruche entourée d'abeilles, légende circulaire CONCORDIA RES PARVAE CRESCUNT; à l'exergue MDCCCXLVI.

---

(1) Vacheron, dans *Revue du Lyonnais*, 2e série, t. XXX et XXXI.

Digitized by Google

R. Entre deux tiges de mûriers chargées de vers à soie, SOCIETE | LYONNAISE | DES DECHETS.

Jeton, argent, 33 millimètres.

Cette Société avait été établie pour l'achat et la vente de tous les soldes et rendus des matières textiles employées dans la soierie.

27. — Lion héraldique couronné. Légende circulaire. LE ROI LA CHARTE DE 1830 LIBERTE UNION ORDRE PUBLIQUE.

R. LE COURRIER | DE | LYON. | JOURNAL FONDE PAR | 150 CITOYENS LYONNAIS. | 1831. |

Jeton, argent, 33 millimètres.

28. — Même pièce, avec, à l'avers, la légende : LIBERTE UNION ORDRE DIEU FAMILLE PATRIE.

La date 1831, n'est pas celle de la frappe des jetons, mais celle de la fondation du journal ; le premier numéro en est du 12 janvier 1832.

29. — Ecusson aux armes de Lyon, le chef chargé des trois fleurs de lis, surmonté d'une couronne crénelée : au bas, PENIN FECIT.

R. COMPie | DU PONT | DU PORT | MOUTON. | entre deux tiges de roseaux.

Jeton, argent, 33 millimètres.

On trouvera au n° 61, Voirie-Architecture, un avers semblable, avec cette seule différence que les fleurs du chef de l'écu ont été remplacées par les abeilles.

30. — Lion, debout sur une section d'un globe terrestre, portant de la dextre une torche. Légende semi-séculaire LUCEM DIFFUNDO PER ORBEM. ; à gauche du

Digitized by Google

globe PENIN F., à droite LUGDUNI.; à l'exergue sur une banderolle et en creux MDCCCXLIV (Planche 1, n° 8).

R. Au-dessous d'une étoile rayonnante, un ange de face porte les armes de Strasbourg : « D'azur, à la Vierge mère, au naturel, assise sur un trône et sous un dais d'or; à ses pieds, un écusson d'argent, chargé d'une bonde de gueules ». Légende semi-séculaire SOCIETE D'ECLAIRAGE PAR LE GAZ, et à l'exergue, STRASBOURG.

Jeton, argent et quelques exemplaires bronze, 33 millimètres.

31. — Avers identique à celui du n° 30.

R. Semblable au n° 30, sauf que l'ange porte l'écu de Bourges « d'azur, à trois moutons d'argent, à la bordure engrelée de gueules » et l'exergue BOURGES.

Jeton argent et quelques exemplaires bronze, 33 millimètres.

32. — Avers identique à celui du n° 30.

R. Semblable au n° 30, sauf que l'ange porte l'écu d'Abbeville, « d'azur, à trois bandes d'or, à la bordure de gueules, au chef semé de France » et l'exergue ABBEVILLE.

Jeton argent et quelques exemplaires bronze, 33 millimètres.

33. — Avers identique à celui du n° 30.

R. Sur un fond semé d'étoiles, l'écu d'Abbeville, comme au n° 32. Légende semi-circulaire. SOCIETE D'ECLAIRAGE PAR LE GAZ; à l'exergue ABBEVILLE.

Jeton argent et quelques exemplaires bronze, 33 millimètres.

34. — Avers identique à celui du n° 30.

R. Semblable au n° 30, sauf que l'ange porte l'écu de

Digitized by Google

Dijon « de gueules, au chef chargé des armes de Bourgogne » (voir le n° suivant), à l'exergue DIJON.

Jeton argent et quelques exemplaires bronze, 33 millimètres.

35. — Avers identique à celui du n° 30.

R. Sur un champ semé d'étoiles, les armes de Bourgogne, « écartelées au 1 et 4, de France à la bordure componnée d'argent et de gueules, au 2 et 3, d'or, à trois bandes d'azur, à la bordure de gueules ». Légende semi-circulaire. SOCIETE D'ECLAIRAGE PAR LE GAZ ; et, à l'exergue, DIJON.

Jeton, argent, 33 millimètres.

36. — Avers identique à celui du n° 30.

R. Semblable au n° 30, sauf que l'ange porte l'écu de Bilbao, « d'azur à ? » et l'exergue, BILBAO.

Jeton, argent et quelques exemplaires bronze, 33 millimètres.

37. — Avers identique à celui du n° 30.

R. Sur un fond semé d'étoiles, les armes de Rennes, « palées d'argent et de sable, de six pièces, au chef d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermine ». Légende semi-circulaire. SOCIETE D'ECLAIRAGE PAR LE GAZ ; à l'exergue, RENNES.

Jeton argent et quelques exemplaires bronze, 33 millimètres.

38. — Avers identique à celui du n° 30.

R. Semblable au n° 33, sauf que l'écu est celui de Nevers « d'azur au lion d'or, semé de billettes de même », et que l'exergue porte NEVERS.

Jeton argent et quelques exemplaires bronze, 33 millimètres.

Digitized by Google

39. — Avers identique à celui du n° 30.

R. Semblable au n° 33, sauf que l'écu est celui de Nevers, comme au n° précédent, et que l'exergue porte NEVERS.

Jeton argent et quelques exemplaires bronze, 33 mill.

40. — Avers identique à celui du n° 30.

R. Semblable au n° 30, sauf que l'ange porte l'écu de Coblentz, « d'argent, à la croix de gueules, le bras supérieur de la croix chargé d'une couronne d'argent. » A l'exergue, COBLENTZ.

Jeton argent et quelques exemplaires bronze, 33 mill.

41. — Avers identique à celui du n° 30.

R. Semblable au n° 33, sauf que l'écu est celui de Coblentz, comme au n° précédent et que l'exergue porte COBLENTZ.

Jeton argent et quelques exemplaires bronze, 33 mill.

42. — Avers identique à celui du n° 30.

R. Femme assise à droite tenant de la main gauche une branche d'olivier; au second plan la mer, et, au delà, le Vésuve. Légende en haut, à droite NEAPOLIS; à l'exergue COMPie DU GAZ, et au-dessous, M. PENIN F.

Jeton argent et argent doré, 33 millimètres.

On retrouvera la même figure de femme dans le n° 135, œuvre de L. Penin.

Le lion, porté à l'avers de ces pièces, lion parcourant le monde une torche enflammée à la dextre, figure fort heureusement la grande part prise par les Lyonnais dans la propagation de l'industrie gazière (1).

---

(1) La première Société créée au dehors par des Lyonnais fut la Compagnie du gaz de Besançon qui date de 1841. — Consulter A. Genevet,

Digitized by Google

Toutes ont été frappées pour Auguste Genin, dont le nom est synonyme, plus encore d'originalité, que de compagnie gazière. A. Genin a laissé deux volumes de poésies.

43. — La scène du bon samaritain. A l'exergue VADE ET TU FAC SIMILITER | S. LUC. C. X. V. XXXVII. et au-dessous, M. PENIN F.

R. DISPENSAIRE | GENERAL DE LYON | FONDE EN MDCCCXVIII.

Jeton argent et quelques exemplaires bronze, 34 mill.

Ce jeton a été gravé à nouveau par L. Penin; voir n° 83.

Le Dispensaire de Lyon a été fondé en 1818 par les docteurs Terme et Gubian et le curé Goulard. Consulter : Dr Ernest Poncet, documents pour servir à l'histoire de la médecine à Lyon, Lyon, 1885.

44. — Les armes de Lyon, sans chef, surmontées d'une couronne crénelée : au-dessous, PENIN F.. Légende circulaire CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE, et à l'exergue, F. E. MDCCCXXII (fondée en 1822).

R. Fourmi dans une auréole de rayons. Légende VADE. AD. FORMICAM. O. PIGER..... et à l'exergue, PROV. CAP. VI. S. VI.

Jeton, argent et quelques exemplaires bronze, 33 mill.

Consulter l'article de Vacheron, dans la *Revue du Lyonnais*, 2e série, tome XXXI.

45. — Justice assise tenant de la main droite une tablette avec l'inscription CODE | DE | COMMERCE. Légende circulaire, IUSTITIA EXALTABIT GENTEM. P. C. XIV. V. 34; au-dessous M. PENIN F. LUGD.

Compagnie des agents de change de Lyon, Histoire depuis les origines jusqu'à l'établissement du Parquet en 1845, Lyon, 1890.

Digitized by Google

R. Ecusson aux armes de Lyon, sans chef, surmonté d'une couronne crénelée; autour une banderolle avec la devise SVIS LE LION QVI NE MORDS POINT SINON QVAND L'ENNEMI ME POINT. Légende circulaire, TRIBUNAL DE COMMERCE; à l'exergue MDCCCXLVII.

Jeton argent, bronze et plomb, 33 millimètres.

46. — Hercule brisant une couronne royale. Légende circulaire EN BRISANT LA COURONNE LE PEUPLE ROMPT SES FERS; à l'exergue, 23. 24 FEVRIER | 1848.

R. Buste de la République à gauche. Légende, REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE EGALITE FRATERNITE.

Médaille bronze, cuivre argenté, plomb et étain de 32 à 35 millimètres.

Nous attribuons cette pièce et la suivante, à M. Penin sur l'indication des « Souvenirs numismatiques de la Révolution de 1848 ». Paris, sans date. L'auteur en dit : « Pièce frappée à Lyon le 1er avril en commémoration de la Révolution de février..... Elle a été gravée par M. Penin pour M. Margeri, fabricant de médailles. »

47. — Portrait de Louis Napoléon, à droite. Légende circulaire LOUIS NAPOLEON BONAPARTE.

R. Dans une couronne de chêne, autour de laquelle s'enroule une banderolle, l'inscription LES SOUVENIRS | LES PLUS BRILLANTS | L'ENTOURENT ET LE PROTEGENT.

Médaille... ? 28 millimètres.

L'auteur des Souvenirs numismatiques dit : « Médaille lyonnaise frappée avant l'élection du 10 décembre. Elle a été tirée à 2.500 exemplaires. Gravée par M. Penin. »

Digitized by Google

48. — Tête de la Ville de Lyon, couronnée de tours, à gauche; à droite, un épi, à gauche, une navette. Légende au haut et à gauche, CIV. LUGD.; au bas, PENIN F.

R. Revers de Garapon.

Médaille, cuivre, plomb et étain, 30 à 32 millimètres.

Cette médaille fait partie de la série éditée à cette époque par Garapon.

L'avers n'a-t-il pas été frappé avec d'autres revers?

49. — Mercure assis, à droite. En haut, SECURITE COMMERCIALE; au bas, PENIN F. LUGD.

R. COMPTOIR | LYONNAIS | FONDE EN | 1848.

Jeton octogone, argent, cuivre et plomb, 31 millimètres.

50. — Vulcain assis sur une enclume et tenant de la main droite un marteau. Légende circulaire, ARTIFICIS CEDIT NATURA LABORI; au bas, M PENIN F. LUGD.

R. A gauche, un haut fourneau; à droite, un atelier de forges. A l'exergue, Cie DES FONDERIES ET FORGES | DE BESSEGES (GARD).

Jeton, argent et bronze, 36 millimètres.

51. — Buste du comte de Chambord, de profil, à gauche. Au bas M. PENIN F. LUGD.

Bordure circulaire de fleurs de lis.

R. Au haut, VENISE LE 23 JANVIER 1851, puis, sur deux colonnes, MON CHER BERRYER | J'ACHEVE A PEINE DE LIRE | LE MONITEUR DU 17 JANVIER, ET | JE NE VEUX PAS PERDRE UN INSTA- | NT POUR VOUS TEMOIGNER TOUTE MA | SATISFAC-TION, TOUTE MA RECONNAISS- | ANCE POUR L'ADMIRABLE DISCOURS QUE | VOUS AVEZ PRONONCE DANS LA SEANCE DU | 16. VOUS LE SAVEZ, QUOIQUE J'AIE LA DOULEUR | DE VOIR QUELQUEFOIS MES PENSEES ET MES | INTENTIONS DENA-

Digitized by Google

TUREES ET MECONNUES, L'IN- | TERET DE LA FRANCE QUI POUR MOI PASSE AVA- | NT TOUT, ME CONDAMNE SOUVENT A L'INACTION ET | AU SILENCE, TANT JE CRAINS DE TROUBLER SON RE | POS, ET DAJOUTER AUX DIFFICULTES ET AUX EMBA- | RRAS DE LA SITUATION ACTUELLE! QUE JE SUIS DONC | HEUREUX QUE VOUS AYEZ SI BIEN EXPRIME DES SE- | NTIMENTS QUI SONT LES MIENS, ET QUI S'ACCORDENT | PARFAITEMENT AVEC LE LANGAGE, AVEC LA CONDUITE Q | QUE J'AI TENUS DANS TOUS LES TEMPS! VOUS VOUS EN E- | TES SOUVENU, C'EST BIEN LA CETTE POLITIQUE DE CON- | CILIATION, D'UNION, DE FUSION, QUI EST LA MIENNE, ET | QUE VOUS AVEZ SI ELOQUEMMENT EXPOSEE; POLITIQUE | QUI MET EN OUBLI TOUTES LES DIVISIONS, TOUTES LES | INCRIMINATIONS, TOUTES LES OPPOSITIONS PASSEES, ET | VEUT POUR TOUT LE MONDE UN AVENIR, OU TOUT HONNE- | TE HOMME SE SENTE, COMME VOUS L'AVEZ SI BIEN DIT, | EN PLEINE POSSESSION DE SA DIGNITE PERSONNELLE. |

DEPOSITAIRE DU PRINCIPE FONDAMENTAL DE LA | MONARCHIE, JE SAIS QUE CETTE MONARCHIE NE REP- | ONDRAIT PAS A TOUS LES BESOINS DE LA FRANCE, SI | ELLE N'ETAIT EN HARMONIE AVEC SON ETAT SOCIAL, | SES MŒURS, SES INTERETS, ET SI LA FRANCE N'EN RE- | CONNAISSAIT ET N'EN ACCEPTAIT AVEC CONFIANCE LA | NECESSITE. JE RESPECTE MON PAYS AUTANT QUE JE | L'AIME. J'HONORE SA CIVILISATION ET SA GLOIRE C- | ONTEMPORAINE AUTANT QUE LES TRADITIONS ET | LES SOUVENIRS DE SON HISTOIRE. LES MAXIMES QU- | IL A FORTEMENT A CŒUR ET QUE VOUS AVEZ RAP | PELEES A LA TRIBUNE, L'EGALITE DEVANT LA LOI | LA LIBERTE DE CONSCIENCE, LE LIBRE ACCES | POUR TOUS LES MERITES, A TOUS LES EMPLOIS, | A TOUS LES HONNEURS, A TOUS LES AVANTA- | GES SOCIAUX; TOUS CES GRANDS PRINCIP- | ES D'UNE SOCIETE ECLAIREE ET CHRE- | TIENNE ME SONT CHERS ET

Digitized by Google

SACRES | COMME A VOUS, COMME A TOUS LES | FRANCAIS. DONNER A CES PRIN- | CIPES TOUTES LES GARANT- | IES QUI LEUR SONT | NECESSAIRES, PAR DES INS- | TITUTIONS CONFORMES AUX V- | ŒUX DE LA NATION, ET FONDER, D- | ACCORD AVEC ELLE, UN GOUVERNEM- | ENT REGULIER ET STABLE, EN LE PLAÇ- | ANT SUR LA BASE DE L'HEREDITE MONAR- | CHIQUE ET SOUS LA GARDE DES LIBERTES | PUBLIQUES A LA FOIS FORTEMENT REGLEES | ET LOYALEMENT RESPECTEES, TEL SERAIT L'U- | NIQUE BUT DE MON AMBITION. J'OSE ESPERER | QU'AVEC L'AIDE DE TOUS LES BONS CITOYENS, DE | TOUS LES MEMBRES DE MA FAMILLE, JE NE MANQ- | UERAIS NI DE COURAGE NI DE PERSEVERANCE POU- | R ACCOMPLIR CETTE ŒUVRE DE RESTAURATION NAT | IONALE, SEUL MOYEN DE RENDRE A LA FRANCE, CES | LONGUES PERSPECTIVES DE L'AVENIR, SANS LESQUEL | LES LE PRESENT, MEME TRANQUILLE, DEMEURE INQU- | IET ET FRAPPE DE STERILITE.

APRES TANT DE VICISSITUDES ET D'ESSAIS INFRU- | CTUEUX, LA FRANCE, ECLAIREE PAR SA PROPRE EXPER- | IENCE, SAURA, J'EN AI LA FERME CONFIANCE, RECONNAI- | TRE ELLE MEME OU SONT SES MEILLEURES DESTINEES. | LE JOUR OU ELLE SERA CONVAINCUE QUE LE PRINCIPE | TRADITIONEL ET SECULAIRE DE L'HEREDITE MONARCH- | IQUE EST LA PLUS SURE GARANTIE DE LA STABILITE | DE SON GOUVERNEMENT, DU DEVELOPPEMENT DE | SES LIBERTES, ELLE TROUVERA EN MOI UN FRANC- | AIS DEVOUE, EMPRESSE DE RALLIER AUTOUR DE LUI | TOUTES LES CAPACITES, TOUS LES TALENTS, TOUTES | LES GLOIRES, TOUS LES HOMMES QUI PAR LEURS | SERVICES ONT MERITE LA RECONNAISSANCE DU | PAYS.

JE VOUS RENOUVELLE ENCORE; MON CHER BER | RYER, TOUS MES REMERCIEMENTS, ET VOUS DEM- | ANDE DE CONTINUER, TOUTES LES FOIS QUE L'OCC- | ASION VOUS EN SERA OFFERTE, A PRENDRE LA P- | AROLE, COMME VOUS VENEZ DE

Digitized by Google

LE FAIRE AVEC | TANT DE BONHEUR ET D'A PROPOS. FAISONS CO- | NNAITRE DE PLUS EN PLUS A LA FRANCE NOS | PENSEES, NOS VŒUX, NOS LOYALES INTENTI- | ONS, ET ATTENDONS AVEC CONFIANCE CE | QUE DIEU LUI INSPIRERA POUR LE SAL- | UT DE NOTRE COMMUN AVENIR.

COMPTEZ TOUJOURS, MON CHER BE | RRYER, SUR MA SINCERE AFFECTION.

Au-dessous, le fac-simile de la signature « Henry ».

Médaille, 59 millimètres; nous n'en connaissons qu'un exemplaire d'essai en plomb.

Trente années avant la frappe de cette médaille, une autre pièce à la même effigie avait été gravée à Lyon. Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier 1832, à 1 heure du matin, la police lyonnaise fit une descente rue de Gadagne, quartier Saint-Jean, et découvrit un atelier de frappe de médailles reproduisant les traits du comte de Chambord. Plusieurs milliers de pièces en plomb et en bronze furent saisies. Ces médailles portaient à l'avers l'effigie du prince, avec la légende HENRICUS V DEO DATUS, au revers, les armes de France.

(à suivre) J. BEYSSAC.

Digitized by Google

L'ACADÉMIE DE LYON

Pendant la période révolutionnaire

(1789-1793)

(Suite (1)

VI

L'année 1793. — Installation de l'Académie au Grand Collège. — Peu de membres viennent aux séances. — Nouveau règlement intérieur. — Les étrangers sont admis aux séances. — Jugement des concours pour les prix. — Derniers actes de l'Académie. — Pas de séance publique. — Liste des académiciens morts depuis 1789 jusqu'à l'année 1800.

Depuis le 20 novembre 1792, l'Académie avait transporté ses séances dans les bâtiments de l'ancien Collège de la Trinité, où l'appartement de l'ex-supérieur de l'Oratoire avait été mis à sa disposition. Il est vrai que ces bâtiments étaient destinés, dans l'esprit des administrateurs du Bureau des collèges, à devenir le siège du futur Institut, et que, dans le plan

---

(1) Voir la *Revue du Lyonnais*, juin et juillet 1901.

Digitized by Google

de cet Institut, se trouvait englobée l'Académie des sciences, belles-lettres et arts ; mais il s'en fallait de beaucoup que le Grand-Collège fut déjà approprié à sa nouvelle destination. Les académiciens durent renoncer, dès les premiers jours, à disposer convenablement leur bibliothèque et leurs collections qu'ils y avaient fait transporter à la hâte en abandonnant l'Hôtel de ville. Ils décidèrent bien, le 27 novembre, pour parer aux premiers frais d'installation, que le chiffre de la contribution annuelle, qui était de six livres, serait porté à quinze livres, ce qui fut accepté par tous, mais cela ne pouvait remplacer les six cents jetons, ou 2.000 livres environ, qu'ils recevaient habituellement de la Municipalité, et qui n'avaient pas été payés depuis deux ans. La Ville se trouvait tellement endettée que la rente Adamoli de 350 livres qu'elle devait à la Compagnie était en retard d'une année. Moralement, la situation n'offrait pas non plus une grande sécurité, la Convention nationale était saisie depuis longtemps d'un projet de réorganisation complète de l'Instruction publique, et ce projet, qui était prêt — l'Académie le savait — comportait la suppression immédiate de toutes les Sociétés savantes. On se décida, bon gré mal gré, à continuer les séances que n'avait point, d'ailleurs, interrompues le changement de local.

La première question qui se présenta fut la reconstitution du Bureau ; on la résolut assez facilement. Le secrétaire perpétuel Claret de la Tourrette expliqua que le Directeur du semestre précédent ayant été commissaire dans toutes les affaires importantes de l'Académie, les circonstances qui pouvaient se présenter, avec le nouvel établissement de la Compagnie, exigeaient qu'elles fussent suivies par les mêmes personnes. En conséquence, il fut arrêté que Boulard continuerait ses fonctions de Directeur pendant le premier

Digitized by Google

semestre de 1793. La mort du chevalier de Bory avait laissé vacante la place de bibliothécaire. Cette place fut attribuée à Delandine, qui était jusque là bibliothécaire-adjoint, et on lui donna comme adjoint Tabard, qui avait pris une grande part au déménagement de l'Hôtel de Ville.

Latourrette, alléguant des raisons de santé, d'âge et un peu de découragement, essaya de se démettre de ses fonctions de secrétaire perpétuel ; mais la Compagnie n'entra qu'à moitié dans ses vues. Elle le déchargea simplement de toutes les responsabilités de sa charge, en les reportant sur le Directeur, et de tout le travail matériel qu'il lui serait impossible de faire, en l'autorisant à prendre pour aide un de ses confrères. Ajoutons qu'il n'en abusa pas.

La Compagnie se trouva ainsi complètement réorganisée le 1er janvier 1793. Mais elle ne tarda pas à s'apercevoir que la vie intellectuelle avait disparu dans son sein. Le mardi 8 janvier, trois membres seulement vinrent à la séance de rentrée ; c'étaient Boulard, le Directeur, l'abbé Tabard, le Bibliothécaire adjoint, qui avait la garde des archives, et l'abbé Roux, qui remplaçait le secrétaire perpétuel empêché. A la séance du 15 et du 22, il y eut cinq membres présents, mais il n'y en eut plus que quatre à celle du 29. Des réunions aussi restreintes ne pouvaient pas donner lieu à des communications, scientifiques ou littéraires, vraiment académiques : on s'y bornait à liquider des comptes, à causer des événements qui se passaient au dehors, à se lamenter de la situation faite à la Compagnie par la force des choses.

Comment ramener aux séances les abstentionnistes ? comment remettre en activité les travaux académiques ? Telle était la question qui maintenant préoccupait les membres du Bureau et principalement son directeur

Digitized by Google

Boulard. Elle fut ou parut être résolue par une réorganisation des séances qui serait mieux appropriée aux circonstances nouvelles dans lesquelles on se trouvait engagé. L'abbé Roux fut chargé de préparer un projet de règlement dans ce sens, et, après trois ou quatre séances de discussions et de corrections, le projet fut adopté unanimement dans l'Assemblée générale du 19 mars, spécialement convoquée à cet effet ; douze membres étaient présents.

Rien de plus ingénieux que ce nouveau règlement en 21 articles. Jusque-là, les séances ordinaires duraient deux heures, de 4 h. 1/4 à 6 h. 1/4, et étaient consacrées, alternativement aux sciences et aux lettres. Cette alternance, qui le plus souvent n'était que nominale, fut conservée, ainsi que la durée de deux heures. Mais il fut convenu que chaque séance serait divisée en deux parties, invariablement égales en durée et d'un objet bien distinct; la première heure, destinée aux délibérations; la seconde, exclusivement consacrée aux lectures ou conférences sur les sciences, les lettres ou les arts.

Les délibérations devaient porter sur la correspondance, la nomination des commissaires, les rapports à adopter, le travail de la préparation et du jugement des concours pour les prix. Mais la première heure se passa encore souvent en conversations sur les choses étrangères à l'Académie, car la plupart des procès-verbaux restent muets sur cette partie de la séance. Pour assurer d'ailleurs la présence d'un nombre suffisant de membres à cette première partie de la séance, l'article 4 spécifiait que le directeur et le secrétaire perpétuel en fonctions se rendraient assidûment à chaque séance avant l'heure de l'ouverture, et que quatre autres membres ordinaires, deux de la classe des sciences et deux de la classe des lettres, spécialement désignés à cet effet

Digitized by Google

comme commissaires de l'Académie, prendraient le même engagement. Tous du reste pouvaient y assister et même y étaient formellement invités. Les quatre premiers commissaires désignés, et les seuls, furent Tissier et Tabard, dans les sciences, Mathon de la Cour et un quatrième, qui n'accepta pas, dans les lettres ; mais on put se passer provisoirement du quatrième, car il suffisait que cinq sur six des commissaires fussent présents pour valider toutes les délibérations, et, de fait, ce nombre fut à peu près toujours atteint.

La seconde heure des séances était réservée aux lectures et communications. Pour en obtenir d'une manière efficace, l'article 12 ouvrit largement la porte au public. D'après cet article, en effet, l'Académie pouvait choisir parmi les professeurs, savants, hommes de lettres, artistes et amateurs quelconques, résidant à Lyon, un certain nombre de personnes qui recevraient une fois pour toutes l'invitation d'assister aux séances académiques, soit particulières, soit publiques, pour la partie consacrée aux lectures. Ce choix qui était déterminé par un vote spécial et particulièrement secret, ne créait point de nouveaux titulaires, puisque ces nouveaux élus n'avaient pas voix délibérative ; en revanche, il y avait lieu d'espérer que leur concours apporterait aux exercices de la Compagnie quelque activité. L'article 13 laissait d'ailleurs à chaque membre ordinaire ou ayant droit de séance la liberté d'amener avec lui toute personne de passage ou en résidence à Lyon, ayant un ouvrage à lire, une observation ou une découverte à communiquer (1).

(1) Cette situation n'était pas sans analogie avec celle des émules de l'Athénée, en 1800, et des académiciens libres, en 1844. Les émules et les académiciens libres ont disparu depuis longtemps des cadres de l'Académie, mais les étrangers sont encore admis aux séances, aux mêmes conditions que par le passé, avec l'agrément du Président.

Digitized by Google

On atteignit de la sorte le 9 avril 1793. Ce fut précisément le jour où l'Académie supprima dans ses relations officielles le titre de Monsieur et Messieurs et le remplaça par celui de citoyen. C'est ainsi qu'elle reçut, le 16 avril, à 5 heures, la visite du citoyen Fontaine, poète lyonnais, présenté par Mme Beauharnais, associée; du citoyen Brongnard, professeur de chimie au jardin des plantes de Paris et apothicaire major de l'hôpital militaire de Lyon, et du citoyen Corze, docteur-médecin du même hôpital, présentés l'un et l'autre par l'académicien Tissier. Les deux docteurs firent part à la Compagnie de quelques observations importantes, notées dans leur service à l'hôpital qu'on avait installé dans les bâtiments de l'ex-séminaire de Saint-Irénée. Le poète Fontaine lut ensuite une pièce de vers intitulée : *Hommage à la philosophie*, puis un dialogue entre *l'économie et un poète*, et enfin un acrostiche adressé à Mme Beauharnais. Celle-ci répliqua par la lecture de son *épître aux hommes*. Dans le même ordre d'idées, un peu légères, nous voyons, quelques jours après, l'académicien Laurencin donner lecture d'une première, puis d'une seconde épître en vers à Durrey de Morsan. Durrey de Morsan était un vieillard octogénaire, né en France, qui avait fixé sa résidence en Suisse depuis la mort de Voltaire, avec lequel il avait eu des relations très étroites de littérature et d'amitié. La seconde épître de Laurencin renferme surtout « la description d'un repas aussi gai que somptueux, et des autres plaisirs que lui procura le vieillard de Genève pendant le séjour qu'il fit dans sa maison. » Cette lecture eut lieu la veille du 29 mai, c'est-à-dire du jour où le sang recommença à couler dans les rues de Lyon, sous l'étreinte de l'anarchie.

Il ne faudrait pas croire, pourtant, que toutes les communications à l'Académie eurent ce ton d'enjouement ou de

Digitized by Google

joyeuseté mal séante; on y fut même habituellement grave et sérieux. Dans la séance du 16 avril, Tabard signala trois découvertes de monuments anciens. Le premier était une pierre trouvée dans la démolition de la Chapelle Saint-Côme, qui, rapprochée de quatre autres déjà connues, complétait le titre de l'inscription du monument élevé par les trois provinces de la Gaule à la mémoire de C. Catullus Deciminus. Ce titre n'avait pu être déchiffré jusque-là par aucun antiquaire. Le second monument, cité par Tabard, était un taurobole, gisant près de l'ancien monastère des Minimes et orné sur ses deux faces de bas-reliefs pareils à ceux des deux tauroboles qu'on avait déjà trouvés à Lyon. Enfin, le troisième était une inscription gothique, en vieux patois lyonnais, trouvée sur une pierre à Saint-Saturnin et annonçant une fondation pour l'acquittement d'un vœu fait par une famille pendant la peste de 1348. Huit jours après, le même Tabard apporta à l'Académie un fragment de vase égiptien, en granit noir, trouvé près de l'Antiquaille et couvert d'hyéroglyphes gravés en creux sur la surface. Tabard lut aussi, dans la séance du 28 mai, les notes qu'il avait recueillies sur les inscriptions de la pyramide triangulaire qui venait d'être abattue, place des Jacobins, aujourd'hui des Cordeliers. D'après ces inscriptions, le monument, qui n'était ni d'une forme bien pure, ni d'une constitution capable de résister au temps, fut élevé en 1609, sous Henri IV, à l'occasion d'un vœu solennel dont l'objet n'était pas expliqué. Il fut réparé en 1739, sous Louis XV, et, à cette époque, on y ajouta une inscription pour mentionner la paix conclue entre la France, l'Espagne et l'Allemagne, la pacification de la Corse et le mariage de don Philippe. La singularité la plus remarquable de cette pyramide était l'inscription du mot Dieu en 24 langues et une autre repro-

Digitized by Google

duisant en caractères grecs les noms et attributs des trois personnes de la Trinité.

Le citoyen Tissot, chirurgien major de l'hôpital militaire qui avait envoyé, le 21 mai, des observations générales sur l'administration des hôpitaux ambulants et sédentaires de la République, fut présenté à l'Académie par plusieurs membres, dans la séance du 2 juillet. Il communiqua le rapport qu'il avait fait, à la demande de la Municipalié provisoire, sur la nature des plaies des blessés dans la malheureuse journée du 29 mai. Il expliqua les causes qui avaient rendu plusieurs de ces plaies mortelles et ne laissa aucunement supposer que les balles dont on s'était servi fussent empoisonnées. Ce rapport, du reste, a été imprimé.

Le P. Lefebvre, qui depuis longtemps n'avait pas donné signe de vie, envoya, le 21 juin, le résultat de ses observations sur l'éclipse de lune du 25 février précédent; elles furent consignées au procès-verbal du jour.

L'académicien Mathon communiqua, le 2 juillet, un projet qu'il avait été chargé de rédiger par la Commission populaire de salut public, concernant la manière la plus juste et la moins onéreuse de pourvoir à la légitime défense de la cité, au moyen d'une imposition proportionnelle aux sous additionnels déjà imposés les années précédentes. Bien que de pareilles questions, dit le procès-verbal, ne soient pas de celles dont les corps littéraires sont tenus de s'occuper, l'Académie a remercié l'auteur du projet de lui en avoir donné connaissance, parce que tout ce qui tend au bien public est du ressort des citoyens assemblés.

L'académicien Villermoz entretint aussi l'Académie d'un moyen de suppléer à la rareté du quinquina considéré comme fébrifuge dans les fièvres intermittentes. Soupçonnant que la vertu de ce médicament consiste surtout dans

Digitized by Google

son principe astringent et ayant reconnu que le même principe existe dans la noix de galle des boutiques, il avait fait des expériences pour dépouiller ce fruit de son abondant mucilage et en rendre l'extrait plus efficace. Il cita ensuite plusieur faits à l'appui de ses observations. Le citoyen Brongnard, qui assistait à la séance, et l'académicien Rast présentèrent quelques réflexions concordantes sur le même sujet.

Le secrétaire perpétuel Latourrette et le directeur Boulard payaient largement de leur personne dans les actes de la Compagnie. Boulard, qui était architecte et agent voyer en chef, avait presque toujours en réserve, pour remplir la séance, quelque communication plus ou moins savante. Le 17 juin, il mit sous les yeux de l'Académie les premières feuilles de la table chronologique et raisonnée des Mémoires et Travaux divers faits par les académiciens depuis l'origine de la Compagnie. On en approuva le plan et l'exécution, et on l'engagea à continuer cet utile travail ; en conséquence de quoi, il prit dans les archives le portefeuille de l'année 1737 et y replaça celui de 1736. Le 25 juin, il lut un mémoire sur un moyen de détruire les durillons ou cors aux pieds. Je n'en ai pas trouvé le manuscrit dans nos archives, mais dans le procès-verbal du jour, le procédé est décrit assez au long pour que chacun en puisse facilement utiliser l'application.

Le 9 juillet, le même Boulard communiqua un procédé pour maintenir exactement vertical le jalon d'arpentage entre les mains de l'opérateur. Le 30, c'est un mémoire ayant pour titre : « Description et usage d'un instrument, en bois, très simple, propre à mesurer les petites distances ou hauteurs inaccessibles. » Enfin, le 6 août, il développe un système qui permet d'obtenir un mouvement en ligne

Digitized by Google

droite, avec un levier décrivant une ligne courbe, et qui offre plus de précision que le parallélogramme de Watt découvert quelques années auparavant. Ces trois mémoires, qui sont déposés en manuscrit dans nos archives, furent les dernières lectures qu'on entendit dans les séances de l'ancienne Académie.

Dans ce premier semestre de 1793, on s'occupa aussi des prix proposés pour la même année. Il y en avait trois : l'un, de 600 livres, avait pour objet « les manufactures de soie et de laines ». Aucun candidat ne se présenta pour ce prix, l'industrie lyonnaise ayant alors bien d'autres soucis que celui de perfectionner son outillage. Un autre était un prix de mathématiques de 300 livres, de la fondation Christin, sur la question de « mettre les moulins et autres usines établis sur rivières à l'abri des interruptions produites par les fortes gelées ». La Commission d'examen reçut trois mémoires, mais les commissaires ne furent pas d'accord pour donner le prix ; le sujet fut retiré, et l'on ajourna le choix d'une autre question pour la proposer avec une somme double.

Le troisième concours eut un certain retentissement. La question posée était celle-ci : « Dans l'état actuel de nos mœurs, quelles vérités et quels sentiments la philosophie et les lettres doivent-elles inculquer et développer avec plus de force, pour le plus grand bien de la génération présente ?» Les fonds, 1200 livres, étaient fournis par l'abbé Raynal. La même question avait été proposée sous une forme un peu plus générale, l'année précédente et avait produit seize mémoires, parmi lesquels s'en trouvait un du lieutenant Bonaparte, sans qu'aucun des seize ait été jugé digne d'une récompense. Le concours fut prorogé et amena deux nouveaux mémoires, en 1793. L'un d'eux, qui était

Digitized by Google

dû au conventionnel Daunou, obtint le prix. Toutefois, en raison des circonstances politiques, l'Académie ne jugea pas qu'elle pût, selon l'usage, décerner cette couronne en séance publique; le lauréat fut simplement avisé de son succès par une lettre du secrétaire perpétuel et engagé à publier son travail par l'impression.

Enfin, il y eut aussi, dans ce premier semestre de 1793, quelques rapports plus ou moins officiels sur des découvertes que l'Académie fut chargée d'examiner, à la demande des autorités constituées. Dès le 8 janvier, le premier syndic du district de Lyon avait envoyé une requête présentée par un nommé Martini, se disant inventeur d'une machine à battre le blé qui, dans un moment où l'on manquait de bras, offrait les plus grands avantages. Trois commissaires furent nommés pour examiner la machine; mais l'un d'eux, c'était Boulard, revendiqua immédiatement pour lui-même la priorité de l'invention; il expliqua avec force détails son propre projet, et il ne fut plus question de l'invention du sieur Martini.

Le 24 février, M. Reux, ingénieur des ponts-et-chaussées, avait présenté, avec planches et dessins à l'appui, un projet de construction d'un pont de bois, d'une seule arche, de 300 pieds d'ouverture, en annonçant que ce pont paraissait exempt de toute espèce de poussée. On nomma des commissaires pour l'examiner, mais le projet, ayant déjà obtenu un prix à l'Académie de Dijon, on s'abstint de formuler un jugement sur l'invention.

Il en fut de même d'un procédé publié par M. Cadet de Veaux pour ôter à la mélasse son goût fade et âcre et la rendre propre à remplacer le sucre de canne qui était devenu d'un prix exorbitant. L'Académie constata bien vite que le procédé était connu depuis longtemps.

Digitized by Google

Le 23 avril, un jugement du tribunal du district de la campagne de Lyon décidait que, sur la contestation élevée entre les frères Choudon et le citoyen Paleyron, teinturiers, à l'occasion d'un procédé pour teindre la soie en noir, dont ce dernier se disait l'inventeur, des expériences seraient faites en présence des parties intéressées et de deux commissaires de l'Académie. Les commissaires nommés furent Villermoz et Tissier; mais ils ne rendirent pas compte de leur mission.

Dans la séance du 7 mai, le Directeur communiqua un arrêté du Directoire du département de Rhône-et-Loire par lequel l'Académie était invitée à examiner de nouveau une machine hydraulique, proposée par le citoyen Philibert Meunier et perfectionnée par lui depuis le premier examen.

Le citoyen Meunier fut introduit et entendu ; des commissaires firent un rapport détaillé dans la séance suivante ; le rapport fut adopté et l'inventeur averti que l'expédition du rapport serait faite le jeudi suivant, qu'il pourrait ce jour-là se présenter au Directoire du département qui lui en rendrait compte.

Comme on le voit, l'Académie était restée, au milieu des changements continuels de l'administration, le grand juge auquel avaient recours tous les pouvoirs publics, dans les questions litigieuses d'art industriel et d'inventions, et elle rendit des arrêts de jugement jusqu'au bout du semestre. Son nouveau local était étroit, d'un accès difficile, ses livres y étaient entassés plutôt que rangés; malgré cela, ses séances se tinrent régulièrement. Il n'y en eut que deux qui n'eurent pas lieu : celle du mardi 16 juillet, parce que tous les citoyens avaient été appelés ce jour-là au service de la garde nationale, à l'occasion du procès et de l'exécution

Digitized by Google

du jacobin Châlier; et encore fût-elle remplacée par une séance supplémentaire le samedi suivant, 20 juillet. Mais le mardi 24, les sections populaires ayant été convoquées en assemblée, aucun académicien ne put se présenter à la séance; elle fut entièrement supprimée.

Depuis le 6 juillet, déjà, les représentants du peuple, envoyés par la Convention pour imposer la concorde aux Lyonnais, avaient ostensiblement pris des mesures militaires contre la ville, et la ville irritée par ces dispositions menaçantes s'organisait pour la résistance. L'Académie eût été excusable de se disperser en présence des événements; elle ne le fit néanmoins qu'à la dernière extrémité; elle avait son ordre du jour marqué pour la séance du 13 août 1793, et, à cette date, Lyon était complètement investi par les troupes conventionnelles; une première escarmouche avait même eu lieu à Cuire; le décret de la Convention, qui ordonnait le siège de Lyon, était daté du 5 août, et un autre, du 8 août, dissolvait toutes les Sociétés savantes de la République.

L'Académie avait cessé d'exister. Mais que devinrent dans ces tristes conjonctures les académiciens? Sans doute, la plupart n'avaient pas attendu les premiers actes d'hostilité pour quitter la ville et chercher un refuge qu'ils croyaient plus sûr que leur propre domicile. Quelques-uns cependant voulurent demeurer à Lyon pendant le siège et résister dans la mesure du possible à la tyrannie jacobine, même au prix de leur vie, comme nous allons la voir en étudiant de plus près leurs destinées si diverses.

A la fin du premier semestre de 1793, l'Académie ne comptait que trente-neuf membres ordinaires, au lieu de quarante, car le chevalier de Bory, ancien gouverneur du château de Pierre-Scize, était mort le 15 mars 1792, âgé de

Digitized by Google

75 ans. Parmi les trente-neuf survivants, dix moururent de mort naturelle ou de mort violente, avant la fin de l'année 1793, et dix autres disparurent dans l'intervalle de 1793 à 1800; de telle sorte que dix-neuf seulement des quarante ordinaires se trouvèrent en vie au moment de la résurrection de la Compagnie, c'est-à-dire le 13 juillet 1800. Je ne dirai rien de ces dix-neuf derniers qui appartiennent tous à l'histoire de l'Académie reconstituée, mais je citerai au moins le nom des vingt qui succombèrent avant la fin du XVIIIe siècle : les voici à peu près par ordre chronologique.

Bollioud-Mermet, qui célébra ses noces d'or avec l'Académie, en 1788, fut le premier à disparaître de la scène du monde; il avait alors 84 ans. Son nom figure parmi les membres présents à la séance du 16 août 1792 pour la dernière fois, mais sa mort est certainement postérieure au 6 août 1893, car les procès-verbaux académiques qui vont jusqu'à cette date ne font aucune mention de son décès.

J'en dirai autant de Palerne de Savy, premier maire élu de la ville de Lyon, dont la dernière présence au registre est du 31 juillet 1792, mais qui est noté le 15 janvier 1793, comme envoyant sa cotisation nouvelle au trésorier de la Compagnie. De même que Bollioud-Mermet, il n'assista à aucune des séances du dernier semestre, mais on ne trouve dans les procès-verbaux de ce semestre aucune trace de son décès; ce décès est donc, comme le précédent, postérieur au 6 août 1793. D'un autre côté, le nom de Savy ne figure sur aucune liste publiée, lors de la création de l'Athénée, en 1800, ce qui autorise à penser qu'il n'était plus vivant à cette date. Il m'a été impossible, d'ailleurs, de découvrir la date exacte et le lieu de sa mort, pas plus qu'on ne connaît exactement la date et le lieu de sa naissance.

Claret de la Tourrette (Marc-Antoine-Louis de Fleurieu) (1729-1793), mourut aussi de sa bonne mort en

Digitized by Google

1793. Il avait été admis à l'Académie en 1754, et il en devint le secrétaire perpétuel, en 1767, dans la classe des sciences, à la suite de Christin; il exerça d'ailleurs ses fonctions jusqu'à la fin. C'était un botaniste très instruit, qui entretint des relations suivies avec Rousseau, Linné, Jussieu et autres naturalistes célèbres. Il avait pour frère cadet Charles-Pierre Fleurieu, qui fut capitaine de vaisseau, puis Ministre de la marine sous Louis XVI, et ensuite sénateur sous Napoléon, membre de l'Institut et du Bureau des longitudes. Tout le monde s'accorde à faire mourir l'ancien secrétaire perpétuel sur la fin de l'année 1793, à l'âge de 64 ans.

La série des morts violentes s'ouvre par celle de l'abbé Rozier (1734-1793). Après une vie pleine de vicissitudes, l'abbé Rozier (François), revint à Lyon en 1787 et fut admis à l'Académie la même année. La Révolution ayant supprimé le bénéfice du prieuré de Nanteuil le Haudoin, dont il jouissait depuis plusieurs années, il accepta, le 18 septembre 1791, la cure constitutionnelle des Feuillants (aujourd'hui Saint-Polycarpe), que lui offrit le suffrage de ses concitoyens. Pendant le siège de Lyon, une bombe le tua dans son lit dans la nuit du 29 septembre 1793.

Pierre-Suzanne Deschamps (1743-1793), fut la seconde victime du siège. L'Académie l'avait accueilli dans son sein en 1781, bien qu'il eût, peu de temps auparavant, pris parti contre elle dans le procès que les héritiers Adamoli lui intentèrent en restitution de sa Bibliothèque. Le prétexte invoqué par les héritiers était que l'Académie n'avait pas de local pour loger convenablement cette bibliothèque, ni de personnel suffisant pour en faire jouir le public, comme le demandait le testament. Le legs était daté de 1769 et l'on était arrivé à l'année 1776. Deschamps, qui était avocat, avait accepté de plaider pour les héritiers.

Digitized by Google

Heureusement, un acte consulaire du 14 août 1777 mit fin au procès en concédant à l'Académie le pavillon Nord-Est de l'Hôtel de Ville, premier étage au-dessus de l'entresol, avec les salles et appartements qui en dépendent jusqu'aux Archives. C'est là que la Bibliothèque Adamoli fut installée et ouverte au public pendant quinze ans, avant d'être transportée au grand-collège. Malgré ses antécédents, Deschamps fut bien reçu à l'Académie.

L'assemblée des nobles de Lyon le députa aux Etats Généraux en 1789, bien que ses titres de noblesse ne fussent pas très anciens, il les tenait uniquement de l'échevinage de son père, François Deschamps, échevin en 1746. Revenu dans ses foyers à la fin de la Constituante, il resta mêlé aux agitations de la vie publique, il était président d'une section pendant le siège et avait un grade supérieur dans la garde nationale à cheval. Le 9 octobre, il faisait partie de la troupe qui essaya de sortir de Lyon, par le faubourg de Vaise, sous la conduite du général Précy ; mais, poursuivi par les soldats de la Convention, Deschamps reçut un coup de feu, et se réfugia dans la forêt d'Alix, où il mourut isolé au pied d'un arbre.

Charles-Joseph Mathon de la Cour (1738-1793) fut la troisième victime du siège de Lyon. C'était un philosophe et littérateur distingué, il fut admis à ce titre dans l'Académie en 1780. Déjà, il avait remporté plusieurs prix à l'Académie de Rouen et à celle des Inscriptions de Paris ; déjà, il avait fondé à Lyon le bureau des nourrices-mères, qui existe encore, et un lycée à l'instar de l'Athénée parisien. En 1791, il rédigeait le *Journal de Lyon*, et, en 93, il il était président d'une section. Après le siège, Mathon fut traduit devant le tribunal révolutionnaire. Le président Dorfeuille lui dit : « Tu es noble, tu n'as pas quitté Lyon pendant le siège ; lis le décret, tu vas prononcer toi-même

Digitized by Google

sur ton sort ». Il est certain, répond froidement Mathon, que ce décret m'atteint. Le lendemain, 15 novembre, il eut la tête tranchée.

Le même jour mourait un autre académicien, Jean-Marie Roland de la Platière, qui fut député de la Somme à la Convention nationale et ministre de l'Intérieur, presque sans interruption, depuis le 15 mars 1792 jusqu'au 23 janvier 1793. Il avait été admis à l'Académie, en 1785, à la suite de travaux importants sur les manufactures, qu'il visitait en qualité d'Inspecteur. Sa fin fut mouvementée comme sa vie. Roland venait d'échapper à la condamnation des Girondins, le 31 mai, en se réfugiant à Rouen, où il comptait beaucoup d'amis. Mais ayant appris que sa femme, qui était restée à Paris, avait été guillotinée le 11 novembre, il quitta sa retraite le 15, à la tombée de la nuit; il voulait, dans son indignation, aller dire à la Convention des vérités qu'il croyait utiles, puis se livrer ensuite au supplice; mais, en route, il se prit à réfléchir que sa condamnation à mort entrainerait la confiscation de ses biens et la ruine de sa fille, qu'il adorait, il abandonna brusquement son projet et se poignarda à 15 kilomètres de Rouen.

La Révolution moissonna encore plusieurs têtes dans l'Académie. Jean-Jacques Millanais (1749-1793) avait été admis à l'Académie en 1777. Il était alors premier avocat du Roi au siège présidial et à la sénéchaussée. Député de Lyon à la Constituante, en 1789, il rentra dans sa ville natale à la fin de 1791, et y resta avec son frère aîné Charles-François, qui était imprimeur aux Halles de la Grenette et lieutenant-colonel d'artillerie pendant le siège. Charles-François fut fusillé le 18 novembre, et Jean-Jacques guillotiné le 5 décembre suivant.

Pierre-Antoine Barou du Soleil (1742-1793) fut aussi une victime du siège de Lyon. Il avait été admis en 1770

Digitized by Google

à l'Académie, étant procureur du Roi au Présidial, et il s'était distingué en prononçant l'éloge de Prost de Royer en 1785, et un peu plus tard celui de Mongez, qui fut le premier bibliothécaire de la bibliothèque Adamoli. Barou monta sur l'échafaud le 13 décembre 93.

L'abbé Thomas de Merle de Castillon (1725-1794) paraît être le dernier académicien qu'ait emporté la proscriptiou révolutionnaire. Il fut admis à l'Académie en 1778, étant vicaire général de l'archevêque, chanoine et baron de Saint-Just. L'abbé Castillon est principalement connu comme éditeur des œuvres de Charles Bordes, l'antagoniste des idées de J.-J. Rousseau. Il eut la tête tranchée le 18 février 1794.

A partir de là, les chagrins, les déboires, la maladie enfin enlevèrent encore une dizaine d'académiciens, que vous allez reconnaître comme ayant pris une large part, et quelques-uns jusqu'aux derniers moments, dans les travaux et péripéties de la Compagnie. C'est d'abord l'architecte Boulard (Claude-François) et l'abbé Jacquet (Louis), qui moururent tous les deux en 1794. En 1795, mourut Gavinet père (Antoine-Nicolas), pharmacien-chimiste, qui fut remplacé par son fils, lors de la création de l'Athénée, en 1800. En 1797, de Jussieu de Montluel (François-Joseph-Mamert), qui avait fondé en 1790, une rente perpétuelle de 100 livres destinée à accroître la Bibliothèque académique. Gavinet était âgé de 69 ans et de Montluel de 68. L'année 1798 vit disparaître le célèbre chirurgien Collomb (Barthélemy), qui appartint à l'Académie pendant un demi-siècle ; la Compagnie avait dérogé à son règlement pour le recevoir avant l'âge de 25 ans. La même année mourut, à 73 ans, le poète Vassellier (Joseph), dont les vers étaient très goûtés de Voltaire et des Lyonnais. J.-B. Dumas a dit de lui : « Cet académicien a fait des fables, et ce n'est pas la seule conformité qu'il ait eue avec Esope ».

Digitized by Google

Ce nécrologe se termine par le nom du médecin Villermoz (Pierre-Jacques), qui fut un collaborateur zélé de l'abbé Rozier et mourut en 1799 ; puis par celui de Grassot (Pierre), chirurgien major du grand Hôtel-Dieu, et enfin par celui de Lallié (Jean-François), ingénieur en chef de la province du Lyonnais. L'un et l'autre moururent en 1800. C'est à Lallié qu'était due la construction de l'ancien pont de la Mulatière, qui fut détruit pendant le siège de Lyon. On lui doit aussi la fameuse réception à l'Académie de Mlle Victoire Lallié, sa fille, qui fut exceptionnellement associée le 10 juillet 1792.

Il y eut encore un académicien qui disparut pendant cette période de sept ans, c'est Antoine (ou Barthélemy) Terrasson de la Barolière, qui appartenait à une famille très nombreuse et privilégiée dans la république des lettres. Le nom de Terrasson ne reparaît pas dans les listes de l'Athénée, tandis que nous y trouvons, soit à un titre, soit à un autre, le nom de dix-neuf autres lyonnais ayant fait partie de l'ancienne Académie.

Parmi ces derniers, je n'en citerai qu'un, parce que son nom rappelle un trait héroïque de dévouement fraternel qui se rattache à l'époque de la Terreur ; je veux parler de l'académicien Bruyset (Jean-Marie). Après le siège de Lyon, Jean-Marie, qui avait rempli, en 1790, les fonctions d'officier municipal, fut emprisonné avec son frère Pierre, imprimeur-libraire, et tomba malade en prison. Son frère Pierre comparut seul devant le Tribunal révolutionnaire, et, accusé d'avoir signé des billets obsidionaux qui ne l'avaient été que par Jean-Marie, il ne chercha point à se disculper. Condamné à mort de ce chef, il marcha à l'échafaud à la place de son frère, qui fut sauvé. Pierre Bruyset fut exécuté le 25 décembre 1793. En retour, Jean-Marie, l'académicien, adopta les enfants de son frère qu'il éleva et traita comme ses propres enfants.

Digitized by Google

Telle fut la destinée des quarante membres ordinaires qui formaient l'Académie de Lyon, en 1789. Il faut reconnaître que cette brillante Compagnie se laissa surprendre par la Révolution, comme tous ceux qui détenaient alors une parcelle des pouvoirs publics. Heureuse de vivre jusque-là, au sein des privilèges, elle n'avait pas pensé à préparer des cahiers de doléances pour la réunion des Etats généraux, ni à faire aucune économie en vue de l'avenir. Trois de ses membres pourtant, furent députés à la Constituante, un à l'Assemblée législative, et trois autres à la Convention nationale, dont un ministre de l'Intérieur. Ajoutez à cela que les deux premiers maires élus de la ville de Lyon furent choisis dans l'Académie, en 1790, 91, 92, et qu'un troisième académicien (1) fut encore porté à la mairie par le suffrage des électeurs, en 1793, sans qu'il ait pu toutefois en exercer les fonctions. Il semblait qu'avec de tels patronages cette Compagnie dût pouvoir traverser, sinon sans danger, du moins sans naufrage, la tempête révolutionnaire. Elle l'espéra beaucoup sans doute, aussi longtemps que le parti modéré resta maître de la situation politique; mais à la fin de 1792, le jour où elle se vit chassée de l'Hôtel de Ville par les nouveaux Corps administratifs, et reléguée dans un coin du Grand-Collège, elle perdit visiblement toute espérance. Le dernier semestre de ses travaux nous apparaît comme une sorte d'agonie littéraire et scientifique, et le décret du 8 août 1793, comme l'acte d'enregistrement de son décès.

J. Bonnel.

---

(1) Gilibert.

Digitized by Google

LA MORT
DE
GUILLAUME DU BELLAY

à Saint-Symphorien-de-Lay, le 9 janvier 1543

Mon dessein n'est pas d'éclairer par des documents nouveaux un épisode d'ailleurs assez connu de notre histoire locale, mais simplement de rappeler, sur ce sujet, quelques témoignages du temps.

Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, est assurément un des hommes les plus remarquables du règne de François Ier : soldat, diplomate, orateur, historien, il a servi avec passion son roi et son pays par l'épée, la parole et la plume.

François Ier l'avait nommé gouverneur ou vice-roi du Piémont, où il resta jusqu'à la veille de sa mort. En 1542, la guerre se ralluma entre les Impériaux et les Français. Mais du Bellay se crut mal secondé par le roi ; il était d'ailleurs perclus de goutte et accablé d'infirmités, « et ne se pouvoit plus aider que du cerveau et de la langue » ; enfin sa fortune était fort dérangée, car il s'était endetté de

Digitized by Google

300.000 livres pour procurer des blés à sa province, « peu lui challant de la despence, moyennant qu'il fist service à son prince ». Découragé, malade, sentant sa fin approcher, Langey demanda la permission de revenir en France.

Il fit son testament à Turin, le 30 novembre 1542, et partit sans retard. Martin du Bellay raconte ainsi les motifs de son voyage et sa mort (1) : « Le sieur de Langey, voyant qu'on ne vouloit executer ce dont il avoit tant travaillé et fait de si gros frais, tant à l'entretenement des hommes, que pour la fourniture de ce qui y estoit necessaire, considera bien que le pareil luy seroit faict en autres choses: à ces causes, pour la debilité de ses membres (car il estoit perclus à cause de ses longs travaux), avecques le congé du Roy, partit de Turin en une littiere pour venir devers luy, auquel il desiroit, avant que mourir, declarer beaucoup de choses pour son service, qu'il ne vouloit mettre en la bouche d'autruy, craingant (*sic*) de faire tort à ceux qui en luy s'estoyent fiez; mais il ne luy fut possible d'y parvenir, car, le neufiesme jour de janvier mil cinq cens quarante deux (2), trespassa à Sainct-Saphorin, sur le mont de Tarare, au grand regret de plusieurs gens de bien, de sçavoir et d'experience ».

D'autres documents nous permettent de compléter un peu ce récit. M. de Langey était accompagné, selon son habitude, de ses fidèles officiers, serviteurs et familiers : Jacques d'Aunay, son neveu, François de Genouilhac, seigneur d'Assier, François Erault, président du parlement de Turin, Saint-Ay, ses deux médecins François Rabelais

(1) *Les Memoires de Mess. Martin du Bellay*. Paris, Pierre L'Hullier, 1569, in-f° (livre IX, f. 295).

(2) 9 janvier 1543, nouv. style.

Digitized by Google

et Gabriel Taphenon, Claude Massuau, qui a traduit du latin les *Stratagèmes* de Rabelais, etc.

Le cortège marchait presque silencieux, incommodé par la mauvaise saison, et effrayé de certains *prodiges* qui semblaient annoncer un malheur prochain. Rabelais a rappelé ce triste itinéraire dans une page du *Pantagruel* (1), écrite pour faire voir que la mort des grands hommes est annoncée souvent par *prodiges et portentes :* « Ce que veismes plusieurs jours avant le departement (la mort) de celle tant illustre, genereuse et heroicque ame du docte et preux chevalier de Langey. — Il m'en souvient, dit Epistemon, et encores me frissonne et trouble le cueur dedans sa capsule, quand je pense es prodiges (2) tant divers et horrificques lesquels veismes apertement cinq et six jours avant son depart. De mode que les seigneurs d'Assier, Chemant, Mailly le borgne, Sainct Ayl, Villeneufve la Guyart, maistre Gabriel, medecin de Savillan, Rabelais, Cohuau, Massuau, Majorici, Bullou, Cercu, dist Bourguemaistre, Françoys Proust, Ferron, Charles Girard, Françoys Bourré, et tant d'aultres amys, domesticques et serviteurs du defunct, tous effrayez, se regardoyent les uns les aultres en silence, sans mot dire de bouche, mais bien tous pensans et prevoyans en leurs entendemens que de brief seroit France privee d'ung tant parfaict et necessaire chevalier a sa gloire et protection, et que les cieulx le repetoyent comme à eulx deu par propriété naturelle. »

Cependant du Bellay était péniblement arrivé à Lyon, où les médecins déclarèrent que le malade ne pouvait, avec prudence, continuer le voyage. Malgré tout, il voulut

(1) Livre IV, ch. XXVII. Je suis le texte de l'édit. Jacob.

(2) Des tempêtes de neige? Des inondations?

Digitized by Google

partir, avec cette illusion commune aux mourants, que l'air natal lui rendrait la santé. Il se remit donc en route le 7 janvier 1543, arriva probablement le 8 à Saint-Symphorien-de-Lay, après avoir couché à Tarare, et s'éteignit le lendemain, entre les bras de ses amis consternés.

Le 12 janvier, un secrétaire de l'ambassade de Florence envoyait de Lyon, au duc de Toscane, une dépêche dont nous donnons la traduction (1) : « Le seigneur de Langey, contre la volonté des médecins, partit de Lyon le 7 [janvier], et le 9 il mourut à Saint-Symphorien, lieu éloigné de Lyon d'environ trente milles. L'avis en est venu ici le jour suivant, et hier, qui fut le 11, il a été rencontré par le prieur de Capoue (2), qui, revenant en poste de la Cour, dit avoir laissé, au delà de Saint-Symphorien, son corps que les siens menaient en sa maison. Dans une lettre on dit que sa compagnie de cinquante lances est donnée à Monseigneur de Brissac; ce qui peut-être est vrai. Mais on ne peut le savoir par ces informations de Lyon, parce qu'il y a trop peu de temps du 9 au 12, ce qui ne permet pas que l'avis soit allé à la Cour, et de là revenu à Lyon. Ledit Langey, avant de quitter Lyon, passa règlement avec Lionnet de l'Obba, et resta, de compte fait, son débiteur de 43.000 écus; on a découvert que, avec les autres sommes, il laisse une dette de 300.000 francs ».

A Saint-Symphorien, comment les choses se passèrent-elles? A quelle crise suprême succomba le malade? On ne nous le dit pas; mais Rabelais nous apprend encore que Langey étonna son entourage par la force et la précision de

(1) Abel Desjardins, *Négociations de la France avec la Toscane*, t. III, p. 40.

(2) Léon Strozzi.

Digitized by Google

ses paroles prophétiques (1) : « J'ay souvent ouy dire que tout homme vieil, decrepit et près de sa fin, facillement divine des cas advenir... Vous veulx ramentevoir le docte et preux chevalier Guillaume du Bellay, seigneur jadys de Langey, lequel au mont de Tarare mourut le dixiesme de janvier (2), l'an de son eage le climactere et de nostre supputation l'an 1543, en compte romanicque. Les troys et quatre heures avant son decez il employa en parolles vigoureuses, en sens tranquil et serain, nous predisant ce que depuys part avons veu, part attendons advenir ; combien que pour lors nous semblassent ces propheties aulcunement abhorrentes et estranges, pour ne nous apparoistre cause ne signe aulcun present prognosticque de ce qu'il predisoit. »

Ainsi mourut Guillaume du Bellay, loin de son gouvernement, loin de son roi, loin de ses frères, dans un petit bourg obscur du Beaujolais. Le corps fut porté dans le Maine, et enseveli dans la cathédrale du Mans, où on lui éleva un superbe mausolée. Mais il avait fallu l'embaumer; l'opération fut faite — on peut à peine en douter — par Rabelais et Taphenon, et, cette fois, la main des praticiens dut trembler (3). La troupe repartit avec un cercueil, et arriva à Roanne. Là, on pouvait choisir entre la Loire et le grand chemin de Lyon à Paris, mais il y a toute apparence qu'on se décida pour la route.

Nous ne suivrons pas plus loin le voyage du cadavre. M. Heulhard croit que la mort du maître désempara la petite troupe qui lui faisait cortège : « Le désarroi fut tel,

---

(1) *Pantagruel*, liv. III, ch. XXI.

(2) Erreur d'un jour.

(3) Voy. Heulhard, *Rabelais, ses voyages*, etc. Paris, 1891, gr. in-8° (p. 170 et suiv.).

Digitized by Google

dit-il, que ses papiers, les manuscrits qu'il avait dans ses coffres disparurent, égarés ou dérobés. On a perdu ainsi cette *Histoire générale des Gaules*, pour laquelle il avait mis l'antiquité au pillage. » C'est une supposition qui aurait besoin d'être prouvée.

On connaît l'épitaphe de Guillaume du Bellay par Clément Marot :

Arreste toy, lisant;
Cy dessoubz est gisant,
Dont le cueur dolent j'ay,
Ce renommé Langeay,
Qui son pareil n'eust pas;
Et duquel au trespas
Jecterent pleurs et larmes
Les lettres et les armes.

Le poète Joachim du Bellay, cousin de Guillaume, traversant Saint-Symphorien quelques années plus tard, rima sur la mort du « grand Langey » deux sonnets (1) dont voici le premier :

D'UN SONGE QU'IL FEIT EN PASSANT A S. SAPHORIN.

Triste et rongé du soing qui plus me nuict,
Pour le regret qui m'englace et m'allume,
Je retournois, sur l'hostelière plume,
Mes membres las sous l'horreur de la nuict :

Quand le courrier, qui les umbres conduict,
Devant mes yeux qu'en pleurant je consume,
Feit apparoir, plus grand que de coustume,
Ce grand Langé, qui par les astres luict.

(1) *Les Œuvres françoises de Ioachim du Bellay*. Paris, Federic Morel, 1573, 2 vol. pet. in-8° (t. Ier, ff. 206 v° et 207).

Digitized by Google

Lors effroyé de voir telle merveille,
Tout tressuant en sursaut je m'esveille.
Ha (dy-je lors) voicy le mesme lieu,

Où de l'Angé l'esprit inimitable,
Esprit sur tous à Charles (1) *redoutable,*
Laissa le Roy, pour s'en aller à Dieu.

A ce sonnet médiocre, je préfère neuf vers de Charles Fontaine (2), et je les cite avec d'autant plus de plaisir, en finissant cet article, que Fontaine a longtemps vécu à Lyon, et qu'il est un peu des nôtres :

DE LA MORT DE MONSIEUR DE LANGEY.

Phebus et Mars, l'un beau, l'autre puissant,
Avoyent laissé et la harpe et la lance,
Voyans Langey, helas, trop languissant,
En son corps plein de grace et d'excellence.
Puis quand la mort le mit en deffaillance,
Incontinent harpe et lance ont reprins,
Non pour joüer et user de vaillance,
Mais pour les rompre en tres grand desplaisance,
D'aspre regret surmontez et surprins.

REURE.

---

(1) Charles-Quint. Il dit, en apprenant la mort de Guillaume du Bellay : « Il m'a fait plus de mal que tous les Français ensemble ».

(2) *Les Ruisseaux de Fontaine.* Lyon, Thibauld Payen, 1555, in-8°, (p. 121).

Digitized by Google

L'ITALIE

Poète, l'Italie est douce au cœur qui l'aime
Et ses belles clartés
Engendrent les talents dont le génie essaime
Sur ses bords enchantés.

Les chœurs harmonieux des troublantes sirènes,
Que respecta le temps,
Viennent comme autrefois baigner leurs corps de reines
Dans ses flots éclatants.

Et le long du rivage où le noble Virgile
Méditait ses grands vers,
Le haut pin parasol sur le ciel clair profile
Ses rameaux toujours verts.

Une lumière tiède, immuable et dorée
Baigne les horizons,
Une flore éternelle et féconde procrée
De très douces saisons.

Mais qui dira surtout les souvenirs antiques
Peuplant ce grand pays?
Les hauts faits, la valeur, les gloires magnifiques,
De ses illustres fils?

Digitized by Google

Qui montrera la courbe heureuse et l'harmonie
De ces monts radieux
Où vont errer encor des peuplades bénies
De déesses, de dieux ?

Et qui saura surprendre au vieux fronton des temples,
Signe mystérieux,
Le langage sacré relatant les exemples,
De tant d'hommes pieux ?

S'il ne sent ses pensers, son esprit et son âme
Vibrer et s'émouvoir,
Sous le pavillon bleu de ce pays de flamme
Et s'il ne sait pas voir,

Emmi le voile ardent du réel, les légendes
Et dans l'averse d'or
Du splendide soleil brûlant ravins et landes,
Le passé vivre encor.

Celui-là seul est digne aussi de te comprendre
Qui s'approche de toi,
Reine auguste, Italie, ô Mère douce et tendre,
L'âme pleine de foi.

Le culte que tu veux est un culte superbe,
Sans réserve absolu ;
Il doit tout recouvrir, s'étendre comme l'herbe
Dont le sol est vêtu ;

Il doit comme un grand aigle au milieu de l'espace
Planer et demeurer,
Et, tandis qu'ici-bas tout se flétrit et passe,
Toujours persévérer.

Digitized by Google

Italie, Italie, ô pays de mes rêves,
O Pays merveilleux,
Il m'est doux, sur tes champs, sur tes monts, sur tes grèves,
De reposer les yeux.

Il m'est doux de fouler ta terre vénérable,
Ta terre de beauté ;
D'adorer tes palais, tes dômes, tes rétables,
Tes vieux murs, tes cités.

Il m'est doux de me perdre en tes plaines heureuses,
Et d'écouter le vent
Vibrer comme une lyre en frôlant tes yeuses
Au feuillage mouvant ;

De m'asseoir sur tes bords dont la vague caresse
Le beau sable argenté ;
De sentir en mon cœur passer toute l'ivresse
De ton site enchanté ;

De fuir les noirs climats et les terres moroses
Des froids pays du Nord
Pour ton ciel éclatant, tes éternelles roses
Et tes mimosas d'or ;

D'oublier l'horizon brumeux des climats tristes
Où pleurent les autans,
Auprès des airs joyeux que le flot d'améthyste
Susurre à ton printemps ;

De quitter les coteaux, les vallons pleins de neige
Et les étangs glacés,
Pour retrouver tes dieux charmants et leur cortège,
Par l'Eurus caressés.

Digitized by Google

O nobles visions, heures simples et belles,
Harmonieux frissons;
O rêves poursuivis sous les vertes ombelles
Des pins noirs; ô saisons,

Qu'un sourire immortel épanouit sans cesse
Sous l'azur transparent;
Aubes roses mettant de si douces caresses
Sur ton sol odorant;

Jours rayonnants tout aveuglés par la lumière
De ton divin soleil;
Crépuscules tombant sur la nature entière
Comme un manteau vermeil;

Nuits aux longs voiles bleus plus légers qu'une gaze,
Espaces étoilés
Où les feux du rubis près des rais de la prase
Et des éclats perlés

De la jade, font un bouquet de pierreries
Que les regards humains
Contemplent, transportés par toutes les féeries
Des célestes chemins :

Je ne puis me passer de vous. Toute la gloire
Des plus nobles héros
Ne saurait en mon âme affaiblir la mémoire
De vos charmes si beaux.

Tel un arbre enlacé par la flexible souche
Des glycines peut voir,
Sous la grappe légère et que de l'aile touche
Le bruyant bourdon noir,

Digitized by Google

Recouvrir peu à peu ses rameaux et ses feuilles,
Ainsi mon être est pris,
Terre, au doux souvenir des soins dont tu l'accueilles
Et dont il sait le prix ;

Et ne peut, comme un marbre envahi par le lierre,
Détruire les liens
Qui l'attachent, Pays, à ta fortune fière
A ton sol, à tes biens.

Et je sens que mon cœur, jusques à la mort même,
Battra pour ton grand art,
Et que j'emporterai ta vision suprême
Dans mon dernier regard.

Pierre de BOUCHAUD.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE. — *Banquet du lundi 18 mars 1901.* — Le banquet annuel de la Société littéraire réunissait dans les salons Maderni un nombre de convives supérieur à celui des années précédentes. Il a été procédé à la remise à M. Aimé Vingtrinier d'un souvenir offert par souscription à l'occasion de sa 60e année de présence dans la Société (1841-1901). Cette cérémonie toute familiale a permis à M. Félix Desvernay, président, et à M. Léon Galle, vice-président, de traduire en termes émus les sentiments de vive sympathie et d'affection que tous les assistants éprouvaient pour leur vénérable doyen.

Le banquet était honoré de la présence de Mme Aimé Vingtrinier, et de Mlle Jeanne Sisley, membre correspondant de la Société.

La séance littéraire qui a suivi a permis d'entendre M. Aimé Vingtrinier, avec une poésie ayant pour titre *Les Epines*, dédiée à une dame qui lui avait demandé pourquoi il n'écrivait plus de vers; Mlle Sisley, avec une autre poésie, *l'Amour et l'Amitié*, dont les lecteurs de la *Revue du Lyonnais* ont eu la primeur; M. Léon Mayet, avec un article humoristique, *la Grève des empesés;* M. Joseph Berger, avec une poésie dédiée à M. et Mme Vingtrinier : *Premiers cheveux blancs*, M. Léon Galle a donné lecture d'une amusante supplique en vers, adressée à l'archevêque Malvin de Montazet par un curé du Forez, supplique protestant contre l'obligation pour les curés d'employer des gouvernantes d'âge mûr. Enfin M. Auguste Bleton a récité une charmante poésie : *Fleurs d'automne*,

Digitized by Google

Séance du 27 mars. — Présidence de M. George, ancien président. — Au nom de M. l'abbé Rousset, empêché, M. l'abbé Martin donne lecture d'une étude sur la *Primatie de l'Eglise de Lyon*, d'après un manuscrit des archives de l'archevêché dont M. Rousset annonce la prochaine publication, — M. George communique un travail sur *la Sarrasinière*, située non loin du Rhône, à trois kilomètres environ d'Andance (Ardèche) et qui, à la suite d'un précédent rapport de M. George au ministère de l'instruction publique, a été classée dans les *Monuments historiques*. D'après l'orateur, cette ruine ne serait autre que le reste du trophée que les auteurs anciens disent avoir été érigé par Quintus Fabius Maximus, en mémoire de sa victoire sur les Allobroges et les Arvernes réunis (122 ans av. J. C.).

A ce propos, M. Gabut fait remarquer combien plus nombreux sont les vestiges antiques sur cette rive du Rhône que sur la rive opposée. — M. Joseph Berger lit un épisode du siège de Belfort : *la Fanfare des mobiles du Rhône*.

Séance du 17 avril. — Présidence de M. Desvernay. — M. Aimé Vingtrinier communique quelques notes sur deux pamphlets anonymes publiés à Lyon dans les dernières années de la Restauration et qui eurent un énorme retentissement. Conçus en termes d'une mordante ironie à l'endroit des notabilités lyonnaises de l'époque, ces écrits provoquèrent les colères du parti royaliste intransigeant qui en détruisit tous les exemplaires qu'il put réunir; aussi n'en trouve-t-on plus depuis longtemps. On sait que l'auteur principal fut Lamerlière, aidé d'un groupe de collaborateurs. Leur anonymat fut si bien gardé que la police du temps n'arriva jamais à les connaître. — M. E. Cuaz donne lecture de la fin de son étude sur les Templiers lyonnais, préliminaire d'un travail plus considérable sur le monastère des Célestins. A Lyon, comme partout, les biens des Templiers, lors de leur suppression, furent dévolus à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, dont la commanderie de notre ville devint plus tard le chef-lieu de la province ou *langue* d'Auvergne qui était auparavant Bourganeuf.

Séance du 1er mai. — Présidence de M. E. Richard, ancien président. — M. Joseph Vingtrinier fait hommage de son volume : *La Chapelle de Saint-Roch à Choulans*. — M. Léon Mayet donne lecture d'un article humoristique intitulé *La femme heureuse*, à propos du mouvement

Digitized by Google

féministe contemporain. — M. Grand communique quelques notes sur *Marie de Sève, marquise de Rochebonne et dame de Cuire*. Veuve, après quelques mois de mariage seulement, de Louis de Châteauneuf de Rochebonne, tué en 1709 à la bataille de Malplaquet, Marie de Sève donne, en 1721, l'aveu et dénombrement de sa terre de Cuire qu'elle vend au Consulat, quinze ans après, sans qu'on sache bien les causes de cette cession. Son testament décèle ses sentiments de piété. Elle mourut en 1746, âgée de 58 ans, sans laisser d'enfants. — M. Paul Richard termine le récit de ses notes de voyage en Dalmatie, Sicile, etc., où sont mentionnés, entre autres : Castelnuovo, Durazzo, l'île de Corfou et le col de Saint-Pantaléon d'où l'on jouit d'une vue superbe, Brindisi Reggio, Messine, dont la cathédrale possède trois curieuses mosaïques. Puis, c'est en Sicile : Syracuse, Catane, avec une excursion au sommet de l'Etna, Girgenti, l'ancienne Agrigente, dont la cathédrale est de style normand ; Palerme, enfin, et sa voisine Montréale aux précieux souvenirs.

Séance du 15 mai. — Présidence de M. Léon Galle, vice-président. — Sur un précédent rapport de M. le Dr Artaud, M. Poussineau est élu membre titulaire. — M. l'abbé Martin donne lecture de quelques pages historiques sur l'ancien couvent de la Visitation de Lyon. L'église du monastère de Bellecour n'existait pas lors de la mort de saint François de Sales, car elle ne fut commencée qu'en 1624 et consacrée en 1627. — M. Gabut communique les notes qu'il a recueillies au cours de ses excursions à travers les vestiges mégalithiques qui se rencontrent encore au sommet de la montagne de Pied-Froid sur Yzeron, au col du Colombier, au mont Rochat et à Taconas sur Saint-Laurent-de-Vaulx. — Au nom de M. l'abbé Rousset empêché, M. Léon Galle lit une dissertation énumérant les titres indiscutables qu'aurait saint Irénée, évêque de Lyon, à figurer dans le bréviaire romain. D'autres pontifes, sans avoir des titres meilleurs, y ont été insérés ; malheureusement à Lyon, clergé et fidèles semblent trop se désintéresser des gloires de leur Eglise. L'orateur exprime le vœu que ce regrettable oubli soit au plus tôt réparé.

Séance du 29 mai. — Présidence de M. George, ancien président. — M. le Président adresse quelques paroles de bienvenue à M. Poussineau, nouveau membre titulaire présent à la séance. — M. Joseph Vingtri-

Digitized by Google

nier communique quelques fragments d'une étude sur la *Chanson militaire au temps de la République et de l'Empire*. A cette époque, les troupes marchaient en chantant des hymnes guerriers ou patriotiques. Après le combat, c'étaient le plus souvent des chansons joyeuses ou satiriques qui égayaient nos soldats. L'orateur cite nombre de ces refrains improvisés au bivouac, lesquels ordinairement s'inspiraient des incidents, épisodes ou particularités saillantes qui avaient marqué les dernières batailles, ou encore les récents événements. Ainsi fut chansonnée l'épidémie de dysenterie qui, à Valmy, avait affaibli, disait-on, les Prussiens plus que le canon. La mort de Léopold II, empereur d'Autriche (1er mars 1792), servit de thème à un chant satirique arrangé sur l'air de *Malborough*. Les émigrés et l'armée de Condé furent l'objet de chansons analogues. — M. Berger lit trois sonnets ayant pour titres : *Au seuil du nouveau siècle. Amour vaut mieux que gloire. Paresseux!*

Séance du 19 juin. — Présidence de M. Desvernay. — M. Bleton communique quelques notes biographiques sur le sculpteur Charles Dufraisne, né le 25 octobre 1827 à Saint-Germain-du-Plain (Saône-et-Loire), décédé à Lyon le 2 février 1900. Entré praticien dans l'atelier de Guillaume Bonnet et pour mieux pénétrer les secrets du grand art, Dufraisne suivit les cours de notre école des Beaux-Arts, sous la direction de Vibert dont il devint un véritable collaborateur. La statuaire religieuse eut ses préférences, et ses œuvres, bien éloignées d'une banalité trop commune, sont remarquables par l'expression du sentiment. En 1884, il avait remplacé Fabisch comme professeur à l'école des Beaux-Arts de Lyon. — M. Léon Mayet lit une étude humoristique : *On demande des géants*, à propos d'un récent legs à la ville de Rouen pour favoriser les mariages entre gens de haute stature.

Séance du 3 juillet. — Présidence de M. George, ancien président. — Hommage de M. Aimé Vingtrinier : *La fée de l'Albarine et les fontaines sacrées du Bugey*, une brochure in-8°. — M. Poussineau fait le récit d'une tentative, couronnée de succès, pour substituer dans un régiment l'usage de la vraie chanson française, alerte et pimpante, aux refrains orduriers qui s'y clamaient auparavant. A ce propos, l'orateur fait un rapide exposé de la chanson chez les anciens et les modernes. — M. le Dr Artaud fait connaître quelques pratiques de la thérapeutique de l'ancien temps, telles que les donne un livre d'un auteur anonyme, édité

Digitized by Google

à Rouen en 1789. La plupart de ces recettes comportant l'emploi de remèdes tirés du corps humain vivant ou mort, sont d'un charlatanisme incroyable. — M. Beyssac communique les premières pages d'une étude historique sur *Guichard de Saint-Symphorien*, chanoine de Saint-Jean et prévôt de Fourvière, qui prit une part active aux affaires du Chapitre. Il en était membre en 1269, au moment de la période aiguë de sa lutte avec les bourgeois de Lyon. On constate, en mainte circonstance, le fréquent concours de Guichard qui dut s'exercer aussi lors des négociations issues du Concile de Lyon en 1274.

Commission municipale du Vieux Lyon. — Dans sa réunion du 9 mai, la Commission a pris connaissance des travaux et vœux de la Sous-Commission et soumis à l'Administration les propositions suivantes :

Faire dresser d'urgence, par le service de l'architecture, les plans, coupes et croquis de l'hôtel de Gadagne et de l'hôtel du Gouvernement, pour la création éventuelle d'un Musée du « Vieux Lyon » ;

Transporter momentanément au Palais Saint-Pierre les objets quelconques à provenir de démolitions et fouilles en attendant leur placement dans un musée de notre histoire lyonnaise ;

Entreposer à la douane les gros objets de la même provenance ;

Replacer les statues sur le fronton du Grand-Théâtre ;

Obliger les entrepreneurs d'élagage de platanes de nos quais et promenades à ne couper que le sommet des arbres pour que les maîtresses branches puissent former une voûte compacte agréable aux promeneurs ;

Eriger dans une grotte aux Etroits une statue de J.-J. Rousseau ;

Demander remise des niche et statue de la maison à démolir, quai Saint-Vincent, 59.

Prier M. le Préfet d'étendre sur la banlieue les attributions du Vieux Lyon.

D'autre part, la Commission nous communique la note suivante :

La Commission du Vieux Lyon, désireuse de voir tous ses concitoyens concourir à cette œuvre essentiellement locale, les invite à lui signaler la nature et la situation des objets artistiques anciens existant dans les maisons et faisant autant que possible partie de la construction elle-même : tels que motifs décoratifs, panneaux, boiseries, ferronneries, sculptures, armoiries, inscriptions, etc.

Digitized by Google

Les locataires de maisons à démolir sont priés tout spécialement de bien vouloir fournir des indications urgentes avant la disparition des immeubles.

Les avis seront adressés au Palais des Arts, cabinet de M. Bleton, à M. le Président de la Sous-Commission de Permanence.

La Commission recevra avec reconnaissance les dons de quelque nature que ce soit et tout ce qui pourrait se rattacher à notre histoire Lyonnaise pour servir d'éléments à la création d'un Musée spécial du Vieux Lyon.

Elle acceptera aussi bien les petits objets que les gros matériaux à condition toutefois qu'ils aient un cachet artistique ou ancien, ou bien encore qu'ils constituent un souvenir intéressant pour notre Ville ;

De même elle recevra avec plaisir les gravures, photographies et tableaux anciens ou récents représentant des maisons et quartiers de Lyon.

Les entrepreneurs et ouvriers occupés à des fouilles sont également priés de signaler les trouvailles d'objets et substructions mis à jour en cours de travaux.

Digitized by Google

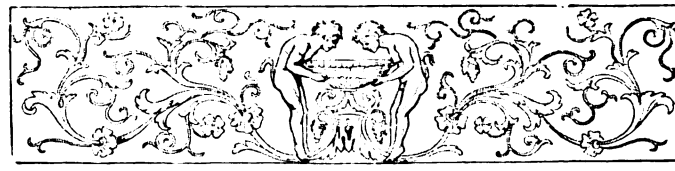

REVUE DE LA PRESSE

Bulletin Municipal officiel de la ville de Lyon. — Du 3 février au 28 juillet 1901 : *Délibérations des corps municipaux de la ville de Lyon pendant la période révolutionnaire :* Conseil municipal, du 19 décembre 1791 au 6 avril 1792 ; Conseil général, du 20 décembre 1791 au 1er avril 1792 ; Bureau municipal, du 2 décembre 1791 au 7 avril 1792.

L'Express. — 4 février 1901 : *Mort du doyen des forains.* — 7 février : *Théâtre et municipalité.* — 25 mars : *La machine à coudre Thimonnier.* — 13 avril : Jean Bach-Sisley, *Madame Antonia Bossu.* — 9 mai : A. Steyert, *Le quai d'Herbouville.* — 26 juin : *L'Architecture municipale à Lyon.* — 28 juin : Francdouaire, *Le Parc mutilé.* — 2 juillet : Francdouaire, *La Vierge de Fourvière.* — 5 juillet : Francdouaire, *Le Roi du tir.* — 25 juillet : Francdouaire, *Une Promenade à Bellecour.*

Lyon Républicain (Supplément littéraire). — Suite des études lyonnaises de M. Josse : 3 février 1901 : *L'hôtel de Gadagne.* — 7 février : *Grobon.* — 14 février : *Grognard.* — 21 février : *Les Grolée.* — 24 février : *Le Salon des poètes.* — 28 février : *Les Grolier.* — 7 mars : *Sébastien Gryphe.* — 10, 17, 24, 31 mars : *Molière à Lyon.* — 14 mars : d'*Herbouville.* — 21 mars : *Imbert Colomès.* — 4 avril : *saint Irénée.* — 7, 14, 21, 28 avril : *L'industrie du tissage.* — 11 avril : *Jacquard.* — 25 avril : *Camille Jordan.* — *Jouffroy d'Abbans.* — 5 mai : *Pose de la première pierre de l'Hôtel de Ville.* — 16 mai : *Saint-Just.* —

Digitized by Google

10 mai : *Le Rhône.* — 23 mai : *Les Jussieu.* — 6 juin : *Jayr.* — 9 juin : *L'Heptateuque de la Bibliothèque de Lyon.* — 13 juin : *Lafayette à Lyon.* — 2 juin : *Lafont.* — 23 juin : *l'Octroi.* — 27 juin : *Les Laurencin.* — 30 juin : *Les Bains.* — 4 juillet : *Lebrun.* — 7 juillet : *Anciens usages à l'Hôtel-Dieu.* — 11 juillet : *Lemot.* — 14 juillet : *Illuminations et feux d'artifice.* — 18 juillet : *Le Viste.* — 21 juillet : *Les Daubiers,* — 28 juillet : *Noyaux doux et noyaux amers.*

21 février : Alf. de Vaulabelle : *Le Guignol lyonnais.*

Progrès Illustré. — *Lyon et ses environs;* dessins de Girrane. — 17, 24 février : *Petite histoire du carnaval lyonnais,* texte par X. — 10, 17 mars : *La rue Lainerie.* — 31 mars : *Maison n° 58, rue Mercière.* — 7 avril : *La Maison, le clos et le portail de la Tourette à la Croix-Rousse.* — 21 avril : *Marcy l'Etoile et Sainte-Consorce; le père Brun et son musée.* — 28 avril : *Les Pompiers au concours hippique.* — 5 mai : *Les bords de l'Azergues.* — 12 mai : *Pose de la première pierre de l'Hôtel de Ville de Lyon, le 5 septembre 1646* (d'après le tableau de Mlle Cornillac). — 19 mai : *Tassin et le bois de l'Etoile.* — 16 juin : *A Vaise et à Ecully.* — 23 juin : *Chazelles-sur-Lyon.* — 14 juillet : *Chessy-les-Mines.* — 31 juillet : *Condrieu.* — 28 juillet : *Tournon.*

Salut Public. — 6 février 1901 : *L'homme à la poupée.* — 10, 24, 31 mars et 28 avril : Pierre Jay, *Poètes lyonnais contemporains.* — 18 mars : Vicmar, *Au jardin du Palais Saint-Pierre.* — 27, 30 mars; 2, 4, 6 avril : André Vinci, *Le recensement des professions à Lyon.* — 21 avril : Vicmar, *Une évasion au château de Pierre-Scize.* — 4 mai : André Vinci, *La Population des six arrondissement de Lyon.* — M. Pérut. — 8 mai : André Vinci, *La population des communes du Rhône d'après le dernier recensement.* — 26 mai : Vicmar, *Le 29 mai 1793 à Lyon.* — 28 mai : Vicmar, *A la vogue de l'Ile.* — 29 mai : Pierre Desroches, *Funérailles par corbillards.* — 30 mai : Lefranc, *Le service des inhumations.* — 30 juin : Vicmar, *Le Beffroi de l'Hôtel de Ville.* — 2 juillet : Boulieu, *Lettre à M. Vicmar sur le beffroi de l'Hôtel de Ville.* — 11 juillet : Vicmar, *Un centenaire, Réunion de la Bresse à la France.*

Digitized by Google

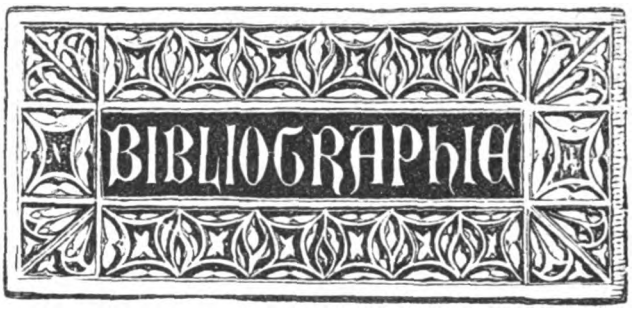

A différentes reprises, nous avons entretenu nos lecteurs de la publication du *Dictionnaire des communes du département du Rhône*. Présenté sous une forme absolument nouvelle, orné de merveilleuses reproductions photographiques, au nombre de 350, édité avec le plus grand luxe, cet ouvrage a reçu du public l'accueil le plus flatteur. Il suffit d'ailleurs de feuilleter le premier volume qui vient d'être achevé, et mis en vente, pour se rendre compte que jamais succès ne fut plus mérité. C'est la première fois, en effet, que, sous une forme réellement artistique, on présente au lecteur un travail aussi complet résumant, *pour chaque commune* du Rhône, tout ce qui touche à la géologie, à la géographie, à l'administration, à l'histoire, etc...

Avec le premier fascicule du deuxième volume va commencer la publication de la notice consacrée à la ville de Lyon. Conçue sur un plan absolument nouveau, cette partie de l'ouvrage formera, à elle seule, un ensemble très important : plus de 100 pages de texte avec 45 reproductions photographiques. A côté d'aperçus pittoresques des plus attayants pour tous ceux qui s'intéressent à notre grande cité, le lecteur trouvera notamment des notes très instructives et non moins curieuses sur les origines de tous nos rouages administratifs, sur l'histoire de nos édifices civils ou religieux, sur la biographie de nos grands hommes, sur nos ressources industrielles, etc...

En un mot, le *Dictionnaire* de MM. de Rolland et Clouzet est un bel ouvrage, dont le mérite est consacré par les souscriptions du Conseil général du Rhône, des Archives départementales, de bibliothèques municipales et pédagogiques, etc... Nous engageons nos lecteurs à juger par eux-mêmes de la valeur de cet ouvrage.

Chez les Editeurs, MM. Dizain, rue Paul-Chenavard, 20, et Storck, rue de la Méditerranée, 8.

Digitized by Google

SAINT-GENIS-LAVAL

RECTIFICATIONS

Une faute de transcription a amené, dans notre dernière notice sur Saint-Genis-Laval, et à propos des anciens propriétaires du tènement acquis par les Frères Maristes, quelques erreurs que les lecteurs de la *Revue* auront sans doute déjà reconnues :

Au lieu de *Nicolas Genry, comte d'Atesson*, il faut lire : Nicolas Henry, comte de Crémieu, en Dauphiné et d'Altessan, en Savoie, qui avait épousé une fille de la maison de Savoie et appartenait à notre vieille famille des Henry de Lyon.

Le seigneur d'Anthon est M. de Combles (et non *Dombles)*, dont le fils s'était fait à Lyon une réputation pour ses originalités et ses mystifications de toutes sortes.

A. G.

Digitized by Google

Chronique de Juillet 1901

SOMMAIRE. — La suppression des octrois. — Au Palais. — Le 14 Juillet. — Le roi du tir. — Un puisatier enseveli. — Nécrologie. — M. Valson. — M. Champollion. — Dans les Beaux-Arts. — Dans les Lettres. — Nouveaux décorés.

Nous voilà, depuis le 1er juillet, sous le nouveau régime de la suppression des octrois et des taxes de remplacement.

Le 1er juillet, en effet, les guérites des « gâpians » ont été désertées et l'entrée est libre pour tous.

Notons également la création d'un bureau de postes et télégraphes rue Grolée, création qui s'imposait depuis longtemps.

Que glaner encore dans nos faits divers?

Le 9 juillet, au Palais de Justice, dans la grande salle de la Bibliothèque, a lieu le renouvellement du Conseil de l'ordre des avocats. L'éminent bâtonnier sortant, Me Charles Jacquier, est réélu. Il prononce le discours d'usage et, conformément aux vieilles traditions, dresse le bilan de l'année avec des aperçus nouveaux et sous une forme charmante. C'est une page originale et variée où l'on sent passer, tour à tour, avec les saillies de l'esprit, les poétiques allusions,

Digitized by Google

le souffle d'une éloquence contenue et les élans d'un grand cœur.

14 juillet, fête nationale, aggrémentée cette année du chant de l'*Internationale* et de la *Carmagnole*. Aucun incident à signaler.

Le 21 juillet, élections au Conseil général et au Conseil d'arrondissement, ballottage pour plusieurs sièges; en résumé, plusieurs changements notables au sein du Conseil général. Le dimanche du ballottage, le 28 juillet, un orage épouvantable, mêlé de grêle, causait des dégâts considérables dans le Haut-Lyonnais et dans la vallée de la Saône.

La nouvelle qui nous parvient le 31 juillet qu'un puisatier a été enseveli près de Chartres et que des équipes de génie ont été envoyées pour le dégager, remet en mémoire l'odyssée du puisatier du Pont-d'Ecully, nommé Giraud, qui fut pris le 15 avril 1854, sous un éboulement, dans la propriété de M. Moyne, appartenant aujourd'hui à M. Picard-Marix.

A la première nouvelle de l'accident, un capitaine du génie, M. Robinet, accourait avec un certain nombre d'hommes et dirigeait les travaux de sauvetage, que la nature sablonneuse rendait extrêmement difficiles.

On pouvait, dès le même soir, à l'aide d'un tube en ferblanc, communiquer avec le puisatier et lui faire parvenir quelques aliments. On creusait parallèlement un puits de neuf mètres de profondeur, ainsi qu'une galerie destinée à mettre les deux fosses en communication. Ce travail ne s'exécuta pas sans de grandes difficultés. Aussi tout Lyon se porta-t-il sur les lieux de l'éboulement. Le 3 mai, après vingt jours de souffrances atroces, le pauvre puisatier fut délivré.

L'accident du Pont-d'Ecully avait eu dans toute la France

Digitized by Google

un grand retentissement. L'impératrice, qui avait témoigné le plus vif intérêt pour le malheureux puisatier, accueillit avec joie la nouvelle de sa délivrance et lui accorda une pension de six cents francs.

La triste aventure de Giraud donna naissance à une complainte, aussi pauvre de style que riche de bonnes intentions, qui se chantait sur l'air des *Feuilles mortes* et se terminait ainsi :

Oui, Dieu l'a protégé... l'abîme rend sa proie;
Cet instant qu'appelaient les vœux de tous les cœurs,
En dissipant la crainte, a fait naître la joie...
Le captif voit enfin un terme à ses douleurs.
Amis, parents et frère, et vous, mère chérie!
Que par vous au bonheur ce jour soit consacré...
Tandis qu'avec transport tout un peuple s'écrie :
« Le ciel en soit béni! Giraud est délivré! »

On ne s'en tint pas à la complainte, on voulut mettre l'histoire de Giraud sur la scène. Déjà, une affiche annonçait un à-propos en cinq tableaux intitulé le *Puisatier d'Ecully*, qui devait être représenté au théâtre des Célestins, lorsqu'une bande collée sur l'affiche annonça la mort de Giraud et la suppression du spectacle.

*
* *

La mort a causé de nombreux vides parmi nous, pendant le mois de juillet. Citons M. Simon Boubée qui, pendant de longues années, tint une place marquée dans la presse parisienne. M. Simon Boubée était le frère de M. Boubée, ancien procureur général à Lyon, et qui appartenait, tout récemment encore, à la presse quotidienne lyonnaise.

Puis c'est M. C. de Belair qui fut, aux côtés de Gabriel de Saint-Victor, un des plus dévoués promoteurs de l'œuvre

Digitized by Google

syndicale de l'Union du Sud-Est, dont il fut si longtemps le secrétaire général.

Tandis qu'une dépêche nous apprend la mort tragique, à Oran, du commandant Allegret, notre compatriote, ancien élève de Mongré, nous recevons la nouvelle de la mort du P. Futy, qui professa si longtemps et avec tant d'autorité la réthorique dans ce collège.

Le 10 juillet, meurt à Lyon la Mme comtesse de Murard, née de Romanet de Lestranges, alliée aux familles de Monteynard, et de Chabannes, des plus anciennes du Lyonnais et du Beaujolais.

Le 15 juillet nous apporte la mort de M. Million, ancien conseiller général, ancien député, ancien sénateur du Rhône, décédé à Epinal, chez son gendre, M. Tallon, préfet des Vosges.

M. Louis Million était né à Lyon, le 18 septembre 1829, d'une vieille famille du Beaujolais ; il fit son droit et s'inscrivit au Barreau de Lyon. Jurisconsulte de valeur, il ne joua pas dans la politique un rôle très important. Il fut un instant célèbre, l'an dernier, alors que, par une situation bizarre, il était nommé sénateur en même temps qu'il occupait son siège de député. On n'a pas oublié les incidents auxquels donna lieu cet état de choses. Depuis son échec aux dernières élections sénatoriales, M. Million avait renoncé à la politique et vivait dans la retraite.

Le 20 juillet, mort de M. Valson, doyen de la Faculté catholique des Sciences de Lyon.

M. Valson, né à Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or), le 13 décembre 1826, fut élève de l'Ecole normale supérieure (promotion de 1847). Agrégé de l'Université, docteur ès sciences mathématiques, il était doyen de la Faculté des sciences de Grenoble quand il vint à Lyon à la fondation

Digitized by Google

de la Faculté catholique des sciences. M. Valson a publié un certain nombre de travaux, dont le plus important est consacré à la vie de Cauchy, l'illustre mathématicien ; à la vie et aux travaux d'Ampère et à celle de savants illustres des XVIe et XVIIe siècles. Il était chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand.

Enfin, le 31 juillet, nous apprenons la mort de M. Cusin, secrétaire général de la Société pomologique de France, naturaliste du Jardin Botanique de Lyon, ancien président de la Société Botanique de Lyon, ancien secrétaire général de la Société d'Horticulture du Rhône, ancien professeur à l'Ecole d'agriculture d'Ecully.

*
* *

Peu de nouvelles bien importantes dans le monde des lettres et des arts.

Juillet est le mois des distributions de prix, le mois des longs discours et des apothéoses sans lendemain.

Tandis qu'on nous promet le départ du Conservatoire du vieil immeuble de la rue Lainerie, et qui va faire un stage à la Guillotière, en attendant la construction du palais du quartier Saint-Paul, nous assistons à la distribution des prix aux futurs grands artistes, aux étoiles à peine écloses. M. l'adjoint Lavigne fait, à cette occasion, l'historique de notre école de musique, fondée en 1871 par M. Mangin, aujourd'hui chef d'orchestre de l'Opéra.

Les envois des pensionnaires de la Villa Médicis, exposés en ce moment à Paris, ont attiré l'attention des critiques d'art sur notre jeune compatriote, le sculpteur Vermare, ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon, dont le bas-relief « Le Rhône et la Saône » est l'œuvre capitale de cette exposition.

Digitized by Google

Un autre de nos compatriotes, également ancien élève de notre Ecole des Beaux-Arts, l'architecte Tony Garnier, a créé un incident qui fait grand tapage. Son envoi a été consigné à la porte de l'Exposition des envois de Rome. M. Tony Garnier avait, en effet, envoyé le plan d'une *Cité industrielle*. Or, d'après les règlements de l'Ecole, les architectes doivent envoyer uniquement des plans de restauration ou des copies de l'antique.

Nous laissons à d'autres critiques le soin d'apprécier cette mesure assez draconienne.

Entre temps, on s'entretient beaucoup à Lyon, dans les milieux artistiques, de la création d'une Société formée des dissidents de la Société lyonnaise des Beaux-Arts. Nous pourrions donc bien avoir l'an prochain deux Salons de peinture. Avec deux Sociétés, il y a bien des chances aussi pour que nous n'ayons que des expositions médiocres et deux Sociétés incapables de se suffire avec leurs capitaux. Mais il y aura bien des ambitions satisfaites ; et c'est tout ce qu'on voulait obtenir.

Dans les lettres, peu de nouvelles productions qui intéressent le Lyonnais.

Un décret autorise les legs faits par M. Pallias, savoir : 20.000 francs à l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Lyon, pour la création d'un prix biennal destiné à récompenser des ouvrages artistiques ou littéraires ; 20.000 francs à l'Académie delphinale de Grenoble pour la fondation de prix biennaux ou triennaux destinés à récompenser des ouvrages littéraires relatifs au Dauphiné ; 2.000 francs à la Société d'archéologie et de statistique du département de la Drôme, et 5.000 francs à l'Association des anciens élèves du Lycée de Lyon.

Citons une étude très minutieuse sur *J.-J. Rous-*

Digitized by Google

seau et l'étude de la Nature, par M. Compayré, Recteur de l'Université de Lyon, qui a déjà publié, dans une grande revue américaine, un ouvrage sur *Abélard et l'origine de l'histoire des Universités*. Ces études font partie d'une série très importante : *Les grands Educateurs*.

Ainsi s'enrichissent sans cesse nos bibliothèques.

A ce propos, qu'il nous soit permis de reproduire, sans commentaires, la note suivante publiée par la *Tribune de Lyon*, journal socialiste, par conséquent, peu suspect en la matière.

« Nous avions toujours supposé, dit ce journal, que les bibliothèques étaient surtout utiles aux bibliophiles et aux savants. Il paraît que nous nous étions trompés.

« On prêtait des livres à des lettrés qui, en leur qualité de lettrés, ne les détérioraient certainement pas. Ils les pouvaient emporter de façon à les consulter dans leur cabinet de travail. D'ordre supérieur, on les leur a supprimés ! Sont seuls autorisés à emporter, dorénavant, les professeurs de lycée et les professeurs des écoles communales.

« Nous n'insistons pas sur le côté drôle de la mesure. Nous sommes convaincus que M. Augagneur qui est un lettré, saura rétablir les choses telles qu'elles étaient auparavant. »

Terminons notre chronique en saluant les nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur, M. Michel, notre compatriote, dont on connaît la longue exploration en Abyssinie à la tête de la mission Bonchamps ; M. Bocuze, administrateur des Hospices ; M. le docteur Garnier ; enfin M. Bleton, notre aimable et si érudit collaborateur, qui a rendu tant de services aux arts et aux lettres et que la *Revue du Lyonnais* s'honore de compter parmi ses plus fidèles amis. Nul n'était plus digne que lui de recevoir la croix. Nous l'en félicitons de tout cœur.

Pierre VIRÈS.

Le Gérant : P. BERTHET.

Imp. Mougin-Rusand, WALTENER & Cie, Successeurs, rue Stella, Lyon

Digitized by Google

PIERRE D'ÉPINAC

Archevêque de Lyon

D'APRÈS UN LIVRE NOUVEAU (1)

On aurait bien étonné ceux qui vivaient aux environs de l'année 1591, au fort de la Ligue, si on leur avait dit que Pierre d'Epinac serait si vite à peu près oublié. Il passait pour un des premiers orateurs politiques de son temps; il avait présidé la Chambre ecclésiastique aux Etats Généraux de Blois, et l'Assemblée de Melun; Henri III lui avait fait l'honneur de le craindre, de l'emprisonner comme son plus redoutable ennemi; il avait en grande partie créé et organisé la Sainte Union; il venait d'être l'âme de la résistance de Paris; il tenait Henri IV en échec; on retrouvait partout son

(1) *La Papauté et la Ligue française. Pierre d'Epinac, archevêque de Lyon (1573-1599)*, par l'abbé P. Richard, docteur ès lettres. Paris et Lyon, sans date (1901), gr. in-8o, XXXVII et 672 pages.

Digitized by Google

influence, sa direction, sa parole, sa diplomatie. Et peu d'années après ces événements où il avait joué les tout premiers rôles, Epinac était mort déjà presque obscur : vaincu, dédaigné du roi, à peine toléré d'abord dans son propre diocèse, aux prises avec de misérables difficultés d'argent, sans avoir pu seulement conquérir ce chapeau de cardinal qui, pour un évêque de sa valeur, était une ambition si naturelle. D'autres ligueurs de marque, les Jeannin, les Villeroy, se dégagèrent à temps de la faction, rendirent des services et poussèrent leur fortune ; lui ne put se relever de la déconsidération.

Il disparut ainsi sans laisser de trace profonde dans l'histoire, qui croit assez faire de cataloguer négligemment son nom, comme celui d'un ligueur obstiné dans sa révolte sans pénitence, ce qui n'est pas même vrai. De toute cette renommée, le plus clair est une page diffamatoire de la *Satyre Ménippée*, cette *Harangue de Monsieur de Lyon*, où il est censé se peindre prêtre sans foi et dénué du plus vulgaire sens moral. Des calomnies et des légendes, voilà, en somme, le peu qui reste de la mémoire de Pierre d'Epinac.

Ce n'est pas, certes, une apologie que nous donne M. l'abbé Richard. J'oserai même dire qu'il m'a paru, en quelques endroits, faire trop beau jeu aux adversaires d'Epinac. Pour entendre cela, il faut savoir que le livre est une thèse de doctorat ; autant que j'en puis juger, cette circonstance explique certains caractères de son ouvrage. Il s'est dit peut-être que ses juges ne seraient pas trop favorables à l'homme d'Eglise, à l'ennemi peu tolérant des huguenots ; et en effet, d'après ce que j'ai su de la soutenance, on s'en est donné à cœur joie, et on a paru heureux de pouvoir à son aise jeter son mépris à un évêque. Il est donc possible que

Digitized by Google

l'auteur ait fait des demi-concessions, ait légèrement amoindri son personnage. A mon avis du moins, Pierre d'Epinac est un peu plus grand qu'il ne l'a fait.

Mais je conviens aussi qu'il n'a pas été un politique de génie, ainsi que je l'ai cru longtemps. Ayant eu l'occasion de le considérer d'assez près, j'estimais que, dans des conjonctures favorables à ses talents, si par exemple le duc Henri de Guise ou Mayenne avaient fondé la quatrième dynastie, Epinac était de force à devenir l'organisateur d'un régime nouveau. Eh bien, je reconnais que je me suis trompé. Pierre d'Epinac est au-dessus de la moyenne des politiques, sans quoi on n'expliquerait pas la puissance et l'étendue de son action, mais il lui manque trop pour être du premier ordre.

Au demeurant, quoi qu'on puisse penser de lui, c'était un beau et séduisant sujet que la vie de cet homme singulier, mêlé d'aussi près que possible à un fait capital de notre histoire, et dont le nom seul éveille l'idée de cette Ligue formidable qui faillit réussir. Disons mieux, qui a réussi dans sa conception essentielle. J'ai ailleurs (1) essayé de prouver que la Ligue avait fait triompher sa pensée fondamentale, la seule raison légitime de son existence, et là-dessus mon opinion n'a pas changé. En deux mots, que voulait la Ligue ? Un roi né ou devenu catholique. De fait, elle a forcé Henri IV à entendre la messe de Saint-Denis. Le reste importe peu. Les menées espagnoles, les desseins particuliers de la maison de Lorraine, la renaissance de la féodalité provinciale, les revendications des démocraties municipales, oui, tout cela en effet a succombé, mais ce

(1) *La Presse politique à Lyon pendant la Ligue*, p. 59-61.

Digitized by Google

n'était pas la vraie Ligue française, la grande conjuration nationale pour forclore de la couronne un prétendant huguenot. Au reste, passons sur ce point, qui serait matière à longue discussion.

Mais à ce propos, on pourra faire une petite querelle à M. l'abbé Richard sur le premier titre de son livre : *La Papauté et la Ligue française*. Il n'est ni exact, ni clair. Outre que la Ligue ne remplit pas, Dieu merci, toute la vie de Pierre d'Epinac, et que les idées directrices de la Papauté n'ont pas seules inspiré la politique des ligueurs (1), il est nécessaire d'avoir lu d'abord le livre pour comprendre ce qu'on entend par la Ligue *française*.

L'écriture n'est pas toujours très littéraire (2), et il me semble que l'auteur, à mesure qu'il avance dans le récit de tant d'intrigues fastidieuses, fatigué lui-même de toutes ces négociations et parlottes qui n'aboutissent presque jamais, laisse tomber un peu plus lourdement sa plume.

Puisque ce livre est un ouvrage de haute érudition, il faut bien le juger avec les règles de la critique la plus étroite et la plus méticuleuse. Je regrette donc de n'y pas trouver des sommaires détaillés en tête des chapitres, un index complet (3), la bibliographie méthodique et raisonnée des

(1) Elles se sont d'ailleurs modifiées. L'attitude de Grégoire XIV et de Clément VIII envers la Ligue n'est plus la même que celle de Sixte-Quint.

(2) Voici quelques exemples : « Ces travaux lui donnèrent beaucoup de tracas. — Epinac... écouta bienveillamment une députation qui lui demandait des secours. — Les modifications qui s'étaient produites avaient accentué cette tendance à l'apaisement (l'auteur abuse de ce mot *accentuer*). — Le château devint le rendez vous des notabilités ligueuses de la province. Etc. »

(3) Il y a un index, mais qui est loin de contenir tous les noms cités dans l'ouvrage.

Digitized by Google

œuvres de Pierre d'Epinac. Des lacunes ne sont pas précisément des défauts ; mais j'aurais été heureux de rencontrer ces perfections de surcroît qui, sans ajouter grand'chose à la valeur du livre, en eussent rendu l'usage plus commode.

Je suis aussi obligé, en conscience, — mais ce reproche ne regarde plus l'auteur, — de me plaindre de la mauvaise qualité du papier, qui supporte à peine le passage du couteau. On tremble pour l'avenir de ces livres si pauvrement imprimés. Dans trois ou quatre siècles, il n'en survivra, je le crains, qu'une poussière qu'il faudra dérouler, comme les papyrus d'Herculanum, par des miracles d'industrie.

L'ouvrage commande le respect et l'admiration par la prodigieuse étendue des recherches sur lesquelles il est solidement assis. Que dirait le bon Péricaud, qui jadis avait écrit quelques pages sur Pierre d'Epinac, s'il voyait ce que sa modeste notice est devenue entre les mains d'un érudit armé de toutes les ressources de l'histoire ? M. Richard a-t-il donc tout vu, tout examiné, tout pesé ? C'est ce qu'il ne faut jamais dire, parce que ce n'est jamais vrai, et parce que c'est *impossible ;* toujours et toujours il restera, sur quelque rayon ignoré des bibliothèques et des archives, le petit document révélateur qu'on ne soupçonnait pas. Mais tout ce qu'on peut, en raison et justice, demander à la patience, au travail, à la ténacité, à l'âpre poursuite de la vérité, ce livre nous le donne amplement. De telles œuvres pourront être critiquées pour quelques parties de leur exécution ; elles seront protégées par la masse robuste et indestructible de leurs matériaux. On ne les lira pas beaucoup peut-être, mais on ne cessera pas de les consulter. Et cette réputation d'estime vaut bien, sans doute, certaines réputations littéraires plus bruyantes.

Digitized by Google

*
* *

On peut distinguer en Pierre d'Epinac trois personnages, qui répondent assez bien aux trois périodes de sa vie : l'évêque, le conseiller du roi, le ligueur.

Pierre d'Epinac naquit en 1540, d'une vieille famille forézienne de moyenne noblesse, plus voisine, il semble, de la gêne que de la richesse, mais bien apparentée. Longtemps elle vécut sans éclat et sans bruit au fond de sa province. Pierre d'Epinac, père de l'archevêque, faillit voir sa fortune sombrer dans l'aventure du connétable de Bourbon pour lequel, avec beaucoup d'autres Foréziens, il avait pris ouvertement parti. Mais il releva si bien son crédit par la protection des Guises, les services rendus, son intelligence et l'honneur de son caractère, qu'il mourut lieutenant au gouvernement de Bourgogne, et fonda véritablement la grandeur de sa maison.

De son mariage avec Guicharde d'Albon, il avait eu plusieurs enfants, entre autres Jean, qui continua la lignée dans le monde, Pierre, et leur sœur Claude, dite Mademoiselle de Grézolles, dont les rapports avec son frère l'archevêque donnèrent lieu aux accusations outrageantes dont on essaya de les déshonorer tous les deux.

On avait décidé que Pierre serait « d'Eglise », comme puîné de la famille. A dix ans, il était pourvu d'un canonicat au chapitre de Saint-Jean de Lyon, à quinze ans, nommé abbé ou prieur commendataire de Saint-Pierre-de-Joncels. Je constate ces faits sans y attacher d'importance ; les mœurs du siècle étaient indulgentes pour ces abus, et on n'y trouvait guère à redire. Au fond, les revenus de Joncels étaient une sorte de *bourse d'études*, qui permettaient à Pierre de

Digitized by Google

poursuivre ses classes, sans trop grever le budget médiocre de la famille ; et la preuve, c'est qu'il renonça à son abbaye, aussitôt qu'il fut en état de s'en passer.

Ses études de lettres et de philosophie à l'Université de Paris, de droit à l'Université de Toulouse furent, sans aucun doute, très fortes, quoique nous ayons peu de renseignements sur son existence d'écolier; mais nous en pouvons juger par la culture solide et l'érudition variée dont témoignent ses écrits. C'était une rude discipline intellectuelle que ces écoles de la Renaissance, assoiffées de savoir, dont le président de Mesmes nous a tracé le programme effrayant.

Maintenant, que Pierre d'Epinac, jeune clerc de dix-huit ans, enivré de curiosités ardentes, se soit jeté, à Toulouse, avec sa nature entière et bouillante, dans les controverses à la mode; que, dans la fièvre de la dispute, il ait laissé échapper, défendu même telles propositions malsonnantes, cela est fort possible. Mais ne jugeons pas ces temps orageux à la mesure de notre orthodoxie si sage et si exactement réglée. J'ai été souvent frappé de l'aisance avec laquelle on allait et venait de la réforme à l'Eglise romaine: aujourd'hui catholique, demain huguenot, sauf à redevenir catholique. Le Forez, qui avait eu beaucoup de protestants dans la noblesse et la bourgeoisie à l'époque du massacre de Vassy, n'en avait plus ou presque plus sous la Ligue. Bien des gens, des gens sincèrement religieux, auraient été embarrassés, vers 1560, de dire si la vérité était à Rome ou à Genève. Des articles de doctrine étaient encore imprécis, ou passaient du moins pour mal définis. Je vois un jurisconsulte fameux au XVIe siècle, Jean Papon, bon catholique cependant, insinuer qu'à la rigueur on pourrait se passer de la juridiction du pape : n'avons-nous pas en France, disait-il à peu près,

Digitized by Google

l'archevêque de Lyon, primat des Gaules, qui peut nous en tenir lieu ? Je ne voudrais donc pas faire rigoureusement le procès à d'Epinac, pour quelques hardiesses de parole. M. Richard aurait pu dire qu'il a donné par la suite assez de preuves de son attachement au catholicisme, et de sa haine des nouveautés religieuses, pour qu'on ne s'arrête pas à des témérités de jeunesse, quand même elles seraient démontrées.

*
* *

Le temps des affaires positives était venu pour Pierre d'Epinac. Chamarrier de Saint-Jean depuis 1558, il entra peu après en possession réelle de sa charge, et devint doyen ou chef du chapitre, le 19 janvier 1569, n'ayant pas encore vingt-neuf ans. On comprend que mon dessein n'est pas de le suivre dans le détail de ses fonctions. Je ne refais pas sa biographie ; je suis de très loin son historien, ajoutant les réflexions personnelles que son livre me suggère, et y mêlant quelquefois les siennes : ce sont alors les meilleures.

On croirait à première vue que la sphère d'action d'un chanoine en dignité était étroite, et les faciles épigrammes sur les « pieux fainéants » dormant la grasse matinée ne manquent pas de revenir à la mémoire. La gérance des choses temporelles du clergé, bien plus vaste et complexe qu'aujourd'hui, c'était au contraire une excellente école de haute administration. On a pu remarquer que nos rois avaient de préférence choisi dans l'Eglise leurs principaux ministres. Comment d'Amboise, Tournon, Richelieu, Fleury — et, si on me permet d'ajouter cet exemple, — Talleyrand, s'étaient-ils préparés à gouverner l'Etat ? Surtout par le maniement des intérêts du clergé. La situation de

Digitized by Google

l'église de Lyon était d'ailleurs particulièrement difficile depuis que les protestants, en 1562, s'étaient emparés de la ville par un coup de surprise. On les avait délogés, mais ils laissaient des ruines immenses, et tout était à réorganiser.

Pendant les dix années qu'il vécut de la discipline canoniale, Epinac s'était assoupli, fait la main; des voyages l'avaient mis en contact avec la cour. Quand il succéda, en 1573, à son oncle Antoine d'Albon sur le siège primatial des Gaules, il avait déjà un nom, sans être encore célèbre.

A-t-il été un grand évêque? Non pas certainement, dans le sens où nous l'entendrions aujourd'hui, et avec l'idée heureusement plus exigeante que nous nous faisons d'un pasteur d'âmes. Il me semble pourtant que M. Richard aurait quelque tendance à diminuer l'évêque au profit de l'homme d'Etat (1). Epinac a presque gardé la résidence, dans la mesure où l'ont permis les affaires politiques dont il a été chargé; il a corrigé des errements, refondu et traduit en français les statuts synodaux de son diocèse, écrit des lettres pastorales. Il a prêché, *res miranda populo!* De mémoire d'homme, on ne se souvenait pas qu'archevêque de Lyon eût condescendu jusqu'à parler à son peuple! Même quand les intérêts de l'Eglise, le service du roi et de la Ligue l'ont tenu éloigné de Lyon, il n'a jamais négligé son troupeau. A tout prendre, et si l'on tient compte des habitudes du temps, Pierre d'Epinac fut un pasteur assez zélé. Je pourrais citer un autre Forézien qui, archevêque d'Embrun pendant plus de vingt

(1) Je trouve, par exemple, excessives des phrases telles que celles-ci : « Il est vrai de dire qu'il ne fut archevêque que par occasion. — Pendant les deux années que dura son exil volontaire, il agit en grand seigneur plutôt qu'en prêtre. »

Digitized by Google

ans, n'a probablement jamais mis le pied dans son diocèse! Et qu'y serait-il allé faire! Il n'était même pas dans les ordres ! Mais j'avoue qu'Epinac n'aurait pas eu grand mérite à prendre un peu plus au sérieux son caractère d'évêque.

*
* *

Les premiers Etats de Blois firent brusquement passer Epinac à la gloire. Nommé président de la Chambre ecclésiastique, il prononça dans l'Assemblée plénière des Etats Généraux, le 17 janvier 1577, le fameux discours qui a été tant de fois réimprimé. Quarante ans plus tard, on y admirait toujours « la plus part de ce que les bons Roys doibvent observer ». Sous la forme d'une harangue d'apparat, c'est en effet un traité de gouvernement, et « pleust à Dieu que Henri III, qui l'ouït prononcer, s'en fust mieux souvenu qu'il n'a faict *aio* pour luy-mesme ; il eust faict un grand proffict, et pour son peuple aussy ».

Qu'a-t-il donc de si merveilleux, ce discours qu'amis et ennemis ont également loué? Je l'ai lu autrefois tout entier, et j'en imposerais, si je disais qu'il est exempt de rhétorique artificielle. Mais, cette part fait au goût du siècle, c'est une page d'éloquence politique très haute, étayée sur une érudition historique de bon aloi, soutenue par la chaleur, la force, la hardiesse, la franchise que tempère comme il convient la déférence due au prince. Je ne sais si jamais on avait parlé avec plus de vigueur à l'autorité publique (1).

(1) Je rappellerai cependant le beau discours prononcé aux Etats généraux de Tours, en 1484, par un autre Forézien peu connu, Jacques de Viry, député du tiers.

Digitized by Google

Cette éloquence fut naturellement perdue, excepté pour la renommée de l'orateur. Selon la tradition, les Etats n'aboutirent à rien, qu'à de belles promesses que le roi se hâta d'oublier, aussitôt débarrassé de ces importuns parleurs.

Tout autrement décisive fut l'Assemblée de Melun, que M. Richard, — avec une certaine exagération fastueuse cependant, — appelle l'*Assemblée constituante de l'Eglise gallicane*. Si elle n'eut pas tout à fait ce caractère, elle marqua le point de départ d'une révolution dans notre droit public, et eut un résultat précis : une organisation nouvelle du temporel de l'Eglise en France. L'archevêque de Lyon la présidait avec M. de Sansac, archevêque de Bordeaux, mais en réalité il dirigea presque seul les débats. Epinac n'eut pas l'occasion d'y déployer, comme à Blois, ses brillantes facultés oratoires ; il s'y révéla du moins homme de ressources, juriste expert et même un peu retors. Citons, pour exemple de cette manière plus pratique et plus serrée, la division d'une de ses harangues, à propos d'une bulle accordée par Boniface VIII à Philippe le Bel, d'après les dires des gens du roi : « Je monstreray premièrement que ceste bulle ne fut jamais octroyée ; secondement que, quand elle auroit esté concédée, elle auroit esté révoquée ; tiercement que Philippe le Bel ou ses successeurs n'en ont jamais usé ». Que pensez-vous de cette dissertation à la façon bénédictine ? N'y fallait-il pas une connaissance sérieuse de l'histoire, et un sens critique singulièrement aiguisé ?

Tous les yeux étaient tournés vers ce jeune évêque de 38 ans, qui dirigeait des délibérations délicates avec tant d'autorité et de maîtrise, trouvant l'art de défendre avec fermeté les privilèges de son ordre sans désobliger le roi. Mais justement le roi allait s'en emparer et ce fut pour

Digitized by Google

Epinac un malheur, à mon sens, d'être amené à servir la pauvre politique du dernier des Valois. La première partie du livre de M. Richard est la plus intéressante, parce que le héros y apparait plus simple, plus uni, plus grand aussi. Son rôle à Blois et à Melun a laissé intact son prestige; il est resté dans sa fonction naturelle de défenseur de l'Eglise; il n'a encore été touché par nulle compromission grave avec un pouvoir déconsidéré et déjà impopulaire.

*
* *

Mais il va entrer dans les conseils intimes du roi, d'un roi haï et méprisé, moins occupé de son peuple que de ses perroquets, de son libertinage et de ses bigoteries indécentes. Je ne veux pas dire qu'il se souillera aux vilenies de cette triste fin de règne; les affaires, l'administration, des missions dans les provinces de l'ouest, quelques séjours dans son diocèce le tiendront suffisamment à l'écart de cette pourriture: on peut être avec honneur le ministre d'un maître déshonoré. Mais enfin il n'est pas moins vrai que l'évêque passera au second plan, derrière l'homme du roi; il entrera dans les cabales, et en pâtira tout le premier; il vivra des intrigues et des coteries de la cour, et il usera, à tout le moins, sept ou huit ans de sa vie dans des négociations à peine intelligibles.

Nous ne l'y suivrons. Mais il est impossible de ne rien dire des accusations qui souillent encore sa mémoire, et qui prirent corps pendant cette période de sa vie.

A la cour, Pierre d'Epinac avait rencontré le duc d'Epernon, le favori du jour, d'une fierté hautaine et insolente; l'évêque n'était guère moins arrogant. La rencontre de ces deux orgueils fut terrible.

Digitized by Google

Les hostilités s'ouvrirent de part et d'autre par des propos méprisants, des incartades déplacées. En 1588, parut la *Vie de Pierre de Gaverston* qui, sous le voile très transparent d'un favori anglais, racontait les faits et gestes, et prédisait la fin malheureuse d'Epernon; le libellé était du docteur Boucher, à ce qu'on dit, et tout y trahissait sa verve puissante et populacière; mais on supposait, à tort ou à raison, que l'archevêque l'avait « mis en lumière ». Suivirent d'autres pamphlets, comme il en poussait alors tous les jours sur le pavé de Paris, l'*Antigaverston*, où d'Epinac était traîné dans la boue, puis la *Réponse*, et encore la *Réplique à l'Antigaverston* (1). Mais cette guerre grossière de petits *livrets* outrageux n'était que le dernier épisode d'une lutte qui n'avait rien d'honorable; il y avait plusieurs années que les griefs contre la moralité privée de Pierre d'Epinac étaient articulés tout haut par le parti d'Epernon.

Pour dire crûment les choses comme elles sont, on accusait l'archevêque d'un commerce criminel avec sa sœur Claude, Mlle de Grézolles. Afin de simplifier la discussion, j'écarte d'autres accusations du même genre, mais un peu moins infamantes; on ne dédaignait pas de fouiller, pour le salir, jusqu'à sa jeunesse d'étudiant.

Ces histoires m'avaient toujours paru d'une extrême invraisemblance. Mais, ayant été le confident, — pourquoi le taire? — des perplexités de l'auteur, j'ai été heureux enfin de voir que M. Richard, après avoir minutieusement discuté ces abominables « cancans », dans un des meilleurs chapitres de son ouvrage, les réduit à ce qu'ils sont, rien ou peu de chose.

(1) Il est possible que la *Réponse* et la *Réplique* soient un seul et même ouvrage sous des titres différents. Ecrivant cet article à la campagne, loin de toute note, je ne puis me prononcer.

Digitized by Google

Ils ont été recueillis, comme on sait, par la *Satyre Ménippée*. Je suppose qu'on ne prendra pas la *Ménippée* pour une grave autorité en matière d'histoire; les hommes d'esprit qui l'on écrite se sont saisis de toutes les armes qu'ils avaient sous la main pour achever la Ligue agonisante; ils n'ont eu garde de vérifier des bruits qui servaient si opportunément leur politique. Pamphlet de génie, si l'on veut, mais pamphlet tout de même, dont les venimeux commérages ont exactement la même valeur d'information qu'un « éreintement » de M. de Rochefort. Voici comment, d'après Pierre Matthieu, Pierre d'Epinac appréciait la *Ménippée* : « La puanteur de cette sale drogue a passé jusques ici. Pour ce qui me touche, je ne m'en donne pas de peine ; les gens de bien me connaissent, et ce m'est honneur d'être calomnié par les hérétiques, rabellistes et athéistes. » Libelle aussi, et bien plus encore, l'*Antigaverston*, assouvissement d'une rancune personnelle.

Attacherons-nous quelque importance, pour incriminer les mœurs d'Epinac, à une chanson assez gaillarde (1) que j'ai eu le plaisir de signaler à l'auteur? Il faudrait bien mal connaître la libre littérature de l'époque pour s'arrêter à des passe-temps qu'on jugeait sans conséquence.

Les historiens, les vrais, ou ignorent ces allégations, ou les rapportent comme des bruits vagues qui couraient, sans fondement certain. Je ne parle pas, bien entendu, des historiens favorables à l'archevêque; j'entends Brantôme, grand collectionneur d'anecdotes ordurières, le huguenot d'Aubigné, et même de Thou, qui a si peu ménagé Epinac. Aucune trace dans la correspondance des ambassadeurs espagnols, si

(1) *Dames et Bergères*, « par Monsieur de Lyon », dans les *Poésies de Jean Palerne, Forézien*, Paris, 1884, in-8o.

Digitized by Google

intéressés à déconsidérer le plus redoutable adversaire de leurs prétentions; aucune trace dans les rapports des nonces, que touchait au premier chef l'honneur de l'Eglise.

Un seul document, que M. Richard imprime avec loyauté tout au long (1), semble d'abord accablant. C'est la dénonciation formelle envoyée au Saint-Siège par un docteur en théologie, qui n'a pas signé son factum. Cette circonstance est déjà défavorable à l'accusation; cependant, les faits énoncés sont si catégoriques et si précis, que la pièce peut faire impression. Mais, en y regardant de près, on s'aperçoit qu'elle ne fait que traduire en latin élégant les méchancetés de l'*Antigaverston;* elle sort évidemment de la même boutique.

Ainsi, des propos incertains, inventés par la haine et la vengeance, colportés par une cabale, propagés hardiment par des pamphlets, voilà ce qui reste de ces misérables calomnies. Ou plutôt il en reste un roman d'affection fraternelle, très pure mais un peu exaltée.

Claude d'Epinac était plus jeune que Pierre de sept ans. Son mariage avec Jean du Saix déclaré nul, elle chercha un refuge auprès de son frère, son protecteur naturel. Pierre était la gloire, l'orgueil de la famille; Claude s'attacha à lui, et le servit avec un dévouement passionné, où il entrait sans doute un grain de vanité féminine. Elle gouverna le ménage épiscopal, confondit ses revenus avec ceux de Pierre, le suivit comme son ombre dans ses voyages, le soigna dans ses longs accès de goutte, lui donna tout, sa vie, ses pensées, sa fortune. Qui donc n'a pas rencontré quelque exemple de ces infinies

(1) Pièces justificatives, nº XV. On ne manquera pas de lire aussi la pièce suivante, signée « l'amateur de la S. Foy », écrite dans un jargon moitié français et moitié italien. Elle doit être d'origine lyonnaise.

Digitized by Google

tendresses de sœur, mêlées de je ne sais quel mysticisme, de quelle sensualité d'âme, mais que n'a jamais souillées rien de charnel? Et s'il est vrai que Pierre se soit oublié jusqu'à l'embrasser devant ses familiers, jusqu'à l'appeler « ma petite âme, mon petit cœur », je conviens que ce sont familiarités malséantes chez un si grave personnage, mais ce n'est pas un motif de crier au scandale.

*
* *

Epinac s'était donné au roi avec la loyale intention de le servir de son mieux, mais non sans savoir ce que valait le régime. Pendant ce temps, la Ligue grandissait, faisant faisceau de tous les griefs contre le gouvernement, mais surtout donnant corps à l'inquiétude publique sur l'avenir religieux du pays. Organisée dès 1576, elle avait d'abord vécu obscurément. Mais le roi étant sans enfants, et son frère étant mort en 1584, un prince huguenot devenait l'héritier présomptif de la couronne. Ce qui pourtant était contesté ; car c'était une question entre légistes de savoir si, dans le droit traditionnel de la France, un hérétique était apte à monter sur le trône. Au reste, l'immense majorité des catholiques unis ne connaissaient rien de ces arguties de savants; ils ne savaient que ceci : Henri de Bourbon était huguenot, et le péril était grand pour la foi. Qui oserait leur faire un crime de l'avoir pensé, et prétendrait que leurs alarmes étaient chimériques, quand ils avaient sous les yeux l'exemple de l'Angleterre? Je lisais récemment un méchant livre où la Ligue était bafouée comme un épisode héroï-comique. Etonnante intelligence de l'histoire! Contestez les résultats de la Ligue, invectivez tant qu'il vous plaira contre ses excès,

Digitized by Google

contre l'ingérence de l'étranger, le fanatisme des Seize, le délire de la chaire, la licence inouïe de la presse, mais, pour Dieu et au nom de la vérité, ne faites pas de cette lutte grandiose une équipée d'enfants.

Henri III avait trouvé un mot heureux quand il avait appelé d'Epinac l'*intellect agent* de la Ligue. L'archevêque fut bien, en effet, le cerveau pensant et la tête agissante du parti. Sans lui, la Ligue aurait vite avorté, ou aurait pris une direction différente. Plus que tout autre, il a contribué à la discipliner, à la régulariser en quelque sorte, à lui donner presque l'apparence d'un gouvernement légal. Il imposait ses avis au duc de Mayenne, et Henri de Guise acceptait docilement de sa main une *Instruction* tracée d'une main sûre, qui devait préparer, au profit de la maison de Lorraine, l'avènement d'une nouvelle race, et, en attendant mieux, faire de lui le maire du palais de la troisième.

On ne sait bien ni quand, ni comment Pierre d'Epinac se mit au service de la Ligue; il y entra tardivement, cela seul est certain; jusqu'en 1588, il n'eut pas avec les Guises de rapports étroits. N'oublions pas qu'il était du Conseil royal; jusqu'à la veille du guet-apens de Blois, il eut à la Cour une situation officielle, et même le roi ne l'avait jamais tant caressé, ne lui avait montré plus de confiance. Il venait de remuer ciel et terre pour lui obtenir le chapeau. Mais n'était-ce pas précisément parce qu'il sentait l'archevêque lui échapper qu'il essayait de le reconquérir à force de prévenances? Toujours est-il qu'aux journées de mai 1588, on avait déjà vu Epinac auprès du Balafré, se promener ostensiblement avec lui dans les rues de Paris, à travers les débris des barricades, et partager son triomphe.

Le roi s'était enfui de sa capitale, où il ne devait plus rentrer. Epinac se met aussitôt en campagne, *diplomatise* à

Digitized by Google

outrance pour rétablir la paix, et y réussit en apparence. Paix sans sincérité possible entre un roi humilié qu'elle avançait d'un degré dans le déshonneur, et un sujet tout puissant, trop supérieur à son maître, et qui sentait avec lui l'âme et le cœur de la France. Pendant ces événements qui préludèrent au drame de la Noël, Epinac dépensa une activité extraordinaire, des ressources de diplomatie peu communes; mais je ne vois pas que son caractère ait grandi dans cette attitude équivoque, où personne n'aurait pu dire s'il était encore l'homme du roi ou déjà l'homme de la Ligue.

Cependant la partie se serrait entre la royauté et les Guises. La plupart des députés des trois ordres, élus sous l'influence des princes lorrains, arrivaient aux seconds Etats de Blois, apportant contre la monarchie les mécontentements amassés depuis quinze ans; ils se montraient intraitables, même sur des questions où la résistance était mal justifiée. Henri III se sentait à la merci du duc de Guise, et Madame de Montpensier, disait-on, montrait à tout venant les ciseaux préparés pour la tonsure du roi. Mais celui-ci tenait en réserve un merveilleux expédient : le 23 et le 24 décembre 1588, il faisait assassiner le duc et le cardinal de Guise. Pierre d'Epinac fut jeté en prison comme complice de la rébellion des Lorrains. On punissait en lui, selon M. Richard, « le principal conseiller, l'agitateur responsable, la tête qui avait conçu le crime, le bras qui l'avait dirigé ». La mesure est cependant difficilement explicable, car, peu de jours auparavant, l'archevêque avait porté la parole devant les Etats au nom du roi; il faut ou que Henri III ait dissimulé profondément contre lui ses desseins de vengeance, ou qu'au dernier moment il ait acquis la preuve qu'Epinac le trahissait.

Digitized by Google

Quand il sortit de captivité, dix mois plus tard, moyennant une grosse rançon qui dérangea fort ses finances, bien des choses étaient changées : Paris, Lyon, Rouen et les deux tiers des villes s'étaient déclarées contre l'autorité royale, la France entière était sous les armes, Henri III avait été tué par Jacques Clément ; enfin le péril catholique était devenu un fait actuel par l'avènement de Henri de Bourbon, et la Ligue n'en avait que plus de motifs de ne pas vouloir entendre parler d'accommodement.

*
* *

Epinac, ligueur peut-être mal affermi à Blois, avait été sacré martyr par la persécution. A peine délivré, il entra définitivement dans la Ligue militante, et il en fut désormais, jusqu'à l'abjuration du roi, le négociateur affairé. Président du Conseil, chancelier de la Sainte Union, il est, après le duc de Mayenne, le personnage le plus en vue du parti, partout nécessaire et partout écouté.

Il y a dans sa vie quelques mois au moins où il a été vraiment grand. La victoire d'Ivry, en mars 1590, avait amené Henri IV sous les murs de Paris, et tout annonçait qu'il aurait vite raison de sa capitale, où rien n'était prévu pour une résistance sérieuse. Et cependant Paris tint bon. Il est inutile de rappeler ce que fut ce blocus, épisode magnifique, où une cité désorganisée par la révolution, à peu près sans pain, se défendit par la force de sa foi religieuse, et par la pensée tenace de ne pas se rendre à un roi hérétique.

Il y fallut aussi des prodiges de politique, et, ce qui était plus difficile, d'abnégation morale. Tous ceux qui représen-

Digitized by Google

taient une influence quelconque, Nemours, Epinac, le légat, l'ambassadeur Mendoça, le Parlement, oubliant leurs jalousies, leurs vues très différentes sur le but de la Ligue, se prêtèrent un appui loyal. Les prédicateurs et les Seize eux-mêmes, si embarrassants en d'autres circonstances, ne furent pas cette fois inutiles, car leur exaltation leur donnait prise sur la foule des âmes simples et ardentes auxquelles on faisait croire qu'il n'était pas permis d'ouvrir la porte à ce Béarnais, un excommunié, un damné. L'essentiel était que les Parisiens prissent patience jusqu'à l'arrivée de Mayenne et du duc de Parme. On trompait leur faim par des processions, des offices sans fin, des dévotions extraordinaires; on entretenait leur sécurité « par des bayes et espérances; tous les quatre jours lettres y estoient proposées que le secours estoit fort proche d'eux, et en temps promis de son arrivée l'on apportoit excuse de son retardement et nouvelles espérances », et le bon peuple de Paris buvait « petit à petit ceste médecine ».

La gloire du siège revient principalement au duc de Nemours, chargé de la défense militaire, et à l'archevêque de Lyon, gouverneur civil de Paris et ministre des affaires intérieures, si on peut dire que, dans ce désarroi et cette universelle confusion des pouvoirs, il eût des attributions exactement déterminées. En tout cas, en l'absence de Mayenne, il était considéré comme le chef de la Ligue à Paris; mais il agissait plus efficacement encore par son autorité personnelle, et les Parisiens lui savaient gré de manger bravement, comme les plus petits, le mauvais *pain de la Montpensier*. Aussi, quand une députation de la Ligue vint trouver le roi à Saint-Antoine pour des pourparlers de paix qui n'eurent aucune suite, Henri IV lui fit très grise mine, et dit que personne à Paris ne lui avait fait autant de mal : reproche qui ne dut pas être désagréable à Epinac.

Digitized by Google

*
* *

Vous remarquerez qu'on négociait avec le roi en plein siège, à un moment où on avait fort peu envie de s'entendre, et quand on déclarait avec un certain apparat qu'il était interdit de parler de paix avec l'hérétique. Jamais, je pense, époque n'a été plus discutante que ces années terribles où on ne s'attendrait qu'à des coups d'épée, batailles et sacs de ville.

Epinac était naturellement désigné pour ces luttes de la diplomatie où il manœuvrait avec aisance et dextérité. Je ne dirai rien de ces négociations, pas même de la célèbre conférence de Suresnes, qui précéda de peu et prépara la conversion du roi ; il suffit d'en dégager quelques points généraux.

Et d'abord, si je me permets de le dire, elles sont ennuyeuses, parce qu'elles sont compliquées, subtiles, obscures, conduites ordinairement avec peu de bonne foi, et presque toujours sans résultat appréciable. Les vues des purs ligueurs, des parlementaires, du pape, des Italiens, des Espagnols sur l'issue de la Ligue ne peuvent pas être les mêmes, et de ce conflit d'intentions et d'intérêts naît une confusion inextricable ; d'autant plus que, en ces matières délicates de la diplomatie, les documents ne sont jamais tout à fait explicites : ils ont des sous-entendus qu'ils nous laissent à deviner, et que nous ne devinons pas toujours. Enfin, pour trancher net et sous une forme discourtoise, on est souvent tenté d'envoyer au diable toute cette fine stratégie.

Ensuite la conduite d'Epinac est malaisément explicable, son attitude paraît bien hésitante. Qui trompe-t-il ? Pour

Digitized by Google

qui travaille-t-il ? Sa diplomatie est-elle papale ou gallicane ? Son historien nous affirme que ses contradictions ne sont qu'apparentes, que « ses actes tendent toujours à un but précis ». Je veux le croire, mais les contemporains, mieux placés que nous pour juger de ces choses, n'ont pas été de cet avis : ils ont accusé l'archevêque de déloyauté, de duplicité, et n'ont pas été loin de parler de trahison. Un incident reste particulièrement mystérieux. Après le débloquement de Paris, il rentre dans son diocèse, en octobre 1590 ; mais il ne doit que traverser sa ville épiscopale, chargé par Mayenne d'une importante mission auprès du Saint-Siège et des princes italiens. Cependant des semaines se passent, puis des mois : il est toujours prêt à passer les Alpes et toujours à Lyon. Mayenne est inquiet, le gourmande, le presse, le supplie de partir ; à Rome, on l'attend de jour en jour, on s'étonne de tant d'indifférence ; et finalement Epinac reste à Lyon. Il est perclus de goutte, j'en conviens : « Il dut abandonner le voyage pour des raisons majeures que sa santé lui imposait. » Mais M. Richard ne se paye-t-il pas de cette raison avec trop d'indulgence ? Epinac avait bien montré que, quand le jeu lui semblait en valoir la peine, il savait réduire le corps à la servitude. La vérité est qu'il ne voulut pas aller à Rome ; mais alors pourquoi avait-il accepté la négociation ?

On entrevoit pourquoi Pierre d'Epinac n'a été qu'un diplomate incomplet. Il n'inspirait pas aux siens le sentiment d'une sécurité parfaite. On redoutait toujours ses coups à côté. On le savait vindicatif et rancunier, capable de desservir un ami pour venger une petite offense. Il avait d'autres défauts : à merveille enjoleur et séduisant, mais avec des brusqueries, des sautes de caractère, des accès d'emportement, des mots roides et hautains qui indisposaient l'adversaire.

Digitized by Google

Epinac fut d'ailleurs un modéré, du moins si on pense aux tumultueuses passions du temps, et aussi loin que possible des Seize. Des gens comme le duc de Mayenne, Epinac, Jeannin, Villeroy, Brisson et les parlementaires de la Ligue pouvaient bien, par occasion, s'appuyer sur les énergumènes du parti ; mais leurs idées n'avaient rien de commun, que la nécessité d'exclure un prétendant hérétique, et ils n'entendaient pas se mettre à la remorque de leurs turbulents alliés. Autant que j'en puis juger, de tous les chefs de la Ligue, Mayenne est celui dont les doctrines se rapprochent le plus de celles de l'archevêque : hommes assagis, croyant que, même dans le bruit des armes, la parole et la discussion pouvaient encore prévaloir.

C'étaient aussi, quoi qu'on en pense, d'excellents Français. Depuis trois siècles, et pour des raisons d'ordre divers, il s'est accumulé tant de préjugés contre la Sainte Union, que c'est presque une énormité de dire qu'on pouvait être ligueur et ennemi de l'Espagne. Si on fait l'objection banale que la Ligue a accepté les subsides et les soldats de l'étranger, nous répondrons qu'il y a, dans l'histoire des partis, des nécessités pratiques auxquelles on ne résiste pas, et qu'au surplus, Henri IV n'a pas dédaigné les secours de l'Angleterre. Un accord temporaire et forcé n'impliquait nullement l'abandon de l'indépendance nationale et des droits traditionnels de la monarchie. Epinac surtout a été intraitable, et Villeroy remarque, dans ses Mémoires, que le retour de Monsieur de Lyon (1) fortifia et autorisa grandement ceux qui contredisaient les Espagnols. Ce point capital a été très bien mis en lumière par M. Richard (2) :

(1) Après sa captivité.

(2) Lire en particulier le chap. XIX : Lutte pour l'indépendance de la monarchie.

Digitized by Google

« L'archevêque de Lyon, dit-il en concluant, manifesta toujours une grande défiance et de l'antipathie envers ce qui venait du dehors, de l'Espagne et de l'Italie... Quand il fut de la Ligue, il refusa de faire la moindre concession aux Espagnols, dont il sentait cependant que ses amis ne pouvaient se passer. » Au fond, Epinac était bien plus éloigné de la faction ligueuse des Bussi-Leclerc que des patriotes de la *Satyre Ménippée*. Ils l'ont cependant affublé en Espagnol, et ont réussi à faire prendre au sérieux ce pitoyable mensonge.

*
* *

Pierre d'Epinac fit encore une fois grande figure aux Etats Généraux de la Ligue, et y livra son dernier combat contre les prétentions de l'Espagne et de l'Italie; ce qu'on appelle, assez mal à propos, l'insuccès des Etats, était en réalité la victoire du loyalisme national, par l'avortement définitif de toute candidature étrangère au trône de France. De là à reconnaître Henri IV, il n'y avait pas loin, d'autant plus que le roi venait de se faire catholique ; pour les modérés, la résistance n'avait plus de motif sérieux. Mais on pouvait craindre une conversion simulée, et le roi n'avait pas reçu l'absolution du pape. Epinac, par scrupule de conscience ou politique, ne crut pas devoir encore se rallier.

Quand il revint à Lyon, il y trouva une situation troublée. La ville ne s'entendait plus avec le duc de Nemours, son gouverneur, soupçonné de vouloir se faire un Etat indépendant; ce n'était pas la peine d'avoir tant travaillé pour la Ligue, si elle devait finir par la tyrannie d'un petit roi provincial. Les Lyonnais montrèrent une décision extraordinaire : le 18 septembre 1593, le duc de Nemours fut arrêté

Digitized by Google

et enfermé au château de Pierre-Scize. Bien qu'Epinac n'ait pas ouvertement paru dans cette révolution municipale, c'est une chose aujourd'hui acquise qu'il était de connivence avec le duc de Mayenne pour soulever Lyon contre Nemours. Peut-être espérait-il, par cette concession au patriotisme des Lyonnais, les retenir encore dans la Ligue. Mais les circonstances étaient plus fortes que son habileté, et, le 7 février suivant, Lyon cria *Vive le roi*, malgré les remontrances de l'archevêque.

Du jour au lendemain, il devint suspect, pour ne pas dire odieux. Son rôle était fini. Quand, les troubles passés, Epinac put rentrer à Lyon, ce n'était plus le tout-puissant chancelier de la Ligue, mais un évêque ordinaire. Il fit sa soumission, mais avec des airs un peu hautains, sans avouer aucun tort, sans rien renier de son passé, en grand seigneur qui subit la loi du plus fort ; aussi le roi ne crut guère probablement à sa sincérité, et se contenta de lui envoyer quelques milliers d'écus pour secourir sa détresse. Il acheva d'user ce qui lui restait d'activité dans des affaires médiocres, de pauvres querelles de préséance. On pouvait croire du moins que, libre des soucis de la politique, il allait se donner entièrement à l'administration de son diocèse. Il n'en avait plus la force morale, ni physique ; malade, fatigué de corps et d'esprit, il traîna ses dernières années sans grande considération, dans sa retraite d'Ombreval, et mourut le 10 janvier 1599, laissant indécis le jugement de l'histoire.

REURE.

Digitized by Google

MARIUS ET LUDOVIC PENIN

Ciseleurs et Médailleurs lyonnais

(Suite (1)

---

52. — La Vierge du clocher de Fourvière. Légende circulaire, BENEFICIORUM MEMOR CIVITAS : au bas, à gauche, FABISCH INV., à droite, PENIN FECIT.

R. Au-dessous d'une croix rayonnante, INAUGURATION | DE LA STATUE | DE NOTRE DAME | DE FOURVIERE | VIII DECEMBRE | MDCCCLII.

Médaille, argent et bronze, 42 millimètres.

On sait que la statue du clocher de Fourvière est de Fabisch; il a aussi composé la médaille. La statue a été fondue à Lyon par MM. Lamfrey et Baud. La date du 8 décembre 1852 rappelle, avec l'inauguration de cette statue, la première de ces merveilleuses illuminations, qui se sont perpétuées depuis : on en trouvera les détails fort curieux dans les journaux du temps. Le cardinal de Bonald,

---

(1) Voir la *Revue du Lyonnais*, août 1901.

Digitized by Google

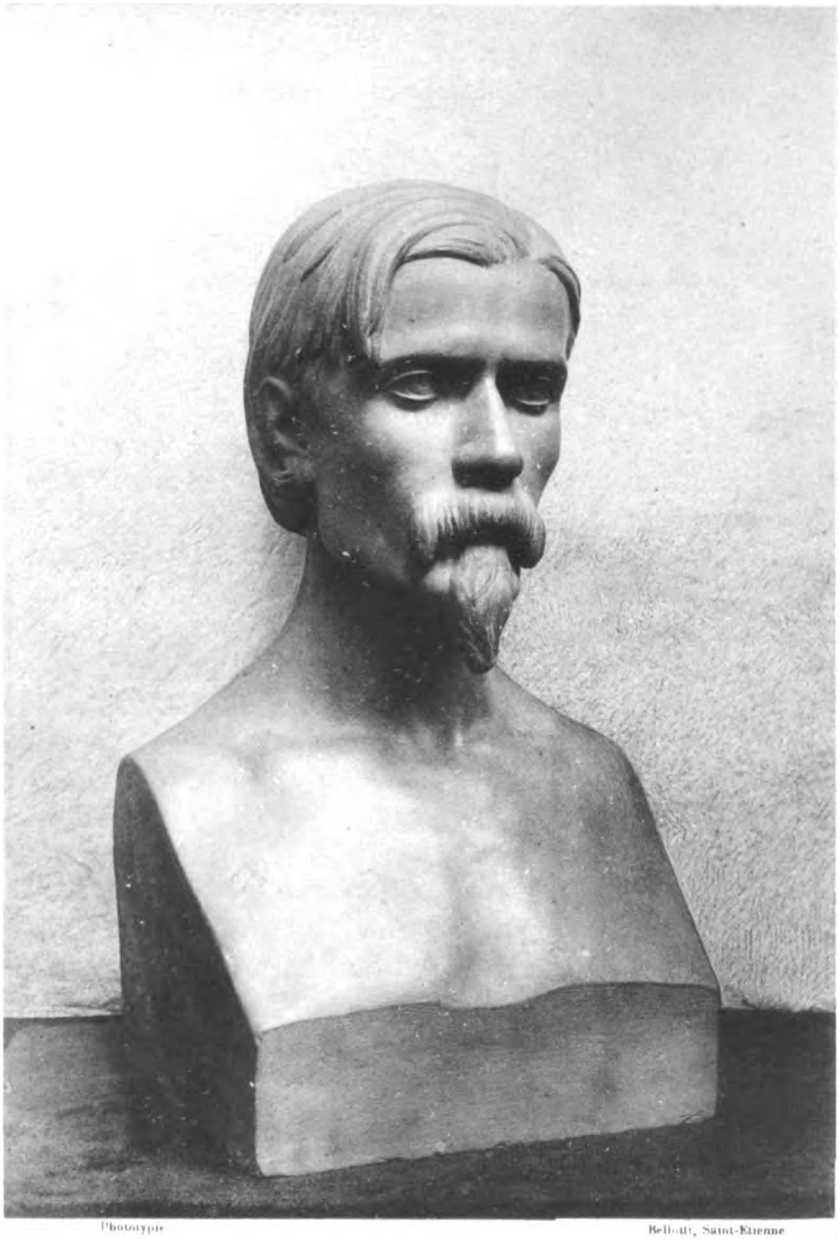

Phototypie Bellouti, Saint-Etienne

LUDOVIC PENIN

D'APRES LE BUSTE DE FABISCH

Digitized by Google

Digitized by Google

archevêque de Lyon, voulut en perpétuer le souvenir, par une lettre pastorale, qu'il adressa aux Lyonnais le lendemain, 9 décembre.

53. — Sur une plage, le génie de la navigation. Légende semi-circulaire, UNITAS GENTIUM; au bas, M. PENIN F.

R. Quatre blasons juxtaposés : en haut, celui de Lyon, au bas, celui de l'empire, à droite, celui de Marseille, à gauche, celui de... ?

Légende circulaire, COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE.

Jeton, argent, 37 millimètres.

54. — Tête de la Ville de Lyon couronnée de tours et de tiges de mûriers; sur le col, les armes de Lyon, avec le chef chargé des trois fleurs de lis. Légende circulaire, RENOVABITVR VT AQVILAE IVVENTUS TVA, et, au bas, M. PENIN F. LVGD. Planche, I, n° 4.

R. ANNO SALVTIS M· DCCC·LV | VII KALEND· MAIAS | NAPOLEONE III FRANCOR· IMP· | FAVTORE ATQVE AVSPICE | CL. VAISSE SENATORE | PRAEFECTI RHODANICI VICEM GERENTE | A· DEVIENNE MVNICIP· COLLEGII PRAESIDE | PER FOEDOS ET INSALVBRES VRBIS VICOS | SPLENDIDA VIA IMPERIALIS NVNCVPATA | AD NEGOCIATORVM FREQVENTIAM POPVLI | COMMODITATEM LVGDVNI CVLTVM ET | SECVRITATEM SVB CHRISTI EIVSQVE MATRIS | IMMACVLATAE PRAESIDIO INSTAVRATA EST | AERARIO PVBLIC· ET ARCA LVGD· COMPARATVM | VIAE SOLVM CIVIVM CONSOCIATO PATRIAE | POTIVS QVAM QVAESTVI CONSVLENS | SVMPTV SVO AEDIBVS PRAETEXVIT | ET EXORNAVIT | CVRANT· B· PONCET LVG· ARCH·

Digitized by Google

Médaille, or, argent et bronze, 55 millimètres.

La légende du revers a été composée par Alphonse de Boissieu.

Comme l'indique cette légende, la pose de la première pierre de la rue Impériale eut lieu le 25 avril 1855; on y déposa, avec le procès-verbal et des pièces de monnaies de la même année, les coins et deux exemplaires de la médaille commémorative.

55. — Tête du numéro précédent. Pas de légende; au bas, M. PENIN F.

R. Un quadrige; au second plan la rue Impériale en perspective. A l'exergue, SOCIETE ANONYME | DE LA RUE IMP. | DE LYON.

Jeton, argent et bronze, 34 millimètres.

56. — Carton et peigne de soierie en sautoir, à droite et à gauche une navette, en haut une pince, en bas un poinçon. Légende circulaire, LE MIRE PERE ET FILS A LEURS COLLABORATEURS.

R. LYON | IV JUILLET | MDCCCLVI.

Médaille, argent, cuivre et laiton, 32 millimètres.

M. Joannès Le Mire avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret du 28 juin 1856. Le 4 juillet, les ouvriers de sa maison se présentaient à son domicile, quai de Retz, et, après exécution d'une sérénade par la musique militaire, lui offrirent un bouquet et une croix. C'est en souvenir de cette journée qu'a été frappée la médaille.

57. — Tête de Napoléon III, à gauche. Légende circulaire, NAPOLEON III EMPEREUR DES FRANCAIS; au bas, M. PENIN F. LVGD.

Digitized by Google

R. Façade du Palais du commerce. Légende en haut, PALAIS DU COMMERCE A LYON : à l'exergue, LE M^al^ Cte DE CASTELLANE COMMANDANT L'ARMEE DE LYON | A. DEVIENNE PRESIDANT LE CONSEIL MUNICIPAL | I. BROSSET PRESIDANT LA CHAMBRE DE COMMERCE | LE SENATEUR C. M. VAISSE | CHARGE DE L'ADM^on^ DU DEP^t^ DU RHONE | A POSE LA 1re PIERRE DE CE MONUMENT. | XXV MARS MDCCCLVI. | R. DARDEL ARCHIT. : à droite du monument, M. PENIN. F.

Médaille, 68 millimètres, argent et bronze, 3 exemplaires or.

58.— Avers semblable à celui du n° 57, moins la signature.

R. Le palais du commerce. Légende, en haut, PALAIS DU COMMERCE A LYON; à l'exergue, XXV MARS MDCCCLVI | R. DARDEL ARCHIT., et, au-dessous, M. PENIN. F.

Médaille, or, argent et bronze, 29 millimètres.

Le chroniqueur doit contrôler, avec une extrême minutie, les sources où il puise ses documents. Les trois médailles du Palais du Commerce sont un exemple de la facilité avec laquelle il peut se laisser induire en erreur. En effet, la date portée sur les unes et sur les autres est inexacte : la pose de la première pierre, primitivement fixée au 25 mars 1856, fut avancée de 10 jours, et eut lieu le 15. Lorsque la décision en fut prise, les médailles étaient déjà frappées et elles ont subsisté avec la date primitive. La pierre, placée le 15 mars 1856, est celle de la première assise du soubassement en Villebois, à l'angle nord-ouest (1). On y déposa,

(1) Cette pierre est facilement reconnaissable; elle porte, sur sa face nord, un cartouche avec la date de la pose. — Cons. R. Dardel,

Digitized by Google

avec le procès-verbal, des monnaies d'or, d'argent et de bronze, des jetons d'un certain nombre de Sociétés savantes, artistiques et commerciales, un exemplaire en argent et deux en bronze de la grande médaille, deux exemplaires de la petite et enfin les coins de cette dernière.

59. — Légende semi-circulaire, en haut, COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE DE LYON, et, dans le champ. SYNDIC | LAURENT. DESCOURS. | ADIOINTS | A. DUPASQUIER. F. PAGE. I. LOUCHON. | R. DEMOUSTIER. I. TARDY. I. I. LEGAT. | F. FERRAND. E. DUCLOT. H. CELLARD. | A. REY. E. BONNARDEL. G. DEVIENNE. | I. P. GUILLARD. F. MALGRAS. A. MAGNIN. | E. LAFORGE. I. BIZOT. F. SAUNIER. | L. THOMAS. L. ROUX. I. CAILLAT. | A. BONTOUX. M. CHABRIERES. | C. DURAND. A. ROZIER. | F. SEVELINGE. A. GENEVEY. | I. HUBAUT.

R. Semblable au revers du n° 57.

Médaille, argent en bronze, 68 millimètres.

60. — Saint Charles Borromée à mi-corps et de profil. Légende circulaire, SAINT CHARLES BORROMEE; dans le champ, à droite C. TISSEUR | INV. | PENIN F.

R. Une Croix ornementale. Dans le champ, SANS PIETE | PAS DE SCIENCE; légende circulaire, ASSOCIATION DE SAINT CHARLES, à l'exergue, MDCCCLVI.

Médaille quadrilobe, argent et bronze, 26 millimètres.

C'est la seule médaille que nous reconnaissions de la

Monographie du Palais du Commerce à Lyon, Paris, 1868. Bien que portant le nom d'un éditeur parisien, cette belle publication sort des presses de L. Perrin.

Digitized by Google

composition de Tisseur. Il a raconté, dans la préface des « Lettres à Valère », comment il avait été amené à collaborer à l'épée offerte au maréchal de Castellane en 1852.

La légende « Sans piété, pas de science », se rapporte au but de l'Association de Saint-Charles, qui est l'enseignement.

61. — Avers semblable à celui du n° 29, sauf que le chef de l'écu est chargé de trois abeilles, au lieu de trois fleurs de lis, et que la signature n'existe pas.

R. CXLI^me | SOCIETE DE SECOURS | MUTUELS | FONDEE LE IX MARS | MDCCCLVII. Légende circulaire, VOIRIE-ARCHITECTURE.

Jeton, argent et bronze, 33 millimètres.

62. — Tête du comte de Chambord, à droite. Légende circulaire, HENRY V ROI DE FRANCE; au-dessous du col, SPERI.

R. Entre deux branches d'olivier, les armes de France surmontées de la couronne royale. A gauche de l'écu, 1/2, et à droite, FR; à l'exergue, 1858. Comme marque de frappe, à gauche une grappe de raisins, à droite la lettre A.

Monnaie d'argent, 18 millimètres.

63. — Tête du comte de Chambord, avec la moustache, à droite. Légende circulaire, HENRY V, ROI DE FRANCE. Au-dessous du col, SPERI; à l'exergue, 1857.

Exemplaire d'essai en plomb, 37 millimètres.

Le revers, s'il a jamais existé, est inconnu.

64. — Tête du comte de Chambord, avec toute la barbe, à gauche.

R. Entre deux tiges d'olivier, un écu ovale, aux armes de France, surmonté du casque et de la couronne royale, et accompagné en pointe d'une croix de l'ordre de Saint-Louis.

Coins non trempés, 37 millimètres.

Digitized by Google

65. — Tête du comte de Chambord, avec toute la barbe, à gauche. Légende, HENRI V ROI DE FRANCE; au-dessous du col, M PENIN F.

R. Entre deux tiges d'olivier, un écu allongé à la manière ancienne, aux armes de France, surmonté du casque et de la couronne royale. A gauche, 5 et à droite F; au bas, 1830.

Coins non trempés, 37 millimètres.

Il y a une anomalie curieuse entre la date de cette pièce, 1830, c'est-à-dire dix ans après la naissance du comte de Chambord, et la tête de l'avers qui est celle d'un homme dans la force de l'âge.

D'autres monnaies ont été frappées à la même effigie; on trouve, à la date de 1831, des pièces de 5, 2 et 1 fr., à celle de 1833, une pièce de 1/2 fr., et, à celle de 1871, une pièce de 5 fr.

66. — Sainte Cécile, d'après Paul Delaroche, Légende à gauche, CONCOURS MUSICAL.

R. Une couronne de lauriers, autour de laquelle s'enroule une banderolle destinée à recevoir une inscription. Au bas un écu destiné à recevoir des armes ou une date.

Médaille, argent et bronze, 40 millimètres.

67. — Sur un fond semé de croisettes, le curé d'Ars en buste, à droite.

R. J. MARIE | Bᵉ VIANNAY | NE A DARDILLY | EN MDCCCLXXXVI | MORT A ARS | LE IV AOUT MDCCCLIX.

Médaille, bronze, 32 millimètres.

68. — Saint Vincent de Paul, du n° 21 réduit et un peu modifié. Légende circulaire, IL RAMENAIT LES AMES PAR SA DOUCEUR ET SA SIMPLICITE.

Digitized by Google

R. Le curé d'Ars, à mi-corps et de 3/4, à gauche. Légende circulaire, J. M. B. VIANNAY, CURE D'ARS.

Médaille ovale, argent et bronze, 29 × 26 millimètres.

69. — Les armes du Forez : « de gueules au dauphin d'or », les métaux et émaux non figurés. Légende circulaire en caractères gothiques, SOCIETE HISTOR. ET ARCHEO. DU FOREZ.

R. Dans un ornement gothique quadrilobe, une branche de chêne autour de laquelle s'enroule une banderolle avec l'inscription : LA DIANA.

Jeton, argent et quelques exemplaires bronze, 33 millimètres.

Cette pièce ouvre la série de celles gravées par M. Penin, après la mort de son fils, en 1868.

Aux collectionneurs, nous signalerons une différence entre la première et la seconde frappe. Dans la première, le revers est renversé par rapport à l'avers, dans la seconde, les deux faces sont dans le même sens.

70. — Buste de Ludovic Penin, de 3/4, à gauche sur un fond semé de larmes. Légende circulaire, FILIO DESIDERATMO PATER LABORIOSVS D.D. FEC. (Planche I, n° 3).

R. LVDOVIC PENIN III | GRAVEVR DE SA SAINTETE | PIE IXNE LE VIII JANVIER | M·DCCC·XXX· | MORT LE XVI MARS | M·DCCC·LXVIII. Légende circulaire, PVLCHRE EXPRESSERAT PVLCHRIVS NVNC SPERAMVS VIDET : au bas PX.

Médaille, bronze, 41 millimètres, frappée à très petit nombre.

71. — Buste de Saint Pie V, à gauche. Légende circulaire, SAINT PIE V PRIEZ POVR N. (Planche I, n° 6).

Digitized by Google

R. Un ange nimbé tenant une hostie. En haut SP ES, à gauche PX, à droite ΑΩ; à l'exergue, sur une banderole et en creux. ŒUVRE DE S. PIE V.

Médaille, bronze, 32 et 18 millimètres.

L'œuvre de Saint Pie V a été établie, en 1867, dans le couvent des religieuses dominicaines de Sèvres ; son but était d'assurer à ses membres les secours religieux, au moment de leur mort. Elle a été introduite à Lyon en 1868, mais nous ne croyons pas qu'elle y ait jamais fonctionnée régulièrement.

L'avers de cette pièce a été frappé avec l'avers du n° 93.

72. — Sur un champ semé de croisettes, saint Augustin, de face et assis. Légende circulaire, SAINT AUGUSTIN DOCTEUR DE L'EGLISE PRIEZ POUR N. ; à l'exergue, L. PENIN A LYON (Planche 1, n° 7).

R. Dans un ornement gothique, Notre-Dame-de-Gray ; sur une nuée, à gauche, la vénérable mère Alix ; à droite, saint P. Fourier, tous deux à genoux ; au bas, un écu chargé en sautoir d'une croix latine et d'une tige de lis. Légende semi-circulaire, à gauche, VENER· MERE· ALIX ; à droite, B· P· FOURIER P· P· N·

Médaille argent et bronze, 32 millimètres.

73. — Saint Augustin, comme dans le numéro précédent, mais un peu modifié, légende circulaire, S. AUGUSTIN DOCTEUR DE L'EGLISE P· P· N· ; à l'exergue L. PENIN A LYON.

R. Dans une niche romane, Notre-Dame de Gray ; à gauche, la vénérable mère Alix ; à droite, Saint P. Fourier, tous deux à genoux. Au-dessous du sol, même écu qu'au n° précédent. Mêmes légendes qu'au n° précédent. Au bas, L. PENIN | LYON.

Médaille, argent et bronze, 25 millimètres.

Digitized by Google

74. — Sur une nuée, le Père éternel; à gauche, Jésus-Christ, et au-dessus de lui la Sainte Vierge; à droite, deux anges; au bas une section du globe terrestre. Légende circulaire, SEMPER VIVENS AD INTERPEL. P. N. + HOC SENTITE IN VOBIS QUOD ET IN C. J. Sur le champ, à droite, L. PENIN A LYON.

R. La descente du saint Esprit sur les apôtres : au bas, APOSTOLAT | DE LA PRIERE. Légende circulaire, ERANT OMNES PERSEVER. UNANIMITER IN ORAT. CUM MARIA MATER J. ET MULIER.

Médaille, argent et bronze, 41, 32, 25, 18 et 15 millimètres.

Cette médaille est de la composition d'A. Steyert.

75. — Entre deux tiges de lis, un cadre ovale contient la statue de la Vierge de la Délivrande. Légende sur le cadre, N.D. DE LA DELIVRANDE INTERCEDEZ POUR NOUS.

Dans un cadre quadrilobe, le monogramme de la Vierge, entre une tige de lis et une tige de roses.

Médaille, argent et bronze, 32 et 15 millimètres.

Notre-Dame de la Délivrande, dans la commune de Douvres, est le grand pélerinage de Normandie. La tradition en attribue la fondation à saint Regnobert, évêque de Bayeux circa 78-168 (1).

76. — Sur un champ semé de croisettes, le buste de Pie IX; à droite, légende circulaire PIO· IX· PONTIFICI. MAXIMO· AN· XXIV·; à gauche et en creux, L. PENIN A LYON (Planche 2, n° 7).

R. Au-dessous du Saint-Esprit sous la forme d'une colombe, VATICANVM. | CONCILIVM· ŒCVMEN·

(1) P. de Farcy, *Sigillographie de la Normandie, évêché de Bayeux*, Caen, 1875.

Digitized by Google

ET· GEN· | A· III· KAL· IVLII· M·D·CCC·LXVIII. | INDICTVM· FAVSTE· AVSPICATVM· | VI· IDVS· DEC· M·D·CCC·LXIX· | IMMAC· CONCEP· B·M·V· | DIE· SACRO· | au-dessous et en caractères plus petits, VESTIBVS. SACRIS. | VSVS. EST. DESTINATO. AD. ID. | OPIFICIO. SIBI. APVD. NOS. | PARATIS. Légende circulaire, VIDIT· DEVS· LVCEM· QVOD· ESSET· BONA· ET· DIVISIT. LVCEM· A· TENEBRIS.

Médaille, or, argent et bronze, 41 millimètres.

Ainsi que l'indique la légende, Pie IX est revêtu d'une chape qui lui avait été offerte par les Lyonnais.

77. — Tête d'Orphée, à droite. Légende à droite, ORPHEOS; au-dessous du sol, L. PENIN A LYON.

R. Au dessous d'une étoile, Xme ANNIVERSAIRE DE LA | FONDATION DE L'ORPHEON | DE NEUVILLE-SUR-SAONE | FESTIVAL DU X | JUILLET MDCCCLXX.

Médaille, bronze, 32 millimètres.

78. — Même avers qu'au n° 76, sauf que la légende porte ANNO XXVI au lieu de ANNO XXIV.

R. D. O. M. | A. D. MDCCCLXXI | XV KAL. IVL. | SS. DD. PIVS PAPA IX | SVI PONTIFICATVS ANNVM | XXV | INDEFESSVS PASTOR EXPLEVIT | INTER ROMANOS PONTIFICES | PRIMVS ANNOS B. PETRI | ATTINGENS. Légende circulaire, ELEGIT DOMINVS SERVVM PASCERE SVVM HAEREDITATEM SVAM.

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

Digitized by Google

LUDOVIC PENIN

79. — La Vierge de Fourvière, avec les anges à genoux (1); au-dessus, deux autres anges tiennent une couronne. Légende circulaire, N. D. DE FOURVIERES PRIEZ POUR NOUS; à l'exergue, MDCCCLIX.

R. Sur une nuée, la Vierge assise, tenant de la main gauche l'Enfant Jésus debout, et de la main droite un lis. Légende circulaire, CONFRERIE DU ROSAIRE VIVANT; au bas, à gauche, L. PENIN.

Médaille, cuivre, 39 millimètres.

L'Association du Rosaire vivant a été établie à Lyon, par Mlle Jaricot, en 1826, année du jubilé universel. Elle a été approuvée par brefs de Grégoire XVI, du 27 janvier 1832, et de Pie IX, du 17 août 1877.

80. — Avers semblable à celui du n° précédent.

R. Sous le monogramme du Christ, et, dans le champ, légende, CONGREGATION | DES | JEUNES HOMMES | DE N. D. DE FOURVIERES | . En-dessous d'un cartouche en blane, A. M. D. G.

Médaille, cuivre, 39 millimètres.

Association fondée, vers 1860, par les Pères jésuites, et disparue en 1870.

81. — Sous un dais, la Vierge de Mont-Rolland, de face, ayant à sa droite un religieux bénédictin et, à sa gauche, une religieuse. A leurs pieds, deux personnages à

(1) Sur les divers types de la Vierge de Fourvière, consulter, G. Tricou, *Fourvière et ses médailles*, Lyon, 1901.

Digitized by Google

mi-corps doivent figurer des pèlerins célèbres dans les fastes du sanctuaire. Entre eux, sur un cartouche, N. D. DU MONT-ROLAND. Double légende circulaire, Il N'EST POINT DE MAL VIOLENT | DONT LA RIGUEUR SOUDAIN NE CESSE | AU REGARD DE CETTE PRINCESSE | QU'ON VENERE SUR MONT ROLAND.

R. L'église de Mont-Roland. Légende circulaire, SANCTUAIRE DE NOTRE DAME DU MONT-ROLAND (Planche 2, n° 10).

Médaille, argent et bronze, 33 et 15 millimètres.

Mont-Roland, ancien monastère de Bénédictins, aux portes de Dôle, possède une Vierge miraculeuse, qui est le but d'un pèlerinage très fréquenté du Jura.

82. — Dans un cadre ogival, la statue de Notre-Dame de la Pierre qui Vire, sur un socle élevé. Légende sur le cadre ogival, S. MARIE DE LA PIERRE QUI VIRE PRIEZ P. N.; au bas, PENIN LYON (Planche 2, n° 9).

R. Sur un fond semé de croisettes, et, au-dessous d'une croix grecque, deux cœurs; celui de droite bandé de roses et percé d'un glaive, celui de gauche bandé d'épines. Légende circulaire, A LA GLOIRE DES SAINTS CŒURS DE JESUS ET DE MARIE.

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

En plein Morvan, à quelques kilomètres d'Avallon, se dresse un bloc énorme de rocher qui, dit la tradition populaire, accomplit tous les cent ans un mouvement complet de rotation. N'est-ce pas une pierre branlante, vestige du culte druidique? Une statue de la Vierge y a été élevée, le 27 septembre 1853, et a pris le nom de Notre Dame de la Pierre qui Vire.

83. — Le bon samaritain (la scène diffère du n° 43 en

Digitized by Google

ce que, à gauche du groupe principal, on voit s'éloigner le prêtre et le levite; de plus, le cheval est à droite de l'arbre au premier plan). A l'exergue, VADE ET TU FAC | SIMILITER | S. LUC. X. XXXVII. Au bas, à gauche, L. PERRIN. D , à droite, L. PENIN. F.

R. Semblable au revers du n° 43.

Jeton, argent et quelques exemplaires bronze, 34 millimètres.

84. — Buste du père Lacordaire, de trois quarts, à gauche, d'après le portrait de Janmot. Légende circulaire, FR. HENRI DOMINIQUE LACORDAIRE; au bas, L. PENIN (Planche 2, n° 6).

R. En abîme sur une croix fleurdelisée, les armes modernes des Dominicains : « D'argent, chapé de sable, chargé en chef d'une étoile d'argent et en pointe d'un chien couché, tenant dans la gueule une torche enflammée et devant lequel repose un globe terrestre surmonté d'une croix, une tige de lis et une tige de palmier en sautoir brochant sur le tout. » L'écu est surmonté d'une couronne et les bras latéraux de la croix portent un rosaire. Légende circulaire, LEX· VERITATIS· FUIT· IN· ORE· EJUS·

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

Le père Lacordaire prêcha à la cathédrale de Lyon le carême de 1845; C. Tisseur a rappelé dans *Joseph Pagnon* avec quel succès, et a indiqué aussi quelle action il exerça sur les âmes. Ce fut sous cette influence qu'en septembre de l'année suivante, 1846, Janmot monta au couvent de Chalais, et y peignit le portrait de Lacordaire; cette œuvre est une de ses meilleures, et c'est elle qui a servi de modèle à L. Penin.

85. — Avers semblable à celui du n° précédent.

Digitized by Google

R. Dans un cadre décoré de tiges de lis, sur lequel broche la croix partie sable et partie argent des Dominicains, un écu ovale avec l'inscription PRIX : au bas, les armes des Dominicains, comme au n° précédent. Légende circulaire, ECOLE St THOMAS D'AQUIN. OULLINS. : Au bas, L. PENIN A LYON.

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

L'institution d'Oullins avait été fondée en 1833 sous la direction de l'abbé Dauphin; elle passa, le 25 juillet 1852, au père Lacordaire, qui y établit le tiers-ordre enseignant de Saint-Dominique. Lacordaire en conserva toujours la haute direction. On trouvera dans la *Gazette de Lyon*, du 19 août 1857, un compte rendu par Ernest Daudet d'une distribution de prix, pendant laquelle Lacordaire développa la devise « Tout est perdu, fors l'honneur », compte rendu curieux à plus d'un titre.

86. — Avers semblable à celui du n° 84.

R. Semblable à celui du n° précédent, saut la légende qui est ECOLE ALBERT LE GRAND. ARCUEIL.

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

Cette médaille est bien postérieure aux deux précédentes.

87. — Sur un champ semé d'étoiles, la statue de la Vierge du Puy. Au bas, à gauche, BONNASSIEUX INV., à droite, L. PENIN F. LUGD. Légende circulaire, ALMAE GALLIARVM DOMINAE VIRGINI ET MATRI IMMACVLATAE.

R. MARIAE GALLIARVM DOMINAE | DEFINITO IMMACVLATAE EIVS | CONCEPTIONIS DOGMATE AD PERPETVAM REI | MEMORIAM CVLTORES V. B. PER GALLIAM INNVMERI | STIPE CONLATA EX AERE SEBASTOPOLIS CAPTO | ET A FRANCOR.

Digitized by Google

IMPERATORE LARGITO | COLOSSEAM STATVAM PIE VOVERVNT ET IN | MONTE ANICIO SOLENNITER INSTAVRAVERVNT | PRIDIE IDVS SEPT. ANNO MDCCCLX | PIO IX PONTIFICE MAXIMO | NAPOLEONE III IMPERATORE | AVG. DE MORLHON ANICIENSI EPISCOPO | AEM. PAVL DE ROSTAN SVPERIORIS LIGERIS | PRAEFECTVRAM GERENTE M. PREAT | SVMMO ANICII VRBIS MAGISTRO

Médaille, or, argent et bronze, 68 millimètres.

L'érection de la statue de la Vierge du Puy a été l'objet d'une étude sous le titre de *Histoire de Notre-Dame de France*, par le P. Nampon, Le Puy, mars 1868. Cette étude est muette sur les trois médailles frappées à cette occasion ; leurs légendes suppléent heureusement à ce silence. Nous ajouterons seulement que les coins du n° 87 ont été placés dans le socle de la statue.

88. — Statue de la Vierge du Puy. Dans le champ, SIGNI IN ANICIO | MONTE INSTAVRATI | AES MEMORIALE | MDCCCLX ; au bas, à gauche, BONNASSIEUX INV., à droite, L. PENIN F. LVGD. Légende circulaire, ALMAE GALLIARVM DOMINAE VIRGINI ET MATRI IMMACVLATAE.

R. Sur un champ semé de croisettes, la façade de la cathédrale du Puy. Légende circulaire, MARIAE GALLIARVM DOMINAE BASILICA ANICIENSIS (Planche 2, n° 1).

Médaille, or, argent et bronze, 50 millimètres.

Cette médaille a été exposée, avec la précédente, au Salon de 1862. Il en a été fait deux tirages : dans le premier, les inscriptions sont en caractères romains, dans le second, en gothiques.

Digitized by Google

89. — Sur un champ semé d'étoiles, la statue de la Vierge du Puy. Légende circulaire, SALVE REGINA MATER IMMACVLATA.

R. Semblable au revers du n° 88, sauf que la médaille est signée au bas, PENIN F. LUGD. et qu'elle porte, à l'exergue, MDCCCLX.

Médaille, argent et bronze, 24 millimètres.

Elle a été aussi frappée avec le champ de l'avers semé de fleurs de lis.

90. — Sur un champ semé de croisettes, la statue de la Vierge du Puy. Légende circulaire, NOTRE DAME DE FRANCE PRIEZ POUR NOUS : sur la section de globe terrestre qui supporte la Vierge, MDCCCLX.

R. Le monogramme de la Vierge, entre une tige de roses et une tige de lis.

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

La frappe de cette médaille est postérieure à celle des trois n^os^ précédents.

91. — L'agriculture.

Médaillon, bronze, exposé au Salon de 1862.

92. — Sur un champ quadrillé et orné de croisettes, les armes des Pommerol, « d'argent à trois fasces de gueules, au chef d'azur chargé de trois besants d'or. »

R. A AUGUSTE | DE POMMEROL | SON PRESIDENT | LA CX SOCIETE DE | SECOURS MUTUELS | LYON | XIV JUILLET | MDCCCLXI.

Médaille, argent et bronze, 37 millimètres.

La 110e Société de secours mutuels, « de tous arts et métiers », a été fondée le 5 mai 1844, sous le patronage de saint Joseph, par l'abbé Jayol, alors vicaire à la Guillotière, et décédé le 13 février 1844, curé à Saint-Just-sur-Loire.

Digitized by Google

Nous n'avons pu découvrir l'occasion pour laquelle cette médaille fut offerte au président.

93. — Dans un ornement gothique, la Vierge et l'Enfant Jésus donnant le rosaire à saint Dominique et à sainte Catherine; à droite et à gauche, un ange. A l'exergue, REINE DU TRES SAINT | ROSAIRE P. P. N.; sur la tranche du terrain L PENIN A LYON.

R. Le monogramme de la Vierge, dans une couronne de roses, autour de laquelle s'enroule un rosaire; au-dessous du monogramme, APPROUVE PAR SA SAINTETE. Légende circulaire, ROSAIRE PERPETUEL GARDE D'HONNEUR DE MARIE LYON CHEF DE SECTION.

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

La même pièce existe en cuivre, l'avers non signé.

Moins de deux ans après la venue des Frères Prêcheurs à Lyon, l'Association du Rosaire perpétuel était établie dans leur couvent par le R. P. Marie-Augustin Chardon. La première réunion eut lieu le premier dimanche de juillet 1858.

94. — Avers semblable à celui du n° 93.

R. Dans une couronne de roses, autour de laquelle s'enroule un rosaire, AVE | MARIA. Légende circulaire, ROSAIRE PERPETUEL GARDE D'HONNEUR DE MARIE LYON.

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

95. — Le même groupe qu'au n° 93, mais sans les anges et sans l'encadrement gothique : au-dessous du terrain, L. PENIN A LYON. Légende circulaire, REINE DU TRES SAINT ROSAIRE PRIEZ POUR NOUS.

R. Semblable à celui du n° 93.

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

Digitized by Google

96. — L'avers du n° 95 a été frappé avec divers revers. L. Penin l'a utilisé lui-même pour deux médailles; l'une porte au revers :

R. La sainte Monique du n° 16, et dans le champ, les lettres superposées, à gauche, S . M O N I C A , à droite, ORA PRO N. Légende circulaire, ASSOCIATION DES MERES CHRETIENNES; à l'exergue, L. PENIN LYON.

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

97. — Dans un ornement quadrillé, et sur un champ semé de croisettes, le Sacré Cœur, de face : au bas, L. PENIN A LYON.

R. Avers du n° 95.

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

98. — Dans un cadre ovale, la Vierge du clocher de Fourvière. Légende sur le cadre extérieur, POSVERVNT ME CVSTODEM.

R. La colline de Fourvière; au-dessus, la Vierge tenant l'Enfant Jésus sur une nuée. Légende, N. D. DE FOURVIERE PRIEZ POUR NOUS; au-dessous du terrain, L. PENIN A LYON.

Médaille, argent et bronze, 41 millimètres.

99. — Dans un cadre ovale, et sur un champ semé de fleurs de lis, la Vierge du clocher de Fourvière. Sur le cadre extérieur, POSVERVNT ME CVSTODEM CIVIT. Entre les deux cadres, L. PENIN A LYON.

R. Sur un champ semé de fleurs de lis, la Vierge de la chapelle de Fourvière. Légende circulaire, NOTRE DAME DE FOURVIERE PRIEZ POUR NOUS.

Médaille, argent et bronze, 32, 25, 18, 15 et 9 millimètres.

Digitized by Google

100. — Les armes de Lyon, le chef chargé de trois abeilles. Légende circulaire, MONT DE PIETE DE LYON; au bas, L. PENIN F. LUGD.

R. FONDE | EN | MDCCCX.

Jeton, argent et quelques exemplaires bronze, 33 millimètres.

Le Mont-de-piété de Lyon a été institué par décret impérial du 23 mai 1810.

101. — Un haut fourneau, entouré de divers outils de l'industrie métallurgique, fours à coke, grue, marteau, pilon, laminoir, tours, etc. En haut, PATRIAE VIRES; au bas L. PENIN F. LUGD.

R. SOCIETE | ANONYME DES | FONDERIES ET FORGES | DE L'HORME. | ORDONNANCE ROYALE | DU II JUILLET | MDCCCXLVII.

Jeton, argent et bronze, 38 millimètres.

102. — Dans un second cadre quadrilobe intérieur, la Vierge immaculée. Légende circulaire sur le cadre extérieur, O MARIE IMMACULEE MONTREZ VOUS NOTRE MERE.

R. Dans le même cadre qu'à l'avers, le monogramme de la Vierge surmonté d'une croix, entre une tige de lis et une tige de palmier. Au bas, un cartouche en blanc, destiné à recevoir une inscription. Légende circulaire, CONGREGATION DES ENFANTS DE MARIE.

Médaille, argent et bronze, 24 millimètres.

Cette médaille, quoique fort belle, a été très peu frappée; elle a été remplacée, presque à son origine, par la suivante.

103. — Dans un cadre ovale et sur un champ semé de fleurs de lis, la Vierge immaculée. Le modèle est tout diffé-

Digitized by Google

rent du numéro précédent; le corps est plus élancé, les mains plus élevées, la base du globe terrestre sur lequel reposent les pieds se perd dans une nuée. Légende circulaire, sur le cadre ovale, O MARIE CONCUE SANS PECHE PRIEZ POUR NOUS; au bas, L. PENIN A LYON.

R. Un cœur enflammé et percé d'un glaive, entre une tige de roses et une tige de lis. Légende circulaire, ASSOCIATION DES ENFANTS DE MARIE; au bas, APP. PAR SA SAINTETÉ.

Médaille, argent et bronze, 32 et 25 millimètres.

La Vierge de l'avers est reproduite très fréquemment; les médailles où elle se trouve ont été cataloguées dans les numéros suivants, sans tenir compte de la date de leur frappe.

104. — Avers semblable au n° 103, le motif décoratif entre le cadre ovale et le cadre quadrilobe diffère seul.

R. Monogramme de la Vierge entre une tige de lis et une tige de roses. Légende circulaire, CONGREGATION DE LA SAINTE VIERGE au bas, PAROISSE et le nom de la paroisse a laquelle la médaille est destinée. Elle a été aussi frappée sans aucune légende à cette face.

Médaille, argent et bronze, 41 32, 25, 18, 15 et 9 mil.

105. — Avers semblable au n° 103, à l'exception de la légende, qui est, S. MARIA IMMAC. ORA PRO NOBIS.

R. Avers semblable au n° 104, à l'exception de la légende, qui est, ADSCRIPTIO CONGREGATIONI B. M. IMM. CONCEPTAE COLLE., et à la suite le nom du collège auquel la médaille est destinée.

Médaille, argent et bronze, 41 millimètres.

Cette médaille a été spécialement frappée pour les collèges des pères Jésuites.

Digitized by Google

106. — Avers semblable au n° 104.

R. Dans un cadre quadrilobe, un ostensoir sur une nuée, à droite et à gauche, un ange à genoux. Sur le lobe inférieur du cadre, VENITE ADORAMUS.

Médaille, argent et bronze, 41 et 32 millimètres.

107. — Avers semblable au n° 104, a l'exception de la légende, qui est CONGREG. DE L'IM. CONCEPTION PENSIONNAT DES FRERES MAR. et au bas COTE S. ANDRE.

R. Sur des ondes une barque à voile ; au gouvernail un enfant qui montre de la main droite une étoile. Légende semi-circulaire ELLE ME CONDUIT.

Au bas un cartouche en blanc, et, au-dessous L. PENIN A LYON.

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

108. — Avers semblable au n° 104.

R. MONASTERE | DE LA TRAPPE | N.-D. DES DOMBES | IX AVRIL | MDCCCLXVI.

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

La trappe des Dombes a été fondée le 4 octobre 1863. La médaille a été frappée en souvenir de la bénédiction, ou consécration, du premier abbé, dom Augustin, marquis de la Douze.

109. — Avers semblable au n° 104, à l'exception de la légende, en lettres gothiques, qui est, MARIA SINE LABE CONCEP. ORD. S. FRANCISCI PATRONA.

R. Dans un cadre ovale et ouvert par le haut, saint François d'Assises, à genoux et de face, les bras levés en haut. Sur le cadre MIHI ABSIT GLORIARI NISI IN CRUCE D. N. J. C. Au bas, les armes des franciscains

Digitized by Google

« d'azur à une croix latine d'argent, en pointe deux bras en sautoir sortant d'une nuée ».

Médaille, argent et bronze, 32, 18 et 15 millimètres.

110. — Avers semblable au n° 105.

R. Dans le même cadre, et sur le même champ, saint Stanislas debout, tenant dans les bras l'Enfant Jésus. Légende, sur le cadre ovale, S. STANISLAE KOSTKA ORA P. N., sur le cadre extérieur, CONGR. B. M. V. REGINÆ ANGELORVM COLL. et à la suite le nom du collège auquel la médaille est destinée.

Médaille, argent et bronze, 41, 32, 25, 18 millimètres.

Comme le n° 105, cette médaille a été frappée pour les collèges des pères Jésuites.

111. — Dans un cadre quadrilobe et sur un champ semé de croisettes, tête de Christ couronnée d'épines, de face. Sur le lobe inférieur du cadre, L. PENIN A LYON (planche 2 n° 3).

R. Dans un cadre quadrilobe, un second cadre circulaire contenant au centre le monogramme du Christ. Au bas, L. PENIN LUGD.

Médaille, argent et bronze, 32, 25, 18, 15 et 9 millimètres.

112. — Avers semblable à celui du numéro précédent.

R. Dans le même cadre et sur le même champ, la Vierge de face, le cœur percé d'un glaive. Au bas, PENIN LYON.

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

113. — Avers semblable à celui du n° 111, sauf que la signature a été remplacée par l'inscription : APP. PAR SA SAINTETE.

R. Un ostensoir et deux anges à genoux, sur une nuée, comme au revers du n° 106. Le cadre quadrilobe porte la

Digitized by Google

Digitized by Google

[illegible]

[illegible] d'argent et portant des bras en [illegible] »

Module, argent et bronze, 32, 18 et 15 millimètres.

[illegible] (n° 109)

[illegible] sur la [illegible] de S. STANISLAS KOSTKA [illegible] CONCIL. BALTIMOR. [illegible] ANGLICANUM [illegible] et à l'exergue [illegible] différent.

Médaille, argent et bronze, 32, 25, 18 millimètres.

Comme le n° 109, cette médaille a été frappée pour [illegible] Unies.

[illegible] Dans un cadre [illegible] de feuillages [illegible] Cette [illegible] d'après [illegible] cadre, [illegible] PROSPERITAS (p. [illegible] 2 [illegible] cadre quadrilobé [illegible] entre le monogramme du Christ [illegible] PROSPERITAS.

Médaille, argent et bronze, 32, 25, 18, 15 et 9 millimètres.

[illegible] sur le [illegible] cheap, la Vierge [illegible] assise, [illegible] bas, [illegible] 32 millimètres.

113. [illegible] au n° 111, [illegible] pour [illegible] l'inscription : [illegible]

[illegible] Le cadre quadrilobé porte [illegible]

Digitized by Google

Phototypie Bellouze, Saint-Étienne

LUDOVIC PENIN

D'APRÈS LE BUSTE DE FABISCH

Digitized by Google

Digitized by Google

légende PAROISSE S. FRANÇOIS DE SALES et le lobe inférieur, ADORAT. PERPÉTUELLE. A l'exergue, LYON.

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres

114. — Comme avers, le revers du n° 112.

R. Semblable à celui du n° 111.

Médaille, argent et bronze, 32 et 25 millimètres.

115. — Dans un cadre quadrilobe et sur un champ semé de croisettes, la tête du Christ, nimbée, de profil, à droite. Au bas, L. PENIN A LYON (planche II, n° 2).

R. Dans un cadre quadrilobe, le monogramme du Christ, au centre d'une couronne d'épines.

Médaille, argent et bronze, 32, 25, 18, 15, 9 millimètres.

116. — Dans un cadre quadrilobe et sur un champ semé de fleurs de lis, la tête de la Vierge nimbée, de profil et à droite. Au bas, L. PENIN A LYON (planche II, n° 4).

R. Dans un cadre quadrilobe, le monogramme de la Vierge, entre une tige de roses et une tige de lis.

Médaille, argent et bronze, 32, 25, 18, 15, 9 millimètres.

117. — Avers du n° 115.

R. Avers du n° 116.

Médaille, argent et bronze, 32, 25, 18, 15, 9 millimètres.

118. — Sur une nuée, une scène allégorique dominée par le Christ Rédempteur. L'ensemble est entouré de tiges mêlées de vigne et de blé, autour desquelles s'enroule une banderolle avec l'inscription, en creux, COMMUNION | REPARATION | AMOUR.

R. ASSOCIATION | DE LA | COMMUNION REPARATRICE | ELLE A SON CENTRE D'UNION | A PARAY-LE-MONIAL | 13 MAI 1862. Légende circulaire,

Digitized by Google

BIENH. MARGUERITE MARIE PRIEZ POUR NOUS LE SACRÉ CŒUR DE JESUS.

Médaille, argent et bronze, 41 et 36 millimètres.

119. — Dans un cadre de rocher, sainte Marie Magdeleine, à genoux, à droite. Légende semi-circulaire, au bas, S· MARIE MADELEINE P· P· N·

R. Sous un olivier, saint Maximin apportant la dernière Communion à sainte Magdeleine. Légende circulaire, SOUVENIR DE LA S· BAUME. Dans le champ, à gauche, L. PENIN A LYON.

Médaille, argent et bronze, 18 millimètres.

La sainte Baume est le grand pèlerinage provençal : pour son histoire, nous ne pouvons que renvoyer à l'admirable poème du père Lacordaire : « Sainte Marie Madeleine. »

120. — La Vierge et l'Enfant Jésus. Au second plan, des colonnes à demi brisées. Légende circulaire, N. D. DE TOUT POUVOIR PRIEZ POUR N. ET LA CONVERSION DES HERETIQUES : au bas, L. PENIN A LYON.

R. Dans un ornement romain, les deux saints dont les noms sont portés en légende, à gauche, SAINT F. DE SALES, à droite, SAINT J. F. REGIS ; à l'exergue, P. P. N. ET P. LA CONVERSION DES HERET.

Médaille argent, 18 millimètres.

121. — Avers semblable à celui du n° 97.

R. Le monogramme du Christ dans une couronne d'épines.

Médaille, argent et bronze, 32, 25, 18, 15, 9 millimètres.

122. — Avers semblable à celui du n° 97.

Un cœur dans une couronne d'épines. Légende circulaire, CŒUR DE JESUS AYEZ PITIE DE NOUS.

Digitized by Google

Médaille, argent et bronze, 41, 32, 25, 15, 9 millimètres.

123. — Sur un fond semé de fleurs de lis, la Vierge, dans un cadre ovale : sur ce cadre, REINE DU SACRE CŒUR PROTEGEZ VOS ENFANTS; au bas, L. PENIN.

R. Le champ en blanc pour recevoir une inscription en creux. Légende circulaire CONGREGATION : DES : ENFANTS : DE MARIE : DU : S. CŒUR : DES : CHARTREUX.

Médaille, argent, 33 millimètres.

124. — La religion et l'industrie se donnant la main ; au second plan, à droite et à gauche un groupe d'usines, au centre, l'église de Saint-Julien-en-Jarret. Légende circulaire. OBVIAVERUNT SIBI PACTUM SEMPIT. ERIT EIS; au-dessous du terrain, L. PENIN F. LUGD.

R. A | NICOLAS L. MARIN | DIRECTEUR DE LA SOCIETE | ANONYME DES FONDERIES | ET FORGES DE L'HORME | MAIRE DE S. JULIEN EN JARRET | LES OUVRIERS ET EMPLOYES | RECONNAISSANTS | XXIX JUIN | MDCCCLXIII.

Médaille, argent et bronze, 55 millimètres.

125. — Dans un cadre ovale et sur un fond semé de croisettes, la Vierge du clocher de Fourvière. Légende sur le cadre extérieur, POSUERUNT ME CUSTODEM ; au bas, L. PENIN A LYON.

R. Au-dessous du monogramme du Christ dans une gloire, la façade du collège de Vaugirard. A l'exergue, GYMNASIUM IMMAC. CONC. S. J. | PARIS. AD VALLEM | GIRARDI.

Médaille, argent et bronze, 41 millimètres.

126. — Sur un champ semé de croisettes, la Vierge au-

Digitized by Google

dessus d'une roche. Légende circulaire, N. D. DE LA ROCHE PRIEZ POUR NOUS.

R. S. S. PIE IX | PAR UN BREF | DU 13 MARS 1861 A ACCORDE | UNE INDULGENCE | PLENIERE LE JOUR DE | L'INAUGURATION 7 ANS | ET 7 QUARANTAINES | LE JOUR ANNIVERSAIRE | DE L'ASSOMPTION ET | 300 JOURS CHAQUE FOIS | QUE L'ON RECITERA | DEVANT N. DAME | DE LA ROCHE : | SAINTE MARIE | IMMACULEE | PRIEZ POUR | NOUS.

Médaille ovale, argent et bronze, 28×17 millimètres.

La chapelle de Notre-Dame de la Roche, sur le sommet du même nom, au sud du col des Sauvages qui domine Tarare, est de fondation récente. Vers 1842, une bergère avait placé une image de la Vierge dans le creux d'un des arbres qui couvraient alors la crête. En 1860, Louis Perret, l'auteur des « Catacombes de Rome » (Paris, 1852-1856), y fit ériger une statue ; plus tard, il construisit un petit couvent, qui sert aujourd'hui d'école apostolique aux prêtres du Prado.

127. — Dans un ornement portant, en haut, les armes de Lyon, le chef chargé de trois fleurs de lis, et au bas, une ruche, un cadre rectangulaire porte, dans le champ, SOCIETES DE SECOURS MUTUELS | DU DEPt. DU RHONE | RECONNAISSANTES, puis sur sept colonnes les numéros de 120 Sociétés.

R. Entre deux tiges de chêne, A. | ANT. A. TARISSE | TEMOIGNAGE DE | GRATITUDE | LYON | V JUILLET | MDCCCLXIII.

Médaille, argent et bronze, 50 millimètres.

Antoine Tarisse était, à la préfecture du Rhône, chef de la

Digitized by Google

première division de police, d'où ressortissaient les Sociétés de secours mutuels. C'est à l'occasion de sa mise à la retraite que la médaille ci-dessus lui fut offerte.

128. — Sur un champ semé d'abeilles, une ruche et des instruments aratoires. Légende circulaire, SOCIETE D'HORTICULTURE PRATIQUE DU RHONE MDCCCXLIII; au bas, L. PENIN (1).

R. Ecusson aux armes de Lyon, dans une couronne de fleurs et de fruits.

Jeton, argent, 30 millimètres.

Sa date, 1843, est celle de la fondation de la Société ; elle fut autorisée par décret ministériel du 13 mars 1844.

129. — Dans un ornement roman, à gauche, l'ange Gabriel sur une nuée ; à droite de l'archange, saint Michel terrassant le dragon. Légende circulaire : dans le champ, à gauche, AVE MARIA ; à droite, QUIS UT DEUS ; sur la tranche du terrain L. PENIN A LYON : à l'exergue, REGINA ANGELORUM, ORA PRO NOBIS.

R. Dans le même ornement, à gauche, un ange, sur une nuée ayant devant lui un enfant, à droite, l'ange Raphaël et, à ses pieds, Tobie assis, tenant un poisson. Légende circulaire dans le champ ; à gauche, MANDAVIT DE TE à droite, UT CUSTODIANT TE ; à l'exergue, SANCTI ANGELI DEI | ORATE PRO NOBIS.

Médaille, argent et bronze, 41 millimètres.

130. — Dans un ornement gothique, la Vierge assise tenant sur les genoux l'enfant Jésus ; à droite et à gauche,

---

(1) Un second tirage a été fait, dont la légende porte SOCIETE IMP. D'HORTICULTURE, etc.

Digitized by Google

un ange. Sur la tranche du terrain L. PENIN A LYON ; à l'exergue, MONSTRA TE ESSE | MATREM.

R. Semblable à celui du numéro précédent.

Médaille, argent et bronze, 41 millimètres.

131. — Avers semblable à celui du numéro précédent.

R. Le monogramme de la Vierge entre une tige de roses et une tige de lis. Légende circulaire, SUB TUUM PRÆSIDIUM CONFUGIMUS SANCTA DEI GENITRIX.

Médaille, argent et bronze, 41 millimètres.

132. — La Présentation de Jésus au temple : au centre, le grand-prêtre tenant l'enfant Jésus ; à gauche saint Joseph ; à droite, la sainte Vierge. Légende circulaire, ASSOCIATION DES INSTITUTRICES DE LYON (variante, DE TOURS).

R. Le Christ assis sous un palmier, à gauche, un enfant agenouillé, à droite, un enfant debout. Légende circulaire, LAISSEZ VENIR A MOI LES PETITS ENFANTS.

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

133. — Le Christ en pied et de face, dans un cadre ovale ; sur ce cadre, légende, CELUI QUI MANGE MA CHAIR ET BOIT MON SANG AURA LA VIE ETERNELLE ET JE LE RESSUSCITERAI AU DERNIER JOUR ; au bas, L. PENIN A LYON.

R. Au-dessous d'une colombe, figure du Saint-Esprit, et entre deux tiges de lis et de roses, un cartouche destiné à recevoir une inscription en creux.

Médaille, or, argent et bronze, 41 et 32 millimètres.

134. — Dans un cadre ovale et sur un champ semé de croisettes, l'enfant Jésus debout et de face. Légende circulaire sur le cadre ovale, PUER JESUS PROFICIEBAT, au bas,

Digitized by Google

L. PENIN A LYON. (La légende a été modifiée plusieurs fois.)

R. Sur un champ semé de croisettes, et dans un second cadre circulaire, un ange sur une nuée, et devant lui un enfant (figure de gauche du n° 129).

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

135. — Femme assise, tenant de la main gauche une tige d'olivier; au bas de son siège, les armes de Lyon, le chef chargé de trois fleurs de lis. Au deuxième plan, la cathédrale et la colline de Fourvière. Légende circulaire, PAX SEQUITUR MUSAS POPULOS LYRA FŒDERE JUNGIT ; au bas, L. PENIN A LYON.

R. Champ en blanc : Légende circulaire. CONCOURS MUSICAL DE LYON à l'exergue, XXII MAI MDCCCLXIV.

Médaille, argent et bronze, 41 et 36 millimètres.

(à suivre) J. BEYSSAC.

Digitized by Google

Archéologie Primitive et Préhistorique du Massif montagneux de Pied-Froid (Yzeron) et de ses contreforts.

Ce massif est exclusivement composé de roches granitoïdes.

(Suite (1)

Château-Vieux (sur Yzeron)

En descendant, par le chemin de crête, de Château-Vieux à Saint-Laurent-de-Vaux, on trouve à 1.500 mètres environ, le long du chemin et à gauche quelques cornes de roches peu saillantes.

Sur une corne nord, on voit une cuvette informe creusée par éclatement, déversant au sud : elle a quelque ressemblance avec celle de la roche au culmen de Pied-Froid.

Sur la corne sud, deux fissures de clivage ou délit de la roche forment un thau dont le pied est au sud.

A l'est de cette corne, sur une autre roche, toujours à gauche, le long du chemin, deux fissures ou délits se

(1) Voir la *Revue du Lyonnais*, juillet 1901.

Digitized by Google

croisent au centre et au sommet de la corne ; le bras nord paraît complété de main d'homme, il est sinueux et peu accentué, comme le sont, presque toujours, les bras complémentaires arrangés par la main de l'homme.

Cette réunion de roches est située en belle vue sur la vallée d'Yzeron ; en face, se profilent les sommets des monts que nous décrirons, depuis Pimongon, à l'ouest, jusqu'aux cret du Miroir et cret Pellerou à l'est.

Colombier, Rochas, Font-Robert (sur Yzeron)

Le lieu dit Rochas est situé à l'est du mont Pied-froid, dont il est un prolongement ; son sommet dépasse un peu l'altitude 803 ; c'est un des points de la contrée qui présente le plus d'intérêt sous le rapport mégalithique ; les accumulations de roches, les tumulus, la fontaine, tout est réuni sur un espace restreint.

Au lieu dit Charrey, sur le chemin conduisant d'Yzeron à Château-Vieux, au-dessus d'une ferme et au bas du lieu-dit : aux Remparts, on voit sur la droite en allant à Château-Vieux, un fragment de l'ancienne voie publique, délaissé au sud par un redressement du chemin ; ce reste de chaussée, long d'une vingtaine de mètres, a de 3 mètres à $3^{m},50$ de largeur, il est pavé de gros blocs informes de roches granitiques (1).

Nous avons extrait un de ces blocs, nous avons constaté

---

(1) Plus loin, en avançant vers Château-Vieux, sur la droite et au sud du chemin actuel, on voit pareil tronçon de voie antique, dont le pavement est intact sur une grande longueur et une largeur relativement considérable.

Digitized by Google

qu'il était posé, comme partout ailleurs du reste, sur le sol, sans mortier ni béton, sa face plane formait la superficie de la chaussée; des pierrailles remplissaient les interstices entre les blocs et les consolidaient. Ces pierrailles, sur les côtés et le dessous des blocs, étaient d'une telle fraîcheur de casse et non de taille, qu'on aurait dit qu'ils sortaient de la carrière.

Chose à remarquer, bien que la chaussée ait dû être fréquentée pendant des siècles, elle ne portait pas de traces de passage de roues, ni même de traces apparentes d'usure; donc, les roues des chars, s'il en passait sur ce point, et les sabots des bêtes de somme n'étaient pas ferrés à l'époque où la circulation se faisait sur la voie antique, dont le fragment est resté intact sur plusieurs points, comme un témoin irréfutable et indéniable.

Si l'on rétrograde un peu à l'ouest dans la direction d'Yzeron, on trouve bientôt un chemin qui se dirige vers le sud-est et passe au lieu dit « Remparts » le long et en amont des restes d'une maison incendiée depuis longtemps; ce chemin a 2 mètres, $2^{m},50$ de largeur; il est pavé, sur certaines portions, mais les pavements sont moins volumineux que ceux de l'ancienne voie visible au Charrey.

Ce chemin arrive sur un premier replat, puis un chemin se détache à droite et monte au sud, à travers champs et bois, jusqu'au replat ou col, dit au « Colombier », sis entre la montagne de Pied-Froid à l'ouest et le mamelon Rochas à l'est. Ce chemin est pavé dans la traversée d'un taillis non encore défriché. Avant d'arriver au col ou replat, le chemin disparaît; il a été, comme sur tant d'autres endroits, envahi par les paysans, labouré et annexé aux champs voisins, on voit encore à l'est, le talus qui rachetait la pente pour soutenir la chaussée.

Digitized by Google

Le replat du Colombier, est une plate-forme, un carrefour où plusieurs chemins se croisent, sur divers points les chaussées sont pavées, le chemin antique qui se dirige à l'Ouest vers Pied-Froid se perd bientôt, envahi dans sa bifurcation nord par le taillis, et par les cultures dans sa bifurcation sud qui ceinturait au sud le mont Pied-Froid, et d'où se détachaient les mystérieux sentiers qui conduisaient aux ouvrages mégalithiques de ce mont

La plate-forme du col de Colombier; entre le mont Pied-Froid et le mont Rochas, est un lieu sauvage et cependant charmant; son altitude est un peu inférieure à 795. Au nord, dominant la pente qui descend vers Château-Vieux, on voit un amas de grosses roches, celle au nord et en contre-bas, porte une cuvette de $0^m,12$ à $0^m,13$ de large, ronde avec un prolongement peu prononcé en forme de virgule dont la pointe est dirigée vers le couchant.

Au sud de la plate-forme on voit un amas de roches, sorte de rempart dominant avec coulée de Chirat le vallon qui se déroule au sud; les pointes de roches au centre de l'amas, paraissent naturelles; mais à l'est et à l'ouest, elles paraissent rapportées. La ligne d'accès, sorte de fissure entre les roches, est au nord. Sur la droite de cette ligne d'accès, une roche avec cuvette ovale, sur la même roche un siège visant le sud. A gauche de la ligne d'accès, sur une roche infra au sud, longue cuvette de $1^m,40$ de long, creusée dans une fissure de clivage, avec un étranglement au milieu de la longueur, le tout formant comme deux compartiments communiquant par un goulet, le compartiment ouest a $0^m,35$ de largeur; sur la pointe sud de la roche à l'est, une cuvette formant une moitié d'ellipse informe coupée à angle droit à l'est, longueur $0^m,40$, largeur $0^m,20$.

Si un village mégalithique a été établi quelque part, c'est certainement au replat du Colombier.

Digitized by Google

Plusieurs chemins se bifurquent au carrefour du replat : l'un passe légèrement au nord du faite des mamelons qui s'élèvent à l'est du col, un autre passe au sud en contre-bas du faite.

En suivant ce dernier chemin et en avançant vers l'est, on trouve à gauche, un énorme amas de roches qui domine le chemin, à droite, également dominée par l'amas de roches; une source, sorte de petit bassin circulaire de $2^m,50$ environ de largeur sur $0^m,60$ à 0,80 de profondeur, le débit de cette source paraît irrégulier, on nous disait cependant qu'elle ne tarissait jamais; elle est au bord du chemin; à l'aval, la cella ou parvis de la source en pierres frustes au sud-ouest est encore apparente, la chaussée au-dessous de la source est pavée.

En continuant ce chemin à gauche, et à l'est du vaste autel, ou amas de pierres dont nous allons parler, se trouve une roche portant une cuvette légèrement ovale de $0^m,40$ de long sur $0^m,30$ de largeur.

En revenant au carrefour, si on prend le chemin qui se dirige un peu au nord et passe légèrement en contre-bas des deux petits mamelons ou calottes sphériques dont se compose le mont Rochas; on constate que ce chemin est pavé, d'abord au bas, près du replat, et un peu plus haut, près l'entrée du vaste autel.

Bientôt on voit à droite une large voie ou allée, bordée de grosses pierres, c'est le parvis qui aboutit au temple ou autel.

Au sud de ce parvis d'énormes roches sont entassées sur le replat et sur la pente sud-ouest visant la fontaine; les unes, celles à l'ouest de l'entassement, sont inclinées vers l'est, celle à l'est et au centre sont inclinées vers le sud.

A l'est de cet entassement on voit une sorte de dolmen

Digitized by Google

ou de petite allée couverte, l'énorme roche formant la table a plus de quatre mètres de longueur sur plus d'un mètre d'épaisseur, sa forme en largeur est irrégulière.

Cet autel ou temple, forme une sorte d'arc de cercle comparable à une demi-circonférence, il est établi un peu sur la pente ouest.

Au sommet réel du premier mamelon, on trouve deux enceintes de pierres sèches en forme de couronnes circulaires, celle à l'ouest, la plus rapprochée du grand autel, a deux entrées, une à l'ouest, l'autre à l'est.

Le chemin conduit ensuite au deuxième mamelon est, le long du parcours, dans le bois et au nord du chemin, on trouve un gros tumulus en pierres sèches, il incline vers la pente nord, son sommet est effondré et les roches s'affaissaient encore sous nos pas ; nous avons supposé qu'une chambre en pierres sèches avait été pratiquée sous cet amas de roches et qu'à la suite des siècles, son dôme s'était affaissé.

Le chemin aboutit ensuite au mamelon est, et passe au nord d'un amas circulaire de grosses pierres sèches ; il y a au centre de cet amas, ou couronne, comme une sorte de tour, en pierres sèches, assez comparable à celle du cret de la Tour, sur Chevinay.

Au nord-ouest de cet amas de pierres, il y a un quasi-dolmen ; de grosses roches sont appuyées l'une contre l'autre, ces roches sont alignées du nord-est au sud, elles laissent entre elles une sorte de caverne visant le sud-est, de forme triangulaire équilatérale ; la base du triangle sur le sol, le sommet visant le zénith ; l'orientation de ces grottes, qu'elles soient artificielles comme au cret Berthet (sur Chevinay), ou naturelles comme au mont Bracon, sur Villemoirieu (Isère), est toujours tournée vers l'est, c'est toujours la forme du triangle mystique.

Digitized by Google

Enfin le mont Rochas et ses deux petits mamelons sont découpés par des murs ou alignements en roches sèches, et garnis de tumulus ou petits amas de pierres épars çà et là.

Plus loin en avançant vers l'est on arrive au col de la Grande-Croix. La ferme et le hameau Font-Robert, sont au sud du col.

Pied-Froid (sur Yzeron)

Le mont Pied-Froid ou Pic-Froid, ou encore Roche-Noire, est situé au sud-est du village d'Yzeron; son altitude au sommet dépasse 850; en quittant le village on trouve bientôt, à gauche, un chemin rocailleux bordé de chaque côté de pierres sèches en forme de murs de clôture, puis, on arrive au pied du mont, dans un bois taillis, à gauche, un chemin monte vers un colossal chirat; à gauche encore un sentier à talon monte la pente rapide à travers bois, en face, le chemin se continue à flanc de côteau ; sur la pente aval, un perré en talus soutient le niveau de la chaussée, de chaque côté des roches sont posées en bordure.

Jadis, ce chemin, où l'on voit encore des pavements sur divers points, se prolongeait en ceinturant au sud la montagne et conduisait au replat ou col du Colombier; en 1891, le propriéraire d'une Logette (un vide-bouteille) construite sur la pente ouest du mont, avait commencé à ravager ce chemin dans sa partie la plus belle et la plus pure, au point de vue du mégalithisme; plus loin, au sud, les pentes du mont ont été déboisées et le chemin a été labouré et englobé dans les champs.

A la partie sud-ouest de la montagne, un chemin se

Digitized by Google

détache à gauche, au-dessus de la logette ou vide-bouteille, et monte dans la direction du sommet, jusqu'à la rencontre du sentier à talon dont nous avons parlé, puis il gravit la pente jusqu'à la cime. A 50 mètres environ plus bas que la cime vers un lacet, en plein bois, sur une pente rapide, on voit distinctement des pavements (1) : ce sentier est bordé au nord de roches naturelles émergeant du sol ; elles ont été utilisées comme guides : au sud, la bordure est en roches rapportées, les angles des lacets sont indiqués par des roches naturelles ou des roches rapportées.

On arrive à la cime du mont en laissant à gauche et au nord des roches émergeant de plusieurs mètres au-dessus du sol; puis on entre dans une enceinte ou auréole en pierres sèches de 20 mètres environ de diamètre extérieur, couronnant le sommet.

Au centre de l'enceinte, on voit d'abord un affaissement, une dépression, sorte de mardelle lithique évasée qui, peut-être, révélerait une case jadis habitée, si on faisait sur ce point une fouille méthodique et minutieuse; puis, deux roches coniques accolées, posées verticalement, la pointe visant le zénith, émergeant à l'ouest de la dépression dont nous venons de parler, sur la corne ouest de ce bouton lithique, on voit une cuvette informe, creusée par voie d'éclatement; dans un délit, ou fissure de clivage de la roche, la rainure formant déversoir est tournée vers le sud-ouest.

A l'est de l'auréole lithique, des roches; à l'ouest, d'autres roches. Elles sont également coniques triangulaires, la base

(1) Depuis, le pavement antique que nous avons vu a été emporté par les eaux d'un violent orage et remplacé par un pavage en moellons piqués debout, d'après la méthode moderne.

Digitized by Google

reposant sur le sol; au sud de l'enceinte, un entassement considérable de roches de très gros volume, enchevêtrées et laissant dans leurs intervalles comme des sortes de grottes; l'une d'elles affecte la forme, si souvent constatée par nous, du triangle équilatéral.

De la cime de Pied-Froid, un sentier se dirige à l'est, à travers bois, vers un second mamelon, altitude 850, qui prolonge la cime de Pied-Froid sur 100 mètres environ.

Le point culminant de ce deuxième mamelon est fermé par une enceinte demi-circulaire en pierre sèches, montée à parement extérieur; le sommet de l'arc est tourné vers l'est; la corde, de 30 mètres environ de diamètre, vise le couchant. Un mur en pierres sèches se détache de la demi-circonférence et descend vers le nord; des pointes de roches naturelles émergent autour de l'enceinte; sur l'une de ces roches à l'ouest, on voit une cuvette qui paraît creusée de main d'homme; nous en avons extrait un génévrier, atrophié et rabougri, qui y avait poussé. Souvent, les philolithes ont profité des délits de la roche qu'ils ont adroitement fait sauter : les cuvettes ainsi formées par éclatement ressemblent assez facilement à une œuvre de la nature : on n'y voit pas la trace de coup de ciseau, c'était rituelique, car il fallait ne pas modifier la nature, ou tout au moins, imiter son travail.

On accède encore à ce mamelon par des sentiers descendant au nord, nord-ouest et sud; nous avons suivi ce dernier sentier en venant du mont et du col du Colombier à travers champs, reconstituant avec assez de difficulté l'ancienne voirie créée par les philolithes, pour desservir le sanctuaire de Pied-Froid et son mamelon annexe.

L'autel, à la cime de Pied-Froid, est certainement une étonnante curiosité, mais, une chose plus étonnante

Digitized by Google

encore, c'est le colossal chirat qui se déroule dans le bois, sur la pente rapide et sauvage, au nord du mont; ce chirat, très long et très large, se dessine en pleine vue, dès qu'on a quitté le village d'Yzeron et qu'on se dirige vers le mont.

En partant d'Yzeron, par la route qui passe au col ouest de Pied-Froid, et descend à Thurins, bientôt, et avant d'arriver à la roche Mabert dont nous parlerons plus loin, on trouve, à gauche et à l'est, un chemin qui se détache de la route, passe au sud et à mi-hauteur du mont, passe au hameau Font-Robert, contourne le mont à l'est, et va aboutir au gracieux village de Château-Vieux, sis au nord-est de Pied-Froid et du mamelon Rochas.

Ce chemin, tracé presque horizontalement, toujours en belle vue, dominant un beau paysage et un vaste horizon est établi sur un palier naturel qui coupe la pente du mont. Des sortes de plate-formes ou terre-pleins, naturels, en arc de cercle, se détachent du chemin dans la direction sud et aboutissent à des cornes fixes; sur une de ces cornes, nous avons vu une cuvette avec un siège. Ces plate-formes sont, pour nous, l'emplacement d'habitations de philolithes, la cour au sud de la hutte aboutissait à la corniche de chaque plate-forme.

En contre-bas des Grandes-Roches du col de Colombier, existe un vaste hémicycle abrité des vents froids et même des vents du nord-est; sur ses pentes, notamment à l'ouest, on voit des talus ou esplanades qui ne sont pas l'œuvre de la nature; dans ce gracieux mais pentif hémicycle, devait fatalement exister aux temps mégalithiques, une bourgade importante habitée par des philolithes; ainsi s'expliquent facilement les ouvrages de Pied-Froid, du Colombier et de Rochas que nous avons décrits plus haut, et ceux de la Roche-Mabert que nous allons décrire.

Digitized by Google

Nous n'avons trouvé sur ces points et notamment le long du beau chemin à mi-côteau, aucun vestige de débris de l'époque gallo-romaine.

La Roche-Mabert (sur Yzeron)

La Roche-Mabert est située sur le territoire d'Yzeron, au sud du mont Pied-Froid, altitude 750 environ; en quittant le village et en se dirigeant sur la route qui descend à Thurins, au point kilométrique $4^k,825$, la route décrit un lacet dont la pointe se dirige au nord, dans un pli de terrain. A quelques mètres de la route, sur la pente rapide, se dresse la Roche-Mabert, haute de plus de 10 mètres. Avant d'y arriver, on voit un petit bassin carré monté à pierres sèches, alimenté par un filet d'eau permanent et régulier.

Au pied de la roche, côté sud, se trouve un réduit sinueux, ou petit couloir très abrité, taillé dans le soubassement de la roche, et formant, au sud, une sorte de banc sur lequel on peut s'asseoir ; aujourd'hui, ce banc est surmonté d'un muret en pierres plates, élevé par les pâtres qui viennent allumer du feu dans le réduit et s'y abriter, garantis par la roche des vents du nord et de l'ouest. En gravissant un talus sinueux qui s'étend à l'est et à l'ouest de la roche, un peu au-dessus du réduit, on arrive dans une pâture très pentive; en gravissant encore, on se trouve sur une plate-forme, sorte d'avenue peu longue, qui aboutit au sommet de la plate-forme de la roche, sur laquelle on voit : au nord, une cuvette elliptique ou ovale, de $0^m,28$ de longueur, sur 0^m19 de largeur; au sud-ouest, une deuxième cuvette, de $1^m,20$ de longueur, sur $0^m,66$ de largeur; au sud-ouest, un siège ou fauteuil d'enfant, le devant ouvrant sur la pente verticale de la roche.

Digitized by Google

La Roche-Mabert est le type le plus complet parmi les ouvrages du mégalithisme que nous avons vus; ici, tout est réuni : beauté du coup d'œil, douceur relative de la température, en raison de la pente rapide du mont Pied-Froid, qui domine le cirque à l'ouest et au nord. L'eau, si nécessaire à la vie, se trouve abondante sous la main; nulle part, un lieu plus convenable ne pouvait se présenter pour le séjour d'une famille de philolithes. La roche formait l'autel, quelques branches d'arbres appuyées sur sa paroi sud, recouvertes de paille, de genêts et de peaux d'animaux, pouvaient procurer un habitât enviable. C'était sans doute l'habitation d'hiver pour les vieillards, les jeunes enfants ou les malades. Le chemin antique venant de Font-Robert, et aboutissant à Yzeron en ceinturant au sud le mont Pied-Froid, passait au-dessus, et, non loin, un autre chemin se détachant de celui de Font-Robert, paraît avoir passé au bas de la roche et avoir été absorbé par la route. La chasse, le pâturage, dans les bois, la viabilité, tout était là, réuni à portée des habitants.

A l'aval et au sud de la route, en face de la Roche-Mabert, se trouve une corne fixe, portant au nord une cupule ovale.

En descendant vers Thurins, à 250 mètres avant d'arriver au kilomètre 3, dans la lande, on voit une corne peu saillante; à l'est, sur cette corne, un siège plat, puis, une cupule à l'est devant le siège, sur un rebord de la corne. Avant de descendre à cette corne, la vue d'un talus tracé sur la pente nous avait fait dire : « Ici, il y a quelque chose à voir ». Comme toujours, le coup d'œil est charmant et étendu.

F. GABUT.

Officier d'Académie.

Digitized by Google

Chronique d'août 1901

SOMMAIRE. — L'alpinisme. — Menus faits. — Nécrologie. — Edmond Audran. — Découverte archéologique. — Le voleur du Musée des antiques. — Chronique des Arts. — Les livres. — A propos d'Etienne Dolet. — L'histoire du droit à Lyon.

AOUT, c'est le mois des voyages, des départs pour la montagne ou pour la plage. Après les lauriers des distributions de prix, on va cueillir l'edelweiss ou l'étoile bleue des Alpes sur les cîmes neigeuses. Pauvres edelweiss, si pourchassés qu'on est obligé de les protéger contre la rapacité destructive des touristes qui arrachent plantes et racines, au point que cette gracieuse étoile veloutée, l'orgueil de nos chasseurs alpins, disparaîtrait bientôt de notre flore de montagne! Car c'est la gloire du petit « vitrier » d'arborer au béret l'edelweiss. Je pense que c'est pour flatter cette fantaisie bien légitime qu'un courriériste osait nous annoncer qu'une compagnie d'alpins avait fait dernièrement l'ascension du Mont-Blanc, merveilleux canard qui, ayant vu le jour à Lyon, a vite pris ses ailes pour faire le tour de la France. Voyez-vous cette

Digitized by Google

compagnie, son capitaine en tête, arrivant avec armes et bagages au sommet du Géant, à 4810^{m} ! Contentons-nous des ascensions possibles ! Signalons ces deux hauts faits de nos alpinistes lyonnais qui viennent, l'un M. Galey, de faire le premier l'ascension des Alpes-Weisshor, à 3576^{m} et la traversée du col du même nom, de Macugnaga à Zermatt, un des cols les plus difficiles des Alpes ; l'autre, M. Paillon, de gravir le clocher de Clouzis, la plus formidable des Aiguilles rocheuses, dressant à plus de 3400^{m} d'altitude, sa tête au-dessus des chalets de d'Ailefroide. Voilà des prouesses qu'on admire, sans chercher à les imiter ! Il est bien plus simple d'aller à la Grande-Chartreuse, pèlerinage que font bien des Lyonnais pour la dernière fois, si, comme on l'annonce, la nouvelle loi contre les Associations fait partir les pères Chartreux du couvent et de l'Hospice.

A ce sujet, il n'est pas hors de propos, de rappeler dans cette chronique une cérémonie intéressante qui avait lieu le 1er août à l'Hospice de la Charité à Lyon, à l'occasion de la « croisure », fête spéciale qui a lieu quand une sœur des Hospices reçoit la croix, marque évidente de ses services éclairés et de son dévouement.

M. Sabran prononça alors une allocution qui fut très remarquée et que la presse parisienne accueillit avec la faveur qu'elle attache à ces faits qui nous semblent si simples et dont Paris s'étonne parce qu'il les méconnait. Le Président de la Commission des Hospices recommandait aux sœurs — ces sœurs qui vivent sous un régime si particulier de libre communauté, — la tolérance vis-à-vis des malades et leur demandait avant tout d'éviter tout prosélytisme.

Et puisque nous en sommes encore aux Hospices de

Digitized by Google

Lyon, signalons l'apparition le 1er août de la première voiture d'ambulance urbaine, que la Ville vient d'acquérir et qui est appelée à rendre de grands services en cas d'accidents.

Les accidents... hélas ! Ils jalonnent chaque jour nos chroniques. N'apprenions-nous pas le 4 août que notre excellent romancier lyonnais, l'auteur si goûté des *Mariniers du Rhône* et du *Pays des Étangs*, Gabriel Gerin, avait été victime d'un accident de voiture qui aurait pu avoir les conséquences les plus graves, près de son château de Crozet, à Saint-Didier-sur-Chalaronne! Il en a été heureusement quitte pour quelques contusions. Nous l'en félicitons, en nous en félicitant nous-mêmes.

Que citer encore, parmi les menus faits des chroniques?

L'intéressante étude présentée par la Chambre de commerce de Lyon sur le raccordement des canaux et des rivières avec les voies ferrées? Le 13 août, le Ministre des travaux publics avait du reste autorisé déjà la mise à l'enquête du canal de la Loire au Rhône, qui relierait Roanne à Givors et qu'on attend depuis tant d'années.

Le 14 août, drame à la Mouche entre deux italiens dont les états civils sont difficilement établis; l'un tue l'autre. C'est la règle chez eux.

Le 15 août, première journée du concours de tir par lequel la Société de tir de la réserve et de l'Armée territoriale de Lyon fête ses noces d'argent avec un plein succès. Elle aura brûlé cette année près de 150.000 cartouches, fait sans précédent chez aucune société de tir.

Le 18, ouverture de la session du Conseil général du Rhône, qui nomme comme président M. le docteur Cazeneuve. Quel dommage que nos conseillers ne siègent pas avec le costume officiel que leur conférait le décret de 1851!

Digitized by Google

Quelle amusante figure eussent fait quelques uns de nos représentants à l'assemblée départementale, sous l'habit bleu à la française, brodé de soie et d'argent avec le chapeau emplumé et l'épée de nacre au côté!

*
* *

Trève de plaisanteries! Songeons à nos morts!

Le 7 août mourait, à Lyon, M. le Dr Paul-Frédéric Colrat, ancien médecin des hôpitaux, ex-chargé des fonctions d'agrégé à la Faculté de médecine, ancien président de la Société des sciences médicales, médecin consultant et administrateur général du Dispensaire.

Tout en étant physiologiste de valeur, le Dr Colrat fut un praticien des plus distingués. Son érudition, sa droiture, sa sûreté de diagnostic lui avaient donné une place prépondérante dans notre Corps médical.

Le 10 août nous apporte la mort de M. Hippolyte Pellet, rédacteur au *Lyon Républicain*, qui collabora longtemps au *Courrier de Lyon* et qui laisse parmi ses confrères un excellent souvenir de camaraderie et de vifs regrets.

Le 17, s'éteignait, à Tierceville, une petite localité de l'Oise, près de Gisors, où il avait l'habitude de passer tous les étés, notre compatriote Edmond Audran, un des amis intimes de l'exquis poète Gabriel Vicaire, à qui Paris va bientôt élever un monument. Edmond Audran, le compositeur si applaudi de la *Mascotte* et de tant d'autres partitions populaires, était le fils aîné d'un chanteur qui fut longtemps pensionnaire de l'Opéra-Comique et dont le nom est demeuré attaché à de nombreuses œuvres du répertoire d'Auber et d'Halévy, la *Sirène* et *Haydée*, entre autres. Il

Digitized by Google

était né à Lyon le 11 avril 1842; il était le beau-frère de M. Dauphin, l'ancien baryton, professeur au Conservatoire de Lyon, qui fut co-directeur du Grand-Théâtre il y a quelques années, avec M. Marius Poncet.

Edmond Audran fit ses études musicales à l'Ecole Niedermeyer où il obtint, en 1859, le prix de composition. A cette époque, son père, déjà âgé, ayant renoncé à la carrière théâtrale, s'étant retiré à Marseille ; il le suivit.

Ce fut au pays de la Canebière qu'il fit ses premières armes de compositeur. Attaché à l'église Saint-Joseph en qualité de maître de chapelle, il dînait de l'autel et soupait du théâtre. A Marseille, il fit représenter : l'*Ours et le Pacha*, la *Chercheuse d'esprit*, la *Nivernaise*, le *Grand Mogol*, qui devait lui frayer la route de la capitale.

Il y vint en effet, fut aussitôt adopté par Cantin, qui lui confia le livret des *Noces d'Olivette*, puis celui de la *Mascotte*. Le succès de ce dernier ouvrage est dans toutes les mémoires. Audran était lancé, populaire.

Il était le compositeur à la mode. Les directeurs se l'arrachaient. Il écrivait pour tous les théâtres de genre : *Gillette de Narbonne*, *la Dormeuse éveillée*, *les Pommes d'or*, *Pervenche*, *Serment d'amour*, *la Cigale et la Fourmi*, *la Fiancée des Verts-Poteaux*, *le Puits qui parle*, *Miette*, *la Fille à Cacolet*, *Miss Helyett*, un de ses plus grands succès du théâtre contemporain, l'*Oncle Célestin*, *Article de Paris*, *Sainte-Freya*, *Madame Suzette*, *Mon Prince*, *l'Enlèvement de la Toledad*, *la Duchesse de Ferrare*, *Photis*, *Monsieur Lohengrin* et d'autres que nous oublions.

Il rêvait d'aborder l'opéra-comique, avec un grand ouvrage. Il ne lui aura pas été permis de réaliser ce rêve. Mais sa carrière aura été bien remplie. Ce labeur continu avait épuisé prématurément le pauvre artiste qui, dans le genre de l'opérette, restera un maître.

Digitized by Google

Comme ses collaborateurs Chivot et Duru, Edmond Audran, le compositeur aimable, érudit, de tant d'œuvres centenaires, n'était pas décoré.

Le 21, meurt à Brienne-le-Château, Mme Bonvalot, mère de notre compatriote l'explorateur Bonvalot, gendre du regretté professeur Ollier. Le même jour, nous apprenions le retour à Bordeaux d'un autre explorateur lyonnais, M. Bobichon, le vaillant collaborateur de Marchand dans sa traversée de l'Afrique et de Gentil dans son voyage au Tchad.

Le 20 août, on nous annonce la mort de M. Rimoz de la Tourette, maître de forges, administrateur des houillières de Saint-Etienne et de Rochebelle, allié aux plus anciennes familles de Lyon.

*
* *

Malgré l'été torride, la vie est toujours intense dans les sciences, les lettres et les arts.

Tandis que la Commission du Vieux-Lyon s'occupe de cataloguer nos souvenirs précieux et de sauver de la pioche des démolisseurs les merveilles d'architecture qui subsistent encore dans le quartier Saint-Paul, un jeune géologue de Villefranche, M. Rochectix, en excursion à Matafelon, près d'Oyonnax, fait, à travers les grottes et abîmes qui abondent dans les parois rocheuses des rives de l'Ain, une découverte digne de fixer l'attention des savants. En explorant la roche-abri de la Berchette, où M. l'abbé Tournier, l'auteur distingué de différentes études sur la préhistoire de l'Ain, a signalé la présence de deux foyers contemporains de l'âge de la pierre polie, il a pénétré dans une fissure de rocher dont l'orifice avait passé jusque-là inaperçue.

Digitized by Google

A quelques mètres de l'entrée, il se trouva dans une caverne ou *brèche-osseuse*, présentant des traces de l'action érosive des eaux, où il fit d'abondantes trouvailles; amas conglomérés composés de débris de diverses roches et d'os amiantés par un limon calcaire, ornements de toute nature, quelques-uns altérés, d'autres en parfait état de conservation, crânes de ruminants et de carnassiers pétrifiés et noyés dans un *diluvium* jaunâtre, et paraissant appartenir à l'époque quartenaire.

Ces différents débris, fruits de recherches trop sommaires, ont été remis à M. le chanoine Bonnefoy, docteur ès-sciences, qui doit les examiner et les cataloguer. La grotte qui paraît s'étendre très loin sera prochainement étudiée et fouillée par M. Devaux, le savant géologue lyonnais.

Que n'a-t-on retrouvé aussi bien les incomparables merveilles dérobées le 15 février dernier, dans la salle des Antiques du musée du Palais Saint-Pierre, à Lyon, et dont on arrêtait le voleur le 26 août! On se rappelle qu'il y a six mois, un inconnu qu'on a cru longtemps appartenir à la bande des voleurs cosmopolites qui écument les musées, enleva tout l'écrin d'une dame romaine découvert à Lyon en 1841 et des bijoux en or découverts en 1871 à Ville-sur-Jarnioux et offerts à notre Musée. On désespérait de trouver le voleur quand le hasard le fit arrêter au comptoir Lyon-Allemand, rue Pizay, où il tentait d'écouler quelques-uns de ces bijoux, écrasés au marteau pour la fonte.

C'est un nommé Julien Gillet, demeurant rue du Bœuf, n° 8, qui conta à la police son exploit. Après le vol il avait écoulé les bijoux à Marseille, à Bordeaux, où on en a retrouvé quelques-uns. Combien, hélas! manquent à l'appel! Et dire que ce voleur, ignorant la valeur réelle de ces objets, estimés à plus de cent mille francs, avait à peine trouvé deux mille francs de ces échanges!

Digitized by Google

En revanche des mesures draconniennes ont été prises depuis contre les érudits, les vrais travailleurs, qui ne vont pas dans nos Musées, dans nos Bibliothèques pour y prendre l'empreinte des serrures. Le monde des savants proteste... *in deserto*. Nul ne s'occupe de ses justes plaintes.

Entre temps la Société des Artistes Lyonnais, composée des transfuges de la Société lyonnaise des Beaux-Arts, nomme son bureau et se donne pour président M. Saint-Cyr-Girier un artiste consciencieux et d'un talent incontestable. Nous attendons la Société à l'œuvre.

On nous annonce aussi la création future à Lyon, comme dans plusieurs grands centres, d'une école d'architecture régionale qui fournira un enseignement pratique, adapté à l'esprit, à l'esthétique, aux besoins réels de chaque pays. Nous ne pouvons qu'encourager tant de bon vouloir.

Les architectes qui en sortiront, munis de leur diplôme, n'auront pas, nous dit-on, l'ambition d'édifier des palais ; ils seront hors d'état de dresser le plan de ces fastueux ensembles qu'on propose d'une manière constante à l'École des beaux-arts, comme sujet de concours ; ils ne construiront ni l'université de Californie, ni l'Institut américain de Paris, mais ils remplaceront avantageusement, dans les provinces, les entrepreneurs qui construisent par routine, les agents voyers qui abusent de la candeur du public pour usurper les fonctions d'architectes. Ils construiront des magasins, des chais, des usines, des petits hôtels de ville, des écoles, des maisons de plaisance, des maisons de rapport, et ils construiront honnêtement, sans dépasser leur devis, sans rêver à l'excès du grand art. On en fera des hommes utiles et modestes. C'est beaucoup. Il serait superflu de leur demander davantage.

Dans les lettres même activité. Une statistique curieuse

Digitized by Google

nous apprend que si, en 1901, la presse à Paris est en période de croissance, en province, elle est en diminution. Du chiffre de 3.972, atteint en 1900, elle passe, en 1901, à celui de 3.849; 334 sont quotidiens, 332 bi-hebdomadaires, 1.681 hebdomadaires, 656 mensuels, 230 bi-mensuels, 113 trimestriels, 354 paraissent irrégulièrement.

Dans le département du Rhône, 153 journaux paraissent, contre 164 en 1900 : 9 sont classés comme républicains modérés, 5 comme radicaux et socialistes, 139 divers.

C'est sous la poussée des évènements que naissent les journaux. Les années d'élection sont plus particulièrement propices à leur éclosion.

En 1897-98, année électorale, 774 titres furent déposés contre 280 en 1899-1900 et 152 en 1900-1901. Attendons-nous à voir avec l'année législative prochaine une troupe nombreuse et bruyante de « canards », (Oh ! irrespect !) prendre leur vol.

Le 4 août, tandis qu'à Paris on manifestait devant la statue d'Etienne Dolet, place Maubert, un érudit de Lyon découvrait dans un étalage de bouquiniste un livre imprimé par la « victime de l'Eglise ».

Ce livre, acheté quelques sous, porte sur la première page ce texte : *La plaisante et Joyeuse histoyre du grand géant Gargantua. Prochainement reveue et de beaucoup augmentée par l'autheur mesme. A Lyon, chez Etienne Dolet, 1542.*

Le volume a 282 pages et porte au recto la note suivante :

Cest œuvre fut imprimé l'an de grâce
mil cinq cens quarante et deux
à Lyon
chés Etienne Dolet
demeurant pour lors à la rue Mercière
à l'enseigne de la Dolouère d'or.

Digitized by Google

et, au verso, la marque du typographe, une *doloire* (hache) tenue par une main dans les nuages, et menaçant le tronc d'un arbre noueux. Au bas de la vignette, ces mots :

DOLET
Délivrès moi, ô Seigneur, des
calomnies des hommes.

En 1542, l'année même où paraissait cette édition de *Gargantua*, Dolet, accusé par ses ennemis d'avoir imprimé des livres entachés d'hérésie, était emprisonné pendant quinze mois à la Conciergerie.

Les livres incriminés furent condamnés au feu par le Parlement de Paris, « comme contenant damnable, pernicieuse, hérétique doctrine. »

On sait que le 3 août 1546, à la suite d'un nouveau procès, Dolet était pendu et brûlé sur la place Maubert.

A cette époque, l'apparition d'un livre était un événement.

Aujourd'hui les éditeurs nous les offrent à la pelle. Mais bien rares sont ceux qui intéressent les chercheurs et les érudits. Ne nous plaignons pas trop cependant. Lyon est encore bien favorisé sous ce rapport. Chaque mois apporte sa moisson nouvelle.

Nous avons, à plusieurs reprises, signalé le *Dictionnaire illustré des communes du département du Rhône*, par MM. de Rolland et Clouzet, publié en fascicules. Le premier volume est achevé.

Avec le premier fascicule du deuxième volume va commencer la publication de la notice consacrée à la ville de Lyon.

M. Trosse, ingénieur lyonnais, étant allé passer quelques jours en villégiature dans les Alpes, a été frappé de la difficulté, de la peine qu'il faut prendre en consultant les meilleurs

Digitized by Google

guides; il vient d'établir une sorte de guide graphique, parlant aux yeux avec la plus grande précision et une incomparable rapidité.

Ce *Guide pratique des Alpes* sera très apprécié des touristes.

J'ai donné quelques chiffres concernant les publications dans le Rhône. Combien ces publications sont parfois bonnes à feuilleter! C'est ainsi que le *Lyon-Horticole*, avec une notice très intéressante sur le regretté Louis Cusin, secrétaire général de la Société pomologique de France, nous donne une étude très curieuse sur l'ancien Alcazar de Lyon, qu'égayaient tant de végétaux exotiques, où de 1853 à 1870, Antony Lamotte conduisit si souvent la danse échevelée et qui disparut pour faire place à l'église de la Rédemption. Après la description du monument disparu, nous trouvons une notice des plus documentées de la flore, notice qui doit intéresser vivement les fervents de l'horticulture.

Citons aussi le *Compte rendu des travaux de la Chambre de Commerce de Lyon pendant l'année 1900*, ouvrage précieux pour la masse de documents qu'il contient et conserve à notre fabrique et à nos industries.

C'est à notre fabrique aussi que s'adresse M. E. Pariset, qui publie l'*Histoire de la Fabrique Lyonnaise*, étude sur le régime social et économique de l'industrie de la soie à Lyon depuis le XVIe siècle.

A cette époque, lorsqu'il est parlé de manufactures de soieries en France, l'industrie soyeuse est à son apogée en Italie. Il ne peut être question que de l'imiter.

Lyon était un centre considérable d'importation et de vente pour les tissus de soie. Les profits qu'en tirait le commerce, en y joignant ceux, d'ordre général, que procuraient à la place de Lyon les foires périodiques, étaient tels

Digitized by Google

que l'introduction du tissage ne pouvait offrir qu'un intérêt secondaire.

On sait quels ont été les débuts de notre manufacture de soierie : Turquet, d'un côté, et Rollet Viard, de l'autre, en furent les initiateurs et les premiers maîtres-gardes de la communauté.

Je n'aurai garde d'omettre l'étude si intéressante, lue dernièrement à la Société d'économie sociale, à Paris, par Mlle Rochebillard, sur le *Travail de la femme à Lyon*, monographie très curieuse des syndicats des femmes.

L'auteur n'est pas de ceux qui poussent la femme aux carrières prétendues libérales. Elle estime « qu'une blanchisseuse, une dévideuse, une tisseuse, une couturière, une simple employée accomplissant vaillamment leur tâche journalière ont droit à autant d'estime qu'une doctoresse ou une femme de lettres ».

Mais elle croit à l'efficacité du groupement pour diriger et achever l'évolution qu'ont nécessitée les transformations industrielles et sociales.

Elle a donc créé des syndicats qui sont à la fois des œuvres d'éducation et des institutions de protection pour l'ouvrière ; œuvre d'éducation aussi pour la femme riche ou aisée, puisqu'elle est appelée à donner son concours et à se rapprocher de la femme qui peine, autrement que sur le terrain de la charité.

« Chères camarades, dit en terminant Mlle Rochebillard, ce qui fait le pays, c'est le cœur des femmes, des mères, des sœurs, et lorsqu'un peuple a de fortes et courageuses mères, ce peuple est grand. Les hommes font les lois, mais si pauvres que nous soyons, nous, comme femmes, nous avons la mission de transmettre dans le pays les grands trésors nécessaires : « Dieu, la loi morale, la justice. »

Digitized by Google

Je terminerai cette revue des livres en signalant l'*Enseiseignement du droit à Lyon, avant 1875*, étude due à la plume de M. Caillemer, l'éminent doyen de la Faculté de droit, et que nous avions été heureux d'annoncer aux amis de la *Revue*. Nul plus que M. Caillemer n'était qualifié pour nous donner une étude suivie et complète de l'enseignement du droit à Lyon pendant le moyen âge et pendant les siècles passés. L'auteur remonte jusqu'aux sources de l'enseignement, à l'école épiscopale de Lyon qui, sous les Carlovingiens, fit une si large place à l'enseignement du droit, pour arriver au décret du 30 octobre 1900 qui créa l'Université de Lyon; ouvrage de haute érudition digne de son sujet et de son auteur.

Annonçons enfin l'apparition prochaine des *Légendes et histoires trévoltiennes*, par M. J. Dupond, ancien magistrat, avec illustrations de Girrane.

Dans nos théâtres, rien ou à peu près. Le 20 août, les trois Coquelin nous donnent au Grand Théâtre le *Malade imaginaire* et les *Précieuses ridicules*, véritable régal.

Le 23, le Casino rouvre ses portes, malgré une chaleur accablante.

Chacun se sauve de Lyon pour les vendanges ou pour l'ouverture de la chasse.

Pierre VIRÈS.

Le Gérant : P. BERTHET.

Imp. Mougin-Rusand, WALTENER & Cie, Successeurs, rue Stella, Lyon

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS
SUR
QUELQUES ÉCOLES POÉTIQUES
CONTEMPORAINES

Suivies d'une étude sur plusieurs poètes

La poésie accomplit actuellement une évolution fort intéressante. D'une part, voici le groupe des poètes immuablement attachés aux règles classiques et parnassiennes; d'autre part, voici les novateurs qui, avec Adolphe Boschot, réclament quelques adoucissements à la sévère intransigeance des règles prosodiques; enfin, voici les partisans du vers libre qui, sous la direction de M. Gustave Kahn, poète de beaucoup de talent et cerveau puissant, demandent l'entier rejet de règles imposant aux vers un nombre déterminé de pieds.

A vrai dire, ces divergences ne sont pas nouvelles. Il y eut de tout temps, en matière poétique, les novateurs et les conservateurs, les anciens et les modernes. Dans la *Vraie Histoire Comique de Francion*, composée par Charles Sorel, sieur de Souvigny, vers 1622, on trouve ce passage caractérisant la lutte de Malherbe contre Ronsard et son école :

Digitized by Google

« Il y eut un poète qui récita de ses vers et je pris beaucoup de plaisir à voir sa contenance... Or, les poètes présents émirent de grosses disputes pour beaucoup de choses de néant où ils s'attachoient et laissoient en arrière celles d'importance. Leurs contentions étaient s'il fallait dire : il eût été mieux, ou il eût mieux été ; de scavants homme ou les scavants hommes ; s'il falloit mettre en rime *main* avec *chemin* (déjà !), saint *Cosme* avec *royaume*, *traits* avec le mot *près*. Et cependant ceux qui soutenoient que c'étoient autant de fautes en faisoient de bien moins supportables, car ils faisoient rimer *périssable* avec *fable*, *étoffer* avec *enfer*. Toutes leurs opinions étoient puisées de la boutique de quelque rêveur qu'ils suivoient en tout et partout... Ils vinrent à dire beaucoup de mots anciens, qui leur sembloient fort bons et très utiles en notre langue et dont ils n'osoient pourtant se servir parce que l'un d'entre eux (1), qui étoit leur coryphée, en avoit défendu l'usage. Tout de même en disoient-ils beaucoup de choses louables, nous renvoyant encore à ce maître ignare dont ils prenoient aussi les œuvres à garant, lorsqu'ils vouloient autoriser quelqu'une de leurs fantaisies. Enfin, il y en eut un plus hardi que tous qui conclut qu'il falloit mettre en règne, tous ensemble, des rimes anciennes que l'on renouvelleroit, ou d'autres que l'on inventeroit, selon que l'on connoitroit qu'elles seroient nécessaires. »

J'arrête ici la citation. Aussi bien est-elle probante. Elle témoigne une fois de plus des discussions qui ont régné, par instants, dans le camp des Muses, discussions qui, de nos jours, se reproduisent de nouveau. On aurait tort, d'ailleurs, de traiter avec indifférence de semblables questions. Il y va de l'intérêt de la poésie. L'intransigeance, d'une manière ou d'une autre, est toujours un défaut de compréhension. Il ne suffit pas de juger en dernier ressort sans vouloir prendre part aux débats. Mais il convient de se pénétrer à fond des systèmes qui militent entre eux : après quoi il sera aisé de conclure.

---

(1) Malherbe.

Digitized by Google

*
* *

M. Sully Prudhomme, dans son *Testament poétique*, parlant au nom des Parnassiens, édicte ou plutôt rappelle une fois de plus leurs règles sévères. Bien entendu, il proscrit toute innovation. Il insiste sur l'inanité, je ne dirai pas des réformes, mais des fléchissements, des adoucissements aux préceptes de la rime. Il est le pontife suprême prononçant du sein de la Rome poétique le *non possumus* du dogme absolu. Certes, l'éminent académicien est bien libre de ne pas aimer le vers libre; moi-même, tout en m'y intéressant fort, je me sens incapable d'en user : question de nature peut-être, et, à coup sûr, de métier aussi... Mais qu'il n'admette pas certains tempéraments à l'inflexibilité de ces règles, qu'il n'accorde pas sur des questions de césure ou d'hiatus certaines licences que, d'ailleurs, les grands de la Pléiade : Ronsard, du Bellay, Baïf, Jodelle, le Mâconnais Ponthus de Thyard et d'autres, moins illustres mais honorablement connus pourtant, avaient érigées pour ainsi dire en règle, voilà ce qui me passe. Comment ce maître distingué ne comprend-il pas que le παντα ῥει universel englobe la poésie comme la vie elle-même; qu'il faut adapter une règle aux circonstances et au moment; que, sous peine de répétitions et de redites perpétuelles, on doit continuer la marche en avant; qu'enfin toute stagnation est synonyme de mort, et qu'en dernière analyse, Hugo et le Parnasse, pour illustre qu'ait été le premier et intéressant le second, ont fait leur temps et ne peuvent, dans la personne de leurs élèves, quelque distingués soient-ils, que se voir refléter. Or, le reflet n'est qu'une réplique; de là, le manque complet d'originalité. Ne vaut-il pas mieux se reporter directement à Hugo, Hérédia, Sully Prudhomme,

Digitized by Google

Leconte de Lisle, que de parcourir les œuvres de leurs élèves engagés sur la même voie que celle du maître, du chef de file respectif, et rééditant, moins bien, les mêmes choses ? On me dira : mais l'originalité est rare. Je répondrai : En êtes-vous bien sûrs ! De fait, quand on se tient au courant, on est frappé de la vigueur et de la personnalité de certains talents. Mais poursuivons l'exposé de notre enquête. Nous venons de parler des intransigeants de la poésie, dont M. Sully Prudhomme se fait le porte-parole. Ceux là sont férus de la rime riche à un degré extraordinaire. Pour eux, un poète à rimes insuffisantes ne vaut rien, témoin Musset, que beaucoup de Parnassiens, — sinon peut-être tous, — n'aiment point. Poète, Musset, jamais de la vie ! Il ne fait que de mauvais vers ! C'était, d'ailleurs aussi, le jugement de Baudelaire et Gautier. On peut regretter que leurs descendants le propagent. Au surplus, c'est leur affaire et cela ne fait aucun mal à la gloire de Musset.

Quand les Parnassiens arrivèrent, ils furent reçus fraichement par leurs aînés, un peu à la façon dont ils se conduisirent eux-mêmes à l'endroit des Symbolistes. C'est qu'une école officielle n'aime jamais à voir s'élever auprès d'elle une autre école menaçante pour sa sécurité. M. Gustave Kahn, dans sa remarquable étude sur le *Parnasse et l'Esthétique Parnassienne* (1), a montré, avec la plus grande clarté, comment, au lieu de continuer l'évolution romantique, les Parnassiens l'ont arrêtée. Ils avaient reçu le feu sacré des mains de leurs aînés. Mais ce feu, à cause d'un aliment insuffisant, finit par jeter un éclat de plus en plus pâle. Les mânes de Chénier le préserveront-ils ? Qu'ils soient alexandrins ou élégiaques, les élèves Parnassiens sauront-ils

(1) *Revue Blanche*, du 1er septembre 1901.

Digitized by Google

fournir au foyer blémissant de leur Muse l'huile vierge nécessaire pour lui redonner une nouvelle vigueur ? On peut se le demander.

*
* *

M. Gustave Kahn caractérise très heureusement en ces termes l'*Ecole symboliste :* « Le Parnasse est la dernière période du Romantisme. Le Symbolisme est la résultante du Romantisme en son évolution. Le Romantisme a donné avec le Parnasse sa floraison dernière, en sa forme maintenue, et il s'est mué en Symbolisme en léguant au Symbolisme son appétit de nouveauté, sa recherche d'un coloris neuf, sa tendance à l'évolution rythmique, c'est-à-dire son essence même. » Et qu'on le veuille ou non, la chose est très vraie. On a beaucoup ridiculisé les Symbolistes. On ne leur a épargné ni le mépris ni les injures. En réalité, on a été souverainement injuste à leur endroit. Et je suis d'autant plus à mon aise pour le déclarer que je n'appartiens pas à leur groupe. Mais je n'apprécie pas moins hautement leurs tentatives dont plusieurs ont abouti à un éclatant résultat. La plupart du temps, d'ailleurs, ceux qui attaquent les Symbolistes ne les ont pas lus. Ils ignorent les *Palais Nomades* de M. Gustave Kahn qui contiennent des poèmes d'un sens exquis, tels ces *Paysages de Provence* que je ne puis lire sans émotion, malgré qu'en vers libres. Ils ignorent Verhœren et ses *Villes tentaculaires* et ses adorables *Petites légendes*. Ils traitent avec dédain Vielé-Griffin dont *les Cygnes*, la *Chevauchée d'Yeldis* et certaine légende de *Sainte-Agnès* sont de pures beautés. D'Henri de Régnier, ils n'admettent que ses vers réguliers, alors que les pages des *Roseaux de la Flûte*, d'*Aréthuse*, de *Tel qu'en songe* et de la *Corbeille des heures* contiennent des poèmes dont le défaut de rythme classique ne diminue pas un instant l'harmonie et l'inspiration.

Digitized by Google

Toutes ces œuvres, pour n'être pas rimées, n'en ont pas moins une poésie charmante si par ce nom l'on entend le don d'exprimer d'une manière rare des idées ou de décrire des paysages au moyen d'images choisies ; et aussi, selon la belle expression de Diderot : tout ce qu'il y a d'élevé, de touchant dans une œuvre d'art, dans le caractère ou la beauté d'une personne ou même dans une production naturelle.

Quand on se sert du terme de poésie, on le fait souvent avec une confusion regrettable. Dans notre langue, le vers et la prose ne sont pas toujours deux langages différents. Il n'y a pas que les poèmes qui soient poétiques. A ce compte-là tous les vers devraient l'être. Or, on sait assez combien n'ont de vers que le nom. Ce n'est pas du nombre de syllabes que dépend la poésie. Certaines pages de Châteaubriand, de Jean-Jacques Rousseau, de Loti, l'emportent de beaucoup, à cet égard, sur de pénibles assemblages de rimes. Si l'on est charmé, à juste titre, par des vers comme ceux-ci :

La fille de Minos et de Pasiphaé

ou

L'effigie aux yeux clos de quelque grand destin.

On ne peut qu'être désagréablement affecté par le vers suivant :

O Père de famille, ô Poète, je t'aime !

ou encore

Elle est charmante, elle est charmante, elle est charmante.

Je ne voudrais blesser personne mais je sais plusieurs poèmes d'un aëde fort populaire, qui, malgré la régularité de leur coupe, n'ont rien du langage divin de la Muse... Et cet aëde est le chef d'une école de poètes aux vers médiocres et faciles qui ont essaimé, essaiment et essaime-

Digitized by Google

ront encore pour la plus grande tristesse des vrais amis d'Apollon. Et Dieu sait pourtant si ce sont des vers Parnassiens, ceux-là, et si les rimes en sont riches !

Gardons-nous donc de condamner trop vite ce que nous ne comprenons pas toujours. « N'ayons pas ce dédain qui, chez un particulier comme chez un peuple, marque ordinairement peu de lumière », a dit excellemment Raynal dans son *Histoire philosophique*.

Le dédain est une arme ridicule. Il ne faut pas traiter comme une chose sans importance l'école des Symbolistes. Elle a produit de belles œuvres. Elle peut parfaitement en produire de nouvelles encore. Il y a place pour tout le monde sous le soleil. Le seul inconvénient du Symbolisme c'est qu'il réclame de la part de ses adeptes un talent spécial, cette sorte d'aptitude à « l'évolution rythmique » dont il vient d'être parlé. Or, cette aptitude, tout le monde ne l'a pas... Et dans ce cas-là, sous peine d'un piteux échec, il est inutile de chercher à l'acquérir. *Sunt quos curriculo...* Il en est qui, avec le vers libre, avec le vers sans les entraves prosodiques coutumières, sentent leur souffle grandir ainsi que l'inspiration (1). Mais il en est aussi pour qui le moule exact du vers est la source même de leur talent et la

(1) J'estime pour ma part que n'importe qui peut apprendre à rimailler tant bien que mal, selon les règles traditionnelles, mais non point à composer des poèmes comme ceux de Kahn ou de Régnier. C'est qu'il ne sagit pas là, comme on s'est plu à le répéter trop souvent, d'une simple question de phrases à écrire en lignes plus ou moins égales, mais bien de l'inspiration même. La rime, à la rigueur, remplace jusqu'à un certain point l'inspiration ou le talent. Or, il n'en est pas de même des poèmes en vers libres où l'intérêt doit porter en quelque sorte tout le poids de l'attention qui n'est ni bercée ni distraite par la cadence des sons rimants.

Digitized by Google

raison même d'écrire. Ceux-là ne regardent pas le Parnasse de travers. Pourtant l'intransigeance de ses représentants les effraye. Ils se demandent si l'on ne pourrait pas apporter aux antiques règles certains tempéraments capables, tout en respectant la charpente du vers, d'améliorer, de renouveler, d'enrichir l'inspiration poétique par des *rimes nouvelles*, par le *déplacement*, quand besoin est, d'une *césure* gênante, enfin par l'admission de certains *hiatus* si heureusement employés jadis au temps de Ronsard.

*
* *

C'est ici qu'intervient M. Adolphe Boschot. Ses demandes de réforme portent sur les trois points que je viens d'énoncer. Boschot est un poète indépendant, mais il s'est imposé des règles très solides. Qu'on lise, pour s'en convaincre ses *Poëmes dialognés* et ses *Rêves Blancs* (1). Il n'accepte pas le vers libre; son génie ne s'en accommode en aucune façon. Mais il s'est demandé si l'on ne pourrait pas donner un peu d'élasticité à des préceptes dont l'étroitesse ne peut que nuire à l'expression poétique. Partant de ce principe que le rythme constitue le vers et qu'il n'est pas de rythme sans régularité syllabique, il donne ses idées sur la prosodie. Selon lui elle doit être phonique et non pas graphique, c'est-à-dire qu'elle doit affecter l'oreille de préférence aux yeux. Si l'oreille n'est pas choquée par l'énonciation musicale des syllabes, rien n'empêche de les disposer, de les couper dans le vers alexandrin de 12 pieds, non pas toujours en une séparation médiane du vers, 6 + 6, mais en une *double*

(1) Perrin.

Digitized by Google

césure intervenant après le 4e et après le 8e pied. Il cite comme exemple, le vers de Banville :

Elle filait pensivement la blanche laine

Boschot voudrait qu'on adoptât cette forme de l'alexandrin ternaire, toutes les fois qu'on en aurait besoin. Il ne s'agirait pas, bien entendu, de négliger ou d'abandonner l'alexandrin binaire, mais de le mêler au ternaire pour obtenir par là des effets prosodiques puissants. Ronsard, Hugo, Racine, La Fontaine, Leconte de Lisle s'en sont parfois servis avec bonheur. Pourquoi ne pas les imiter ?

La deuxième réforme projetée par Adolphe Boschot porte sur l'*hiatus*. Mais ici, à proprement parler, ce n'est pas d'une réforme qu'il s'agit. L'hiatus, toute la Pléïade en acceptait l'usage, et je ne sais pas ce qu'on trouve de choquant à des vers comme ceux-ci :

Pourquoi, farouche, fuis-*tu ou*tre
Quand je veux approcher de toi.
(Ronsard)

Elle (la Muse) a perpétué ta gloire...
Et a fait égale aux dieux
L'éternité de ta mémoire.
(id.)

Ce *qui est* ferme est par le Temps détruit,
Et ce qui fuit au Temps fait résistance.
(du Bellay)

On donne à l'officier les droits de son office,
On donne au serviteur le gain de son service,
Et au docte poète on donne le laurier.
(*id*).

Je pourrais trouver des hiatus chez Jodelle, Baïf et autres. Mais à quoi bon multiplier les citations ? En somme, ce n'est point parce que Malherbe et Boileau, avec leur

Digitized by Google

minutie exagérée de régents du Parnasse, ont prohibé l'hiatus qu'on doit le rejeter. Il ne s'agit pas, sans doute, de l'employer à tout coup, mais encore faut-il qu'on en ait, le cas échéant, la possibilité. D'ailleurs, tout proscripteurs de l'hiatus qu'ils furent, Malherbe et Boileau en usèrent, sans s'en rendre compte :

> Prends ta foudre, *Louis et* va comme un lion...
>
> (Malherbe)

Si l'œil ne voit pas ici d'hiatus, l'oreille en perçoit certainement un. Et l'on pourrait, à cet égard, multiplier les exemples. Ceux-ci, entre autres :

> Tout ce qu'on dit de *trop est* fade et rebutant...
> Hâtez-vous lentement, *et* sans perdre courage...
>
> (Boileau)

Nous ne disons pas, explique à cet égard Boschot, nous ne disons pas : « Malherbe et Boileau ont écrit des hiatus, nous pouvons donc en écrire ». Nous disons : « Dans les vers de ces classiques notre oreille aujourd'hui perçoit des hiatus ». Et plus loin, il ajoute : « L'hiatus, pas plus « qu'aucune autre chose en prosodie, ne saurait être défini « par les signes graphiques. L'oreille perçoit l'hiatus, « quand le son qui termine un mot rencontre le son qui « commence le mot suivant sans qu'une consonne ou une « *h.* aspirée soit perçue entre ces deux sons. La ren- « contre de ces deux sons peut être agréable à l'oreille ou « désagréable : l'oreille est seul juge. »

On n'emploiera donc pas toutes sortes d'hiatus, mais seulement ceux dont la rencontre demeure douce à l'oreille. « J'accepte l'hiatus, dit M. Faguet, à condition qu'on ne le chérisse et poursuive point comme une beauté. » On ne réclame rien de tel ici, mais la simple possibilité d'en user, ce qui est fort différent.

Digitized by Google

Les vers suivants ne sont-ils pas bien agréables en dépit de l'hiatus qu'on y rencontre :

> Rien n'est charmant le soir, rien n'est doux *à en*tendre
> Comme le chant d'un pâtre au milieu des troupeaux ?

Il n'en serait pas de même dans cette phrase : Il aime *à a*ttendre. De là, je le répète, la nécessité, quand on emploie l'hiatus de s'en servir avec circonspection, et de veiller avec soin à l'union euphonique des voyelles afin d'éviter un heurt de sons désagréables à l'ouïe. Pourquoi ne pas revenir à une pratique dont usèrent, sans du reste en abuser, les Maîtres du XVIe siècle ?

La troisième réforme proposée par Adolphe Boschot comprend la *licence de rimer parfois non pour l'œil mais pour l'oreille*. Cette dernière proposition sera, je crois, plus difficilement adoptée. Et pourtant combien sa réalisation n'apporterait-elle pas de rimes nouvelles, de rimes toutes « jeunes, fraîches et vierges », selon l'expression de Boschot ! Renouveler les rimes, en augmenter le nombre : quelle aubaine pour les poètes ! Pourquoi prohiber l'emploi, dans certaines occasions, d'un singulier et d'un pluriel ? L'usage judicieux de semblables rimes peut seconder fort à propos l'inspiration et servir à son essor, n'en déplaise aux érudits. L'un d'eux a dit cependant : « J'accepte très bien qu'on rime uniquement pour l'oreille, et la fameuse « physionomie des mots » est une chose où je donne peu ; mais je veux que l'oreille soit véritablement satisfaite (1). » Ce qui arriverait, par exemple, en faisant rimer Shakspe*are* et exp*ire*nt, *glisse* et bleu*isse*nt, dor*me*nt et Nor*mes*.

---

(1) Emile Faguet, *Revue Bleue*, 18 mai 1901.

Digitized by Google

Je citerai en guise de conclusion cette page d'Emile Trolliet (1). « Donc, sans rapprocher la poésie de la prose, rap-
« prochons-là de la musique. Qu'on rime pour l'oreille et
« non pour les yeux; qu'on ait le droit d'appareiller un sin-
« gulier avec un pluriel, si du moins ils rendent tous deux
« le même son, car on ne voit pas pourquoi *enfant* et *triom-*
« *phants* ne seraient pas des rimes admissibles, lorsque
« enf*an*ts et fa*ons* sont des rimes certainement admises;
« qu'on se moque de la césure et de l'hémistiche, mais non
« de l'accent tonique; qu'on se permette certains hiatus
« lorsqu'ils sont une liaison plutôt qu'un heurt; qu'on
« supprime enfin les difficultés inutiles de la poétique,
« comme on le fait ailleurs pour celles de l'orthographe,
« mais de même qu'on doit respecter les lois primor-
« diales de la syntaxe française, qu'on respecte aussi les lois
« organiques du vers français. Assouplissez-le, spiritualisez-
« le, mais ne le démembrez pas.

Les réformes proposées par Adolphe Boschot répondent exactement à ces judicieux desiderata. Reste à savoir si M. Gaston Boissier, le secrétaire perpétuel de l'Académie française auquel le jeune auteur adresse sa supplique, aura sur ses collègues et sur le groupe poétique de l'Institut assez d'influence pour faire triompher, et pour consacrer officiellement les idées qui lui sont soumises et qui partent toutes de ce principe à savoir : que la poésie est l'expression musicale et rythmée des sentiments et des idées.

II

Parlons maintenant de quelques poètes dont les œuvres attendent depuis longtemps sur ma table. Aussi bien les

(1) *Médaillons de Poètes*. A. Lemerre.

Digitized by Google

explications précédentes étaient-elles nécessaires pour indiquer une fois pour toutes les divergences prosodiques qui les séparent. De la sorte nous n'aurons pas à les souligner, chemin faisant, puisque le lecteur s'en rendra compte de lui-même.

A toute poétesse, tout honneur. Voici d'abord la comtesse de Noailles. Cette jeune femme a beaucoup de talent et son inspiration est toujours charmante parce qu'elle vient de la Nature même. Qu'on se rappelle la phrase de Voltaire : « La Nature à un philosophe : Mon pauvre en-« fant, veux-tu que je te dise la vérité? C'est qu'on m'a « donné un nom qui ne me convient pas; on m'appelle « nature et je suis *tout art.* » C'est pour l'avoir compris que l'auteur du *Cœur innombrable* (1) a trouvé une source délicieuse où puiser. Tout est net dans ses vers; tout est clarté dans les paysages qu'elle nous peint avec une maëstria digne d'éloge. On goûtera la simplicité de ce court poème :

Voici l'heure où les prés, les arbres et les fleurs
Dans l'air dolent et doux soupirent leurs odeurs.

Les baies du lierre obscur où l'ombre se recueille
Sentant venir le soir, se couchent dans leurs feuilles.

Le jet d'eau du jardin, qui monte et redescend,
Fait dans le bassin clair son bruit rafraîchissant.

La paisible maison respire au jour qui baisse,
Les petits orangers fleurissant dans leurs caisses.

Le feuillage qui boit les vapeurs de l'étang,
Lassé des feux du jour s'apaise et se détend.

Peu à peu la maison entr'ouvre ses fenêtres
Où tout le soir vivant et parfumé pénètre.

Et comme elle, penché sur l'horizon, mon cœur
S'emplit d'ombre, de paix, de rêve et de fraîcheur...

(1) Calman-Lévy.

Digitized by Google

Et voici une pièce intitulée l'*Automne* d'un charme rare et ingénu à la fois :

Voici venu le froid radieux de septembre :
Le vent voudrait entrer et jouer dans les chambres ;
Mais la maison a l'air sévère, ce matin,
Et le laisse dehors qui sanglote au jardin.

Comme toutes les voix de l'été se sont tues !
Pourquoi ne met-on pas de mantes aux statues ?
Tout est transi, tout tremble et tout a peur ; je crois
Que la brise grelotte et que l'eau même a froid.

Les feuilles dans le vent courent comme des folles ;
Elles voudraient aller où les oiseaux s'envolent,
Mais le vent les reprend et barre leur chemin :
Elles iront mourir sur les étangs demain.

Le silence est léger et calme ; par minute
Le vent passe au travers comme un joueur de flûte,
Et puis tout redevient encor silencieux.
Et l'Amour qui jouait sous la bonté des cieux

S'en revient pour chauffer devant le feu qui flambe
Ses mains pleines de froid et ses frileuses jambes,
Et la vieille maison qu'il va transfigurer
Tressaille et s'attendrit de le sentir entrer...

Personne n'excelle comme Mme de Noailles à nous donner des visions champêtres d'un paganisme aussi exquis. Gaston Deschamps, en rendant compte du *Cœur innombrable* a très heureusement noté « le panthéisme libérateur » de ces poèmes (1). C'est que leur auteur ne s'est pas amusé à faire de la rhétorique, à combiner les souvenirs plus ou moins égrillards que Méléagre ou Théocrite laissent dans la mémoire des collégiens adultes qu'on appelle les hommes. Naïvement, comme le regretté

(1) *Temps* du 7 juillet 1901.

Digitized by Google

Samain dans son beau livre : *Aux flancs du vase* (1), Mme de Noailles a su rendre, en des vers d'églogues ou en des stances qui ont parfois quelque analogie avec celles de Chénier, ses pensées, ses espérances personnelles et les obscurs mouvements d'une âme ardente et passionnée : telle cette *offrande à Pan* où, sous l'invocation au Dieu antique, on sent percer l'appel ingénu à la tendresse :

Cette tasse de bois, noire comme un pépin,
Où j'ai su, d'une lame insinuante et dure,
Sculpter habilement la feuille du raisin
Avec son pli, ses nœuds, sa vrille et sa frisure,

Je la consacre à Pan, en souvenir du jour
Où le berger Damis m'arrachant cette tasse
Après que j'y eus bu vint y boire à son tour
En riant de me voir rougir de son audace.

Ne sachant où trouver l'autel du dieu cornu,
Je laisse mon offrande au creux de cette roche,
— Mais maintenant mon cœur a le goût continu
D'un baiser plus profond, plus durable et plus proche...

Mme de Noailles a dédié son livre *aux Paysages de l'Ile de France, ardents et limpides*. Elle a bien fait. Je la remercie d'aimer la vie végétale, d'être sensible aux jeux du vent dans les grands chênes et aux odeurs fortes et chaudes qui s'échappent de la terre ou des fleurs qui s'y épanouissent. Notre époque hâtive et affairée n'a plus le temps de contempler la Nature. On cherche des émotions esthétiques là où elles ne sont pas et l'on ne comprend point la simple et vraie beauté qui s'exhale des plantes, de la courbe gracieuse des collines, ou des profondeurs boisées. On ne s'arrête plus à regarder la course des nuées sous la bise automnale. On n'aime plus la simplicité de la vie calme et

(1) Et aussi dans certaines pages de son œuvre posthume le *Chariot d'or* (Mercure de France).

Digitized by Google

champêtre; on se détourne de la terre et l'on accourt dans les villes grossir les torrents humains.

Soyez donc louée, Madame, d'avoir célébré la vie des choses, des animaux, de la terre, à un moment où les complications psychologiques sont à la mode et où les gens du monde et des salons affectent un lourd mépris pour le sol que vous ne craignez point de magnifier en ces termes :

Vous en qui le sommeil du monde est enfermé,
Terre de long repos et de longues délices
Dont le cœur ténébreux et rude est parfumé
Par les cèdres profonds et la douce réglisse,
Vous êtes l'urne auguste où les temps sont groupés,
La Nature sur vous se balance et s'égoutte
Comme un feuillage épais que la pluie a trempé
Et qui laisse pleuvoir son onde sur la route.

*
* *

Il ne faut pas chercher dans les vers de Charles Guérin un amour aussi débordant de la Nature. Sans doute il l'aime aussi. Les vers suivants en sont la preuve :

Je vais sur la pelouse humide de rosée,
D'un pas léger, les yeux riants, l'âme brisée
De tendresse, de joie indicible et d'amour.
Le jour descend en moi comme un baiser. Le jour
Me pénètre et m'enlève à la terre. J'adore.
Le jardin resplendit sous le ciel frais. L'aurore
A troué les pins drus et noirs d'un rouge orteil.
Une perle d'eau claire étincelle au soleil,
L'herbe est comme une mer où l'onde poursuit l'onde.
L'allée a de lascifs contours de femme blonde.
Le lierre en feu frissonne à la crête d'un mur.
Un oiseau que le vent balance dans l'azur
Chante dans le bouleau sans feuille encor. Je rêve,
Au sein d'une lumière heureuse, ivre de sève
Et d'air, le front tourné vers l'Orient, et tel
Qu'un jeune dieu qui vit son matin immortel.

Digitized by Google

Mais on se tromperait singulièrement si l'on ne voyait chez l'auteur du *Semeur de Cendres* (1) — c'est le titre de son livre — qu'un poète descriptif. Il n'est pas que cela, ou plutôt, quand il l'est ce n'est qu'accidentellement ou pour encadrer en quelque sorte sa pensée grave et sentimentale. Car ce poète est un tendre. Les souffrances de l'amour, ses joies si brèves, la dure destinée séparant deux cœurs qui se cherchent, le devoir austère qui dresse une barrière d'airain entre les âmes choisies, c'est tout cela qu'exprime le beau talent de Charles Guérin. Il est tels de ses vers qu'on n'oublie plus quand on les a lus. Outre la beauté de la langue, la pureté de la forme fidèle au vers classique, on y rencontre des trouvailles d'expression qui retiennent et qui charment.

L'hiver a, cette nuit, une odeur de printemps...

Comme un ange déchu qui marche dans ses ailes...

Voici devant mes yeux la table coutumière,
Les livres, la sébile où le sable d'or luit,
Et l'encrier, *citerne obscure dont la nuit*
Se répand sous les doigts du poète en lumière...

C'est vous, voluptueux Chénier, vous, grand Virgile,
Que j'ouvre aux jours dorés de l'automne, en rêvant,
Le soir dans un jardin solitaire et tranquille
Où tombent des fruits lourds détachés par le vent.

Il a de surperbes cris de désespoir :

Va, le destin te marque un austère devoir,
N'y manque pas ; voici la route, je demeure
Seul au sommet désert du coteau jusqu'au soir
Attendant que ta forme au loin dans l'ombre meure.
Va, tu seras heureuse et fière ; tu vivras
Gravement dans la paix de ton âme affermie.
... Que la grâce de Dieu te garde, mon amie.

(1) Mercure de France.

Digitized by Google

C'est ce mélange de passion et d'ardeur chrétienne qui fait de Charles Guérin un poète rare. Ce croyant nous touche par sa foi et l'humble aveu de ses défaillances. Ses examens de conscience nous aident à faire le nôtre. Il nous fait réfléchir et penser. Il nous fait toucher à l'inanité de la Gloire, et quand il s'écrie :

O Seigneur, prends enfin en pitié ton enfant

nous nous agenouillons et nous prions à ses côtés.

Mais à cette âme affamée d'amour, la Muse parle ainsi :

Loin des tombeaux de marbre élevés à la gloire,
Sur le vaste plateau désert d'un promontoire,
Revêtu d'un linceul d'azur, ô cieux et flots,
Qu'il dorme, comme il a su vivre, solitaire,
Qu'il dorme, le poète obscur, dans la lumière !
Étendu sous le mur ruiné d'un enclos,
Caressé par le vent qui rebrousse le lierre.
Il entendra tonner l'orgue des grandes eaux,
Décroître un pas sonore, et crier les oiseaux
Dans les arbres moussus dont l'âpre fruit sauvage
A la courbe dorée et pleine du rivage.
Des vols de ramiers blancs traverseront le ciel
D'où midi tombe en feu sur la terre gonflée,
Et dans les lys, autour de l'humble mausolée,
Les abeilles, murmure épars, feront leur miel.

Un soir peut-être, à l'heure étrange et désolée
Où, fantôme paisible en marche dans les champs,
Contemplateur de l'ombre et des soleils couchants,
Le chevrier, pasteur d'une troupe indocile,
Tire un vieil air plaintif de sa flûte d'argile,
Deux amants apparus au détour d'un chemin,
L'un par l'autre portés et la main dans la main
Et se soufflant la strophe à leurs cœurs familière,
Qui jadis, ô dormeur ! prit son vol de ton sein,
Écarteront d'un doigt distrait le pan de lierre
Qui couvre l'épitaphe inscrite dans la pierre :

Digitized by Google

« Dis-moi, soupirera-t-elle, mon cher amant,
Le nom dont celui-là qui n'aime plus se nomme ? »
Et tous deux, confondant leurs voix, pensivement,
Liront : « Laissez dormir la poussière d'un homme. »

Jamais Guérin n'était parvenu à une telle intensité d'émotion. Son habileté technique serait peu de chose si elle n'était secondée par une sensibilité philosophique, un réalisme mystique très rares.

Peu m'importe de savoir si, comme on l'a prétendu, il continue le Romantisme. Il me suffit qu'il perpétue la race des vrais poètes.

*
* *

De Guérin à Francis Jammes, la transition est naturelle et Pierre Quillard (1) a montré quels points de contact avaient ces deux poètes. Comme métier, ils sont totalement opposés. Guérin, on l'a vu, reste fidèle à la forme classique. Jammes est plus novateur. Il nous donne aujourd'hui le *Deuil des Primevères* qui fait suite à cet adorable volume : *De l'Angelus de l'Aube à l'Angelus du Soir* (2) qui, lorsqu'il parut, fut une révélation et força les plus rébarbatifs mêmes des gros messieurs de la critique à s'incliner devant un talent aussi complet que spontané. Jammes aime les collines d'Orthez, son pays natal. Il a pour la douleur et la mort des mots d'une grande douceur résignée. Il adore les plantes et les animaux; il comprend à merveille la manifestation des âmes obscures de ces derniers; il apprécie à son mérite leur ambiance. Personne n'est habile comme lui à dépeindre les saisons et les jours en des termes d'une pareille sim-

(1) Mercure de France, juillet 1901.
(2) Mercure de France.

Digitized by Google

plicité. Il n'est pas égoïste. Il veut que les autres aient du bonheur :

O mon Dieu ! s'écrie-t-il :

Bénissez la campagne et tous ses habitants.

Il prie pour qu'un enfant ne meure pas. Il demande à Dieu d'être simple, et d'aimer la douleur. Il prie pour que le jour de sa mort soit beau et pur.

Mon Dieu, faites que le jour de ma mort soit beau et pur,
Que je prenne les mains de mes enfants dans les miennes,
Comme le bon laboureur des fables de La Fontaine
et que je meure dans un grand calme du cœur.

Les vers de Jammes ont parfois la douceur des chants du bienheureux François d'Assise, tant ils sont suaves et religieux. Parfois aussi ils évoquent les premières années de son enfance, les premiers livres feuilletés, les meubles familiers, la maison de ses parents. Et voici que revit pour lui la physionomie d'un grand père. Puis, en feuilletant de vieilles lettres de famille, il s'initie tout à coup aux descriptions d'un pays lointain des Antilles, où l'un de ses aïeux vécut de longues années. Et il nous fait communier à sa vie et à ses souvenirs émus par un coffre en bois de rose que rapporta des iles l'aïeul voyageur, ou par la senteur d'une dentelle qui reposa jadis sur le sein d'une grand'mère morte à la fleur de l'âge. Enfin dans sa prière pour un *dernier désir*, il demande, comme tout à l'heure Guérin, non pas la Gloire, mais la sympathie de ceux qui lui survivront :

Ma vie sera sans bruit, ma mort sera sans gloire.
Mon cercueil sera simple avec des villageois
Et les enfants en blanc de l'école primaire.
Mon nom seul, ô mon Dieu, sur la modeste pierre
dira à mes enfants qu'ils peuvent prier là.

Digitized by Google

Et faites, ô mon Dieu, que si par le village
passe un poète, un jour, qui s'enquière de moi,
On lui réponde : Nous ne savons pas cela.
Mais si... (oh! non, mon Dieu, ne me refusez point)...
une femme venait demander où est ma tombe
pour y mettre des fleurs dont elle sait le nom,
qu'un de mes fils se lève et sans l'interroger
la conduise en pleurant où je reposerai.

*
* *

Francis Jammes demeure à Orthez; Adrien Chevalier est de Die.

C'est toujours, vous le voyez, le pays du soleil. C'est aussi le pays des transparences, des ciels lumineux, des horizons poétiques. La Muse de M. Adrien Chevalier participe des grâces de sa belle patrie. Elle fleure la lavande et le thym; elle embaume les essences aromatiques des Alpes. Elle interpelle dans son doux parler méridional les hôtes de l'air : *Hé ! Alouette*, s'écrie-t-elle (1) et la petite alouette de l'inspiration se rend, docile, à la voix qui l'appelle, et gazouille ses doux chants d'oiseau libre. Elle monte au ciel de l'Amour et « vendange pour nous sa vigne d'azur ». Elle dit les hymnes du printemps, célèbre les langoureuses nuits d'été. Elle volète dans la forêt qui pleure sous la pluie propice aux sèves et aux bourgeons. Elle contemple frileusement les fines arabesques du givre sur les vitres closes. Elle célèbre la fleur exquise du lilas blanc et les neiges d'avril, au temps de la première communion des pommiers et des poiriers. Elle s'enivre du parfum des roses d'été, de la saveur des raisins d'automne. Elle tâche de

(1) Biliothèque de l'Association. Paris.

Digitized by Google

tout comprendre et de tout aimer. Et quand, à bout de force, pour avoir trop suivi l'alouette infatigable, le poète sent la lassitude l'envahir, voici que la voix de la terre s'élève alors solennellement pour redonner du courage à son âme pensive :

Non, tu n'as pas le droit de dormir, ô Poète,
Et tu dois retourner sur tes pas, Voyageur :
Aiguise ta faucille ; aux vignes, vendangeur !
L'Inconnu sourira peut-être à l'alouette !

Va confier ta peine aux brins d'herbe, aux oiseaux ;
Aux arbres dis ta faim d'amour inassouvie,
— Et l'Amour surgira des forces de la Vie
Comme un ruisseau d'avril qui jaillit des roseaux.

Si ton cœur se déchire aux ronces de la haie
Songe que tu seras marqué du sceau divin :
Laisse sculpter la coupe où l'Amour boit son vin ;
Sois fier de ta blessure, Homme élargis ta plaie.

*
* *

Avec M. André Dumas nous nous promenons agréablement à travers de belles contrées. Son talent descriptif est fait d'une grande finesse servie par une habileté de métier remarquable. Il traduit les états d'âme des *Paysages* (1) avec un bonheur qui ne va point parfois sans un peu de monotonie, mais non point aussi sans une caressante douceur. Ce poète repose. Sa lecture est agréable. Elle berce. Le sentiment qu'il a de la Nature n'a rien d'apprêté. Il voit et il sait rendre ce qu'il voit.

Voici les tristes vents annonceurs de décembre.
Ils chassent devant eux l'automne qui s'enfuit,
On dirait que le soir ne quitte plus la chambre
Et l'on sent tout le jour l'approche de la nuit.

(1) A. Lemerre.

Digitized by Google

Voici, en deux vers, un tableau d'une précision charmante :

> Là-bas, visible à peine au bord du coteau noir,
> Le village s'endort dans le trouble du soir.

Les paysages d'André Dumas ont beaucoup de netteté. Je leur voudrais plus de rusticité. Je voudrais qu'ils fussent plus près de la terre. Je voudrais qu'ils décrivissent plus communément la vie de cette nourrice que Mme de Noailles a si bien qualifiée : *d'urne auguste où les temps sont groupés*. Que M. Dumas y prenne garde. Le ton d'élégie qu'il emploie quelquefois pourrait lui jouer le mauvais tour d'une ressemblance avec Millevoye :

> Novembre, dans le parc jaunissant, se précise.
> Les sentiers sont déserts. *Seule*, une femme assise
> Sur un vieux banc de bois que la mousse a verdi
> Rêve languissamment dans le parc attiédi.

Qu'on m'entende bien. Je n'incrimine pas ici la technique, le rythme de M. Dumas. Il sait son métier, cela est évident. Il le sait même parfois trop bien jusqu'à se préoccuper de la rime avec quelque exagération. Mais j'en veux simplement à une inspiration qui, dans les vers que je viens de citer, ne me paraît pas assez personnelle.

Qu'il se dégage donc de toute école ; qu'il ne regarde qu'en son âme pour devenir de plus en plus lui-même. Ce jeune homme est de ceux dont l'avenir promet. Les vers qui suivent m'en sont garants :

> Oh ! savoir vivre heureux dans son humble maison,
> Renoncer à poursuivre un bonheur impossible,
> Se faire une âme simple et devenir sensible
> Aux plaisirs passagers qu'offre chaque saison.
>
> Savoir ne dédaigner *aucun sujet de joie*,
> Jouir de la clarté d'un azur calme, et voir
> Dans l'éclat d'un matin, dans la tiédeur d'un soir,
> Un gage d'amitié que le ciel nous envoie.

Digitized by Google

Ou bien encore :

Accoude-toi, ce soir, mon âme, à la fenêtre :
Déjà la nuit s'approche à pas silencieux,
La divine douceur des choses nous pénètre,
Et l'on ne pense plus mais comme on rêve mieux !

André Dumas ne fera pas que nous dépeindre des paysages, il chantera aussi l'effort de l'humanité. Nous le verrons dans un deuxième recueil de vers célébrer avec talent non plus seulement l'ambiance de l'homme mais l'homme lui-même, l'homme si difficile à découvrir au dire de Nietzsche, puisque l'esprit ment souvent au sujet de l'âme. Le prochain livre d'André Dumas paraphrasera les beaux vers qui terminent ses *Paysages :*

Debout donc ! Lève toi. Songe aux hommes, tes frères.
Prenant un peu ta part de toutes leurs misères,
Aime-les quels qu'ils soient, pour la seule raison
Qu'ils possèdent le don d'exister et qu'ils sont.
Sens enfin que ton rêve est lâche, que nous sommes
Nés pour vivre une vie ardente, et porte aux hommes,
Plein d'oubli de toi-même et d'amour fraternel,
Ton cœur qu'ont réveillé les cloches de Noël.

*
* *

M. Joachim Gasquet est un disciple fervent de Hugo. Son livre s'intitule : *L'Arbre et les Vents.* On sent tout au long de cet ouvrage le souffle du maître génial. Aux quatre vents de son esprit, Joachim Gasquet rafraîchit sa pensée. Celle-ci s'exprime avec soin. La Muse a baisé au front ce poète. Heureux est-il ! Pour lui la vie est magnifique :

A travers les grands blés dans l'herbe j'ai marché.
Une source à mes pieds a jailli du rocher,
J'ai retrouvé le bois de lauriers et de frênes.
J'ai revécu les jours, les soirs, les nuits sereines

Digitized by Google

Où je lisais le ciel avec mon vieux berger.
Il ne reste plus rien en mon cœur d'étranger.
Je ne me souviens plus de l'exil, de la lampe
Allumée au foyer triste et froid, de l'estampe
Où revivaient les traits effacés du pays.
Je t'adore, maison, avec tes champs de lys,
Je te contemple encor, évidente, réelle.
Ta terre avait gardé toute mon âme en elle ;
J'ai bu l'eau de ton puits qui rêve au bord des prés
Et j'ai pleuré la joie à l'ombre des cyprès.

Le lyrisme de J. Gasquet jaillit comme un torrent pur dévalant de l'Olympe. Il éclate, il se diffuse, il jaillit en vers frappés ; il se disperse en phrases amoureuses ; il frémit de sensibilité nerveuse ; il est la proie de toutes les idées généreuses qui sollicitent l'âme des jeunes gens réfléchis et talentueux. Tantôt son patriotisme fougueux évoque une France victorieuse et redoutée ; tantôt la tendresse lui dicte des mots d'amour :

Sur la blanche maison un jour heureux commence.
L'Aube caresse les volets,
Sous les beaux marronniers d'où s'en va le silence
Frissonnent les rosiers mouillés.
La lumière descend des collines vermeilles ;
A travers les grands blés où marchent des lueurs,
Enfant, pendant que tu sommeilles
Chantent déjà les moissonneurs.
Viens, nous irons mêler la tendresse lyrique
De notre amour renouvelé
Au paysage ardent, au poème biblique
Qu'au grand soleil chante le blé.
J'ai poussé les volets, regarde, le village
Brille sous son clocher comme une églogue d'or,
Le matin vient sous le feuillage
Eveiller ton rire qui dort.

Beaux vers, certes ! et que le grand Hugo aurait approuvés.

Digitized by Google

Beaux vers agréables à lire. Mais Joachim Gasquet a trop de personnalité pour s'astreindre à subir toujours l'inspiration d'autrui, même quand cet autrui est l'auteur des *Quatre vents de l'esprit.* Sa Muse doit prendre un essor plus vif. Elle n'a pour cela qu'à tendre la main à Pégase qui l'emportera au splendide ciel de la fantaisie pendant que du sol :

Nous suivrons dans l'éther son sillon lumineux.

La tradition est une belle chose. Qu'on y reste fidèle, je le veux bien, tout en allant de l'avant avec prudence mais continuité. Quel nom donner à l'Avenir s'il recule vers le Passé sous prétexte d'édifier à nouveau ce qui l'est déjà et de répéter ce qui a été dit ? J. Gasquet, lui, ne répète rien ; il est assez riche pour cueillir les idées sur son propre terrain. Mais c'est parce qu'il est merveilleusement doué que je forme le vœu tout amical de le voir se dégager définitivement des formules d'école pour nous donner les fleurs de son âme ardente et harmonieuse.

*
* *

Leconte de Lisle eût félicité M. Henri Rouger de son habileté à manier les *terzines*. De fait, ce poète qui nous offre une seconde édition du *Jardin secret* (1), mérite d'être loué pour sa conscience et sa correction. Je lui voudrais plus de mouvement et de vie. Mais il ne s'agit pas ici d'indiquer mes préférences. Je dirai donc que les vers d'Henri Rouger valent par leur préoccupation de la Beauté et rachètent par de jolis détails une inspiration un peu austère parfois. Qu'on ne s'y trompe pas, d'ailleurs : Sous des dehors

(1) Lemerre.

Digitized by Google

impassibles, Henri Rouger cache une âme aimante et douce dont voici la philosophie :

Eh bien ! que l'heure coule et soit mauvaise ou bonne ;
Instants, gestes et pas, larmes, combats livrés,
Rires, rumeurs, regards, lèvres qui blêmirez,
Feuillaison dont s'effeuille et renait le feuillage,
Héroïsme du fort et sagesse du sage,
Voix du poète et voix de la mer ou du vent,
Destin, nature, esprit, vaste horizon mouvant,
Soleils semant les cieux, songes perçant les nues,
Parfums, vertus, splendeurs que j'ai trop peu connues,
Air vivant que j'aspire avec trop peu d'amour,
Douce, ô douce lumière, ô lumière du jour !
Lorsque la nuit viendra, la nuit tardive ou prompte,
Je m'arrête un moment devant le soir qui monte ;
Debout dans ta douceur au seuil noir de la nuit,
Je veux lever mes mains vers le jour qui s'enfuit,
Et je veux saluer du fond des heures brèves
La fragile beauté des formes et des rêves.

***

Tels sont les quelques poètes dont j'ai tenu à m'occuper. Personne ne pourra nier, j'espère, leur intérêt. On se demande chaque jour s'il est un mouvement poétique. A mon sens, il en est un et des plus remarquables. Les critiques hargneux auront beau dire : la poésie n'est pas près de mourir, malgré l'indifférence et le positivisme d'une époque où le commerce tient de plus en plus lieu d'art poétique et où les désirs pécuniaires chaque jour grandissants remplacent l'essor de la pensée. *Habent sua fata sæcula !*

Pierre de BOUCHAUD.

Digitized by Google

LES JULLIACIENS

au siège de Lyon

Le 7 juin 1790, à la nuit tombante, plusieurs de nos compatriotes se réunissaient dans un hôtel de la place Bellecour. Un envoyé du roi était arrivé le matin dans le plus grand secret. Quel était l'objet de sa mission ? Quelle décision allait être prise en sa présence ? Nous ne le savons pas au juste. Toujours est-il que l'envoyé fidèle quittait notre ville dans la même nuit, emportant dans les plis de son justaucorps le billet suivant :

« Au Révérend Père Mandar (1), supérieur
« de l'Académie royale de Juilly.

« Mon Révérend Père, soyez sûr qu'aucun événement « ne peut atteindre mes sentiments à votre endroit. Votre « jeune ami est ici depuis ce matin. Il nous a fait connaître « ce soir les volontés du Prince. Il repart avant le jour pour

(1) Jean-François Mandar, né à Marines en 1732, mort en 1803. Supérieur de Juilly depuis le mois d'octobre 1785, très lié avec J.-J. Rousseau, il jouit d'une certaine réputation comme prédicateur.

Digitized by Google

« Paris. Il vous ira trouver et vous remettra ce mot. Il « vous dira de vive voix quels sont nos projets, quelles « sont nos espérances, ce que nous attendons de votre « bonté. Dites que les armes seront prêtes et en lieu sûr en « dépit de toutes les frayeurs.

« Je ne puis vous en découvrir plus long. Le porteur « suppléera à toutes les réticences que je m'impose. Rece- « vez, je vous prie, l'assurance des sentiments de respect et « d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, mon « Révérend Père, votre très humble et très obéissant servi- « teur.

« A Lyon, ce 7 juin 1790.

« Signé : J.-P. de Chamousset. »

Le courrier royal, à en croire une note ajoutée plus tard sur le verso de la feuille, était un jeune lieutenant du régiment de Port-au-Prince, sorti de l'Académie depuis cinq ans seulement, *Jean-François-Marcelin d'Anglade* (1), d'une

(1) Jean-François-Marcelin d'Anglade, né à Saint-Domingue le 1er avril 1769, élève de Juilly du 27 septembre 1777 au 29 août 1785, était neveu du Père Laurent d'Anglade, le fondateur du collège oratorien de Lyon. Cadet gentilhomme en 1787 au régiment de Port-au-Prince, sous-lieutenant en 1788, lieutenant en 1790, émigré en 1791, il servit à l'armée de Condé comme chasseur dans la 9e compagnie de l'infanterie noble. Envoyé en mission secrète à Paris en 1796, il reçut asile dans la famille d'un condisciple, le futur général A. H. Bouvet de Lozier, à cette date lieutenant-colonel des chasseurs du Prince de Galles. Mlle Bouvet et M. d'Anglade se prirent d'une mutuelle affection, et Mme de Bouvet consentit au mariage de sa fille avec le jeune officier, à la condition qu'ils ne se verraient que devant elle et en cérémonie jusqu'à la fin des troubles. La bénédiction nuptiale fut donnée par un prêtre orthodoxe pendant la nuit. Peu après, M. d'Anglade dut retourner au corps des émigrés rendre compte de sa mission. Il mourut le 13 août 1796 des suites des blessures reçues le même jour au combat

Digitized by Google

intelligence et d'une habileté peu communes, qui lui permettront de remplir avec succès, à Paris même, et en pleine tourmente révolutionnaire, les missions les plus périlleuses.

Le 17 juillet suivant, cinq jours après l'arrestation du marquis de Riolle, un autre julliacien, le vicomte *Louis-Paul Le Gouvelot* (1), attaché au service du comte d'Artois,

---

d'Ober-Kamlach. Mme d'Anglade attendit et espéra son retour pendant plus de 25 années, puis entra chez les religieuses du Sacré-Cœur en 1827. Nous devons ces intéressants détails à l'obligeance de M. Roger d'Anglade, juge suppléant au Tribunal de Libourne.

(1) Louis-Paul Le Gouvelot, fils de Joseph le Gouvelot, chevalier, seigneur de la Cormerais, La Ferté, la Gravelle et autres lieux et de Rosalie Lefebvre de la Brulaire, né le 1er juin 1754 au château de la Cormerais, commune de Monnières (Loire-Inférieure), élève de Juilly du 2 octobre 1769 au 4 octobre 1772, admis dans les gardes du corps (Compagnie de Luxembourg) le 21 mars 1775, capitaine au régiment de Bourgogne infanterie le 6 mars 1778, sous-lieutenant des gardes du corps du comte d'Artois le 30 novembre 1788, émigré en 1789, fit la campagne de 1792 comme officier supérieur des gardes, attaché personnellement au comte d'Artois. Lieutenant-colonel le 29 novembre 1792, il resta près des princes en Prusse pendant l'année 1793. Entré au régiment d'Autichamps au service britannique en 1794, capitaine au régiment des Hussards de Rohan en 1795, il prit part à la campagne d'Allemagne et à celle de Saint Domingue en 1797 et 1798. Colonel de cavalerie le 1er novembre 1798, commandant de la compagnie des vétérans émigrés en 1806, envoyé par Monsieur près les armées alliées en février 1814, rentré à Paris avec le roi le 8 juillet 1815, maréchal de camp le 14 octobre suivant, retraité le 5 juin 1816, il mourut à Laberge (Nièvre), le 8 juin 1830, commandeur de Saint-Louis et officier de la Légion d'honneur. Parti de Paris le 14 juillet 1790, il n'arriva à Turin que le 2 août suivant, étant resté prisonnier 15 jours à Bourgoin.

Sur la famille, voir DE MAGNY : *Nobiliaire universel*, Paris, 1854, t. I, p. 249. SAINT-ALLAIS, t. X, p. 442.

Digitized by Google

essayait de rejoindre les troupes sardes formant cordon au delà de la frontière. Dénoncé par un ancien domestique, qui l'a reconnu malgré son habit bleu de garde national, il est arrêté sur l'ordre des officiers municipaux de Bourgoin et traîné jusqu'à la maison commune. On le fouille, on trouve plusieurs lettres dans la coiffe de son chapeau. Le peuple ameuté accourt en foule et réclame à grands cris la lecture des documents interceptés. M. Le Gouvelot, assurent les feuilles du temps (1), allait prévenir les princes que les royalistes quitteraient la capitale le 19 ou le 20 juin pour marcher au-devant du comte d'Artois.

La lettre confiée à M. d'Anglade et les dépêches saisies sur M. Le Gouvelot n'éclairent-elles pas d'un jour nouveau les événements qui se préparaient alors ? En particulier, ne donnent-elles pas leur véritable sens aux premiers incidents restés jusqu'ici sans explication satisfaisante ? Pour se rendre un compte exact des sentiments politiques de nos compatriotes, ce sont les pièces secrètes de ce genre, trop rares malheureusement, qu'il faudrait recueillir, de préférence aux écrits officiels, remplis d'erreurs manifestes et de faussetés volontaires destinées à tromper les deux partis. Loin de moi la pensée d'attribuer le projet et tout le mérite de la résistance lyonnaise aux seuls élèves de notre vieux collège (2). Je voudrais simplement, en retraçant le rôle de

(1) Voir le *Patriote Français*, nos 349. p. 3 et 350, p. 3. Trouard de Riolle, ancien maire de Pont-à-Mousson, avait été arrêté à Bourgoin le 12 juillet. Voir le *Courrier de Lyon*.

(2) Les Lyonnais, bourgeois et peuple, se sont révoltés contre la Convention pour la liberté, *leur liberté*, comme ils l'avaient fait au XIIIe siècle. Le mouvement insurrectionnel a été habilement exploité par les royalistes. Tous nos historiens l'affirment sans le prouver. C'est uniquement ce point spécial de la lutte que nous avons voulu développer.

Digitized by Google

ces derniers, faire remarquer certaines coïncidences curieuses et présenter quelques documents inédits. Je voudrais aussi montrer comment l'Académie royale de Juilly paya largement le tribut du sang à la cause de ceux qui l'avaient fondée et protégée pendant deux siècles.

L'agitation créée par les clubs, l'exaltation des masses populaires, le pillage et l'incendie des châteaux, l'échec des autorités municipales seules capables de garantir l'ordre, commençaient à effrayer nos bourgeois, opposés par tempérament à toute modification profonde du régime social. Plusieurs résolurent de réagir. Ils s'adressèrent au roi en lui proposant d'abandonner Paris et de se réfugier à Lyon. Des pamphlets, répandus avec profusion parmi le peuple, faisaient déjà souhaiter à ce dernier la réalisation d'un plan, qui eût sauvé le monarque et le pays tout entier. Quatorze mille hommes de troupes, sous prétexte de renforcer la frontière ou d'apaiser les émeutes, étaient dispersés dans les environs ; la noblesse, secrètement avertie, accourait en foule dans notre ville ; un julliacien, le maréchal de camp, *Alexandre Le Filleul de la Chapelle* (1), commandant de

(1) Alexandre-François-Marie Le Filleul de la Chapelle est né le 12 août 1737 au château de la Chapelle-Gautier (Normandie). Elève de Juilly du 12 septembre 1745 au 26 août 1750, mousquetaire le 1er octobre suivant, enseigne aux gardes françaises le 3 octobre 1751, sous-lieutenant le 2 janvier 1759, aide-major le 14 janvier 1770, colonel du régiment de Bassigny le 14 mai 1776, brigadier le 1er mars 1780, maréchal de camp le 1er janvier 1784, commandant une brigade d'infanterie en Bretagne le 1er avril 1788, chargé de la vérification des comptes des régiments le 12 août 1790, envoyé à Lyon le 7 septembre 1790, rappelé à Paris le 2 janvier 1791, il émigra et remplit pendant plus de 15 ans, auprès du roi Louis XVIII, les fonctions de ministre de la guerre. Il mourut à Hartwell, avec le grade de lieutenant général.

Digitized by Google

place, assurait le concours de l'armée ; à Paris, deux autres académiciens, *Malouet* (1) et le *marquis de Bonnay* (2), s'efforçaient de vaincre les derniers obstacles. « Tout était « arrangé, écrit un contemporain (3) ; l'impulsion même « avait été donnée, lorsqu'une défense du roi et de la reine « vint déconcerter le projet, et livrer par là, aux fureurs « des *patriotes*, ses auteurs déjà mis en évidence. »

Pour comble d'infortune, quelques semaines à peine après la lettre Savaron, un traître livrait les armes cachées au château de Villié en Beaujolais ; un autre dénonçait les chefs du complot. Or, sur les quatre personnes arrêtées dans la nuit du 8 décembre 1790, nous trouvons encore deux anciens élèves de l'Académie royale, le *marquis François-Nicolas de Pérusse des Cars* (4), colonel en second des dragons d'Artois et le *comte Henri de Jouenne d'Esgrigny* (5),

(1) Pierre-Victor Malouet, né à Riom le 11 février 1740, élève d'octobre 1754 au 22 août 1756, député aux Etats généraux, mort ministre de la marine en 1815.

(2) Charles-François de Bonnay, né le 23 juin 1750, à Cossaye (Nièvre), élève du 13 mai 1761 au 27 août 1764, président de l'Assemblée nationale, ministre d'Etat et membre du Conseil privé, mort en 1825.

(3) *Histoire du siège de Lyon*, Paris-Lyon, 1797, t. I, p. 38.

(4) François-Nicolas-René de Pérusse des Cars, né le 11 mars 1756, élève de Juilly du 6 juin 1763 au 27 août 1771, sous-lieutenant au régiment du Lyonnais le 5 mai 1772, capitaine de dragons le 18 mars 1776, mestre de camp en second des dragons d'Artois le 17 octobre 1779, élu député aux Etats généraux, quitta la France avec le comte d'Artois, dont il était gentilhomme d'honneur, et qui le chargea de différentes missions politiques. Lieutenant-général le 13 août 1814, il est mort à Paris le 30 décembre 1822. V. Hœfer, *Nouv. biog. gén.*, Paris Didot 1862, t. XXXIX, col. 786 ; Saint-Allais, t. IX, p. 212 ; *Mercure de France*, n° 49 du 4 décembre 1790, p. 72.

(5) Henri-François de Jouenne d'Esgrigny d'Herville, né le 4 jan-

Digitized by Google

ancien capitaine au régiment du commissaire général et inspecteur des haras de la généralité de Soissons. Enfermés à Pierre-Scize, puis, sur l'ordre de l'Assemblée nationale (1), traînés d'étape en étape jusqu'à Paris, ils y subirent une captivité de huit mois et durent leur délivrance à l'amnistie qui suivit l'acceptation de la première charte constitutionnelle.

Le 10 mars 1791, une seconde lettre parvenait au P. Mandar. Elle ne porte pas de signature, mais l'écriture est la même.

« Mon Révérend Père,

« J'adopterai la nouvelle voie indiquée, puisque vous la « jugez plus sûre que l'autre.

« Recevez avec bonté le porteur; il doit vous apprendre « ce que je dois taire. Une chose nous manque encore, des « bras déterminés. Hélas! trop nombreux sont là-bas, près « du roi, ceux qui se lamentent sans rien vouloir tenter! (2) « Ici, nous ne sommes pas inactifs. Trente-cinq de vos « anciens Messieurs, comme vous dites à l'Académie, pré- « tendent ne plus se contenter de pleurer sur les malheurs « du temps. Mais c'est encore trop peu. Dépêchez-nous

---

vier 1722 à Montreuil-sur-Mer, élève de Juilly de 1729 à 1732, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, mourut peu après sa délivrance. SAINT-ALLAIS, I, p. 110.

(1) Voir le rapport fait par Voydel, au nom du Comité des recherches, dans le *Journal des Débats et Décrets* du samedi 18 décembre 1790, nº 549, pages 5 et suivantes. Le 23 décembre, Voydel ajoutait qu'au moment de l'arrestation plusieurs individus s'enfuirent, abandonnant aux portes de la ville près de 300 chevaux, qu'ils tenaient en laisse (*Ibid.*, nº 555, p. 9).

(2) L'auteur des lettres saisies sur M. Le Gouvelot se plaignait déjà de la tiédeur des nobles sans espoir et sans courage (*Loc. cit.*).

Digitized by Google

« tous ceux que vous pourrez décider. A Juilly, on n'apprend
« pas à trahir. Ceux-là seuls sont les bons! »

Que de tristesse! que de déceptions révèle cette lettre!

Le découragement, toutefois, n'avait pas duré longtemps. Aux heures du péril, a-t-on dit, les julliaciens se rapprochent afin de mieux combattre et mieux mourir. Lorsque, réunissant nos bataillons décimés, Villars marchait contre le prince Eugène, il n'avait accepté, pour l'aider à sauver la France et son roi, qu'un condisciple, le maréchal d'Artagnan-Montesquiou (1). On pourrait citer des faits analogues pendant les campagnes du XVIIIe siècle et de l'Empire, devant les tranchées de Sébastopol, et, plus récemment encore, au soir de la bataille de Loigny, alors que le général de Sonis (2), pour sauver du moins l'honneur, tombait aux côtés du lieutenant-colonel des zouaves pontificaux, Fernand de Troussure (3).

Fidèles à la tradition, pour éviter les traîtres et faciliter l'entente parfaite, les petits académiciens d'antan, rappelant leurs souvenirs, réveillant leurs amitiés passées, s'étaient retrouvés et réunis.

Quels étaient donc ces trente-cinq julliaciens décidés, le 10 mars 1791, à tenter une contre-révolution, et battant ainsi le rappel jusqu'auprès de leurs anciens maîtres?

Les identifier tous est impossible. Beaucoup trop d'entre eux n'étaient pas Lyonnais d'origine; plusieurs dissimu-

---

(1) Pierre d'Artagnan-Montesquiou, né en 1645, entré à Juilly le 13 octobre 1660, maréchal de France en 1709.

(2) Le général Louis-Gaston de Sonis, né le 25 août 1825, élève de 1838 à 1841, mort à Paris le 15 août 1887.

(3) Marie-Fernand Le Caron de Troussure, né à Villiers-Saint-Barthélemy (Oise), le 2 juin 1831, élève du 16 octobre 1843 au 15 juillet 1849, tué à Loigny le 2 décembre 1870.

Digitized by Google

lèrent leur personnalité derrière un faux nom; d'autres enfin réussirent à s'échapper, sans laisser trace de leur passage.

Voici, cependant, ceux que nous avons pu découvrir après le dépouillement scrupuleux des listes publiées.

Le signataire des deux lettres est *Jean-Pierre-Guillaume de Savaron, baron de Chamousset*. Né en 1724 (1), il était entré à l'Académie le 1er juin 1735, avec Jacques de Pétichet. « C'est un intraitable, écrivait le P. de Romans; mais on « ne peut qu'oublier des fautes rachetées par de telles qua- « lités du cœur. » Lorsque, au mois d'octobre 1740, Louis XV, chassant à Villers-Cotterets, descendit jusqu'à Juilly, Jean de Savaron lui fut donné « comme page d'honneur ». La distinction de l'enfant, son air décidé, son intelligence frappèrent le monarque, qui, aussitôt de retour à Paris, envoya un superbe baudrier avec pierreries « en sou- « venir de la garde si bien montée ».

Sorti le 22 août 1741, après sa philosophie, Jean de Savaron suivit, sans doute, comme la plupart des siens, la carrière militaire (2). En 1762, il nous amena son fils; le P. Dotteville, qui l'avait « fort bien connu autrefois, lui « rappela toutes ses endiableries. — Je n'ai pas changé, mon « Père, répondit M. de Chamousset ».

Il n'avait pas changé davantage trente ans plus tard. Son âge, la haute considération dont il jouissait à Lyon, la fer-

(1) Jean-Pierre-Guillaume de Savaron, fils de Guillaume, capitaine de cavalerie au régiment de la Ferronnays et de Marie-Sybille Sabot de Luzan, baptisé à Lyon le 28 novembre 1724, épousa le 21 juillet 1750 Clémence-Philippine Chappuis de la Fay, et devint par son mariage seigneur de la Fay, l'Aubespin, Saint-Pierre de Pizay, Vaudragon, propriétés que ses descendants possèdent encore aujourd'hui.

(2) Nous devons avouer, cependant, qu'il nous a été impossible de trouver trace de ses états de service au ministère de la guerre.

Digitized by Google

JEAN-PIERRE-GUILLAUME DE SAVARON, BARON DE CHAMOUSSET
(1724-1793)

Digitized by Google

Digitized by Google

meté de ses principes religieux et politiques, son ardeur infatigable devaient rapidement grouper autour de lui tous ceux qui ne goûtaient pas le changement de régime, tous ceux surtout « qui ne pouvaient se décider à se lamenter en « pure perte ». Son rôle très actif en ces circonstances n'échappa point à ses ennemis. Lorsque les Lyonnais résistaient encore, il était dénoncé comme royaliste militant dans un libelle révolutionnaire (1) publié à cette époque et devenu assez rare. « Des orgies continuelles se célèbrent « chez l'ex-noble Savarron *(sic)* reconnu pour son incivisme « et son horreur pour l'égalité. Là se portent sans cesse des « santés à la reine, aux princes émigrés, à Brunswick et aux « despotes coalisés. Là se forment tous les projets pour le « renversement de la République. C'est là le centre de la « correspondance avec les émigrés ; là se combinent l'agio- « tage et l'accaparement pour s'enrichir et subjuguer le « peuple par la famine; là le fanatisme allume ses torches « pour le séduire; et pour augmenter leur parti, des agents « sont soudoyés pour semer dans la ville et les campagnes « l'épouvante du pillage et du partage des terres. »

C'était, sans doute, à ces orgies continuelles, pour employer l'expression du farouche patriote, à ces conciliabules menaçants, que se rendaient nos julliaciens; les uns, riches bourgeois, ou magistrats paisibles, sacrifiant leur fortune au succès de l'entreprise; les autres, les plus nombreux, officiers retraités ou en activité de service, offrant volontiers leur expérience et leurs vies.

Les passants saluaient avec respect deux vieux militaires, qui s'en allaient doucement, chaque jour, le plus valide

(1) *Les patriotes persécutés à Lyon à leurs frères des départements et de l'armée,* à Lyon, s. d. ni nom d'imprimeur.

Digitized by Google

soutenant l'autre, de leur hôtel de la rue Sainte-Hélène jusqu'à Bellecour. Fils d'un grand bailli de Dombes, *Joseph* et *Louis-Marie Leviste de Briandas* (1) n'avaient fait, « à « cause de leur complexion fort délicate », qu'un très court séjour à Juilly. L'aîné, Joseph, ancien capitaine de canonniers, chevalier de Saint-Louis, retraité après 32 ans de service, six campagnes de guerre et trois expéditions, s'était signalé dans deux combats et deux sièges. Il marchait péniblement, le corps courbé, ayant eu jadis le côté droit labouré par un biscaïen. Son frère, ex-capitaine au régiment de Champagne, était, lui aussi, décoré de l'ordre royal et militaire.

A leur rencontre s'avançait, venant de la rue Belle-Cordière, et s'appuyant sur une canne en la saison mauvaise, un autre Lyonnais, sorti en même temps qu'eux de l'Aca-

---

(1) Joseph Leviste de Briandas, fils de Daniel, chevalier d'honneur au Parlement et grand bailli de Dombes, et de Marie Bellet de Tavernost, né le 8 novembre 1732 à Trévoux, élève de Juilly du 6 juillet 1745 au 15 juin 1747, surnuméraire au corps royal de l'artillerie dès le mois suivant, officier pointeur le 18 février 1748, lieutenant en second le 1er janvier 1757, lieutenant en premier le 25 mars 1760, capitaine en second le 15 octobre 1765, capitaine de sapeurs le 20 avril 1768, de bombardiers le 24 novembre 1770, chevalier de Saint-Louis le 15 décembre 1772, capitaine de canonniers le 12 août 1773, s'était retiré le 8 avril 1779.

Louis-Marie-Anne, né à Trévoux le 16 juillet 1738, suivit son frère à l'Académie royale, où ils se firent, du reste, peu remarquer. Surnuméraire d'artillerie le 11 juillet 1755, lieutenant dans Champagne-infanterie le 16 janvier 1757, capitaine le 6 novembre 1771, commandant la Compagnie colonelle le 3 juin 1779, chevalier de Saint-Louis le 24 juin 1780, il se retirait pour infirmités le 12 avril 1787 avec 800 livres de pension, dont il désirait jouir en ses domiciles de Lyon, rue Sainte-Hélène, et du château de Montbrian par Montmerle.

Digitized by Google

UNE CHASSE A JUILLY VERS 1740

Sur le devant, un noble invité abat le sanglier. Trois élèves à cheval ont mérité de participer à la chasse. A l'horizon, les ruines du manoir de Nantouillet.

Peinture du réfectoire *Cliche du R. P. Richard*

Digitized by Google

Digitized by Google

démie royale, *Etienne de Fontaine de Bonnerive* (1), retiré depuis 1784, chevalier de Saint-Louis et l'un des trente premiers gardes du corps en la compagnie de Villeroy. Et l'on rappelait alors les souffrances joyeusement endurées en Allemagne, et les actes d'intrépidité folle accomplis ensemble, au cri de « Vive le Roi! » (2), pendant le grand assaut du fort Philippe, à Port-Mahon.

Chez M. de Chamousset, nos trois braves trouvaient, arrivé avant eux, un major d'artillerie tout récemment retraité, qu'ils n'avaient pu connaître sur les bancs du collège, mais dont ils avaient apprécié en maintes circonstances la valeur et les hautes capacités militaires. Trente-quatre ans de brillants services n'avaient pas diminué « cet entrain, « ce zèle infatigable, cette puissance d'action », que ses chefs avaient tous signalés en lui. De taille au-dessous de la moyenne, mais d'allure très alerte; d'un visage plus qu'irrégulier, mais homme de relation sûre et aimable, surtout d'une rare bravoure, *Jean-Baptiste Agniel de Chênelette* (3),

(1) Etienne de Fontaine de Bonnerive, né à Lyon le 18 octobre 1738, était fils de Etienne Fontaine, marchand fabricant et de Marguerite Maupetit. Elève du 6 juillet 1745, il quittait Juilly avec ses amis Leviste le 15 juillet 1747. Grenadier au régiment de Hainault-infanterie du 27 février 1755 au 1er mars 1757, il se conduisit avec grande distinction à l'assaut de Mahon. Garde du corps le 2 mars 1758, chevalier de Saint-Louis le 28 septembre 1783, il obtint sa retraite le 23 mai 1784 à cause de ses infirmités. Le brevet de pension dit qu'il habite rue Belle Cordière.

(2) *Dictionnaire hist. des sièges et batailles*, Paris, Vincent, 1771, t. III, p. 154.

(3) Jean-Baptiste Agniel de Chênelette, fils de Pierre-Henri, trésorier de France, et de Marie-Anne Ferrari de Romans, né à Lyon le 22 mars 1739, élève de Juilly du 4 décembre 1751 au 27 août 1753, surnuméraire au régiment d'artillerie de Strasbourg le 9 août 1757,

Digitized by Google

au dire de Balleydier, avait été surnommé par ses camarades le *Duguesclin du canon*, si nombreuses étaient ses ressemblances avec le héros breton, *le chevalier le plus malotru, mais le plus charmant et le plus aimé des dames, comme le mieux faisant en champ de bataille.*

---

sous-lieutenant le 26 janvier 1758, lieutenant en deuxième le 15 janvier 1762, lieutenant en premier de la 17e Compagnie de bombardiers le 15 octobre 1765, capitaine par commission le 10 septembre 1769, capitaine en second le 1er octobre 1772, capitaine en premier de bombardiers le 9 mai 1778, capitaine de canonniers le 3 juin 1779, chevalier de Saint-Louis le 29 septembre 1785, major le 25 mai 1788, s'était retiré le 1er juin 1791 avec une pension de 2.000 livres. *Nous n'avons pu retrouver trace, aux archives de la guerre, de sa nomination au grade de lieutenant-colonel.* Qu'on nous permette de citer au hasard quelques notes des généraux inspecteurs : « Officier fort exact, d'un zèle infatigable, très appliqué, propre à tout, de très bonnes mœurs et de très bonne conduite. » (Lamy de Chatel, brigadier d'infanterie, le 2 décembre 1770). « A travaillé sans relâche l'hiver comme l'été à tous les détails du parc et à tous les projets avec un zèle infatigable, une puissance d'action très grande, beaucoup d'intelligence. Cependant, il n'a perdu que fort peu des principes de théorie. Il les a même démontrés avec netteté, suite de la justesse de son esprit, qu'il a montrée dans des missions essentielles. Il a le calcul algébrique familier et dessine. Il sera de la plus grande ressource à la guerre comme pendant la paix. » (M. de Loyauté, septembre 1770). « Officier studieux, très appliqué et « très intelligent, très connu par ses connaissances, toujours employé « avec succès » (1783). « Il remplira tous les genres de service avec « distinction » (1787). A. de Chénelette épousa, en août 1787, Charlotte-Françoise de Ferrari de Romans, sa cousine germaine. — Voir : Rév. du Ménil : *Armor. de l'Ain.* — Steyert : *Arm. gl.* — Vital de Valous : *Essai d'un nob. lyon.*, p. 23. — M. P. de Varax : *Généal. des Rivérieulx.* — Alex. Mazas, *Hist. de l'ordre royal et mil. de St-Louis*, Paris, Didot, 1860, t. II, p. 385. — M. Steyert, *Nouv. Hist. de Lyon*, III, 521. — Niepce, *La magistrature lyon.*, Lyon, 1885, p. 41. — *Lyon militaire*, Cumin, 1897, p. 187. — Alex. des Echerolles.

Digitized by Google

On l'avait vu se présenter à Juilly, le 4 décembre 1751 (1), « sans gros embarras, en la compagnie de Monsieur son « père, président-trésorier de France près la généralité de « Lyon, et, dès les premiers jours, donner sa mesure sans « trop grande peine apparente. » Aussi fallut-il, en avril suivant, mander à Lyon que « M. Agniel, assurant un « irrévocable vouloir de se donner à la guerre malgré les « désirs de M. son très-honoré père, et témoignant des « plus heureuses aptitudes pour les mathématiques, on « s'était résolu à lui faire échapper une classe et suivre, « pour le principal, les leçons particulières de géométrie « militaire et de fortification. »

Heureux d'avoir surmonté les répugnances de sa famille, l'enfant se livrait « avec une ardeur extrême à ses études préférées », sous la direction du Père Pujon, un des professeurs les plus expérimentés que possédait alors l'Oratoire. Il se composait tout une bibliothèque choisie, achetant sur ses menus plaisirs l'*Introduction à la fortification* de De Fer (15 livres), si précieuse à cause de ses nombreux plans gravés, et les méthodes les plus récentes, comme les *Eléments de Géométrie* (7 livres) et le *Traité des Sections coniques* (6 livres) de l'abbé de la Chapelle.

Une famille noble sous la Terreur, Paris, 1881, p. 74. — BALLEYDIER, *Hist. mil. du peuple de Lyon*, t. I, p. 281, 282, 321, 352, 353, 354, 373. II. p. 63, 75, 281 (portrait), 327, 368, 369. Et les autres Hist. du siège de Lyon. Qu'il nous soit permis de remercier Monsieur le comte de Chênelette pour toutes ses obligeantes communications.

(1) Un frère plus jeune, *Charles-Claude*, né en 1741, entré à Juilly le 5 octobre 1754, sortait le 10 septembre 1756, « sans avoir pu travailler « à son gré et au nôtre, ni rétablir sa santé. Il annonçait cependant plus « de dispositions pour les mathématiques que M. Agniel. » Charles mourut peu après son retour à Lyon.

Digitized by Google

« Ayant fort bien réussi des expériences publiques de « physique, il fut envoyé, le 10 septembre 1752, jusqu'à « Villers-Cotterets, rendre au nom de son père ses respects « à Mgr le duc d'Orléans », qui passait alors la revue de ses deux régiments dans la plaine de la Ferté-Milon (1). L'enfant, émerveillé par tout ce qu'il avait vu, écrivit à ses parents une lettre enthousiaste, sollicitant l'autorisation d'entrer immédiatement dans l'un de ces corps. Deux mois après, Mme de Chênelette adressait au Révérend Père supérieur la lettre que voici :

« Mon Révérend Père,

« Vous trouverez icy une letre de change de 500 livres « pour les différens besoins de mon fils, pour lequel j'ay « encore recours à vos bontés ordinaires. Nous avons reçu « sa lettre de son retours de Villerscotrets, et nous avons « été surpris de ses désirs à ce point immodérés. Je vous « prie de luy faire acroire que nous luy permetrons jamais « de s'offrir à ces régiments, sy jeune encore. Il sera touiours « trop tôt pour une mère de le pleurer, car en ces tems « de guerre malheureuse, combien peu sont revenus! « Quel besoin de changer ce que nous luy avons autorisé « avec sy grans regrés! Quel avantage recevrait-il là de ses « aptitudes pour les mathématiques et la phisique, que « vous assurés si peu ordinaires! Qu'il reste donc dans vos « conseils pour notre plus grand calme du cœur!

« Il m'a demandé de soutenir une thèse généralle à la fin « de l'année, je luy accorde, contant que ce sera sans dédi- « cace, et par conséquant que la dépense n'en sera pas « audela d'une centaine de livres (2). Il m'a encore

(1) Voir la *Gazette de France* du 30 septembre 1752, nº 23, p. 93.

(2) L'impression de la thèse revint à 76 livres. On lit une courte

Digitized by Google

« demandé que devant l'habiller pour son retours (1), je « voulus bien devancer un peu le tems pour qu'il eut son « habit le jour de la Thèse, les siens d'étamine noire étant « déja fort usés. Je vous prie donc de luy faire un habit de « drap d'Elbœuf, veste et deux culotes, de le doubler d'une « étoffe de soie de la couleur qu'il voudra, vert, jaune, « bleu, quelle que ce soit, tousiours pourtant la plus assor- « tissante a son age et a la couleur de l'habit, qui doit aussi « convenir a cet âge. Il faut que la qualité du drap soit du « plus beau, sans avoir trop égard au prix, parce que les « bonnes choses profitent tousiours au double. Je laisse le « tout à la prudence de ceux qui se chargeront de ce soin. « Il faut aussy y mettre un bouton d'or ou d'argent, celuy « que la couleur de l'habit comportera le mieux, et *rien de* « *plus*.

« C'est tousiours de nouvelles peines que je vous donne « et que toute ma reconnaissance ne saurait égaler. Je « renvoie à la fin du mois d'aoust, qui sera pour mon fils « celle de son séjour à Juilly, de vous la marquer toute « entière. En attendant, je vous prie d'être persuadé que je « suis avec le plus profond respect

« Mon Révérend Père,

« votre très humble et très obéissante servante.

« A Lyon, ce 18 décembre 1752.

« Marianne de Chênelette. »

---

dédicace au chevalier de Folard « le Végèce français, trop tôt ravi à ses « compatriotes », mais on ne voit aucun en-tête gravé.

(1) Depuis longtemps déjà, les élèves de l'Académie royale, avant de regagner leurs provinces, se commandaient à Paris un bel habit. Jean-Baptiste Agniel choisit le drap d'Elbœuf écarlate avec doublure soie mi-blanche, boutons d'or, et fit ajouter, sur ses menus plaisirs, un grand galon d'or. Le tout revint à 180 livres.

Digitized by Google

La thèse fut soutenue, le 27 août suivant, devant Messire Bernard Forets de Bellidor, inspecteur d'artillerie, représentant du Roi. Coïncidence curieuse, une des premières questions posées était celle-ci : « Quels sont les soins à « observer pour mettre en état de sûre défense les petits « postes, comme ponts, églises, châteaux, cimetières, villages « et bourgs ? » Le major de 1793 ne fera que réaliser pour le salut de ses compatriotes ces théories si habilement développées devant ses condisciples par le petit académicien de 1753. « En entendant les parfaites réponses de votre « fils, disait à M. et à Mme de Chênelette Messire de Belli- « dor, tous ces enfants comprendront davantage que notre « noble profession des armes n'est pas un métier commun, « mais un art difficile, une véritable science, auxquels ce « n'est pas trop de consacrer, avec son existence, toutes ses « pensées, toutes ses méditations, tout son travail. »

Le julliacien resta fidèle à cette dernière recommandation. « C'est un officier très studieux, très appliqué, très « intelligent, écrira au ministre l'inspecteur de 1781, ayant « toutes les connaissances utiles au service et travaillant « sans cesse à en acquérir de nouvelles. »

(à suivre) E. Bonnardet

Digitized by Google

MARIUS ET LUDOVIC PENIN

Ciseleurs et Médailleurs lyonnais

(Suite et fin (1)

---

136. — Sur un champ semé d'abeilles, la tête de Cérès couronnée d'épis de blés et de tiges de vignes. Sur la tranche du bas, L. PENIN A LYON.

R. A | Mr, champ destiné à recevoir le nom du lauréat, V JUIN MDCCCLXIV. Légende ciculaire. COMICE AGRICOLE D'ANNECY, CONCOURS A THONES.

Médaille, argent et bronze, 41 et 38 millimètres.

137. — Dans un ornement gothique, l'Annonciation : la Vierge à genoux, et au-dessus le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe; à droite, l'ange. A l'exergue L. PENIN A LYON.

R. Un cœur entre deux tiges de lis. Légende circulaire. ET VERBUM CARO FACTUM EST.

Médaille, argent et bronze, 18 millimètres.

138. — Avers semblable à celui du n° 97.

---

(1) Voir la *Revue du Lyonnais*, août et septembre 1901.

Digitized by Google

R. La Vierge, de face, soutenant le corps du Christ. Légende circulaire, MATER DOLOROSA ORA PRO NOBIS.

Médaille, argent et bronze, 25 millimètres.

139. — Les armes de Dijon, comme au n° 34, dans un cartouche décoratif surmonté d'un casque et qui porte, de chaque côté, une carabine et, en pointe, une grappe de raisin. Légende circulaire, SOCIETE DES CHEVALIERS DIJONNAIS 1864 ; au bas, L. PENIN A LYON.

R. Semblable à celui du n° 66.

Médaille, argent et bronze, 45 millimètres.

140. — Même blason qu'à l'avers du numéro précédent. Légende en haut, CHEVALIERS DIJONNAIS, au bas, L. PENIN A LYON.

R. Semblable à celui du n° 66.

Médaille, argent et bronze, 35 millimètres.

141. — L'agriculture et l'industrie se donnant la main.

R. Semblable à celui du n° 66, avec, sur la banderolle, COMICE AGRI. DU CANTON DE TARARE, et, sur l'écu du bas, une gerbe de blé.

Médaille, vermeil, argent et bronze, 45 millimètres.

Cette médaille a été remplacée par la suivante.

142. — Tête de Cérès couronnée d'épis de blé, de feuilles et de grappes de vigne, à droite. Légende circulaire, AGRICOLÆ VOTIS RESPONDET AVARI, au bas, L. PENIN A LYON.

R. Semblable à celui du n° précédent.

Médaille, argent et bronze, 45 millimètres.

143. — Même tête qu'à l'avers du n° précédent, mais un peu modifiée dans les détails. Légende circulaire,

Digitized by Google

SOCIETE DE VITICULTURE ET D'HORT. DE TARARE ; au bas, L. PENIN. LYON.

R. Couronne de lauriers laissant le champ en blanc.

Médaille, argent et bronze, 38 millimètres.

144. — Médaille aux armes de Vervins, qui sont « de gueules, à trois tours d'argent rangées en fasce, celle du milieu plus élevée ».

145. — SOCIETE | DENSEIGNEMENT | PROFESSIONEL | DU RHONE | FONDEE EN MDCCCLXIV.

R. Semblable au n° 66 : la banderolle porte BEAUX ARTS, SCIENCES, INDUSTRIE et l'écu du bas les armes de Lyon sans chef.

Médaille, argent et bronze, 40 millimètres.

146. — Sur un fonds semé de croisettes, et dans un cadre de fantaisie, saint Joseph debout tenant dans les bras l'Enfant Jésus. Légende circulaire, en haut : ALLEZ A JOSEPH, en bas, INSTUTION DES CHARTREUX : entre les deux cadres, L. PENIN A LYON.

R. Semblable à celui du n° 134.

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

147. — Dans un cadre quadrilobe et sur un fond semé de croisettes, le buste de saint François de Sales, de trois quarts, à droite. Dans le lobe inférieur du cadre, S. FRANC. DE SALES P. P. N. ; au bas, L. PENIN A LYON.

R. PIE IX PAPE | C. M. MAGNIN EVEQUE D'ANNECY | EN PRESENCE DE PLUSIEURS | PRELATS ON A CELEBRE | DANS LE 1er MONASTERE DE | LA VISITATION A ANNECY | L'ANNIVERSAIRE BISSECULAIRE DE LA | CANONISATION DE S. FRANC. DE SALES | EVEQUE ET PRINCE DE

Digitized by Google

GENEVE | APOTRE DU CHABLAIS | LE XIX AVRIL MDCCCLXV.

Médaille, argent et bronze, 41 millimètree.

148. — Avers semblable à celui du n° précédent, sauf que le cadre quadrilobe porte la légende S. FR. DE SALES DOCT. DE L'EGL. PRIEZ POUR N. ; au lobe inférieur, L. PENIN A LYON.

R. Dans le même cadre et sur le même champ, sainte Jeanne de Chantal, de trois quarts, à droite. Légende sur le cadre, Sᵉ Jᵉ FRANCOISE DE CHANTAL PRIEZ POUR N. ; au lobe inférieur, L. PENIN A LYON.

Médaille, argent et bronze, 32, 25, 18, 15 et 9 millimètres.

149. — Tête de Cérès du n° 142. Légende circulaire, COMICE AGRICOLE DE SAINT JEAN DE BOURNAY, au bas, L. PENIN A LYON.

R. Couronne de chêne laissant un champ en blanc.

Médaille, argent et bronze, 41 millimètres.

150. — Médaille à l'effigie de saint Martial et de sainte Valérie pour l'église de Limoges.

151. — Médaille pour le séminaire de Saint-Paul, au Brésil.

152. — Femme assise, à droite, tenant un caducée. Légende circulaire. DECRET IMPERIAL DU VIII JUILLET MDCCCLXV. Au bas, les armes de Lyon, le chef chargé de trois fleurs de lis; au-dessous L. PENIN A LYON.

R. SOCIETE | LYONNAISE | DE DEPOTS | DE | COMPTES COURANTS | ET DE CREDIT | INDUSTRIEL.

Jeton argent et quelques exemplaires cuivre, 35 millimètres.

Digitized by Google

153. — La Fuite en Egypte : la Vierge, portant l'Enfant Jésus, et montée sur une ânesse, est suivie de saint Joseph. Au-dessous du col, L. PENIN. Légende circulaire. ACCIPE· PVERVM· ET· MATREM· EJUS· ET· FUGE· IN· AEGYPTVM.

R. Dans un cadre quadrilobe, un ange de face porte un écu, sur lequel est inscrit : MITTAM | EX EIS | IN | AFRICAM.

Médaille, argent et bronze, 41 millimètres.

Frappée pour la Congrégation des Missions africaines, à Lyon.

154. — La Vierge sur une nuée et entourée d'anges.

R. Monogramme de la Vierge entre une tige de roses et une tige de lis.

Dans la banderolle du bas, PENIN A LYON.

Médaille, argent et bronze, 18 millimètres.

155. — Dans un cadre ovale, saint Benoît, debout et de face, la main droite appuyée sur une crosse abbatiale en forme de croix. Légende sur le cadre ovale, CRUX S. P. BENEDICTI. Au bas, L. PENIN A LYON.

R. Dans un cadre elliptique, la croix de saint Benoît. Légende circulaire. S. M. Q. L. I. V. B. V. B. S. N. S. M. V.

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

Gravée en 1865 pour l'abbaye de Solesmes.

156. Au-dessous du Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, l'Enfant Jésus avec la Vierge à gauche, et saint Joseph à droite. A l'exergue, L. PENIN A LYON.

R. Au centre, JESUS | MARIE | JOSEPH | SECOUREZ-NOUS | PENDANT LA VIE ET | A L'HEURE

Digitized by Google

DE | LA MORT. Légende circulaire, ARCHICONFRERIE DE LA SAINTE FAMILLE.

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

157. — Saint Joseph, tenant de la main gauche l'Enfant Jésus et de la main droite un lis. Au bas, L. PENIN A LYON.

R. A gauche, saint Joachim et sainte Anne à genoux; à droite, la Vierge enfant gravissant l'escalier du temple, au haut duquel se trouve le grand prêtre et trois enfants. Légende circulaire, MARIE MERE DE LA PRESENTATION PRIEZ POUR NOUS ; au bas, L. PENIN A LYON.

Médaille, argent et cuivre, 32 millimètres.

158. — Même figure qu'au n° précédent. Légende circulaire, ADJUTOR ET PROTECTOR FACT. ES MIHI ; à l'exergue, ITE AD JOSEPH.

R. Semblable à celui du n° 129.

Médaille argent et bronze, 41 millimètres.

159. — Sur un champ semé d'étoiles, la Vierge de face, le cœur percé d'un glaive.

R. Sur le même champ, le monogramme de la Vierge.

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

160. — Dans un ornement gothique, le Christ soutenant saint Joseph mourant; à gauche la Vierge à genoux. Légende circulaire, BEATI MORTVI QVI IN DOMINO MORIVNTUR ; au bas, L. PENIN A LYON.

R. Légende circulaire, QVI CREDIT IN ME ETIAM SI MORTVVS FVERIT VIVET. Le centre porte une inscription funéraire en français.

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

Gravée pour Sophie-Benoite Villard, veuve Chaurand,

Digitized by Google

cette médaille a été frappée, en 1867, pour Prosper Lambert, et, en 1868, pour Ludovic Penin lui-même.

161. — Le buste de Pie IX, de profil et à gauche. Légende circulaire, PIUS IX PONTIFEX MAXIMUS; au bas, L. PENIN.

R. TU ES PETRUS | ET SUPER HANC | PETRAM ÆDIFICABO | ECCLESIAM MEAM | ET PORTAE INFERI | NON PRAEVALEBUNT | ADVERSUS EAM | ET TIBI DABO | CLAVES REGNI | CŒLORUM.

Médaille, or, argent et bronze, 41 et 7 millimètres.

C'est à la suite de l'hommage qui lui fut fait de cette pièce, que Pie IX adressa, le 19 décembre 1866, à L. Penin un second bref, dans lequel il le félicitait et le remerciait de l'impulsion donnée par lui à la médaille religieuse.

162. — Dans un ornement gothique, le Sacré-Cœur, debout et de face. Légende circulaire, VOICI CE CŒUR QUI A TANT AIME LES HOMMES; au bas, L. PENIN A LYON.

R. Sur un fond semé de croisettes, la Bienheureuse Marguerite-Marie, à genoux et de face, les bras étendus. Légende circulaire, BIENHEUREUSE MARGUERITE MARIE ALACOQUE, au bas, L. PENIN A LYON.

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

163. - A droite, l'Enfant Jésus; à gauche, saint Joseph, dans un atelier de menuisier. Légende, à gauche, CONFRERIE DE St JOSEPH; au-dessous, les armes de Marseille (V. n° 53).

R. Semblable à celui du n° 129.

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

164. — Médaille à l'effigie de Napoléon III lauré; nous

Digitized by Google

n'avons pu la retrouver; elle a été frappée en 43 et 33 millimètres.

Nous n'avons pu réussir à découvrir aucun exemplaire des trois numéros suivants.

165. — Couronne pour les fêtes de Pentecôte à Dôle.

166. — Couronne pour les Concerts populaires.

167. — Couronne pour un festival à Montluçon.

168. — Dans un ornement gothique, sainte Anne enseignant la Vierge. Sur la tranche du sol, L. PENIN A LYON. Légende circulaire, CONGREGATION DES MERES DE FAMILLE. LE PUY N. D.

R. Semblable au revers du n° 96.

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

169. — Dans un cadre quadrilobe, et sur un champ semé de croisettes, le buste de saint Vincent de Paul, à droite. Légende circulaire, SAINT VINCENT DE PAUL sur la tranche du bas L. PENIN A LYON (Planche 2, n° 5).

R. Un cercle formé de têtes d'anges; le fond uni est destiné à recevoir une inscription en creux.

Médaille, argent et bronze, 41.

C'est l'avers du n° 21, gravé à nouveau par L. Penin, pour la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

170. — Dans un cadre ovale, saint Dominique, debout et à droite. Légende sur le cadre ovale, SANCTE DOMINICE ORA PRO NOBIS.

R. Semblable au revers du n° 84, sauf que la légende est inscrite de gauche à droite et qu'au bas de l'écu est la signature L. PENIN A LYON.

Médaille, argent et bronze, 25 millimètres.

Digitized by Google

171. — Saint Louis de Gonzague, debout et à gauche tenant dans les mains un crucifix. Légende sur le cadre ovale, S. ALOYSI GONZAGA ORA PRO NOBIS; au bas, L. PENIN A LYON.

R. Semblable à celui du n° 134.

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

172. — Buste de saint Ignace, de trois quarts et à droite. Légende circulaire, S. IGNATIVS LOYOLA FVNDATOR SOC. JESV; au bas, L. PENIN A LYON.

R. Monogramme du Christ, dans une couronne d'épines.

Médaille, argent et bronze, 41, 32 et 18 millimètres.

173. — L'agriculture et l'industrie se donnant la main. Légende circulaire, LEUR UNION FAIT LA PUISSANCE DES NATIONS.

R. Avers omnibus de la Monnaie, signé Montagny, 1857. Légende, COMICES AGRICOLES DE LYON ET DE VAUGNERAY.

Médaille, argent et bronze, 50 millimètres.

174. — Médaille pour l'église Saint-Joseph, à Bordeaux.

175. — Dans un cadre ovale, la Vierge du n° 52. Légende circulaire POSUERUNT ME CUSTODEM ; au bas, L. PENIN A LYON.

R. Les armes de Juvigny (Meuse) « d'azur à la bande d'argent ». Légende semi-circulaire, en haut JUVIGNY LES DAMES.

Médaille, bronze, 41 millimètres.

176. — Les armes de Lyon, le chef chargé de trois abeilles, l'écu encadré de tiges de chêne et de laurier et surmonté d'une couronne crénelée. Légende circulaire, SOU-

Digitized by Google

VENIR DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867; au bas, CLASSE 45.

R. Couronne de laurier, autour de laquelle s'enroule une banderolle avec l'inscription TRAVAIL | PROBITE | DEVOUEMENT. Au centre, légende circulaire, TEMOIGNAGE DE GRATITUDE et, dans le champ, A | F GILLET | SES OUVRIERS | RECONNAISSANTS | LYON VI JUILLET | MDCCCLXVII. Au bas un écu porte entrelacées les lettres F G.

Médaille, or, argent et bronze, 44 millimètres.

Gravée en souvenir de la médaille d'or, décernée à la maison Gillet à la suite de l'Exposition de 1867.

177. — Dans un cadre carré, la Vierge tenant l'Enfant Jésus; à gauche, un ange porte la lance et le roseau qui serviront à la Passion; à droite un ange porte la croix et les clous. Au-dessus des quatre personnages se lisent leurs noms en caractères grecs. Légende, sur le cadre extérieur, N. DAME DU PERPETUEL SECOURS PRIEZ P. N. Au bas, L. PENIN A LYON.

R. Un cœur, dans une couronne d'épines. Légende semi-circulaire, MON JESUS MISERICORDE, à l'exergue, 100 JOURS D'INDULG. CHAQUE FOIS.

Médaille, argent et bronze, 32, 25, 18 et 15 millimètres.

L'avers est la reproduction de l'image vénérée à Rome dans l'église dédiée à saint Alphonse de Liguori, où elle a été placée en mai 1866.

178. — Dans un cartouche ornemental, les armes de Besançon : « d'or, à l'aigle éployé de fasce, portant dans ses serres deux colonnes du Capitole. » Au bas de l'écu, la devise de Besançon : UTINAM. Légende circulaire, SOCIETE DE

Digitized by Google

TIR DE BESANÇON FONDÉE EN 1867. Au-dessous du cartouche, L. PENIN A LYON.

R. Semblable à celui du n° 66.

Médaille, argent et bronze, 44 millimètres.

179. — Insigne découpé, formé dans sa partie supérieure des armes de Besançon, comme au n° précédent, la devise UTINAM inscrite sur une banderole qui entoure les colonnes. Le fond est composé, à gauche, de tiges de chêne, à droite de tiges de lauriers; il porte, en sautoir, deux fusils. Au bas, dans un cartouche, SOCIETE DE TIR DE BESANÇON.

180. — Médaille de Notre-Dame d'Arles.

181. — Médaille de Notre-Dame de Monthon.

182. — Dans un ornement gothique, la Vierge assise tenant l'Enfant Jésus; à gauche, saint Bruno, à droite saint Bernard. Sur la marche de la chaire, L. PENIN A LYON; à l'exergue, NOTRE DAME DE STAOUELI PRIEZ P. N. ET POUR LES MUSULMANS.

R. Dans un cadre quadrilobe, un bouquet de palmier au milieu de la cour de l'abbaye. A droite et à gauche, inscription arabe. Légende sur le cadre, SOUVENIR DE LA TRAPPE D'AFRIQUE, sur le lobe inférieur, SUB UMBRA ILLIUS SEDI, et, au-dessous, L. PENIN A LYON (Planche 2, n° 8).

Médaille, argent et bronze, 41, 32, 25 et 18 millimètres.

Le groupe de palmiers du revers appartient à l'histoire de la conquête algérienne. C'était sous leurs ombrages que le dey avait établi sa résidence, au moment de l'entrée de nos troupes en 1830.

183. — Sur une nuée, la Vierge assise, donnant de la main droite le scapulaire à saint Joseph ; de la main gauche

Digitized by Google

elle soutient l'Enfant Jésus qui présente le scapulaire à saint Jean de la Croix. Légende circulaire, à gauche, S. PATER JOSEPH ; à droite, S. P. JOAN. A CRUS ; à l'exergue, DECOR CARMELI.

R. Dans un champ semé de croisettes, sainte Thérèse, sur une nuée, couronne la bienheureuse Marie des Anges, à genoux devant elle. Au bas, L. PENIN A LYON. Légende circulaire. AD PER M F BEA B MAR AB ANG.

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

Comme l'indique la légende, cette médaille a été frappée pour les fêtes de la béatification de la bienheureuse Marie des Anges.

184. — Le Christ, de face, et debout sur un globe terrestre ; dans le champ, ON NE VA A MON PERE QUE PAR MOI. Légende circulaire, CELUI QUI ME SUIT NE MARCHE POINT DANS LES TENEBRES.

R. Un cœur surmonté d'une croix. Légende circulaire, ASSOCIATION DES CŒURS DEVOUES. Au bas, un cartouche portant le monogramme du Christ ; au-dessous, PENIN LYON.

Médaille, argent et bronze, 32 millimètres.

185. — Dans une gloire, la Vierge de face, la tête nimbée d'étoiles. Légende circulaire. REGINA : SINE : LABE : CONCEPTA : ORA : PRO : NOBIS, au bas, L. PENIN F. LVGD.

R. Monogramme de la Vierge surmonté d'une étoile. Légende circulaire. SUB : TUO : NOMINE : ET : PROTECTIONE : LAETAMUR : T : O : M : Au bas, L. DESROSIERS INV.

Médaille, argent et bronze, ovales 33 × 26 millimètres et 26 × 21 millimètres.

Médaille du tiers-ordre mariste.

Digitized by Google

186. — Saint Gilles, de face, tenant de la main gauche sa crosse abbatiale et bénissant de la main droite; au second plan, une biche percée d'une flèche. Légende circulaire, S. AGIDI ORA PRO NOBIS.

R. Sous un ornement gothique, une étoile rayonnante porte la date, 1865 : au-dessous, le tombeau de saint Gilles, et sur un cartouche, la date AN· DN· MDCCCLXVIII; en pointe, un écu chargé de l'agneau pascal. Légende circulaire, IN· H· TML· Q·C·B· ÆGD; au bas, L. PENIN A LYON.

Médaille elliptique, argent et bronze, 28 × 18 millimètres.

Saint Gilles vivait au VIIe siècle. Grec de naissance, il s'était retiré en un ermitage près de l'embouchure du Rhône, dans le même lieu qui devait plus tard porter son nom. La légende veut qu'il ait été nourri pendant quelque temps du lait d'une biche ; cet animal, blessé au cours d'une chasse et poursuivi, se réfugia auprès du saint ermite et fit découvrir sa retraite. Lui-même fonda dans la suite, sur le même emplacement, un monastère auquel il donna la règle de Saint Benoit (*Acta Sanct.*, 1er septembre). La date, 1865, est celle de la découverte de son tombeau dans la crypte de Saint-Gilles; celle de 1868 rappelle l'inauguration de ce tombeau et la consécration d'un autel sous son vocable.

La composition de la médaille est l'œuvre de l'éminent architecte Revoil, mort le 14 décembre dernier.

J. BEYSSAC.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. — *Séance du 5 mars 1901.* — Présidence de M. Beaune. — M. le Président remercie M. le baron Maupetit, qui assiste à la séance, du don qu'il a fait à la Compagnie du portrait de Jules Ward, ancien membre de l'Académie.— M. le baron Maupetit répond qu'il a été heureux de pouvoir faire hommage de ce portrait à l'Académie. Puis il retrace, en quelques mots, la biographie de M. Jules Ward. D'origine anglaise, ce dernier avait suivi d'abord les cours de l'Université d'Oxford. Venu, en France, en 1844, son père lui fit faire des études de mécanique. Mais la musique le passionnait par-dessus tout. Il fit ainsi représenter au Grand Théâtre de Lyon, plusieurs opéras : *Voici le jour*, *Graziella*, qui furent bien accueillis du public. Ces succès le firent admettre à l'Académie en 1863. Toutefois, il n'avait pas renoncé entièrement à la mécanique, car, en 1866, il prit un brevet d'invention pour une machine à vapeur. Mais il mourut prématurément, la même année, à l'âge de 37 ans, et à Jujurieux (Ain), où son éloge funèbre fut prononcé par M. le premier président Gilardin. Devenu possesseur de son portrait, M. le baron Maupetit a voulu en assurer la conservation, et c'est pour cela qu'il en a fait don à l'Académie. — Hommages faits à l'Académie : 1° par M. l'abbé Chevalier, quatrième fascicule du *Répertoire des sources historiques du moyen âge ;* 2° par M. Bleton, *Sociétés de Secours mutuels de prévoyance et de retraite*, par M. Moyen, docteur en droit. — M. Vachez commence la lecture d'une notice intitulée : *L'aqueduc du Mont Pilat et l'inscription de Chagnon*. De tous nos monuments antiques, nos anciens aqueducs sont ceux dont il subsiste des restes les plus importants. Aussi, à toutes les époques, ont-ils appelé vivement l'attention de nos archéologues lyonnais. Mais, il est à remarquer que, parmi ceux qui ont abordé cette étude, presque tous appartiennent, de près ou

Digitized by Google

de loin, à l'Académie. Après Colonia, qui ne leur consacre qu'un chapitre assez court, dans son *Histoire littéraire de Lyon*, vient Delorme, architecte, qui lut son important travail à l'Académie, en 1759. Ce travail est le premier, où se trouvent étudiés les trois aqueducs construits successivement par les Romains, pour fournir à Lyon des eaux saines et abondantes, et malgré quelques erreurs de détail, il a servi de guide à tous ceux qui ont, depuis, abordé le même sujet. En 1818, Penhouet, membre correspondant de l'Académie, lui consacre ainsi plusieurs de ses *Lettres sur l'histoire ancienne de Lyon*. Mais cet auteur ne s'occupe guère que de l'aqueduc du Mont Pilat et du système des siphons, employés pour franchir les vallées du Garon, de Bonnant et le col de Saint-Irénée. Le travail de Penhouet provoqua de nouvelles recherches faites par Artaud, membre titulaire de l'Académie qui se proposait de publier, avec un plan, les dessins laissés par Delorme, quand il quitta Lyon, en 1830, sans avoir pu donner suite à son projet. Mais l'Académie qui, à toutes les époques, s'est préoccupée des moyens de fournir des eaux salubres à Lyon, mit au concours, en 1834, la question du rétablissement de l'aqueduc de la Brevenne. Le mémoire de Flachéron fut couronné, sans qu'on essayât de le mettre à exécution. Mais l'auteur fut amené ainsi à publier, en 1840, un mémoire complet sur les trois aqueducs du Mont-d'Or, de la Brevenne et du Mont-Pilat. Puis, en 1855, à la suite d'un concours ouvert, de nouveau, par l'Académie, pour l'étude du grand aqueduc du Mont-Pilat, une médaille d'or fut décernée à M. de Gasparin, ingénieur, pour son savant mémoire, inséré dans le tome VI de la classe des sciences. Néanmoins, malgré toutes ces études, plusieurs problèmes demeuraient encore à résoudre; telle était notamment la fixation de l'époque de la construction de l'aqueduc du Mont-Pilat, quand la découverte inespérée d'une inscription antique, à Chagnon (Loire), vint jeter une lumière toute nouvelle sur l'histoire de nos anciens aqueducs lyonnais.

Séance du 12 mars 1901. — Présidence de M. Beaune. — M. Clédat, membre titulaire de la section d'histoire et antiquités, est nommé, sur sa demande, membre émérite. — M. Lafon entretient la Compagnie de la découverte qu'il vient de faire récemment dans sa propriété, à Fourvière, d'un réservoir, revêtu d'un enduit très dur en ciment et situé à 4 mètres au-dessous du trottoir de la rue Cléberg, mais non parallèlelement à cette rue, ce qui ferait présumer que cette voie publique ne serait pas une ancienne voie romaine. — M. Vachez continue la lec-

Digitized by Google

ture de son travail sur l'aqueduc du Pilat et l'inscription de Chagnon. Ce dernier monument, conservé actuellement dans une salle de la mairie de Chagnon, fut découvert, enfoui dans le sol, en 1887, à 250 mètres de ce village. Il porte un édit de l'empereur Adrien, qui défend de labourer, de semer et de planter, dans le voisinage de l'aqueduc. On savait déjà par le traité sur les aqueducs de Frontin, que cette mesure de protection avait été prescrite par deux sénatusconsultes, rendus sous le règne d'Auguste. Mais ici la défense émane de l'empereur Adrien qui régna de l'an 117 à 138. Cette inscription nous révèle ainsi que le grand aqueduc du Mont Pilat a été construit au commencement du IIe siècle de notre ère, comme l'avait présumé déjà M. de Gasparin, d'après certaines particularités de sa construction elle-même. Notre aqueduc du Mont Pilat serait ainsi contemporain du Pont du Gard. Elle nous apprend, en outre, que l'aqueduc a fonctionné, malgré l'avis, assez étrange, de quelques savants. Enfin, sa situation en pleine campagne, nous révèle aussi que, déjà à cette époque, nos paysans gaulois savaient lire et qu'ils entendaient la langue latine, devenue la langue usuelle.

Séance du 19 mars 1901. — Présidence de M. Beaune. Hommage fait à l'Académie par M. Chantre : *Époque quaternaire dans le bassin du Rhône* (thèse de doctorat). — M. Vachez, pour dissiper les doutes, émis par quelques membres de la Compagnie, au sujet des conclusions de son travail sur l'inscription antique de Chagnon, fait remarquer, à l'aide de citations empruntées soit à Strabon (Livre IV), soit à Tacite (*Agricola*, 21) que, dès le lendemain de la conquête d'un pays, les Romains s'empressaient de créer des écoles, où était enseignée la langue latine. L'épigraphie nous démontre avec quelle rapidité et quel ensemble fut réalisée la conquête de la Gaule par le Latin, comme ce fait est signalé dans la nouvelle Histoire de France, publiée actuellement sous la direction de M. Lavisse. — M. le Président fait observer que, même à Bibracte, ville toute celtique, M. Bulliot n'a découvert que des inscriptions latines. — M. l'abbé Devaux confirme ce fait, en ajoutant que les noms propres celtiques furent promptement latinisés et ne nous sont parvenus que sous cette dernière forme. — M. le Président continue la lecture de son étude sur la vie privée au XVIIIe siècle, empruntée, pour la plus grande partie, aux Mémoires de Madame d'Epinay. Dans ce chapitre, il nous fait connaître d'abord comment on faisait son testament. Puis il esquisse, d'une manière fine et piquante, le por-

Digitized by Google

trait de plusieurs personnages, qui jouent un rôle dans ces mémoires. Enfin, il termine, en faisant observer que dans ce beau monde, monté trop vite à l'élégance et à la fortune, on dédaigne trop visiblement la simplicité de l'ancienne bonne Compagnie. La vie libre et dissolue de ce temps ressort de toutes les pages de ces Mémoires, qui fournissent des renseignements précieux sur cette époque. Mais il faut se garder d'attribuer à l'Encyclopédie le relâchement des mœurs et le scepticisme dont on est témoin. L'Encyclopédie n'a commencé à paraître qu'en 1750. Le mal remontait plus haut, et quand le vent des réformes se leva, il était difficile de sauver un édifice, aussi profondément vermoulu.

Séance du 26 mars 1901. — Présidence de M. Beaune. — M. Chantre fait une communication sur l'*Homme quaternaire dans le bassin du Rhône*. Cette question, fait observer l'orateur, a été abordée seulement en 1864. Et c'est alors qu'à la suite de la découverte de quelques silex taillés dans les grottes du Dauphiné, on a pu étudier la question de l'existence de l'homme à l'époque quaternaire. Ces recherches ont conduit, non à la découverte de restes humains eux-mêmes, mais seulement de quelques outils fabriqués de main d'homme. La période quaternaire comprend trois époques distinctes : 1° celle dite quaternaire inférieur, ou de la progression des glaciers ; 2° celle du quaternaire moyen ; c'est l'époque glaciaire et de l'extension ultime des glaciers ; 3° celle du quaternaire supérieur ; c'est l'époque postglacière ou des reculs des glaciers. C'est alors que sont habitées par l'homme, dans les régions voisines de Lyon, la station de Solutré, la grotte des Hotteaux (Ain), celle de la Balme (Isère). Les glaciers reculent dans les Alpes : les débris de l'homme deviennent plus nombreux ; la faune des pays froids a disparu ; les armes de silex, les pointes de lance, sont taillées avec une perfection inconnue jusqu'alors. Mais dans tous les cas, rien dans nos pays, ne permet de croire à la descendance du singe.

Séance du 16 avril 1901. — Présidence de M. Beaune. Hommage fait à l'Académie : *L'art de décorer les tissus*, ouvrage magnifiquement édité par la Chambre de commerce. M. Pariset est chargé de faire un rapport sur ce beau volume. — M. Bonnel donne lecture du commencement d'une notice sur l'Académie pendant les dix-huit mois qui précédèrent sa suppression en 1793. Après avoir fait connaître sommairement les principales communications faites à cette époque et les sujets des prix proposés par la Compagnie, l'orateur rappelle qu'au

Digitized by Google

moment du décret du 8 août 1793, qui supprima tous les corps savants, l'Académie comptait 39 membres. 10 d'entre eux moururent de mort violente ou naturelle, dans le courant de l'année 1793, et 10 autres avant l'année 1800, de sorte qu'à cette dernière date, il ne restait plus que 19 de ses anciens membres *(V. Revue du Lyonnais. Juin 1901).*

Séance du 23 avril 1901. — Présidence de M. Beaune. — M. Bonnel donne communication d'un ancien calendrier de l'église de Lyon, dont l'examen est confié à M. Lafon. — M. Chantre continue sa communication sur la période quaternaire. Dans les dépôts glaciaires, proprement dits, on ne trouve aucune trace de faune. Les vestiges industriels, les plus anciens, appartiennent à la fin de la période tertiaire. Dans la région lyonnaise et, plus récemment, près de Chalon, on trouve ainsi des fragments de silex taillés à grands éclats, des deux côtés. A ce moment, on vit autour des glaciers, qui s'étendent jusqu'à la Croix-Rousse, à Fourvière et à Saint-Genis-Laval. L'homme chasse le renne et l'éléphant *primigenius*. Quand les glaciers reculent, on trouve dans la vallée de la Saône, des restes nombreux du renne et du cheval. Puis, il est à remarquer que les instruments en silex retrouvés chez nous se retrouvent aussi en Egypte. Et ce qui est aussi remarquable, c'est que les peuples sauvages de nos jours se servent d'outils de même forme que les générations des temps préhistoriques. On approche ainsi de l'époque quaternaire. Et c'est à ce moment que se place l'arrivée des populations, venues de l'Asie, auxquelles est due la construction des dolmens. — M. Delore présente quelques observations sur le système développé par M. Chantre. D'abord, il ne croit pas que l'on puisse tirer, de la forme des outils en silex, une démarcation bien déterminée entre les diverses époques. Car, même en France et dans les mêmes stations, on trouve des outils en silex, à côté des instruments de l'époque néolithique. De même la faune ne peut fournir des renseignements positifs, au point de vue chronologique. En ce qui touche la stratigraphie des glaciers, M. Delore fait remarquer aussi que plusieurs savants admettent l'existence de plusieurs périodes glaciaires. Quant aux restes humains, ils peuvent se retrouver sous des débris d'une époque plus ancienne, de même que des silex se rencontrent dans des dépôts tout modernes. — M. Chantre répond que les objections soulevées par M. Delore sont discutées et résolues dans son livre sur la période quaternaire. En ce qui concerne le mélange d'instruments de diverses époques, on doit l'attribuer soit aux remaniements du sol,

Digitized by Google

soit aux bouleversements causés par les eaux, soit à une mauvaise exécution des fouilles. Quant à la classification de la faune et de la pierre taillée, elle est absolument nécessaire ; mais elle est toute régionale. S'il a admis l'existence d'une seule période glaciaire, cela doit s'entendre d'une seule extension des glaciers jusqu'à Lyon. Les glaciers ont eu des relais, mais il n'y a pas eu diverses périodes. — A la suite de ces communications, M. le Président fait observer qu'il lui paraît difficile, pour ne pas dire impossible, que l'on puisse, comme le font quelques savants, attribuer à chaque période une durée d'années déterminée.

Séance du 30 avril 1901. — Présidence de M. Beaune. — Sous ce titre : *Comment j'ai failli prendre Vincennes*, M. Léon Malo fait, sous une forme humouristique, le récit d'un épisode, dont il fut témoin à Paris, au lendemain du 24 février 1848. Il s'agit du défilé d'une troupe d'insurgés qui, après avoir promené, sur les boulevards, le trône du roi Louis Philippe, essayèrent de marcher sur Vincennes, pour s'en emparer. Vincennes ne fut pas pris, et les assaillants se dispersèrent avant d'aborder ses remparts. Mais cet épisode renferme le souvenir de particularités personnelles à l'orateur, qui ajoutent encore au charme du récit. — M. Rougier rappelle, à son tour, plusieurs scènes de l'insurrection de juin 1848, dont il fut témoin, comme garde national, et dont il a gardé un souvenir ineffaçable.

Séance du 7 mai 1901. — Présidence de M. Beaune. — M. Rougier annonce que le P. Pionnier, missionnaire en Océanie, et ancien lauréat de l'Académie, de passage à Lyon, fera dans la prochaine séance, une conférence sur les Nouvelles-Hébrides. — M. Caillemer appelle l'attention de l'Académie sur l'ouverture du concours ouvert pour l'érection d'une statue de M. Livet, dans un nouveau bâtiment des Hospices civils de Lyon. — Une discussion s'engage, au sein de la Compagnie, au sujet de ce projet et des modèles de statue présentés à son examen.

Séance du 14 mai 1901. — Présidence de M. Beaune. — Le P. Pionnier, mariste, missionnaire aux Nouvelles-Hébrides, et ancien lauréat du prix Chazière, assiste à la séance. M. le Président lui adresse quelques paroles de bienvenue, en saluant en lui le vaillant missionnaire, que l'Académie a été heureuse de récompenser. — Le P. Pionnier, après avoir remercié la Compagnie de l'accueil cordial qu'il reçoit, en même temps que des encouragements qu'elle lui a donnés pour l'œuvre d'évan-

Digitized by Google

gélisation, à laquelle il s'est voué, fournit des renseignements d'un grand intérêt sur l'archipel des Nouvelles-Hébrides. La formation de cet archipel est dû à la fois aux volcans et aux madrépores. Ces derniers forment, autour de ces îles, un anneau de corail, où existent pourtant des passes, dans l'axe du courant des fleuves. Au siècle dernier, les Nouvelles-Hébrides ont reçu déjà la visite des célèbres navigateurs, Bougainville et Lapérouse. De nos jours, le meilleur livre, qui ait été écrit sur cet archipel, est dû à M. Gaston Beaune, fils du président de l'Académie, et mort si prématurément. L'aspect de ces îles est merveilleux ; la végétation exubérante ; la flore et les fruits d'une abondance extrême. Si la faune est assez pauvre en mammifères, elle est très riche, au contraire, pour les oiseaux. Au point de vue commercial, la culture du copra, du café, du cacao, des ananas, assure leur prospérité. Quant aux habitants, c'est l'espèce humaine au plus bas degré de son abaissement ; car l'anthropophagie s'y trouve encore en usage. L'affection de famille y fait défaut ; l'enfant quitte la maison paternelle, dès qu'il peut se passer des soins de ses parents. Aussi le rôle du missionnaire consiste surtout à former des familles chrétiennes. Et on ne peut obtenir des résultats satisfaisants que par l'école ; les enfants apprennent ainsi à parler le français et ils le parlent avec perfection. Pour cette œuvre, on obtient souvent un précieux concours de quelques indigènes, qui fournissent à la fois des sœurs et des catéchistes. Aujourd'hui, la mission, fondée seulement en 1888, est prospère ; mais elle ne compte encore que quelques centaines de chrétiens. — A la fin de la séance, M. Delore donne communication d'un sceau, portant la date de 1682, et découvert dans l'ancien collège de l'Ecole de médecine de Lyon.

Séance du 21 mai 1901. — Présidence de M. Beaune. — Hommage à l'Académie : *Manuel des infirmières. Anatomie et physiologie*, par M. le Dr Vincent. — Comme complément à la communication faite sur les Nouvelles-Hébrides par le P. Pionnier, M. Locard présente plusieurs objets provenant de ces contrées et envoyés par ce dernier. Tel est, notamment, un costume fort sommaire d'une femme de Vanikoro. Aujourd'hui les populations des Nouvelles-Hébrides s'attachent à se vêtir à l'européenne et avec des habillements de laine. Mais cela leur a peu réussi, car il résulte de ce nouveau régime de nombreux cas de phtisie. M. Locard fait passer ensuite sous les yeux des membres de la Compagnie, plusieurs bracelets fabriqués, soit avec des coquilles et au moyen de simples instruments en pierre, soit avec des défenses de

Digitized by Google

baibiroussa, le porc de ces pays. — M. Charvériat donne communication d'une correspondance entre Jean de Nagu, seigneur de Varennes, avec le Consulat lyonnais, pendant les troubles de la Ligue, de 1589 à 1595, Jean de Nagu était gouverneur de Mâcon, pour le compte de la Ligue, et il eut à lutter, à plusieurs reprises, avec le comte de Beauffremont, qui commandait les troupes royalistes. Sa correspondance nous fait connaître, jour par jour, les péripéties de cette guerre civile, mêlée de succès et de revers. — M. le Président fait remarquer que cette correspondance fournit aussi de précieux renseignements sur le rôle joué par le duc de Nemours, qui abusa de la confiance aveugle que lui avait accordée le Consulat lyonnais, pour chercher à se créer une principauté à son profit, dans l'est de la France.

Séance du 28 mai 1901. — Présidence de M. Beaune. — M. Bondet présente un rapport sur les travaux de M. le Dr Vincent, candidat dans la section des sciences médicales. Le rapporteur fait connaître d'abord ses titres et ses services universitaires. Docteur en médecine de la Faculté de médecine de Paris, en 1876, le candidat a été, successivement, chef de clinique chirurgicale, suppléant des docteurs Berne et Delore, et chirurgien-major de la Charité. C'est non seulement un habile chirurgien, mais un laborieux, un érudit de premier ordre, qui s'est distingué par de nombreux travaux, qui le rendent dignes des suffrages de l'Académie. — M. Rougier donne lecture d'une étude sur l'influence du régime douanier sur la fabrique lyonnaise de soierie. Il fait connaître d'abord l'œuvre de Colbert, qui créa en France, non sans quelque résistance, l'unité douanière par un édit de 1664. L'orateur examine ensuite les systèmes adoptés par les divers gouvernements, qui se sont succédé depuis 1789. De plus en plus, on s'est efforcé de modérer la rigueur des tarifs, mais il est à remarquer que, constamment, le gouvernement s'est montré plus libéral que les corps délibérants. Le second Empire a protégé ainsi le libre échange. C'est ainsi que depuis nous avons vécu sous le régime des traités de commerce, basés sur l'échange des concessions réciproques des Etats contractants, ce qui a eu pour résultat un énorme développement des rapports commerciaux.

Séance du 4 juin 1901. — Présidence de M. Beaune. — Hommage à l'Académie : 1° *La peste à Lyon et la chapelle de Saint-Roch*, par M. Joseph Vingtrinier. — 2° Tome 9e de la *Bibliothèque liturgique*, publié par M. l'abbé Chevalier, qui renferme des renseignements pré-

Digitized by Google

cieux sur la poésie liturgique au XIe siècle. — M. le docteur Vincent est élu membre titulaire dans la section des sciences médicales, en remplacement de M. le docteur Ollier, décédé. — M. Caillemer communique un travail concernant la réunion de la principauté de Dombes à la couronne et dont les éléments ont été fournis par les papiers de M. de Miromesnil, premier président du Parlement de Normandie. On sait que, le 28 mars 1762, le comte d'Eu, second fils du duc du Maine, céda cette principauté à Louis XV, en échange des vicomtés d'Argentan et d'Exme et de plusieurs autres terres situées en Normandie. Mais le Parlement de Rouen refusa d'abord l'enregistrement qui lui était demandé, en se fondant sur ce que les revenus de la principauté de Dombes étaient bien inférieurs à ceux des terres remises en contre-échange. Sur l'ordre du Garde des sceaux, Lamoignon, le Parlement dut s'incliner pourtant. Mais il garda de cette affaire un sentiment de mauvaise humeur. Lorsque, quelque temps après, on lui demanda d'enregistrer l'édit ordonnant l'établissement du cadastre des terres de la province de Normandie, il refusa de céder, si bien que, pour le punir de sa résistance, des lettres de cachet envoyèrent les magistrats en exil dans diverses petites villes; procédé nouveau qui était le prélude des moyens de coercition, que devait employer bientôt le chancelier Maupeou. — M. le Président fait observer d'abord que cet épisode peut servir à compléter le travail, que le comte de Luçay a publié sur la liquidation de la succession du connétable de Bourbon. Il est bon de remarquer aussi que l'ordonnance de 1673, en vertu de laquelle on procéda, avait été cependant abrogée virtuellement par celle de 1718, par laquelle le régent accorda des concessions au Parlement.

Séance du 11 juin 1901. — Présidence de M. Beaune. — M. le Président rappelle à la Compagnie que M. Sainte-Marie Perrin, membre titulaire, a été nommé correspondant de l'Institut royal des Architectes britanniques. — M. Vincent, membre titulaire, élu dans la dernière séance, est introduit, et M. le Président lui adresse quelques paroles de bienvenue, en lui exprimant qu'il eût désiré que ce fût son maître, M. Ollier, qui fût appelé à présider à sa réception. — M. Vincent remercie la compagnie de l'honneur qui lui est fait, et il répond que, lui aussi, il aurait été heureux d'être reçu par son maître vénéré, et c'est un regret de plus que lui cause sa mort prématurée. — M. Rougier continue sa communication sur l'évolution des tarifs douaniers depuis 1664 jusqu'à nos jours. Au régime des traités, inauguré en 1860, a

Digitized by Google

succédé celui des tarifs généraux, tendant à établir, avec les autres nations, un échange de concessions réciproques. Ce système a été consacré par la loi de 1892, à la suite d'une enquête à laquelle ont pris part toutes les Chambres de commerce. Le tarif minimum pouvant être quelquefois supérieur à certaines taxes admises par les traités, on a dû accorder au Gouvernement le droit d'abaisser les droits perçus, le cas échéant, au-dessous du tarif minimum. Et c'est sur ces bases que sont régis aujourd'hui nos rapports commerciaux avec la Suisse et l'Italie. On est rentré ainsi dans le système de Colbert et l'on a raison, car c'est par des concesssions réciproques que les nations peuvent se rapprocher et s'unir, et que l'on peut, par l'exportation, ramener l'argent versé à l'étranger.

Séance du 18 juin 1901. — Présidence de M. Beaune. — M. le Président félicite M. l'abbé Chevalier de la récompense qu'il a obtenue de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pour son mémoire sur le Saint Suaire de Turin. — M. l'abbé Chevalier présente, au nom de M. l'abbé Bellet, les quatre ouvrages suivants : 1° *Un portrait inconnu de Bossuet ; 2° Chant liturgique dans le diocèse de Grenoble ; 3° l'Age de la vie de saint Martial ; 4° la Maison des épileptiques de Tain.* — En même temps, M. l'abbé Chevalier pose la candidature de M. l'abbé Bellet, au titre de membre correspondant. — Hommage par M. Terrebasse : 1° *Réception des ducs de Berry et de Bourgogne à Grenoble en 1701* (Travail de Guy-Allard) ; *Note sur quelques livres rares, imprimés à Grenoble lors du passage des ducs de Berry et de Bourgogne, en 1701.* — M. Bleton lit une notice sur M. Charles Dufraine, sculpteur, né à Saint-Germain-du-Plain (Saône-et-Loire), en 1827. Cet artiste manifesta, dès son enfance, un goût prononcé pour la sculpture. Venu tout jeune à Lyon, il eut pour premier maître un marbrier, puis il entra dans l'atelier de Bonnet, dont il devint le collaborateur. Mais, sous l'inspiration de Bossan, il s'attacha surtout à la sculpture religieuse. Bossan essaya ainsi de se l'attacher, dans l'école de sculpture, qu'il avait fondée à Valence. Mais, en 1867, et après une absence de quatre ans, il revint à Lyon, où il prêta sa collaboration à Armand Calliat. Ses œuvres toujours achevées, se distinguent par l'originalité de la forme et le sentiment élevé qui préside à ses compositions. Pendant quinze ans, il fut professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, et il fut un maître dans toute l'acception du mot, car il professa toujours un dédain absolu pour le banal et le médiocre. Aussi, pendant treize ans, ses élèves ont obtenu à huit reprises, le prix de Paris. — M. Chantre donne lecture d'une

Digitized by Google

étude sur les populations de l'Egypte. Les plus anciens peuples qui ont occupé ce pays sont représentés aujourd'hui par les Coptes et les Fellahs. Mais ces races primitives se sont mélangées, plus ou moins, aux Nubiens, aux Arabes et aux nègres. Ces derniers occupaient les régions du Haut-Nil et les inscriptions des dynasties thébaines nous révèlent les luttes incessantes, qu'elles eurent à soutenir avec ces peuples, pour repousser leurs invasions. Mais les prisonniers, assez nombreux, faits esclaves, n'ont guère altéré la race primitive, que dans la partie la plus méridionale du pays. En effet, malgré leur couleur très foncée, les Fellahs ne sont pas des nègres. L'orateur s'attache surtout à fournir quelques détails sur les Schillouks, qui occupent la contrée où se trouve situé Faschoda, et qui ont manifesté leurs sympathies pour le commandant Marchand. Aucune contrée de cette partie de l'Afrique n'est plus peuplée que celle habitée par les Schillouks, qui ont reçu la visite d'assez nombreux voyageurs.

Séance du 25 juin 1901. — Présidence de M. Beaune. — Hommages faits à l'Académie : 1° Ouvrages du Père Brosse, membre correspondant de la Société littéraire : *les Chamites, Indes pré-aryennes*; *l'Aurore indienne de la Genèse; l'Inde inconnue; Surabondance des indications touchant le site de l'Eden; La lèpre est contagieuse.* — 2° *l'Art archéologique dans le département de la Loire*, par MM. Félix et Noël Thiollier; — *l'Architecture religieuse à l'époque romane, dans l'ancien diocèse du Puy.* Texte par Noël Thiollier. Nombreuses gravures par Félix Thiollier; — 3° *la Fée de l'Albarine et les fontaines sacrées du Bugey*, par A. Vingtrinier; — 4° *Traité historique, critique et expérimental des rapports des plantes avec le sol et de la chlorose végétale; Etudes agronomiques sur les Monts lyonnais*, par J.-A.-C. Roux. — M. Chantre communique la suite de son étude sur les populations nègres de l'Egypte. Dans cette partie de son travail, il s'occupe surtout de la tribu des Dincas, qui, d'après quelques auteurs, compte un million d'hommes. La contrée qu'elle habite est limitée à l'est, par les Ethiopiens et à l'ouest, par le pays des Schillouks. Ce peuple n'est guère connu que depuis vingt-cinq ans; leur teint est moins foncé que celui des autres tribus nègres. Au point de vue anthropologique, les Dincas sont dolychocéphales. L'orateur, en terminant, fait passer, sous les yeux des membres de l'Académie, plusieurs photographies de types de Schillouks, de Dincas et de Noubas du Kordofan, qui démontrent que le type égyptien a été assez peu modifié par les rapports de la population primitive de la contrée avec la race nègre.

A. VACHEZ.

Digitized by Google

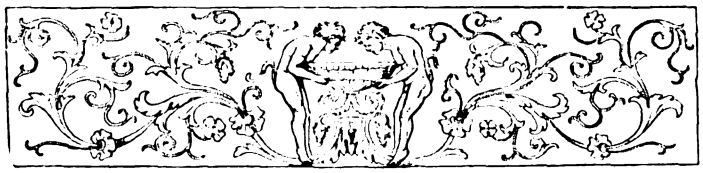

Chronique de Septembre 1901

SOMMAIRE. — La chasse et les vendanges. — La mévente des vins. — Le 4 septembre. — Quelques menus faits. — La statue de Jacquard. — Les morts du mois. — Mme Jenoudet, M. Aimé Gros. — Arts et Lettres. — A travers les théâtres.

On a quitté Lyon par toutes les voies, depuis la veille. Le 1er septembre, ouverture de la chasse, cérémonie qui ne souffre pas d'abstention. On a donc gagné les champs, carnier au dos, fusil à l'épaule. Cependant le gibier se fait rare, plus de caille, à peine quelques becfigues; seules les chasses gardées conservent encore lièvres, faisans et perdrix.

Eh bien! on tirera les casquettes et, le soir, on devisera encore gaiement autour d'une table copieusement servie.

Puis viendront les vendanges; cette année c'est pléthore de vin en Beaujolais; on ne peut plus le loger. Gare à la terrible mévente qui menace le vigneron, qui lui fera crier famine devant ses cuves pleines de vin, quand le meunier refusera la farine et que le courtier attendra, sournois, l'heure où, pour rien, il enlèvera la réeolte. Il faut bien du pain pour vivre.

Du 4 septembre qui a songé, cette année, à célébrer cet anniversaire? Hélas! les héros de cette période troublée ont

Digitized by Google

bien vieilli avec elle ! Les Andrieux, les Brialou, les Chépié, les Baudy, sans compter les morts et les disparus.

Une autre tradition qui, elle, ne se perd pas, c'est la fête du 8 septembre, rappelant le vœu des échevins de 1643, qui conjura les ravages de la peste à Lyon. La fête a eu, cette année, son éclat accoutumé, sauf quelques incidents provoqués par d'odieux gamins qui ont cru intelligent de hurler l'*Internationale* sur les quais de la Saône, pendant la bénédiction de la ville.

Les incidents se succèdent rapides : voici venir en France le Tsar et la Tsarine ; voici que l'ancien gouverneur militaire de Lyon, le général Davoust, quitte la chancellerie de la Légion d'honneur.

Mais laissons dans l'ombre cette maudite politique et revenons à Lyon !

Notre Conseil municipal se rappelle à notre souvenir en baptisant une de ses avenues nouvelles, sur la rive gauche, dans le quartier des écoles, du nom du célèbre professeur Ollier. En même temps il débaptise la place Saint-Pothin pour lui donner le nom d'un écrivain bien oublié des masses, Edgard Quinet. Pour tout vieux lyonnais, pour tout « gone » du Plateau ce nom paraîtra singulièrement choisi et particulièrement rabelaisien, quand on songe qu'il s'étalera sur la façade du nouveau lycée de jeunes filles.

Mais les gones du Plateau ont à penser à autre chose. Le 29 septembre on leur offre l'inauguration du monument de Jacquard, transplanté de la place Sathonay sur la place de la Croix-Rousse, au milieu des « canuts ». Ce pauvre Jacquard, bohême posthume, errant sans feu ni lieu, sans domicile, persécuté de son vivant, persécuté après sa mort, a enfin trouvé un lieu de repos, au centre de cette population dont il fut le bienfaiteur et qui renait aujourd'hui de

Digitized by Google

ses sombres misères, grâce à l'application de la force motrice au métier ; ce qui nous donnait, le même jour, l'occasion de fêter, avec la Société pour le développement du tissage, l'installation de son 500e métier à la Croix-Rousse.

Viennent alors les discours. M. Robin salue Jacquard au nom de la ville. M. Isaac prononce l'éloge de ce merveilleux inventeur, au nom de la Chambre de commerce. Enfin Gerbert nous charme en récitant devant la statue l'œuvre si belle de Jean Tisseur, *Une visite au tombeau de Jacquard*. La fête est digne de son objet.

***

Plus fâcheuses encore sont les nouvelles que nous offre la nécrologie du mois.

C'est d'abord une Lyonnaise de cœur et de courage qui meurt en Algérie. Plus d'un ancien « Moblot » se rappelle Mme Jenoudet qui, en 1870, suivait à Belfort son fils, Marc Jenoudet, âgé de 17 ans, engagé volontaire dans les Mobiles du Rhône, et qui, durant le siège et le bombardement, se dévouait aux malades et aux blessés.

A trente années de distance cette vaillante femme a encore été mêlée à de tragiques événements. On se souvient du mouvement fanatique qui, le 25 avril dernier, ensanglantait la commune algérienne de Margueritte. Mme Jenoudet s'y retrouvait au côté de ce même fils, propriétaire et adjoint spécial, lequel fut abattu à coups de matraque, menacé de mort et put néanmoins ensuite, par sa présence d'esprit et son énergie, préserver du massacre de nombreux habitants du village.

La vieille Mme Jenoudet fit preuve des mêmes qualités de sang-froid et de courage et ne se laissa point affoler par l'invasion brutale, le pillage et les violences.

Digitized by Google

Mais elle avait 75 ans et sa santé était altérée. Cette secousse nouvelle avait été trop rude; elle vient de mourir à Margueritte.

Je citais plus haut le nom du regretté professeur Ollier. Son beau-frère, M. Henri Verne, vient de mourir à Givors, dans son castel de Chatenay, où il s'était retiré et où ses amis aimaient à venir provoquer ses causeries si intéressantes. M. Henri Verne appartenait à une famille originaire du Chablais; elle avait fui devant Calvin et s'était transportée en Provence. Le mariage fixa M. Verne à Lyon. Il avait traité souvent, avec une grande autorité, dans le *Correspondant*, le *Français* et dans divers autres périodiques de la région lyonnaise, les questions les plus ardues, les plus diverses et les plus intéressantes.

Le 3 septembre nous apporte la nouvelle de la mort, à New-York, d'un Lyonnais, M. Léon Gontharet, atteint du choléra morbus, à l'âge de 37 ans.

Elève de la Martinière, il fut, comme son frère, Michel Gontharet, connu à Lyon pour ses voyages en Chine et au Japon, c'était un apôtre de notre expansion commerciale.

Le 4, meurt à Montbrison, Mme du Chevalard, âgée de près de cent ans.

Avec Mme du Chevalard disparaît, en même temps que le témoin d'un passé déjà lointain, une femme de grand esprit et de grand cœur, une noble femme.

Née en 1802, Mme du Chevalard était fille du comte de Vougy, ancien officier des Gardes, qui fut longtemps député de l'arrondissement de Roanne. M. du Chevalard, dont elle devint la compagne en 1829, était substitut du roi et ne quitta ces fonctions que pour se consacrer au développement de l'agriculture dans le Forez; il fut un des premiers présidents de la Société d'agriculture de Montbrison.

Digitized by Google

Mme du Chevalard eut deux enfants : M. du Chevalard, qui fut successivement préfet de l'Ardèche, de l'Allier et de la Manche, et qui demeure parmi les hommes les plus justement populaires de la région, et une fille qu'épousa le marquis de la Jonquières, alors préfet de l'Aube, et décédé depuis ; leur fils, M. le marquis de la Jonquières, est capitaine d'état-major, détaché au ministère de la guerre.

Mme de Chevalard a conservé jusqu'au moment suprême la complète lucidité de son esprit. Sa bonté s'étendait sur tout le pays où elle laisse les plus profonds regrets.

Le 19, s'éteint à Lyon M. Aimé Gros, directeur du Conservatoire. Il était né à Lyon, le 11 mars 1839 ; il fut, en 1858, lauréat du Conservatoire de Paris, où il avait fait ses études sous les professorats de Massart, pour le violon, et de Reber, pour l'harmonie.

Aussitôt après avoir obtenu son premier prix, M. Aimé Gros entra à l'orchestre du Grand-Théâtre, en qualité de violon-solo.

Ancien directeur de différentes Sociétés symphoniques, le défunt créa en 1873 les concerts populaires, il fut directeur des théâtres municipaux de 1877 à 1879. Enfin, en 1881, il était nommé directeur du Conservatoire et délégué municipal au Grand-Théâtre.

M. Aimé Gros, qui fut président du jury de la classe de la musique à l'Exposition de 1894 et membre du Comité d'admission à l'Exposition de 1900, était officier de l'instruction publique depuis vingt ans, commandeur de l'Ordre de l'Annam et du Cambodge.

Le 23 septembre, meurt à Sourcieux, Mme Balay, une femme d'une grande intelligence, remarquable par sa distinction et les qualités de son esprit et de son cœur ; elle était fille et femme de députés de la Loire.

Digitized by Google

Le 29 tombait frappé subitement à Lyon, d'une rupture d'anévrisme, le commandant Mège, du 110e régiment territorial.

Le commandant Maurice Mège, qui habitait Lyon depuis sa retraite en août 1874, était né à Saint-Barthélemy-du-Vals (Drôme), le 28 avril 1835.

Entré comme simple soldat, le 30 août 1852, au 16e léger, il fut, sept ans plus tard, nommé sous-lieutenant au 79e d'infanterie. Maurice Mège, qui avait fait les campagnes de Crimée, d'Italie, d'Afrique et celle de 1870, comptait trois blessures de guerre, dont deux au siège de Sébastopol et une au combat de Villiers en 1870, qui lui valurent la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Il était titulaire des médailles de Crimée, d'Italie, des Colonies, officier d'Académie et officier de la Légion d'honneur depuis 1893.

Il laisse le souvenir d'un militaire ayant toujours eu le souci de sa dignité, aimé de tous ses camarades pour son affabilité et la droiture de son caractère.

Enfin le 30 septembre voit célébrer, au monument expiatoire des Brotteaux, qui va bientôt, hélas ! disparaître, le service annuel pour les victimes du siège de Lyon.

*
* *

Le monde des lettres s'est reposé, lui aussi, dans les délices du *far niente* des champs. Je ne pense pas que ce soit un fanatique de la Chanson, en villégiature à Rochetaillée, qui ait tenté de déboulonner, le 2 septembre, le buste de Pierre Dupont, pour en faire une garniture de pendule. Pourtant des voleurs ont eu cette audace sacrilège, qui, heureusement n'a pas été couronnée de succès. En revanche, le 21 septembre, on retrouvait à Bordeaux d'abord, chez des recéleurs, puis à Paris chez divers bijoutiers, un certain

Digitized by Google

nombre des bijoux dérobés au Palais Saint-Pierre, par le nommé Gillet, le 4 février dernier.

Ces bijoux, aussi précieux pour leur beauté artistique que pour leur antiquité, sont : un collier en or orné de grenats assyriens, un collier gallo-romain orné d'améthystes montées à jour, une pendeloque en filigrane or, ornée d'un grenat et de deux émeraudes, une bague en or avec chaton, portant une inscription gravée dans le creux ; une bague en or massif, ornée d'une intaille sur onyx, représentant un écureuil s'apprêtant à prendre des noix ; enfin, une autre bague également en or, ornée mais non gravée.

Les livres lyonnais dont nos bibliothèques viennent de s'enrichir, sont peu nombreux. Je citerai la publication annuelle si intéressante des *Travaux de la Chambre de Commerce de Lyon en 1900*, revue très complète du commerce et de l'industrie de notre ville à l'ouverture du nouveau siècle.

Passons en Dauphiné ! Voici l'*Histoire de Morestel*, par le regretté chanoine Auvergne, de l'Académie delphinale. L'auteur, hélas ! n'a pu jouir du succès de son œuvre. C'est son héritier, M. Auvergne, pharmacien à Morestel, qui a hérité de cet ouvrage, très documenté, que je recommande aux bibliophiles. .

Nous arrivons ainsi à Lyon, où Jean Sarrazin, le populaire « poète aux olives », nous offre sa *Dernière Gerbe*, éditée avec grand soin par l'imprimerie Rey, et illustrée par nos meilleurs artistes lyonnais. Espérons que Sarrazin glanera encore après cette dernière gerbe et que le bal des Etudiants s'enrichira encore longtemps de la vente de son sonnet périodique.

M. Georges Guigue, notre érudit et aimable archiviste, nous a fourni l'occasion de nous délecter à la lecture d'une charmante plaquette, les *Moinillons de l'abbaye de Savigny*, où

Digitized by Google

l'intérêt d'une dissertation archéologique se double d'une amusante reconstitution de la vie des jeunes novices de l'antique et riche abbaye.

Enfin, notre confrère Paul Bertnay vient d'éditer un de ses romans nouveaux, *Musique de chambre*, où l'action, simple et rapide, aux caractères bien dessinés, campés de main de maître, se déroule dans un cadre lumineux et plein de vie. Ajoutons que cette intrigue charmante se développe à Lyon et dans le Beaujolais.

*
* *

Nos théâtres rouvrent leurs portes.

Le 12 septembre, la Scala, nous donne *Inviolable*, excellente comédie-vaudeville de Maurice Hennequin, très bien enlevée par la troupe.

Le 16, réouverture des Célestins, avec *Château historique*, comédie de Bisson et Berr de Turique, un succès bien mérité.

Le 21, au Grand-Théâtre, *La Tosca*, avec Sarah Bernhard et Coquelin aîné.

Le 25, les Célestins nous offrent une bonne reprise des *Danicheff*.

Enfin le 26, réouverture de l'Eldorado, et reprise à la Scala de *Miss Helyett*, un des chefs d'œuvres de notre regretté compatriote Audran.

Pierre VIRÈS.

Le Gérant : P. BERTHET.

Imp. Mougin-Rusand, WALTENER & Cie, Successeurs, rue Stella, Lyon

Digitized by Google

NATALIS RONDOT

SA VIE ET SES TRAVAUX

La famille Rondot est originaire de Troyes et paraît avoir eu de nombreuses ramifications. On la trouve mentionnée dès la seconde moitié du quatorzième siècle. La filiation suivie commence à Gombert Rondot, qui mourut entre les années 1588 et 1593. Depuis cette époque, jusqu'au commencement de ce siècle, on compte dans cette famille huit générations non interrompues d'artistes, de graveurs de la monnaie, de professeurs de dessin.

Dans son opuscule sur les *Graveurs de la monnaie de Troyes du* XIIe *au* XVIIIe *siècle*, Natalis Rondot a publié de curieux documents sur ses ascendants.

Edme Rondot, né en 1613, mort en 1697, fut orfèvre, garde, et graveur particulier de la monnaie de Troyes. Il eut six enfants; l'un d'eux, Paul (1652-1710), fut aussi orfèvre, garde, graveur de la monnaie. De sa très nombreuse postérité, 14 enfants, deux d'entre eux, Nicolas

Digitized by Google

(1683-1740) et Paul-Antoine (1696-1766) suivirent la carrière de leurs père et grand-père. Une fort belle toile de l'école de Tocqué, conservée dans la famille, représente Nicolas Rondot, vu à mi-corps, tenant à la main une pièce d'or à l'effigie de Louis XV et au millésime de 1720. Nicolas Rondot, marié trois fois, eut 16 enfants, dont Jacques, dit le Romain, orfèvre, graveur et essayeur de la monnaie, fondateur et professeur de l'école de dessin de Troyes, qui continua ainsi la tradition familiale et fut père de Louis-Joseph (1756-1802) orfèvre, professeur à l'école de dessin. En lui s'éteignit cette longue génération d'artistes, qui devait reprendre plus tard en la personne de son petit-fils, Natalis, dont les innombrables travaux sur l'art et les artistes témoignent d'un goût inné pour le beau.

Cyr Rondot, fils de Louis-Joseph, vint fort jeune à Paris. Il fit son apprentissage de commerce chez M. Chevreux-Aubertot, négociant d'une haute honorabilité et qui, le premier, établit le système de la vente à prix fixe. Sa maison *Au Gagne-Petit*, eut plus tard une vogue considérable. M. Rondot, qui avait de sérieuses aptitudes pour les affaires, fonda, en 1817, à Saint-Quentin, une maison d'achat à la commission des tissus fabriqués dans la région. Il habita Saint-Quentin pendant trente-trois ans, y remplit les fonctions de conseiller municipal et de membre du conseil des Prud'hommes. En 1850, il alla habiter Nancy, où il fut nommé administrateur de la succursale de la Banque de France.

Natalis Rondot, son fils, naquit à Saint-Quentin, le 23 mars 1821. Il commença ses études dans la maison d'éducation dirigée par M. Bérenger, à Saint-Quentin, et les continua au collège de cette ville durant sept ans, de 1829 à 1835. Il montra dès son jeune âge les qualités maîtresses

Digitized by Google

qui, se développant plus tard, devaient en faire l'incomparable travailleur, le consciencieux érudit, le critique d'art et l'artiste que nous avons connu. Les notes de ses professeurs, conservées dans ses papiers de jeunesse, sont des plus élogieuses et mentionnent constamment son assiduité au travail. Ses compositions se faisaient remarquer, chose assez rare chez les jeunes gens, par la netteté, la simplicité et la correction du style.

La botanique eut pour lui un grand attrait. Sans études spéciales, par une patiente observation et la lecture de quelques livres, il était arrivé à classer, à cataloguer 600 plantes de la région environnant Saint-Quentin.

Il fit ses classes de troisième, de seconde et de rhétorique au collège royal de Louis-le-Grand; il entra en octobre 1838 dans le pensionnat de M. E. Martelet, où il termina ses études portant principalement sur les sciences et les mathématiques.

Pendant les vacances de l'année 1839, il fit un voyage de Saint-Quentin à Troyes, passant par Laon, Reims, Chalons-sur-Marne, Arcis-sur-Aube; il en écrivit la relation. Elle forme un cahier de 17 pages in-4°, d'une écriture fine et élégante. Le titre, EXCURSION EN CHAMPAGNE, est suivi de cette épigraphe : *Forsan et hæc olim meminisse juvabit.* — Virg. Le texte est agrémenté de charmants dessins à la mine de plomb, exécutés avec une habileté et une sûreté de main étonnantes, et animés d'un vif sentiment artistique. Ce sont des paysages le long de la route, des cathédrales, des maisons anciennes, de curieux motifs d'architecture. Dans le récit, on trouve les qualités de simplicité et de sobriété que ses professeurs avaient louées. Le jeune Rondot montre déjà un goût marqué pour l'archéologie; les monuments du Moyen Age ont toutes ses préférences. La cathé-

Digitized by Google

drale de Reims le ravit; il décrit et il dessine minutieusement les détails de son architecture tout en déplorant le badigeon bleu des voûtes. Par contre, l'hôtel de ville « n'est qu'un beau bâtiment du dix-septième siècle ». Chemin faisant, il se laisse aller à son esprit d'analyse et d'investigation. En quittant Saint-Quentin, ce sont « vertes prairies, paysage varié, collines boisées. Le sol est une terre grasse et riche; la route est charmante, on emploie pour son entretien le grès calcaire mamelonné renfermant des géodes de chaux carbonatée radiée... » Entre Chalons-sur-Marne et Arcis-sur-Aube, c'est le souvenir des terribles combats livrés par Napoléon aux alliés, en 1814. A Troyes, la cathédrale, le jubé de Sainte-Madeleine, l'élégante église Saint-Urbain attirent toute son attention. Le voyage se termine par une visite à la vieille maison des Rondot:

La maison où habita mon grand-père est toute simple, bien vieille, comme toutes celles de Troyes. Encore aujourd'hui, une boutique d'orfèvre en occupe le rez-de-chaussée, mais la profession est tombée. L'orfèvre n'est plus maintenant qu'un marchand de couverts d'argent; ce n'est plus l'artiste des derniers siècles, qui sculptait dans l'argent et dans l'or, qui ciselait ces merveilleuses châsses, ces précieuses arches toutes découpées de ces riches et gracieuses dentelles, de ces naïves figurines, dont les architectes d'alors ornaient à profusion les voussures et les flèches des églises. Le *maître orfèvre du Roy* était graveur; et mes pères étaient gardes et graveurs de la monnaie de Troyes. C'étaient des hommes qu'animait le génie artistique et qui, basant leur inspiration sur l'étude des bons maîtres, formulaient leurs pensées avec le burin, le crayon ou le pinceau. Aussi nous ont-ils laissé de précieux ouvrages, d'admirables ciselures repoussées sur le bronze et l'argent, de belles pages où ils ont crayonné et l'histoire de leur ville et les souvenirs du temps passé.

En ces quelques lignes, Natalis Rondot nous dévoile son amour de l'art, son respect et son admiration pour la tra-

Digitized by Google

dition ancestrale dont l'influence bienfaisante devait le guider comme une étoile au cours de sa longue et laborieuse carrière.

Après avoir été reçu bachelier ès-sciences, montrant des aptitudes particulières pour la chimie, il entra, à la fin de 1839, au laboratoire de chimie organique de l'Ecole pratique de médecine, et suivit en même temps les cours de Dumas à la Faculté des sciences. C'est de cette époque que date son premier article imprimé, une notice sur J.-B. Say, publiée dans le supplément du *Constitutionnel* du 6 novembre 1839. Cette notice débute ainsi :

La science de l'économie politique est nouvelle encore, mais elle n'est plus jeune : la marche des circonstances, l'entraînement du siècle, la gravité des questions sociales qui s'y rattachent lui ont fait faire de rapides progrès et aura son importance.

Aujourd'hui que l'Angleterre, revenue de ce chimérique système de la balance du commerce, modèle ses lois économiques sur les principes dont la science proclame la vérité, que la France, jalouse des succès de sa rivale, semble enfin éclairée par l'expérience, et disposée à entrer dans la voie d'une sage réforme commerciale, et que notre industrie obtient des résultats si prospères, c'est un acte de justice que de ramener nos regards en arrière pour voir d'où nous sommes partis, et à qui nous devons cette impulsion si favorable à la puissance, à la richesse et à la prospérité des nations.

Deux hommes ont créé l'économie politique : l'un rechercha le premier le principe véritable des richesses ; il éclaira d'un jour tout nouveau les causes de la grandeur et de la décadence des peuples, et à une époque où l'on était loin d'avoir oublié les naïves réflexions de quelques écrivains du XVIIIe siècle sur le luxe et ses dangers, ainsi que les considérations de Locke *on the lowering of interest, onthe value of money* : ce fut l'auteur de la Richesse des nations (*Inquiry on the Wealth of nations, 1776*), l'Anglais Adam Smith. Nous pouvons réclamer l'autre comme notre compatriote, car il descendait d'une de ces nombreuses familles que la révocation de l'édit de Nantes avait bannies de France avec leur industrie et leur patriotisme ; je veux parler de Jean-Baptiste Say.

Digitized by Google

On est surpris de trouver chez un jeune homme, presque encore un enfant, des goûts si prononcés pour une science alors à son berceau et bien peu faite pour captiver une imagination de dix-huit ans. Cette étude avait été dictée à Natalis Rondot par une affection toute filiale pour l'éminent économiste. Depuis longtemps, les familles Say et Rondot entretenaient de très amicales relations; elles remontaient au temps où M. Cyr Rondot faisait partie de la maison Chevreux-Aubertot. M. Horace Say, fils de J.-B. Say et père de Léon Say, avait épousé une demoiselle Chevreux. L'amitié qui avait existé entre M. Horace Say et M. Cyr Rondot, se continua chez leurs enfants. Natalis Rondot et Léon Say furent liés d'une inaltérable amitié; elle ne finit qu'à la mort de ce dernier, qui précéda son ami de quelques années dans la tombe.

Plus âgé de cinq ans que Léon Say, Natalis Rondot s'était érigé en mentor de son jeune ami. Outre l'excellent exemple qu'il lui donnait par son application et son assiduité au travail, il ne lui ménageait pas les bons conseils. Léon Say les recevait avec une affectueuse déférence ainsi que le témoigne la jolie lettre suivante :

Mon cher Natalis,

Ta bonne et longue lettre m'est arrivée aujourd'hui. Elle m'a fait grand plaisir parce qu'elle m'annonçait ta convalescence. Tu seras bien faible ce me semble prenant des bains si longs, mais tu viendras te reposer ici dans quatre ou cinq jours, j'espère.

Je ferai ce que tu me dis pour la géométrie et, quoique j'aie moins travaillé cette semaine, je me suis appliqué à ce que j'ai fait et M. Francœur sera content de moi, je pense. Mon travail de latin a été aussi bien cette semaine et M. Maurice est content de moi.

C'était hier le 6 juin, j'ai eu quatorze ans au moment de me mettre à table, mais je suis encore un homuscule, un diminutif, comme dit mon oncle Al. Say.

Digitized by Google

J'ai voulu m'essayer à polir une de ces plaques trompeuses pour m'y habituer un peu : j'y ai vu mon portrait, et cependant je n'avais pas posé.

Mon grand-père (1) est presque entièrement rétabli et il marche même sans canne. Nous nous portons tous très bien et l'on me charge de te faire beaucoup d'amitiés.

Louise, qui lit ma lettre pendant que je t'écris, te dit bien des choses.

Adieu mon cher cousin (par M. de Vailly ; les cousins de nos cousins sont nos cousins).

Je suis ton ami dévoué,

Léon SAY.

En 1841, Rondot quitta Paris, vint à Reims où il entra dans la carrière industrielle. Il suivit patiemment toute la filière des débutants : tour à tour apprenti et ouvrier teinturier en laine, employé dans une manufacture de tissus.

Ses goûts studieux ne l'avaient pas abandonné. Prenant sur ses nuits, il se levait à l'aube, avant de commencer sa journée professionnelle, et parcourait la campagne rémoise à la recherche d'échantillons de minéraux. En 1843, il lut à l'Académie de Reims, dont il était membre correspondant, un mémoire : *Etude géologique sur le pays de Reims*, qui fut imprimé dans les mémoires de cette compagnie.

Dès l'année 1842, âgé de vingt et un ans à peine, il était inscrit comme membre correspondant de la Société des Sciences, arts, belles lettres et agriculture de Saint-Quentin. Mais il se sentait invinciblement attiré vers les grands problèmes économiques qu'il avait entendu discuter, en sa prime jeunesse, par les hommes éminents qui entouraient

(1) Léon Say étant né le 6 juin 1826, il faut dater cette lettre de 1840 ; il ne peut être question ici de J.-B. Say, mort en 1832. Il s'agit de M. Chevreux, père de sa mère.

Digitized by Google

J.-B. Say. Il se livra avec ardeur à l'étude et pendant les trois années qu'il passa à Reims, de 1841 à 1843, il publia de nombreux articles dans le *Guetteur de Saint-Quentin*, l'*Echo du progrès de Saint-Quentin* et le *Courrier de Saint-Quentin*. Il traita les questions ouvrières et les questions sociales.

Nous retrouvons, en parcourant ces journaux, vieux de soixante ans, des articles sur les salaires, les caisses de prévoyance et de secours mutuels, la nourriture des ouvriers et la cherté de la viande de boucherie et le paupérisme en Angleterre. Le salaire de la femme qui, de nos jours encore, préoccupe tant les sociologues et les moralistes, lui inspire ces lignes tristement émues :

> Au temps où nous vivons, le sexe seul constitue pour les femmes et les filles du peuple une cause de misère, et l'isolement perpétue leur dénûment, leur souffrance. Leur condition pour ainsi dire normale, dans la société, c'est d'y être parasites, esclaves ou tout au moins vassales, taillables, et corvéables à merci. Elles n'y ont d'autre droit que celui de mourir de faim ou de se vendre corps et âme... Dans l'atelier, dans la manufacture, on n'estime, on n'utilise en elles que la souplesse et l'agilité des doigts ; on ne spécule que sur la modicité de leur salaire ; elles n'ont de valeur que comme machines (1).

Et le jeune économiste, qui paraît avoir eu le don de seconde vue, car les choses n'ont pas sensiblement changé depuis, termine en donnant l'état des recettes et des dépenses d'une ouvrière de fabrique à Reims. Elle gagne 80 centimes par jour ; une fois qu'elle a payé son logement, son blanchissage, son éclairage, son chauffage, elle peut vivre... avec du pain et de l'eau, sans qu'il lui reste un centime pour remplacer son linge, ses vêtements, sa chaussure !

Ces années de belle jeunesse que l'on passe le plus sou-

(1) *Courrier de Saint-Quentin*, 10 juillet 1842.

Digitized by Google

vent dans le plaisir et la dissipation, furent pour Rondot des années de travail et de recueillement. Mûr avant l'âge, doué des plus merveilleuses facultés d'assimilation, ses connaissances en chimie, son apprentissage technique de la teinture et de la fabrication des tissus, ses études d'économie politique et de sociologie l'avaient admirablement préparé à la haute tâche que le Gouvernement allait lui confier.

*
* *

La guerre entre l'Angleterre et la Chine, commencée en 1839 et qui se termina par le traité de Nanking, du 26 août 1842, eut pour résultat d'ouvrir aux Européens les portes de l'Empire du Milieu. Le Gouvernement, sous l'impulsion du mouvement industriel et de l'expansion commerciale qui se manifestaient par une grande prospérité dans le pays, résolut d'envoyer une mission en Chine. Cette mission avait pour but de négocier des traités de commerce et d'étudier quels pourraient être, pour notre industrie nationale, les débouchés de ses produits. M. de Lagrené en fut le chef; on lui adjoignit le comte Bernard d'Harcourt, secrétaire de la légation de Chine, MM. Renard, délégué de l'industrie parisienne, Auguste Haussmann, pour les cotons, Isidore Hedde, pour les soies et Natalis Rondot, qui, malgré son jeune âge, avait été délégué par la Chambre de commerce de Reims pour les laines.

Le séjour en Chine de la mission française dura près de trois années; partie de Brest en janvier 1844, elle était de retour à Paris en mai 1846.

La contribution apportée aux travaux de la mission par le représentant de l'industrie lainière fut considérable. Il

Digitized by Google

adressa au ministre du Commerce huit rapports relatifs aux échantillons qui lui avaient été remis par les chambres de commerce des villes manufacturières du Nord. Il publia un grand nombre de notices sur l'industrie, les usages, les mœurs des Chinois, de curieuses relations de ses voyages dans l'intérieur du pays. Nous ne pouvons citer tous ces travaux, nous mentionnerons : *Etude pratique du commerce d'exportation de la Chine ; Excursion à l'île de Pou-Tou ; Les cheveux, les petits pieds et les yeux de la Chinoise ; Notice sur quelques plantes textiles de Chine ; Aperçu géologique sur l'île de Tschoeïoan*. Les résultats de ses investigations pour l'industrie lainière ont été condensés dans le volume : *Etude pratique des tissus de laine convenables pour la Chine, le Japon, la Cochinchine et l'archipel indien*.

Dès son départ, Rondot avait commencé un journal de voyage où chaque jour il relatait les faits dont il était témoin, des remarques, des descriptions pleines d'originalité. Ce journal, soigneusement conservé, forme 4 volumes in-8 de 500 pages chacun. En outre, il écrivait fréquemment à sa famille de longues lettres dont les journaux de Reims et de Saint-Quentin donnèrent d'intéressants extraits. Il apprit le chinois (1) et s'initia rapidement aux habitudes et aux coutumes du pays. Comme on le voit, sa collaboration fut des plus fécondes. On se demande comment le jeune voyageur trouva le temps strictement nécessaire pour ses travaux, ses études techniques sur la fabrication des tissus,

(1) Natalis Rondot, depuis son voyage de Chine, s'était lié avec M. Stanislas Julien, le célèbre orientaliste, à qui il avait communiqué de curieux documents. Pendant plus de vingt ans, il entretint avec ce savant une fort intéressante correspondance sur la langue chinoise, la législation, l'industrie, les mœurs des peuples de l'Extrême-Orient.

Digitized by Google

et le commerce de la Chine, sa correspondance, son journal, la visite des villes et les excursions dans les provinces éloignées. L'infatigable activité, la facilité de travail dont il fit preuve toute sa vie étaient, on le voit, une habitude de jeunesse.

A son retour en France, il reçut l'accueil le plus flatteur du ministre du Commerce et, à vingt-cinq ans, il était décoré de la Légion d'honneur (1).

*
* *

Une exposition nationale des produits de l'industrie belge eut lieu à Bruxelles en 1847. Le ministre de l'Agriculture et

---

(1) Voici la lettre particulièrement flatteuse qu'il reçut à cette occasion :

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU COMMERCE

« Paris, le 1er juin 1846.

« Monsieur,

« Je m'empresse de vous annoncer que, sur ma proposition, le Roi vient de vous nommer chevalier de l'Ordre Royal de la Légion d'honneur. Je suis heureux d'avoir pu appeler sur les titres qui vous recommandent, la bienveillance de Sa Majesté.

« Vous avez dignement justifié la confiance du Gouvernement par le zèle et la sagacité que vous avez déployés dans l'accomplissement de votre importante mission, par les travaux intéressants qui en ont été le fruit et que, je l'espère, vous voudrez bien continuer.

« L'honorable distinction qui vous est accordée est donc un véritable acte de justice que l'approbation du commerce français ne peut manquer de ratifier. Il y verra comme vous un témoignage de la sollicitude constante de Sa Majesté pour tous ceux qui concourent au développement des intérêts commerciaux.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

« Le Ministre de l'Agriculture et du Commerce.
« CUNIN-GRIDAINE. »

Digitized by Google

du Commerce chargea Natalis Rondot de l'étude de l'industrie lainière de Belgique et de Hollande, tant à l'Exposition de Bruxelles que dans les manufactures de ces pays. Rondot visita successivement les fabriques les plus importantes de Liège, de Vervins, de Leyde et d'Aix-la-Chapelle. Ce travail qui parut en un volume sous le titre : *Rapport au Ministre de l'Agriculture et du Commerce sur l'industrie lainière de la Belgique en 1847* avait été publié par ordre du ministre dans les *Documents sur le commerce extérieur*.

Chassé de Paris par les premières émeutes de la Révolution de 1848, peu favorables à la tranquillité de l'homme d'étude, Rondot se rendit auprès de sa famille à Saint-Quentin. C'est alors que furent établis dans cette ville, par son initiative, des cours d'enseignement professionnel.

La misère était grande à ce moment-là. Pour déterminer le nombre des ouvriers sans travail à Saint-Quentin, Rondot présenta au Conseil municipal de cette ville un travail de statistique, portant sur plus de 9.000 ouvriers, hommes, femmes et enfants. Les secours purent être distribués avec quelque discernement.

Rentré à Paris dans le cours de l'année 1848, il écrivit à M. Horace Say, vice-président de la Chambre de commerce, lui soumettant le plan d'un ouvrage sur la statistique industrielle de Paris. Ce projet, revu et modifié dans ses grandes lignes par M. Horace Say, fut accueilli avec faveur par la Chambre de commerce, qui désigna MM. Rondot et Léon Say pour exécuter ces travaux, sous la haute direction de M. Horace Say.

Ce fut une entreprise considérable, que les deux jeunes gens, aidés seulement de trois ou quatre employés, menèrent à bonne fin, à force de travail et de persévérance. Il fallut faire l'historique des 325 industries dont une

Digitized by Google

minutieuse enquête avait constaté l'existence. D'après cette même enquête, il y avait à Paris, en 1847, 64.816 industriels, employant 342.530 ouvriers et faisant pour 1.463.628.350 francs d'affaires. Ce pénible et incessant labeur avait duré trois ans et demi ; il fut terminé à la fin de l'année 1851. Les recherches se trouvent résumées dans un énorme in-4° de 1370 pages : *Statistique de l'industrie à Paris, résultant de l'enquête faite par la Chambre de commerce de Paris pour les années 1847 et 1848*. Le 29 décembre 1851, la Chambre de commerce, reçue à l'Elysée, offrait au prince Louis-Napoléon, président de la République, le premier exemplaire de cet ouvrage. A cette occasion, Natalis Rondot et Léon Say furent présentés au Président et reçurent ses vives félicitations. M. J. Garnier, dans le *Journal des Economistes*, et M. Michel Chevalier, dans le *Journal des Débats*, louèrent « ces jeunes hommes éclairés, dévoués, ardents à la besogne, des mains desquels est sorti, après trois ans de labeur, ce monument statistique. M. Horace Say a été assisté par deux collaborateurs dont le zèle a été admirable, l'activité sans pareille, l'esprit d'ordre toujours en éveil, et qui comptent l'un et l'autre parmi les hommes éclairés de la génération qui s'élève ».

Rondot prit une part active à l'Exposition nationale des produits de l'industrie qui eut lieu à Paris en 1849. Nommé membre du jury central, il fut en outre rapporteur de cinq commissions (des arts divers, des Beaux-Arts, des métaux, des tissus et de l'Algérie). Il présenta de ce fait au jury cinquante-cinq rapports, formant un in-octavo de près de trois cents pages.

C'est de l'année 1850 que datent les premières relations de Rondot avec la ville de Lyon qui devait devenir à plus d'un titre sa seconde patrie. La Chambre de commerce de

Digitized by Google

Lyon avait reconnu la nécessité d'avoir à Paris un délégué qui la représentât d'une façon permanente auprès des pouvoirs publics. Elle désigna pour ce poste, en décembre 1850, M. Charles Rivet, conseiller d'Etat, ancien préfet du Rhône; Natalis Rondot fut nommé délégué adjoint. Après la retraite de M. Rivet, il resta seul chargé de ce mandat qu'il remplit pendant plus de trente ans avec toute l'autorité de son expérience, jointe à un zèle toujours actif et vigilant.

Une exposition universelle devait s'ouvrir à Londres le 1er mai 1851. Rondot fut appelé à siéger au jury et dans les mêmes commissions qu'à l'exposition de 1849. Envoyé à Lyon avec mission d'examiner et d'admettre les soies et les soieries, il fut chargé aussi de diriger le service de l'inscription des exposants et des opérations d'envoi. Trente-quatre ans plus tard, il exposait en ces termes la synthèse de cette manifestation industrielle et artistique de la fabrique lyonnaise :

La première exposition universelle des produits de l'industrie fut ouverte à Londres en 1851, et c'est à cette exposition que la fabrique d'étoffes de soie de Lyon brilla du plus vif éclat.

Pour la première fois, la Chambre de commerce de Lyon organisa l'exposition des soieries de Lyon. Pour la première fois aussi, cette exposition fut collective, afin de faire prévaloir l'intérêt général de la communauté industrielle sur l'intérêt privé. Un choix rigoureux fut fait des étoffes, tant on était résolu à donner en cette occasion l'idée la plus haute de la supériorité de la France dans cette industrie. On alla même plus loin. On ne craignit pas de rapprocher des tissus riches et élégants qui montraient à quel degré d'habileté nos fabricants avaient atteint, les œuvres les plus achevées d'anciens maîtres. Des brocarts du XVIe siècle, des lampas du XVIIe siècle et des panneaux de de la Salle prirent place auprès d'ouvrages des Le Mire, des Mathevon et Bouvard, des Potton, Rambaud et Cie.

En 1851, la fabrication des étoffes de soie brochées florissait à Lyon.

Digitized by Google

Cette branche de notre industrie attirait le plus l'attention, et l'on s'intéressait vivement à l'étranger autant, sinon même plus, au mérite artistique qu'à la valeur technique de nos produits (1).

Natalis Rondot entra alors en relations avec plusieurs notabilités lyonnaises, entre autres MM. Brosset, président de la Chambre de commerce, Arlès-Dufour, Paul Desgrand, Saint-Jean, le peintre de fleurs. Il se lia particulièrement avec ce dernier. Quoique les tableaux fussent exclus de l'exposition, il obtint l'admission, dans la section lyonnaise, de six toiles de ce maître, faisant observer que les œuvres de ce peintre célèbre pouvaient avoir une heureuse influence sur la partie artistique de la fabrication des soieries. Saint-Jean lui en fut vivement reconnaissant et ne cessa jusqu'à la fin de sa vie d'entretenir avec N. Rondot une correspondance des plus affectueuses.

Pour vaquer à ses travaux de membre du jury international et de rapporteur, Rondot résida à Londres pendant quelques mois. Son assiduité, ses connaissances si variées lui donnèrent de suite une situation prépondérante parmi ses collègues. Il défendit activement les intérêts de ses compatriotes ; MM. Champagne, Mathevon, Teillard, fabricants de Lyon, reçurent la croix de la Légion d'honneur. Son urbanité et son obligeance lui avaient acquis la sympathie des hauts fonctionnaires et de plusieurs grands personnages. Il accompagna plusieurs fois à l'exposition la reine Marie-Amélie, la duchesse d'Orléans et ses fils, le duc de Nemours. Lord Canning lui écrivait le 16 octobre 1851 : « Je vous assure que les souvenirs de nos longs travaux ensemble et surtout du bon accord et des sentiments amicaux par lesquels ils ont

(1) *Saint-Jean, le peintre de fleurs, aux expositions universelles de 1851 et 1855*, par Natalis Rondot. Lyon, 1885, in-8.

Digitized by Google

été distingués ne cesseront jamais d'être pour moi un vrai plaisir. » Plus tard, le prince Albert, président de la Commission royale, en lui envoyant une médaille de bronze lui écrivait : « Je suis heureux de reconnaître le zèle et le désintéressement dont vous avez fait preuve dans l'accomplissement de votre tâche ; je vous remercie cordialement de l'assistance que vous avez donnée à la Commission pour mener cette grande entreprise à bonne fin. »

Rondot écrivit dans les journaux et les revues plusieurs articles sur cette exposition et un *Rapport sur les objets de parure, de fantaisie et de goût, fait à la Commission française du jury de l'Exposition universelle de Londres*, 1 vol. in-8.

De 1848 à 1851, il avait publié, en plus des travaux que nous venons d'indiquer, de nombreuses études sur la Chine, l'Inde, le cap de Bonne-Espérance, entre autres deux notes sur l'infanticide en Chine et les colonies agricoles de Chine.

Lors de ses premiers voyages à Lyon, Rondot était entré en pourparlers avec M. Paul Desgrand, chef de la maison de soies Desgrand père et fils. En 1852, il se remettait aux affaires et devenait le représentant de MM. Desgrand, à Paris. Il contribua puissamment à l'extension de cette maison en lui trouvrant de nouveaux correspondants pour la Chine et l'Australie. De 12 millions, en 1853, le chiffre d'affaires s'élevait à 20 millions en 1855 et à 28 millions en 1856.

C'était en partie le résultat de la mission en Chine du jeune et actif délégué de l'industrie lainière. M. C. Lavollée, qui faisait partie du personnel de la légation de France en Chine au moment de la mission, expose en ces termes l'heureuse influence de Rondot sur le commerce lyonnais :

« Pendant son séjour en Chine, Rondot avait reconnu l'intérêt que pouvait présenter l'emploi en France des soies

Digitized by Google

de ce pays. Dès son retour, il fit connaître le résultat de l'étude approfondie à laquelle il s'était livré sur les soies chinoises, qui, déjà, trouvaient un important débouché sur le marché de Londres. Il se mit en relations avec la fabrique lyonnaise et réussit à établir un courant d'affaires entre Lyon et Shanghaï. De 85 balles en 1852, l'importation des soies de Chine monta, en 1860, à 30.000 balles. C'était une véritable révolution industrielle, à laquelle cependant un événement essentiel faisait défaut, à savoir la facilité, la rapidité et l'économie des transports. Malgré les efforts tentés pour relever notre navigation, les communications directes entre la France et la Chine devenaient de plus en plus rares. La presque totalité des transports entre la France et l'Extrême-Orient appartenait au pavillon anglais et les affaires en soies de Chine se traitaient presque exclusivement sur le marché de Londres. Ce fut le développement inespéré de l'emploi des soies chinoises par l'industrie lyonnaise qui détermina le Gouvernement à s'occuper de la question des transports et à favoriser, sur les instances de la Chambre de commerce de Lyon, la constitution de la compagnie des Messageries maritimes. Chargé du rapport présenté à l'appui de cette proposition, Rondot compléta ainsi l'œuvre à laquelle il s'était voué, et il eut la satisfaction de voir s'établir à Lyon le principal marché des soies. » (1)

En 1853, Rondot fit pour le compte de la maison Desgrand un voyage en Grèce, en Turquie et en Russie. Il offrit au ministre du Commerce de mettre ce voyage à profit

(1) *Notice nécrologique sur M. Natalis Rondot*, par C. Lavollée. (Extrait du *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, janvier 1901).

Digitized by Google

dans l'intérêt de son département. Le ministre accepta cette proposition et lui remit des instructions touchant des points particuliers de la législation douanière, du commerce, de la navigation et de l'industrie des pays qu'il allait visiter. En outre, M. Drouyn de Lhuis, ministre des Affaires étrangères, l'accrédita auprès des agents diplomatiques ou consulaires. Ce voyage eut une durée de sept mois. En plus d'une correspondance très active avec la maison Desgrand, de diverses communications au ministère, Rondot écrivit un journal de voyage resté manuscrit, comme celui de Chine, formant 2 vol. de 700 pages. Ce travail est admirable d'ordre, de précision ; il est terminé par une table alphabétique de noms propres et de matières.

Peu de temps après son retour en France, Natalis Rondot épousait à Lyon, le 8 mai 1854, en l'église Saint Louis (aujourd'hui N.-D. Saint Vincent), Mlle Sophie Bizot (1).

Au mois de novembre 1853, N. Rondot avait été sollicité par le général Morin, directeur du Conservatoire des arts et métiers et membre de la Commission impériale, de prendre part à l'organisation et à l'administration de l'Exposition universelle de 1855. Ayant obtenu de M. Paul Desgrand l'autorisation d'accepter cette tâche, N. Rondot fut chargé du service du catalogue et du jury. Il collabora, en outre, avec M. Le Play pour établir un système de classification. La rédaction du catalogue fut un travail considérable dont il porta seul le poids. Il lui fallut établir

(1) Mlle Bizot appartenait à une des plus honorables familles lyonnaises ; un de ses frères, M. Jules Bizot, était le gendre de M. Paul Desgrand. De cette union naquirent trois enfants : Gabrielle, née en 1855, mariée à M. Albert de Castella ; Georges, né en 1856, ancien officier d'infanterie, marié à Mlle Berthe Coignet, décédé en 1901 ; Albert, né en 1861, marié à Mlle Marthe Longin.

Digitized by Google

21.000 notices d'exposants, dont 10.000 furent faites d'après des bulletins écrits en langues étrangères. Nommé président de la classe 25 du jury, membre de la Commission supérieure de classement chargée de statuer en dernier ressort sur les hautes récompenses, son zèle, son infatigable labeur furent appréciés aussi bien de ses collègues que du Gouvernement. Sur la proposition du prince Napoléon, président de la Commission impériale de l'Exposition, il fut nommé officier de la Légion d'honneur.

En 1857, à la suite de changements effectués dans l'administration de la maison Desgrand père et fils, Natalis Rondot se sépara de M. Paul Desgrand et entra, pour occuper un poste similaire, dans la maison Arlès-Dufour. Il y apporta de nombreux et précieux éléments d'affaires. Pendant son séjour en Chine, il s'était lié avec MM. Jardine, Matheson et Cie, qui tenaient la tête du commerce des soies dans l'Extrême-Orient. L'occasion se présenta d'établir des relations d'affaires entre les deux maisons. MM. Arlès-Dufour trouvèrent de ce fait un notable accroissement dans leurs débouchés.

Rondot n'avait jamais cessé de s'intéresser aux questions chinoises : art, numismatique, commerce, industrie, science, législation (1). Vers le milieu de l'année 1857, il présenta à la Chambre de commerce de Lyon un mémoire sur le vert de Chine et sur d'autres matières auxquelles on avait attribué la même propriété tinctoriale. Ce travail, très curieux, très documenté, fut vivement apprécié ; la Chambre décida qu'il serait imprimé à ses frais. Il parut en

(1) Nous mentionnerons aussi un important travail sur les mesures et les monnaies chinoises, resté manuscrit et que Rondot, jusqu'aux dernières années de sa vie, espérait toujours pouvoir terminer.

Digitized by Google

1858 sous ce titre : *Notice du vert de Chine et de la teinture en vert chez les Chinois, suivie d'une étude des propriétés chimiques et tinctoriales du lo-kao, par J. Persoz et de recherches sur la matière colorante des nerprunes indigènes.* A propos de cet ouvrage, qui eut un certain retentissement, le *Journal des Economistes* s'exprimait ainsi : « Nous pensons que ce livre est destiné à rester comme un des plus curieux documents qu'on puisse consulter, premièrement sur l'histoire des sciences appliquées, deuxièmement sur la civilisation de ce peuple étrange. M. Natalis Rondot, aussi versé dans la théorie des sciences naturelles que dans la pratique de leurs plus importantes applications, est peut-être, en outre, l'homme de France qui connaît le mieux les habitudes et les ressources industrielles du Céleste Empire, où il fut envoyé en 1844 comme membre de la délégation commerciale attachée à l'Ambassade française. La Chambre de commerce de Lyon ne pouvait donc trouver personne qui plus que lui fût capable de rassembler, d'exposer et de disposer tous les documents propres à guider les investigateurs, ainsi qu'à jeter une vive lumière sur un des faits les plus curieux qui se soient produits de notre temps dans le domaine des sciences appliquées. »

Peu après, Rondot procédait à la réorganisation de la bibliothèque de la Chambre de commerce ; il établit une classification nouvelle et rédigea le catalogue, qui comprenait 2.700 ouvrages à la fin de l'année 1858. C'est vers cette époque qu'il fut chargé par la Chambre de commerce du projet d'une institution qui devait devenir plus tard une des gloires de la ville de Lyon et jeter un éclat ineffaçable sur la carrière de l'éminent économiste. Depuis longtemps, avec le merveilleux épanouissement de la fabrique lyonnaise, le besoin d'un musée d'art industriel se faisait

Digitized by Google

sentir. Réunir les plus beaux spécimens d'étoffes anciennes auprès desquels viendraient s'inspirer les dessinateurs et les artistes, conserver les types les plus parfaits de la fabrication moderne, telles étaient les bases essentielles de la nouvelle institution.

En 1856, Rondot avait été envoyé par la Chambre de commerce en Angleterre, en Belgique, en Prusse avec mission d'étudier les musées d'industrie et toutes les questions qui s'y rattachent. Dans la séance du 9 août 1857, il avait rendu compte de sa mission. Quelque temps après, une exposition des trésors de l'art s'ouvrit à Manchester. La Chambre du commerce y délégua deux de ses membres MM. Arlès-Dufour et Meynier qui s'adjoignirent M. Bonnefond, directeur de l'école des Beaux-Arts de Lyon et M. Jean Tisseur, secrétaire de la Chambre. Cette mission donna lieu à plusieurs rapports. « Cependant, ainsi que l'expose le président de la Chambre, si l'on était d'accord sur l'ensemble du projet, on l'était moins sur le caractère particulier et le mode de formation du musée. La question d'organisation restait pendante ». N. Rondot fut de nouveau appelé et prié d'exposer et de fixer le plan d'une organisation définitive. Il se remit au travail, fit un second voyage à Londres et présenta à la Chambre de commerce un rapport qui fut lu dans la séance du 27 septembre 1858.

Ce rapport contenait un projet de musée destiné à représenter toutes les manifestations de l'art et comprenant trois divisions : *le département de l'art*, composé de tableaux de fleurs et d'ornements, de moulages, de photographies, de reproductions en galvanoplastie ; *le département de l'industrie*, réservé aux matières premières, aux tissus, au matériel de fabrication; *le département historique*, contenant des

Digitized by Google

dessins d'anciens maîtres lyonnais, des dessins ou des modèles de métiers anciens. N. Rondot avait souhaité que le musée fût ouvert à toutes les branches de l'industrie lyonnaise, et ce département historique aurait également compris des spécimens d'œuvres de maîtres es-arts dont Lyon s'est honoré. Ce tableau du Lyon artiste lui a inspiré cette belle page :

Lyon avait déjà, sous la domination romaine, des fondeurs, des ciseleurs et des potiers fameux ; il était fier de ses monnaies. Au Moyen-Age, il était renommé pour l'orfèvrerie d'église, le travail au repoussé, la sellerie et ces ouvraisons délicates et si diverses de l'or trait, pour lesquelles il devait bientôt l'emporter sur Damas, Chypre et Milan ; l'argue date du règne de Charles VII, et, sous Louis XIV, le Père Sébastien réussit à donner aux filières une précision et des qualités dont nos tireurs gardent le secret. La dinanderie eut à Lyon son berceau ; la typographie y fut importée trente ans après sa découverte, et les livres imprimés, dès 1473, chez Barthélemy Buyer, par Guillaume Le Roy, sont estimés à l'égal de ceux qui sortirent, au XVIe siècle, des presses de Sébastien Gryphe, de Jean de Tournes, de Guillaume Roville et des Frellon. La gravure en bois et la reliure étaient portées alors à un très haut degré de perfection, et l'on employait au XVe siècle un papier d'une admirable qualité, qui était fait à Lyon même. L'imprimerie lyonnaise entreprit la première de joindre aux livres de larges estampes gravées sur cuivre (1488), et Holbein fit pour les Trechsel les dessins de cette célèbre *Danse des Morts*, qui eut ici huit éditions, de 1538 à 1549. Le XVIe siècle vit fleurir la grosserie, la joaillerie, la serrurerie, la passementerie ; c'est à cette époque que les arts et les industries de l'Italie vinrent s'ajouter aux nôtres, que Vulpio introduisit la filature et le tissage du coton (1543), que des Gênois établirent des fabriques de faïence, de fleurs artificielles et de savon, que le lorrain Pierre Woeiriot fit, dans le goût italien, tant de bijoux charmants (1560). Lyon reçut, en 1580, du Piémont, la fabrication du basin et de la futaine, qui occupait, peu d'années après, plus de deux mille maîtres ouvriers. Louise Labé excellait à *peindre avec l'esguille* (1550). Nos fondeurs racheveurs et doreurs des deux derniers siècles étaient réputés les plus habiles. Pierre Rigat obtint, le 11 mars 1666, pour nos savonneries mises en possession de ses pro-

Digitized by Google

cédés nouveaux, le privilège exclusif d'approvisionner la France. La chapellerie du feutre de castor, pour laquelle Londres était sans rival, devint à la fin du XVIIe siècle, grâce à Etienne Mazard, une de nos plus florissantes industries; la fabrication des boutons, enlevée également à l'Angleterre, vers 1756, par Paul Le Cour, dut ses progrès principaux à Louis-Antoine Mouterde. L'an 1772 fut marqué par l'invention des paillons, 1789 par la création du premier atelier de construction de machines, et 1790 par le succès des essais monétaires de Jean-Marie Mouterde, père du précédent, qui avait trouvé le moyen de monnayer le métal de cloches.

Une bibliothèque technique d'ouvrages d'art devait être jointe au musée. Le rapporteur, avec beaucoup de bon sens et de prudence, estimait que l'on devait débuter modestement, s'appuyant sur l'expérience acquise jour par jour par le développement des différentes sections. Il ajoutait que beaucoup de questions de détail ne pouvaient être résolues qu'avec le temps, il concluait enfin en ces termes :

La patrie de Philibert de Lorme, de Jacques Stella, de Coysevox, des Coustou, de Gérard Audran et de Jacquard a dans son sein les éléments de tous les progrès. Le génie de l'invention y est sans cesse en éveil; la distinction et la perfection du travail ne s'y sont jamais démenties. L'imagination des dessinateurs et la science des fabricants ne le cèdent ni à l'esprit ardent d'entreprise des commerçants, ni à l'habileté réfléchie des ouvriers. L'intelligence, l'activité et la probité sont des vertus communes, et par les grandes manufactures qui ont résolu, avec les métiers mécaniques, le problème d'allier l'exécution correcte au bon marché, Lyon peut soutenir victorieusement la lutte pour la fabrication courante avec l'industrie étrangère. La mode, cette impérieuse maîtresse, n'a jamais trouvé Lyon soumis servilement à ses caprices; elle reçoit, dans ce milieu artiste, pour les étoffes de soie, comme à Paris, pour les objets de toilette, de fantaisie et de luxe, ces corrections habiles qui tempèrent ses extravagances et donnent un cachet d'élégance, même à des bizarreries fugitives. A tant d'heureux dons, à des traditions et à des conquêtes éprouvées par le succès, il faut ajouter des moyens nouveaux : le musée d'art et d'industrie est un de ces moyens. Mais le système de la grande

Digitized by Google

industrie, l'enseignement élevé et varié de l'Art et de la Science, l'étude des beautés éternelles de la création, le constant effort vers un goût plus pur et un plus noble idéal, voilà les meilleures armes pour fortifier et défendre une position que trois siècles de suprématie ont rendue glorieuse.

La lecture de ce rapport fut entendue par la Chambre avec le plus vif intérêt et la création d'un musée d'art et d'industrie fut votée (1). Elle décida aussi que le rapport serait imprimé à ses frais et l'impression confiée à Louis Perrin. Ce travail dans lequel N. Rondot avait mis un peu de son âme et tant de science et de lumineux aperçus, montre tout son attachement pour sa nouvelle patrie. Il fut, pour Louis Perrin, l'objet d'une de ses plus belles publications et forme une superbe plaquette in-4, enrichie de bandeaux,

(1) Le plan primitif, tracé par Rondot, ne put être conservé. On lit dans le *Compte rendu des travaux de la Chambre de commerce, année 1890 :* « Lorsqu'en 1864, la Chambre de commerce fondait le Musée d'art et d'industrie, sa pensée était de créer un musée de modèles appliqués à toutes les industries lyonnaises ayant un caractère artistique. Tel fut le programme suivi pendant un certain nombre d'années. La Chambre ne tarda pas à reconnaître que les ressources et surtout les locaux dont elle disposait ne répondaient pas à un programme séduisant mais trop vaste.....

« La Chambre fut donc amenée à penser qu'il convenait de réserver exclusivement le Musée d'art et d'industrie à la grande industrie des soieries, de le spécialiser, afin d'en faire un établissement hors de pair pour le plus grand profit de l'enseignement technique et artistique de nos fabricants et de nos ouvriers. »

Les locaux du Musée furent agrandis et transformés. Par suite d'une entente avec les musées de la ville, ceux-ci cédèrent à la Chambre de commerce ce qu'ils possédaient en vieilles étoffes contre des objets d'art, principalement des céramiques. Le Musée prit le nom de Musée historique des tissus ; les nouvelles salles furent solennellement inaugurées le 28 mai 1891, par M. de Lanessan, gouverneur général de l'Indo-Chine.

Digitized by Google

de fleurons, de culs-de-lampe dessinés par le célèbre imprimeur. Nous ne nous arrêterons point aux nombreux témoignages et félicitations que l'auteur reçut à cette occasion, nous en excepterons toutefois une intéressante lettre du peintre Saint-Jean.

« Lyon, 9 mars 1859.

« Mon cher Monsieur,

« J'ai reçu ces jours derniers votre remarquable rapport sur un musée d'industrie à Lyon, ainsi que votre bienveillante lettre du 6 de ce mois. Je suis véritablement bien touché de ces témoignages de sympathie dont vous m'honorez.

« Votre rapport m'a fait un plaisir extrême. Vous avez mis à jour d'une manière si claire, si précise et si élégante les entreprises de nos rivaux, le prompt développement de leurs moyens d'amélioration par l'enseignement et les nouveaux musées, que c'est fait pour nous décourager, et, s'il nous reste du sang dans les veines, pour nous faire sortir de notre état de douce quiétude sur nos succès passés. Le Musée d'art industriel est un grand moyen, vous l'avez compris et développé admirablement; je tâcherai de faire pour lui tout ce que je pourrai, mais comme vous le dites très bien dans votre lettre, les bibliothèques et les musées ne suffisent pas pour faire seuls des hommes supérieurs, il faut l'enseignement et le travail. Ces questions difficiles à trancher recevront de vous, je n'en doute pas, des avis salutaires; votre position vous permettra d'éclaircir bien des points sans qu'on puisse donner une fausse interprétation.

« J'ai su hier que votre rapport avait produit une grande sensation dans le monde administratif, que l'approbation était unanime et que le commerce avait aussi donné son adhésion pleine et entière à vos idées si justes et si précises. Nous devons nous féliciter d'avoir pour interprète de notre situation un homme de votre mérite, qui épouse si chaudement les intérêts et la gloire de notre Ville; vous avez toutes nos sympathies et particulièrement celles de celui qui est avec la plus vive reconnaissance,

« Votre très humble serviteur,

« SAINT-JEAN. »

Digitized by Google

*
* *

C'est à partir de 1850, époque à laquelle Rondot fut désigné pour représenter à Paris la Chambre de commerce de Lyon, qu'il commença ses travaux sur la soie et les manufactures de soieries. En 1851, il présentait au Conseil supérieur de l'agriculture, des manufactures et du commerce un rapport sur l'industrie des soies et soieries. Un autre rapport sur le même sujet, établi pour servir de base au traité de commerce avec l'Angleterre (1860), eut deux éditions, en 1860 et 1862 (1). Son rapport sur l'Exposition universelle de Vienne en 1873 est une véritable monographie et présente une vue d'ensemble de l'industrie soyeuse dans le monde entier.

Les vers à soie, les cocons, les soies, la fabrication, les centres de production, toutes les phases de cette merveilleuse mise en œuvre défilent sous nos yeux avec une incomparable clarté. La science de l'économiste et du statisticien, le goût exquis de l'écrivain et de l'artiste donnent à ces études plutôt arides tout l'attrait que l'on aime trouver dans une page d'histoire imagée. Ce rapport, publié en 1874, fut réédité, considérablement augmenté, en 1875, par la Chambre de commerce de Lyon, sous le titre : l'*Industrie de la Soie*.

C'est encore à la généreuse initiative de la Chambre de commerce que l'on doit la publication du très important

(1) Rondot fut l'un des six commissaires délégués par le Gouvernement pour le traité de commerce avec l'Angleterre. Il prit une part active aux délibérations et ses services furent hautement appréciés par le cabinet de Saint-James et le ministère du Commerce.

Digitized by Google

ouvrage *Les Soies*, paru en 1885 et 1887. Le canevas primitif était le rapport de Rondot pour l'Exposition universelle de 1878. En ces deux volumes, il a édifié, à l'aide d'innombrables matériaux, l'histoire technique de la soie. Le premier volume traite des soies provenant des vers domestiques du mûrier; de l'origine de la sériciculture dans les pays où se pratique l'élevage des vers à soie; de la statistique de la production et des propriétés spéciales à chaque variété et à chaque pays. Le second volume est, par le fait, un traité d'entomologie. Rondot, devenu naturaliste par amour de sa tâche et qui tient à se documenter en tout et pour tout, étudie les soies des vers sauvages et en particulier ces curieux animaux, dont il décrit les nombreuses espèces, originaires pour la plupart de l'Extrême-Orient. Nous remarquons encore avec quelle consciencieuse assiduité il employa son long séjour en Chine; on retrouve dans ce savant ouvrage la quintessence des très nombreuses notes prises à ce moment.

Enfin, à l'occasion de l'Exposition universelle de Lyon, en 1894, Rondot publiait sous le titre : *L'Industrie de la soie en France*, un excellent précis de l'histoire de la soierie restreinte à notre pays.

L'auteur expose très rapidement les origines de la soie, ses différentes transformations; elle devient trame ou organsin; puis teinte, dévidée, ourdie, passe sur le métier pour renaître velours ou taffetas, faille ou ruban, brocart ou humble marceline. Ensuite, c'est l'introduction du tissage à Lyon et le développement de ses manufactures. Cet ouvrage, malgré sa documentation soutenue, se présente comme une ingénieuse vulgarisation.

Rondot avait étudié également toutes les questions relatives au titrage des soies. En 1873, il avait été délégué par

Digitized by Google

les filateurs français au Congrès pour le numérotage des fils; en 1879, il fut nommé par le ministre du Commerce membre de la commission chargée d'étudier le conditionnement des tissus de soie. Dès l'année 1850, il prit part aux travaux de la Condition des soies de Lyon. En 1884, il proposa à la Chambre de commerce d'organiser à Lyon un laboratoire d'études des vers à soie et des soies; ce projet fut adopté. On sait quels importants services cette institution a rendus à la sériciculture, sous l'intelligente et active administration de M. Joseph Testenoire, directeur actuel de la Condition des soies.

La Chambre de commerce a fait frapper il y a quelques années une médaille « destinée à porter le témoignage des services rendus à l'industrie lyonnaise » ; le 21 septembre 1892, cette médaille fut offerte à N. Rondot, accompagnée d'une lettre du président de la Chambre de commerce, appréciant ainsi l'œuvre de son éminent et dévoué collaborateur : « L'ancienneté des relations que notre Chambre a cultivées avec vous, la courtoisie dont vous avez constamment usé avec elle, la distinction avec laquelle vous avez collaboré pendant près de trente ans à ses travaux, le concours que vous avez prêté pour l'organisation des expositions lyonnaises, les nombreuses publications que vous avez faites sur l'industrie de la soie, et enfin les services que vous lui rendez encore comme président de la 4e section de la Commission permanente des valeurs de douane, voilà, Monsieur, autant de liens entre vous et notre Chambre. »

*
* *

Nous avons vu que Rondot avait collaboré aux expositions partielles de Bruxelles, en 1847, de Paris en 1849, et

Digitized by Google

pris une part importante aux expositions universelles de Londres, en 1851, et de Paris, en 1855. Depuis lors, nous le trouvons au nombre des principaux organisateurs dans toutes ces grandes manifestations de l'activité humaine.

A l'Exposition portugaise de Porto, en 1865, il est un des deux délégués de la France et membre du jury. Les services qu'il rendit en cette circonstance furent hautement appréciés. L'année suivante, en 1866, il était envoyé à Lisbonne auprès du ministre de France pour l'assister dans la négociation d'un traité de commerce et de navigation avec le Portugal. En 1867, à l'Exposition universelle de Paris, la Chambre de commerce de Lyon lui confia l'organisation de l'exposition de la soierie; il fut en outre membre du jury. En 1869, il est nommé membre de la commission d'organisation de la section française à l'Exposition maritime internationale de Naples.

Lors de l'Exposition universelle de Vienne, en 1873, il est encore chargé de l'exposition collective de la soierie lyonnaise; les chambres de commerce de Saint-Etienne et de Tarare lui confient également l'exposition des produits de l'industrie du tissage de ces deux villes. Il fut président du jury de la classe des soies et soieries. En 1878, à Paris, il remplit les mêmes fonctions. En 1879, il est nommé membre de la commission d'organisation de la section française à l'Exposition internationale de Sidney. Enfin, en 1889, à Paris, Rondot, de concert avec M. Lilienthal, préside à l'installation de la soierie lyonnaise et remplit les fonctions de président du jury à la section des soies. Comme juste récompense à cette longue suite de travaux, il était promu commandeur de la Légion d'honneur le 29 octobre de la même année.

Digitized by Google

*
* *

La Commission permanente des valeurs de douane à laquelle Natalis Rondot apporta une si large, si constante collaboration, a été établie définitivement en 1848. Dès cette époque, il fut nommé membre et secrétaire de la 4e section qui comprenait les industries fondées sur la production et l'emploi des matières textiles. En 1849, il écrivit une série d'études très documentées sur la révision des valeurs officielles en France, en Belgique et en Angleterre, qui parurent dans le *Journal des Economistes* et dans l'*Annuaire de l'Economie politique*. En 1857, il fut chargé par le ministre du Commerce d'une mission pour aller étudier, à Londres et à Bruxelles, les systèmes et les procédés appliqués en Angleterre et en Belgique pour l'établissement des valeurs de douane. Peu de temps après, vers 1858, il fut sollicité par l'éditeur Guillaumin de collaborer au *Dictionnaire du commerce et de la navigation*. Malgré ses multiples occupations, il y écrivit plusieurs centaines d'articles. Le ministre du Commerce fit faire un tirage à part de l'article concernant la Commission permanente des valeurs de douane. N. Rondot qui remplit d'abord les fonctions de secrétaire, fut ensuite, pendant plus de trente-cinq ans, le président de cette même section. Dans l'espace d'un demi-siècle, il donna, au nom de la Commission, une vingtaine de volumes de rapports ayant trait au commerce, à l'industrie et au prix des matières textiles, des fils et des tissus.

*
* *

Le développement de l'industrie de la soie à Moscou, très accentué depuis 1850, avait attiré l'attention des pouvoirs

Digitized by Google

publics russes. Le gouvernement impérial s'empressa d'encourager ce mouvement en offrant toutes les facilités d'étude, aux artistes et aux nouvelles maisons de fabrique. La fondation d'un musée d'art et d'industrie fut décidée. Dès l'année 1862, le projet fut mis à l'étude par l'initiative de M. Victor de Boutowski, conseiller d'Etat et directeur de l'école de dessin de Moscou. Le Musée de Moscou fut établi d'après le plan tracé, en 1858, par N. Rondot pour le Musée de Lyon; il fut inauguré le 29 avril 1868. *La Gazette des Beaux-Arts* du mois de juillet de la même année contient un article dont nous détachons le passage suivant, où Rondot expose l'opportunité de cette institution.

Le Musée a été fondé dans le même but que le Musée d'art et d'industrie de Lyon. Il a été formé pour éveiller dans l'esprit du public le sentiment du beau, pour lui montrer et lui faire aimer dans l'art la distinction, l'élégance, la grâce et surtout la pureté et la mesure. Il doit compléter l'enseignement des écoles, être lui-même un foyer attrayant et actif d'enseigement, présenter aux artistes, aux dessinateurs, aux fabricants et aux ouvriers, un choix de modèles empruntés à l'art, à la nature et à l'industrie, les plus propres à former le goût et à élever l'inspiration.

Nous n'insisterons pas sur ce que le Musée de Moscou a de commun avec le Musée de Lyon; nous nous arrêterons sur l'innovation qui y a été introduite; nous voulons parler des ouvrages sur la grammaire et l'histoire de l'ornement russe.

Dans le projet du Musée de Lyon, nous avions fait entrer la publication par le musée d'un choix des œuvres d'art ou d'industrie, de toute origine et de toute époque, relevée par des ornements du style le plus franc et du goût le plus pur. Hippolyte Flandrin avait été partisan chaleureux d'une publication de ce genre, gravée ou lithographiée. Cette idée n'a pas été mise à exécution à Lyon, elle l'a été à Moscou, mais l'application a été restreinte à l'art russe.

En Russie, les ornements procèdent de deux sources opposées : les uns du goût occidental, français ou allemand ; les autres du goût national. Les premiers suivent le mouvement incessant qui s'opère dans leur

Digitized by Google

pays d'origine, ils ont l'instabilité de nos modes; les seconds sont, en quelque sorte, invariables, mais, tandis que, parmi ces derniers, il y en a qui se rapprochent du style byzantin, d'autres portent le cachet asiatique, d'autres encore ont le caractère de l'art russe proprement dit.

Dans les deux cas, les artistes et les fabricants russes sont presque toujours des copistes. Ce n'est ni l'intelligence, ni l'habileté qui leur manque, c'est l'éducation.

C'est cette éducation en matière d'art qu'on veut donner aux fabricants russes et à leurs coopérateurs artistes. L'école ne suffit pas, le musée la complète, et le musée a cette autre utilité d'exercer dans le même sens une influence permanente sur le public.

L'art russe ancien a sa beauté, son originalité, son unité. Son caractère n'est jamais altéré par l'abondance et la merveilleuse variété d'ornements qui paraissent quelquefois procéder de styles différents. Nous ne connaissons pas cet art, ou plutôt nous le confondons avec l'art byzantin. Le directeur du Musée de Moscou a voulu mettre en présence de cet art, qui a marqué de son empreinte tant de monuments célèbres, des hommes préparés par un enseignement solide et élevé, et par l'étude du grand art.

L'ouvrage que Rondot avait présenté avec sa haute conception des besoins d'une industrie d'art a été entrepris peu de temps après. Vers 1870, il était chargé par le Conseil des curateurs du Musée de Moscou, dont il était membre honoraire, de diriger la publication de l'histoire de l'ornement russe du xe au xvie siècle, dont M. de Boutowski avait jeté les principales bases. N. Rondot devint son collaborateur, complétant ses recherches et surveillant, à Paris, l'impression de cette immense monographie qui forme deux volumes in-f° et contient cent planches en couleur et cent en camaïeu. Le travail dura trois ans et demi; il fut terminé en 1872. (1).

(1) En souvenir des services rendus, à cette occasion, à la ville de Moscou par N. Rondot, le gouvernement russe, d'accord avec l'administration du Musée, fit placer dans l'une des salles son portrait en mosaïque.

Digitized by Google

*
* *

Natalis Rondot se retira des affaires actives en 1869. Ses fonctions de représentant à Paris, de la Chambre de commerce de Lyon, qu'il exerça jusque vers l'année 1885, sa participation aux différentes expositions qui se succédèrent depuis, lui laissèrent de nombreux loisirs. A dater de cette époque, nous le voyons donner une orientation bien différente à ses travaux. La maturité de l'âge avait calmé son ardeur pour les grandes entreprises; son penchant très vif pour les questions économiques s'était atténué, il se retrancha dans des études plus paisibles. L'art, l'amour de l'art, à qui tant de grandes intelligences doivent le calme et le repos, l'art enfin attira cet esprit si ouvert, et qui s'assimilait merveilleusement toute chose.

Mais dans les travaux d'érudition comme dans toute entreprise, il fallait savoir se borner. Avec cette sûreté de vue qui le caractérisait, Rondot eut vite fait de trouver sa voie. Déjà, à l'instigation de son ami, le marquis Léon de Laborde, qui l'avait vivement poussé à entreprendre l'histoire de l'art à Lyon, il avait réuni de nombreux documents. Dès l'année 1850, ainsi qu'il nous l'apprend dans la notice sur ses ouvrages, parue en 1893, il commença des recherches dans les archives de Paris, de Lyon, de Troyes et de Dijon. Il se remit à explorer patiemment les riches archives du Rhône; les ouvrages dont nous allons nous occuper ont pour base documentaire environ cent vingt mille extraits de pièces originales (1).

(1) Nous avons vu que, dès sa jeunesse, Rondot était porté naturellement à l'étude ; le travail a toujours été sa plus agréable distraction. Au cours de sa laborieuse carrière, nous avons signalé

Digitized by Google

C'est donc à l'étude des origines de l'art à Lyon, à l'histoire des artistes lyonnais ou ayant travaillé à Lyon que Rondot consacra les dernières années de sa vie (1).

Cet impérissable monument élevé à la gloire de Lyon comprend une quarantaine de monographies, publiées de 1880 à 1900 ; une notable partie a paru dans la *Revue du Lyonnais ;* ces études peuvent se diviser en trois séries :

1° Histoire de l'art à Lyon du XIVe au XVIIIe siècle ;

2° Statistique ou nomenclature des artistes et ouvriers d'art, originaires de Lyon ou ayant travaillé dans cette ville ;

3° Monographies de sculpteurs, peintres, médailleurs, orfèvres, potiers, graveurs d'estampes et de médailles, faïenciers, relieurs, peintres sur verre, avec la description et le catalogue de leurs œuvres.

Analyser les ouvrages de N. Rondot dépasserait le cadre de cette modeste biographie ; nous nous bornerons à exposer brièvement les principaux sujets traités et à en faire connaître les grandes lignes.

---

de nombreux travaux exécutés malgré de très absorbantes occupations professionnelles. C'est ainsi que, de 1862 à 1866, il publia dans le *Magasin Pittoresque* une série d'articles sur les timbres-poste. Le premier, (juin 1862) débute par un préambule exposant l'origine des taxes postales et des timbres. Puis, dans cette longue suite de cinquante-trois articles, Rondot étudie et décrit les timbres de presque tous les Etats du monde ; on en compte cent douze. Chaque Etat forme une notice distincte, contenant un court résumé de son régime postal, la date des premiers timbres, et la nomenclature de toutes les émissions faites jusqu'à cette époque. Ces articles sont accompagnés de 460 gravures, reproduisant les principaux types de timbres ; leur ensemble formerait un volume, de format moyen, d'environ 200 pages.

(1) Nous mentionnerons aussi plusieurs petites monographies sur les peintres, les sculpteurs, les graveurs, les orfèvres de Troyes, parues de 1887 à 1898. Ce sont, en général, des études de statistique et d'une bien moindre importance que les travaux se rapportant à la ville de Lyon.

Digitized by Google

Un penchant très accentué et des aptitudes spéciales pour la numismatique portèrent N. Rondot à faire une large part aux études concernant l'art de la gravure ou de la fonte des médailles, la vie des médailleurs et la description de leurs œuvres. Ses travaux de numismatique lui ont acquis une haute notoriété dans le monde savant. Il s'est principalement occupé des artistes lyonnais, mais les médailleurs français lui étaient familiers, et nous verrons plus loin qu'ils ont été l'objet d'un important travail posthume.

Les seules monographies de médailleurs lyonnais sont au nombre de dix. Plusieurs d'entre elles se présentent sous la forme d'études très complètes et, comme le fait observer M. H. de La Tour (1), « d'études nettes, condensées, nourries de documents, aboutissant toujours à des conclusions fermes et définitives ».

La première en date de ces notices, *Les Graveurs du nom de Mouterde*, parut en 1880. La famille Mouterde, originaire de l'Auvergne, établie à Lyon vers 1740, produisit une longue suite de modeleurs, de fondeurs et de graveurs en médailles. L'un d'eux, Jean-Marie Mouterde (1748-1793), graveur, modeleur et fondeur, était à la tête d'une importante maison de fonderie de bronze et d'un atelier de gravure célèbre (2).

En 1790, l'Assemblée constituante, pour remédier à la pénurie de la monnaie de cuivre, ordonna la fonte des cloches des couvents, pour convertir le métal en monnaie. L'entreprise était difficile, le métal trop cassant présentait des difficultés insurmontables.

---

(1) *Revue numismatique*, 1901, p. 126. *Notice sur Natalis Rondot*.

(2) Mme Natalis Rondot, par sa mère, Mme Bizot, née Mouterde, est l'arrière-petite-fille de Jean-Marie Mouterde.

Digitized by Google

Le problème fut résolu par Jean-Marie Mouterde. Les belles médailles à l'effigie de Mirabeau, et au buste de la Liberté, toutes deux gravées par André Galle, et sortant des ateliers de Mouterde, montrent à quel degré de perfection était arrivé l'artiste lyonnais. Plus tard, pendant le siège de Lyon, Mouterde prit part à la fabrication de la monnaie obsidionale en métal de cloches. Il ne fut fait que des pièces d'essai qui sont devenues fort rares aujourd'hui. Rondot a pu à grand peine en cataloguer 24 variétés ; ces pièces ne se trouvent, en général, que par unités. Elles devaient être fabriquées soit avec du métal de cloche, soit avec des canons hors d'usage, soit avec des métaux de peu de valeur. Jean-Marie Mouterde, ardent patriote comme toute la bourgeoisie lyonnaise, se battit pour la liberté et prit une part active à la défense de Lyon. Après le siège, dénoncé, emprisonné, il fut guillotiné sur la place des Terreaux.

Trois ans après, en 1883, paraissait une nouvelle monographie : *Jean Marende et la médaille de Philibert le Beau et de Marguerite d'Autriche*. Lorsque le duc de Savoie Philibert le Beau et sa jeune femme Marguerite d'Autriche firent leur entrée à Bourg le 2 août 1502, les syndics de la ville leur offrirent une superbe médaille à leur effigie. « Cette médaille si élégante, dit N. Rondot, est un des ouvrages de la Renaissance les plus dignes de remarque. Elle a un caractère qu'on peut dire nouveau, tant elle diffère, par le dessin, le modelé et l'exécution de cette nombreuse suite de médaillons, dont les auteurs, tous italiens, appartiennent de près ou de loin, à l'école de Pisano. La grande médaille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, œuvre très française de toute façon, qui n'a précédé celle dont nous parlons que de deux ans, n'offre non plus avec elle que trop peu de traits communs pour qu'on puisse voir dans le

Digitized by Google

médailleur inconnu jusqu'à ce jour, que nous avons à faire connaître, un imitateur des deux sculpteurs lyonnais, auteurs de cette médaille.

« On a toujours regardé la médaille de Philibert le Beau et de Marguerite d'Autriche comme ayant été faite par une main italienne, mais on n'a trouvé aucun maître auquel on put l'attribuer. Elle présente des singularités qui n'ont pas encore été signalées.

« Il nous a paru que ce charmant monument de l'art des premières années du seizième siècle avait une valeur assez haute pour justifier la recherche de son auteur et la description des états divers et si peu connus sous lesquels on rencontre cette pièce, dont la rareté augmente le prix. »

Dans une courte et substantielle dissertation, N. Rondot démontre, à l'aide de documents des archives de l'Ain, que cette médaille est française. Elle a été modelée et coulée par Jean Marende, orfèvre de Bourg-en-Bresse, mais avec l'aide d'un praticien lyonnais ; quel est-il ? Les pièces d'archives qui mentionnent son intervention ne le nomment pas. L'exemplaire offert aux souverains était d'or; il est perdu aujourd'hui. On connaît, en originaux, deux exemplaires d'argent et N. Rondot décrit vingt-huit exemplaires de bronze, disséminés dans des collections publiques et particulières de France, d'Italie, d'Autriche, de Belgique et d'Angleterre.

Les médailles offertes par le Consulat lyonnais lors des entrées solennelles d'Anne de Bretagne et de Charles VIII, en 1494, et d'Anne de Bretagne avec Louis XII, en 1499, font l'objet d'une très intéressante étude pour l'histoire lyonnaise : *La médaille d'Anne de Bretagne et ses auteurs Louis Lepère, Nicolas de Florence et Jean Lepère* (1885). La médaille de 1494 présente une particularité curieuse. « C'est, dit

Digitized by Google

N. Rondot, la première médaille avec effigie et gravée qui a été faite en France; elle fut offerte par le Consulat de Lyon à la reine Anne de Bretagne le jour de la première entrée de cette princesse à Lyon, le 15 mars 1494. Cette médaille était d'or. Elle fut frappée par des monnayeurs de la monnaie de Lyon, et c'est à son sujet que le mot *médaille* fut employé pour la première fois. Les coins de cette pièce furent gravés à Lyon par deux orfèvres de Lyon, par Louis Lepère et Nicolas de Florence ».

Ces deux artistes étaient à peu près inconnus. N. Rondot a trouvé dans les archives de Lyon des documents qui les mettent en lumière et qui nous apprennent dans quelles conditions fut exécuté le présent fait par la ville aux souverains. L'auteur décrit treize exemplaires de cette pièce : deux d'or, sept d'argent et quatre de bronze.

A la suite de cette monographie, se trouve une substantielle notice sur la médaille offerte peu de temps après à Anne de Bretagne, accompagnée de Louis XII. C'était une pièce coulée et non frappée, de très grand module, 115 millimètres de diamètre. Elle était d'or, fut modelée par Nicolas Leclerc et Jean de Saint-Priest et coulée par Jean Lepère. On ne connaît aucun exemplaire original de cette belle médaille. N. Rondot cite et décrit une soixantaine d'exemplaires de fonte ancienne, reproduits sans doute d'après l'exemplaire, aujourd'hui disparu, que le Consulat s'était réservé.

Nous ajouterons qu'il existe de cette médaille et de celle de Philibert le Beau et Marguerite d'Autriche des surmoulages modernes.

De 1885 à 1892 parurent les monographies de Jacob Richier, Nicolas Bidau, Claude Warin, Lalyame, Hendricy, Mimerel, Jéronyme Henry, sculpteurs, graveurs et médail-

Digitized by Google

leurs. Tous ces artistes ont travaillé et séjourné à Lyon ; tous ont produit des pièces intéressantes pour l'histoire locale (1).

Il s'était formé à Lyon, au XVIIe siècle, dit N. Rondot (2), une petite école de médailleurs. Ces médailleurs ont été des modeleurs de médaillons. Ils se sont produits après Dupré, dont ils procèdent, mais auquel le plus habile d'entre eux est de beaucoup inférieur ; ils ont été surtout des portraitistes. Presque tous les médaillons qu'ils ont signés n'ont pas de revers, ces médaillons n'ont pas, en général, ce caractère conventionnel, un peu solennel, un peu sévère, qui est pour ainsi dire propre à la médaille.

Un de ces médaillons les plus remarquables représente les traits de Marie Vignon, marquise de Treffort, qui fut l'amie et ensuite la seconde femme du maréchal de Lesdiguières ; la pièce est signée I. R. F., 1613. L'auteur en était inconnu. N. Rondot est arrivé à identifier ces initiales avec le nom de Jacob Richier, sculpteur. Cet artiste était né en Lorraine vers 1585 ; il habita Lyon, Grenoble et Vizille. Il était au service de Lesdiguières ; on lui attribue les sculptures du monumental château que le maréchal fit construire à Vizille de 1611 à 1620. Jacob Richier vint à Lyon en 1619 et 1631 ; on lui doit les mausolées de Jacqueline de Harlay, marquise d'Halincourt et de Charles de Neufville, son époux, dans l'église des Carmélites ; il mourut en 1641. On ne cite pas d'autre médaillon de cet artiste. De cette belle pièce il existe deux exemplaires : l'un au cabinet de France, l'autre dans la collection des PP. Jésuites de Lyon.

Nicolas Bidau, sculpteur, naquit à Reims en 1622. On le trouve établi à Lyon en 1660 ; il y mourut en 1692. Il

(1) Voir à la bibliographie le titre et la date de ces opuscules.

(2) *Nicolas Bidau, sculpteur et médailleur à Lyon*, p. 3.

Digitized by Google

exécuta de nombreux travaux de sculpture à l'abbaye de Saint-Pierre, aux Carmélites, aux Jacobins et dans plusieurs maisons particulières. Comme médailleur, il a laissé une belle série de médaillons. Tout en restant inférieur à Warin, ses œuvres sont dignes d'intérêt. On y remarque les portraits de Camille et Nicolas de Neufville, des échevins Baglion, André, seigneur de Fromente, de Pomey, Ferrus, de Ponsainpierre, Michel, Thomé, etc. Son œuvre se compose d'une vingtaine de pièces.

Jacques Gauvain appartenait à une ancienne famille lyonnaise; il était orfèvre, graveur et médailleur. Il fut employé quelque temps à la monnaie de Grenoble; il vint à Lyon vers 1520 et exerça le métier d'orfèvre. Il a fait des médailles modelées et coulées; très peu de ces pièces ont été conservées. On connaît trois médailles à son effigie, une à l'effigie de Marguerite d'Autriche. Son œuvre maîtresse est la grande médaille (125 millimètres de diamètre) offerte par le Consulat de Lyon au dauphin François, le 22 mai 1533. On n'en connaît qu'un seul exemplaire de bronze — celui offert était d'or — faisant partie de la collection de M. Chabrières-Arlès. Cette médaille représente à l'avers un enfant nu, à cheval sur un dauphin qui nage sur les flots; au revers, les armes de Lyon dans un écusson d'une rare élégance, entourées d'une banderole avec une devise sur deux lignes. Elle rappelle les belles pièces florentines.

On a souvent attribué à Jean Warin, graveur général des monnaies de France, les médailles ou médaillons signés Warin. Il y a pourtant une distinction à faire. Outre Jean II Warin et François Warin, également graveurs de monnaies et médailles, il a existé un quatrième Warin, Claude Warin qui passa à Lyon les dernières années de sa vie et qui a exécuté dans cette ville une œuvre assez consi-

Digitized by Google

dérable. Il fut le promoteur de cette petite école dont il a été question plus haut. Avant les recherches de Rondot, cet artiste n'avait jamais été signalé. On ignore le lieu et la date de la naissance de Claude Warin; on le trouve à Lyon en 1647. Il fut chargé par le Consulat, en 1651, de modeler les quatre grands médaillons représentant Henri IV, Louis XIII, Louis XIV et la reine Marie-Thérèse, encastrés dans la façade de l'Hôtel de Ville et qui disparurent en 1793. N. Rondot attribue à Claude Warin soixante-dix-neuf pièces, médailles ou médaillons; les personnages lyonnais s'y trouvent représentés en grand nombre. Ce sont plusieurs membres de la famille des Villeroy, de nombreux échevins, des officiers de la Ville, des magistrats du présidial.

Tout habile qu'il a été, Claude Warin, ajoute son biographe, ne peut cependant pas être mis bien haut parmi les maîtres dans l'art charmant où Jacob Richier a su atteindre à l'élégance et Guillaume Dupré à la grandeur. Il est bien inférieur à Jean Warin ; cependant il avait un talent réel, et ce talent très personnel paraît dans quelques uns de ses médaillons. S'il est resté loin de Dupré, ses imitateurs lyonnais sont restés, à leur tour, loin de lui. Mais ce groupe de médailleurs lyonnais, groupe unique dans l'histoire de cet art en France, ne saurait être oublié. Ces maîtres ont fait un effort très méritoire; leur exemple ne fut pas suivi.

Les médaillons de Claude Warin sont rares; il n'existe de la plupart d'entre eux que deux ou trois épreuves. Pour huit ou dix, on peut citer une vingtaine d'exemplaires. Une pièce à l'effigie de Louise Labé, signalée dans une vente publique à Lyon, en 1867, n'a pu être retrouvée.

On doit à Philippe Lalyame un certain nombre de médailles modelées et coulées. La plus importante est à l'effigie de P. de Monconys, seigneur de Liergues ; un

Digitized by Google

exemplaire de bronze se trouve au cabinet de France. Lalyame était sculpteur à Lyon ; il a exécuté en 1599 et en 1600 plusieurs statues pour les églises de Saint-Jean et de Saint-Etienne.

Nicolas Hendricy était établi à Lyon en 1643. Il sculpta une statue de N. D. de Pitié, qui était placée à l'entrée de la rue Mercière, et une fontaine proche le couvent des Feuillants ; il travailla avec Mimerel aux sculptures de l'Hôtel de Ville. Il est l'auteur de l'une des grandes médailles représentant la façade de ce monument et de deux médaillons, portraits du duc de Villeroy et de Camille de Neufville, archevêque de Lyon.

Le nom de Mimerel est resté populaire par ses beaux ouvrages de sculpture, entre autres la Vierge érigée en 1659 sur le « pont de Saône » et le groupe qui surmonte le portail de l'église de l'Hôtel-Dieu. Il contribua pour la plus grande part aux sculptures de l'Hôtel de Ville. Mimerel avait le titre de graveur ordinaire de la ville de Lyon. Il a fait plusieurs médaillons modelés et coulés : Charles Grolier, Germain Pantho, peintre, et la médaille du jubilé de Saint-Jean de 1666.

Jéronyme Henry était maître orfèvre à Lyon de 1504 à 1538 ; il a fait plusieurs ouvrages d'orfèvrerie offerts par la Ville à des personnages de marque. Il a modelé quelques médailles à l'effigie de personnages lyonnais, entre autres de Jean de Talaru et de Jacques de Vitry-Lalière, chanoines de l'église de Lyon.

N. Rondot a clôturé cette intéressante série de monographies sur les médailleurs lyonnais par une étude générale sur les graveurs de la monnaie de Lyon du XIIIe au XVIIIe siècle. Après un rapide exposé du monnayage sous les Romains, sous les rois Burgondes, l'auteur aborde les

Digitized by Google

graveurs de monnaies des archevêques, du XIIIe au XVe siècle ; il a mis au jour les noms d'une vingtaine de ces artistes. La monnaie royale, établie à Lyon, dès 1413, a fourni de nombreux artistes, parmi lesquels on retrouve les noms des médailleurs plus haut cités. Une étude parue précédemment nous avait fait connaître les maîtres particuliers (directeurs) de la monnaie de Lyon.

Dans son opuscule *Les Médailleurs lyonnais*, qui contient l'historique de l'art de la médaille à Lyon, N. Rondot nous initie encore aux œuvres de plusieurs artistes : Clément Gendre (1626-1648), Louis Précaire (1656-1689), Lochey de Grandchamp (1674-1690).

Il a été dit plus haut que les médailles et médaillons, œuvres d'artistes lyonnais du XVIIe siècle, étaient devenus fort rares. Il existe de quelques-unes de ces pièces des surmoulés modernes, faits sur des exemplaires anciens plus ou moins parfaits. Nous avons vu des surmoulés, obtenus d'après d'excellents exemplaires, pouvant prêter à la confusion si l'on n'a pas les originaux sous les yeux. Pour mettre en garde les collectionneurs, N. Rondot a écrit une intéressante dissertation : *Le Diamètre des médailles coulées*. On sait que les surmoulés sont surtout reconnaissables à leur diamètre, moindre que celui des originaux. Cette petite notice indique le diamètre des originaux et des surmoulés et donne de curieux détails sur les particularités de la fonte en plomb, en laiton, en métal blanc et en bronze.

Les graveurs de vignettes et d'estampes sur bois ou sur cuivre ont fourni à N. Rondot des sujets d'étude presque aussi étendus que pour les médailleurs. Il s'est particulièrement attaché aux artistes des XVe et XVIe siècles, et à ceux qui ont contribué à l'ornementation, à l'*illustration* des premiers livres imprimés à Lyon. Pour plusieurs d'entre

Digitized by Google

eux, il a découvert des documents qui permettent des attributions et des identifications que l'on n'avait jamais pu préciser jusqu'alors. De là à étudier les origines de l'imprimerie, il n'y avait qu'un pas. Et cette question, pour n'avoir été qu'effleurée, n'en ressort pas moins clairement exposée (1).

Une fois de plus nous constatons les étonnantes facultés d'assimilation de N. Rondot; le bibliographe ne le cède en rien au numismate. Les ouvrages que nous allons rapidement analyser démontrent des connaissances très étendues en iconographie et en bibliographie (2).

Dans *les Graveurs sur bois et les Imprimeurs de Lyon au XVe siècle*, Rondot nous initie aux origines de la gravure sur bois, aux premiers essais qui furent faits à Lyon. A ce propos, il expose les débuts de l'imprimerie dans cette ville. Quelques bibliographes seraient portés à croire que l'imprimerie existait à Lyon avant 1473, époque où a paru le premier livre daté, connu sous le nom de *Compendium Lotharii*. Rondot, après de longues recherches, n'a trouvé

(1) Pour cette étude sur les imprimeurs lyonnais du XVIe siècle, Rondot a eu recours souvent aux savants travaux du président Baudrier. M. Julien Baudrier lui a communiqué aussi de précieux documents, ainsi que M. Léopold Delisle, administrateur de la Bibliothèque nationale.

(2) Nous devons signaler, dans ce genre de travail, la part de contribution que N. Rondot apporta à M. Claudin, le très distingué bibliographe, pour son *Histoire de l'imprimerie en France au XVe et au XVIe siècles* (5 vol. in-f°), dont le premier volume vient de paraître. Il lui avait fourni, pour le troisième volume de cet ouvrage, consacré à l'histoire de l'imprimerie à Lyon, de précieuses indications puisées parmi les nombreux documents recueillis à Lyon. En retour, M. Claudin, en correspondance fréquente avec Rondot, lui facilita ses recherches sur l'origine de l'imprimerie par l'envoi de nombreux renseignements bibliographiques.

Digitized by Google

aucun nom d'imprimeur avant 1473. Il admet que quelques petits opuscules, non datés, aient pu être imprimés à Lyon, peu de temps avant cette date, mais il estime que, jusqu'à présent, on n'a pu fournir aucune preuve d'impression lyonnaise antérieure à 1473. Après la description des livres à gravures imprimés à Lyon au xve siècle, nous trouvons la liste des graveurs sur bois et celle des imprimeurs ayant travaillé à Lyon pendant ce temps. On compte une quarantaine de graveurs et environ 240 imprimeurs, maitres et ouvriers. Une petite notice est affectée à chacun d'eux, avec les titres des principaux ouvrages sortis de leurs officines.

Bernard Salomon, dit le *Petit Bernard*, fut un des artistes les plus célèbres du xvie siècle. Il naquit vers 1508, probablement à Lyon, mais sans preuve certaine.

Il travailla dans sa jeunesse à Paris et s'établit définitivement à Lyon vers 1540; il y mourut en 1560 ou 1561. Il était peintre, dessinateur et aussi graveur sur bois, *tailleur d'histoires*, comme on disait à cette époque. « Bernard Salomon, dit N. Rondot, s'était voué à la décoration du livre et il a fait cette décoration des plus attrayantes. Il y a excellé, et se plaisait à y introduire, particulièrement dans les titres, une forme architecturale imitée de l'antique ; il y associait toutes sortes de figures, de rinceaux, de fleurs, de branchages, de mascarons, de guirlandes de fruits. Cet ornement a été appliqué au meuble et à la décoration intérieure. » Il a orné un nombre considérable d'ouvrages, presque tous imprimés par Jean de Tournes; c'est à croire qu'il a travaillé exclusivement pour ce maître imprimeur. Il est impossible qu'il ait gravé les bois de toutes les vignettes qui lui sont attribuées; il en est seulement le dessinateur. Bernard Salomon avait la surveillance et la direction de l'atelier de gravure sur bois adjoint à l'impri-

Digitized by Google

merie de Jean de Tournes et il s'est attaché à ce que les différents graveurs rendissent avec le même tour de main les dessins qu'ils devaient reproduire. Les vignettes des *Marguerites de la Marguerite*, 1547, des *Quadrins historiques de la Bible*, 1553, et de la *Métamorphose figurée*, 1557, sont considérées comme le chef d'œuvre du Petit Bernard.

Cette étude sur Bernard Salomon, quoique fort intéressante et très documentée n'était, dans la pensée de Rondot, qu'un premier jet. Il avait l'intention de la compléter et de la refondre; la mort ne lui en a pas laissé le temps (1)

---

(1) Nous trouvons dans la lettre suivante adressée à N. Rondot par le comte Henri Delaborde, une bien juste appréciation de cette étude sur Bernard Salomon. Les éloges adressés par M. Delaborde à son collègue de l'Institut ne sont que l'écho fidèle de la sympathie et de la haute estime dont jouissait dans le monde savant l'artiste, l'érudit, le chercheur que fut Natalis Rondot.

INSTITUT DE FRANCE
Académie des Beaux-Arts.

« *Paris, 22 janvier 1897.*

« Cher et honoré Confrère,

« Je vous remercie bien sincèrement de la bienveillante pensée que vous avez eue de m'envoyer votre récent travail sur *Bernard Salomon*, et c'est avec la même sincérité que je vous félicite d'avoir accompli, aussi profitablement pour nous tous, une tâche compliquée et, à plus d'un égard, délicate. Grâce à vous, tout ce qui concerne la biographie et les travaux d'un très aimable artiste est désormais tiré au clair; et, de plus, vos appréciations personnelles, non seulement sur les mérites de celui auquel le livre est spécialement consacré, mais aussi sur les progrès opérés avant lui et autour de lui, tout cela me paraît d'une justesse remarquable. Je vous sais un gré particulier par exemple d'avoir, à propos des *Simulachres de la mort* d'Holbein, rappelé aux uns ou appris aux autres que ces admirables petites planches marquent dans l'histoire de la gravure en bois l'époque de son apogée; d'avoir, ailleurs, si bien fait justice des préjugés relatifs à l'influence exercée au XVIe siècle, sur

Digitized by Google

Il n'en est pas de même pour la monographie de Pierre Eskrich. *Les Graveurs sur bois à Lyon au XVIe siècle*, contiennent une étude particulièrement curieuses sur ce personnage jusqu'alors presque inconnu de Pierre Eskrich (1), que N. Rondot était porté à identifier avec Jean Moni, Pierre Vase, le maître P. V. Une monographie posthume *Pierre Eskrich, peintre et tailleur d'histoires à Lyon*, nous donne le mot de l'énigme. Des documents nouvellement puisés dans les archives de Genève et de Lyon et l'étude comparative des œuvres elles-mêmes ont permis à Rondot d'affirmer qu'une seule et même personne a signé P. V., Pierre Vase, Jean Moni, et que cette personne est Pierre Eskrich. C'est un des grands mérites de N. Rondot d'avoir débrouillé cette question au milieu de laquelle de savants bibliographes s'étaient vainement débattus. Il fut aidé dans ce travail par un très distingué érudit genevois, M. Alfred Cartier, qui se propose de compléter ce travail en cataloguant l'œuvre d'Eskrich.

Eskrich était dessinateur et graveur; son œuvre est considérable. Grâce à N. Rondot, elle est en pleine lumière aujourd'hui.

---

les artistes et les imprimeurs lyonnais par le prétendu nombre des italiens travaillant dans la ville ; enfin d'avoir complété par tant de faits et de renseignements nouveaux ce que nous avaient appris déjà vos ouvrages précédents, notamment votre étude sur les *Graveurs sur bois, et les imprimeurs à Lyon au XVe siècle*.

« Veuillez donc, je vous le répète, cher et honoré confrère, agréer les remerciements et les vives félicitations que je vous adresse aussi cordialement que l'expression de mes sentiments de haute considération et de dévouement.

« Comte Henri DELABORDE. »

(1) Eskrich étant une forme différente du nom allemand primitif Krug : Cruche, vase (N. R.).

Digitized by Google

Les presses lyonnaises étaient, au XVIIe siècle, très nombreuses et chargées de travaux; la décoration des livres par la gravure était devenue, à Lyon, inséparable de l'imprimerie. On ne se contentait plus de planches grandes ou petites qui représentaient, accommodés au goût français, les sujets sacrés ou profanes des livres. On avait introduit autant qu'on l'avait pu d'autres moyens d'ornementation : la marque de l'imprimeur ou celle du libraire, le frontispice, les vignettes, les portraits, les bandeaux, les fleurons, les culs-de-lampe, les lettres initiales historiées. On s'était trop habitué à donner aux livres cette parure pour y renoncer, et il fallut continuer ce travail d'enjolivures. On le fit avec ardeur au XVIIe siècle. Il est singulier que, de nos jours, on ne se soit pas appliqué plus tôt à chercher comment on a pu alimenter cette production dont l'activité nous étonne.

Ainsi s'exprime N. Rondot dans *Les Graveurs d'estampes sur cuivre à Lyon au XVIIe siècle*, et le but de l'ouvrage est la recherche des artistes qui contribuèrent à l'épanouissement de l'école lyonnaise. L'auteur a réuni cent deux notices biographiques sur les graveurs qui ont marqué leur trace à Lyon à cette époque. Beaucoup parmi eux, et non des moindres, sont nés à Lyon : Jacques Stella, Pierre Drevet, F. Cars, Jacques et Antoine Brunand, Claudine Brunand, Claudine et Antoinette Bouzonnet-Stella, Germain Audran, P-M. Ogier, Grégoire Huret. D'autres y ont acquis droit de cité : Charles et Claude Audran, Thomas Blanchet, Adrien Van der Kabel.

Deux familles d'artistes graveurs ont fait l'objet de copieuses monographies publiées à part, les Thurneysen et les Spirinx. Les Thurneysen descendaient d'une ancienne et fort honorable famille de Bâle. Jean-Jacques Thurneysen naquit dans cette ville, en 1636. Il vint à Lyon en 1656, séjourna à Turin et à Bourg-en-Bresse, et revint se fixer à Lyon en 1662. Son fils, Jean-Jacob Thurneysen, est né à Lyon, en 1668. Les Thurneysen étaient protestants; malgré cela, ils ont gravé de nombreux ouvrages religieux, des portraits, des frontispices. On doit à Thurneysen père, les planches de

Digitized by Google

l'*Histoire généalogique de la maison de Savoie*, par Guichenon (1660), et de l'*Italie au temps des barbares*, par Tesauro (1663). L'œuvre de ces deux graveurs est considérable ; Rondot a catalogué 518 pièces. Selon l'usage du temps, ils étaient également marchands d'estampes. On trouve la signature I.I.T. sur un certain nombre d'estampes qu'ils n'ont point gravées, mais éditées seulement ; ce sont, en général, des sujets religieux assez médiocres.

Les Spirinx, originaires d'Anvers, s'établirent à Lyon vers 1606. Plusieurs membres de cette famille, Jean, Nicolas, Louis, travaillèrent dans cette ville pendant la première moitié du dix-septième siècle. Ils ont laissé des estampes religieuses, quelques scènes historiques, des portraits et beaucoup de titres et frontispices.

L'étude qui a pour titre *Les Peintres de Lyon du XIVe au XVIIIe siècle* est, si l'on excepte l'introduction, un travail de statistique plus qu'une *histoire* des peintres. L'introduction est une page fort curieuse sur les manifestations de l'art à Lyon. Cette étude a été lue, en 1887, à la réunion des sociétés des Beaux-Arts, à la Sorbonne. M. Henry Jouin, secrétaire-rapporteur du Comité des Beaux-Arts, apprécie ainsi, dans ce langage aimable, élégant, imagé, dont il est coutumier, le travail communiqué par N. Rondot. Ces quelques lignes nous aideront à faire mieux connaître encore l'œuvre lyonnaise de Rondot :

« M. Natalis Rondot, un des hommes qui ont le plus écrit sur les artistes provinciaux en ces derniers temps, vous a dit ce que furent les peintres de Lyon du quatorzième au dix-huitième siècle. Ces peintres sont plus nombreux que célèbres, et M. Rondot ne nous a pas caché ce qu'il pensait de l'art dans la cité lyonnaise durant les trois cents ans dont il s'est occupé. « A quelque degré que la fortune ait

Digitized by Google

monté, l'usage de celle-ci est resté discret. » C'est M. Rondot qui l'a dit, et cette seule parole laisse pressentir le caractère de l'art dans la ville de Lyon. Nous sommes chez un peuple riche, ami du luxe, mais du luxe domestique qui n'a rien de commun avec le faste ou avec la grandeur. C'est donc l'art appliqué qui l'emporte, et ceux que M. Rondot appelle si justement les « maîtres de fière allure » n'apparaissent au pays lyonnais qu'à de longs intervalles. Loin de considérer, Messieurs, que votre confrère ait eu moins de mérite à s'occuper d'artistes de second ordre que s'il se fût attaché aux « maîtres de fière allure », nous estimons que la tâche était plus ingrate, et en même temps plus utile. Qui donc, si M. Rondot ne l'avait fait, aurait recueilli les noms des mille dix-sept peintres et des soixante-neuf enlumineurs dont il a reconstitué l'existence, à l'aide de documents inédits? Qui donc aurait porté cette sûreté de coup d'œil et cette indépendance de jugement sur « l'éclectisme des artistes lyonnais, confinés dans une ville que les pèlerins de l'Italie, Français, Allemands ou Flamands, ont sans cesse traversée? Qui donc eût signalé, comme l'a su faire M. Rondot, l'impuissance de ses compatriotes, dans ce frottement des nations, à sauvegarder leur personnalité, tandis qu'ils acquièrent cette souplesse de l'esprit qui leur permet de multiplier leurs aptitudes en les modelant sur le génie des peuples qu'ils coudoient? Nous devons des éloges et beaucoup de gratitude à l'auteur des *Peintres de Lyon*. » (1)

---

(1) A propos de l'envoi des *Peintres de Lyon*, N. Rondot recevait de M. Edouard Aynard la charmante lettre que voici :

« Lyon, 7 janvier 1887.

« Cher Monsieur,

« Je viens d'achever la lecture de votre ouvrage sur les peintres de Lyon, et, une fois de plus, je suis absolument émerveillé de votre puis-

Digitized by Google

Le même travail de statistique, précédé de notices historiques, a été fait pour les sculpteurs et les orfèvres de Lyon, du XIVe au XVIIIe siècle. Natalis Rondot a relevé les noms de 264 sculpteurs et 958 orfèvres. Plusieurs dossiers des archives n'ont pu être inventoriés; l'auteur estime que le nombre des orfèvres devait être plus considérable. La prospérité et la richesse de Lyon aux XVe et XVIe siècles avaient singulièrement développé l'art de l'orfèvrerie. Une étude complète sur ce sujet serait fort intéressante; la publication de N. Rondot en a jeté les premiers jalons.

On pourrait en dire de même de la céramique. Cette industrie est presque aussi ancienne que la cité; on trouve de nombreux potiers de terre dans les premiers temps de la domination romaine. Le volume *La Céramique lyonnaise du XIVe au XVIIIe siècle* nous présente une excellente documentation, de lumineux aperçus, une longue liste de maîtres et d'artisans, mais ce n'est point une monographie de l'art

---

sance de travail, qui s'épand dans toutes les directions, de l'intelligence et de la nouveauté de vos recherches, de la pénétration et de la sagacité de votre esprit. Vous préparez admirablement la solution d'un des grands problèmes de l'histoire de l'art, ou plutôt l'histoire de l'art elle-même, qui est à refaire sur bien des points. On ne connaît surtout que très peu de choses, et sur les écoles locales comme celles de Lyon, et surtout sur les rapports et les influences des écoles entre elles, et les unes sur les autres. Tant qu'on ne sera pas fixé sur ces deux points, notamment, l'histoire des arts sera encombrée de mensonges et de préjugés. Vous êtes au tout premier rang de ceux qui, par leurs belles recherches, préparent les voies de la vérité et de la lumière. Je ne saurais assez vous en féliciter et vous remercier, comme Lyonnais, de tout ce que vous faites pour la gloire de nos artistes.

« Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression renouvelée de mes sentiments de vive gratitude et de haute considération.

« Ed. AYNARD. »

Digitized by Google

de la céramique. Les documents anciens font défaut, ceux du Moyen Age et de la Renaissance sont peu explicites; il faudrait des recherches très spéciales, que l'auteur n'a pu entreprendre. Dans un autre ouvrage, *Les Potiers de terre italiens à Lyon au XVIe siècle*, Rondot serre de plus près son sujet. Il nous fait connaître les potiers florentins qui introduisirent à Lyon, au commencement du XVIe siècle, la fabrication de la faïence émaillée et décorée. Plusieurs pièces, fabriquées à cette époque, ont été conservées; elles sont des plus remarquables et ornent les musées de Lyon, du Louvre, de Sèvres et de rares collections particulières. Il résulte des recherches de N. Rondot que la faïence de Lyon est assez difficile à déterminer. Il y a eu dans les environs, aux XVIIe et XVIIIe siècles, notamment à Givors, à Grigny, à Meillonnas, à Roanne, des fabriques de faïence polychrome, dont les produits se confondent facilement avec la faïence de Lyon.

Nous compléterons cette longue nomenclature des ouvrages sur l'art à Lyon, en mentionnant quelques études de proportions moindres, mais qui, par leur documentation, toujours puisée aux sources, sont néanmoins utiles à consulter. Ces études ont pour objet les relieurs de livres, les peintres sur verre, l'art du bois, les cartes d'adresses et étiquettes.

N. Rondot a encore publié deux ouvrages d'histoire et de statistique se rapportant exclusivement à la ville de Lyon : *Les Protestants à Lyon au XVIIe siècle* (1891) et l'*Ancien régime du travail à Lyon, du XIVe au XVIIe siècle* (1897). Dans le premier de ces ouvrages, nous trouvons une étude sur l'influence et la participation des protestants au commerce et aux industries d'art; il ne semble pas qu'elle fût très considérable. Quelques historiens ont avancé que les protestants, en 1685, étaient au nombre de 12.000 à

Digitized by Google

Lyon. C'est une grave erreur; ils ne devaient pas dépasser 1.000 à 1.100. N. Rondot présente une statistique établissant ce nombre. Il arrive à conclure que « la révocation de l'Edit de Nantes n'a pas eu, pour Lyon, quant à l'art et à l'industrie, les funestes conséquences que tant d'écrivains ont décrites». Dans la seconde partie, on trouve la description des temples et des cimetières concédés aux protestants. La topographie du vieux Lyon est aussi familière à l'auteur que les multiples rouages de l'ancienne organisation économique et commerciale.

Avec *L'Ancien régime du travail à Lyon*, Rondot esquisse un tableau de l'état industriel et commercial de Lyon à travers les âges. Nous assistons au développement des corps de métiers au Moyen Age, à l'établissement des foires. Plus tard, au XVIe siècle, à l'introduction de la manufacture des étoffes de soie, et enfin, au XVIIe siècle, à l'apogée des affaires. Il termine cette magistrale étude par les lignes suivantes, qui montrent combien il avait pénétré l'âme de la cité lyonnaise, combien il avait le sentiment de ses besoins, de ses aspirations, et en quelle haute estime il avait le caractère de ses compatriotes d'adoption :

L'empreinte du passé est restée. Félicitons-nous qu'on n'ait pas perdu ces traditions, ces ressouvenirs, et que dans l'esprit du peuple de Lyon subsiste un profond attachement à la terre lyonnaise, dont l'indépendance a été son œuvre propre, et à ses gloires. Notre peuple nourrit un égal attachement au travail, sous toutes ses formes, et de nos jours, l'art de la soie n'est certes pas le seul auquel Lyon doive sa grandeur nouvelle. On a gardé en même temps ce don d'initiative et cette ingéniosité, rares ailleurs, pour toutes les libres entreprises d'enseignement, de prévoyance, d'assistance et d'intérêt social; il y a eu toujours autant d'ardeur pour la charité que pour l'épargne.....

Mais voici que ce siècle va expirer et que les signes des temps nouveaux apparaissent, dit-on, menaçants. Il ne semble pas que ce soit par

Digitized by Google

les coups de la politique que Lyon, ses manufactures et son commerce doivent être frappés. Le danger serait autre et plus grand. Lyon, qui ne s'est pas connu de rivaux pendant un long temps dans sa plus glorieuse industrie, qui ne les redoutait pas, quand, élevés à son école, ces rivaux se sont produits successivement, en a aujourd'hui, dans le monde entier, avec lesquels il faut compter cette fois. L'effet de la diffusion et des applications de la science a déterminé cette rivalité formidable directe ou indirecte. Les conditions économiques et la production ont changé partout; il y a eu partout comme un nivellement des facultés professionnelles et des moyens matériels de fabrication. Partout on est impuissant à arrêter cette marche des choses, et cette loi dominera tout. Mais une chose reste entière, c'est la valeur de l'homme.

Le peuple de Lyon a été préparé, formé, entraîné, dans la suite des siècles, on a vu de quelle façon il doit à cette éducation la vigueur et la souplesse de son esprit. Il a été habitué à ne compter que sur son propre effort, à ne pas s'attarder, à tirer de lui-même les inventions et les renouvellements, à entretenir en lui la finesse et la distinction du goût, le sentiment de l'élégance.

On doit avoir le ferme espoir que son génie ne faiblira pas, que son génie a encore sa puissance, et que, à la suite des transformations que les événements économiques imposeront aux gouvernements de la vieille Europe, il saura garder le rang auquel il s'est élevé à la suite de quatre siècles du plus dur labeur.

*
* *

Rondot a laissé de nombreux travaux inédits. Une étude sur Eskrich a été publiée en 1901 par M. Alfred Cartier. Par les soins de ce même érudit il paraitra prochainement un volume comprenant une étude générale sur l'art à Lyon du XIVe au XVIe siècle, des notes sur les horlogers, les faiseurs de cartes à jouer, les tisseurs, les maitres maçons et des notices sur Georges Reverdy, peintre et graveur, Corneille de la Haye, peintre, Pierre Woeiriot, graveur, Perissin et quelques autres artistes lyonnais.

Digitized by Google

La partie la plus considérable des écrits posthumes consiste en un dossier sur les graveurs et les médailleurs en France. Ce travail communiqué à M. Babelon, conservateur du cabinet des médailles à la Bibliothèque Nationale, a été jugé comme une œuvre achevée, faite pour l'impression. M. de La Tour, conservateur adjoint aux médailles, a bien voulu se charger de diriger cette publication qui formera un volume, et paraîtra dans le courant de l'année 1902. Un autre travail inédit, de dimensions restreintes, sur les médailleurs lyonnais, sera inséré dans une revue spéciale.

*
* *

Natalis Rondot faisait partie, soit comme membre titulaire, ou membre correspondant, de trente-trois sociétés savantes de France et de l'Etranger. Nous avons vu que, en 1842, âgé de vingt et un ans, il avait été nommé membre correspondant de la Société des sciences, arts, belles-lettres et agriculture de Saint-Quentin ; trois ans après, en 1846, la Société d'Economie politique de Paris, qui venait d'être fondée, le recevait au nombre de ses membres. Un demi-siècle plus tard, le 5 novembre 1896, on fêtait le cinquantième anniversaire de son admission. Quelques jours après sa mort, dans la séance du 5 septembre 1900, M. de Molinari, vice-président de cette même société, a rappelé en termes émus la carrière de Rondot, « sa fidélité aux principes de liberté et de justice, bases de la science économique, non moins que règles indispensables de son application aux rapports des hommes entre eux... Natalis Rondot, ajoute-t-il, fut surtout un technologue. Ses travaux sur l'industrie et le commerce de la soie resteront comme d'impérissables monuments de bon sens et de raison

Digitized by Google

économique. A les lire, on demeure convaincu que la grande industrie lyonnaise doit sa force à la libre initiative, et que le flirt de quelques-uns avec le protectionnisme n'a d'autre effet que d'en menacer la prospérité » (1).

Il serait superflu de mentionner toutes les sociétés savantes auxquelles Rondot a appartenu ; disons seulement qu'il était attaché, depuis 1859, à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, comme membre correspondant, de même pour la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon, dès l'année 1858. Il était corresdondant du ministère de l'Instruction publique ; membre non résident du Comité des sociétés des Beaux-Arts des départements et du Comité des travaux historiques et scientifiques. Les honneurs vinrent à lui, non comme des faveurs, mais en juste rémunération de services rendus, comme l'acquit d'une dette contratée par le pays envers un homme de bien, un homme dont la vie laborieuse, occupée par d'immenses travaux accomplis pour la prospérité de notre industrie nationale, s'est écoulée loin des intrigues où s'agitent les ambitieux.

---

(1) Cette assertion est-elle juste ? On peut en douter. Elle était généralement admise autrefois à Lyon ; présentement, elle est discutée. Dans tous les cas, est-il possible, avec les transformations si rapides qui se produisent dans l'industrie et les grandes affaires du monde entier, est-il possible de diagnostiquer pour l'avenir le régime économique qu'il convient d'adopter ? Cela nous paraît excessif. — Rondot était protectionniste avant son départ pour la Chine, subissant a-t-il dit, l'influence des industriels de Saint-Quentin, sa ville natale, et de ceux de Reims, où il débuta dans les affaires. Plus tard, il devint libre-échangiste. Il soutint, en 1846, une polémique très courtoise avec ses compatriotes, défendant les avantages du libre-échange avec autant de modération que d'habileté.

Digitized by Google

Nous savons qu'un haut grade dans la Légion d'honneur lui avait été conféré en 1889. Il était honoré des dignités les plus élevées dans les ordres étrangers, notamment dans ceux de la Russie, du Portugal, de l'Autriche et de l'Italie. Enfin, comme couronnement d'une si longue, si honorable carrière, il était appelé à faire partie de l'Institut. Le 19 janvier 1895, Natalis Rondot était élu à l'unanimité membre correspondant de l'Académie des Beaux-Arts (1).

*
* *

Natalis Rondot habita à Paris de 1846 à 1870. A cette époque, il acquit le château de Chamblon, près d'Yverdon, en Suisse, où il passait la belle saison, séjournant chaque année trois mois à Paris et deux mois à Lyon. En 1890, il se fixa définitivement à Lyon, rue Saint-Joseph, n° 20. C'est là que, le 26 août 1900, entouré des siens, il s'éteignit paisiblement, sans agonie, après une courte maladie, consolé par les secours de la religion catholique à laquelle il était resté fidèlement attaché toute sa vie. Il avait près de quatre-vingts ans.

---

(1) Deux jours après, le 11 janvier, son ami d'enfance, M. Léon Say lui adressait ce petit mot, daté de la Chambre des députés :

« Mon cher ami,

« Je suis ravi de ta nomination comme correspondant de l'Académie des Beaux-Arts. Tes belles recherches d'histoire sur les arts et le travail à Lyon valaient bien cet honneur.....

« Il me semble que les atteintes de l'âge, comme tu dis, n'ont pas porté sur l'activité de ton esprit. En tout cas il n'y paraît pas.

« Bien des amitiés.

« Léon Say. »

Digitized by Google

« Ce grand vieillard au teint animé, à la chevelure abondante et blanche comme la neige, était resté jeune par l'entrain et l'activité. Il devait ce privilège à une puissance incomparable de travail. La paresse et l'inaction lui étaient odieuses. Le travail qui mûrit les jeunes hommes, prolonge, quand il répond si bien à leurs goûts et à leurs aptitudes, la jeunesse des vieillards. Cette jeunesse, qui est un signe de contentement du devoir accompli et de satisfaction intérieure, et qui est un présent de Dieu, il la possédait pleinement (1). »

Rondot était peu enclin, non seulement aux plaisirs, mais à toutes les distractions de la vie extérieure. Lorsqu'il fut retiré des affaires, ses recherches dans les dépôts publics et les archives, son travail de cabinet occupaient exclusivement sa journée jusqu'à une heure avancée de la nuit. Les obligations mondaines étaient pour lui des corvées auxquelles il s'astreignait difficilement, c'est ce qui explique son abord réservé, sa tendance à l'isolement dans certaines réunions où il ne se rendait que par devoir ou déférence. Il était, d'autre part, dans le commerce des lettres, fort accessible et bienveillant. Tous ceux qui ont eu recours à ses vastes connaissances n'ont eu qu'à se louer de son obligeance.

Rondot montra toujours la plus noble indépendance de caractère. D'un esprit très libéral, il se tint constamment éloigné du terrain brûlant et dangereux sur lequel se meuvent les politiciens. Il servit son pays en dehors de toute préférence de parti; poursuivant sa tâche avec la même sérénité, le même dévouement désintéressé sous la

(1) Marius MORAND : *Bulletin des soies et des soieries*, 1er septembre 1900.

Digitized by Google

Monarchie de juillet, la République de 1848, le second Empire et la troisième République. Dans ses travaux sur le commerce, l'industrie, l'économie politique, il n'a en vue que les intérêts du pays, et dans son œuvre consacrée à l'art et aux artistes, il se complait à faire revivre ses gloires passées.

Quant à la ville de Lyon, il semble qu'elle a une dette à payer, une dette d'honneur envers celui qui porta si haut la bannière de cette cité du travail et des arts. Aussi, en terminant, nous formulons le vœu qu'un jour vienne où la figure de Rondot, taillée dans le marbre par la main d'un descendant de ces artistes qu'il a mis en lumière, soit placée dans la galerie qui perpétue le souvenir des Lyonnais dignes de mémoire.

Léon GALLE.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE (1)

I. — ÉCONOMIE POLITIQUE ET STATISTIQUE

LES VALEURS OFFICIELLES EN FRANCE, EN BELGIQUE ET EN ANGLETERRE. Paris, 1849, in-8.

STATISTIQUE DE L'INDUSTRIE A PARIS, RÉSULTANT DE L'ENQUÊTE FAITE PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE POUR LES ANNÉES 1847-1848. Paris, Guillaumin et Cie, 1851, in-4 de 1370 pp.

HISTOIRE ET STATISTIQUE DES THÉATRES DE PARIS. Paris, Guillaumin et Cie, 1852, in-8 de 55 pp.

LES VALEURS OFFICIELLES ET ACTUELLES EN FRANCE, EN ANGLETERRE ET EN BELGIQUE. Paris, 1858, grand in-8.

LE COMMERCE, L'INDUSTRIE ET LE PRIX DES MATIÈRES TEXTILES, DES FILS ET DES TISSUS. *(Rapports faits au nom de la 4e section de la Commission permanente des valeurs de douane. Années 1865 à 1867, 1870 et 1871, 1873 à 1883.)* 15 vol. grands in-8.

(1) En 1893, M. Natalis Rondot fit paraître une plaquette de 18 pages in-8, tirée à petit nombre, et portant ce titre : *Publications de M. Natalis Rondot* (Lyon, imprimerie Alexandre Rey). Après la liste de ses ouvrages, Rondot donne quelques indications sommaires sur les différentes phases de sa vie et les circonstances qui ont amené ses travaux.

Nous avons suivi dans la présente bibliographie l'ordre adopté par Rondot. Nous avons complété et augmenté la liste, soit par la collation de tous les ouvrages que nous avons eus entre les mains, soit par la nomenclature de ceux parus de 1893 à 1900.

Digitized by Google

L'ANCIEN RÉGIME DU TRAVAIL A LYON, DU XIVe AU XVIIe SIÈCLE. Lyon, Alexandre Rey, imprimeur-éditeur, 1897, grand in-8 de 89 pp.

II. - ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, ÉCOLES, MUSÉES

MUSÉES D'ART ET D'INDUSTRIE. *(Rapport à la Chambre de commerce de Lyon.)* Paris, Vve Bouchard-Huzard, s. d. (1858), in-4 de 32 pp.

MUSÉE D'ART ET D'INDUSTRIE. Lyon, imprimerie de Louis Perrin, 1859, in-4 de 46 pp.

Publication faite par la Chambre de commerce de Lyon. — Cet ouvrage a eu cinq éditions : 2e édit., 1859; 3e édit., 1868; 4e édit., 1877; 5e édit., *id.* Il a été traduit en allemand en 1860.

L'ENSEIGNEMENT NÉCESSAIRE A L'INDUSTRIE DE LA SOIE; ECOLES ET MUSÉES. Lyon, imprimerie Pitrat aîné, 1877, grand in-8 de 151 pp.

Imprimé par ordre de la Chambre de commerce de Lyon. Ce volume contient :

Rapport à la Chambre de commerce, séance du 19 octobre 1876.

Page 69. — Rapport sur le Musée d'art et d'industrie, 5e édition.

Page 133. — Rapport fait à l'Académie des Beaux-Arts sur le Musée d'art et d'industrie, par Félix Duban.

Page 145. — Lettre de Prosper Mérimée à M. Natalis Rondot (25 mars 1859) sur le Musée d'art et d'industrie.

III. — ARTS

LYON

ARTS, ARTISTES ET MAITRES DE MÉTIER

LES GRAVEURS DU NOM DE MOUTERDE ET LE MONNAYAGE DU MÉTAL DE CLOCHE PUR A LYON. Lyon, imprimerie Pitrat aîné, 1880, grand in-8 de 134 pp.

Digitized by Google

LES ARTISTES ET LES MAITRES DE MÉTIER DE LYON AU XIVe SIÈCLE. Lyon, imprimerie Pitrat aîné, 1882, grand in-8 de 85 pp.

(Extrait de la *Revue lyonnaise*.)

LES ARTISTES ET LES MAITRES DE MÉTIER ÉTRANGERS AYANT TRAVAILLÉ A LYON. Paris, imprimerie de A. Quantin, 1883, grand in-8 de 20 pp.

(Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts*.)

JEAN MARENDE ET LA MÉDAILLE DE PHILIBERT LE BEAU ET DE MARGUERITE D'AUTRICHE. Lyon, imprimerie Pitrat aîné, 1883, grand in-8 de 39 pp. — 1 planche en phototypie.

(Extrait de la *Revue lyonnaise*.)

LES SCULPTEURS DE LYON DU XIVe AU XVIIIe SIÈCLE. Lyon, imprimerie de Pitrat aîné, 1884, grand in-8 de 79 pp.

(Extrait de la *Revue lyonnaise*.)

SAINT-JEAN, LE PEINTRE DE FLEURS, AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES EN 1851 ET EN 1855. Lyon, imprimerie Mougin-Rusand, 1885, grand in-8 de 15 pp.

(Extrait de la *Revue Lyonnaise*.)

JACOB RICHIER, SCULPTEUR ET MÉDAILLEUR (1608-1641). Lyon, imprimerie Mougin-Rusand, 1885, grand in-8 de 19 pp. — 1 planche en héliogravure.

Il a paru dans la *Revue numismatique*, année 1885, p. 183-186, pl. IX, la notice suivante, qui n'a point été tirée à part : *Jean Richier, sculpteur et médailleur*.

LA MÉDAILLE D'ANNE DE BRETAGNE ET SES AUTEURS LOUIS LEPÈRE, NICOLAS DE FLORENCE ET JEAN LEPÈRE, 1494. Lyon, imprimerie de Pitrat aîné, 1885, grand in-8 de 50 pp. — 1 planche gravée.

Digitized by Google

JACQUES GAUVAIN, ORFÈVRE, GRAVEUR ET MÉDAILLEUR A LYON AU XVIe SIÈCLE. Lyon, imprimerie Pitrat aîné, 1887, grand in-8, 73 pp. — 5 planches en héliogravure.

NICOLAS BIDAU, SCULPTEUR ET MÉDAILLEUR A LYON, 1622-1692. Lyon, imprimerie Mougin-Rusand, 1887, grand in-8 de 25 pp. — 1 planche en héliogravure.

LES PEINTRES DE LYON DU XIVe AU XVIIIe SIÈCLE. Paris, typographie de E. Plon, Nourrit et Cie, 1888, grand in-8, de 243 pp.

LES ORFÈVRES DE LYON DU XIVe AU XVIIIe SIÈCLE. Paris, 1888, grand in-8, de 101 pp.

(Extrait de la *Revue de l'art français.*)

LALYAME, HENDRICY ET MIMEREL, SCULPTEURS ET MÉDAILLEURS A LYON AU XVIIe SIÈCLE. Lyon, imprimerie Mougin-Rusand, 1888, grand in-8 de 44 pp. — 3 planches en héliogravure.

(Extrait de la *Revue du Lyonnais.*)

CLAUDE WARIN, GRAVEUR ET MÉDAILLEUR, 1630-1654. Paris, imprimerie G. Rougier et Cie, 1888, grand in-8, de 79 pp. — 10 planches en héliogravure.

(Extrait de la *Revue numismatique.*)

Voir dans la *Revue numismatique*, année 1889, p. 255-260 la notice suivante qui n'a pas été tirée à part : *Jean Warin et la déclaration du Roi de 1660.*

L'ART DU BOIS A LYON AU XVe ET AU XVIe SIÈCLE. Paris, typographie de E. Plon, Nourrit et Cie, 1889, grand in-8 de 31 pp.

LA CÉRAMIQUE LYONNAISE DU XIVe AU XVIIIe SIÈCLE. Paris, typographie de E. Plon, Nourrit et Cie, 1889, grand in-8, de 92 pp. — 2 planches en héliogravure.

Digitized by Google

JACQUES MOREL, SCULPTEUR LYONNAIS, 1417-1459. Paris, typographie de E. Plon, Nourrit et Cie, 1889, grand in-8 de 37 pp. — 3 planches en héliogravure.

LES MAITRES PARTICULIERS DE LA MONNAIE DE LYON. Lyon, imprimerie Mougin-Rusand, 1889, grand in-8 de 13 pp.

(Extrait de la *Revue du Lyonnais*.)

LA MONNAIE DE VIMY OU DE NEUVILLE DANS LE LYONNAIS. Paris, 1890, grand in-8, de 15 pp.

(Extrait de la *Revue numismatique*.)

LES PROTESTANTS A LYON AU XVIIe SIÈCLE. Lyon, imprimerie Mougin-Rusand, 1891, grand in-8 de 224 pp.

(Extrait de la *Revue du Lyonnais*.)

JÉRONYME HENRY, ORFÈVRE ET MÉDAILLEUR A LYON, 1503-1538. Lyon, imprimerie Mougin-Rusand, 1892, grand in-8 de 23 pp. — 1 planche en héliogravure.

(Extrait de la *Revue du Lyonnais*.)

LES POTIERS DE TERRE ITALIENS A LYON AU XVIe SIÈCLE. Lyon, imprimerie Pitrat aîné, 1892, grand in-8 de 160 pp. — 12 planches en héliogravure et figg. dans le texte.

LES SPIRINX, GRAVEURS D'ESTAMPES A LYON AU XVIIe SIÈCLE. Lyon, imprimerie Mougin-Rusand, 1893, grand in-8 de 36 pp. — 2 planches en phototypie.

(Extrait de la *Revue du Lyonnais*.)

CARTES D'ADRESSE ET ÉTIQUETTES A LYON AU XVIIe ET AU XVIIIe SIÈCLE. Lyon, imprimerie Mougin-Rusand, 1894, grand in-8 de 42 pp.

(Extrait de la *Revue du Lyonnais*.)

Digitized by Google

LE DIAMÈTRE DES MÉDAILLES COULÉES. Paris, chez Rollin et Feuardent, 1895, grand in-8, de 18 pp.

(Extrait de la *Revue numismatique.*)

LES FAÏENCIERS ITALIENS A LYON AU XVIe SIÈCLE. Lyon imprimerie Mougin-Rusand, 1895, grand in-8 de 17 pp.

LES GRAVEURS SUR BOIS ET LES IMPRIMEURS A LYON AU XVe SIÈCLE. Lyon, imprimerie Mougin-Rusand, 1896, grand in-8, de 247 pp.

(Extrait de la *Revue du Lyonnais.*)

LES MÉDAILLEURS LYONNAIS. Lyon, imprimerie Mougin-Rusand, 1896, grand in-8 de 50 pp.

(Extrait de la *Revue du Lyonnais.*)

LES GRAVEURS D'ESTAMPES A LYON AU XVIIe SIÈCLE. Lyon, imprimerie Mougin-Rusand, 1896, grand in-8 de 28 pp.

Cet opuscule sert d'introduction au volume suivant qui contient des notices sur les graveurs, dont la liste seule avait été publiée dans ce premier travail.

LES GRAVEURS D'ESTAMPES SUR CUIVRE A LYON AU XVIIe SIÈCLE. Lyon, imprimerie Mougin-Rusand, 1896, in 8 de 124 pp.

LES RELIEURS DE LIVRES A LYON DU XIVe AU XVIIe SIÈCLE. Paris, librairie Téchener, 1896, grand in-8 de 17 pp.

(Extrait du *Bulletin du Bibliophile.*)

BERNARD SALOMON, PEINTRE ET TAILLEUR D'HISTOIRES A LYON AU XVIe SIÈCLE. Lyon, imprimerie Mougin-Rusand, 1897, grand in-8 de 93 pp.

LES GRAVEURS DE MONNAIES A LYON, DU XIIIe AU XVIIIe SIÈCLE. Mâcon, Protat, frères, imprimeurs, 1897, grand in-8 de 92 pp.

Digitized by Google

LES PEINTRES SUR VERRE A LYON DU XIVe AU XVIe SIÈCLE. Paris, Georges Rapilly, 1897, grand in-8 de 35 pp. — 3 planches en phototypie.

LES GRAVEURS SUR BOIS A LYON AU XVIe SIÈCLE. Paris, Georges Rapilly, 1898, grand in-8 de 115 pp. — 2 planches en phototypie.

LES THURNEYSEN, GRAVEURS D'ESTAMPES LYONNAIS AU XVIIe SIÈCLE. Lyon, Bernoux et Cumin, 1899, grand in-8 de 158 pp. — 4 planches en phototypie.

(Extrait de la *Revue du Lyonnais.*)

UN PEINTRE LYONNAIS DE LA FIN DU XVe SIÈCLE. Lyon, Bernoux et Cumin, 1900, grand in-8 de 59 pp. — 1 planche en héliogravure et figg. dans le texte.

PIERRE ESKRICH, PEINTRE ET TAILLEUR D'HISTOIRES A LYON AU XVIe SIÈCLE, Lyon, 1901, grand in-8 de 62 pp.

(Extrait de la *Revue du Lyonnais.*)

Publication posthume faite par les soins de M. Alfred Cartier.

TROYES

ARTISTES ET MAITRES DE MÉTIER

LES PEINTRES DE TROYES DU XIIIe AU XVe SIÈCLE. Paris, 1887, in-8, de 20 pp.

(Extrait de la *Revue de l'Art français.*)

LES PEINTRES DE TROYES DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIe SIÈCLE. Paris, 1887, in-8 de 24 pp.

LES PEINTRES DE TROYES DU NOM DE POTHIER, XVIe ET XVIIe SIÈCLES. Paris, 1887, in-8 de 27 pp.

LES PEINTRES VERRIERS DE TROYES DU XIVe ET DU XVe SIÈCLE. Paris, 1887, in-8 du 24 pp.

(Extrait de la *Revue de l'Art français.*)

Digitized by Google

LES SCULPTEURS DE TROYES AU XIVe ET AU XVe SIÈCLE. Paris, 1887, in-8 de 24 pp.

(Extrait de la *Revue de l'Art français.*)

LES ORFÈVRES DE TROYES DU XIIe AU XVIIIe SIÈCLE. Paris, 1892, in-8 de 145 pp.

LES GRAVEURS DE LA MONNAIE DE TROYES DU XIIe AU XVIIIe SIÈCLE. Paris, Rollin et Feuardent, 1892, grand in-8 de 22 pp.

(Extrait de la *Revue numismatique.*)

LES RELIEURS DE LIVRES A TROYES, DU XIVe AU XVIe SIÈCLE. Paris, Librairie Téchener, 1898, in-8 de 12 pp.

(Extrait du *Bulletin du Bibliophile.*)

ART RUSSE

L'ECOLE STROGANOFF A MOSCOU, Paris, imprimerie J. Claye, 1869, grand in-8 de 6 pp.

(Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts.*)

La plaquette intitulée : *Publications de M. Natalis Rondot.* (Lyon, 1893), contient l'indication suivante : *L'Ecole Stroganoff et le Musée d'art et d'industrie à Moscou,* 1869, 2 vol. grands in-8. Nos recherches dans les bibliothèques de la Chambre de commerce, du Musée historique des tissus, de la ville de Lyon, du Palais Saint-Pierre et à la Bibliothèque Nationale ont été vaines ; cet ouvrage ne s'y trouve pas. La famille de M. Rondot ne le possède pas et n'en a trouvé aucune trace. Nous avons donc tout lieu de croire qu'il y a eu confusion, dans la rédaction de la notice, avec la brochure précédente.

HISTOIRE DE L'ORNEMENT RUSSE DU Xe AU XVIe SIÈCLE, D'APRÈS LES MANUSCRITS. (En collaboration avec Victor de Boutowski). Paris, Vve A. Morel et Cie, 1870, in-fo ; T. Ier, 26 pp. texte, 100 pl. en chromolithographie ; T. II, 26 pp. texte russe, 100 pl. en camaïeu.

Digitized by Google

IV. — SCIENCES

Etude géologique du pays de Reims. Reims, L. Jacquet, imprimeur, 1843, in-8 de 46 pp.

(Extrait du premier volume des *Annales de l'Académie de Reims*, *1843*.)

Les Mollusques du département de la Marne, 1843, in-8.

Aperçu géologique sur l'ile Tschou-San (Tché-Kiang), s. l. n. d., in-8 de 5 pp. (Reims, imp. Régnier).

V. — CHINE

Petite note sur les cheveux, les petits pieds et les yeux a la chinoise, s. l. n. d. (Reims, imp. Régnier), in-8 de 4 pp.

Notice sur quelques plantes textiles de la Chine, s. l. n. d., in-8 de 17 pp.

Les temples de l'ile de Pou-Tou en Chine, s. l. n. d. (1846), in-8 de 36 pp.

(*Mémoires de l'Académie de Reims.*)

Chine et Malaisie. — Notes de voyage, 1846-47, in-8, 9 pl.

Procédé de teinture des peuples de l'Asie et de l'Océanie, in-8, 6 et 4 pp. (1846).

Notice sur les yang de Chine et sur le métier a tisser le jong et le ho, d'après le thien-khon-rhai-wé. Paris, Imprimerie royale, 1847, in-8 de 21 pp.

(Extrait du *Journal Asiatique.*)

Digitized by Google

La fabrication du sucre dans la province de Fo-Kien en Chine, 1847, in-4.

Les plantes filamenteuses de la Chine, s. l. n. d., (1847), in-8.

Etude pratique du commerce d'exportation de la Chine *(par Isidore Hedde, Ed. Renard, A. Haussmann et N. Rondot, délégués commerciaux attachés à la mission de France en Chine. Revue et complétée par Natalis Rondot).* Paris, Renard, 1848, grand in-8 de 280 pp.

Il y eut une seconde édition en 1849.

Une promenade dans Canton. Paris, Imprimerie nationale, 1848, in-8 de 32 pp.

(Extrait du *Journal Asiatique.*)

Les poids et les mesures des Chinois dans les temps anciens, 1849, in-4.

Les colonies agricoles des Chinois, 1851, in-8.

Notice du vert de Chine et de la teinture en vert chez les Chinois *(suivie d'une étude des propriétés chimiques et tinctoriales du lo-kao, par M. J. Persoz et des recherches sur la matière colorante des nerpruns indigènes, par M. A.-F. Michel).* Paris, typographie de Ch. Lahure et Cie, 1858, grand in-8 de 207 pp., 4 pl. hors texte dont 2 d'échantillons d'étoffes.

(Imprimé par ordre de la Chambre de commerce de Lyon.)
Traduit en anglais, en allemand et en hollandais (1859).

Commerce de la France avec la Chine. Lyon, imprimerie Louis Perrin, 1860, in-8 de 26 pp.

(Publié par la Chambre de commerce de Lyon.)

Digitized by Google

PÉ-KING ET LA CHINE. MESURES, MONNAIES ET BANQUES CHINOISES. Paris, Guillaumin et Cie, 1861, grand in-8 de 19 pp. à 2 col.

(Extrait du *Dictionnaire du Commerce et de la Navigation.*) Traduit en hollandais (1861); en anglais (1862).

LES GELÉES MARINES DES CHINOIS, 1865, in-4.

LES MONNAIES ET LES PETITS FLACONS DE PORCELAINE CHINOIS TROUVÉS EN EGYPTE, 1895, in-8.

VI. — INDUSTRIE ET COMMERCE

INDUSTRIE DE LA SOIE

LE TITRAGE DE LA SOIE. Paris, Guillaumin et Cie, grand in-8, de 4 pp., à 2 colonnes.

(Extrait du *Dictionnaire universel du Commerce et de la Navigation.*) Cette étude, refondue et augmentée, a été insérée dans le *Dictionnaire du commerce, de l'Industrie et de la Banque,* récemment paru.

RAPPORT SUR L'INDUSTRIE DES SOIES ET DES SOIERIES. Paris, Imprimerie impériale, 1851, in-fo de 57 pp.

(Publié par le Conseil supérieur de l'Agriculture, des Manufactures et du Commerce.)

RAPPORT SUR L'INDUSTRIE DES SOIES ET DES SOIERIES (*Enquête relative à l'exécution du traité de commerce avec l'Angleterre, 8 oct. 1860*). Paris, Imprimerie impériale, in-8 de 56 pp.; — 2e édition, 1862, grand in-4.

RAPPORT SUR LES SOIES ET TISSUS DE SOIE (*Exposition universelle de Vienne en 1873, section française*). Paris, Imprimerie nationale, 1874, grand in-8 de 87 pp.

L'INDUSTRIE DE LA SOIE (*Rapport pour l'Exposition universelle de Vienne en 1873*). Deuxième édition, publiée aux frais

Digitized by Google

de la Chambre de commerce de Lyon. Lyon, imprimerie de Pitrat aîné, 1875, grand in-8 de 234 pp.

L'INDUSTRIE DES RUBANS DE SOIE. Seconde édition. Lyon, imprimerie Pitrat aîné, 1875, grand in-8 de 43 pp.

(Extrait du *Rapport sur les soies*. Exp. Univ. de Vienne.)

L'ART DE LA SOIE. LES SOIES *(Ministère de l'Agriculture et du Commerce. Exposition Universelle internationale de 1878, à Paris.)* Paris, Imprimerie nationale, 1885, in-8 de 670 pp.

L'ART DE LA SOIE. LES SOIES. Deuxième édition publiée aux frais de la Chambre de commerce de Lyon. Paris, Imprimerie nationale, grand in-8 ; T. Ier, 1885, VIII et 484 pp. ; T. II, 1887, 604 pp.

ESSAI SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES DE LA SOIE. Paris, Imprimerie nationale, 1887, grand in-8, de 69 pp.

(Extrait du second volume de l'*Art de la soie. Les soies.*)

LA SOIE. *Production, consommation et prix*. Paris, Imprimerie nationale, 1887, grand in-8 de 41 pp.

(Extrait de l'*Art de la soie. Les soies.*)

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DU COMITÉ D'INSTALLATION DE LA CLASSE DE L'INDUSTRIE DE LA SOIE. (Exposition Universelle de 1889, classe 33). Paris, imprimerie Chaix, 1890, grand in-8 de 34 pp.

L'INDUSTRIE DE LA SOIE EN FRANCE. Lyon, imprimerie Mougin-Rusand, 1894, in-8 de 139 pp.

Cet ouvrage a été fait à l'occasion de l'Exposition de Lyon de 1894. Le plus grand nombre des exemplaires portent le titre suivant et sont complétés par un avant-propos et quelques pages d'additions :

Digitized by Google

L'INDUSTRIE DE LA SOIE EN FRANCE. *(Exposition universelle de Lyon 1894. Section lyonnaise des soies et soieries.)* Lyon, Mougin-Rusand, 1894, in-8, de VIII et 149 pp.

INDUSTRIE DE LA LAINE

RAPPORTS SUR LES ÉTOFFES DE LAINE FRANÇAISES CONVENABLES POUR LA CHINE, L'ARCHIPEL INDIEN ET L'AFRIQUE. Première partie, 1846-1847, in-f° lithographié, pagination non suivie.

(Publication du Ministère de l'Agriculture et du Commerce.)

ETUDE PRATIQUE DES TISSUS DE LAINE CONVENABLES POUR LA CHINE, LE JAPON, LA COCHINCHINE ET L'ARCHIPEL INDIEN. Paris, Guillaumin et Cie, 1847, grand in-8, de VIII et 284 pp.

RAPPORT AU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE SUR L'INDUSTRIE LAINIÈRE DE LA BELGIQUE EN 1847. Paris, Guillaumin et Cie, 1849, grand in-8 de 100 pp. ; 2e édition, Bruxelles, 1850, grand in-8.

INDUSTRIE DE PARIS

RAPPORTS SUR LES PRODUITS DE L'INDUSTRIE DE PARIS *(Exposition nationale de 1849, à Paris)*. Paris, 1850, in-8.

RAPPORT SUR LES OBJETS DE PARURE, DE FANTAISIE ET DE GOUT FAIT A LA COMMISSION FRANÇAISE DU JURY INTERNATIONAL DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LONDRES. Paris, Imprimerie impériale, 1854, in-8 de 108 pp.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1862. RAPPORT. *(IVe et XXXVIe classes)*. Paris, imprimerie Napoléon Chaix, 1863, in-8 de 75 pp.

Digitized by Google

VII. — DIVERS

MANIFESTE ET PROJET DE STATUTS DU CONSEIL GÉNÉRAL DES TRAVAILLEURS DE SAINT-QUENTIN. s. l. n. d. (Saint-Quentin, 1848) in-4 de 4 pp.

NOTICE SUR LES GAMBIERS DE LA MALAISIE, s. l. n. d. (1846), in-8 de 20 pp., 3 planches.

(Extrait des séances et travaux de l'Académie de Reims.)

FABRICATION DES PAGNES DE COTON A GORÉE (Sénégal), s. l. n. d. (1846), in-8 de 8 pp. — 2 planches.

CATALOGUE DES PLANTES DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, s. l. n. d., in-8 de 4 pp.

EXCURSION A LA GROTTE DE SAN-MATÉO AUX ENVIRONS DE MANILLE, s. l. n. d., in-8 de 18 pp.

(Extrait des séances et travaux de l'Académie de Reims.)

CONSTANCE : SON VIGNOBLE ET SES VINS, s. l., 1851, in-12 allongé de 35 pp. (Paris, typ. Vinchon.)

LE DOCTEUR DOMINIQUE-AUGUSTE VALETTE, 1821-1876. Lyon, imprimerie de Pitrat aîné. 1877, grand in-8 de 35 pp.

Articles publiés dans le *Journal des Economistes*, le *Dictionnaire d'économie politique*, le *Dictionnaire du commerce et de la navigation*, le *Dictionnaire du commerce, de l'industrie et de la banque*, le *Nieuw Tijdschrift*, de Rotterdam, le *Journal asiatique*, *The Chinese Repository*, la *Gazette des beaux-arts*, la *Revue de l'art français*, la *Revue numismatique*, *Bibliographica*, le *Magasin pittoresque*, la *Revue du Lyonnais*.

Digitized by Google

LE CARNET DE ROUTE

D'UN AUMONIER MILITAIRE

SOUS LOUIS XIII

Notes de l'abbé Antoine GRANGIER janvier-décembre 1622

DANS l'assemblage bizarre de cahiers de divers formats, de l'agenda commercial au carnet de poche, qui constitue le premier volume des registres paroissiaux de la petite ville d'Anse de 1575 à 1633, on rencontre au sixième de ces cahiers, format écolier (1), une suite de quatorze feuillets (150vo-163), qui

(1) Ce sixième cahier, comprenant les feuillets 107-163, a pour dimensions exactes haut. 0,220mm, larg. 0,150mm. Les autres ont, le 1er, haut. 0,280mm, larg. 0,090mm ; le 2e, haut. 0,220mm, larg. 0,160mm ; le 3e, haut. 0,210mm, larg. 0,200mm ; le 4e, haut. 0,270mm, larg. 0,090mm ; le 5e, haut. 0,190mm, larg. 0,130mm ; le 7e, haut. 0,370mm, larg. 0,095mm. Cf. Inventaire sommaire des *Archives du Rhône*, série E supplément, tome I, p. 23, article 43.

Digitized by Google

par leur seul aspect dénotent qu'ils peuvent contenir autre chose que les actes de baptême enregistrés dans le corps du volume.

Ce sont des pages pleines, coupées de nombreux paragraphes, en tête desquels se détache, en vedette, un nom de lieu, et, si des feuillets 150-154, reliés la tête en bas, on passe au feuillet 155, on trouve, au-dessous d'une croix, le titre « *Voyage et deppart de Lyon pour le régiment de Monsieur le comte de Bury, par commandement de Sa Majesté, le 10 janvier 1622* », titre qui appelle forcément l'attention.

On sait, en effet, quels étaient à cette date de 1622 les malheureux événements qui nécessitaient les déplacements de troupes à travers la France. A la suite de l'échec de l'armée royale devant Montauban, dont le siège avait dû être levé au mois de novembre précédent (1621), le parti protestant s'était réorganisé; Soubise était rentré à Royan, avait reconstitué une armée, et des bandes de partisans brûlaient les églises et saccageaient les couvents.

Pendant de longs mois se jouait un drame sanglant dont la religion était le thème, les acteurs des politiques, et dont les grandes scènes se déroulaient à Nègrepelisse avec sa garnison catholique égorgée par les habitants (janvier 1622); à Clérac, à Montravel (février); au Pouzin, à Fougères en Languedoc (mars); dans les marais de Riez, où les troupes de Soubise battues allaient renforcer les équipes de rameurs sur les galères du roi; à Montlaur, enlevé par Rohan, frère de Soubise (avril); à Tonneins, réduite en cendres (mai); à Nègrepelisse rasée, les habitants passés au fil de l'épée; à Saint-Antonin, où les femmes se jetaient au-devant des coups (juin); à Lunel, à Sommières, à Lombez (août), à Montpellier (octobre), réduites, comme on disait alors, à l'obéissance du roi.

Digitized by Google

Tout document qui jette un peu de lumière sur cette triste guerre civile est précieux, qu'il précise une date, un fait ou une anecdote, et les feuillets du registre d'Anse sont d'autant plus précieux qu'ils sont en quelque sorte un journal de la campagne.

Journal est peut-être beaucoup dire, ce sont des notes concises et sèches, prises au jour le jour, à l'étape, auprès du feu du bivouac, sèches comme un itinéraire, concises comme un ordre de route, mais d'autant plus intéressantes qu'elles n'en sont que plus précises, traçant en quelque sorte le graphique de la marche de l'une des maîtresses pièces de cette vaste partie d'échecs dont l'enjeu était la royauté ou la république.

Elles ont été écrites, comme il ressort du texte même, par l'aumônier du régiment, pauvre nomade qui, en passant, jette un coup d'œil d'envie sur les grasses prébendes de tout repos, humble prêtre dont on ne sait rien, sinon son nom, Antoine Grangier; ses fonctions, aumônier du régiment de Bury, puis, au retour de cette campagne, vicaire à Anse, dont il devint sociétaire de l'église en même temps que curé de Civrieux en Franc-Lyonnais; enfin, la date de son enterrement 4 février 1650 (1).

(1) Bien que ce nom d'Antoine Grangier ne se trouve point dans ces notes, il n'y a pas à hésiter à les lui attribuer. Il y a identité absolue entre l'écriture des notes et celle des actes de baptême du 23 décembre 1623 à 1633, du feuillet 104 au feuillet 150vo. Au dessous du récit de voyage, à la suite du dernier paragraphe, on lit toujours de la même écriture cet acte inachevé: « Le 9 octobre 1623 fut baptisé François Grangier, » et à la suite sous une tache, « fils à François Grangier... », comme si le rédacteur des notes avait voulu, comme d'ailleurs beaucoup de prêtres, garder la mémoire de la naissance de quelque sien neveu. La signature des actes de baptême ne donne, il est vrai, que le nom de Grangier, mais le prénom est fourni fo 104 par le titre: « De la résidance

Digitized by Google

Le papier était encore rare et cher au début du XVIIe siècle ; chargé de tenir le registre des baptêmes, au mois de décembre 1623, le nouveau vicaire, qui n'avait plus devant lui que trois feuillets laissés en blanc par son prédécesseur, n'hésita pas à sacrifier son carnet de route, sauvant ainsi, sans y penser, son nom de l'oubli et rendant à l'histoire un véritable service (1).

Il faut lire ces quelques pages dont la concision défie l'analyse, et on voit, à travers les lignes, hommes et officiers de toute la région lyonnaise se hâter vers Roanne où doit avoir lieu le rassemblement, défiler à la revue près de cette ville, s'embarquer sur la Loire, à destination de Saumur dans de longs bateaux plats quittés bientôt, parce que les grands froids ont changé l'eau du fleuve en un miroir poli ; marcher la longue étape dans la brume du matin sur la route glacée, le dos voûté, la tête basse, le cou dans les épaules, les coudes aux hanches, les mains aux poches, les bouches soufflant du givre dans les barbes ; à un comman-

---

de Mre Anthoine Grangier, vicaire d'Anse », à la suite, « le 23 décembre 1623 a esté baptizé ... », et par le second registre (E suppl. 44), notamment f° 30 : Antoine Grangier, prêtre sociétaire, 1695 ; f° 103, « Antoine Grangier, prebstre, docteur en sainte théologie, sociétaire de cette esglise et curé de Cyvrieu en Franc-Lyonnais » (Civrieu, Ain, arr. et cant. Trévoux), 24 juin 1644, enfin par l'acte de sépulture lui-même f° 168 de ce même registre : « Le 4e febvrier (1650) a esté enterré, dans la chappelle des societtaires, Mre Antoine Grangier prebstre, sociétaire dud. Anse ». Enfin, comme contrôle, il ne serait peut-être pas impossible de retrouver à Lunel l'acte de sépulture de son frère, mort dans cette ville au mois d'octobre 1622.

(1) L'auteur a fourni exactement à son église les feuillets 107-163, f° 107, acte du 20 février 1624, f° 150vo du 10 juin 1633. Son récit occupe par suite d'une manipulation du cahier, antérieure à la couture et à l'inscription des baptêmes les feuillets 155-163 et 154vo-150vo.

Digitized by Google

dement bref, aux sons des fifres et des tambours, accompagnant les claquements secs de la soie du grand drapeau à la croix blanche cantonnée de noir et de bleu (1), se redresser, former les rangs, les reins cambrés, le mousquet à l'épaule, défiler comme à la parade pour montrer à quelque gros bourg la belle tenue des soldats du roi.

Puis la marche à volonté égayée de chansons raillant Rohan et Soubise, les prêches et le temple, le huguenot sévère dont on ira trousser les filles (2). De ci, de là, la route est bordée de couvents de nonnains dont la vue donne aux soldats des idées drôles, de ruines dont l'histoire est récente; on marche sur les terres de M. de Gondras, de

(1) Le lieutenant CARNOT, *Le drapeau du 27e régiment d'infanterie*. Dijon, Darantière [1890], in-8o.

(2) « Et avant que passer outre, Sa Majesté se voulut assurer de Nègrepelisse, afin de ne rien laisser à réduire à son obéissance en toute la Guyenne.

« Negrepelisse (où quelques mois devant, les habitans avoient massacré la garnison du roy), sentant le roy approcher, se défie de sa clémence pour n'avoir rien mérité que le sac et la corde de ses citoyens, refuse l'entrée et la reddition de la place. Le roy qui, à guise du foudre, ne rompt et n'abat guères que celuy qui luy résiste, leur eust peut-estre pardonné s'ils se fussent montrez obéissans; mais luy fermans les portes et se disposans à la deffense, la place fut assiégée, battue et ses foibles murailles renversées. L'assaut y fut donné en deux ou trois parts. et les dixième et onzième juin la ville fut forcée et prise d'assaut; huict cens des habitans tuez, toutes les femmes et filles violées et massacrées et la ville généralement pillée, puis bruslée.

« Le chasteau pareillement forcé, furent encore trouvez quelques quarante soldats dedans qui furent tous pendus et estranglez; et voilà ce que c'est que de provoquer un grand roy à courroux. » (*Suite de l'histoire journalière de tout ce qui s'est fait et passé en France depuis le départ du roy de sa ville capitale de Paris, le 20e du mois de mars 1622.*. dans CIMBER *et* DANJOU, *Archives curieuses de l'histoire de France*... 2e série, tome II, p. 293).

Digitized by Google

M. de Tavannes, de M. de Nevers, de M. de Rosny, tous noms qui font se reporter aux mémoires du temps... L'arrivée au gîte d'étape, la confusion de l'installation hâtive, le va et vient des hommes de corvée qui, les mains embarrassées, trouvent moyen de pincer la taille des servantes; la flambée du feu auprès duquel, accroupis, ils échangent de ces propos gaulois fortement épicés comme nous en a conservé « *Le Moyen de parvenir* » (1).

A partir de Gien, cette merveilleuse descente en bateau sur le fleuve libre de glaces, les villes, les châteaux, leurs beautés, leurs souvenirs marqués d'un mot qui est un geste, le geste, le mot d'un passant pressé qu'interpelle un curieux : Sully à M. de Rosny, Saint-Benoît l'abbaye, Jargeau, les ponts d'Orléans, Baulle, où on parle d'un vin vieux de quinze cents ans, Mers, où ils sont tous huguenots, Blois la belle, plaisance des rois, Bury, la terre du colonel, Tours... Montsoreau, Varennes où se montre la maison dans laquelle naquit Rabelais, le grand Rabelais dont le rire caustique sonna sa fanfare pour la première fois à Lyon sur le Rhône; Saumur, où on est traité par le gouverneur; Notre-Dame-des-Ardilliers, pèlerinage où tout le régiment fait ses Pâques;

(1) Ce livre bizarre, tout rempli d'allusions dont nous avons perdu la clef, place fréquemment à Lyon ou dans la région lyonnaise le sujet de ses grivoiseries, notamment chapitre XXX, une allusion à la montagne de Tarare, page 83 et ch. LVIII, p. 199; ch. LVIII, p. 200, le commandeur de Compesiers (probablement Compessières, commanderie de Malte, de la langue d'Auvergne, dont le chef-lieu était Lyon); ch. XXXVIII, p. 117, Versoix au pays de Gex; ch. LIX et CIV, p. 216, 371, les chanoines comtes de Lyon; ch. LXVII, p. 245, la huguenote de Lyon; Lyon encore, p. 202 ? 269, 311, 319, 321; p. 189, peut être l'imprimeur Roville; Grenoble, p. 280; Chambéry, p. 379, etc. (édition du bibliophile Jacob, Paris, Charpentier, 1889).

Digitized by Google

Dampierre et ses carrières ; — l'entrée en campagne par les vallées du Thouet et de la Dive, où l'oreille ausculte le sol, où les yeux fouillent les accidents de terrain notant leur nature et leur couleur ; — la manœuvre sur le champ de bataille de Montcontour, Parthenay, Secondigny, le siège de Mareuil, La Roche-sur-Yon, Maillezais, Luçon, Saint-Gilles et la défaire de Soubise, Saint-Jean-d'Angély, Taillebourg, Saintes, l'île d'Arvert aux villes ensablées dont on ne voit que la pointe des clochers, le pertuis de Maumusson, Soubise, Marennes ; — le long voyage sur les sables de la côte pour gagner Bordeaux : Saint-Georges-de-Didonne, Meschers, Saint-Seurin-d'Uzet, Blaye, Bordeaux, et au delà : Saint-Macaire, Aiguillon, Agen, Saint-Antonin, Alby, Gaillac, Castelnaudary, Narbonne, Pézenas, Béziers, Agde, Frontignan, Lunel ; — enfin, le retour à Lyon au chaud soleil du midi en remontant le Rhône, par Tarascon, Avignon, Orange, Loriol, Montélimart, Valence, Tournon, Tain, Roussillon, Vienne, Saint-Symphorien-d'Ozon.

Et ce paquet de notes, qui claquent si sèches qu'on les dirait rythmées sur le tambour battant la charge, nous réserve des surprises de détails : la critique du canal entrepris par le prévoyant Sully ; ici, une bonne auberge, là le vin blanc, si frais après la longue route poudreuse, bon aussi dans l'église abandonnée depuis des années et des années, où on célèbre la messe avec, pour enfants de chœur, les soudards barbus aux mains noires de poudre ; un village dont tous les habitants fabriquent flûtes et flageollets ; les difficultés de la mer ; les coutumes d'Oléron ; des dénombrements de Huguenots ; des marches, des contre-marches, l'attente anxieuse de l'ennemi ; les pains tout chauds, encore au four, enlevés et mangés par les troupes de Soubise ; les pays de marais décrits ; les villes qu'on découvre du haut d'un clocher ;

Digitized by Google

les fièvres qui font des traînards ; l'enterrement militaire avec la mousquetade accompagnant la poignée de terre sur la bière ; une découverte archéologique ; des noms et des noms représentant des vies agitées, dont il ne reste qu'un trait de plume, n'ayant laissé guère plus de souvenirs que cette bourse perdue sur la route, — et bien d'autres détails, trop menus pour l'historien ou l'annaliste, trop infimes pour l'auteur de mémoires à qui ils prendraient d'ailleurs, dans le récit, la place d'un « moi » sacré, mais précieux parce qu'ils font vivre de la vraie vie du soldat avec lequel marchait ce prêtre, de la vraie vie de l'arrière-grand-père d'un arrière-grand-père, tout cela de trois cents ans bientôt et pourtant d'hier, parce que la chaîne du passé n'est point rompue, parce que ce régiment de Bury est le régiment de Villeroy, le régiment Lyonnais, notre 27e d'infanterie (1).

Georges GUIGUE.

(1) Le lieutenant CARNOT, *loc. cit.*

Digitized by Google

Voyage et deppart de Lyon pour le régiment de Monsieur le comte de Bury, par commandement de Sa Majesté, le 10 janvier 1622.

De Lyon ou lieux circonvoisins tout le régiment s'assembla, par commandement de M. d'Alincourt (1), gouverneur de Lyon, et suivant l'ordre à luy donné et prescript par Sa Majesté, à Roane, à douse lieux de Lyon, où estant ledit régiment fit montre le 13 dudit mois.

Le 14, le régiment s'embarqua sur Loyre pour s'acheminer à Saumur en Enjou, suivant le commandement du roy et vient loger à Baugi (2) à 5 grandz lieus de Roane, près Marcini (3), petite ville où il y a des nonains, cise en la Haulte-Bourgogne.

De Baugy, tenant tousjour la rivière, vinsmes loger à Perrigny (4), sept grandes lieues loin de Baugi, petite

(1) Charles de Neufville, marquis de Villeroy et d'Allincourt, baron de Bury, seigneur de Magny et de La Forest-Thomier, mort à Lyon, le 18 janvier 1642.

Le comte de Bury, Henri de Neufville, second fils de Charles de Neufville et de sa seconde femme Jacqueline de Harlay, mourut en 1628 au retour du siège de La Rochelle.

(2) Baugy, Saône-et-Loire, arr. Charolles, canton Marcigny.

(3) Marcigny, ch. l. de c. Saône-et-Loire, arr. Charolles; il y avait à Marcigny un prieuré de Bénédictines fondé en 1056 par saint Hugues, abbé de Cluny et Geoffroy, baron de Semur-en-Brionnais.

(4) Perrigny-sur-Loire, arrondissement Charolles, canton Bourbon-Lancy; ancien prieuré détruit en 1567.

Digitized by Google

paroisse, proche La Motte Sainct Jehan (1), le village porte le nom du segneur (2). La Motte Sainct Jehan appartient à Mr. de Gondra (3).

De Perrigny, quittant la rivière et les bateaux, à cause de la gelée, vint loger à Sainct-Aubin (4), appartenant au seigneur dud. lieu qui en porte le nom.

Proche Sainct-Aubin à une lieu est Bourbon-Lanssy (5), appartenant au roy, où il y a de beaus bains, au-dessous de la ville, et fort château, du costé du midi. Il s'appelle Bourbon-Lanssy, pour distinction de Bourbon-les-Bains (6) proche Molin en Bourbonnois (7).

De Sainct-Aubin à Vitré (8), belle parroisse, au temps passé y avoit fort château, mais maintenant ruiné; il appar-

---

(1) La Motte-Saint-Jean, près du confluent de l'Arroux et de la Loire, Saône-et-Loire, arr. Charolles, cant. Digoin, Ancien chef-lieu d'une baronnie du bailliage d'Autun, comprenant La Motte-Saint-Jean, Morillon, partie de Rigny et de Saint-Agnan et le tiers de Digoin.

(2) Le seigneur de La Motte-Saint-Jean était Gaspard de Coligny, seigneur de Saligny, baron de La Motte-Saint-Jean, mort en 1629.

(3) Probablement Claude des Serpents ou d'Isserpents dont la fille Gabrielle porta le comté de Gondras à la maison de la Rochefoucaud, ensuite de son mariage (6 avril 1654) avec Louis-Antoine de La Rochefoucaud.

(4) Saint-Aubin-sur-Loire, Saône-et-Loire, arr. Charolles, cant. Bourbon-Lancy.

(5) Bourbon-Lancy, ch. l. de canton Saône-et-Loire, arr. Charolles.

(6) Bourbon-L'Archambault, ch. l. de c. Allier, arr. Moulins. A Saint-Aubin le régiment était non loin du Bourbon-Coustard indiqué par le dictionnaire d'Expilly à un quart de lieue de l'abbaye de Sept-Fonds.

(7) Moulins, ch. l. du dép. de l'Allier.

(8) Vitry-sur-Loire, Saône-et-Loire, arr. Charolles, cant. Bourbon-Lancy.

Digitized by Google

tient à M. le viscomte de Tavanes (1), est en Bourgongne.

De Vitré à Charrin (2), belle parroisse au dessus de Dessise (3); à une lieu. Il y a proche Charrin, à demi lieu un prioré nommé La Fontene (4). De Charrin, passant par le fausbourg de Dessise, fust logé au fort de Teinte (4)? dex lieux dessous Dessise. A Dessise, il y a belle ville en Bourgongne, beau pont sur la rivière de Loyre, et le premier depuis Roane.

Du port de Teinte à Chauvini (5) en Livernois *(sic)*, 2 lieux dessus Nevers, où il y a des forges à fer appartenantz à Mr de Nevers (6).

De Chauvini le régiment passa en armes à Nevers et fut logé à Garcisi (7), deux lieus au dessous, mr (8) demera à Nevers et fut logé à la Fleur de Lis, proche le pont, tirant? le grand chemin de Moulin.

A Nevers belles églises et une belle place ad instar de la place Royalle de Paris, nommée la place Ducale, proche la grand église catédrale. Il y a évesché, collège de Jésuites et fort beau couvent de Minimes, hors la ville, du costé de midy.

---

(1) Jean de Saulx, vicomte de Tavannes et de Lugny (1553-1630), fils de Gaspard de Saulx-Tavannes, maréchal de France et de Françoise de La Baume de Montrevel.

(2) Charrin, Nièvre, arr. Nevers, cant. Fours.

(3) Decize, ch. lieu cant. Nièvre, arr. Nevers; dans une île au confluent de la Loire et de l'Aron.

(4) La Fontaine, hameau de la commune de Saint-Hilaire-la-Fontaine, Nièvre, cant. Fours?

(5) Sauvigny-les-Bois? Nièvre, arr. et cant. de Nevers.

(6) Charles de Gonzague-Clèves, duc de Nevers et de Réthel, puis duc de Mantoue.

(7) Garchizy, Nièvre, arr Nevers, cant. Pougues.

(8) Henri de Neufville, comte de Bury.

Digitized by Google

De Garcisi, tirant tousjour le long de la rivière, le régiment passa à travers La Charité (1), en armes et bel ordre, les rans estoient de 4, et vint loger à Mesve (2), beau bourg où il y a prioré appartenant au frère de mr de St-Géran (3).

De Mesve à Poli (4), petite ville dens le Livernoi que fit difficulté d'ouvrir les portes, mais contrainte les ouvrit sans coup donner.

De Poli à Cono (5), petite jolie ville en bon païs et le lon de la rivière, mr fut logé à la Nonciade.

De Cono se voit le chasteau et ville forte de Sanserre (6), prise l'an passé par monsieur le prince de Condé, par ordre du roy, et les murailles rasées. Ils estoient tous Huguenots. Fut pris aussi en mesme tens Suly (7), fort château sur Loyre, appartenant à Mr de Roni (8) et Gargeau (9), à 6 lieus d'Orléans, tous Huguenotz, où il y a maintenant garnison pour le roy. La principale église de Cono, St-Jacques.

De Cono à Neufvi (10), beau bourg appartenant à Mr le

---

(1) La Charité-sur-Loire, ch. l. de cant. Nièvre, arr. Cosne.

(2) Meuves-sur-Loire, Nièvre, arr. Cosne, cant Pouilly-sur-Loire.

(3) Probablement Jean-François de La Guiche, seigneur de Saint-Gerand, maréchal de France.

(4) Pouilly-sur-Loire, ch. l. de cant. Nièvre, arr. Cosne.

(5) Cosne, ch. l. d'arr. Nièvre.

(6) Sancerre, ch. l. d'arr. Cher. Le prince de Condé s'en était emparé le 30 mai 1621.

(7) Sully-sur-Loire, ch. l. de cant. Loiret, arr. Gien. Pris le 19 juillet 1621 par le prince de Condé et le comte de Soissons.

(8) Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, duc de Sully, le grand Sully.

(9) Jargeau, ch. l. cant. Loiret, arr. Orléans. Jargeau fut enlevé aux Protestants par le comte de Saint-Pol, au mois de mai 1621.

(10) Neuvy-sur-Loire, Nièvre, arr. et cant. Cosne.

Digitized by Google

prince de Courtenay (1), jadis sorti de Louis le Gros, roy de France.

De Nefvi à Briare (2) et aux environs, Mr fut logé à l'Escu. Il n'y a qu'une église petite.

Sortant de Briare, l'on trouve les canaux, lesquez Mr de Rosny avoit faict faire pour conduire l'eau de Loyre den la Scene, peut de cas et de grandz frais (3).

A Briare, demi lieu au dessous, l'on quitte le chemin de Paris, à droite. Tirant vers Orléans, le long de la rivière, le régiment fut logé à Gean le vieux, proche la ville de Gean (4), où il y a séneschaucée, bon païs.

De Gean, passant sur la rivière, estant desgellée, vismes Sully, beau et fort château appartenant à Mr de Rosni, fusmes logés à St-Benoist (5), petite ville, il y a belle abaye, fondée par Louys le Gros, roy de France.

De St-Benoist passâmes proche Gargeau, où il y a garnison pour le roy et soubz les pontz d'Orléans où Mr resta avecq quelques capitaines et fut logé au Grand Escus, en la place au Martres?, où se vent le blé. La principale église, Ste-Croix. Il y a collège de Jésuittes. Le régiment fut logé à Boles (6), beau bourg où sont les meilleurs vins du païs

---

(1) Edme de Courtenay, fils de Gaspard, seigneur de Bleneau et d'Emée du Chesne, fille de Jean, seigneur de Neuvy. Un de ses frères, François, mort jeune, portait le titre de seigneur de Neuvy.

(2) Briare, ch. l. de cant. Loiret. arr. Gien.

(3) Les travaux du canal, commencés en 1604. étaient alors interrompus; ils furent repris en 1639.

(4) Gien, ch. l. d'arr., Loiret.

(5) Saint-Benoît-sur-Loire, Loiret. arr. Gien, canton Ouzouer-sur-Loire.

(6) Baulle. Loiret, arr. Orléans, canton Beaugency.

Digitized by Google

d'Orléans. Proche Bolle est Mund (1), petite ville tirant vers Orléans, bon païs de vignes.

A Boles, ont me conta mervelle d'un vin qui s'estoit trouvé dans un sépulchre, trois liex proche en Sologe (2), qui fut trové bon à boire, y ayant plus de 15 cens an.

De Bolles à Harbilli (3), à 4 lieus proche de Bolles. Près d'Arbilli est une petite ville nommée Mers (4), où ils sont tous Huguenotz, ou environt, tousjour bon païs de vignes.

D'Arbilli à St-Victor de La Chaussée (5), une lieu au-dessus de Blois, l'église est hors du bourg, proche la rivière, il y a belle dévotion où toute la ville de Blois vint en dévotion ; il y a belles reliques dud ? s ?. De St-Victor le régiment passa en armes dans Blois et vint loger à Chausy (6), trois lieus au dessous.

Blois, belle ville, plaisance des rois, fort beau château, belles églises, il y a peut d'Uguenotz, néanmoins il y a presche.

De Blois pour aller à Bury (7), beau et plaisant chasteau, fault suivre une grande allée à travers la grand forest du roy, durant deux lieues. Led. chasteau de Bury appartient au fils de Mr d'Alincourt, don il porte le nom, érigé en comté par le roy Louis 13e à présent régnant. Il y a proche de Bury un prioré nommé Chambon (8). De Bury, venant à

(1) Meung-sur-Loire, ch. l. de cant. Loiret. arr. Orléans. à deux kilomètres en amont de Baulle.

(2) La Sologne.

(3) Herbilly, Loir-et-Cher, commune Mer.

(4) Mer, ch. l. de cant. Loir-et-Cher, arr. Blois.

(5) La Chaussée-Saint-Victor, Loir-et-Cher, arr. et cant. Blois.

(6) Chouzy, Loir-et-Cher, arr. Blois, cant. Herbault.

(7) Bury, Loir-et-Cher. commune Chambon.

(8) Chambon, Loir-et-Cher, arr. Blois, cant. Herbault.

Digitized by Google

Chausy, l'on passe par une petite paroisse nommée Colonge (1), appartenant au château de Bury, puis plus bas est une religion de nonains nommée La Guiche (2), le revenu en est grand et l'église fort belle, le lon d'une petite rivière (3) qui entre dans Loire, laquelle rivière vient du costé de Bury, sur la bise.

A Sausy (4) est la poste de Tors à Blois. De Sausy, toujours par eau, passames soubz les pontz d'Amboise, forte ville, fort et beau château. Près d'Amboise aultre beau château nommé Chaumond (5).

De Sausy, fusmes logés à Montlouis (6), à dex lieu dessus Tour (7) beau bourg et riche, beau prioré, il y a force maison dans les cavernes de la montagne. Non loin de là est le chasteau de Loches, forte prison en Touraine.

De Montlouis alâmes à Tour, belle ville et grande, fort marchande. L'église chatédrale St-Gratien, autre belle église et abaye St-Martin, belle abaye hors de la ville du costé de bise, de là la rivière, Marmoutier (8) où se faict de belles ausmônes trois fois la semaine aux pauvres circonvoisins du païs. L'abé, Mr le grand prieur de France, Mr de Van-

---

(1) Coulanges?

(2) La Guiche, abbaye de l'ordre de Sainte-Claire, fondée en 1272, par Jean de Châtillon, comte de Blois et Alix de Bretagne, sa femme.

(3) La Cisse ou Cize.

(4) Chouzy.

(5) Chaumont, à 16 kilomètres de Blois.

(6) Mont-Louis-sur-Loire, Indre-et-Loire, arr. et cant. Tours.

(7 Tours.

(8) Marmoutiers, Indre-et-Loire, commune Sainte-Radegonde, arr. et cant. Tours.

Digitized by Google

dosme (1). Le logis de Mr à la rue de la Garbe, au Bon Conseil. Le gouverneur de Tours, Mr de Courtanvau (2), fils de Mr le mareschal de Brenez (3)? Le régiment passa soubz les pontz et vient loger à Langers (4), appartenant à Mr le comte d'Auvergne (5). Le Chier entre là en Loyre.

De Langers à Varanes (6) en Enjou et à Chausey (7), appartenant à Mr le comte de Moncereau (8), beau bourg et bon païs, belle église.

Moncereau (9) est de là la rivière; au bort proche de là, la rivière de Vienne entre dens Loyre et la Creuse, loin pardessus, entre en Vienne, Rabellès est natif de Varanes, j'ai veut sa maison de naisance (10).

De Varanes passames sur le pontz de Saumur en armes et le lon de la muraille. Vismes loger St-Sire (11) à 2 lieux de Saumeur.

---

(1) Alexandre, dit le chevalier de Vendôme, second fils d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, né en 1598, et mort le 8 février 1629, grand prieur de France, général des galères de Malte.

(2) Jean de Souvré, marquis de Courtenvaux, gouverneur de Touraine, mort le 9 novembre 1656.

(3) Gilles de Souvré, marquis de Courtenvaux, maréchal de France, mort en 1626.

(4) Langeais, ch. l. de cant. Indre-et-Loire, arr. Chinon.

(5) Charles de Valois, duc d'Angoulême, comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX.

(6) Varennes-sous-Montsoreau ou sur-Loire, Maine-et-Loire, arr. et cant. Saumur.

(7) Chouzé-sur-Loire, Indre-et-Loire, arr. Chinon, cant. Bourgueil.

(8) René de Chambes, comte de Montsoreau, mort en 1649.

(9) Montsoreau, Maine-et-Loire, arr. et cant. Saumur.

(10) On sait qu'il n'y a pas certitude absolue sur le lieu de naissance de Rabelais.

(11) Saint-Cyr-en-Bourg, Maine-et-Loire, arr. Saumur, cant. Montreuil-Bellay.

Digitized by Google

Estant à Varanes, le jour de dimanche 1 de caresme, Mr vint par bateau à Nostre-Dame des Ardeliers (1), où se célébra la saincte messe et noz capitaines firent leurs pasques et autres du régiment. Au sortant de la messe, Mr et ses capitaines furent traités au château qui est fort élevé au-dessus de la ville, du costé de midy, il y a force pièces de canon, beaux bastions, par Monsieur d'Aiguebonne (2), gouverneur aud. château pour le roy. Il est bon catholique, gentilhomme dauphinois.

A Saumur, le Touard (3), petite rivière entre dens Loyre, laquelle prend son nom d'une petite ville nommée Touard (4), au bas Poitou. Il y a à Saumur garnison pour le roy. Les Huguenotz ont esté désarmés, il y a presche pour les Huguenotz.

De St-Syre retornames vers la rivière de Loyre, proche Saumur, à Dempiere (5), riche païs, beau prioré, belle église. Le païs est riche à cause de la belle pierre qui se tire en ceste paroisse, qui se transporte sur eau à Nantes, à Tour, à Saumur, à Orléans et lieux circonvoisin.

De Dempiare, repassant le mesme chemin qu'avions faict de St-Sire à Denpierre, vinsmes loger à St-Martin Danteni (6), proche La Mote Bourbon (7), à un petit village nommé Colon. La Mote Bourbon est un petit tuques?

---

(1) Notre-Dame-des-Ardilliers.

(2) Successeur de Duplessis-Mornay, surpris dans Saumur au mois de mai 1621.

(3) Le Thouet.

(4) Thouars, ch. l. de cant. Deux-Sèvres, arr. Bressuire.

(5) Dampierre, Maine-et-Loire, arr. et cant. Saumur.

(6) Antoigné? Maine-et-Loire, arr. Saumur, cant. Montreuil-Bellay.

(7) La Motte-Bourbon, com. Méron, Maine-et-Loire, arr. Saumur, cant. Montreuil-Bellay.

Digitized by Google

au milieu de la plaine, du costé du matin, proche de là est Montrueil (1), petite ville appartenant à Mr de Longeille (2).

De Collon en Enjou à Monbrun (3), petite parroisse sur un coteau, bonne terre noire, semblable à celle de la Limagne d'Auvergne. Proche de Monbrun est Touard, petite ville farcie d'Uguenotz, appartenant à Mr de la Trimouille (4), est dens le Poitou.

De Monbrun à Saint-Join-de-Marne (5), laquelle enciennement s'appeloit la ville d'Ancion. Il y a beau et riche bourg et belle halle, beaux marchés, belle et riche abaye. L'abé est l'évesque de Malesey (6), troisième évesché de Poitou, et frère de Mr le cardinal de Sourdis (7), archevesque de Bourdeaux. Il y a fors bons religieux qui se sont séculierisez : Mr l'aulmosnier, Mr l'infermier, Mr le prieur et aultres. Proche de là est Marne (8), petite ville et encore Moncontour (9), à dex lieux, petit bourg et château assez fort, sur un tuguet.

De St-Join passames à travers la grand plaine de Montcontour, est en Enjou et vismes la place de la bataille tant

(1) Montreuil-Bellay, ch. l. de cant. arr. Saumur.

(2) Henri d'Orléans, duc de Longueville, 1595-1663.

(3) Saint-Léger-de-Montbrun, Deux-Sèvres, arr. Bressuire, cant. Thouars.

(4) Henri de la Trémouille, duc de Thouars, prince de Talmond, comte de Laval, 1599-1674.

(5) Saint-Jouin-de-Marnes, Deux-Sèvres, arr. Parthenay, cant. Airvault.

(6) Henri d'Escoubleau de Sourdis.

(7) François d'Escoubleau, cardinal de Sourdis, mort en février 1628.

(8) Marnes, Deux-Sèvres, arr. Parthenay, cant. Airvault,

(9) Moncontour ou Moncontour-de-Poitou, ch. l. de cant. Vienne, arr. Loudun.

Digitized by Google

renommée par les annales de France, obtenue par Sa Majesté Charles 9, roy de France, sur les Huguenotz (1). Nostre régiment se mit en bataille là mesmes et fit exercise. Fusmes logés à Tenesay (2), assés beau bourg, mès pauvre, à 6 lieux de Poitiers, il apartient à Mr de Longeille. Proche de Tenesay, à une lieu est Douaron, beau château et vilage, appartenant à Mr le duc de Roanè (3), est proche aussy Latilie (4), à 3 lieux, tirant vers Poitiers.

De Tenesay, traversans de grands bois, fusmes logés à Souroy (5), appartenant à un citoyen de Poitiers, petit bourg, bon païs.

De Souroy passames à Partenay (6), jolie petite ville forte et fort château, le gouverneur se nomme Mr de la Chateneray (7) et fusmes logés à la scelle d'armes, proche la porte du costé de bise. Il y a des Huguenotz et prêche. Le peuple y est dévotieux. Fort belles églises et des religieux. Vinsmes loger à Zay (8), petite paroisse à deux lieux de Partenay, où tous les habitantz sont faiseurs de flaholz et fiphres.

De Zay à Secondini (9), petite ville assez forte qui ne

---

(1) La bataille fut livrée non par Charles IX mais par son frère le duc d'Anjou, qui battit l'amiral de Coligny le 3 octobre 1569.

(2) Thénezay, ch. l. de cant. Deux-Sèvres, arr. Parthenay.

(3) Louis Gouffier, duc de Roannais 1575-1642.

(4) Latillé, Vienne, arr. Poitiers, canton Vouillé.

(5) Saurais, Deux-Sèvres, arr. Parthenay, cant. Thénezay.

(6) Parthenay, ch. l. arr. Deux-Sèvres.

(7) Charles de Vivonne, baron de La Châtaigneraie, fils de Charles de Vivonne et de Renée de Vivonne, veuve de Ponthus de Saint-Gelais.

(8) Azay-sur-Thouet, Deux-Sèvres, arr. Parthenay, cant. Secondigny.

(9) Secondigny ch. l. de cant. Deux-Sèvres, arr. Parthenay.

Digitized by Google

voulantz permettre de loger le régiment fut surprise sans blesser aulcun.

De Secondini au Bessau (1), petite paroisse tirant tousjour vers le bas Poitou. Il y a un beau prioré appartenant à l'évesque d'Angers (2), comme font aussy aultres trois proches de là.

De Bessau à Anteni (3) près la Chateneray (4), qui est beau bourg et riche, appartenant au gouverneur de Partenay, ledit Enteni est proche de trois lieux de Fontenay (5), du costé de bise.

D'Anteni à Tiret (6), beau bourg, proche d'une lieu de Saint-Hermine (7).

De Tiret au Moutier sur le Lay (8), petite rivière creuse, difficile à gayer; led. Moutier apartient à l'évesque de Lusson (9), où il avoit au passé belle maison, maintenant ruinée. Nous y demerames 13 jours, pour cause de l'ennemy qui estoit à Marseille (10), proche de là d'une lieu. Du Moutier nous fusmes asiéger Mareille avec l'armée de Mr de La Rochefoucaut (11) et se rendit sans perdre aucun

(1) Le Busseau ? Deux-Sèvres, arr. Niort, cant. Coulonges.

(2) Charles Miron, depuis archevêque de Lyon.

(3) Antigny, Vendée, arr. Fontenay-le-Comte, cant. La Châtaigneraie.

(4) La Châtaigneraie, ch. l. de cant. Vendée, arr. Fontenay-le-Comte.

(5) Fontenay-le-Comte.

(6) Thiré, Vendée, arr. Fontenay-le-Comte, cant. Sainte-Hermine.

(7) Sainte-Hermine, ch. l. de canton.

(8) Les Moutiers-sur-le-Lay, Vendée, arr. La Roche-sur-Yon, cant. Mareuil.

(9) Le cardinal de Richelieu.

(10) Mareuil-sur-Lay, ch. l. cant. Vendée, arr. La Roche-sur-Yon.

(11) François, duc de La Rochefoucauld, prince de Marcillac, gouverneur du Poitou.

Digitized by Google

homme, depuis il y a garnison. Depuis Soubise (1) y a logé et rompu les autels et la cloche.

Du Moutier, reculantz un peult, à quartier vers la bise, vinsmes loger au Puy Beliard (2), beau bourg, belle église, il y a des Huguenotz et petit temple d'Uguenotz qui fut descouvert. Le Puy Beliard apartient à Mr de Sigouré (3) comme aussy Chantoné (4), lesquelles trois places sont en triangle. Il y a beau château à Sigourné, le seigneur s'apelle baron de Marmande (5), auprès de La Rochefoucaud.

Du Puy Beliard à Mouchand (6), tirant vers Nantes, led. Mouchant est à 8 lieux de Nantes, appartient à madame de Royant (7), mère de Mr de Soubize, proche de là est un aultre château et beau parc, nommé le parc de Mouchan, appartenant aussi à Soubise. Les habitantz sont tous Huguenotz, excepté un seul, et les vilagois sont la pluspart catoliques. Il y avoit cinquante-cinq ans que la saincte messe ne s'y estoit célébrée, sinon par commandement du roy Louis, l'an 1621, et du depuis toujour, il y a curé et vicaire. Belle église poin rompue.

De Mouchant, retournant vers le couchant, vinsmes loger

---

(1) Benjamin de Rohan, seigneur de Soubise, 1583-1642.

(2) Puybelliard, Vendée, arr. La Roche-sur-Yon, cant. Chantonnay.

(3) Sigournais, Vendée, arr. La Roche-sur-Yon, cant. Chantonnay.

(4) Chantonnay, ch. l. de cant. Vendée, arr. La Roche-sur-Yon.

(5) Probablement un Gillier de Puygarreau, baron de Marmande, famille alliée à celle de la Rochefoucauld. — Jacques d'Harcourt, mort au siège de Montpellier en 1622, portait le titre de baron de Sigournais et de Puybelliard.

(6) Mouchamps, Vendée, arr. La Roche-sur-Yon, cant. les Herbiers.

(7) Catherine de Parthenay l'Archevêque, mère de Henri duc de Rohan et de Benjamin de Rohan, seigneur de Soubise.

Digitized by Google

à trois lieux de là à La Chese-le-Comte (1), appartenant partie au seigneur dud. lieu, partie au prieur dud. lieu. Il y a deux belles églises, l'une dans le château, l'aultre hors du château, néanmoins ruinées et encore davantage par la venue de Soubize.

De La Cheze à La Roche-sur-Yon, fort château, beau bourg, appartenant à madame de Monpansier (2). Le jour des rameaux, Soubize estant logé à deux petites lieux près, il demande la bataille à Mr de La Rochefoucaud ; ce que luy fut octroyé, et les siens ayant choisy place et champ de bataille, selon l'ordre donné par les gens de Soubize mesme, led. Soubize n'ausa venir. Ce que voyant, Mr de La Rochefouchaud, Mr le comte de Bury et Mr de St-Luc (3) s'en retournarent à La Roche-sur-Yon le lendemain.

De La Roche-sur-Yon, retournanz passer par La Chese, vinsmes loger au Bourgneveau (4), deux lieu près de La Chèse, et Soubise à La Chèse, où il prit nostre pain de munition dens le four. Nous fusmes trois jours à Borgneveau.

De Bourneveau, jeudy saint, 24, nous revinsmes, sur le midi, passant par le Moutier sur le Lay, où nous avions demeuré 13 jours et ce jour, jeudy saint, Mr de La Rochefoucaud mit garnison à Mareille (5), (que ne faisait conte,

---

(1) La Chaize-le-Vicomte, Vendée, arr. et cant. La Roche-sur-Yon.

(2) Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier, souveraine de Dombes, princesse de la Roche-sur-Yon, dauphine d'Auvergne, 1605-1627.

(3) Timoléon d'Espinay, seigneur de Saint Luc, comte d'Estelan, gouverneur de Brouage, nommé maréchal de France en 1628.

(4) Bournezeau, Vendée, arr. La Roche-sur-Yon, cant. Chantonnay.

(5) Mareuil-sur-Lay.

Digitized by Google

non cy devant ?); fusmes logés à Frossé (1), village dépendent de Corpe (2), petite parroisse proche d'une lieu de Lusson (3), le vendredy saint. Proche de Frossé est Lusson, beau bourg et riche, il y a évesché, la seconde de Poitou, il y a belle église, hault clocher, de dessus led. clocher, se voit le clocher de Fontenay (4), distant de 8 lieues, se voit Maram (5), isle où il y a garnison pour le roy, le gouverneur est le filz de Mr de La Valette, fils de Mr d'Espernon (6) ; se voit la Dive (7), isle, il y a garnison pour le roy, se voit La Rochelle (8), avec 5 tours, 5 parroisses.

De Frossé, reculantz le vendredy saint, fusmes logés à Sainte-Hermine (9) avec toute l'armée, craignant que Soubize ne fust le plus fort.

De Ste-Hermine passames dens Fontenay (10) en armes et fusmes logés dens l'isle de Malsay (11), évesché, 3e de Poitou, où nous demerames le dimanche, lundy, mardy de Pasques. Proche de Malesay, isle où l'on ne peult entrer que par un pont-levis, à cause des marescages, est Maran (12), en aulte mer, à 3 l[ieues].

---

(1) Frosse, Vendée, commune Corps.

(2) Corps, Vendée, arr. La Roche-sur-Yon, cant. Mareuil.

(3) Luçon, ch. l. de cant. Vendée, arr. Fontenay-le-Comte.

(4) Fontenay-le-Comte.

(5) Marans, ch. l. de cant. Charente-Inférieure, arr. La Rochelle.

(6) Jean-Louis de Nogaret de La Valette, duc d'Epernon, amiral de France, mort le 13 janvier 1642.

(7) La Dive, petite île, Vendée, dépendant de la commune de Saint-Michel-en-l'Herm.

(8) La Rochelle, ch. l. du dép. de la Charente-Inférieure.

(9) Sainte Hermine, ch. l. de cant. Vendée, arr. Fontenay-le-Comte.

(10) Fontenay-le-Comte.

(11) Maillezais, ch. l. de cant. Vendée, arr. Fontenay-le-Comte.

(12) Marans, ch. l. de cant, Charente-Inférieure, à huit kil. de Marans est un autre Maillezais, dépendant de la commune d'Andilly-les-Marais.

Digitized by Google

De Malesay, reculantz à Fontenay pour empescher la fureur de Soubise, qui vouloient sacager les faubourgs ou prendre la ville, fusmes logés au faubourg des Cordeliers dix ou douse jours.

De Fontenay, poursuivantz Soubise qui avoit pillé Lusson, Sainte-Geme (1) et aultres parroisses circonvoisines, retornames loger à Frossé où nous estions le vendredy saint.

De Frossé, passant le droit chemin par Mareille (2), vinsmes loger à Moutier-les-Maufais (3) à trois lieux de Mareille, beau bourg, il appartient à trois segneurs, au prieur du lieu, à Mr de Soubise et au grand prévoct de Poitiers. Il y a beau chasteau proche de la portée d'un mosquet, qui appartient au grand prévoct; il y a eult belle église, mais ruinée, n'y a poin de clocher et ce en plusieurs aultres églises en bas Poitou.

Proche de Moutiers-les-Maufaictz est La Brunière, beau château appartenant à Mr de La Rolandière, où il y a une parroisse nommée Givre (4), où la messe ne c'estoit célébrée de 500 ans que dessa un an, 1621. Ce sr Rolandière est grand huguenot.

De Moutier-les-Maufaictz à Talmon (5), beau bourg et fort château, il y a garnison pour le roy, proche la mer.

De Talmon à Bessey, proche de la grand Olonne, parroisse des Sables (6).

---

(1) Sainte-Gemme-la-Plaine, Vendée, arr. Fontenay-le Comte, canton Luçon.

(2) Mareuil-sur-Lay, ch. l. cant. Vendée, arr. La Roche-sur-Yon.

(3) Les Moutiers-les-Maufaits, ch. l. cant. Vendée, arr. Les Sables-d'Olonne.

(4) Le Givre, Vendée, arr. Les Sables-d'Olonne, cant. Les Moutiers-les-Maufaits.

(5) Talmont, ch. l. de c. Vendée, arr. Les Sables-d'Olonne.

(6) Les Sables-d'Olonne.

Digitized by Google

De Bessey à Appremon (1), beau bourg, proche la mer, où le roy a logé venant de Nantes.

D'Appremon, Mr de La Rochefoucaud envoya se saisir de St-Gile (2), avant que les ennemis fussent arrivez pour secourir l'isle de Rié (3) et n'estans venus asses temps, fut cause qu'il se fallut retrancher dens l'église de St-Gisle, où l'on fut attaqué par l'ennemy qui ne furent emportés. Le lendemain, le roy commanda de donner à l'entrée de l'isle de Rie, au lieu le plus dangereux, là où le régiment du comte de Bury eult la première pointe, et tant firent avec escarmouches, depuis 8 hereus de matin jusques à la minuict, les canons et fauconneaux de l'ennemy tirants, que, sur la minuict, tira deux coups de canons, signe de fuite, desja s'en estant allé Soubise et plusieurs autres, de costé de l'isle. Estoit le vendredy au soir, 15 d'avril.

Le lendemain, samedy sexième dud. mois se retirantz à Croix de Vie (4), passantz ? trouver l'enemy dens les tranchées, n'entendireni rien tirer, et entrans dedans poursuivirent l'ennemy tout esperdu jusques aux navires, et la mer ne se trouvant propre, ne pouvant s'enfuir, furent tués et masacrés plus de deux mille cinq cens, 13 cents prisonniers, tant de tués par les paysens, prisonnier à Marel (5), prisonnier à Font... (6), prisonnier par tout, enfin grande décousele.

Le lendemain de St-Gisle, allant aux Sables et à La

(1) Apremont, Vendée, arr. Les Sables-d'Olonne, cant. Palluau.

(2) Saint-Gilles-sur-Vie, ch. l. de c. Vendée, arr. Les Sables-d'Olonne.

(3) Notre-Dame-de-Riez ou Saint-Hilaire-de-Riez, Vendée, arr. Les Sables-d'Olonne, cant. Saint-Gilles.

(4) Croix-de-Vie, à un kil. de Saint-Gilles-sur-Vie.

(5) Mareuil ?

(6) Fontenay-le-Comte ?

Digitized by Google

Channe (1) ? se rendirent à la miséricorde du roy qui les envoya aux galères.

De là fusmes logés, en retournantz vers Fontenay à La Protière (2), une lieu des Sables, parroisse Ste Foy (3). Le roy laissa garnison partout là bas.

De Protière vinsmes loger à Fontene, 5 lieux de là, parroisse du Bernard (4), proche des maretz, Fontene appartient à l'évesque de Lusson. Proche est Angle (5), belle parroisse et Longueville (6), autre belle parroisse, tirant vers le couchant ; tous les marès le long de la coste de la mer sont desd. deux parroisses.

Au dessus de Fontene, ver un petit boi, l'on voit l'isle de Retz (7), sont touz huguenotz ; se voit la Dive (8), qui sont catholiques. Dans l'isle de Retz y a force vin. Se voit encore l'isle d'Oleron, sur matin, où ils sont huguenotz.

Proche de Fontene, St-Sire (9), belle parroisse.

De Fontene à Moutier-les-Maufaictz, voyez dessus.

Du Moutier, repassames à Mareille (10), fusmes logés à Mauseille (11), beau bourg à deux lieux de Fontenay.

---

(1) La Chaume ?

(2) La Proutière, Vendée, commune Sainte-Foy.

(3) Sainte-Foy, Vendée, arr. et canton Les Sables-d'Olonne.

(4) Le Bernard, Vendée, arr. Les Sables-d'Olonne, cant. Talmont.

(5) Angles, Vendée, arr. Les Sables-d'Olonne, cant. Les Moutiers-les-Maufaits.

(6) Longeville, Vendée, arr. Les Sables-d'Olonne, cant. Talmont.

(7) L'Ile-de-Ré, Charente-Inférieure, arr. La Rochelle.

(8) LI'le de La Dive v. ci-dessus.

(9) Saint-Cyr-en-Talmondais, Vendée, arr. Les Sables-d'Olonne, cant. Les Moutiers-les-Maufaits.

(10) Mareuil.

(11) Mouzeuil, Vendée, arr. Fontenay-le-Comte, cant, L'Hermenault.

Digitized by Google

Allant à Mauseille, passames à Ste-Geme (1), appartenant à Mr de Jouselinière (2) qui a un régiment entretenu, de là à Nalié (3), beau bourg appartenant à mr de Saleney, conseiller en cour de Parlement, proche St-Aubin (4), appartenant à Mr de La Grève (5).

De Mauseille, repassant par Fontenay, revinsmes loger à Malesay (6).

De Malesay passames à Hommes (7) à Bené (8), à travers Niort (9) devant le roy, vinsmes loger a Vallantz (10), à trois lieux de Niort. Vallantz appartient à Mr du Beley, jadis roy d'Ivetot (11), mais ceste authorité luy a esté ostée par Henry le Grand. A deux lieux de Niort, proche d'une lieu de Vallant, est Frontenay (12), château fort appartenant à Mr de Soubise. Encore plus proche de Valantz est le pont de Sausé (13) et plus proche de Vallants

(1) Sainte-Gemme-la-Plaine, Vendée, arr. Fontenay-le-Comte, cant. Luçon.

(2) Charles d'Aubigné, baron de Sainte-Gemme, mort cette même année 1622, fils de Claude d'Aubigné, seigneur de la Jousselinière.

(3) Nalliers, Vendée, arr. Fontenay-le-Comte, cant. L'Hermenault.

(4) Saint-Aubin-la-Plaine, Vendée, arr. Fontenay-le-Comte, cant. Saint-Hermine.

(5) Peut-être Louis Servin, sr de La Grève, avocat général au Parlement, ou un membre de famille de Chambes-Monsoreau.

(6) Maillezais.

(7) Oulmes, Vendée, arr. Fontenay-le-Comte, cant. Saint-Hilaire-des-Loges.

(8) Benet, Vendée, arr. Fontenay-le-Comte, cant. Maillezais.

(9) Niort. ch. l. du dép. des Deux-Sèvres.

(10) Vallans, Deux-Sèvres, arr. Niort, cant. Frontenay-Rohan-Rohan.

(11) Martin du Bellay, prince d'Yvetot, marquis de Thouarcé, maré-maréchal de camp, mort le 5 février 1637.

(12) Frontenay-Rohan-Rohan, ch. l. cant. Deux-Sèvres.

(13) Sansais? Deux-Sèvres, arr. Niort, cant. Frontenay.

Digitized by Google

est Espane (1), petite parroisse anexe de Vallantz, il y à bon vin cleret. Du costé du matin, à une lieu est le château de Fortbeau.

De Vallantz passames à St-Martin (2), petite parroisse de Xaintonge, où il y a château couvert d'ardouise et à Couran (3), communaulté ? dépandente de Lespare ? vinsmes loger à Lausey (4).

Lausey appartient en partie au commandeur de Courant, en partie à Mr de St-Martin, beau bourg et riche, belle église.

De Lausey, passant par Fayolle (5), prioré, vinsmes à St-Jehan d'Engeli (6), belle ville où les murailles sont abatues, les fossés comblés par commandement du roy Louis 13, l'an 1621, pour avoir résisté au roy et estre rebelle, il y passe une petite rivière nommée [Boutonne].

De St-Jehan passames à Masele (7), petite parroisse et à Grand Jehan (8), autre parroisse, et vinsmes loger à

---

(1) Epannes, Deux-Sèvres. arr. Niort, cant. Frontenay.

(2) Saint-Martin-de-la-Coudre, Charente-Inférieure, arr. Saint-Jean-d'Angély, cant. Loulay.

(3) Courant, Charente-Inférieure, arr. Saint-Jean-d'Angely, cant. Loulay.

(4) Lozay, Charente-Inférieure, arr. Saint-Jean-d'Angely, cant. Loulay.

(5) La Fayolle, commune Le Pin-Saint-Didier, Charente-Inférieure, à 6 kil. de Saint-Jean-d'Angely.

(6) Saint-Jean-d'Angely fut pris au mois de juin 1621, après un siège de trente-cinq jours.

(7) Mazeray ?, Charente-Inférieure, arr. et cant. Saint-Jean-d'Angely.

(8) Grandjean, Charente-Inférieure, arr. Saint-Jean-d'Angely, cant. Saint-Savinien.

Digitized by Google

Anepont (1), belle parroisse. Auprès de Anepont est Taillebourg (2), petite ville à un car de lieu, que fust prinse par Mr du Maine et réduite à obéissance du roy, l'an 1621. Bon païs de vignes et prés et blés.

De Annepont passames dens Tallebourt, appartenant à Mr de la Trimouille (3), sont quasi tous Huguenotz et il n'y a qu'une église qu'est la parroisse, il y a fort château et garnison pour Mr de La Trimouille et dens le château il avoit belle église et des moines, maintenant ruinée et ne s'i dit poin de messe. La Charante passe au pied du château, du costé de midy, porte gros bateaux depuis la mer, il y a beau pont et une levée pour passer la pierre que dure un card de lieu; fort bon païs, c'est en Xaintonge.

De Taillebourg à Xaintes (4) a deux grand lieus. Xaintes, belle ville et forte, panchant sur le matin, et la Charante y passe, beau pont sur Charante qui porte bateau jusques à la mer. Il y a forte citadelle munie de pièces de canon sur l'haut de la ville.

A Xaintes, il y a deux belles églises, la catédralle, proche l'évesché, St-Pierre, l'aultre hors de la ville au faubourg St-Eutrope, beau clochier pointu. Il y a collège de Jésuittes, Cordeliers, Carmelins et autres religieux; deux beaux faubours, l'un tirant vers Engolesme, l'aultre tiran vers Royan. Il y a presche d'Uguenotz tirant vers Taillebourg, hors du faubourg. Le 29 avril le roy y entra.

---

(1) Annepont, Charente-Inférieure, arr. Saint-Jean-d'Angely, cant. Saint-Savinien.

(2) Taillebourg, même arr. même cant.

(3) Henri de la Trémouille, duc de Thouars, prince de Tarente et de Valmond, mort en janvier 1674 ?

(4) Saintes, ch. l. d'arr. Charente-Inférieure.

Digitized by Google

De Xaintes fusmes logés à Corme Royal (1), belle parroisse, il y a dix-huict cens communians, appartient à madame de Xaintes, abesse; il y a belle église, à 3 lieux de Royan (2), bon païs et riche, fort chaut. Estans logés à Corme Royal, le 29 avril, Royan se rendit en l'obéissance du roy, où le roy laissa forte garnison. Royan est distant de La Rochelle de 8 lieux.

Ceste redition fut fainte, car Mr d'Espernon (3), voulant entrer dedans, l'on tira les canons et mousquetades, d'où Mr d'Espernon fut contrainct se retirer et mettre le siège devant, ce qu'a esté faict le 1er jour de may. Le canon, de ce jour, a commancé à tirer sur les navires et contre le château; il y a à l'entour plus de trente navires pour donner secour, mais estant agitées du oest, vent de pluye, sont contraintz se retirer. Le mesme jour 1er de may, aultre canon arriva avec les Suisses, le roy doibt arriver le lundy 2 may, il y a force pionier. Proche Royan, est à 2 lieux Talmon (4), petite ville, différante d'un autre Talmon (5) en bas Poitou, fort château, proche des Sables (6) à 2 lieux; et encore belle parroisse, Vault (7) autre belle, St-Palais (8) où il y a un chasteau, le m...?

---

(1) Corme-Royal, Charente-Inférienre, arr. Saintes, cant. Saujon.

(2) Royan, ch. l. de cant. Charente-Inférieure, arr. Marennes.

(3) Jean-Louis de Nogaret de La Valette, duc d'Epernon, mort en janvier 1642.

(4) Talmont-sur-Gironde, Charente-Inférieure, arr. Saintes, cant. Cozes.

(5) Talmont, Vendée, v. ci-dessus.

(6) Les Sables-d'Olonne.

(7) Vaux-sur-Mer, Charente-Inférieure, arr. Marennes. cant. Royan.

(8) Saint-Palais-sur-Mer, Charente-Inférieure, arr. Marennes, cant. Royan.

Digitized by Google

est catolique, qui a receut tous les réfugiez païsantz qui sont tous huguenotz au bort de la mer.

Tirant de Corme Royal à Royam, l'ont trouve une belle abaye qui appartient maintenant à Mr de Biron (1), mareschal de camp, nommée Sablanceau (2), 2000 livres de rante, elle a esté batue avec canon par Mr de Soubise, ceste année 1622 et piliée. Proche de là, tirant vers Royan est Saujon (3), beau bourg, il y a garnison pour le roy et Mr de Saujon chasé. Proche à une petite lieu sont trois châteaux, Darcie, Monsausson et Chauneyse. Se voit encore proche de Saujon, Marene (4) où se faiet grand abondance de seel, il appartient au comte de Marene (5), prisonnier pris à la défecte de St-Gile et de Rie; il est maintenant entre les mains du roy. Son frère s'appelle le baron de St-Sorlin, qui commandoit dans Royan pour les Huguenotz, et voulant faire composition et rendre Royant à Mr d'Espernon a esté chassé par Mr de Favonqui maintenant y commande.

Le siège a esté devant Royam 8 jours; les canons n'on tous joué, et a joué seulement six pièces du costé du faubourg proche la mer, lesquelz ont abatu tout le château, mais non pas les trenchées et mines, où il y en avoit grande quantité, et est à noter qu'il y avoit 30 et plus de navires à l'environ qui tiroit sur l'armée du roy en abondance, et pouvoit sortir les assiégés de Royam quand bon leur sembloit.

Le lundy, 9 may, le roy commanda donner un assaud, ce que fut faict par les régimentz de Champane et de Bury, où

(1) Jean de Gontaut, baron de Biron, mort le 10 août 1636.

(2) Sablonceaux, Charente-Inférieure, arr. Saintes, cant. Saujon

(3) Saujon, ch. l. de cant.

(4) Marennes, ch. l. d'arr. Charente-Inférieure.

(5) Henri d'Albret, baron de Pons et de Miossans, comte de Marennes.

Digitized by Google

ayant gagné un bastion, fut joué une mine, laquelle emporta beaucoup des nostres, entre aultres Mr de Sanssy (1), oncle de Mr le comte de Bury, d'une mousquetade à l'espaule fort dengereuse, et y fut tué Mr le baron de Mata sur Beauvais, Mr de Jauresac, frère de Mr le baron de Thern. Furent tués ou suffoqués deux de noz capitaines, Mr de Gontal, vaillant capitaine et mémorable à cause des belles perfections qui estoient en luy. Fut tué aussy Mr de Boyronnet, homme sage et vaillant, don il est dommage. Mr le comte a donné au frère de Gontal, le chevalier, la compagnie, et à mr de la Salle celle de Boyronnet.

Le mardy Royam se rendit à Sa Majesté, moyenant qu'ilz aroient bagues sauves et la vie et armes et munition de guerre et de guer...? demeureroit dens le château et les canons.

Royam est une forte place au bord de la mer, appartenant à Mr de Royam, frère de Mr de Soubise.

La parroisse de Royam est St-Pierre, beau prioré don jouy Mr de Xaintes (2), l'église est à bas.

Proche Royam, dens la mer paroit une haulte tour, à une lieu, nommée Cordam (3), il n'y a rien que le roc où est bâtie lad. tour; il y a un homme gagé par les nautonniers qui doibt tenir en temps de nuict obscure une lenterne sur la tour pour enseigner le chemin aux mariniers.

Proche Royam et lad. tour de Cordam est l'isle qui s'estant depuis Gordam jusques à Bordeaux, nommée l'isle de Médoc (4), elle est sur le midy au respect de Royam,

(1) Henri de Harlay, baron de Maule, seigneur de Pellemort et de Sancy, mort en 1667.

(2) L'évêque de Saintes, Michel Raoul.

(3) La tour de Cordouan.

(4) Le Médoc.

Digitized by Google

elle appartient à Mr d'Epernon, et sont catholiques les habitanz d'icelle.

De Royam, le long de la coste, tirant vers La Rochelle, qui est à bise de Royam, se trouve l'isle d'Elver (1), le long de la coste sont de grandes montagnes de sables, plus qu'en aultre lieu le long de la coste; il y est venu si grand abondance de sables qu'ilz ont couvert une fort belle église et hault clocher, dont il ne paroit rien que la pointe du clocher, de l'hauteur de deux hommes. Lad. église se nomme Notre-Dame de Lousé ? Dens lad. isle il y a beau bourg nommé Helver (2), à demi lieu de la mer. Sont tous Hugenotz.

Au bout de lad. isle d'Elver est le pertuis de Maumusson, c'est-à-dire un dettroit de mer, lequel est fort rapide, dificile pour les navires en toutes saisons, qui a de largeur un petit demi car de lieu françois et faict séparation de lad. isle d'Elver d'avec celle d'Oléron.

L'isle d'Oléron est proche l'isle d'Elver que la cotouye du costé de midy. La Rochelle est à bise à l'isle d'Oléron.

L'isle d'Oléron contient 5 petites lieus de long, une de large, dont la fertilité de la terre est si grande que les segneurs d'icelle en tirent soixante mil livres de rante. Il y a beaucoup de segneurs (?) en icelle isle. Elle a en son estandue cinq grandz bourgs et en icelle autrefois y avoit cinq villes, lesquelles donnoient loy à tout le païs et pour le monstrer encore à préseut, tous les mariniers, despuis la coste de Bayonne jusques en Engleterre se gouvernent pour les affaires de marine, où il survint dificulté suivant le roolle dud. Oléron (3). Il s'i cueüil le meilleur vin de

(1) Arvert, Charente-Inférieure, arr. Marennes, cant. La Tremblade.

(2) Arvert.

(3) Les coutumes d'Oléron.

Digitized by Google

France en grande quantité. S'i faict il aussy grande quantité de blez, de telle façon que l'année 1621, les Rochelois se saisisant de lad. isle, qu'apartenoit au roy, y ont trouvé par un coup soixante mille pipes de vin et autant de bled. Ladicte isle est capable de nourrir La Rochelle de vin et bled tant la terre est fertille. Il y avoit récollets (?), mais chassés (?) et les ecclésiastiques.

Au bout de lad. isle d'Oléron, est l'isle de Rey (1), proche de La Rochelle, vers le couchant, de pareille grandeur que lad. isle d'Oléron, où il y a force bourgs et vilages et s'i recueil aussy grand nomble de blez, vin et seel. Les Rochelois la tiennent comme aussy Oléron, ont chassé tous les catholiques, abatu les églises.

Vis à vis l'isle d'Oléron qu'est plus vers le midy que l'isle de Retz (2) et à la pointe de lad. isle, du costé du levant, sont des isles de Marene (3) et la ville Broage (4), laquelle ville est séparée de lad. isle d'Oléron d'un bras de mer de trois lieux de large, qui flue et se desgorge par le pertuis de Maumusson ou bras de mer, duquel nous avons parlé cy-dessus, et celuy d'Entioche, lequel bras de mer sépare aussy lad. isle de la ville de La Rochelle de trois lieux de traversée.

Au bout de lad. isle est led. pertuis d'Entioche, large de trois lieux, fort dengereux, proche de la coste de l'autre? costé.

Soubise (5), fort et beau château, est à une lieu de Broage. Le roy tient Broage.

---

(1) L'Ile de Ré.

(2) L'Ile de Ré.

(3) Marennes.

(4) Brouage, Charente-Inférieure, commune Hiers-Brouage.

(5) Soubize, Charente-Inférieure, arr. Marennes, cant. Saint-Agnant-les-Marais.

Digitized by Google

A Broage, Arver, Oléron et Marenes se faict grande quantité de seel, spécialement à Marenes, aussi du costé de La Rochelle.

De Royam, tirant vers Bordeaux.

De Royam, tirant vers Bordeaux, le long de la coste, à une lieu proche de Royam se trouve St-George (1), beau bourg. Il y avoit belle église ruinée par les Huguenotz. Le seigneur du lieu, nommé Mr de Cussinet, est chatolique, les habitantz tous huguenotz.

Proche de St-George, tirant le long de la coste vers Bordeaux est une autre beau bourgt, à une lieu de St-George. à deux lieux de Royam, proche Talmon, petite ville nommé Méché (2), où nous fusmes logez, sortant du siège de Royam, tous huguenotz, comme sont tous les méchantz bourgz le long de la coste, où il n'y a prêtre ny catholique, néammoins le revenu se paye en partie. Le hault seigneur du lieu est madame de La Trimouille, consegneur Mr le baron de Thern, qui y a château et pont levis. L'église toute descouverte, le jour de la Pentecoste, 15 may, j'y ay faict neteyer et ay faict le service, eau béniste, pain béni, procession et grand messe, d'aultres prebstres y ont dit messe aussy. Les dismes se distribuent en trois, le tiers Mr le curé, le tiers le prieur de St-George (3), proche d'une lieu, l'aultre tiers aux chanoines de Taillebourg près Xaintes. Proche de Méché est Talmon, petit ville tirant

(1) Saint-Georges-de-Didonne, Charente-Inférieure, arr. Saintes-cant. Saujon.

(2) Meschers, Charente-Inférieure, arr. Saintes, cant. Cozes.

(3) Saint-Georges-de-Didonne.

Digitized by Google

vers Bordeaux. Proche Talmon est Saint-Sourin (1), beau bourg, tousjours le long de la coste.

Il y a entre St-George et Méché un petit lac, à un quart de lieu de la mer, d'eau dousse, où il y a force poisson, la mer n'i vint jamais.

De Méché vinsmes loger à Pouligna ? (2), où je fus grandement malade, secouru par le médecin de monsieur d'Espernon fust quasi guéry. Mais tirant la route vers Blaye (3), nous mismes sur mer ou sur Garonne jusques à Bordeaux. Le roy sepandant passoit du costé de Ste-Foix (4), tirant vers le Quercy à Nigrepellisse (5), toute ruinée, appartenant à monsieur de Bouliond (6) et de là à St-Antonin (7) qu'il assiéga.

Sepandant je demeurai malade à Bordeaux avec mon frère malade, et, 19 jours de là, estantz quasi guéris remonstames le long de la Garonne jusques à Saint-Macary (8), de là cotoyant lad. Garonne, passames par Esguillon (9) appartenant à Mr de Nayle ? (10),

(1) Saint-Seurin-d'Uzet, Charente-Inférieure, arr. Saintes, cant. Cozes.

(2) Polignac ?, Charente-Inférieure, cant. Montlieu.

(3) Blaye, ch. l. d'arr. Gironde.

(4) Sainte-Foy-la-Grande, ch. l. de cant. Gironde, arr. Libourne ?

(5) Negrepelisse, ch. l. de cant. Tarn-et-Garonne, arr. Montauban. Negreplisse fut prise le 10 juin 1622 et les habitants passés au fil de l'épée.

(6) Henri de La Tour, vicomte de Turenne, comte de Montfort et Negrepelisse, duc de Bouillon par son mariage avec Charlotte de La Marck.

(7) Saint-Antonin, ch. l. de cant. Tarn-et-Garonne, arr. Montauban.

(8) Saint-Macaire, ch. l. de cant. Gironde, arr. La Réole.

(9) Aiguillon, Lot-et-Garonne, arr. Agen, cant. Sainte-Marie.

(10) Aiguillon avait été érigé en duché par Henri de Lorraine, duc de Mayenne, mort au siège de Montauban en septembre 1621.

Digitized by Google

vinsmes à Tain ?, toute ruinée, de là Agen en Agenois, belle ville principale, l'évesque, monsieur de Gelas, natif de Lyon (1). Il y a collège de Jésuittes et les 4 mandians et des religieux. De là montâmes à St-Antonin, où estant, 4 jours après, la ville, après plusieurs assault fust rendue (2), le régiment de Chap... y demeura en garnison.

De St-Antonin vinsmes à Villenofve (3) par là l'Albigeois, passâmes par Albi et Galiat (4), passans assiéger Ravel ? (5), le desseing estant rompu, alames au Mas, ville entre Castelnauldari (6) et Tolosse (7), de là revinsmes près de Castelnaudari à une lieu, où nous fismes monstre. Le jour ensuivant perdi mon argent à 3 lieux de Carcasonne (8), là où estant malade m'en allai avec mon frère à Narbone (9), où je demeurai 30 jours. Sepandant l'armée passoit par la coste, du costé de Pésenas (10) et Bésier (11).

De Narbonne vinsmes à Bésiers, où Mr l'évesque de Paris mourut, nomé cardinal de Retz (12), auquel a succédé

---

(1) Claude de Gelas, mort le 26 décembre 1630.

(2) Saint-Antonin se rendit le 22 juin 1622 après 12 jours de siège.

(3) Villeneuve-sur-Vère, Tarn, arr. et cant. Albi ; ou Villeneuve-les-Lavaur, arr. et cant. Lavaur.

(4) Gaillac-sur-Tarn, ch. l. d'arr.

(5) Revel, ch. l. de cant. Haute-Garonne, arr. Villefranche de Lauraguais.

(6) Castelnaudary, ch. l. d'arr. Aude.

(7) Toulouse.

(8) Carcassonne, ch. l. du dép. de l'Aude.

(9) Narbonne, ch. l. d'arr. Aude.

(10) Pezenas, ch. l. de cant. Hérault, arr. Béziers.

(11) Béziers, ch. l. d'arr. Hérault.

(12) Henri de Gondy, cardinal de Retz, mort au camp devant Béziers, le 22 août 1622.

Digitized by Google

Mr le doyen de la grand Nostre-Dame de Paris, son frère (1), pour lequel j'ay dit la messe à Lunel, le dimenche devant la Toussainct 1622.

De Bésiers passames à Adde (2). L'évesque d'Ade, le filz de Mr le comte d'Auvergne (3). Petite ville forte au borg de la mer Méditeranée. Auprès de lad. ville est Nostre'Dame de Graue (4), où il y a bel apport?, il y a des capucins?

D'Ade à Massilian (5), port de mer, où nous embarquames sur l'estant de Perau (6) et de Frontigna (7) et vismes le château de Magelonne (8), à 2 lieux de Montpellier et à demi-lieu de Villeneufve, (9), fort proche la mer, Montpellier asiégé, batu et pris conposition (10), où il y a cytadelle et forte garnison. A

(1) Jean-François de Gondy, cardinal de Gondy, premier archevêque de Paris.

(2) Agde, ch. l. de cant. Hérault, arr. Béziers.

(3) Louis de Valois, fils de Charles de Valois, comte d'Auvergne et duc d'Angoulême, bâtard du roi Charles IX et de Charlotte de Montmorency. Louis de Valois se démit de l'évêché d'Agde cette même année 1622.

(4) Notre-Dame-de-Grâce ou du Grau, près de l'embouchure de l'Hérault ou Grau d'Agde. Cette chapelle est près du couvent des capucins dans lequel avait été enterré en 1614 le connétable Henri de Montmorency.

(5) Marseillan, Hérault, arr. Béziers, cant. Agde, sur l'étang de Thau.

(6) Etang de Perols,

(7) Frontignan, ch. l. de cant. Hérault, arr. Montpellier.

(8) Maguelone, petite île dans l'étang de ce nom.

(9) Villeneuve-les-Maguelonne, Hérault, arr. Montpellier, cant. Frontignan.

(10) Montpellier fut pris le 19 octobre 1622.

Digitized by Google

Lunel (1), forte garnison à 4 lieux de Monpelier, où mon frère mourut et enterré honorablement avec tambour noir et mousquetade, etc.

Sortimes de Lunel le jour de Toussaints 1622 et revinmes à Lyon, passan par Eguerrite (2), Tarascon (3), Avignon (4), Orange (5), Livron (6), Loriol (7), Pierelatte (8), Montélimar (9), première ville du Dauphiné du costé de Provence, à Valence (10), Tournon (11), Tein (12), de l'aultre costé de la rivière du Rhosne, à Roussillon (13), Haulberive (14), à Vienne, à St-Saphorin d'Oson (15), à Lyon. ».

Signature d'Antoine Grangier au bas d'un acte du 2 septembre 1626

---

(1) Lunel, ch. l. de cant. Hérault, arr. Montpellier.

(2) Aigues-Vives ?, Gard, arr. Nîmes, cant. Sommières ; Aimargues ? Gard, arr. Nîmes, cant. Vauvert.

(3) Tarascon-sur-Rhône, ch. l. de cant., Bouches-du-Rhône, arr. Arles.

(4) Avignon, ch. l. de Vaucluse.

(5) Orange, ch. l. d'arr., Vaucluse.

(6) Livron, Drôme, arr. Valence, cant. Loriol.

(7) Loriol, ch. l. de cant. Drôme, arr. Valence.

(8) Pierrelatte, ch. l. de cant. Drôme, arr. de Montélimar.

(9) Montélimar, ch. l. d'arr., Drôme.

(10) Valence, ch. l. du dép. de la Drôme.

(11) Tournon-sur-Rhône, ch. l. d'arr. Ardèche.

(12) Tain, ch. l. de cant. Drôme, arr. Valence.

(13) Roussillon, ch. l. de cant. Isère, arr. Vienne.

(14) Auberive, Isère, arr. Vienne, cant. Roussillon.

(15) Saint-Symphorien-d'Ozon, ch. l. de cant. Isère, arr. Vienne.

Digitized by Google

Digitized by Google

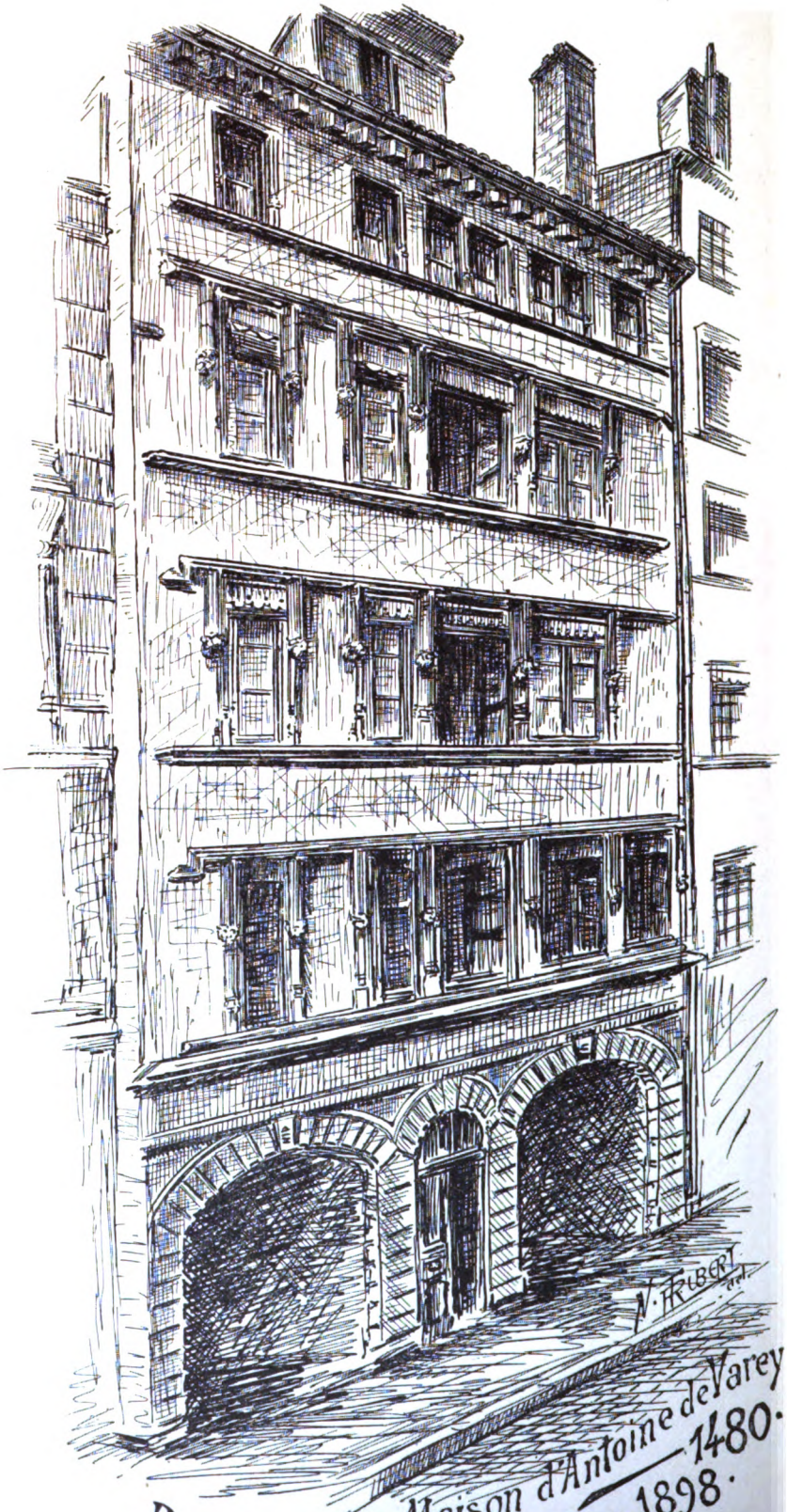

Maison d'Antoine de Varey 1480.

Rue Grenette, démolie en 1898.

Digitized by Google

Digitized by Google

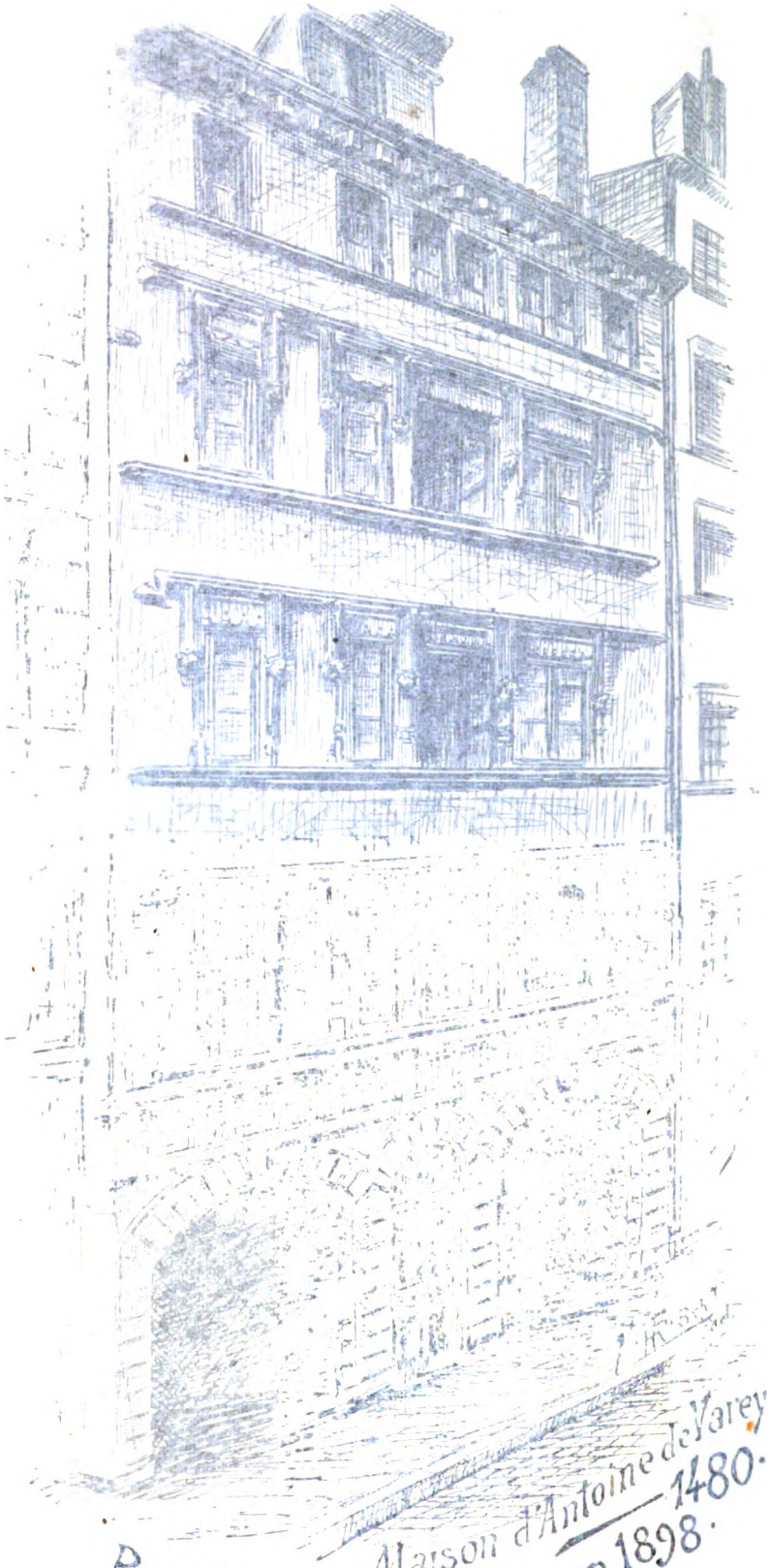

Maison d'Antoine de Varey 1480.
Rue Grenette, démolie en 1898.

Digitized by Google

UNE
VIEILLE MAISON LYONNAISE

Il y a peu d'années, la rue Grenette offrait encore l'aspect pittoresque et varié que les écrivains de 1840 eussent qualifié de « gothique ». C'était une des rares voies de communication du centre de Lyon que les transformations modernes des rues et des places de la vieille cité avaient jusqu'alors respectée.

Très anciennement ouverte, car en 1350, le mur qui formait toute la façade nord de la rue Grenette, protégeant la cité contre les gens de l'archevêque, n'était plus qu'un vieux souvenir. Connue plus tard sous le nom de rue des Albergeries, formée de tronçons de rues et de ruelles, la construction des Halles aux grains qui y furent établies, lui colloqua son nom de rue de la Grenette, aujourd'hui rue Grenette tout court.

Il y a moins de quinze ans, en fermant les yeux pour mieux tout grands ouvrir ceux de l'imagination et de la mémoire, on pouvait se figurer l'aspect que cette rue

Digitized by Google

devait avoir en 1494, alors que le chevalier légendaire y fit ses premières armes.

Les façades étaient drapées de vieilles tapisseries qui n'existent plus, quelques autres, toutes neuves alors, maintenant vétustes et fanées, ornaient toutes les maisons, et dans notre jeune âge, nous les admirions, supendues dans les rues où passaient les saintes phalanges des confréries à l'ombre de leurs grands étendards. Des étoffes de soie et d'autres plus modestes, des lez de chanvre et des draps de lin, pendaient aussi sur les antiques maisons de la Grenette.

Penchées aux étroites fenêtres à meneaux, serrées et raides dans leurs « corps » de velours ou de droguet, dames et damoiselles souriaient au vainqueur pour sa gloire ; au vaincu souriaient encore, pour le consoler de sa noble défaite. Et dans la grille ronde, sombre et mystérieuse cage de fer toute à jour, mais dure au pauvre monde des débiteurs, où la légende les a enfermés, se tenaient alors, empilées et joyeuses, de belles petites fillettes, jolis oysselets brillants de jeunesse éclatante à travers les noirs barreaux. Et voici qu'un jeune chevalier, que nul ne connaissait, la visière baissée, vient toucher l'écu du noble sire Claude de Vaudrey, tenant son « pas ». Et vous savez comment le gentil seigneur Bayard, sur un courtaud des écuries de son oncle, l'abbé d'Aisnay, fit prouesse de gloire en ce jour solennel, où la vieille rue de la Grenette retentit de los et de cris de joie. C'était ainsi que l'on applaudissait en France, en ce bon temps.

Ces pompes d'antan sont disparues avec tant de belles et nobles choses... mais il restait encore « en rue Grenette », ainsi disent les canuts, assez de souvenirs pour réjouir les yeux des artistes et les âmes des archéologues.

A côté de la façade sur laquelle se profilait la guérite ou

Digitized by Google

cage de fer, il y avait le très célèbre *Cheval Blanc*, enseigne d'une auberge réputée, qui émergeait si fièrement du premier étage d'une demeure où les broches ne tournaient plus depuis longtemps...

On le voit encore, toujours en fermant les yeux, ce beau genêt d'Espagne, avec sa crinière farouche et sa queue abondante, magistralement crespelée, la jambe droite, hors montoir, relevée dans l'attitude du cheval qui part, drapé de son harnais de guerre à franges et à grelots; tenu en laisse par son petit négrillon, moricaud de svelte allure, qui montrait, des mains tenant la bride, les naseaux fumants du grand destrier. Au-dessus du négrillon, pendait le mors à longues branches, du xve siècle, fort authentique, en fer, et de « l'époque ». Que de convoitises il a excitées, et qu'heureux fût-il d'être perché aussi haut et de difficile atteinte!

Très remarquables aussi étaient les profils des moulures compliquées qui soutenaient la terrasse, où reposait le groupe entier au tiers de nature et qui décoraient le dais polychrome qui le surmontait. La Ville a fait des démarches pour obtenir ce curieux morceau de l'art industriel de la fin du xve ou du début du siècle suivant. Elles ont été vaines; le propriétaire s'est obstiné à faire descendre le groupe et à le transporter à sa campagne de Genay, proche Neuville. On dit qu'il l'a fait remonter et placer en bon lieu. Mais qui s'en souvient maintenant, et quelles injures le temps ou les hommes, le soleil et la gelée, ont-ils fait subir au bon *Cheval Blanc*, à son nègre, à son mors?

Et vous entendez, oreilles ouvertes et les yeux clos, les bruits de la rue affairée, et volontiers, avec un peu d'aide de la folle du logis, il vous semble ouïr les encouragements des dames lyonnaises au jeune écuyer ayant vaillamment combattu.

Digitized by Google

Nul ne fit mieux ni si bien que lui, et les dames lui disaient en leur naïf langage, à voix haute, alors qu'il fit son tour de lice « vue découverte » c'est-à-dire visière levée : *Vey vo cestau malotru ! il a mieux fay que tous los autres !* Hélas ! sur le sol que foula le courtaud de Bayard, au lieu des cris de louange et du fracas des armes, grince maintenant la machinerie compliquée d'un tramway électrique, qui écrase les passants à la demi-douzaine. Ombre de Bayard, protégez-les !

Moins d'un siècle après, autre spectacle en rue Grenette, mais combien lugubre et de deuil angoissé ! On y suppliciait, avec d'atroces raffinements, le prétendu assassin du jeune roi François II, Montecuculli, qui fut accusé, non convaincu, de l'avoir empoisonné avec du mercure rouge (hydrargyum rubrum) qu'il aurait pulvérisé dans une tasse d'eau fraîche que le jeune roi lui demanda, s'étant fort échauffé au jeu de paume. La bronchite capillaire par inhibition n'était pas soupçonnée alors, le poison était d'un diagnostic plus aisé, et Montecuculli fut écartelé.

Il n'y avait pas seulement ces trois maisons de la Grenette qui fussent dignes de remarque. Celles-là faisaient face au nord, mais parmi celles qui recevaient les rayons du soleil, plusieurs étaient curieuses, l'une d'elles était particulièrement intéressante (1).

---

(1) La rue de la Grenette allait de l'est à l'ouest, cela n'a pas changé, parallèlement à la rue Tupin elle tombait dans la rue Basse-Grenette et, par un retour, se continuait vers la Saône par la rue Chalamont. Le pâté de maisons où se trouvait la maison de Varey était limité au nord par la rue de l'Aumône, aujourd'hui rue Dubois ; la rue Vaudran, rue historique aussi, plus tard rue des Chapeliers, communiquait de la rue Grenette à la rue Tupin. (Plan de Philippe Le Beau, XVIe siècle). Enfin du coté de la rue Mercière, en face de la rue Grenette, se trouvait

Digitized by Google

C'était une des rares demeures bâties à la fin du XVe siècle, en pleine guerre d'Italie, par quelque riche et notable bourgeois de la ville, pourvue d'une de ces tours de guerre si communes autrefois et qui n'existent plus guère que dans ce vieux quartier Saint-Paul, hélas ! destiné, lui aussi, à sombrer dans la mer du passé.

Artaud de Varey la fit construire en 1483. Elle a duré plus de quatre cents ans et ses mascarons grimaçants ont vu s'écouler la vie et l'activité de plusieurs millions de Lyonnais.

Défigurée au cours des âges par des superfétations successives par des boisages malencontreux, on ne connaissait pas la belle ordonnance en bossages du rez-de-chaussée, et sa porte étroite et trapue, facilement défendue en cas d'assaut, était d'ordinaire deshonorée par des maculatures sordides.

Ses derniers habitants furent de modestes commerçants, peu soucieux de l'âge vénérable, des destinées anciennes, de l'édifice qui les abritait, et cela n'a été que durant quelques jours, lors de sa démolition en 1895, quatre siècles et un an après le tournois où figura Bayard, que l'objectif du bon photographe Jacques Garcin saisit au vol les arcatures et les bossages de ce qui fut sans doute les « magasins ou opératoires » des anciens Varey. Ceux-ci jouèrent à Lyon le rôle des Médicis, à l'ambition près.

En effet, si on entr'ouvre nos archives municipales et hospitalières depuis le XIIIe siècle et même avant, on trouve

---

la vieille maison patrimoniale de la famille Pape. Dans cette maison, démolie en 1865 (?) pour la percée du tronçon qui va au quai de la Saône, naquit le célèbre jurisconsulte Gui Pape, de la branche catholique de cette famille, éteinte en 1752.

Digitized by Google

les Varey à la tête du grand commerce lyonnais. Il ont occupé à diverses époques des charges importantes dans la cité, et nombreuses furent les propriétés qu'ils possédaient aux XIVe et XVe siècles, apogée de leur prospérité familiale.

C'étaient de grands bourgeois que ces Varey. Nobles, ils le sont devenus certainement de par l'échevinage et avant (1). Ils étaient possessionnés dans le centre du Lyon d'alors; entre Saint-Jean et Saint-Paul, la cathédrale et la collégiale, microcosme riche en palais, en comptoirs fastueux, en maisons élégantes ou sévères. L'hôtel de Gadagne,— qu'il serait donc temps de le sauver, par une destination intelligente et de tous désirée, de la lèpre du temps qui ronge ses sculptures et sa grille fameuse, et sa vieille porte, contemporaine, sinon des Gadagne, au moins des Médicis !... — l'hôtel de Gadagne était l'ombilic et l'honneur du vieux Lyon féodal et marchand.

Huit Varey sont nommés par leurs concitoyens lors de l'élection de 1185. Pendant quatre cents ans, cette famille a été au pouvoir et aux affaires sans qu'il y ait eu ombre chez l'un de ses membres d'ambition aspirant au pouvoir, de concussions ou de fraudes (2).

---

(1) Ont-ils été anoblis dans quelques-unes de leurs branches? Nous le croyons, mais la recherche de ces actes serait probablemant décevante. Souvent ils étaient qualifiés de « noble homme » et de « marchand drapier », tout à la fois, et titrés, sans cependant appartenir à la noblesse et jouir de ses privilèges. Noble Humbert de Varey est chambellan du roi Louis XI, mais n'était-il pas plutôt issu des Chalant, seigneurs de Varey en Bugey, que de nos bourgeois lyonnais?

(2) Les Varey avaient leurs sépultures à Ainay, à Saint-Nizier surtout, où ils avaient fondé en 1491 la chapelle de Notre-Dame de Grâce, derrière le grand autel de cette église : d'autres enfin à Saint-Bonaventure, où l'on voit encore leurs armoiries peintes, dans une chapelle du XVe siècle (elles sont reproduites en cul-de-lampe à la fin de cette

Digitized by Google

En 1205, Guillaume de Varey est choisi comme arbitre entre l'archevêque de Lyon, Pierre de Savoie, et le Dauphin Guigues; en 1493, lors de la mémorable sédition populaire connue dans nos annales sous l'appellation de la *Grande Rubeyne*, l'abbé d'Ainay, Humbert de Varey, fait rentrer dans le devoir et la paix les deux quartiers du Pont-du-Rhône et du Bourg-Chanin. De 1336 à 1369, il y a cinq Varey du prénom de Humbert, qui sont conseillers de ville. L'un d'eux occupe ces fonctions sept fois de 1482 à 1499. Sans en être certain, malheureusement, il est probable qu'il s'agit d'Artaud de Varey, le constructeur de la maison de la rue Grenette, qu'on suppose avoir été juge-courrier de l'archevêque (1).

---

notice), parties *de..... à un lion d..... brisé d'un lambel d..... chargé de trois fleurs de lys dans chaque pendant.* Un manuscrit du Palais des Arts, à Lyon, renferme les armoiries des Azzini de Brescia peintes sur le vélin, qui ont une analogie frappante avec cette description. Mais cette famille n'a pas laissé de traces à Lyon, moins encore de son alliance avec les Varey.

(1) Une note obligeamment fournie par M. Steyert, nous apprend qu'Arthaud de Varey était le troisième fils de noble homme Girard de Varey, seigneur de Belmont ou Balmont, citoyen de Lyon, drapier. Il hérita de son père ses maisons de Feurs et de Bonent (Baunant?) sous condition de s'interdire tout exhaussement de la maison de la rue Longue, pouvant ôter du jour à la maison de son frère aîné Humbert. S'ils *ne pouvaient* demeurer ensemble, le testateur veut que ledit Humbert paie à son dit frère le 5 % des marchandises existant dans ses magasins. Il institue ses deux fils héritiers universels, mais comme Artaud a moins travaillé audit ouvroir de drapier qu'Humbert, il a donné à ce dernier mille escus de plus. — Testament de 1459. (*Le Laboureur*, n. éd., I, p. 664-5.) Dès 1463, Artaud renonça à la draperie, et en 1465, il participait à l'élection des consuls comme propriétaire foncier. En 1495 il est qualifié noble et élu, et en 1499, il est taxé comme tel, savoir à 31 livres 10 sols, le denier pour la levée et

Digitized by Google

Au XIVe siècle, les Varey semblent tenir en mains les meilleurs immeubles du quartier Saint-Jean. En 1303, Barthélemy de Varey reconnaît une maison rue Pescherie, aujourd'hui quai de Bondy ; son frère Benoît en reconnaît une autre au même lieu ; Bernard de Varey rend le même hommage pour sa maison de la rue Juiverie qui fut de Guillaume de Farges. Elle porte actuellement le nº 6. En 1371, c'est encore un Bernard de Varey avec Guillaume de Varey dit Ploton (Pluton) qui la possède. Jean de Varey, reconnaît en 1407, la maison de la rue Juiverie qui porte actuellement le nº 12, dont la façade fut reconstruite en 1618, par noble François de Mussine.

Une maison d'angle, située à la descente du pont de Saône *a parte regni*, joignant par derrière la maison des Bestes (Thomassin actuellement, 1, place du Change), est reconnue en 1303 par Guillaume d'Albert et Bernard de Varey ; une autre maison « et opératoire » (laboratoire ou magasins) fut de Humbert de Varey ; elle appartenait alors aux héritiers de Pierre Bernard.

Même année, Bernard de Varey, dit le Grand, reconnaissait une grande maison appelée de la Ferratière et de la

---

5 deniers pour « l'entrée du Roy ». Il pourrait avoir été courrier, mais on n'en est pas certain, et on ne lui connaît ni alliance, ni postérité. Le nom de son père ne se retrouve pas dans les notes de Guichenon (*Inss. Bill. Fac. Méd. de Montp.*) sur les Varey ; Ennemond de Varey était seigneur d'Avauges en 1384, année de sa mort. Il eut pour fils Jean, et pour petit-fils Charles de Varey, seigneur d'Avauges, marié à Emeraude de l'Echalier, testa le 8 mai 1510. De ce mariage est issu François de Varey, aussi seigneur d'Avauges, père d'Humbert de Varey, *seigneur de Belmont*, dont le fils, Antoine de Varey Pompierre, seigneur de Belmont, baron de Maleval, Virieu et Chavornay, teste en octobre 1553, ayant épousé Meraude de Grolée. Mais nous voici bien loin d'Artaud et peut-être de sa famille.

Digitized by Google

Revenderie, place des Changes, à l'angle de la rue Lainerie, où elle porte le n° 12.

Il serait trop long de citer tous les immeubles possédés à cette époque par la famille de Varey ; citons encore Humbert, 1391, Jacques, même année, une maison située en la rue tendante du pont à l'hôpital de la Saônerie, et s'il n'y a pas une erreur de date dans les notes de Vermorel, à l'érudit et patient travail duquel j'emprunte ces détails, en 1731, Fleur-de-Lys de Varey possède, « en rue Juiverie », une maison qui porte actuellement le n° 6 (1).

Il ne faut pas confondre les Varey avec les Dervieu de Varey, famille beaucoup plus récente, quoique ancienne à Lyon, mais n'ayant à aucun point de vue la notoriété de celle dont ils empruntèrent le nom au XVIIe siècle, après avoir acquis le château de Varey, près de Saint-Jean-le-Vieux (Ain), que leurs descendants possèdent encore, après avoir fait subir à ses belles ruines une restauration où la science archéologique se fait voir, mais où le bon goût fait parfois défaut.

Nous n'avons pu retrouver à quelle époque Artaud de Varey fit l'acquisition du terrain ou des constructions sur l'emplacement desquelles il fit bâtir sa remarquable maison.

En 1895, elle fut vendue avec les cinq autres immeubles qui l'avoisinaient du n° 11 au n° 19, à MM. Carron et Chatoux, ce dernier entrepreneur (2). Les maisons furent

(1) En 1383, Fleur-de-Lys de Varey et Annemond de Varey assistent au traité de mariage d'Anthoine de Talaru, fils de Mathieu et d'Alix d'Albon. (Guichenon. inss. de Mont.).

(2) Le n° 13 appartenait en 1492 à Marguerite veuve Guillaume Dodieu, le n° 15 à Claude Chevrier, le n° 17 à Pierre Catton, le n° 19, aux héritiers de Marc de Ferraris, dit de Pavie, docteur en médecine. Le n° 21, qui existe encore, appartenait à la même époque à Humbert de Varey. Elles sont remplacées par deux maisons neuves n°s 9 et 11.

Digitized by Google

démolies et rien n'en est resté, sauf quelques-uns des mascarons grotesques qui supportaient, au-dessous d'un tailloir, les retombées des bandeaux dont chaque fenêtre était ornée et tout l'appareil du premier étage.

Ces mascarons et leurs croisières ont été recueillis et transportés dans un enclos, chemin du Greillan, n° 17, où ils ont été conservés dans la décoration d'un pavillon construit par M. L. Crochet, dans sa propriété. (Voyez pl. II).

En voyant gisant à terre et brisées, les fines arcatures des bandeaux et des arêtes des voûtes qui supportaient le premier étage, j'ai dû résister à la tentation de dérober pieusement, mais sans droit, quelque fragment de ces moulures, taillées dans la pierre jaune caractéristique du banc de la Jardinière, près L'Arbresle...

MM. Chatoux et Carron m'ont gracieusement autorisé à compulser chez leur notaire les titres et documents relatifs à cette maison de Varey, victime d'une spéculation immobilière, qui n'offre rien au reste que d'honorable et de légitime (1).

---

(1) Par un regrettable lapsus, *mea culpa !* la planche héliogravée indique à tort ; « Maison d'Antoine de Varey, 1480. Démolie en 1895 » Autant de fautes que de mots, on le verra bien... Voir dans *Lyon Pittoresque* de A. Bleton et J. Drevet, une exacte et spirituelle reproduction du groupe équestre du *Cheval Blanc*, enlevé en 1887, et de la *maison de Varey*, dues au burin coloré et artistique de M. Drevet. Voir aussi *Promenade à travers le vieux Lyon*, compte rendu par Léon Galle, illustré de nombreuses vignettes dessinées par J. Drevet, 1896. Tirage à part la *Revue du Lyonnais*. Un négociant M. Bérard, après avoir passé nombre d'années à l'ombre du *Cheval Blanc*, ayant transporté rue de l'Hôtel-de-Ville, 32, ses magasins, a fait peindre sur les panonceaux de son enseigne, l'image fidèle du célèbre groupe, et doré comme au temps de sa gloire. Cet honorable industriel a bien mérité du « Vieux Lyon ».

Digitized by Google

Digitized by Google

[illegible] et reste [illegible] quelques [illegible] qui supportaient, au-dessus [illegible] des fenêtres [illegible] du premier étage.

Ces [illegible] et leurs croisées ont été retrouvées dans un [illegible], chemin du Gros-Jean, [illegible] et conservés dans la décoration d'un [illegible] par M. L. Crochet, dans sa propriété de Vaise [illegible]

Les voûtes [illegible] à terre et brisées, [illegible] et des arêtes des voûtes qui [illegible] du premier étage, j'ai dû résister à la tentation de [illegible] pieusement, mais sans droit, quelques fragments [illegible] larges, taillées dans la pierre jaune caractéristique de la Jardinière, près L'Arbresle...

MM. Chatoux et Carron m'ont indiqué [illegible] chez leur notaire les titres et documents [illegible] à cette maison de Vaise, vestiaire d'une spéciale [illegible] Lyon, qui n'offre d'en [illegible] que [illegible] et de [illegible] tinée (1)

(1) [illegible] Mélanges d'Archéologie [illegible] Vaise [illegible] Archives de notre [illegible] *Philosophie* de A. Blanc et J. Dessaix [illegible] de [illegible] *Gazette* [illegible] *Pays* [illegible] de M. [illegible] aussi *Pays* [illegible] Forêt [illegible] dessinées par J. Dessaix [illegible] *Lyon illustré* [illegible] nombre d'[illegible] de *Cité de Flandre* [illegible] Hôtel-de-Ville [illegible] de son enclos [illegible] temps de sa gloire. [illegible] Lyon. »

Digitized by Google

MASCARONS DE LA MAISON D'ARTAUD DE VAREY.

1483.

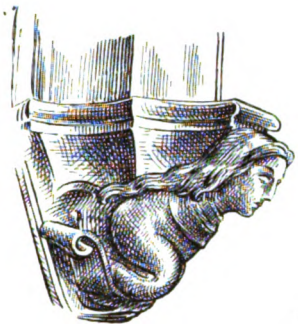

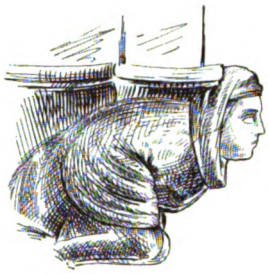

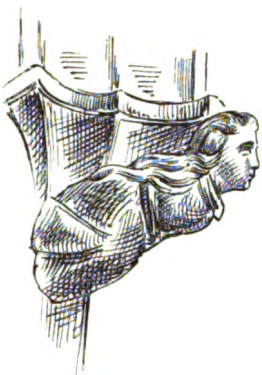

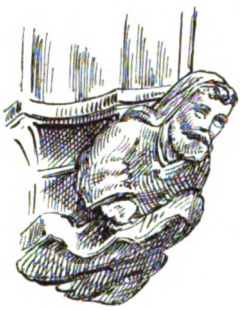

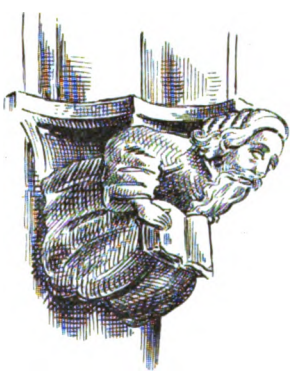

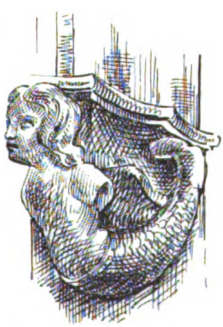

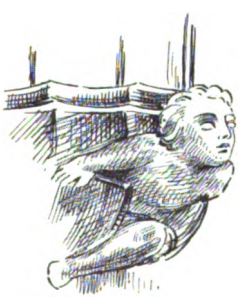

Digitized by Google

Digitized by Google

J'ai été péniblement déçu en ne trouvant aucun grimoire du XVIe ni du XVe siècle à déchiffrer, tous ces « titres » sont si modernes qu'ils se lisent avec une désolante facilité.

Inutile d'ajouter que leur ensemble n'ajoute rien à l'histoire des Varey, des vieux usages lyonnais et de la rue Grenette, la plus historique de nos anciennes rues.

Voici donc le résumé de ce que renferment ces papiers. L'immeuble rue Grenette, n° 11, appartenait en 1740 à la famille Giraud (1). Mathieu-Pierre-Joseph Giraud de Varennes, fils de Pierre Giraud, seigneur de Varennes et de Françoise de Nolhac, ancien officier aux gardes suisses ordinaires du Roi, lieutenant-colonel d'infanterie, dispose de cette maison dans son testament du 27 novembre 1792.

Célibataire et sans enfants, il la lègue à sa nièce, Françoise Giraud, fille de son frère Christophe, et substitue pour son héritier universel Pierre-Marie-Antoine de Nolhac, deuxième fils de M. de Nolhac, frère de la mère du testateur. En même temps, il laisse les revenus de sa maison, rue Neuve, à la disposition de son frère qui demeurait place « Le Viste », lequel connaît les intentions du testateur. Plus loin, il lègue 20.000 livres, à distribuer entre ses parents « qui peuvent en avoir besoin ».

« Il prescrit de distribuer aux pauvres les fruits et reve-
« nus de la vigne dépendante ci-devant de la cure de
« Quincié et que j'ai acquise par nécessité de circonstance

(1) Cette famille Giraud n'était pas la même que celle des Giraud de Saint-Try et de Montbellet. Pierre Giraud, secrétaire du Roy, acheta le fief de Varennes à Quincié, des Nagu, ancienne famille féodale, en 1599. En 1788, vivait à Lyon, rue Saint-Dominique, Mme Giraud de Varennes, était-ce Françoise de Nolhac, mère du martyr de la Révolution ? Il n'est pas question de son mari, nous dit M. Steyert, qui veut bien nous donner le renseignement qui précède.

Digitized by Google

« au Directoire du district de Villefranche et ce, annuel-
« lement tant pour la décharge de ma conscience (cet hon-
« nête homme craignait que la postérité ne l'accusât de
« simonie) que de celle de mon dit héritier et le chargeant
« de prendre à cet égard les mesures les plus complètes
« pour notre parfaite tranquillité. »

Il lègue à madame de Vauxrenard, née Fabre, tous ses diamants. A mademoiselle Fabre de Charrin, demeurant à Paris, toute son argenterie, en témoignage de sa reconnaissance envers ses parents. Il donne aux demoiselles Nolhac, sœurs de son héritier universel, 3.000 livres et son domaine du Tour et Barnoud, paroisse de Marchampt, commune de Saiguié en Mâconnais. Enfin, il institue pour son héritier universel Pierre-Marie-Marc-Antoine de Nolhac. Ce testament fut enregistré à Villefranche, 29 prairial an IV de la République, et fut passé devant Desgranges, notaire à Villefranche, dans la maison du testateur, dite des Garets, paroisse de Belligni. (Enregistré, 3 ventôse an IV).

Françoise-Alexandrine Giraud qui n'était point successible en ligne directe, reçoit en legs la maison de la rue Grenette.

Mais Giraud-Varennes fut arrêté à Lyon après le siège, conduit à Paris, condamné à mort comme conspirateur accusé d'avoir été mêlé à l'affaire du 10 août 1792, et d'avoir formé des complots contre la sûreté de l'état; quelques obscures fileuses de coton sont condamnées et exécutées avec lui, le 15 messidor an V. La nation s'empara de sa succession par l'effet de la loi du 17 nivôse.

L'héritier universel fut déclaré déchu, et la succession fut dévolue à la mère du prétendu conspirateur qui s'était cachée pour éviter le sort de son fils, elle fut inscrite sur la liste des émigrés. Dès lors, la nation reprit ses droits et les biens de Giraud-Varennes furent vendus.

Digitized by Google

Toutefois la maison rue Grenette, estimée alors 20.000 livres, était loin d'excéder le sixième de la succession qui s'élevait au-delà d'un million de livres. Un jugement du Tribunal civil, le 27 prairial dernier (?) établit qu'il n'y a nul obstacle pour envoyer Françoise Giraud en possession de son legs. Le Directeur de l'Enregistrement et des Domaines nationaux est autorisé à remette à la légataire « tous les titres et papiers relatifs à cette maison ». Le 18 fructidor an V de la République française. Signé Deyrieu, président, Gontallier, Guigoud, Glèyre aîné.

Le commissaire du Directoire exécutif près l'administration centrale du département est condamné à relâcher et à payer à Françoise Giraud les recettes effectuées sur les loyers de la maison. Pierre-François Rieussec était président de la section du tribunal civil du département en Rhône, le jugement est signé par lui et ses assesseurs : Claude-Marie Dubost, Jean-Claude-Henri Durand, Barthélemy, Rigotier et Etienne Bonjour, juges.

Que sont devenus ces titres et ces papiers qui contenaient l'histoire de la maison de Varey selon toute apparence ? Françoise Giraud retira peut-être les arriérés des loyers, mais les vieilles paperasses l'intéresaient moins que nous, et elles sont probablement restées aux dossiers de l'Enregistrement et des Domaines nationaux, malgré les réclamations de la légataire.

Réfugiée en Autriche, Françoise Giraud épouse à Vienne Michel Prety de Saint-Ambroise et en 1811, elle se décide à vendre sa maison de la rue Grenette. Elle fut acquise par Michel Donnet, ovaliste (elle portait alors le n° 86), pour 61.000 francs (16 mars 1811), Chazal, notaire à Lyon.

Pierre-Jean-Baptiste Donnet la vendit à Pauline-Marie-Claire Saint-Olive, Vve du Dr Alphonse-Sylvestre Roussel,

Digitized by Google

demeurant à Lyon, 27, port Saint-Clair, maison Auriol, pour 90.000 francs (18 mars 1843. Berloty, notaire). A cette époque, la maison porte le n° 5 ; elle a pour confins au matin Lasserre, au soir Vve La Verpillière, au midi rue Grenette, au nord Joly. Cette valeur étant très inférieure à celle des biens vendus, Mme Roussel offre pour l'avoir 24.000 francs de plus, ce qui est accepté (Boffard, notaire à Lyon).

Rappelons ici que Mme Roussel était la sœur de notre excellent ami et confrère, Paul Saint-Olive, dont la modestie égalait le talent, dont la science lyonnaise était inépuisable autant que libérale envers les débutants, et qui, par la plume et par le crayon, a contribué plus que personne à sauver de l'oubli les *vestigia lugdunense*.

Mme Roussel légua sa maison à ses deux filles, Mmes Payen et Gourd, qui l'eurent après son décès, 26 avril 1868. La maison portait le n° 11, qu'elle avait encore lors de sa vente et de sa démolition. En partage de famille (11 mars 1880), elle fut estimée 65.000 francs. La maison neuve, bâtie en 1895-96 par M. Clermont sur son emplacement porte le n° 9.

Je ne suis entré dans le détail de ses destinées modernes qu'en raison des noms connus et honorables, qui sont encore représentés à Lyon, et qui figurent parmi les vicissitudes de la maison d'Artaud de Varey.

Ainsi disparaissent, mordues par le pic et la pioche, plus encore que par la dent du temps, *tempus edax rerum*, nos anciennes demeures lyonnaises, hôtels, maisons patrimoniales, auberges pittoresques, comme ont disparu certains monuments d'art, plus fragiles, qui gênaient l'activité moderne à qui la ligne droite est chère, ou offusquaient l'étroitesse de certains esprits, que gênaient l'aspect des

Digitized by Google

vierges des multiples niches décorant naguère l'angle de nombreux édifices.

Celle, entre autres, œuvre de Coysevox, maintenant dans la chapelle des Varey, consacrée à N.-D. de Grâce en l'église de Saint-Nizier, se trouvait à l'angle de la maison ancienne qui fait le coin de la rue de l'Hôtel-de-Ville et de la Grenette (n° 23, appartenant à Mme Vve Rinck).

Deux superbes lions passants ornaient le piédestal de cet édicule. On les a stupidement détruits à coups de marteau, il y a environ 25 ans, pour laisser la place à la vulgaire boiserie de la devanture d'un magasin. Bâtie sous Louis XIII avec le gros tore de sa porte, ornée d'un écusson, rasé de ses armoiries, dont les lambrequins sortent d'un casque taré de face, cette maison avait des fenêtres à croisées dont on voit encore la trace à deux fenêtres du deuxième et une du premier qui sont murées et ont conservé leurs croix. Des nos 13, 15, 19, démolies en 1895, il ne me souvient guère, bien qu'elles fussent fort anciennes, de la fin du XVe ; l'une d'elles avait une très belle porte en noyer doublé avec des compartiments hexagonaux, ferrés de gros clous, son imposte était en fer forgé et fleuronné. Cette porte existe encore au château du Solier de Clarou, près Lasalle (Gard), fermant une ouverture ogivale de la fin du XVe siècle.

Il ne restera plus, en souvenir de tant de demeures disparues, que l'ouvrage consciencieux et élégant où Pierre Martin conserva, par l'art de son burin correct, les façades et les profils du vieux Lyon d'autrefois. Ce recueil, d'images schématiques, est le cimetière de notre passé architectural et artistique. Chaque fois que je l'ouvre, j'éprouve le charme des visions d'antan ; en le fermant, il semble que l'on y renferme à toujours le parfum du passé...

Digitized by Google

Certes Lyon a produit, et possède encore, d'éminents architectes, des artistes incontestés, mais combien peu

« *Il en est jusqu'à trois que je pourrais citer* »

ont eu l'artistique souci de créer à Lyon des maisons lyonnaises ?

A travers les siècles, les points de vue ont changé : je n'oserais pas dire qu'il y a eu une école lyonnaise d'architecture, mais à tout le moins, il y avait encore au commencement du XVIIe siècle des modèles que l'on n'a pas assez imités. Les lignes de nos demeures étaient simples, mais c'était solide et sévère : leur robustesse n'était ni lourde, ni commune, ni banale. Il n'y a pas beaucoup de maisons en France qui vaillent la maison qui termine au nord la rue Juiverie, avec sa belle ordonnance d'arcades et de piliers, ou l'exquise maison de la rue Lainerie, bâtie en pleine Renaissance par les Palmier, appartenant à M. Saint-Julien.

Il faut ajouter que les matériaux modernes, plus faciles à tailler et à ornementer avec trop de fantaisie, sont beaucoup moins résistants que les pierres plus dures employées autrefois à Lyon, et incitent ceux qui les taillent à une ornementation trop facile à obtenir.

L'auteur de ces lignes a eu l'honneur de faire à l'Académie de Lyon, le 7 juillet 1896, sous la présidence du professeur Ollier, une communication verbale sur la maison de Varey, dont les notes qui précèdent ne sont que le développement.

Il avait promis d'en dire davantage ; sa promesse a été tenue, mais il ne se dissimule pas tout ce qui manque à cet accomplissement. Il rend grâces à M. Vachez, secrétaire de l'Académie, à M. C. Tissot, secrétaire de la Commission du Vieux Lyon ; à M. Vingtrinier, bibliothécaire de la

Digitized by Google

Ville, pour leurs obligeants et précieux renseignements, et rend hommage aux travaux de MM. Vermorel, Steyert, Léon Galle, Bleton, Em. Vingtrinier, J. Drevet, dont il a mis à contribution les savantes recherches, extraites de leurs nombreux ouvrages sur Lyon.

A chacun selon ses œuvres : il n'a été que le metteur en scène de tout ce qu'il a trouvé dans sa mémoire, dans ses livres, et dans l'érudition et la science de ceux qui ont bien voulu l'aider.

Le Solier de Clarou, 7 novembre 1901.

R. DE CAZENOVE.

Digitized by Google

LES JULLIACIENS

au siège de Lyon

(Suite (1)

AGNIEL DE CHÊNELETTE se trouvait presque en famille à l'hôtel Savaron. Près de lui était assis un de ses cousins, *Etienne-Hyacinthe Gayot de Mascrany* (2), marquis de Châteauvieux, qui, depuis son mariage en juillet 1779, était devenu le neveu des frères Leviste. Jeune encore, enthousiaste (3) par tempérament, possesseur d'une fortune considérable, il était entré avec une ardeur extrême dans tous les projets

---

(1) Voir la *Revue du Lyonnais*, octobre 1901.

(2) Etienne-Hyacinthe Gayot, fils de Jean-François Gayot Mascrany d'Ausserre, chevalier, et de Anne-Geneviève Agniel de Chênelette, était né le 4 septembre 1746 à Neuville-sur-Ain. Elève de Juilly du 6 septembre 1758 au 22 août 1760, il fut le condisciple du futur conseiller d'Epresménil. Il assista aux assemblées de la noblesse, à Lyon, le 14 mars, à Bourg, le 23 du même mois 1789.

(3) A Juilly on disait déjà de lui : « C'est un enthousiasme qui ne se « peut apaiser. »

Digitized by Google

de contre-révolution. Quelques semaines encore (1) et il partira pour Neuville-sur-Ain, y vendra ses domaines, et en versera généreusement le prix dans la caisse commune.

A peine les nouveaux venus avaient-ils pris place que la porte du salon, s'ouvrant à deux battants, laissait pénétrer, comme en un rayon de joie, le commandant de la garde nationale, plus que jamais le plus insouciant des hommes depuis son récent mariage (2) avec une riche héritière de Bretagne. Habitué aux ovations, fier de s'entendre appeler le Lafayette lyonnais, heureux de se sentir l'idole de la foule, *Parthélemy-Régis Dervieu du Villars* (3) était déci-

(1) En mai 1791. Voir plus loin son interrogatoire.

(2) Marié le 8 février 1791 à Saint-Frégant (Finistère), avec Louise-Jeanne-Nicole Arnal Denis de Kedern.

(3) Barthélemy-Régis Dervieu du Villars, fils de Jean Dervieu, seigneur du Villars et de Varey, officier en la Cour des Monnaies, et de Marie-Pauline-Anne Poujol, né le 3 juillet 1750, baptisé le 4 à Saint Nizier, élève de Juilly du 18 octobre 1755 au 23 août 1765, sous-lieutenant au régiment de Poitou-infanterie le 4 novembre 1766, lieutenant le 7 avril 1773, lieutenant en second au régiment de Bresse, dédoublement du régiment de Poitou, le 11 juin 1776, lieutenant en premier le 26 février 1777, chevalier de Saint-Louis par brevet du 4 avril 1781, capitaine le 24 septembre 1783, prit sa retraite le 25 avril 1786, après 17 ans de service et 10 ans de grâce pour action d'éclat et blessures. Voir : M. STEYERT, *Armorial.* — *Nouvelle Histoire de Lyon*, t. III, p. 472, 475, 482. — *Armorial de l'Ain.* — NIEPCE, *La Magistrature lyonnaise*, p. 40. — BREGHOT, *Catalogue*, p. 89. — DÉRIARD. — PRUDHOMME, *Crimes de la Révolution*, III, 230. - *Courrier de Lyon* du 9 janvier 1838. — *Almanach de Lyon* pour 1790. — *Annuaire* de 1838. — *Revue du Lyonnais*, VII, 62. — VARNET, *loc. cit.*, p. 233. — POURRAT, *Essai historique sur Millery*, Lyon, 1899. — BALLEYDIER, I, 21, 22, 69. — *Histoire du siège de Lyon*, Lyon, an V, t. I, p. 20. — En général, nous le constaterons, ces notices sont pleines d'erreurs.

Digitized by Google

dément le favori de la fortune. Comme à cette date, il était encore vrai, ce croquis qu'esquissait de lui son professeur de troisième ! « Monsieur notre chevalier est un joli enfant, « mais qui témoigne trop qu'il en est bien instruit. Il veut « qu'on contemple son contentement, alors qu'on est céans « peu satisfait de son application. Monsieur possède peu de « pensée et d'intelligence, mais sa politesse et son honnê- « teté le feraient presque oublier à ses régents. » Barthélemy resta dix ans à Juilly, beaucoup moins préoccupé de son travail et de ses classes redoublées que de l'effet produit par ses robes de chambre en molleton à fleurs, ses cols en mousseline ou ses « manchons sensationnels ».

Sous-lieutenant au régiment de Poitou-infanterie, le 4 novembre 1766, il porta dans la vie militaire les mêmes qualités et les mêmes défauts. On le notait « brave officier, « très aimé de tous, mais qui ne se distinguera que dans « les fonctions secondaires. » Et l'inspecteur, comme jadis l'oratorien, ajoutait malicieusement : « Il a pourtant grand « désir d'attirer l'attention. »

Il tenait garnison à Quimper lorsque, le 4 mars 1780, il fut embarqué avec un détachement de 35 hommes sur la frégate la *Belle Poule* en partance pour Guitalmézeau et Lannilis. Le voyage s'opérait dans d'excellentes conditions, lorsque, le 15 juillet, à 5 heures du soir, la vigie signale un vaisseau anglais de 64. Le commandant de Kergariou fait aussitôt mettre toutes voiles dehors, jeter les bastingages à la mer et pomper l'eau. Vains efforts. L'ennemi gagne de vitesse, et, à 11 heures et demie, tire un coup de chasse, étant arrivé à bonne portée. A minuit le *Sans-Pareil* passant à bâbord, la *Pelle-Poule* lui lance trois bordées qui le dégréent de ses manœuvres du haut. Le feu de l'anglais, plus nourri et mieux dirigé, cause d'affreux ravages sur la frégate.

Digitized by Google

Bientôt cette dernière est coiffée de toutes ses voiles et de ses gréements absolument hachés; son capitaine est mortellement atteint; mais ses canons ripostent toujours. Après trois heures de combat, l'anglais, voyant cette résistance obstinée, ne cherche plus qu'à couler son adversaire. Plus de 16 boulets percent en l'œuvre vive, l'eau pénètre dans la cale par un flot gros comme le corps d'un homme, 68 cadavres sont étendus sur le pont, tous les officiers sont tués ou blessés; le maître charpentier annonce que le navire s'enfonce : il faut se rendre au grand désespoir du lieutenant du Villars, qui, couvert de sang, la tête labourée par un éclas d'obus, le bras droit brisé, la poitrine traversée par un coup de feu, refusant de quitter son poste, criait encore, adossé à la batterie : « Chargez! et vive le Roi! »

Débarqué d'abord à Falmouth, puis ramené le 10 octobre à Brest, il resta dix-huit mois entre la vie et la mort. La *Gazette de France* (1), dans un supplément, avait appris à la nation entière la glorieuse fin de la célèbre frégate et l'héroïsme du jeune officier. Toute la Cour désira le voir. Présenté à Louis XVI, il fut décoré par le souverain lui-même dans la galerie de Versailles pour la saint Louis 1781. Rentré à Quimper le 15 septembre suivant, nommé capitaine deux ans après, il obtenait sa retraite le 25 avril 1786, « ses blessures, écrivait-il au maréchal de Ségur, le mettant « dans l'impossibilité de continuer à servir son roi » (2).

(1) *Gazette de France* : Supplément du vendredi 11 août 1780, lettre du sieur de la Motte-Tabourel, premier lieutenant de la frégate la *Belle-Poule*, au secrétaire d'Etat de la Marine. — L. SUSANNE : *Histoire de l'ancienne infanterie*, t. IV, p. 219.

(2) « Monsieur Dervieu, capitaine en second au régiment de Bresse, « supplie M. le Maréchal de Ségur d'avoir égard à la triste situation où « il est réduit : la langueur et le dépérissement où il se trouve actuelle-

Digitized by Google

Monsieur Dervieu, toujours aimable, honnête et content de lui, s'était acquis à Lyon par ses bonnes grâces et ses charités une énorme influence. On comprend tout le parti que les royalistes espéraient tirer de cette situation exceptionnelle. Ils prétextèrent le pillage de l'arsenal (7 février 1790) pour faire nommer le chevalier commandant de ville, poste important, qui leur avait échappé depuis le rappel du Maréchal La Chapelle. L'élection du 9 février comme commandant de la garde nationale avait été un succès facile, la fête du 30 mai aux Brotteaux un triomphe, l'émeute du 20 juillet (1), provoquée par la nouvelle d'une démission possible, l'assurance de la parfaite sincérité des sentiments populaires.

Le général était accompagné de *Claude-Jean-Marie Dervieu de Varey* (2), ancien conseiller en la Cour des Monnaies, le plus ardent propagateur de la popularité de son frère cadet. Ce rôle, d'ailleurs, n'était pas sans profit pour lui-même, puisqu'il avait été élu officier municipal (3), dans la nouvelle organisation, le 12 avril 1790.

« ment des suites de sa blessure, le font recourir à ses bontés pour obtenir « de lui une pension, qui puisse servir de retraite honorable à un officier « dont les blessures le mettent dans l'impossibilité de continuer à servir « son Roi. » *(Arch. de la guerre.)*

(1) Voir sur cette émeute, le *Journal des Débats*, n° 366, du vendredi 30 juillet 1790, p. 9.

(2) Claude-Jean-Marie Dervieu de Varey, frère aîné de Barthélemy, né le 21 juin 1749, baptisé le 22 à Saint-Nizier, élève de Juilly du 18 octobre 1755 au 23 août 1765, conseiller en la Cour des Monnaies, le 21 février 1770, avait épousé, le 26 octobre 1779, Jeanne-Fleurie Desfours. M. Niepce, p. 40, le dit père de M. Alphonse de Varey, mort à Paris sans postérité en 1849. Claude assista aux Assemblées de la noblesse à Lyon, le 14 mars 1789, à Belley le 16 du même mois.

(3) VÉRICEL : *Documents historiques sur Lyon pendant la Révolution*, p. 8

Digitized by Google

Bientôt entraient un fabricant en soierie, *Jean-Jacques Boulay* (1), deuxième commandant de sa section, dont les ateliers, situés au n° 33 du chemin Saint-Clair, seront un jour dénoncés « comme une forteresse menaçante des muscadins », puis un officier d'infanterie, *François-Marc-Antoine Joly Clerc de Belvé* (2). Un frère de ce dernier, naguère encore, professait à l'Oratoire. Chargés de diriger les mouvements populaires, nos deux julliaciens déployaient dans ces pénibles fonctions la plus rare énergie.

Les appels de M. de Chamousset avaient été entendus. « Nous devons le dire hautement, écrivaient à Roland les « trois délégués conventionnels (3), les classes les moins « aisées sont seules dans le vrai sens de la Révolution. C'est « là seulement que nous avons trouvé des républicains.

---

(1) Jean-Jacques Boulay, né en 1750, élève de Juilly du 10 septembre 1760, au 24 août 1767, avait été reçu gratuitement à l'Académie royale.

(2) François-Marc-Antoine Joly Clerc de Belvé, fils de Jacques, écuyer, seigneur de Labruyère, avocat au Parlement ès Cour de Lyon, professeur à l'Ecole de droit de cette ville, et de Anne-Marie Guillet de Belvé, avait été baptisé à Sainte-Croix le 22 octobre 1748. Il acheva ses études à Juilly du 19 octobre 1762 au 26 octobre 1764. Un de ses frères aînés, François-Marie-Thérèse, « ayant étudié jusqu'en rhéto- « rique au Petit Collège, puis sous des maîtres particuliers, était entré « au noviciat de l'Oratoire à Lyon, le 5 mars 1762, âgé de 15 ans 1/2. » François quitta la Congrégation en 1785, pourvu, disent nos registres, d'un prieuré consistorial au diocèse de Rhodez, valant plus de 2.500 livres. Il devint chanoine de Saint-Paul en 1789 et curé constitutionnel de Saint-Nizier en 1792. — V. DÉRIARD. — BREGHOT, *Catalogue*. — NIEPCE, *loc. cit.*, p. 60. — STEYERT, *Armorial*. — BALLEYDIER, I. 134.

(3) *Arch. Nat.*, F. 1, C. 3, Rhône, 8. Lettres des 11 et 14 novembre reproduites dans AULARD : *Recueil des actes du Comité de salut public*, I, 238.

Digitized by Google

« Parmi les riches, l'esprit public est mauvais. » Quelques jours après, ils se plaignaient « de leur coupable indiffé-« rence pour la chose publique et de la protection accordée « par eux (1) aux aristocrates d'Avignon, d'Arles, de « Nîmes, de l'Ardèche et de la Lozère. »

Or, c'est précisément de ces régions méridionales qu'arrivèrent, pour la plupart, les julliaciens, dont il nous a été possible de retrouver les noms.

D'Apt accourait, dès le 20 juin 1791, le maréchal de camp *Christophe Cortasse de Sablonet* (2), qui avait jadis disputé à M. de Chènelette les premiers prix de rhétorique.

Il comptait 38 ans de service, six campagnes en Allemagne et sept années de commandement aux colonies. Descendu rue Saint-Pierre, chez la veuve Duperret, se dissimulant le plus possible, il n'attendait que le moment de prendre la direction effective du combat.

---

(1) « Lyon était devenu un lieu de rendez-vous et de refuge... Il est « difficile de savoir au juste combien d'étrangers suspects y étaient « réfugiés et comment ils y conspiraient. Mais le fait ne parait pas dou-« teux. » (M. CHARLÉTY, La journée du 29 mai. *Revue de la Révolution* « 14 octobre 1900, p. 364.)

(2) Christophe Cortasse de Sablonet, né à Apt le 26 juin 1736, élève de Juilly du 22 avril 1750 au 22 août 1755, cavalier dans le régiment d'Archiac, le 1er septembre 1755, passé dans le régiment d'Enghien le 1er septembre 1758, lieutenant aux grenadiers de France le 29 janvier 1762, aide-major le 1er février 1763, capitaine le 1er janvier 1766, réformé le 4 août 1771, colonel du régiment de la Martinique le 12 août 1772, brigadier des colonies le 10 juillet 1779, brigadier d'infanterie le 1er janvier 1784, commandant du bataillon des gendarmes de Guyenne le 1er avril 1788, maréchal de camp le 21 septembre 1788, fit en Allemagne les campagnes de 1757 à 1762. Il avait épousé Marie-Marguerite Marrin de Frémery, qui vivait encore à Nancy en janvier 1815. (*Arch. de la guerre*, Lettre écrite au ministre en 1815 par Mme de Sablonet pour obtenir une pension de 1.000 francs.)

Digitized by Google

Arrivaient en janvier 1792, *Louis-Joseph-Julien de Vinezac* (1), ancien sous-lieutenant au régiment de Lorraine, portant la croix de Saint-Lazare ; *Jean-Baptiste Giraud de Saint-Try* (2), ex-capitaine aux dragons de Noailles ; les colonels *François-Gaspard, marquis de Forbin de la Barben* (3), et *Antoine-Bernard-Constant Maron de Meillonnas* (4).

---

(1) Louis-Joseph Julien de Vinezac, né à Largentière (Ardèche), le 9 septembre 1753, élève de Juilly du 12 juin 1760 au 15 août 1769, sous-lieutenant au régiment de Lorraine-infanterie le 18 mars 1770, passé à la Compagnie de chasseurs le 5 juin 1776, lieutenant en second de la Compagnie du lieutenant-colonel le 4 juillet 1777, avait démissionné en 1780. On le notait en 1772 « joli sujet, zélé, actif, intelligent, qui promet beaucoup ».

(2) Jean-Baptiste Giraud de Saint-Try, né le 15 juillet 1742, élève de Juilly du 15 mai 1748 au 6 septembre 1755, devint capitaine aux dragons de Noailles, le 1er août 1792.

(3) Gaspard de Forbin, né à Aix, élève de Juilly avec ses deux frères du 31 mars 1747 au 2 février 1751, avait épousé Françoise-Marthe d'Arbaud. Il était arrivé à Lyon le 19 août 1791, accompagné de toute sa famille. Cette dernière se composait de son épouse, de son beau-frère, de ses trois filles, Yolande, Joséphine et Adélaïde, âgées de 21, 17 et 6 ans, de son fils Auguste âgé de 14 ans, du citoyen Joly, instituteur de son fils, de trois domestiques hommes et de trois servantes. Descendu d'abord à l'hôtel de Provence, Forbin occupait depuis le 1er octobre 1792 les appartements garnis du citoyen Arnaud, maison Laval, au no 148 de la rue de la Charité. (*Arch. du Rhône*. Comm. révol. Jugements, fo 173). Sous-lieutenant au régiment du roi le 7 mars 1751, lieutenant en second le 13 juillet 1757, capitaine au régiment de Montcalm-cavalerie le 20 mars 1759, puis aux cuirassiers du roi le 5 mars 1772, de Forbin était attaché à la suite de la cavalerie avec la commission de mestre de camp depuis le 26 janvier 1773.

(4) Antoine-Bernard-Constant Maron de Meillonnas, né à Bourg le 2 mai 1752, élève de Juilly du 4 novembre 1759 au 4 novembre 1768, sous-lieutenant de la compagnie maréchal de camp au régiment du mestre

Digitized by Google

Ce dernier déjà signalé par le duc de Castries au ministre en 1785, venait de refuser le commandement des grenadiers à cheval, réputé alors le premier corps de la cavalerie française.

De l'émigration rentraient *Henri-Gabriel-Benoît d'Assier de la Chassagne* (1), colonel du régiment de Chartres et

---

de camp général de la cavalerie le 16 juin 1769, capitaine par commission le 7 avril 1774, capitaine en second le 12 juin 1776, capitaine en premier le 11 juin 1779, chef d'escadron le 1er mai 1788 au royal-dragons, major du régiment le 26 novembre 1788, après avoir été félicité de la manière dont il avait servi au camp de Metz, chevalier de Saint-Louis le 13 juin 1790, lieutenant-colonel au 2e régiment de chasseurs à cheval le 6 novembre 1791, colonel le 23 novembre 1791, colonel du 1er régiment des carabiniers le 20 décembre 1791, il avait reçu le 13 août 1790 une lettre de remerciements de la municipalité de Commercy pour la fermeté avec laquelle il avait apaisé les troubles de cette ville durant le mois de juin. Voici sa lettre de refus :

« Quelque flatté que je sois, Monsieur, du choix dont Sa Majesté « m'honore, je la supplie de me permettre de ne point accepter l'im- « portante place à laquelle elle vient de me nommer. Je n'ai, Monsieur, « ni des services assez anciens, ni les talents nécessaires pour pouvoir « me flatter que je mériterai la confiance de tous les individus qui « composent le premier corps de la cavalerie française, et sans ce pre- « mier avantage il me serait impossible de l'accepter avec succès. » (Lettre au ministre du 3 janvier 1793, conservée aux archives de la guerre.) Antoine avait épousé Marie-Henriette-Charlotte Duport et possédait une manufacture de faïence à Meillonnas (Ain).

(1) Henri-Gabriel-Benoît d'Assier de la Chassagne, né le 11 juillet 1742, élève du 5 août 1750 au 6 novembre 1753, volontaire au régiment de Beaufremont-dragons le 1er janvier 1754; cornette le 1er février 1757, sous-lieutenant en 1763, capitaine le 3 janvier 1770, capitaine en second le 7 juin 1776, capitaine en premier le 13 septembre 1777, major du régiment de Larochefoucault-dragons le 10 mai 1782, lieutenant-colonel du régiment de Chartres le 23 février 1785, était colonel de ce régiment depuis le 10 mars 1788.

Digitized by Google

Claude Cudel de Montcolon (1), sous-lieutenant aux chasseurs de Penthiévre, qui affirmeront plus tard n'avoir déserté l'armée de Condé que dans la pensée de servir plus utilement leur roi.

C'était surtout le chevalier *Gabriel-François de la Roche-Négly* (2), qui se cachait sous le nom mystérieux de Jean Rimbert, sujet suisse. Simple lieutenant au régiment de Gâtinais, le 9 octobre 1779, il avait d'un élan irrésistible entraîné sa compagnie à l'assaut de Savannah. Ecrasée par le nombre, cette troupe d'élite abandonnait les retranchements si brillamment conquis, mais elle se retirait dans le plus grand ordre, « rapportant ses morts et ses « blessés, parmi lesquels...Monsieur de la Roche-Négly, qui « avait reçu un biscaïen à la tête, et qu'on fut obligé de tré- « paner » (3). A peine rétabli, le chevalier quittait le Cap avec la petite armée conduite au secours de Rochambeau par le marquis de Saint-Simon, et se couvrait de gloire une seconde fois à York-Town. Lorsqu'on lit les différents auteurs qui ont retracé cette page de notre histoire lyonnaise,

(1) Gilbert-Claude-Marie Cudel de Montcolon, né le 13 juillet 1769, élève du 2 août 1776 au 5 septembre 1781, sous-lieutenant au régiment de Penthièvre-infanterie le 9 septembre 1784, sous-lieutenant titulaire le 8 juin 1787, avait émigré dès le 15 septembre 1791.

(2) Gabriel-François de la Roche-Négly, né le 4 octobre 1757 à Chamblas en Velay, élève du 6 mai 1763 au 22 août 1772, cadet gentilhomme au régiment de Gâtinais le 6 juin 1776, sous-lieutenant le 18 du même mois, lieutenant en second de chasseurs le 17 août 1779, lieutenant en premier le 24 août 1784, capitaine en second le 29 juillet 1787, chevalier de Saint-Louis le 23 février 1791, avait démissionné le 22 janvier 1792. On sait qu'en récompense de leur belle conduite à York-Town, les grenadiers de Gâtinais reçurent de Louis XVI la permission de reprendre le titre de Royal-Auvergne.

(3) SUZANNE, *loc. cit.*, III, 439.

Digitized by Google

comme on sent percer leurs regrets de voir ainsi méconnu ce général de trente-six ans, dont l'activité et la hardiesse mieux secondées eussent peut-être sauvé notre ville !

L'ancienne magistrature était représentée par *Jacques-Joseph de Boussairolles de la Mogerie* (1), président en la Chambre des comptes de Montpellier, certainement une des natures les plus droites et les plus élevées.

L'entrée à Lyon de ces étrangers incapables de justifier leur présence lors des visites domiciliaires, leur opposition invariable à toute mesure violente furent bien vite remarquées par les clubs. Ils n'étaient que « des malveillants, des « consommateurs onéreux, des accapareurs, ne méritant « aucune pitié », et, si l'on voulait écouter Laussel, il fallait en préparer le massacre général (2).

Le conseil ne fut que trop fidèlement suivi.

Le 15 août 1792 arrivait, comme en passant, et cependant avec ordre de séjour, le régiment de cavalerie Royal-Pologne. Le corps des officiers comptait plusieurs royalistes ardents, parmi lesquels quatre julliaciens : le colonel comte *Charles de Menou-Dumée* (3), le capitaine *Jean-Claude de For-*

---

(1) Jacques-Joseph de Boussairolles de la Mogerie, fils de M. de Boussairolles, conseiller de la Cour des comptes et aides de Montpellier et de Marie-Anne-Gillette de Flangergues, né à Montpellier le 30 septembre 1763, et son frère Fulcrand, né dans la même ville le 5 décembre 1765, avaient été classés parmi les élèves les plus distingués de l'Académie royale du 25 mai 1773 au 6 août 1782. Jacques, arrivé à Lyon le 24 novembre 1791, était descendu à l'hôtel des Célestins, n° 120. (*Arch. du Rhône*, Com. rev. Dossiers personnels. L. n° 336.)

(2) Lettre du 28 août 1792 adressée par Laussel à son ami Billiotet. (*Hist. du Siège de Lyon*, I, 76.)

(3) Charles-Louis de Menou-Dumée, né le 29 décembre 1751, entré à Juilly avec son frère le 9 mai 1767, sorti le 26 août 1768 après avoir suivi les cours de fortification, cornette au régiment du colonel-général

Digitized by Google

get (1), grand fauconnier de France, le lieutenant *Auguste Achard de la Haye* (2), le sous-lieutenant *François-Ferdinand Gavot des Plantes* (3).

Ces officiers voulurent-ils vraiment entraîner leurs hommes jusqu'en Suisse ; furent-ils les visiteurs trop assidus de l'hôtel Chamousset, ce refuge des traîtres à la patrie, contre

---

des dragons le 19 juin 1771, capitaine attaché au corps des dragons le 13 mai 1774, capitaine dans le régiment royal-cavalerie le 3 juin 1779, capitaine en second le 15 mai 1784, capitaine-commandant le 5 août 1787, major de Royal-Pologne le 1er mai 1788, colonel le 5 février 1792, avait donné sa démission en juin suivant.

(1) Jean-Claude de Forget, né à Versailles le 9 septembre 1757, élève de Juilly du 26 août 1765 au 21 septembre 1767, aspirant à l'école d'artillerie de Strasbourg en 1771, lieutenant d'artillerie le 9 septembre 1773, sous-lieutenant sans appointements dans les dragons de Belzunce le 6 février 1774, capitaine réformé de Royal-Pologne le 28 février 1778, capitaine de remplacement le 2 septembre 1784, capitaine en second le 1er mai 1787, capitaine-commandant le 1er mai 1788, était chevalier de Malte et, comme son père, grand fauconnier de France. Le contrôle du régiment ne dit pas qu'il eût démissionné.

(2) Auguste Achard de La Haye, né le 1er décembre 1769, au château de Purnon, proche Mirebault en Poitou, élève de Juilly du 27 mai 1778 au 29 septembre 1783, était gentilhomme à l'Ecole royale militaire le 1er octobre 1783, sous-lieutenant de remplacement le 24 juin 1785, sous-lieutenant le 1er octobre 1789, lieutenant le 25 janvier 1792, et avait démissionné le 25 juin. La famille Achard est fort ancienne. Au XIe siècle, une branche, quittant le Poitou, vint s'établir en Normandie, où elle forma plusieurs rameaux, les Achard de Leluardière, de Vacognes, de Bonvouloir et de la Vente. La branche aînée, dite de la Haye, n'est plus réprésentée que par des femmes. (*Lettre du R. Père Achard de Leluardière, prêtre de l'Oratoire.*)

(3) François-Ferdinand Gavot des Plantes, né au château d'Herbier (Vendée), le 27 novembre 1756, élève de Juilly du 26 avril 1763 au 29 août 1772, servit aux dragons d'Artois du 9 août 1773 au 9 août 1781 ; Il était sous-lieutenant de Royal-Pologne depuis le 10 mai 1792.

Digitized by Google

lequel tout orateur sans-culottiste croyait devoir proférer les plus terribles menaces; ou encore, comme l'écrit Balleydier, (1), provoquèrent-ils la colère des patriotes par leurs insultes et leurs railleries inconsidérées? Toujours est-il, que le 23 août, dans la nuit même fixée pour le départ, huit officiers subalternes (2) les dénoncèrent au prince de Hesse. Ce dernier envoya aussitôt des compagnies du régiment de Vexins, qui arrêtèrent les prétendus coupables (3) et quarante-huit cavaliers fidèles disposés à les suivre.

Conduits à la prison de Roanne, puis au château de Pierre-Scize, ils attendirent mais en vain leur élargissement. Il fallait aux clubistes des victimes : c'étaient eux qu'on avait choisis.

Le dimanche 9 septembre, à 3 heures de l'après-midi, une bande d'émeutiers traverse la ville à la hâte, arrive à Pierre-Scize, et gravit le long escalier qui aboutit à la poterne. Quelques grenadiers refusent le passage; Mlle de Bellescize, fille du gouverneur malade, affirme qu'on n'entrera pas sans un ordre supérieur, et fait croiser les baïonnettes. Des cris

(1) BALLEYDIER, I., 86.

(2) (*Archives du Rhône* : Liasse des dénonciateurs et dénoncés). Une pièce signée de Ferdinand Gavot, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel de cavalerie réformé, donne les noms de ces dénonciateurs. En tête on lit celui du lieutenant Petit Guillaume.

(3) Ils étaient neuf: le colonel de Menou; le lieutenant-colonel marquis Gabriel de Péchinec-Desperrières, né à Langres en 1759, démissionnaire en juin ; les trois capitaines de Forget, Alexandre-Honoré-Pierre Bryet, chevalier de Fortmanoir, né le 17 juillet 1761, aide de camp de M. de Pargnat, maréchal de camp, et de Vinay ; — le lieutenant Achard ; — les trois sous-lieutenants de Mellot, Marc-Antoine Barret de Roux, et Gavot. Les 48 cavaliers, incarcérés à la prison Saint-Joseph, ne durent la vie qu'à l'arrivée d'un bataillon de la garde nationale.

Digitized by Google

sauvages s'élèvent. Le maire Vitet cède à ces clameurs. Usant de son droit, il se présente à la poterne, et pénètre dans la citadelle. Mais la foule, par une poussée soudaine, s'élance à sa suite, maltraite les soldats du poste, insulte le vieux gouverneur et sa fille, et se rue sur les malheureux détenus. Percés de mille coups, broyés sous le talon des assassins, de Forget, Achard et deux autres officiers sont finalement décapités. Echappant aux premières atteintes, de Menou et Gavot s'enfuient dans une chambre écartée. Là, le premier se glisse entre deux matelas; le second, plus agile, saute par la fenêtre, « et tombe dans une arrière-cour qui, depuis nom-« bre d'années, était réservée à un pauvre fou, prisonnier « dans le château. Ce fou, raisonnable à propos, le fait « cacher dans un égout; puis, ayant replacé la pierre, qui « en fermait l'ouverture, il continue ses folies ordinaires. « La foule regarda et passa » (1).

Ces hommes, avides de carnage, quittent alors la forteresse, poussant devant eux les magistrats municipaux et les trois officiers survivants, emportant les têtes enfilées sur de longues piques, traînant par le long escalier les cadavres, qui laissent des lambeaux de chair à chacune des 120 marches, et sont enfin abandonnés (2) à d'affreuses mégères dans la rue de Bourgneuf.

Trois heures après, quelques pillards, attardés dans la citadelle, se disposaient à fouiller la chambre et le lit. Découvert, de Menou veut se défendre. On le renverse, on l'enferme de nouveau entre les matelas; on lui tire la tête

(1) Baron Raverat ; *Lyon sous la Révolution*, page 56 et suivantes. Le massacre des officiers de Royal-Pologne. Voir *Journal des Débats* n° 354 du 14 septembre 1792, page 269.

(2) Les actes de sépulture sont inscrits sur les registres des paroisses Saint-Paul, Saint-Louis et Saint-Pierre (Raverat, p. 75).

Digitized by Google

au dehors, et on la scie sur la cravatte avec un sabre ébréché, ayant servi à défoncer un coffre. La tête du colonel alla rejoindre celles des autres officiers, trophées hideux, ruisselants de sang, ballottés par les flots tumultueux de la foule, promenés pendant toute la nuit à travers les rues, dans les cafés, jusque sur la scène (1), puis, aux premiers rayons du jour, suspendus en guirlandes avec des rubans tricolores aux arbres de la promenade.

Craignant pour le lendemain le retour de la populace, le gouverneur quitta la forteresse avec sa famille aussitôt la nuit venue. « Une voiture les attendait au pied de la rampe. « Ils y montèrent tous. M. Gavot, sorti de la cachette où « il était resté blotti pendant plus de six heures, prit place « à côté d'eux. Mais il avait eu la prudence de quitter son « uniforme. Il put, dans la suite, trouver un asile chez une « dame veuve, qui tenait l'Hôtel du Midi, sur la place « Bellecour. L'amour naquit de la reconnaissance, le brave « officier épousa sa libératrice. » (2)

Mais les événements se précipitent, et Lyon n'a même plus une journée de calme. La population, en majorité hostile à la Municipalité, d'abord indécise, s'agite et organise peu à peu la résistance.

Les visites domiciliaires, les arrestations, les fameux mandats impératifs avaient provoqué l'indignation générale. On en voulait surtout à un agent communal, nommé Sautemouche, qui s'élançait avec quelques bandits, le sabre nu à la main, dans la demeure des riches, et leur arrachait, grâce à ces menaces, les taxes les plus arbitraires. Excités

(1) BALLEYDIER, I, 91.

(2) RAVERAT, p. 73 et 75. Voir Mlle Alex. des ECHEROLLES: *Quelques années de ma vie.*

Digitized by Google

par Jacques Boulay, de courageux citoyens parcourent la ville, bien décidés à se faire justice eux-mêmes. Rencontrant enfin Sautemouche, ils l'entourent, le massacrent, et, traînant son cadavre, ils le jettent à la Saône aux applaudissements de la foule.

Surveillés de trop près, nos Julliaciens avaient transporté leur quartier général chez le frère de l'un d'entre eux, l'abbé Joly Clerc, curé de Saint-Nizier, et ancien oratorien lui-même. C'était là qu'on fabriquait les décrets, les proclamations distribuées sans cesse dans les masses. Le 19 février, des patriotes entourent le presbytère, dispersent un conciliabule d'environ quarante personnes (1), saisissent un tambour et divers papiers, qui seront plus tard d'irrécusables bases d'accusation.

Enfin, devant la violence toujours croissante de la commune et la mauvaise foi des représentants, les sections réunies marchent sur l'Hôtel de Ville. C'était le mercredi, 29 mai, à onze heures du matin. La première colonne s'avance par le quai du Rhône. Déjà, depuis deux heures, elle supportait sans faiblir le feu le plus meurtrier, lorsqu'un cavalier s'avance, faisant flotter un mouchoir blanc. Les Lyonnais, trop confiants, s'approchent pour parlementer, et sont renversés à l'instant par une décharge épouvantable. Indigné de cette trahison, quittant aussitôt le balcon, du haut duquel il suit le combat, le maréchal de Sablonet s'élance sur la chaussée, ramasse un fusil, court aux fuyards, et les entraîne contre les canons ennemis. Il tombe grièvement blessé. Son gendre, M. de Fontette (2), le relève, et le transporte à l'Hôtel-Dieu.

(1) Chiffre donné par Balleydier (t. I, p. 134) M. de Savaron avait dit au P. Mandar 35.

(2) M. de Fontette combattit pendant le siège, fut arrêté à la sortie, conduit à Paris et guillotiné (*Lettre déjà citée de Mme de Sablonet*).

Digitized by Google

On était encore tout à la joie de la victoire, lorsque, le 20 juin, à 8 heures du matin (1), la nouvelle se répandit que le maréchal venait de mourir. « C'était une noble et « belle victime. Les Lyonnais résolurent de lui rendre tous « les honneurs dus au courage, au dévouement et à la vertu « militaire. Ils fixèrent les funérailles au lendemain, à « 10 heures du matin. Dès 7 heures, toute la ville fut sur « pied ; les tambours couverts de crêpe noir battaient « le rappel ; les bataillons de la garde nationale, au « complet et en grande tenue, se réunissaient à Bellecour; « la foule encombrait les rues et les places malgré les « menaces d'un prochain orage. En effet, le temps était « sombre comme un drap mortuaire, le tonnerre grondait « au loin et de longs éclairs brillaient à de courts intervalles « sur la surface noire du ciel, comme des torches funèbres. « A 10 h. 1/4, précédé par un piquet de gendarmes à cheval « et deux pièces de canons attelées, le cortège se mettait en « marche pour se rendre au cimetière de la paroisse Saint-« Pierre, où l'ancien maréchal de camp avait désiré rejoindre « les victimes du 29 mai. Quatre grenadiers, choisis parmi « les plus forts et les plus beaux hommes des sections, por-« taient le cercueil, ombragé par quatre drapeaux. Les « coins du poêle étaient tenus par les citoyens Fréminville « et Madinier, par Gingenne qui avait servi jadis dans le « régiment de la couronne, et par un jeune homme, « tenant le bras en écharpe, et dont la douleur attirait tous « les regards. Un vieux serviteur conduisait un cheval « caparaçonné de noir ; c'était un cheval de bataille que « suivait la troupe, musique en tête et les armes renversées; « deux pièces de canon et un détachement de cavalerie

(1) Date relevée aux archives de la guerre.

Digitized by Google

« fermaient la marche. La foule muette et silencieuse se « découvrait respectueusement à l'approche du convoi. « Seuls, quelques hommes affectaient un cynisme impie ; le « parti Jacobin n'était point mort encore. Le cortège fit « halte dans la rue Luizerne ; le vieux soldat était arrivé à « sa dernière demeure, accompagné des prières de la reli- « gion et des regrets de toute l'armée lyonnaise. Après « une salve de mousqueterie et quelques paroles émues « du citoyen Biroteau, les fossoyeurs recouvrirent la « tombe. » (1)

Cette mort, vraie calamité publique, causa comme une sorte de stupeur. Les administrateurs, rentrant en eux-mêmes, s'effrayèrent de leur résistance, et s'empressèrent d'envoyer à Paris, chacun de leur côté, le plus humble recours en grâce. L'effroi gagna jusqu'aux Assemblées primaires, qui signèrent une reconnaissance formelle de cette constitution naguère si fièrement refusée. On eût dit que l'énergie générale était détruite, et qu'après cet acte hardi Lyon eût épuisé son immense indignation, de même qu'après un effort extraordinaire, le corps retombe anéanti.

C'est alors que nous voyons nos julliaciens réagir contre le découragement universel. Une fois encore, Boulay parcourt les rues de la ville, essayant de réveiller l'enthousiasme,

---

(1) BALLEYDIER, t. I, p. 229. « Le rôle de Cortasse de Sablonet en « cette affaire (29 mai) fut peut-être décisif, et je ne crois pas du tout « que cet officier se soit trouvé là, par hasard, comme on l'a prétendu « pour dissimuler l'action des royalistes dans les évènements de Lyon. « Il était venu, ainsi que tant d'autres, combattre pour le roi. Vous « savez que nos historiens le nomment à peine, toujours pour la raison « ci-dessus. »

Lettre aimablement adressée à l'auteur de cet article par M. Em. Vingtrinier, le 2 janvier 1901.

Digitized by Google

réclamant pour le soir même une illumination générale, et, la nuit venue, au son joyeux des trompes, à la lueur d'énormes flambeaux, « avec le plus grand appareil », proclamant à tous les carrefours que le peuple ne reconnaît plus la Convention nationale depuis le 31 mai.

De son côté, Agniel de Chênelette se rend dans les sections. « La Convention nationale est dissoute, leur « disait-il, on ne peut plus reconnaitre ses décrets. Les « représentants du peuple étaient des scélérats, ils volaient « les habitants, ils ne cherchaient qu'à s'enrichir et à se « rendre souverains. Il faut résister à l'oppression. Tous « les municipaux sont des scélérats. Il y a dans la ville des « clubistes, qui sont aussi des scélérats. Il faut les faire tra- « vailler aux redoutes en les enchaînant deux à deux, et, « s'ils osent se plaindre, on les fusillera. » Cette parole ardente produisait la plus vive impression sur les patriotes eux-mêmes, qui l'avoueront plus tard : « L'audace et « l'action avec laquelle il le disait, faisait bien connaître la « noirceur de son âme de boue » (1).

François Joly Clerc, commandant de la Garde nationale à Saint-Laurent-de-Chamousset, entraîne au secours de la ville les citoyens de sa commune, et dépose à la Commission centrale un billet de 6.000 livres offert par Mme de Belvé, sa mère (2).

Du reste, le doute n'est plus possible désormais : la Convention veut détruire la ville, et l'on n'a que trop attendu pour organiser une résistance devenue inévitable. Qui donc mettre à la tête de la petite armée ? Cortasse de

(1) *Arch. mun.*, Dossiers personnels, liste alphabétique : Dénonciation des citoyens Verdun et Villeneuve.

(2) *Arch. mun.*, Liasse des dénonciateurs et des dénoncés.

Digitized by Google

Sablonet s'est noblement, mais imprudemment, offert à la mort. Dervieu du Villars, jadis l'idole de la foule, est aujourd'hui honni de tous les honnêtes gens pour son insouciance inconcevable.

On s'adresse à M. de Chênelette (1). Son courage, son intelligence, « son activité infatigable », sa loyale indépendance lors d'un procès militaire resté célèbre (2), semblaient assurer le plus heureux choix. Mais le vaillant officier refuse. Il n'a jamais su cacher son attachement au régime disparu (3); il ne veut pas compromettre ses compatriotes.

M. des Echerolles, pressenti à son tour, s'excusait pour le même motif.

Ce fut après l'échec de ces premières démarches que l'on songea au lieutenant-colonel Perrin de Précy. Dans cette nouvelle circonstance, ne pourrait-on pas constater une fois encore l'influence de nos Julliaciens ? Ce nom d'abord ne leur était pas inconnu. Plusieurs d'entre eux, certainement, n'avaient pu oublier un parent de leur futur général, le

---

(1) Mlle DES ECHEROLLES : *Une famille noble sous la Terreur*, in-12, Paris, Plon, 1881, p. 74.

(2) Le régiment d'artillerie de Strasbourg avait formé en 1778, pour la défense éventuelle de la Corse, une brigade commandée par M. Capriol de Péchassant. Lorqu'elle rentra en 1783, on constata un déficit dans la caisse du corps. Le capitaine de Chênelette, nommé rapporteur, avait démontré l'innocence du quartier-maître injustement accusé et la culpabilité de l'officier supérieur (BALLEYDIER, I, 281).

(3) « En 1789, ledit Chênelette était gros major du régiment de « Toul artillerie. Il amena à Paris le premier bataillon dudit régiment « qui resta logé à l'Hôtel des Invalides jusqu'au 6 juillet 1789. Le « bataillon était consigné pour foudroyer Paris, ce que Jambon « empêcha et a signé. » (*Arch. mun.* Liasse des dénonciateurs et des dénoncés).

Digitized by Google

Père François Perrin de Précy (1). Longtemps régent de seconde et l'un des professeurs les plus écoutés à l'Académie royale, il s'était ensuite retiré de l'Oratoire, et fixé dans notre ville depuis plusieurs années déjà. Et, à n'en pas douter, Cudel de Montcolon n'était point le dernier à vanter les qualités militaires et autres de son oncle, royaliste fidèle (il en avait donné la preuve au 10 août), mais non intransigeant, puisqu'il avait accepté le commandement en second de la Garde constitutionnelle de Louis XVI, et n'avait pas émigré.

Les rôles sont aussitôt distribués : de Montcolon, de Vinezac, de la Chassagne, officiers d'ordonnance ou adjudants généraux, servent à l'état major. De Chênelette visite les anciennes fortifications, qui n'ont pas servi depuis des siècles. Il creuse les fossés, ajoute de nouveaux bastions, dont les feux croisés se prolongent sur trois étages, couronne les hauteurs de la ville par des retranchements formidables, merveilleusement combinés (2) au dire de Kellermann, et protège les ponts par des redoutes circulaires contre lesquelles se briseront les colonnes ennemies.

---

(1) François Perrin de Précy, né à Saint-Maurice, au diocèse de Sens, fils de François, lieutenant dudit Saint-Maurice et de Lucie Morreau, ayant étudié de la troisième à la rhétorique aux Jésuites d'Auxerre, ayant fait sa philosophie au collège des Grassins, trois ans de théologie en Sorbonne, était entré à l'Oratoire le 31 août 1729, âgé de près de 22 ans.

(2) « Est-ce Napoléon, est-ce un écrivain compétent, qui a dit que « ces travaux de défense furent très mal exécutés ? Je ne retrouve « pas cette indication dans mes notes, mais je me souviens l'avoir « lue quelque part. Ce n'est pas, du reste, l'opinion généralement « reçue. La tâche, en tout cas, n'était pas facile. » (Lettre déjà citée de M. Em. Vingtrinier). Voir *Procès-verbaux des séances de la Commission populaire*... Trévoux, 1899, p. 58, 129, 164).

Digitized by Google

Les deux frères Leviste, incapables de combattre, changeant désormais leur itinéraire, s'en vont chaque jour, place Grolier (1), travailler à l'hôtel Chênelette devenu le bureau du génie. De Savaron et Fontaine de Bonnerive commandent le bataillon des vétérans. Jacques Boulay et Dervieu de Varey, portant l'habit national et les insignes de lieutenant-colonel, restent aux casernes, veillant à l'exécution des ordres reçus (2).

Le marquis de Châteauvieux entre à la commission militaire qui doit surveiller les Jacobins suspects. De Boussairolles et Joly Clerc encadrent les compagnies d'infanterie. De Saint Try, de Forbin, de Meillonnas, Gavot, simples cavaliers aux chasseurs de Précy, prendront part bientôt à ces charges prodigieuses qui sauveront si souvent l'armée lyonnaise, tandis que le fusillier du Villars, factionnaire aux moulins de Perrache, recevra pour mission de conduire la carriole de cuisine jusqu'au fond de la presqu'île (3).

« Puisque l'armée révolutionnaire s'approche par fractions successives, disait de la Roche-Négly, on doit courir sus aux premiers détachements, les dissiper avant leur réunion et s'emparer de leur artillerie. L'imprudent Dubois-Crancé s'est établi avec une faible escorte au château de la Pape, il

(1) Au nº 215. Ils y venaient avec leur frère aîné de Montbriand (*Arch. mun.* Dossiers personnels, L. 116).

(2) *Arch. mun.* Com. révol., interrogatoires, p. 109.

(3) Toutes les biographies imprimées affirment que Dervieu du Villars émigra en 1792. C'est une erreur. Lui-même proteste dans un état de ses services envoyé au Ministre de la guerre, et une dénonciation signée le 14 messidor an II, par un certain Michaux, notable, et conservée aux archives municipales (*Doss. pers.*, liste alph.) nous fait connaître les importantes fonctions remplies pendant le siège par l'ancien commandant de la Garde nationale.

Digitized by Google

faut le faire prisonnier.» Tous ces succès faciles eussent assuré la victoire finale. Hélas! le bouillant chevalier voit son avis repoussé au conseil. On lui interdit même de saisir treize bateaux de farine, qui restent abandonnés pendant deux jours au port de Neuville. Ne comprenant pas une aussi déplorable inaction, il part pour le Forez. Là, libre de ses mouvements, il tente d'heureux coups de main, enlève des armes à Saint-Etienne, surprend le général Nicolas et son escorte à Saint-Anthelme (1), secourt les Montbrisonnais, réunit un convoi de vivres à Feurs, enfonce à Salvizinet une bande de 6.000 républicains qui veut l'arrêter, et par une magnifique retraite, rentre à Lyon avec armes, vivres et prisonniers. Il devait sa victoire aux charges intrépides d'un petit corps de cavaliers commandé par trois julliaciens, *François du Rozier de Magnieux* (2), ex-capitaine de dragons, *Denis Gémier des Périchons* (3), ancien sous-lieutenant aux

(1) JOSEPH VAESEN, *Lyon en 1793*, t. II, p. 95. Le récit de la capture fait par Rimbert à Précy.

(2) François du Rozier de Magnieux, né à Montbrison, fils de Guillaume et de Benoîte Bamou, était entré à Juilly le 1er février 1770. Une curieuse lettre, du 14 avril 1774, conservée aux archives de la Diana, nous a été aimablement signalée par M. Rochigneux. Le jeune collégien annonce à son père qu'il se prépare de son mieux à sa première communion pour l'Ascension ou la Pentecôte. « Ayant vu que cela vous ferait plaisir, je me suis occupé à me corriger sur les deux articles, l'humeur et la docilité. » Malheureusement, le bulletin, joint à la lettre, constatait que les places étaient « basses », l'écriture « peu lisible » et l'application « trop peu soutenue ». Sorti de Juilly le 24 mai 1774, il épousa Adèle Michon. (BROUTIN, *Histoire de Feurs*, p. 426.) *Arch. mun., carton 10.* Lettre de l'adjudant Lhomme à Bollioud, capitaine « Je voudrais savoir qui de du Rozier ou de toi commande « à Serin. Arrangez-vous et faites-le-moi savoir. »

(3) Denis Gémier des Périchons, né le 5 août 1758, à Montbrison, fils de Louis, écuyer, seigneur des Périchons et Cleppé, secrétaire du

Digitized by Google

dragons de Penthièvre et *Jacques Duguet* (1), capitaine au régiment d'Angoulême.

C'était bien à contre-cœur que le jeune général avait effectué cette retraite. Il aurait voulu tenir la campagne en colonne mobile, empêcher le blocus, ravitailler la ville et ne pas laisser ses troupes superbes s'user en détail ou mourir de faim derrière d'impuissants remparts. Nouvel Achille, il rentra dans sa tente et ne voulut plus servir (2).

Du reste, il ne fallait plus espérer désormais la rupture du blocus. Dans la nuit du 7 au 8 septembre, pendant que 500 bombes et 1000 boulets rouges incendiaient la ville, Guillaume de Chamousset (3) tentait une diversion sur

---

roi, et de Charlotte du Rozier de Magnieux, mariés le 19 juin 1753 à Montbrison, appartenait à une famille d'origine germaine fixée en Forez vers la fin du XVIIe siècle. Elève de Juilly du 1er février 1770 au 29 juillet 1774, cadet gentilhomme aux dragons de Penthièvre le 15 août 1778, rang de sous-lieutenant le 15 mai 1779, sous-lieutenant le 9 octobre 1779, il avait démissionné le 20 décembre 1784. (VALOUS : *Essai de nob. lyon.*, p. 36. *Arch. mun. Commission de Feurs, interrog.*, p. 107, interrogatoire de la veuve des Périchons).

(1) Jacques Duguet, né à Montbrison le 29 octobre 1756, élève de Juilly, du 1er juillet 1767 au 25 août 1771, entré en avril 1773 en qualité d'officier au régiment provincial du Lyonnais, sous-lieutenant le 28 mai 1775 au régiment de Touraine, lieutenant en second le 26 août 1782, en premier le 1er juillet 1787 au régiment d'Angoulême, capitaine en 1791, quitta son régiment le 1er mars, quand on exigea le serment.

(2) « Je commandais à Oullins, dira-t-il pendant son interrogatoire ; « mais j'ai démissionné voyant que les choses n'allaient pas comme je « le désirais et je n'ai plus voulu servir .» (*Arch. mun.*). *L'Histoire du siège de Lyon*, Lyon an V, livre II, p. 79, l'accuse d'avoir abandonné la redoute du pont d'Oullins, sans faire aucune résistance et sans prévenir Précy.

(3) BALLEYDIER, II, 80.

Digitized by Google

Salvagny. Deux fois les Lyonnais montèrent à l'assaut, deux fois ils furent repoussés avec des pertes énormes (1). Le bruit courut dans le camp ennemi que Précy avait été mortellement atteint d'une balle. On avait vu un chariot rapportant un officier, dont le corps ruisselait de sang. C'était François du Magneux, le capitaine des chasseurs, qui par son héroïque bravoure avait assuré la retraite. Il expira, dans d'affreuses souffrances, le 30 septembre suivant (2).

Huit jours encore, et la ville se rendait, alors que Précy, avec ses meilleures troupes, tentait une sortie par le faubourg de Vaise. On connaît le résultat de cette retraite sur des routes couvertes de paysans, ameutés par le tocsin, et qui « chassaient aux muscadins (3) » sur l'ordre des représentants.

De Gavot des Plantes on ne retrouve plus trace désormais. Il périt sans doute (4) en chargeant une dernière fois avec fureur ces cancréens qu'il abhorrait.

Après avoir sauvé l'avant-garde par une intrépide offen-

---

(1) « Les Lyonnais remportèrent 12 chariots de morts et plus « encore de blessés. On assure que le commandant des rebelles, « Perrin de Précy, a été mortellement atteint d'une balle. Mais ce n'est « pas lui. Il *fayétise* et ne va pas au feu. » (Lettre des représentants du 10 septembre. *Arch. de la guerre.*)

(2) *Etat des rebelles reconnus pour avoir été tués dans les postes ou morts des suites de leurs blessures pendant le cours du siège.* Cette affiche du 27 octobre 1793 (Lyon, chez Amable Leroy) est reproduite dans la *Nouv. Hist. de Lyon*, III, 538.

(3) Lettre de Bergier, commissaire aux grains, écrite de Trévoux à Gauthier, le 10 octobre.

(4) Mme des Plantes elle-même ignorait ce qu'était devenu son mari. Une des sœurs de l'officier, morte à un âge avancé, prétendait qu'il avait été fusillé aux Brotteaux, après le siège (RAVERAT, *loc. cit.*, p. 175).

Digitized by Google

sive, Rimbert est séparé de la colonne. Il pénètre dans un bois, abandonne son cheval et son sabre, échange ses habits à un paysan, et cherche à s'éloigner (1). Il est trahi à Senneçay, tandis que Vinezac est arrêté à Anse, et Cudel un peu plus loin, aux portes de Villefranche. Interrogés par les autorités municipales, fouillés et volés, ils sont ramenés à Lyon.

Les représentants du peuple avaient installé une Commission militaire pour juger immédiatement les chefs de la résistance. Sur leur ordre, l'exécution suivait l'interrogatoire.

Cinq de nos julliaciens furent condamnés par elle, et montrèrent à ce moment suprême le plus noble courage. Par une cruelle rancune des clubs, « parce qu'il avait pris « méchamment et volontairement la plus grande part aux « révoltes (2) », le vieux baron de Chamousset fut passé par les armes devant son hôtel, sous les yeux de sa famille (3). De l'épée nue, comme à la bataille, le général Rimbert, une fois encore, voulut commander le feu (4). L'adjudant de Vinezac tomba en récitant une prière. Devant l'Hôtel de Ville, Boulay régla sa montre, et la tendant au chef du peloton : « Prends cette montre, lui dit-il, je te la donne, « conserve-la en souvenir de moi, et rappelle-toi l'heure à

(1) *Arch. mun.*, Com. mil., interrog., p. 38. On lui prit une montre en argent et un portefeuille renfermant 14.000 livres en assignats, dont on fit la distraction de 100 écus pour les frais de son retour.

(2) *Arch. mun.*, Com. mil. jugem., p. 69. Il fut arrêté chez lui le 21, par le citoyen Castaing, et fusillé le 15 novembre. On conserve au château de la Fay le testament qu'il écrivit dans sa prison.

(3) C'est une tradition de famille, nous écrivait l'an dernier feu M. le baron de Jerphanion.

(4) Rimbert est fusillé le 25 octobre, Cudel le 2 novembre, Boulay le 7, Vinezac le 11 du même mois.

Digitized by Google

« laquelle sera mort un muscadin lyonnais, qui n'a qu'un « seul regret, celui de n'avoir pu recevoir les consolations « d'un prêtre catholique (1). »

Etait-ce regret de la vie (il avait 24 ans!) ou préoccupation de cacher jusqu'au bout l'influence royaliste, Cudel de Montcolon essaye de tromper ses juges sur son identité. Le président proteste et produit ses témoins. « Au même » moment, poussé par un mouvement spontané et que la « force irrésistible de la vérité peut seule faire naître, le prévenu se lève », désavoue ses premières réponses, et, d'une main ferme, signe en bas de son interrogatoire :

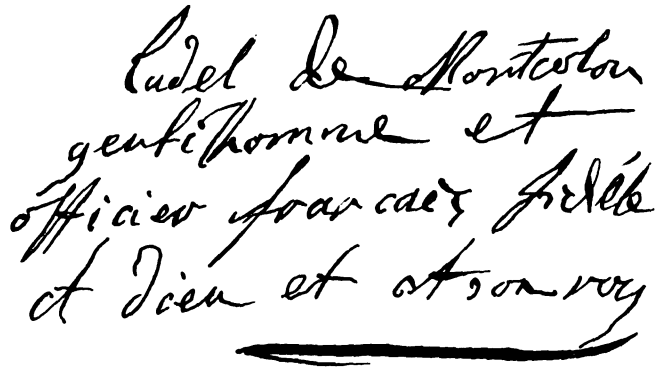

Condamné à mort, Cudel marcha jusqu'aux Terreaux avec un courage extraordinaire (2). La populace entourait

(1) BALLEYDIER, II, 216.

(2) *Ibid.*, II, 215 (*Arch. mun.*, Com. mil., inter., p. 81, et le vol. des jug., p. 51). Il sera conduit sur la place des Terreaux, portant cet écriteau devant et derrière : « Cudel de Montcolon, traitre, conspirateur contre la liberté des Français. » Le jugement sera publié et affiché à 200 exemplaires. Ce récit de l'exécution, reproduit par tous nos historiens lyonnais, ne concorde pas avec les états de services conservés aux archives de la guerre. D'après ces derniers, en effet, Cudel aurait fait

Digitized by Google

l'escorte en criant : « A bas le muscadin ! A la guillotine l'émigré ! A mort le royaliste ! C'est un gueux de contre-révolutionnaire ! C'est le neveu de Précy ! » — « Oui, je le « suis ! répondait-il, et je m'en fais gloire, autant que vous « devriez, vous tous sans-culottes, avoir honte d'être les « ennemis de la France. Je ne voudrais pas échanger la « balle que je vais recevoir dans la poitrine, pour tout l'or « que votre Convention nous a volé ! » Il ne se laissa pas bander les yeux, disant qu'un muscadin ne craignait pas la mort, mais la bravait en face, et tomba en criant une fois encore : « Je meurs pour mon Dieu, pour la France et pour le Roi ! »

De son côté, la Commission de justice populaire recherchait et condamnait tous les suspects, sommairement, comme le disait son président Dorfeuille, « en lisant le « crime sur le front des coupables ». Le premier, Joly-Clerc, est guillotiné le 16 décembre; de Fontaine, le 25; Forbin, couvert cependant par une recommandation d'Albitte, le 26; les deux frères Leviste, le 28; de Varey, le 26 janvier 1794, malgré les suppliques de sa femme et les réclamations réitérées des habitants de la Chapelle (1) et d'Oullins; de Saint-Try et Meillonnas, le 14 février; le marquis de Châteauvieux, le dernier de tous, le 28 décembre 1794 (2).

---

les campagnes de 1793, 1794 et 1795 à l'armée de Condé, aurait suivi Précy de 1796 à 1801, aurait été nommé chevalier de Saint-Louis le 27 décembre 1814 et capitaine le 27 janvier 1815. Qui croire ?

(1) *Arch. mun.*, Dossiers personnels, l. 360, 629, 632.

(2) Comme Cudel, Gayot essaya de cacher son vrai nom. Il fut arrêté à Ouroux, muni d'un congé n'ayant qu'une signature, et conduit à Chalon-sur-Saône. Il se disait Etienne Martin, négociant en vins, ancien soldat de la République. On le jeta en prison. Aussitôt il se rétracta par une lettre pleine de dignité, qui se trouve aux Archives municipales.

Digitized by Google

Lorsque, au matin du 29 décembre 1793, les agents municipaux se présentèrent à l'hôtel des Célestins, Boussairolles, averti de leur approche, écrivait ses dernières volontés : « Forcé par les circonstances présentes de m'occuper de mes « affaires particulières, je dois en commençant un hommage « authentique à la religion que j'ai toujours professée, et « qui m'a toujours offert une source de consolations dans « les moments pénibles de la vie... Je vous rends grâce, « ô Ciel, de m'avoir encore permis de faire un retour sur « moi-même pour reconnaitre votre souverain empire sur « les hommes. J'adore un seul Dieu, Père, Fils et Saint-« Esprit. Je me soumets avec résignation à tous les dogmes « que la religion catholique, apostolique et romaine m'oblige « de croire, et mon plus grand bonheur sera de mourir dans « le sein de l'Eglise... (1) ». La lecture de ces lignes, qu'ils trouvent « inspirées par le fanatisme le plus affreux », irrite les farouches patriotes. Ils saisissent leur prisonnier, l'entraînent à la prison de Roanne et demandent un jugement *séance tenante*. « Je suis venu à Lyon ne sachant pas « trop pourquoi, répond notre julliacien ; je n'ai pu sortir, « je suis noble, je n'ai rien fait pour mériter le baptême des « sans-culottes. En Dieu seul est mon espérance. » A une heure moins un quart (2) la justice populaire était satisfaite.

---

(1) *Arch. mun.*, Dossiers personnels, l. 336 : « Je lègue, ajoutait-il, « à mon ami Terris un médaillon en or renfermant les cheveux d'un « homme dont la mémoire ne doit jamais s'éteindre dans le cœur de « tout bon Français. » Sa mère, arrêtée avec lui, était renvoyée libre le 20 pluviôse (*Com. rév. jug.*, p. 206).

(2) Quand on parcourt le registre des procès-verbaux des exécutions, on est effrayé de la rapidité avec laquelle fonctionnait la terrible machine. Avec Boussairolles, 22 condamnés furent expédiés en un quart d'heure. Il en était chaque jour ainsi. Et dire que les mitraillades furent imaginées, parce que la guillotine n'était pas assez expéditive !

Digitized by Google

Candi, marchand-tailleur dans la rue Ecorche-Bœuf, avait bravement servi comme artilleur. « Tu as-là une bien belle bourse, lui dit le citoyen Cartereau, un pâtissier qui lui vendait une brioche. — Oui, et j'y tiens d'autant plus qu'elle appartenait à un bien brave homme, qui est peut-être mort à cette heure, et qui était aussi bon que savant et hardi dans son état. — Sans te commander, comment donc s'appelait ce brave homme ?— Le citoyen Chênelette, colonel d'artillerie, un noble, un ci-devant, mais pas plus fier que moi. — Le colonel qui a construit la redoute du Pont-Morand et toutes celles de la Croix-Rousse ? — Lui-même, et c'est lui qui m'a donné cette bourse un jour que je fis un beau coup avec une pièce de canon qu'il avait pointée. » — Avisant une troupe qui passe, le pâtissier dénonce l'ancien artilleur, et Candi est fusillé.

Plus heureux que ce dernier, Agniel de Chênelette n'était point mort. Longtemps caché chez un vieux serviteur, mais forcé de quitter un asile qui n'était pas assuré et menaçait de compromettre sa mère (1), il quitta secrètement Lyon dans la nuit, sous les habits de simple soldat rejoignant ses drapeaux. A son arrivée à Miribel, et croyant pouvoir prendre en toute sécurité quelques instants de repos dans un corps de garde occupé par des républicains, il aperçut son signalement placardé sur la muraille, vis-à-vis de la porte. Il quitta aussitôt ce village, se jeta dans la campagne, et parvint, à travers mille dangers, jusqu'à la frontière suisse. C'est en ce pays qu'il attendit des jours meilleurs, donnant des leçons de mathématiques pour gagner sa vie.

---

(1) La Chapelle : *Hist. des Trib. révol.*, p. 26. « Nos commissaires ont arrêté la citoyenne Chênelette pour qu'elle nous dise où est son scélérat de fils et où est son argenterie » (19, X, 1793).

Digitized by Google

De retour en France, il se fixa à Chênelette, manquant ainsi la visite de Bonaparte qui, de passage en notre ville, manifesta vivement le désir de connaître le vieil officier. Il fut membre du Conseil général, et mourut dans son domaine, le 7 mars 1823.

Quatre autres julliaciens échappèrent à la mort.

Arrêté et condamné, Gemier des Périchons parvint à corrompre ses geôliers et se réfugia en Suisse. Rentré en France, après Thermidor, nommé député en 1805, questeur du corps législatif, officier de la légion d'honneur (1811), il fut créé baron de l'Empire en avril 1813. Rallié à Louis XVIII, il fit partie de la Chambre de 1815, ce qui ne l'empêcha pas d'être élu à celle des cent jours. Il fut conseiller général de la Loire, et mourut en 1835 (1).

Duguet et Lachassagne avaient accompagné Rimbert lors de la sortie. Séparés de la colonne, ils furent cachés pendant trois jours par un paysan plus humain que les autres et conduits jusqu'à la frontière dans une charrette de paille. Ils gagnèrent ensemble l'armée de Condé. Cavalier dans l'escadron du roi, Duguet fit toutes les campagnes jusqu'en 1796, devint commandant de la garde urbaine de Montbrison, et chevalier de Saint-Louis, le 28 décembre 1814.

Benoît de la Chassagne combattit en Hollande, puis à Quiberon dans les hussards de Choiseul. Mais la blessure grave, qu'il avait reçue au siège de Lyon, le 29 septembre, l'obligea de cesser tout service actif le 31 décembre 1796. Rentré en France au mois de juillet 1798, il devint commandant de la garde nationale, maréchal de camp le

(1) Nous remercions M. le baron des Périchons pour tous les précieux renseignements qu'il a bien voulu nous envoyer sur son grand'père, et pour le portrait qu'il nous a permis de reproduire.

Digitized by Google

DENIS GEMIER DES PÉRICHONS

ancien questeur du Corps législatif (1758-1835)

Digitized by Google

Digitized by Google

2 novembre 1815, président de la Société d'agriculture et membre du Conseil municipal de notre ville. Il est mort le 2 mai 1816, laissant plusieurs mémoires sur l'agriculture.

Comptant sur un reste de popularité et sur l'intervention d'un ancien julliacien, dont il nous faudra dire aussi quelques mots, Dervieu du Villars se retira en son domaine d'Oullins. Arrêté cinq fois de suite, il fut autant de fois condamné à mort et sauvé par une intervention, qui tenait du miracle (1). Désormais le héros de la Belle-Poule ne

(1) Serait-ce cette intervention que voulait rappeler M. Vitet dans un discours prononcé à Juilly le 30 juillet 1868? « Peut être un étranger « qui voit aujourd'hui Juilly pour la première fois, a-t-il à vous offrir « sur les lieux que vous habitez, sur la vie qu'on y mène, sur les liens « qui s'y forment, sur certains privilèges d'affectueuse solidarité qui s'y « acquièrent et se prolongent depuis l'enfance jusqu'à la mort, un « témoignage moins suspect de faveur préconçue, d'admiration par « habitude, que si vous le teniez d'un ancien condisciple, d'un vieil ami « de la maison. Moi-même, cependant, si j'ignorais votre belle demeure, « c'était des yeux, non pas de la pensée. Il me souvient, dans mon « enfance, d'avoir plus d'une fois, chez mon père, élevé lui-même par « les Oratoriens, mais à l'Oratoire de Lyon, entendu parler de Juilly « en des termes dont la chaleur, et j'ose dire, la tendresse me « confondaient d'étonnement, étant alors d'un âge où l'on ne « comprend guère qu'on puisse aimer un pensionnat à l'égal de sa « propre famille. Le panégyriste pourtant était un esprit froid, sans « passion, sans enthousiasme : il n'en disait pas moins à qui voulait « l'entendre, qu'après Dieu, c'était à Juilly qu'il devait tout en ce « monde. Il lui devait non seulement ses croyances, sa vraie force, son « ancre de salut, mais sa vie elle-même, sa vie matérielle, la conser- « vation de ses jours, ayant à diverses reprises, au plus fort de nos « calamités publiques, tantôt contre l'aveuglement d'une populace en « délire, tantôt contre les soupçons et les vigueurs du despotisme, « trouvé des sauveurs imprévus dans les plus déclarés adversaires, par « la vertu de ces seuls mots : « *Elève de Juilly* ». Mystérieux pouvoir, « fraternité presque unique en son genre qui peut au besoin dompter

Digitized by Google

reparut plus sur la scène politique. Nommé au grade honorifique de maréchal de camp le 23 mai 1825, il passa dans la retraite le reste de sa vie, « n'ayant auprès de lui « que le plus jeune de ses trois fils qui lui aida à supporter « les infirmités sans nombre, qui l'accablèrent longtemps « avant son dernier jour » (1). Il mourut à Millery le 21 décembre 1837.

Celui qui lui avait sauvé cinq fois la vie, était *Jean-François d'Estienne* (2). Il avait quitté Juilly, le 25 août 1777, après les études les plus brillantes, laissant la réputation « d'un élève fort remarquable, mais d'une vanité non « moins considérable ». Entré dans les grenadiers royaux, il n'obtint que le grade de porte-enseigne. Humilié, il abandonna le service, et revint à Lyon continuer le commerce paternel. Mais la fortune n'arriva pas plus que l'avancement. Déclaré en faillite, d'Estienne se retira à Brignais, ne voyant plus de ses anciens condisciples que Dervieu du Villars. Aigri par l'insuccès, ayant voué lui aussi une haine féroce à ce régime social, seule cause selon lui de ses malheurs, il se lança dans les sociétés populaires, fut choisi

« et faire taire les passions même les plus ardentes jusqu'à l'esprit de « parti! » (A Paris, chez Belin, 1868, p. 16). Fouché, lui aussi, sauva plusieurs de ses anciens élèves en les cachant dans sa maison. Voir *sa vie par M. Madelin* (Paris, Plon, 1901).

(1) *Revue du Lyonnais*, tome XVII, année 1838.

(2) Jean-François d'Estienne, fils de Jean, marchand-drapier et de Marie Fontanille, mariés à Saint-Nizier le 15 mai 1753, né à Lyon, le 31 juillet 1755, élève de Juilly du 9 septembre 1770 au 25 août 1777, secrétaire de l'Académie en 1776.

Voir BAUX, *Nob. du Bugey*, p. 48, 95, 251, 252, 256, 257, 258, 259. — STEYERT. — LACHESNAYE. — BALLEYDIER, t. III, p. 110 (*Arch. mun.*, doss. pers. l. 508 et 589). Le correspondant à Juilly était M. Etienne l'aîné, négociant rue Saint-Denis, « au mulet chargé », à Paris.

Digitized by Google

comme greffier du tribunal du district (1), secrétaire de la Commission temporaire et prit en cette qualité une grande part aux exécutions qui ensanglantèrent notre ville. Le peuple honnête ne put l'oublier. On demanda son procès lors de la seconde réaction contre-révolutionnaire et, devant les lenteurs des magistrats, on le massacra avec tous ses complices à la prison de Roanne dans la nuit du 4 au 5 mai 1795.

Sauf cet égaré, qui fléchit sous l'infortune et paya de sa vie sa lâcheté d'un moment, aucun julliacien n'avait trahi.

LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

Signalons d'abord deux membres de la famille *Tholozan*.

L'aîné, *Anne-Marie Dagobert*, était né le 15 juillet 1769, à Strasbourg; le plus jeune, *Jean-Baptiste*, le 15 avril 1771, à Metz. A cette époque, en effet, leur père, Honoré de Tholozan (2), était régisseur général des vivres pour la Lorraine. Les deux frères entrèrent à Juilly le 28 septembre 1781, et se retirèrent le 19 décembre 1782, « sans faire « connaître le motif de leur trop prompt départ, à notre « grande surprise, ces petits messieurs et leurs très honorés « parents ayant jusqu'à la fin témoigné de leur contente- « ment parfait ».

---

(1) Arrêté du 12 février 1794.

(2) En 1781, M. de Tholozan, régisseur général des vivres, travaillait chez M. de Bourgade, administrateur des subsistances militaires, rue Saint-Honoré, à Paris. Il avait épousé Bénédicte-Marie-Anne de Salomon.

Digitized by Google

D'abord volontaire aux hussards de Conflans en 1788, puis au régiment de Chamborant de 1788 à 1791, le marquis Jean-Baptiste de Tholozan (1) émigra, combattit en Allemagne sous les ordres du prince de Salm-Kyrbourg, rentra en France avec le roi, et reçut en 1823 le brevet de maréchal de camp. Retraité huit ans après, il mourut à Guermantes (Seine-et-Marne), le 24 juillet 1858, chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion d'honneur.

Nous ignorons ce que devint dans la suite Marie-Honoré Dagobert.

Même incertitude pour un *Jean-Baptiste Bacon de la Chevalerie*, né à Lyon en 1765, élève du 17 août 1776 au 1er septembre 1780, fils d'un chevalier de Saint-Louis, domicilié à Paris, rue de Richelieu, vis-à-vis la bibliothèque du roi. Serait-ce le fameux président du club Massiac et de la Société des amis des noirs (2), le principal auteur

(1) Sous-lieutenant au régiment de Salm-Kyrbourg au service d'Angleterre le 22 février 1794, licencié avec ce corps le 23 décembre 1795, chevalier de Saint-Louis le 20 avril 1814, lieutenant dans les gendarmes de la garde du roi le 1er juillet 1814, rang de colonel ledit jour, colonel de la légion départementale des Bouches-du-Rhône le 12 octobre 1815, passé à la légion de Seine-et-Marne le 22 novembre suivant, chevalier de la légion d'honneur le 18 mai 1820, colonel du 56e régiment d'infanterie le 17 novembre 1820, maréchal de camp disponible le 30 juillet 1823, officier de la légion d'honneur le 23 mai 1825, il était admis au traitement de réforme le 22 mars 1831. — Voir SAINT-ALLAIS, t. XIII, p. 375. — STEYERT, — VARNET, p. 96. — BRÉGHOT, p. 297. — CHAUDON ET DELANDINE : Diction. — *Gazette de France* du 14 avril 1781, page 145.

(2) Sur ce dernier, voir : *Biog. des hommes vivants*, I, 166. — RABBE, I, 195. — GARRAN : *Rapport sur les troubles de Saint-Domingue*, Paris, an V, t. Ier, pages, 76 81, 88, 100, 162, 168, 169. 259. — GATTEREAU, *Histoire des troubles de Saint-Domingue*, pages 29 et suiv. — *Le Patriote français*, no 203, du jeudi 4 mars 1790, page 2 au verso.

Digitized by Google

des troubles de Saint-Domingue, mort après 1816 ? Ce qui le ferait supposer, c'est que l'existence curieuse de ce dernier personnage se trouve résumée en quelques lignes dans la *Biographie des contemporains*, et que le rédacteur du recueil, Arnault, fut le condisciple, à Juilly, de notre Jean-Baptiste Bacon.

De Lyon, le 22 septembre 1777, le P.-J.-B.-Terrasse (1) écrivait au P. Petit pour lui présenter un élève de huit ans, « joli enfant, bien frêle et délicat, qui promettait merveille. « C'est, ajoutait-il, le fils d'un ouvrier qui travaille céans, « le plus honnête homme du monde. » Le bambin, désireux d'apprendre, ne demandait qu'à partir; mais la pension eût absorbé toutes les ressources du modeste maître-maçon. Vu les renseignements, l'affaire fut bientôt conclue. L'évêque de Maux, Mgr. de Caussade, céda une de ses deux bourses, « les parents promirent leur possible « pour entretenir le linge et les vêtements », le P. Terrasse se chargea des fournitures classiques, et, le 15 octobre, *Mathieu-Léonard Duphot* (2) fit son entrée à Juilly, « ne

(1) J.-B. Terrasse, fils de Jean Antoine, négociant et de Catherine Brun, né à Lyon le 26 septembre 1713, d'abord prieur de la Coste, au diocèse d'Apt, prêtre le 19 mai 1742, entré à l'Oratoire le 20 décembre 1759.

(2) « Mathieu-Léonard, fils de Michel Dufau (sic) maître-maçon et « de Catherine Guillebeau, sa femme, né le 21 du courant, a été baptisé « par moi, vicaire soussigné, ce 24 septembre 1769. Ont été parrain « Léonard Dufau, son oncle, et marraine Thérèse Menu, femme « Guillebeau, sa grand'mère. Le père seul a pu signer. » (Reg. de la paroisse Saint-Pierre et Saint Saturnin de la ville de Lyon). Ce n'est qu'à partir de 1771, nous écrit M. Frécon, que le nom de Duphot apparaît, dans les anciens registres paroissiaux de la Guillotière, où sont inscrits les baptêmes d'au moins trois frères et trois sœurs du général. Le père fut compagnon, puis maître-maçon et maître-chaudier. Le grand-père

Digitized by Google

« sachant pas encore exactement sa lecture. » Les progrès furent rapides, grâce au travail le plus énergique, grâce surtout à une intelligence peu commune. « Les places « étaient hautes, et les prix remarqués. » Cependant la victoire ne devait pas être aisée avec des concurrents tels que les futurs généraux Athanase Bouvet de Lozier et Georges de Mathan, tels aussi que Pierre Boiste, Eusèbe de Salverte et Antoine Arnault.

Notre jeune lyonnais trouva à Juilly d'habiles régents, les Pères de Menou pour les mathématiques, Gaudin pour le grec, Maurice Gaillard et Edme Bailly. En écoutant les trois derniers, peut-être se laissa-t-il séduire par ces théories politiques nouvelles, qui provoquaient déjà partout la plus vive effervescence ? Pour le moment, du moins, il aidait son maître d'étude, le trop fameux Billaud-Varennes, à cons-

---

était laboureur en Limousin. Voir : *Notice historique sur la mort du général Duphot, né à Lyon au faubourg de la Guillotière en 1770, assassiné à Rome par la milice papale, le 7 nivôse an VI de la République*, 8 pages sans date ni nom d'auteur; un exemplaire est conservé aux archives municipales parmi les divers papiers laissés par M. Brouchoud. — BREGHOT : *Catalogue*, p. 98. — CHARAVAY, *Les généraux morts pour la patrie*, Paris. 1893, in 8°, page 49. — DE COURCELLES. *Dict. hist. et biog. des généraux français*, V. 346. — RABBE, *Biog. univ. des contemporains*, Paris, Bocquet, 1839, II, 1494. — HOEFFER, T. XV, col. 299. — CHAUDON, 1804, T.IV, p. 406. — ARNAULT : *Biog. nouvelle des contemporains*, T VI, p. 193. — *Encycl. des gens du monde*. — MICHAUD : *Biog. univ.*, XII, 268. — QUÉRARD, Paris, 1830, T. II, p. 693. — EUSÈBE DE SALVERTE : *Essai sur les noms*, II, 339. — DULAURE : *Exquisse hist. sur les évènements de la Rév.*, Paris, 1826, T. V. 164. — *Victoires et conquêtes des Français* Didot. 1855. — BARRAS : *Mémoires* III. 138. — DUCHESSE D'ABRANTÈS : *Mém.* — *Revue du Lyon*. 1835, II, 441. — *Salut public*, 5 septembre 1897. — *Sup. du Lyon Républ.*, 13 septembre 1900. — CARDINAL SALLA : *Journal*, dont M. Joseph Vingtrinier a traduit les pages les plus intéressantes. (Société littéraire de Lyon, séance du 6 mars 1901).

Digitized by Google

truire des mongolfières et à les couvrir de quatrains royalistes :

Les globes de savon ne sont plus de notre âge.
En changeant de ballon nous changeons de plaisir.
S'il portait à Louis notre premier hommage,
Les vents le souffleraient au gré de nos désirs.

Duphot fut désigné trois fois comme « petit prince », et, en cette qualité, reçu à Chantilly. Membre de l'Académie en janvier 1784, il chanta le tapis de Beauvais, qui avait été offert jadis par Louis XIV, et ornait la salle des Actes.

Auguste serviteur, respectable tapis,
Lorsque, pour éveiller l'auditeur assoupi,
Nous débitons ici des vers ou de la prose,
Plusieurs fois tous les ans devant nous l'on t'expose
Sans te faire des compliments;
Ou si quelqu'un songe à t'en faire,
C'est tout au plus tous les dix ans.
Il est temps de te satisfaire
Et de payer un vieux tribut
Que tu reçois depuis dix lustres.
Mais en visant au même but
Que tant de gens des plus illustres,
Qui t'ont jadis bien célébré,
Je me croirais fort honoré,
Si je pouvais ne point déplaire,
Et j'aimerais bien mieux me taire
Que de parler pour ennuyer.
Allons! il faut donc essayer
De te louer sur ta vieillesse,
Puisque c'est là le lieu commun
Qui prête plus à ma faiblesse
Et me paraît plus opportun.

Digitized by Google

Quand je regarde chaque pièce
Formant un tout bien bigarré,
Chaque morceau de toute espèce
Dont je te vois si chamarré,
Tu me parais un tapis rare
Fait pour orner le cabinet
De ces savants à goût bizarre,
Qui n'estiment aucun objet
Que quand il leur paraît antique,
Et tu serais un beau sujet
Pour exercer bien leur critique.
Ils seraient même embarrassés
Pour assigner quel est ton âge
Et deviner à quel usage
Tu servis aux siècles passés.
Pour moi, dont la tête légère
Est trop faible pour ces calculs,
Je n'entreprendrai point d'en faire.
Tous mes efforts deviendraient nuls,
Mais seulement rendant hommage
A tes services, à ton âge,
Je ne prétends que t'admirer
D'avoir pu te faire honorer
D'une jeunesse alerte et vive,
Dont la main, un peu destructive,
Touchant à tout, n'épargnant rien,
Ne souffre guère un meuble ancien.
Dans la Perse ou dans la Turquie
Aurais-tu duré si longtemps
Que dans la noble académie
Où tu vivras encore cent ans?

Digitized by Google

Au pied d'un satrape à moustache
Foulé sans avoir de relâche,
Tu serais détruit à présent.
Il vaut encore mieux nous entendre
Brailler des vers sans les comprendre
Ou bien pousser un argument,
Qui vous confond et vous assomme,
Et qui bien fait en baroco
Vous embarrasse un habile homme
Par un atqui, par un ergo,
Que pourrir dans la poussière.
Quel honneur, mon pauvre tapis!
Si tu peux finir ta carrière
Dans un jour comme celui-ci!
Vis-tu jamais l'Académie
Obtenir pareille faveur
En aussi bonne compagnie?
Tu connais notre bienfaiteur.
Dans la crainte de lui déplaire,
Personne n'ose le nommer.
Mais de l'amour le plus sincère
Chacun de nous sait bien l'aimer,
Et prétend que cet amour dure
Au moins autant de temps que l'heureuse nature
Daigna te préserver de la mite et du ver.

Le 28 février 1784, un de ses condisciples les plus chers, lyonnais également, *Sauveur Sherlock* (1) quittait le collège,

(1) Sauveur-François-Louis Sherlock, né à Lyon le 1er mars 1771, entré à Juilly le 11 février 1784, était rendu à sa famille le 28 du même mois, « l'honneur de mourir dans les bras de la victoire, écrira-t-il plus tard, étant toute la succession que lui laissaient ses parents. » Il

Digitized by Google

« où ses parents ne pouvaient le maintenir », et s'enrôlait au 27e régiment d'infanterie. Cette séparation douloureuse, se produisant d'une façon si inattendue, brisait l'élan du jeune rhétoricien. Dès lors, il n'a plus qu'une idée, abandonner ses études et suivre son ami.

C'est en vain que le P. Petit, le prenant en particulier, lui représente toute la folie de son entreprise. « Sherlock, « lui dit-il, se recommande de son aïeul et de ses oncles, « nobles irlandais morts pour la France et de son père, « lieutenant-colonel, gravement blessé à Fontenoy. Quant « à vous, simple fils d'ouvrier, vous manquez de naissance; « l'avancement est presque impossible. » L'enfant reste inflexible, quitte Juilly le 26 novembre 1784, et s'engage le 25 juillet suivant.

---

nous serait donc difficile de le mettre au nombre des anciens élèves de l'Académie royale. Refusant une sous-lieutenance au régiment d'Hibernia, dont son grand oncle, Don Juan Sherlock, lieutenant-général au service d'Espagne, était colonel propriétaire, notre jeune compatriote était admis le 2 mars 1784 au 27e régiment d'infanterie en qualité de cadet-gentilhomme. Il avait 13 ans. Passé au régiment de Walsh le 1er mai 1788, sous-lieutenant le 30 mai suivant, lieutenant le 23 mai 1791, capitaine le 27 nov. 1792, chef de bataillon le 28 ventôse an II, adjudant général le 5 messidor an III, chef d'état-major de la division Augereau à l'armée d'Italie en germinal an V, commandant militaire du département de Vaucluse, en pluviôse an VI, il était élu par ce département au conseil des Cinq-cents en germinal an VI et au corps législatif en pluviôse an VIII, n'ayant pas encore l'âge requis par la loi. Il obtenait sa retraite le 8 août 1811, après 24 années de service, 9 campagnes aux Indes, aux îles Sous-le-Vent, sur les côtes de Bretagne et en Italie. Il avait reçu trois blessures graves dont une faillit lui faire perdre la jambe gauche. Sherlock a composé des *mémoires*, et une petite plaquette in-12 de 21 pages (s. l. n. d.) intitulé : *Sherlock, ex-législateur, à ses anciens collègues*, « en réponse à d'affreuses calomnies publiées contre lui. »

Digitized by Google

LÉONARD DUPHOT

Général de Brigade, né à Lyon en 1770, assassiné à Rome le 8 niv se an VI de la République.

Digitized by Google

Digitized by Google

La Révolution trouva Duphot sergent au 61e régiment d'infanterie (1) et le fit, en quelques mois, major au premier bataillon des volontaires nationaux du Cantal, puis adjudant général provisoire. Le 17 octobre 1794, l'armée française campe devant Saint-Fernando de Figuières, imprenable forteresse, située sur une hauteur « où la « nature et l'art ont accumulé les obstacles (2) », défendue par une artillerie innombrable et 50.000 soldats aguerris. Duphot reçoit l'ordre d'enlever à la baïonnette la redoute de Notre-Dame-del-Roure; c'était le poste d'honneur. Notre héros s'élance aussitôt, entraînant son bataillon impassible, l'arme au bras, sous la plus furieuse mitraille, et saute le premier sur le parapet. « Faites cesser le carnage; battons-« nous ensemble! » lui crie un général espagnol. Duphot y consent, tandis que semblable défi est relevé par le colonel Lannes, depuis duc de Montebello. En quelques instants, les deux Français, pressant leurs adversaires, leur passent l'épée au travers du corps. Cette lutte, dont nos annales militaires fournissent peu d'exemple, avait occupé toute l'attention des troupes, et terminé le combat.

---

(1) Engagé au régiment de Vermandois (61e d'inf.), le 25 juillet 1785, caporal le 13 juin 1788, sergent le 25 mars 1792, adjudant-major au 1er bataillon de volontaires nationaux du Cantal vers janvier 1793, adjoint provisoire à l'état-major de l'armée des Pyrénées-Orientales vers août 1793, nommé adjudant-général provisoire le 21 mars 1794, non compris dans l'organisation des états-majors en date du 13 juin 1795, confirmé dans le grade d'adjudant-général, chef de brigade le 9 février 1796, employé dans la 20e division militaire le 20 février 1796; Duphot passa à l'armée d'Italie le 20 septembre 1796.

(2) Rapport des représentants Delbret et Vidal. *Journal des Débats et Décrets*, no 803, p. 1079, du 15 frimaire an III. — *Gazette générale de l'Europe*, no 839 du 16 frimaire an III, p. 3. On l'appelle Dupont et Duphoz.

Digitized by Google

En 1796, le jeune colonel est en Italie, organisant les troupes de la république cisalpine, puis commandant l'avant-garde de la division Augereau. Le 7 janvier 1797, à Bévilacqua (1), il arrête le comte de Hohenzollern, qui dispose cependant de troupes plus nombreuses, et prolongeant à dessein la retraite, il laisse à son chef le temps de surprendre l'ennemi à Anguiari, de lui enlever 16 canons et 2.000 prisonniers. Le 22 février, il est blessé à Lavidina, près de Mantoue. Le 16 mars, il se jette dans le Tagliamento à la tête de la 27e légère, atteignant le premier la rive gauche du fleuve sous le feu de l'artillerie ennemie. Tant de valeur méritait une récompense. Le 30 du même mois, Bonaparte faisait nommer Duphot brigadier, et l'envoyait en mission à Rome auprès de son frère Joseph.

Ce dernier avait épousé une demoiselle Clary, dont une sœur, Eugénie-Désirée, était alors de passage à l'ambassade. Le général sollicita la main de la jeune fille, et fut agréé (2). On fixa le mariage au 29 décembre.

Or, la veille de la cérémonie, le jeudi 28 décembre 1797 (3), sur les excitations du statuaire Cerrachi et du notaire Pérugin Agretti, on dit même sur les conseils de

(1) *Journal des Débats*. Relation par le général Berthier, chef d'état-major général. Pluviôse an V, p. 137, 140, 175.

(2) Elle épousa plus tard Bernadotte, et devint reine de Suède.

(3) *Moniteur* du 23 nivôse an VI. — *Mémoires du roi Joseph*, T. I, p. 174. — Ch. Botta, *Hist. des peuples d'Italie*. Paris, Raymond, 1825, T. III, 260. — H. Léo, *Histoire d'Italie*. Paris, 1844, T. III, 434. — « De tous les documents, français ou italiens, que j'ai eus entre les mains, nous écrit aimablement M. Jos. Vingtrinier, on arrive à tirer cette conclusion que le général Duphot, républicain ardent, a voulu tenter une révolution. Sachant que le Directoire ne le désavouerait pas, il s'est mis à la tête des patriotes romains. S'il a été tué dans la mêlée, c'est qu'il l'avait bien cherché. »

Digitized by Google

Duphot, 300 patriotes se réunissent au Monte-Pincio, arborent la cocarde tricolore et manifestent hautement leur intention de proclamer la république. Poursuivis par les troupes pontificales, ils se réfugient au palais Corsini. Joseph Bonaparte, ne pouvant souffrir qu'on attente à l'inviolabilité de la résidence française, se présente l'épée à la main, accompagné de plusieurs officiers. Que se passa-t-il alors ? On ne saurait le dire exactement, étant donnés les récits contradictoires. Duphot, sans doute, voulut s'interposer entre les troupes et le peuple. On se saisit de lui ; on l'entraîne jusqu'à la porte appelée Settimiana ; dans le tumulte un soldat lui décharge son mousquet en pleine poitrine. Il tombe, essaye courageusement de se relever en s'appuyant sur son sabre, mais retombe aussitôt, frappé d'une seconde balle, déchiré par les baïonnettes. Le voyant mort, la foule le dépouille, et le recouvre de pierres.

Dans la nuit, l'ambassadeur se retira à Florence. A la nouvelle du forfait, le Directoire promit de tirer une éclatante vengeance (1), et le 11 février 1798, Berthier s'empara de Rome. Les funérailles solennelles de Duphot furent célébrées douze jours après. On recueillit les cendres dans une urne, que l'on déposa au sommet d'une colonne antique sur la place du Capitole. La nouvelle république romaine dut payer une indemnité de 150.000 francs à la famille de la victime. Mais, en novembre suivant, le roi de Naples chassa à son tour les troupes françaises, et le peuple romain, avec sa mobilité accoutumée, se précipita sur les maisons des prétendus révolutionnaires, les dévasta, renversa le

(1) Voir une curieuse anecdote à ce sujet dans les *Souvenirs de Mme de Créquy*, T. VI, p. 144.

Digitized by Google

monument funéraire et dispersa les restes du malheureux général (1).

Duphot avait publié en 1796 un sorte d'allégorie intitulée *Mon Rêve*, et composé une *Ode aux mânes des héros morts pour la liberté*, mise en musique par Loïs, et devenue l'un des chants favoris du soldat.

Nous voici arrivé au terme de cette trop longue revue. C'est à dessein, et sur les conseils les plus autorisés, que nous lui avons laissé sa forme de simple nomenclature. Ces notices biographiques, placées ainsi les unes après les autres sans lien apparent, répondaient mieux au double but que nous nous étions proposé, offrir aux amateurs de l'histoire lyonnaise quelques renseignements précieux sur une foule de nos illustres compatriotes, et montrer par de piquants détails ce que pouvait être la vie des écoliers, aux XVIIe et XVIIIe siècles, dans un des plus célèbres collèges de France.

« L'Oratoire a des collèges célèbres, dit M. de l'Averdy dans son compte rendu aux Chambres assemblées du Parlement, le 8 mars 1763; mais l'Académie de Juilly prépare à la France d'excellents sujets pour les premiers ordres de l'Etat .» Et plus bas l'orateur observe « que la ville de Lyon s'oblige de remettre à cette Congrégation le collège de la Trinité, à la charge de le desservir comme celui de Juilly. » Cette dernière clause, indiquée sans doute par d'anciens élèves de l'Académie royale, prouve combien ils étaient satisfaits de l'éducation qu'ils y avaient reçue.

E. BONNARDET.

---

(1) THIERS. *Hist. de la Rév.*, Paris, 1845, T. IX, 384, T. X, 110. — En 1803, on démolit à Paris la maison qu'avait habitée Robespierre, et l'on ouvrit une rue, que l'on appela rue Duphot.

Digitized by Google

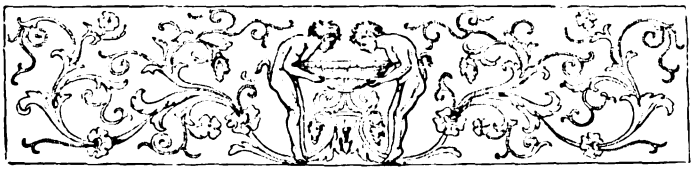

TABLE

DU

XXXIIe VOLUME

HISTOIRE DE LYON ET DE SES ENVIRONS

A. Grand. — Saint-Genis-Laval..... 5, 151

Joseph Bonnel. — L'Académie de Lyon pendant la période révolutionnaire.....13, 112

Reure. — Pierre d'Epinac, archevêque de Lyon, d'après un livre nouveau..... 161

E. Bonnardet. — Les Julliaciens au siège de Lyon.....268, 450

Georges Guigue. — Le Carnet de route d'un aumônier militaire sous Louis XIII..... 394

Raoul de Cazenove. — Une vieille maison lyonnaise..... 433

Pierre Virès. — Chronique du mois.....72, 154, 228, 313

VARIÉTÉS HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

Louis Bourdin. — Ahmed..... 66

Reure. — La mort de Guillaume du Bellay 132

Pierre de Bouchaud. — Considérations sur quelques écoles poétiques contemporaines, suivies d'une étude sur plusieurs poètes..... 241

ARCHÉOLOGIE, ANTIQUITÉS

F. Gabut. — Archéologie primitive et préhistorique du massif montagneux de Pied-Froid.....48, 216

Digitized by Google

BEAUX-ARTS

J. Beyssac. — Marius et Ludovic Penin, graveurs et médailleurs lyonnais..... 82, 186, 289

POÉSIE

P. de Bouchaud. — L'Italie..... 139

BIOGRAPHIE

Léon Galle. — Natalis Rondot, sa vie et ses travaux..... 321

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire des Communes du département du Rhône, par MM. de Rolland et Clouzet..... 152
Revue de la Presse..... 150

SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des sciences, belles lettres et arts de Lyon..... 302
Société littéraire, historique et archéologique de Lyon..... 144
Commission municipale du Vieux-Lyon..... 148

PLANCHES HORS TEXTE

Ancienne porte de Saint-Genis..... 5
Portrait de Marius Penin..... 81
Médailles (Pl. I)..... 96
Portrait de Ludovic Penin..... 186
Médailles (Pl. II)..... 208
Jean-Pierre-Guillaume de Savaron, baron de Chamousset..... 276
Une chasse à Juilly, vers 1740..... 280
La maison de Varey, rue Grenette..... 433
Sculptures de la maison de Varey..... 442
Denis Gemier des Périchons..... 480
Le général Duphot..... 492

Le Gérant : P. BERTHET.

Imprimerie Mougin-Rusand, Waltener & Cie, succrs, rue Stella, 3, Lyon

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05521 9953

Digitized by Google

Digitized by Google